

~~MC/144/101~~
MC/144/101

Rapport de la Commission internationale
d'étude des problèmes de la communication

VOIX MULTIPLES UN SEUL MONDE

La Documentation Française
Les Nouvelles Editions Africaines, UNESCO



Publié en 1980 par
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture
Place de Fontenoy, Paris
Les Nouvelles Editions Africaines
10, rue Thiers, Dakar
et la Documentation Française
29-31, quai Voltaire, Paris

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication ou, en cas de mention particulière, de l'un de ses membres et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Unesco. Les désignations employées et la présentation adoptée dans cette publication ne sauraient être interprétées comme exprimant une prise de position du Secrétariat de l'Unesco sur le statut juridique ou le régime d'un pays ou d'un territoire quelconque, non plus que sur le tracé de ses frontières

© Unesco, 1980, Les Nouvelles Editions Africaines et la Documentation Française

Imprimé en France

ISBN 92-3-201216-2

ISBN 2-7236-0205-2

ISBN 2-11-00516-5

Communication et Société
Aujourd'hui et Demain

VOIX MULTIPLES UN SEUL MONDE

Vers un nouvel ordre mondial
de l'information et de la communication
plus juste et plus efficace

MEMBRES DE LA COMMISSION

Sean MacBride (Irlande), Président

Elie Abel (U.S.A.)

Hubert Beuve-Méry (France)

Elebe Ma Ekonzo (Zaïre)

Gabriel Garcia Marquez (Colombie)

Sergei Losev (U.R.S.S.)

Mochtar Lubis (Indonésie)

Mustapha Masmoudi (Tunisie)

Michio Nagai (Japon)

Fred Isaac Akporuaro Omu (Nigéria)

Bogdan Osolnik (Yougoslavie)

Gamal El Oteifi (Egypte)

Johannes Pieter Pronk (Pays-Bas)

Juan Somavia (Chili)

Boobli George Verghese (Inde)

Betty Zimmerman (Canada)

SECRETARIAT

Membres : Acher Deleon (Secrétaire exécutif), Pierre Henquet, Ahmed Kettani, John G. Masee, William Syad, Suzanne Do Dinh, Daphne Mullett, Sheila de Vallée, Jane Wright.

Avec la collaboration des consultants : Francis Balle, James Halloran, John Lee, Fernando Reyes Matta, Mme Deba Wieland, Yassen Zassoursky.

Conseiller rédactionnel auprès du Président : Mervyn Jones.

Traducteurs : John Crombie, Gilles Philibert.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

par Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'Unesco XI

PRÉFACE

par Sean MacBride, Président de la Commission XV

I. COMMUNICATION ET SOCIÉTÉ

Chapitre 1

La dimension historique

1. Un passé encore présent 3
2. Les racines du présent 7
3. Un avenir déjà commencé 12

Chapitre 2

La dimension contemporaine

1. Les fonctions de la communication 17
2. Une fonction sociale 19
3. Un instrument politique 22
4. Force économique 29
5. Un potentiel éducatif 31
6. Impulsion et menace pour la culture 36
7. Le dilemme technologique 38

Chapitre 3

La dimension internationale

1. L'enjeu 42
2. Déséquilibres et inégalités 43
3. Le débat international 45
4. Un forum ouvert à l'universel : l'Unesco 49

II. LA COMMUNICATION AUJOURD'HUI

Chapitre 1

Moyens de communications

1. D'un homme à un autre, sans intermédiaire 57
2. La barrière linguistique 59
3. Le passage au support écrit 62
4. D'un homme à un autre, à distance 65
5. Naissance des « médias » : imprimerie, radio, télévision 67
6. Croissance et interpénétration de la communication médiatisée 70
7. Satellites de communication, problème mondial 77
8. L'informatique donne à l'information vitesse, quantité, qualité et omniprésence 79

Chapitre 2

Infrastructures

1. Industrialisation de la collecte et du stockage des informations..	83
2. Le téléphone dilate les villes et revitalise les campagnes.....	87
3. Marginalisation de certains médias	88
4. Les bandes passantes larges et leurs promesses	90
5. Le couple cinéma-télévision	91
6. Les industries culturelles : loisir et animation	93
7. L'informatique combine quantité et qualité mais favorise les tendances oligopolistiques	95

Chapitre 3

Intégration - diversification

1. La communication traditionnelle peut faciliter l'accès à la com- munication moderne	99
2. Même une communication médiatisée a besoin d'un côté per- sonnalisé	101
3. La communication visuelle (télévision, affiches, bandes dessinées) est de plus en plus riche	102
4. Pour circuler entre les nations, la communication a besoin de concertation	103
5. L'électronique et l'informatique permettent de diversifier comme de normaliser	106
6. La télématique facilite intégration et diffusion mais se structure en monopoles	115

Chapitre 4

Concentration

1. L'industrialisation de la communication s'élargit.....	118
2. Propriété et contrôle des médias	122
3. Concentration horizontale et verticale se développent en raison du coût du progrès technique	127
4. L'industrie de la communication est très transnationale	131

Chapitre 5

Interactions

1. Participation de l'individu : passive ou bilatérale	138
2. Participation des groupes et des associations : ils créent et maîtrisent leurs propres médias	141
3. Communication et communauté : la réaction du groupe est essentielle.....	142
4. Pouvoirs et communications : informer l'opinion, la maîtriser ou la manipuler ?	143

5. Les professionnels : vers une déontologie ?	145
6. Entreprises nationales et sociétés transnationales	146
7. L'Etat	148
8. Organismes internationaux	150

Chapitre 6

Disparités

1. Inégalités au sein des pays	152
2. Disparités régionales	154
3. Disparités entre les pays développés et les pays en développement	157
4. Réduction des inégalités	162
5. Au delà des disparités quantitatives	163

III. PROBLÉMATIQUE : PRÉOCCUPATIONS COMMUNES

Chapitre 1

Défauts dans la circulation de l'information

1. Libre circulation	170
2. Circulation à sens unique	179
3. Circulation verticale	185
4. Domination du marché	188

Chapitre 2

Traits dominants dans les contenus de la communication

1. Distorsion des contenus	194
2. Aliénation culturelle	198
3. Influences extérieures	202
4. Le partage des responsabilités	205

Chapitre 3

Démocratisation de la communication

1. Barrières s'opposant à la démocratisation	207
2. Brèches dans les barrières	210
3. Apparition de l'esprit critique	214
4. Le droit à communiquer	215

Chapitre 4

Images du monde

1. Guerre et désarmement	217
2. Faim et pauvreté	222

3. Un clivage ancien et nouveau : nord-sud	225
4. Interface est-ouest	227
5. Violations des droits de l'homme	230
6. Des droits égaux pour les femmes	235
7. Interdépendance et coopération.....	238

Chapitre 5

Le public et l'opinion publique

1. La notion de public	242
2. Opinion publique nationale	243
3. Opinion publique mondiale	246
4. Au-delà des concepts de public et d'opinion publique	247

IV. CADRE INSTITUTIONNEL ET PROFESSIONNEL

Chapitre 1

Politiques de la communication

1. Relation avec les stratégies de développement	252
2. Cadre institutionnel	258
3. Cadre structurel	261

Chapitre 2

Ressources matérielles

1. Infrastructures	265
2. Technologies	267
3. Coût des projets de communication	270
4. Coopération internationale et aide externe	272

Chapitre 3

L'apport de la recherche

1. Evolution et orientations de la recherche sur la communication	277
2. Principales insuffisances	279
3. Tendances et besoins	280

Chapitre 4

Les professionnels de la communication

1. Difficultés d'une définition	283
2. Professionnalisme dans la communication	285
3. Formation des professionnels	287

Chapitre 5

Droits et responsabilités des journalistes

1. Accès à l'information.....	291
2. Protection des journalistes	292
3. Réglementation concernant la profession	295
4. Droits professionnels et intérêt général	298

Chapitre 6

Normes de conduite professionnelle

1. Codes de déontologie	301
2. Conseils de presse et des médias.....	306
3. Droit de réponse et de rectification	309

V. LA COMMUNICATION DEMAIN

A. Conclusions et suggestions

I. *Vers un renforcement de l'indépendance et de l'autodéveloppement*

† Politiques de communication	317
Renforcement des capacités	318
Besoins fondamentaux	319
Questions spécifiques	320

II. *Conséquences sociales et tâches nouvelles*

Intégration de la communication dans le développement	321
Réponse au défi de la technique	322
Renforcement de l'identité culturelle	323
Pour réduire la commercialisation de la communication	323
Accès à l'information technique	324

III. *Normes et intégrité professionnelles*

Responsabilité des journalistes	325
Vers une amélioration des reportages internationaux	326
Protection des journalistes	328

IV. *Démocratisation de la communication*

Droits de l'homme	329
Elimination des obstacles	330
Diversité et choix	331
Intégration et participation	332

V. *Promotion de la coopération internationale*

Partenaires du développement	333
Renforcer l'autodépendance collective	334

Mécanismes internationaux	335
✧ Vers la compréhension internationale	337

B. Questions devant faire l'objet d'études plus approfondies

I. Une interdépendance croissante	339
II. Une coordination améliorée	339
III. Normes et instruments internationaux	340
IV. Rassemblement et diffusion des nouvelles	340
V. Protection des journalistes	340
VI. Une plus grande attention aux zones négligées	341
VII. Un élargissement des ressources financières	341

Appendices

Appendice 1 : Commentaires généraux	345
S. Losev	345
M. Masmoudi	346
G. Garcia Marquez et J. Somavia	347
Appendice 2 : Notes	349
Appendice 3 : Commission internationale d'étude des problèmes de la communication	359

AVANT-PROPOS

par

AMADOU-MAHTAR M'BOW

Directeur général de l'Unesco

La communication est au cœur de toute sociabilité. Partout où les hommes ont été amenés à nouer des relations suivies, la nature des réseaux de communication qui se sont établis entre eux, ainsi que les formes qu'ils ont prises et l'efficacité qu'ils ont atteinte, ont largement déterminé les chances de rapprochement ou d'intégration communautaire, de même que les possibilités de réduire les tensions ou de résoudre les conflits là où ils apparaissaient.

Une communication permanente n'a d'abord pu s'instaurer qu'à l'échelle de collectivités restreintes, de groupes de peuples voisins ou englobés dans un même ensemble politique. Mais de nos jours, grâce à la rapidité des moyens d'information et au réseau de relations, de toutes natures, qui se sont tissées à travers le monde, une telle communication a acquis une dimension organiquement planétaire.

Aucun peuple, désormais, ne peut vivre isolé — si l'on excepte quelques rares groupes d'habitants de zones d'accès particulièrement difficile. Chaque nation fait maintenant partie de la réalité quotidienne de toutes les autres. A défaut d'une conscience réelle de sa solidarité, le monde connaît une interdépendance qui ne cesse de s'accroître.

Mais cette interdépendance s'accompagne de nombreux déséquilibres et engendre parfois des inégalités graves ; d'où les malentendus et les multiples foyers de tension qui s'attisent les uns les autres.

Certes les tendances dominatrices et les conflits d'intérêts qui en découlent ne peuvent disparaître du seul fait de l'élargissement des possibilités de communiquer, mais ces dernières peuvent contribuer à les atténuer, en rendant chaque homme plus sensible aux problèmes et aux aspirations des autres, chaque nation plus consciente des dangers qui guettent l'ensemble de la communauté mondiale.

Dès lors, l'importance de communiquer apparaît comme primordiale. Et grâce au prodigieux essor des sciences et des techniques, les moyens existent désormais de répondre à cette nécessité. La communication de masse à l'ère des satellites offre à tous les peuples la possibilité de vivre simultanément les mêmes événements, d'échanger des informations continues, de mieux se comprendre les uns les autres au-delà de leurs spécificités, de s'apprécier au travers de leurs différences.

Dans le même temps, ces moyens sont en train de transformer les données de la communication sociale à l'intérieur de chaque nation, instaurant de nouveaux réseaux d'échanges, bouleversant les conditions de transmission des connaissances, ouvrant de multiples possibilités de généraliser l'éducation scolaire et extra-scolaire, de populariser la culture, de promouvoir le savoir et le savoir-faire. Ils créent des conditions permettant l'enrichissement continu de chacun et la participation des populations de toutes les nations à leur propre progrès, ainsi que l'élargissement de leur horizon aux dimensions de la communauté internationale.

Il n'est dès lors pas utopique de penser qu'éprouvant, de plus en plus, l'imbrication de leurs destins respectifs, les peuples veulent dorénavant tisser entre eux les liens d'une solidarité croissante et instaurer de proche en proche des rapports de respect et de coopération mutuels.

Mais ce ne sont là que certaines des virtualités d'une époque où peut naître le meilleur comme le pire. Ces virtualités ne se réaliseront que dans la mesure où l'on résistera à la tentation de mettre les moyens de la communication de masse au service d'intérêts étroits, d'en faire de nouveaux instruments de pouvoir, justifiant les atteintes à la dignité humaine et aggravant les inégalités qui existent déjà entre les nations et à l'intérieur de chacune d'elles. Dans la mesure, aussi, où l'on s'efforcera d'empêcher que les tendances à la concentration des grands moyens d'information ne réduisent de plus en plus le champ de la communication interpersonnelle et ne finissent par détruire la multiplicité des canaux traditionnels ou modernes, par lesquels chaque individu peut exercer son droit à la liberté d'expression.

Les moyens d'information peuvent contribuer à faire partout respecter la personne humaine à travers ses multiples différences, et à faire prévaloir les aspirations communes à tous les peuples sur les égoïsmes nationaux ; ils peuvent de même faciliter l'établissement d'un dialogue permanent entre les communautés, entre les cultures, entre les individus, afin de promouvoir l'égalité des chances et la réciprocité des échanges. Cela suppose, d'abord, que l'information soit libre dans tous les domaines. Mais cette liberté, nous ne cesserons d'y insister, ne peut être effective, que dans la mesure où elle devient une réalité pour tous.

C'est à l'établissement de telles conditions que se voue l'Unesco, depuis sa fondation, en vertu de son Acte Constitutif qui lui enjoint d'assurer « la libre

poursuite de la vérité objective et le libre échange des idées et des connaissances » [...] et pour ce faire, « de développer et de multiplier les relations entre les peuples ».

'Mais c'est surtout au cours des deux dernières décennies, avec l'importance croissante que les moyens de communication de masse ont acquise dans la vie des sociétés modernes et avec la prise de conscience du rôle qu'ils sont appelés à jouer, notamment dans le développement des jeunes nations, que l'Organisation a été amenée à approfondir sa réflexion en la matière et à renforcer son action. Elle a ainsi activement contribué à mettre en évidence la nécessité d'une circulation plus équilibrée de l'information, à l'échelle mondiale comme à l'intérieur de chaque société.

C'est dans cette perspective que la dix-neuvième session de la Conférence générale, réunie à Nairobi en 1976, m'a chargé de procéder à un examen de l'ensemble des problèmes de la communication dans la société contemporaine, à la lumière des progrès technologiques et de l'évolution récente des relations mondiales dans toute leur complexité et leur ampleur. Il m'est alors apparu utile, pour entreprendre cette tâche, de créer un groupe de travail et de réflexion composé de personnalités d'origines diverses et de haute compétence. C'est ainsi que j'ai constitué la Commission internationale pour l'étude des problèmes de la communication, placée sous la présidence de M. Sean MacBride et composée des personnalités suivantes :

Elie Abel (Etats-Unis d'Amérique) ; Hubert Beuve-Méry (France) ; Elebe Ma Ekonzo (Zaïre) ; Gabriel Garcia Marquez (Colombie) ; Sergei Losev (URSS) ; Mochtar Lubis (Indonésie) ; Mustapha Masmoudi (Tunisie) ; Michio Nagai (Japon) ; Fred Isaac Akporuaro Omu (Nigéria) ; Bogdan Osolnik (Yougoslavie) ; Gamal el-Oteifi (Egypte) ; Johannes Pieter Pronk (Pays-Bas) ; Juan Somavia (Chili) ; Boobli George Verghese (Inde) ; Betty Zimmerman (Canada).

Cette Commission, qui a disposé d'une totale liberté intellectuelle et de la plus grande latitude concernant les conditions et les modalités de sa réflexion comme de son action, s'est immédiatement mise à l'œuvre. Malgré le peu de temps dont elle a disposé pour s'acquitter d'une telle tâche, elle est parvenue, en deux années de travail échelonné sur huit sessions — dont la durée d'ensemble a été de deux mois — à rédiger le rapport final que je suis particulièrement heureux de présenter ici.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'en exprimer publiquement ma reconnaissance à M. MacBride et à tous les membres de la Commission qui, venant de toutes les régions et des horizons professionnels et politiques les plus variés, se sont attachés, avec une probité intellectuelle et un esprit de tolérance

qui ne se sont jamais démentis, à mener à bien une œuvre collective portant sur un éventail particulièrement large de questions, et à dégager les conséquences les plus importantes qui en résultent, dans le monde d'aujourd'hui.

Le présent rapport peut donc être considéré comme une première phase de l'effort à accomplir, par la communauté internationale dans son ensemble, en vue de procéder, conformément aux principes énoncés dans la Déclaration sur les organes d'information adoptée à l'unanimité par la vingtième session de la Conférence générale en 1978, à une analyse concrète des défis que nous affrontons et des voies par lesquelles nous pourrions, ensemble, les relever.

Les problèmes que pose la communication au regard de la diversité des sociétés contemporaines ne sont, en effet, pas de ceux qu'une seule étude, aussi riche, aussi complète soit-elle, peut épuiser. Aussi le travail de la Commission devra-t-il être poursuivi et approfondi.

C'est pourquoi ce rapport sera non seulement mis à la disposition des autorités responsables de la communication et des institutions qui s'intéressent, à divers titres, à son développement, mais aussi bien à celle des dirigeants et des chercheurs de toutes les disciplines, des organisations internationales non gouvernementales et intergouvernementales ainsi qu'au public de tous les pays. Il sera d'abord publié dans les langues de travail des instances délibérantes de l'Unesco, à savoir l'anglais, le français, l'espagnol, l'arabe, le russe, le chinois ; mais nous nous efforcerons de favoriser du mieux que nous pourrons sa publication dans d'autres langues.

Il est essentiel de donner à tous les hommes et à toutes les femmes, dans tous les milieux sociaux et culturels, la possibilité de participer à l'effort de réflexion collective qui est ainsi engagé. Car il faut que s'épanouissent les idées neuves et que se multiplient les initiatives, pour secouer les forces d'inertie ; et qu'avec l'avènement d'un nouvel ordre mondial de la communication, chaque peuple puisse apprendre auprès des autres, tout en leur faisant connaître la façon dont il appréhende sa propre condition et la vision qu'il a des affaires du monde. Alors l'humanité aura franchi un pas décisif dans la voie de la liberté, de la démocratie et de la solidarité.

PRÉFACE

par

SEAN MACBRIDE

Président

La Commission internationale d'étude des problèmes de la communication a commencé ses travaux en décembre 1977. J'éprouvais alors, au début de notre long voyage dans le monde de la communication, un sentiment d'exaltation mêlée d'inquiétude : exaltation devant la chance qui m'était donnée de présider un groupe de seize personnes venues du monde entier pour étudier un sujet aussi capital pour la paix et l'épanouissement de l'homme ; inquiétude devant l'ampleur du sujet et le caractère crucial des problèmes.

Les circonstances qui ont entouré la création de cette commission n'étaient pas non plus de nature à m'inspirer le moindre optimisme ni la moindre témérité. Je songeais en effet aux difficultés que nous réservait la tâche qui nous avait été confiée et celles aussi que nous aurions à nous mettre d'accord.

Dans les années soixante-dix, les discussions internationales sur les problèmes de la communication en étaient arrivées, sur de nombreux points, après bien des grincements, au stade de l'affrontement direct. Les protestations qu'élevait le Tiers Monde contre le flux envahissant d'informations en provenance des pays industrialisés étaient souvent interprétées comme autant d'atteintes à la libre circulation de l'information. Quant à ceux qui défendaient la liberté de presse, on les accusait d'attenter à la souveraineté nationale. Un vaste débat contradictoire s'était établi sur les diverses conceptions de la valeur de l'information, sur le rôle, les droits et les devoirs des journalistes, et sur la part que les médias pouvaient prendre à la solution des grands problèmes du monde.

La discorde qui régnait au début de nos travaux était telle que j'ai voulu que nous arrivions sans attendre à une analyse équilibrée, non

partisane, objective de la situation actuelle en matière de communication et à un consensus aussi large que possible sur les principaux problèmes.

Un autre de mes grands soucis tenait à l'ampleur de notre tâche : « étudier la totalité des problèmes de communication dans les sociétés modernes ». De tous les documents, et de toutes les études que la Commission a eus sous les yeux, aucun n'avait tenté une analyse aussi ambitieuse. En rédigeant notre rapport, nous n'avons nullement eu la prétention de mettre un point final à cette question ; mais seulement de transcender les problèmes traditionnels et de nous acquitter le mieux possible de cette tâche.

C'est pourquoi notre rapport ne porte pas uniquement sur la collecte et la diffusion de l'information ou sur les médias, bien que nous soyons partis des principaux problèmes qui se posent dans ces domaines. Nous avons voulu nous placer d'emblée dans une perspective plus large, historique, politique et sociologique. Nous avons voulu aussi élargir notre optique et embrasser tous les aspects de la communication considérée dans son contexte socio-économique, culturel et politique. Etant donné en outre que la communication est désormais au cœur de toutes les activités humaines, qu'elles soient sociales, économiques ou politiques à tous les niveaux — communautaire, national et international — je dirais, en paraphrasant H.G. Wells, que l'histoire de l'humanité est de plus en plus une course de vitesse entre la communication et la catastrophe. L'utilisation complète de la communication dans toute sa diversité est vitale si nous voulons que l'humanité soit autre chose qu'une histoire... en d'autres termes si nous voulons assurer un avenir à nos enfants.

Les seize membres de la Commission — largement représentatifs de l'éventail idéologique, politique, économique et géographique du globe — sont parvenus sur les grands problèmes qui jusque-là donnaient lieu à des divergences de vue apparemment irréductibles, à un degré de consensus dont je m'étonne moi-même. Ce qui me paraît surprenant en effet, ce n'est pas que nous soyons arrivés à des conclusions communes mais — et c'est peut-être plus important — que nous ayons réussi à cerner ensemble les problèmes, à les analyser et à esquisser des solutions. Dans les débats qui se poursuivront inévitablement sur les différents aspects de ce nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, actuellement en gestation, notre espoir est que nos travaux seront de quelque utilité.

En ce qui me concerne, et j'ose penser que c'est aussi le sentiment de tous mes collègues de la Commission, j'ai trouvé le plus grand motif d'encouragement dans les sentiments de respect et d'amitié qui se sont établis entre nous. J'espère retrouver cet esprit constructif en particulier lorsque notre rapport sera soumis à l'examen des Etats.

Quand le projet définitif du rapport a été soumis à notre approbation, j'aurais voulu le réécrire entièrement, de la première à la dernière ligne et cette envie, j'en suis sûr, a été partagée par tous mes collègues et les membres du Secrétariat. Notre rapport péchait en effet par un manque d'uniformité dans le style, par une tendance ici et là à la prolixité. Mais, mis à part le fait que le temps nous a manqué pour ce travail de mise en forme, nous avons estimé que, malgré ses imperfections, il réflétait fidèlement et clairement nos idées. Il ne faut pas que le lecteur oublie la grande diversité des courants linguistiques, culturels et philosophiques dont est composée cette vaste mosaïque sur la communication.

Malgré le large consensus auquel nous sommes parvenus sur la plupart des grands problèmes, il est évident que beaucoup de questions se posent encore, que beaucoup de sujets demanderont une étude plus poussée. De nombreuses difficultés nous attendront en particulier lorsqu'il faudra prendre et appliquer des mesures concrètes pour la construction du Nouvel Ordre de l'information, mesures qui devront elles-mêmes être gardées constamment à l'étude. Le sens à donner à cette expression « Nouvel Ordre » avec tout ce qu'elle implique est loin de faire l'unanimité, tout comme des désaccords subsistent sur les moyens de l'instaurer. Mais malgré ces divergences, il n'était pas un membre de la Commission qui ne fût convaincu de la nécessité d'opérer des réformes de structure dans le domaine de la communication et que l'ordre actuel était pour tous inacceptable.

Il n'est évidemment pas possible de faire disparaître d'un coup de baguette magique cette trame complexe que forment les problèmes de la communication. Il faudra procéder pas à pas, s'armer de patience, parcourir un long itinéraire avant de pouvoir mettre en place de nouvelles structures, appliquer de nouvelles méthodes, créer de nouvelles mentalités. Il est plus exact de dire que le « Nouvel Ordre mondial de l'information et de la communication » est un processus plutôt qu'un ensemble de conditions et de pratiques. Les aspects de ce processus se modifieront constamment alors que ses objectifs resteront les mêmes : plus de justice, plus d'équité, plus de réciprocité dans les échanges d'information, moins de dépendance à l'égard des courants de communication, moins de diffusion des messages du haut vers le bas, plus « d'autosuffisance » et d'identité culturelle, plus d'avantages pour l'humanité tout entière.

L'analyse de la Commission et le consensus auquel elle a abouti sur les grands principes directeurs pour l'instauration d'un Nouvel Ordre mondial de l'information et de la communication ont été eux-mêmes le résultat d'un long processus et nous devons beaucoup à cet égard à l'ambassadeur Mustapha Masmoudi et à M. Bogdan Osolnik, non seulement

pour s'être faits les constants défenseurs du « Nouvel Ordre » mais pour en avoir exposé les principaux aspects d'une manière aussi constructive. Nous ne nous sommes cependant pas limités, au cours des huit sessions que nous avons tenues de décembre 1977 à novembre 1979, à procéder entre nous à d'enrichissants échanges de vues, notre souci constant a été de nous ouvrir autant que nous le pouvions vers l'extérieur, d'examiner les questions générales directement avec les spécialistes et d'assurer ainsi à nos travaux une participation nationale, régionale et internationale.

Nous avons commencé par organiser une grande réunion internationale sur des problèmes tels que le contenu de l'information, l'exactitude et l'équilibre dans la présentation des faits et des images, les infrastructures des services d'information, les droits et devoirs des journalistes et des organismes d'information dans la collecte et la diffusion des nouvelles, ainsi que les aspects techniques et économiques de leurs opérations. A cet effet un colloque international sur les infrastructures de la collecte et de la diffusion de l'information, qui s'est tenu en avril 1978 à Stockholm avec l'aide généreuse du gouvernement suédois, a réuni une centaine de représentants d'agences de presse, d'organismes de radiodiffusion, de grands journaux, d'instituts de recherche et d'organisations internationales non gouvernementales d'importance régionale ou mondiale.

En plus des réunions qu'elle a tenues au Siège de l'Unesco à Paris, la Commission s'est réunie quatre fois dans des pays aussi différents que la Suède, la Yougoslavie, l'Inde et le Mexique, ce qui nous a permis de mieux connaître des problèmes culturels et sociaux de nature différente et de nouer aussi des contacts avec des professionnels et des chercheurs portant des jugements différents sur des aspects fondamentaux de la communication dans des sociétés diverses. Des tables rondes ont été organisées sur certains sujets qui étaient d'une importance toute particulière pour notre Commission. Avec des représentants des médias et du gouvernement yougoslaves, nous avons discuté de l'interaction entre la société et les médias : nous avons eu à cette occasion une autre discussion sur la coopération parmi les pays en développement. Nos hôtes indiens ont organisé un large débat sur la relation entre la communication et le développement et nous avons également discuté avec eux de l'impact qu'auraient les futurs progrès de la technique. Nos discussions en Amérique latine avec de nombreux écrivains, professeurs et spécialistes des médias se sont concentrées sur la corrélation entre culture et communication.

Ces consultations directes sur des thèmes centraux ont contribué dans une mesure inestimable à nous éclairer sur les interconnexions qui existent entre les problèmes fondamentaux de la communication ; elles nous

ont conforté en particulier dans l'idée qu'il existe des liens structurels entre ces problèmes et les structures socio-économiques et culturelles, ce qui explique le caractère hautement politique que revêtent finalement et inévitablement les problèmes de la communication et, par voie de conséquence, leur importance primordiale sur la scène nationale et internationale.

Nous avons complété les entretiens de base par la lecture d'une certaine de documents émanant d'experts du monde entier et dans lesquels ceux-ci exposaient certains aspects particuliers de la communication et émettaient une opinion à leur sujet. Ces documents de base ont été particulièrement utiles lorsque nous avons eu à faire une analyse comparée des divers points de vue et nous ont encouragés à regarder d'un œil neuf les problèmes de la communication.

Nos contacts professionnels ont été encore enrichis par les possibilités que nous avons eues, les membres de la Commission, les membres du Secrétariat et moi-même, de participer à plus d'une vingtaine de conférences, de réunions, de séminaires, de groupes de discussion dus à l'initiative d'organisations internationales, d'associations professionnelles internationales, des pays non alignés, des institutions régionales et nationales s'occupant de divers aspects de l'information et de la communication. En outre, des dizaines d'organismes internationaux, régionaux et nationaux — centres de recherche et de documentation, écoles de journalisme, universités, associations professionnelles, etc. — ont collaboré activement à nos travaux en mettant généreusement à notre disposition les résultats de leurs recherches, de la documentation et des commentaires sur le fond des problèmes.

Enfin nous avons pu prendre connaissance des centaines de commentaires de particuliers, d'organismes et de gouvernements sur le rapport intérimaire que nous avons présenté à la Conférence générale de l'Unesco à sa vingtième session en 1978.

Ainsi, tout en traduisant l'image collective que la Commission se fait du monde de la communication, notre rapport se fonde sur un sondage pratiquement mondial d'opinions recueillies auprès de particuliers et d'institutions, sur une masse énorme de documents provenant d'une multitude de sources et représentant la palette la plus large possible de colorations idéologiques, politiques, socio-économiques et culturelles. Après avoir été analysées par chaque membre de la Commission selon son point de vue personnel, ces informations ont été ensuite soumises à un examen collectif au cours de nos débats.

Notre rapport est finalement la quintessence de tout cela : il reflète d'une façon générale l'idée que se font les membres de la Commission

de l'ordre actuel dans le domaine de la communication et comment ils prévoient ce que sera l'ordre futur. Les divergences, quand elles existent, donnent lieu à des commentaires ou à des réserves. Mais étant donné que ce rapport a une base très large et qu'il émane d'un groupe international représentatif, ses analyses, ses conclusions et ses propositions recevront, j'en suis certain, un accueil très favorable auprès de lecteurs animés des mêmes idéaux. C'est cette conviction qui a finalement dissipé mes appréhensions du début. Je suis persuadé que, si les dialogues à venir se déroulent dans le même climat de bonne volonté, il sera possible de créer un nouvel ordre qui sera bénéfique pour l'humanité tout entière.

Partie I

**COMMUNICATION
ET
SOCIÉTÉ**

Chapitre 1

LA DIMENSION HISTORIQUE

La communication soutient et anime la vie. Moteur et expression de l'activité sociale et de la civilisation, elle a conduit l'homme et les peuples de l'instinct à l'inspiration à travers un ensemble de processus et de systèmes d'information, d'impulsion et de contrôle. Source commune où se puisent les idées, elle renforce par l'échange des messages le sentiment d'appartenance à une même communauté. Elle traduit la pensée en acte et reflète toutes les émotions et tous les besoins depuis les gestes les plus simples assurant la continuité de la vie jusqu'aux manifestations suprêmes de la création — ou de la destruction. Intégrant le savoir, l'organisation et le pouvoir, la communication relie chez l'homme la mémoire de ses origines à ses aspirations les plus nobles pour une vie meilleure. Au fur et à mesure de l'évolution, la tâche de la communication s'est faite plus complexe et plus subtile. Elle vise à libérer l'humanité du besoin et de la peur en l'unissant dans un sentiment de commune appartenance et dans un même élan de solidarité et de compréhension. Néanmoins sans changements structurels fondamentaux, la majorité de l'humanité ne bénéficiera pas des progrès de la technologie et de la communication.

1. Un passé encore présent

Richement doué de facultés innées de communication, l'homme est parvenu à s'élever au-dessus des autres espèces grâce à ses capacités d'organisation ainsi qu'à celles qu'il a su déployer pour améliorer, étendre et élargir ces facultés naturelles. Il a pu ainsi influencer sa propre évolution biologique. L'une des premières préoccupations de l'homme a été d'augmenter l'impact, la diversité et l'intelligibilité de ses messages tout en améliorant simultanément son aptitude à les intercepter et à les déchiffrer.

A travers l'histoire, l'être humain a cherché à améliorer sa capacité à recevoir et assimiler l'information sur le milieu environnant et à accroître en même temps la rapidité, la clarté et la diversité de ses propres méthodes de transmission de l'information. Cette évolution lui a permis d'abord de prendre conscience des dangers qui pouvaient être cachés, ensuite de découvrir les possibilités sociales de les affronter en commun.

A partir des codes gestuels vocaux les plus simples inscrits dans sa structure physique, l'être humain a progressivement étendu et diversifié toute une série de moyens non verbaux de transmission des messages : musique et danse, tam-tam, signaux de fumée, dessins et autres formes de symboles graphiques donnant naissance au pictogramme puis à l'idéogramme dont l'importance tient à ce qu'il associe pour la première fois

la représentation d'un objet à une idée abstraite. Mais ce qui a donné toute sa puissance à la communication humaine et ce qui explique la position prééminente de l'homme dans le monde animal, c'est le développement du langage dont l'importance s'explique tant par l'étendue et la profondeur qu'elle offre au contenu de la communication que par la précision et le détail qu'elle fournit à l'expression. Tous ces moyens et procédés de communication ont été employés simultanément. Ils étaient indispensables à la survie des individus au fur et à mesure qu'ils s'organisaient en société de différents types, ce qui supposait des méthodes d'échange d'information entre les personnes et entre les groupes.

Virtuellement, il n'existe pas de limites à la variété et à l'ingéniosité des modes de communication employés par les êtres humains. Formes et contenu de la communication se développent et se différencient continuellement. La multiplication des langues s'explique par le manque de contact entre populations vivant dans des régions éloignées les unes des autres. Elle s'explique mieux encore par le fait que les sociétés possédant des traditions économiques, morales et culturelles distinctes ont trouvé leur expression dans un vocabulaire et des structures linguistiques spécifiques. En même temps, à l'intérieur des communautés elles-mêmes, les distinctions entre classes sociales — en particulier entre une élite dominante et la masse de la population — se reflétaient dans les différences de tournure, de vocabulaire et de la signification prêtée à certains mots comme dans la prononciation. Des millions de personnes parlent aujourd'hui des langues qui ne sont pas comprises par des groupes voisins, même lorsque subsistent des liens politiques, sociaux et économiques étroits et que les populations se sont mélangées. Ainsi et de manière paradoxale, la richesse et la diversité même du langage peut rendre la communication difficile.

Certaines langues ont acquis un statut spécial sous l'influence de chefs religieux, de lettrés ou de conquérants et sont devenus parfois source de pouvoir et de privilège. Une langue parlée par une petite minorité — comme le sanscrit en Inde ou le latin dans l'Europe médiévale — peut devenir l'instrument utilisé pour la transmission du savoir, l'organisation des archives ou les cérémonies religieuses. Une langue introduite par des conquérants transformés en élite dominante et possédante sera utilisée dans le commerce, l'administration et la justice. À l'époque de l'impérialisme, les langues des puissances coloniales sont devenues les langues de l'administration, du droit écrit, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie dans les territoires colonisés, freinant ainsi le développement des langues plus anciennes écartées de ces domaines. À un degré variable, des langues comme l'anglais et le français occupent encore cette position dans certains des pays aujourd'hui indépendants d'Afrique et d'Asie. Cette situation est génératrice de problèmes à l'intérieur de ces états ainsi qu'entre pays voisins — particulièrement en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes — bien qu'ils se soient affranchis de la tutelle de différentes puissances étrangères.

Les mots étant des symboles de l'expérience humaine, les perceptions qui les sous-tendent se sont modifiées dans le temps, face à des situations nouvelles. Au demeurant, toutes les langues sont en perpétuelle évolution, qu'elle soit lente ou rapide. Chacune d'elle doit en effet répondre à des besoins nouveaux nés des progrès de la pensée et du savoir, des techni-

ques productives, des relations sociales et des structures politiques et économiques. Les mots changent ainsi de signification et reçoivent des applications nouvelles. Des termes techniques spécialisés deviennent d'usage courant tandis que se forment de nouveaux mots. A un moment donné une distinction apparaît entre le langage formel et la langue quotidienne familière, de même qu'entre la langue de l'ancienne génération et celle de la plus jeune. Ce processus nous rappelle que le langage n'est pas seulement un corpus du savoir mais un instrument adapté à des entreprises humaines.

L'écriture, la deuxième grande innovation de l'homme, confère la pérennité à la parole. Les lois et les prescriptions pour les rites et pratiques cérémoniels — destinés à assurer et à exprimer la continuité d'une communauté — ont d'abord été transcrits de façon durable sur des tablettes d'argile, des bas-reliefs ou des parchemins. Le développement de l'écriture a permis de préserver les messages porteurs de symboles les plus lourds de sens, garantissant ainsi l'existence permanente de la communauté. Les livres, écrits et copiés à la main, ont une histoire qui remonte à trois millénaires. Par extension, le livre est devenu l'inégalable dépositaire de la pensée et de la connaissance dans la plupart des grandes civilisations des époques classiques. Il y a plus de deux mille ans, les empereurs de Chine entreprirent de rassembler toutes les connaissances — principalement scientifiques et historiques — existant à l'époque dans une série de livres. Ce fut la première encyclopédie. Mais les grandes bibliothèques de l'Antiquité étaient réservées aux savants, laïques ou religieux, et aux administrateurs. Un long délai s'écoula avant que la diffusion des livres ne soit plus limitée à un cercle de privilégiés.

De très bonne heure, la communication en tant que fonction sociale a été subordonnée aux traditions, aux rites, aux règles, et aux tabous propres à une société donnée ou à un secteur de la société. De ce fait, les moyens traditionnels et les codes de la communication ont connu d'innombrables variations d'une civilisation ou d'une culture à une autre. L'étude des sociétés traditionnelles — à la fois celles du passé et celles qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours — montre que la communication traditionnelle a été modelée par l'évolution différente des institutions culturelles, juridiques, morales et religieuses.

Pendant des siècles et même, dans certaines régions, pendant des millénaires, l'immense majorité des habitants de la terre a vécu dans le cadre de la petite unité sociale — tribu ou village — à laquelle ils appartenaient. La communication interpersonnelle y constituait la forme essentielle de la relation sociale. La rare apparition d'étrangers (voyageurs, pèlerins, nomades, soldats) n'était qu'une interruption éphémère dans un ordre coutumier apparemment immuable. Les nouvelles qu'ils apportaient étaient importantes dans la mesure où elles affectaient différents aspects de la vie publique et par conséquent de la vie privée. Ces formes de communication interpersonnelle ont été omniprésentes, permanentes et d'une importance sans égal. Dans le passé, la communication traditionnelle a servi à renforcer les valeurs de camaraderie et d'entraide ainsi qu'à contrebalancer la fragmentation imposée par une autorité lointaine. En tout cas, elle a toujours revêtu une dimension sociale en encourageant le travail, en favorisant l'harmonie du groupe et en le soudant dans la

lutte contre les forces naturelles et dans la prise des décisions collectives. Elle demeure un aspect irremplaçable de la communication humaine.

Peu à peu, la communication s'est institutionnalisée dans les sociétés traditionnelles, comme elle l'a été dans les sociétés ultérieures. La communication interpersonnelle a coexisté avec la communication publique institutionnalisée pour transmettre les normes et les coutumes. Au fur et à mesure que s'institutionnalisait la communication, apparaissaient des catégories professionnelles qui assumaient la fonction de gardiens de la mémoire collective et la responsabilité de la transmission de certains types de messages : griots, bardes, sorciers, chefs de tribus, marchands, chefs de panchayat, administrateurs, danseurs, scribes ou autres. L'institutionnalisation initiale de la communication est intervenue parallèlement au développement de sociétés gagnant en complexité dont elle a favorisé le progrès.

Mais, dans l'espace, la communication était limitée par la lenteur de sa diffusion. La voix humaine n'avait qu'une faible portée, et le message écrit ne voyageait qu'à la vitesse d'un coureur, d'un cheval, d'un oiseau ou d'un navire à voiles. Il est vrai que, malgré cette lenteur, connaissances et idées ont pu s'enraciner très loin de leur point de départ. Les temples hindous de l'Asie du sud-est sont un témoignage frappant de la mobilité des idées et de la circulation de l'information. Les leçons de Bouddha, du Christ et de Mahomet ont été transmises aux extrémités de la terre, à des époques où les voyages étaient lents, difficiles et dangereux. La pensée et les croyances de millions d'êtres ont pu être changées sans l'aide des ondes électromagnétiques. Néanmoins, la nature statique de la plupart des sociétés humaines — même celles dont la culture était très raffinée — n'est pas étrangère à la lenteur des communications aussi bien à l'intérieur de ces sociétés qu'entre elles.

Même à cette époque ancienne, la circulation de l'information reste un phénomène inséparable de toute société organisée qui se manifeste dans de nombreuses sphères de la vie sociale. Sans la diffusion de l'information, il serait difficile d'imaginer comment les progrès de l'administration, du commerce, de l'éducation ou l'expansion économique et militaire auraient pu se réaliser. Pourtant, les nouvelles qui parvenaient demeuraient restreintes dans leur portée, hasardeuses quant à leur source et à leur public, et destinées particulièrement à renforcer la tradition, donc l'autorité, à encourager la passivité et le fatalisme, à consacrer l'ordre établi — le pouvoir du prince ou de Dieu ou plus souvent encore celui du Prince revêtu de la sanction divine. La communication revêtait ainsi à l'intérieur des sociétés et entre chacune d'elles une importance réelle pour la diffusion des grandes idées, les relations entre les autorités et la majorité de la population ainsi que pour la conservation et la stabilisation des sociétés.

Ce bref aperçu rétrospectif n'est pas un exercice gratuit. Il cherche à montrer que les inconvénients autant que les avantages de la communication moderne trouvent leurs racines dans un passé lointain mais encore vivant aujourd'hui parmi nous, qu'il s'agisse des moyens de communication encore utilisés dans les différentes parties du monde ou de l'héritage social qui est à la fois le résultat et la cause de l'évolution de la communication. Les formes traditionnelles de communication peuvent non seulement être encore utiles en elles-mêmes à certaines conditions, mais elles

peuvent aussi servir de correctif aux déformations de la communication moderne. Mieux appréhender les voies par lesquelles la communication s'est développée, les formes qu'elle a revêtues dans le passé, les objectifs qu'elle poursuit et les moyens dont elle dispose peut ouvrir des perspectives pour l'avenir. Il est aussi possible, au début même de cette étude, d'identifier les questions qui reviendront sans cesse dans notre rapport. Ces questions portent sur : (a) le pouvoir dévolu à ceux qui contrôlent et dirigent la communication ; (b) l'influence de la communication sur les hypothèses sociales et par conséquent sur l'action sociale ; (c) les inégalités entre les différents groupes ou classes à l'intérieur de chaque société ; (d) la domination qui a été conférée par la colonisation ou au moins par les avantages découlant d'un processus de développement plus rapide et plus précoce. Confrontés à ces problèmes, nous pouvons les insérer dans une perspective plus positive et plus encourageante. Il est possible d'envisager (a) la diffusion du pouvoir à travers un élargissement de l'accès et de la participation dans le processus de communication ; (b) les avantages de la communication lorsqu'elle est utilisée comme un instrument d'éducation et de socialisation ; (c) la réduction des inégalités par la démocratisation ; (d) l'abolition des vestiges de la domination au fur et à mesure qu'une libération nationale authentique se transforme en réalité.

2. Les racines du présent

On fait généralement coïncider l'âge moderne de la communication avec l'invention de l'imprimerie. Cette hypothèse est légitime sous deux réserves : en premier lieu, il ne faut pas oublier que la technique de reproduction multiple par l'imprimerie des images et des écrits gravés au préalable dans la pierre ou le bois est apparu pour la première fois il y a près de vingt-cinq siècles. En second lieu, l'effet de cette invention a favorisé davantage à un stade initial la multiplication des connaissances et des idées (à travers les livres) que le développement de l'information de masse qui ne devait apparaître que tardivement.

Dans des civilisations comme celles de la Chine, de l'Inde, de l'Égypte et du monde gréco-latin, le livre est devenu l'irremplaçable dépositaire de la pensée et du savoir. Il fournissait les moyens de rassembler une grande quantité d'information sous un faible volume et dans une forme durable. Le premier progrès important dans la production du livre a été l'invention du papier qui a remplacé le papyrus et le parchemin, plus anciens. Le papier a été utilisé pour la première fois en Chine au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, dans les pays arabes au VIII^e et en Europe au XIV^e siècle. Composés de pages reliées et non de rouleaux, les livres de papier étaient faciles à utiliser comme ouvrages de référence. La technique de reproduction des images et des écrits gravés dans la pierre ou le bois remonte au VI^e siècle avant notre ère. L'étape suivante, décisive, a été l'invention de l'imprimerie dont la technique, apparue en Chine au IX^e siècle, s'est développée en Europe au XV^e. Il était désormais possible de produire de nombreuses copies d'un même livre, sans recourir à un copiste travaillant laborieusement à la main. Certains livres célèbres faisaient partie du bagage commun de tous ceux qui avaient atteint un certain niveau d'instruction et leur existence même incitait à la lecture. Déjà, au XVI^e siècle,

une partie notable de la population, au moins dans les villes, savait lire et écrire.

Ces changements ne sont pas intervenus sans que des combats d'arrière-garde aient été menés par les gardiens des doctrines religieuses ou politiques. La liberté de pensée et la liberté d'expression qui l'accompagne ont de tout temps fait l'objet d'affrontements entre l'autorité de quelque nature qu'elle soit et les esprits indépendants. C'est ainsi qu'un débat s'est engagé sur les limites possibles de la liberté dans l'Inde d'Asoka. Des sectes juives dissidentes se sont réfugiées dans des cavernes pour y cacher leurs manuscrits. A Athènes, Socrate a été condamné à mort pour avoir « corrompu la jeunesse ». Cet affrontement s'est accentué avec l'apparition de l'imprimerie qui rendait possible la diffusion des « pensées dangereuses » bien au-delà de la zone d'influence immédiate de ceux qui les avaient conçues. Le progrès technique en tant que tel a été souvent considéré comme une menace. Les presses d'imprimerie étaient généralement soumises à un régime d'autorisation, souvent interdites, parfois même détruites. La pensée novatrice en philosophie ou dans les sciences de la nature était assimilée à l'impiété ou condamnée comme hérétique. On ne peut évoquer les noms de ceux que l'on révère maintenant comme des pionniers de la science ou de la pensée sans se souvenir que beaucoup d'entre eux ont été interdits de publication, chassés de leurs universités, sommés d'abjurer leur idées sous peine de mort ou de torture, emprisonnés ou même mis à mort. L'obscurantisme de l'Europe médiévale a longtemps érigé des barrières efficaces contre les découvertes intellectuelles qui étaient apparues auparavant dans le monde arabe ou persan. Quand vint l'imprimerie et la diffusion générale des livres, les édits de l'autorité furent impuissants à refouler le courant et la porte s'ouvrit aux transformations qui conduisirent à la Renaissance et à la Réforme.

Au XVII^e siècle après les livres, apparaissent les pamphlets, puis les journaux. Certains des premiers journaux rassemblaient et diffusaient des informations sur le commerce, les matières premières disponibles, les mouvements de navires et d'autres sujets analogues ; les services qu'ils rendaient étaient nécessaires au système capitaliste naissant. D'autres offraient la primeur d'indiscrétions ou de scandales accompagnés de commentaires satiriques sur la vie sociale et politique. D'autres encore cherchaient à mobiliser l'opinion autour d'une cause populaire ou démocratique. On peut ainsi trouver l'origine des types de journalisme que nous connaissons aujourd'hui : presse d'affaires, presse à sensation, presse d'opinion ou presse militante. Mais chaque fois qu'intervenait une situation de conflit politique — en particulier sous la forme d'un défi au pouvoir en place — la presse jouait le rôle de porte-parole de l'opinion populaire. Ainsi, le pamphlet de Tom Paine, *Common Sense*, visait à soutenir moralement la révolte des colonies américaines contre la domination britannique. En Amérique latine, également, le contenu et la responsabilité d'une partie de la presse ont été étroitement associés au combat contre la domination espagnole qui devait mener à l'indépendance. Ce lien historique demeure perceptible encore aujourd'hui à la fois dans le contenu de la presse et dans la conception que les informateurs se font de leurs responsabilités sociales et politiques dans cette région du monde.

Les journaux de cette période adoptaient un ton nettement personnel ; les lecteurs connaissaient le rédacteur, le chroniqueur et l'éditeur (qui étaient souvent une seule et même personne). Une publication écrite du commencement à la fin par un seul auteur, que l'on connaissait, pouvait exercer une influence extraordinaire. Informateurs avertis ou piquants échetiers, légistes ou architectes de sociétés futures, censeurs virulents des mœurs du temps et des vices des puissants, ou ennemis de la superstition ou du clergé, ces journalistes étaient, pour la plupart, courageux et sincèrement dévoués au bien public. Ils manquaient certainement de respect pour l'autorité, et leurs activités agaçaient — ou même menaçaient — le pouvoir. Les gouvernements se défendaient avec des saisies, des interdictions, des poursuites aux termes de lois restrictives, et parfois l'emprisonnement des éditeurs.

En Angleterre, aux Etats-Unis et dans la France révolutionnaire, la bataille pour la liberté de la presse a été gagnée, dans le principe, à la fin du XVIII^e siècle, bien que des tentatives pour la limiter et la restreindre se soient poursuivies longtemps après et se poursuivent même encore aujourd'hui. Il vaut la peine de regarder de plus près les circonstances historiques dans lesquelles cette notion de la liberté de la presse est apparue. Face à une autorité qui prétendait assujettir à son contrôle, par la censure préalable ou d'autres procédés, la principale technique de diffusion de la pensée — l'imprimerie — les contestataires revendiquaient la libre utilisation de la presse à imprimer et la libre diffusion de ses produits. Ainsi s'affirme, dès l'origine, la dimension politique de la communication puisqu'il s'agit d'ôter au pouvoir un de ses moyens d'action. S'assurer la possession de cette technique cruciale revenait à dépouiller l'autorité de son monopole d'influence.

La revendication essentielle résidait dans l'expression et la diffusion des « pensées et des opinions », selon la formule de la Déclaration des droits de l'homme, proclamée en France en 1789. La liberté qui est en cause, c'est essentiellement celle qui est revendiquée pour les idées, ceux qui les créent et ceux qui les propagent. Liberté élitiste par conséquent qui permet une communication descendante des leaders de la politique et de la pensée vers le public, mais liberté qui sert pourtant la masse de ceux qui peuvent accéder à l'imprimé. En proposant à chacun un éventail idéologique, elle permet l'exercice individuel de l'esprit critique et les choix personnels. A un autre point de vue, cette liberté n'est pas, en cette première période, réservée aux seuls nantis. Le caractère artisanal du matériel d'imprimerie en permet l'emploi même à des utilisateurs peu fortunés ainsi qu'en témoigne la prolifération des libelles ou feuilles publiques et des manifestes publiés à cette époque. De telle sorte qu'en cet état de la technique, c'est contre les régimes autoritaires, conscients des dangers auxquels les exposait la libre diffusion des opinions et des idées non orthodoxes que se poursuivra le combat pour la liberté de la presse.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, les pays soumis à une règle autoritaire, comme la Russie tsariste, ignoraient la liberté de la presse. Une véritable liberté de la presse n'existait pas non plus dans les vastes régions d'Asie et d'Afrique réduites au statut colonial. Les quelques journaux paraissant dans les pays assujettis étaient aux mains et aux ordres d'Européens ; ils répondaient aux besoins d'information et exprimaient les idées

de la communauté au pouvoir. Progressivement, des journaux appartenant à des africains et à des asiatiques sont apparus et ont joué un rôle dans la lutte pour la conquête des droits démocratiques et la libération nationale. Ils ont été soumis à toutes sortes de mesures répressives, et souvent saisis ou interdits pendant les périodes d'agitation. En outre, le pouvoir colonial a exercé une forte influence sur les structures de la communication évidemment calquées sur celles des pays européens. Ces influences ne sont pas disparues du jour au lendemain, même après l'indépendance politique ; le pouvoir de l'ancienne métropole, utilisant son influence économique et culturelle dans une situation de néo-colonialisme, était à même de contrôler plus ou moins les voies de la communication.

Malgré tous les handicaps, les journaux d'opinions nationalistes, radicales ou révolutionnaires ont pourtant exercé une influence, servant de porte-parole aux mouvements socialistes dans le monde capitaliste, à l'opposition démocratique aux régimes autocratiques comme à la révolte qui se répandait contre le colonialisme. *Il Risorgimento* de Cavour, *Iskra* de Lénine, *Harijan* de Gandhi, sont, parmi beaucoup d'autres, des exemples de journaux qui ont été à la tête d'une révolution des idées, ou qui ont aidé à faire tomber les plus solides structures du pouvoir, en éveillant et en mobilisant des millions d'hommes qui étaient jusqu'alors demeurés passifs. Le journalisme d'alors était plus une mission qu'une profession. Non seulement ces journaux circulaient de main en main, mais ils étaient lus aussi à haute voix aux illettrés par ceux qui savaient lire, de sorte que leur influence dépassait de très loin leur tirage.

Dans les pays les plus riches, les journaux étaient maintenant produits en un nombre d'exemplaires assez grand pour qu'on puisse parler de presse de masse. Les progrès de l'instruction se répandant dans toutes les classes de la société, il était normal de savoir lire. Les acheteurs de journaux pouvaient être de plus en plus nombreux, à la fois parce que les salaires avaient augmenté et parce que les journaux étaient moins chers. Beaucoup d'autres facteurs favorisaient aussi la presse de masse : l'adoption de techniques d'imprimerie à grand tirage, l'expédition par chemin de fer, le soutien financier de la publicité, enfin et surtout, la diffusion croissante de nouvelles fraîches grâce au télégraphe.

Une bonne partie des nouvelles étaient transmises par les agences de presse, qui se développèrent rapidement au début du XIX^e siècle et étendirent leurs opérations à l'échelle internationale. Le travail de pionnier qu'elles ont effectué a suscité l'apparition de la presse de masse avant d'en renforcer le développement. Ces agences ont grandement favorisé l'ouverture de voies commerciales nouvelles, et ont contribué à réduire les dimensions du monde. En même temps, puisque c'était l'époque de l'apogée du colonialisme, elles contribuaient à soutenir l'ordre politique et économique existant, et à étendre les intérêts politiques et commerciaux des puissances métropolitaines.

Avec le développement de la presse de masse, l'influence qu'elle exerce s'entremêle au changement des structures et des processus sociaux. Ainsi se trouve révolue l'époque où la majorité de la population était exclue de la vie politique du fait même de son ignorance. La classe ouvrière, dans les villes industrielles à forte densité de population ou même dans les villages, devenait mieux informée qu'elle ne l'avait jamais été

auparavant et pouvait désormais se former une opinion sur les questions controversées. L'opinion publique, telle qu'on la conçoit aujourd'hui, devenait une réalité. La presse, surnommée le quatrième pouvoir, allait se tailler une place en tant que partie intégrante de l'Etat constitutionnel moderne, dans lequel l'élection décidait du changement et non plus les manœuvres d'une camarilla ou les caprices d'un monarque. De plus, les journaux étaient maintenant assez forts pour défier la pression des autorités ; l'idée qu'ils avaient le droit et même le devoir de maintenir leur indépendance devenait généralement acceptée¹. Pourtant cette indépendance vis-à-vis des gouvernements, si elle conférait à la presse un pouvoir, n'est pas toujours accompagnée d'une égale indépendance vis-à-vis des intérêts privés qui la contrôlent.

Mais dans ce nouveau contexte un fossé allait se creuser entre, d'une part, les journaux « sérieux » ou « de qualité », lus surtout par les gens instruits et exerçant une influence sans rapport avec leur tirage, et d'autre part, les journaux « populaires », qui s'attachaient davantage aux crimes, scandales et événements sensationnels, plutôt qu'aux événements politiques et sociaux. Les propriétaires cherchaient, pour la plupart, à gagner de l'argent en augmentant le nombre des lecteurs, dont ils n'estimaient guère l'intelligence ni les intérêts.

Le socialisme, en tant que système politico-économique institué dans de nombreux pays au cours du XX^e siècle, a changé à des degrés variables le caractère et les objectifs de la presse. Cette évolution a permis non seulement d'élargir la diffusion à la masse de la population mais également de donner naissance à une presse de masse sans objectifs commerciaux. Elle a conduit également à concevoir une information dont les buts essentiels visent à éduquer et à mobiliser l'opinion et à obtenir son appui vis-à-vis des objectifs politiques et gouvernementaux tels qu'ils sont définis par le pouvoir plutôt qu'à répandre une information variée et des points de vue divergents et à favoriser l'apparition d'un public indépendant et critique.

Mais avant que la presse de masse n'atteigne son apogée, un autre phénomène important allait intervenir avec la naissance et le développement des moyens de communication découlant des applications de l'électricité — télégraphe, téléphone, cinéma, radio. Bénéficiant de l'existence d'infrastructures déjà établies, les nouvelles techniques sont entrées directement et plus rapidement que la presse dans l'ère industrielle de la communication et de la consommation de masse. La croissance de ces techniques a coïncidé avec de vastes changements politiques et économiques, à la fois à l'intérieur de nombreux pays et à l'échelle mondiale.

1. Cette doctrine a été formulée par John Delane, rédacteur en chef du *Times*, qui écrivait en 1852 : « Nous ne pouvons admettre que l'objectif d'un journal soit de partager les tâches de l'homme d'Etat et qu'il soit assujéti aux mêmes limitations, aux mêmes obligations et aux mêmes responsabilités que les ministres de la Couronne. Le but et les obligations des deux pouvoirs sont constamment distincts, généralement indépendants, quelquefois diamétralement opposés. La dignité et la liberté de la presse sont mises en cause dès lors qu'elle accepte une position subalterne. Pour accomplir ses fonctions avec une entière indépendance, et par conséquent pour le bien suprême du public, la presse ne peut entrer dans aucune alliance étroite ou contraignante avec les hommes politiques de l'heure. »

Ce bref retour en arrière montre comment la communication écrite s'est étendue de la minorité à la majorité. On a vu la presse se départir de ses origines élitistes pour adopter un style démocratique, à la portée de ceux qu'elle veut atteindre. On a vu aussi dans les pays où apparaît la presse de masse la prédominance croissante de structures et d'attitudes commerciales. Mais le rythme de tous ces changements a entraîné des disparités à la fois entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. Il tend également à accroître la diversité et le pluralisme des modèles de communication à la fois à différents niveaux de développement et au sein de pays appartenant à différents systèmes socio-politiques. Nous pouvons aussi conclure qu'une telle évolution — dans laquelle s'inscrivent les racines du présent — mérite d'être soigneusement observée, étudiée et approfondie pour stimuler l'action aux niveaux national et international.

3. Un avenir déjà commencé

L'époque moderne a vu un développement accéléré des nouvelles ressources et techniques de la communication particulièrement en ce qui concerne la transmission et la réception des signaux et des messages. D'une découverte à l'autre, le rythme s'accélère. Le phonographe est inventé par Edison au début de la seconde partie du XIX^e siècle. Le télégraphe électrique est inventé vers 1840 par Sir Charles Wheatstone et Samuel Morse. Le premier message public par télégraphe est transmis en 1844. En 1876 Bell envoie le premier message téléphonique par fil. Vers 1895, Marconi et Popoff réussissent indépendamment l'un de l'autre à transmettre et à recevoir des messages sans fil. En 1906, Fessenden transmet la voix humaine par radio. En 1839, Daguerre imaginait un procédé pratique de photographie. Le premier film est projeté en 1894. Dès 1904, les premières photographies sont transmises par appareil phototélégraphique (Bélinogramme) tandis que la première image télévisée est présentée en 1923. Les premiers réseaux de radiodiffusion sont installés dans les années 1920, la télévision apparaît dans les années 1930 et la diffusion régulière de la télévision en couleurs commence en 1954. La communication intercontinentale rapide remonte à l'installation du premier câble sous-marin entre l'Amérique et l'Europe en 1957. Les premiers réseaux télégraphiques et téléphoniques intercontinentaux fonctionnent régulièrement dès 1920, tandis que le télétype devient opérationnel au début des années 1930. Enfin, Early Bird, le premier satellite commercial de communication est lancé en 1962.

Avec l'invention de la radio dans la première décennie du XX^e siècle, surgit un moyen de communication qui ne dépend plus — comme dans le cas de la presse — de l'imprimerie et des transports de surface, et qui est même à la portée d'un public illettré. Les dirigeants nationaux, particulièrement en temps de crise, ont vite découvert qu'il valait mieux s'adresser directement à la population qu'attendre que leurs discours soient reproduits dans la presse. Initialement, la radio a surtout été un moyen de distraction ; en particulier, elle a suscité un nouveau et vaste public pour la musique et le théâtre. Mais dès 1930, les nouvelles radiodiffusées avaient pris de l'importance et donné naissance à une nouvelle branche du journalisme.

La télévision, retardée par la deuxième guerre mondiale, est entrée dans la vie des pays développés à la charnière des années 1940 et 1950. Comme la radio, elle a conquis son public en offrant surtout des distractions sous une forme pratique et bon marché. Les actualités télévisées devaient vite cependant exercer une grande influence en permettant aux spectateurs d'assister aux événements au moment où ils se produisent tandis que les programmes documentaires (films ou bandes vidéo) modèlaient la perception populaire de la réalité, y compris celle des pays lointains. Les perfectionnements de définition, l'apparition de la télévision en couleurs et l'invention de la video-cassette au cours des vingt dernières années ont augmenté la vigueur de cette perception et élargi l'utilisation de ce grand moyen d'information.

Les 150 dernières années ont vu se produire d'énormes changements dans les facilités techniques de communication. Les quinze années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement fécondes à cet égard. Deux grands systèmes internationaux de satellite, Intelsat et Interspoutnik ont été respectivement mis en place en 1965 et 1971. La technologie de l'espace qui a rendu possible l'atterrissage sur la lune dès 1969 et plus récemment sur Vénus et sur Mars, de véhicules spatiaux habités ou non habités ouvrent de nouvelles possibilités de développement de la communication. Le premier satellite de communication et de télévision placé en orbite géostationnaire et relié à un réseau de stations au sol peu coûteuses et d'émetteurs de faible puissance a été lancé au Canada en 1973. L'année suivante, les Etats-Unis ont lancé Westar 1 qui peut retransmettre huit millions de mots par seconde et possède la capacité de relayer le son, l'image en facsimilé et les données. En 1977, une nouvelle forme de réseau de satellite est créée : à la différence des systèmes existants, elle transmet la voix, le facsimilé et les données directement à l'utilisateur sans passer par les lignes téléphoniques. Des techniques de transmission tout à fait distinctes ont été inventées : en 1970, un laser à arséniure de gallium qui permet de transmettre de nombreux programmes de télévision par l'intermédiaire d'une fibre de l'épaisseur d'un cheveu a été testé. En 1976, des câbles en fibre optique pour le téléphone et la télévision ont été également expérimentés. En même temps, un réseau de fibres optiques contrôlé par ordinateur et capable d'acheminer les informations vidéo à partir et vers n'importe quel lieu d'habitation individuelle a été conçu au Japon. Dans un autre domaine, la video-cassette a été inventée en 1969, la cassette audiovisuelle a été commercialisée dès 1971 et un premier système de video-disque était présenté aux consommateurs en 1979. La fabrication de machines pour la transmission en facsimilé de petits calculateurs électroniques et particulièrement d'une variété de micro-processeurs a constitué au cours des dix dernières années un apport essentiel pour la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion des données.

Les progrès de cette science nouvelle qu'est devenue l'informatique augmentent immensément l'information disponible à ceux qui ont accès aux technologies d'aujourd'hui. Les ordinateurs et les banques de données permettent de réunir, de stocker et de transmettre des millions d'éléments d'information, l'invention des « puces » de silicium réduisant l'espace nécessaire à des proportions minuscules. Les codes binaires de transmission ont créé un nouveau langage, qui pratiquement élimine les

délais. Ces découvertes ont multiplié à un degré inconcevable dans le passé les ressources disponibles non seulement pour l'information et les distractions mais aussi pour la science, la médecine, toutes les branches de la vie culturelle et professionnelle et l'organisation sociale en général.

L'emploi de ces nouvelles technologies, s'il est concentré principalement dans un petit nombre de pays industrialisés marque une ère nouvelle de la communication. La distance a cessé d'être un obstacle et un système universel de communication reliant chaque point de la planète à tous les autres est devenu possible, pourvu que se manifeste dans ce sens une volonté collective. Ce matériel initialement encombrant et coûteux est devenu moins cher. Il est par nature extrêmement flexible. Les communications électroniques, longtemps réservées aux communications entre individus, sont de plus en plus utilisées pour la communication collective. Inversement, on peut envisager désormais, au lieu de systèmes globaux, un ensemble de réseaux de communication intégrant des unités autonomes ou semi-autonomes décentralisées. Rien n'empêche de diversifier, de localiser et d'individualiser le contenu des messages autant qu'il est nécessaire. Des techniques nouvelles existent qui permettent de multiplier les centres d'information et de favoriser les échanges inter-individuels. L'informatisation ou la télématique et l'établissement de liaisons ou de relais entre deux satellites ou davantage ouvriront probablement des possibilités quasi illimitées d'intégration systématique. Néanmoins, avec les structures sociales actuelles, les pauvres et les groupes marginaux — qui représentent dans de nombreuses sociétés une large fraction de la population — ne participeront pas avant longtemps à « cette nouvelle ère ». Pour eux, satisfaire à leurs besoins fondamentaux et améliorer leurs conditions de vie demeureront les problèmes essentiels plutôt que de résoudre les questions liées au système de communication global.

L'importance et l'originalité de cette évolution ne résident pas seulement dans la facilité de transmission et l'étendue des zones couvertes mais davantage dans la transformation de la nature du langage de la communication humaine. Tandis que l'homme passait de la collecte et de la chasse à l'agriculture, il ajoutait à son système de communication en phase directe avec le milieu un système analogique. A l'âge industriel, il a appris à traiter l'information alphanumérique et à maîtriser les systèmes de communication. Il entre maintenant dans une ère totalement nouvelle, de plus en plus dominée par l'informatique où le besoin apparaît de convertir rapidement les techniques analogiques actuelles en diverses formes de langage binaire. Cela ne veut pas dire que les langages analogiques soient condamnés à disparaître pas plus que nous n'avons perdu la capacité de communiquer naturellement. La communication est essentiellement une faculté cumulative, chaque nouveau langage s'ajoutant aux précédents sans les effacer.

Beaucoup de changements devront intervenir, à la fois au niveau national et international avant que la majorité des pays en développement puissent bénéficier de tous ces progrès techniques qui resteront pour eux largement théoriques. En fait, ces progrès pourraient, à certaines conditions, ou plutôt, si certaines conditions étaient remplies, apporter des avantages décisifs aux individus et aux collectivités du monde entier dans

les pays en développement comme dans les pays développés. Pourtant, à l'heure actuelle ils ne bénéficient qu'à un petit nombre de pays et à un petit nombre de gens à l'intérieur de chaque pays. Les quelques pays dans lesquels ces découvertes ont été faites possèdent encore un avantage énorme sur ceux dont le développement continue de suivre un chemin malaisé, ralenti par une pauvreté qui ne permet pas la mise en place des infrastructures nécessaires. S'il est vrai que l'information et la communication deviennent aujourd'hui — plus qu'elles ne l'ont jamais été auparavant — sources de création de la richesse, le système responsable des écarts existants et l'inégalité dans ce domaine risquent d'élargir encore le fossé qui sépare les riches des pauvres.

Les développements à cet égard ne dépendent pas seulement des découvertes techniques mais d'une prise de conscience des possibilités et des besoins en termes sociaux, politiques, économiques, culturels ou spirituels. L'écart se creuse entre les minorités qui contrôlent la communication et le public exposé à son impact. En même temps, la société et l'état interfèrent de plus en plus et les organismes gouvernementaux comme les moyens de grande information envahissent le domaine jusqu'alors réservé à la vie privée. Les besoins de contacts, et d'échanges, de connaissances et d'idées, à l'intérieur des pays et entre eux deviennent toujours plus impérieux; le risque existe pourtant que la possession de grandes ressources techniques ne confère le pouvoir d'imposer ses idées aux autres. Dans les nations en développement, la communication a été une arme dans la lutte pour l'indépendance puis dans les efforts visant à transformer les structures sociales et tenter de résoudre les problèmes économiques. Nombreux sont ceux qui aspirent autant à l'autonomie culturelle qu'à l'indépendance politique et que déçoit le fonctionnement des systèmes de communication. Ils veulent développer l'accès aux médias pour les individus et pour les collectivités. Mais les intérêts établis et diverses formes d'oppression étouffent de telles aspirations. Cette situation complexe a, dans de nombreux cas, provoqué une attitude de rejet et de critique — rejet des moyens de grande information par les individus, mécontentement à propos du fonctionnement des systèmes d'information au niveau de la communauté et de la nation et protestations contre l'influence de la domination extérieure.

Dans le domaine de la communication, le problème d'aujourd'hui et de l'avenir proche est d'utiliser les possibilités qui existent en principe mais qui sont encore refusées à la majorité de la population du monde. Les secteurs productifs de la société dépendront toujours davantage d'une organisation du travail intelligemment programmé, de la compréhension et de l'expérience et de l'utilisation de l'information là et quand elle est nécessaire. Si la pénurie des denrées alimentaires, de l'énergie et des nombreuses matières premières est un sujet de grande inquiétude, les ressources de la communication s'accroissent constamment; à la rareté caractérisant toute l'histoire précédente, succède l'abondance. Le monde des années 1980 et au-delà sera celui des chances à saisir. Pourtant la vie de millions d'hommes, particulièrement dans le monde en développement, demeure fondée encore sur un travail dur et peu productif; c'est une vie de subsistance rudimentaire — tout comme si ces immenses ressources n'existaient pas. La mobilisation des ressources de la communication au bénéfice de l'homme dépend des décisions qui doivent être prises main-

tenant. Elle dépend aussi de ceux qui prendront ces décisions, des motifs qui les inspirent et des intérêts qui les guident. Chaque société devra choisir elle-même sa voie et trouver les moyens de surmonter les contraintes matérielles, sociales et politiques qui empêchent le progrès. Mais les décisions fondamentales permettant de forger un avenir meilleur pour les hommes et les femmes vivant dans les collectivités du monde entier ne portent pas essentiellement sur le progrès technique. Elles tiennent davantage aux réponses que chaque société est prête à donner sur ce qui fonde conceptuellement et politiquement le développement.

CHAPITRE 2

LA DIMENSION CONTEMPORAINE

1. Les fonctions de la communication

Si l'on prend la communication dans son sens le plus large qui recouvre non seulement l'échange de nouvelles et de messages, mais aussi l'activité individuelle et collective englobant l'ensemble des transferts et des échanges d'idées, de faits, de données, on peut lui assigner dans tout système social les principales fonctions suivantes :

— Information : rassembler, stocker, traiter et diffuser les nouvelles, les données, les faits, les messages, les opinions et les commentaires nécessaires pour comprendre de manière intelligente les situations individuelles, collectives, nationales et internationales et être en mesure de prendre les décisions nécessaires.

— Socialisation : constituer un fond commun de connaissances et d'idées permettant à tout individu de s'intégrer dans le contexte de la société où il vit et favorisant la cohésion sociale et la prise de conscience indispensable à la participation active à la vie publique.

— Motivation : poursuivre les objectifs immédiats et les finalités ultimes de chaque société ; promouvoir les choix personnels et les aspirations individuelles ; stimuler les activités individuelles ou collectives orientées vers la réalisation d'objectifs communs.

— Discussion et dialogue : présenter et échanger les éléments d'information disponibles pour faciliter l'accord ou clarifier les points de vue en présence sur les questions d'intérêt public ; fournir les éléments pertinents pour renforcer l'intérêt et la participation du public dans tous les problèmes locaux, nationaux et internationaux.

— Education : transmettre les connaissances contribuant au développement de l'esprit, à la formation du caractère, à l'acquisition des compétences et des aptitudes à toutes les périodes de la vie.

— Promotion culturelle : diffuser les œuvres artistiques et culturelles pour préserver l'héritage du passé ; élargir l'horizon culturel en éveillant l'imagination et en stimulant les besoins esthétiques et la créativité.

— Distraction : diffuser, au moyen de signes, de symboles, de sons et d'images, des activités récréatives individuelles ou collectives, telles que le théâtre, la danse, l'art, la littérature, la musique, le sport et le jeu.

— Intégration : favoriser l'accès à la diversité des messages dont toutes personnes, groupes ou nations ont besoin pour se connaître et se comprendre mutuellement, pour appréhender les conditions, les points de vue et les aspirations des autres.

En dehors de ces fonctions qui sont décrites en se plaçant principalement du point de vue de l'individu, un nouveau phénomène se manifeste dans le monde où il revêt une importance rapidement croissante : la communication est devenue un besoin vital pour les organismes collectifs et les communautés. Une société prise comme un tout ne peut survivre aujourd'hui si elle n'est pas correctement informée sur les questions politiques, les événements locaux et internationaux, les prévisions météorologiques, etc. S'ils veulent être capables d'une planification dyna-

mfque, les gouvernements ont besoin d'informations variées venant de toutes les parties de leurs pays respectifs et de tous les coins du monde et concernant par exemple la croissance démographique, la production agricole, les ressources hydrauliques. Sans données suffisantes sur les marchés mondiaux de matières premières et sur le marché financier, les autorités publiques sont gênées dans la conduite des activités et des négociations internationales. Les entreprises individuelles ont besoin, elles aussi, d'une information rapide et diversifiée émanant de sources nombreuses pour accroître la productivité et moderniser les processus de fabrication. Les banques dépendent de plus en plus de réseaux mondiaux d'information économique et financière portant notamment sur les cours du change. Les forces armées, les partis politiques, les compagnies aériennes, les universités, les institutions de recherche et toutes sortes d'organismes sont incapables de remplir leurs fonctions aujourd'hui sans échanges d'information quotidiens. Pourtant, dans de nombreux cas, les systèmes collectifs de données et d'information ne répondent pas aux besoins des pouvoirs publics ou des organismes privés. A part les services gouvernementaux, les grosses entreprises et les grandes banques qui sont généralement bien informés, d'innombrables organismes locaux, usines, entreprises et institutions n'accèdent pas aisément à une information organisée. Dans de nombreux cas l'accent reste placé sur des systèmes d'information qui visent à satisfaire les besoins individuels en matière de communication. Il importe de remédier à cette situation qui risque d'avoir des conséquences négatives sur les perspectives de développement de millions d'hommes, en particulier dans les pays en développement.

Cela s'explique en particulier par le fait que les fonctions de la communication sont reliées à la totalité des besoins à la fois matériels et immatériels des individus. L'homme ne vit pas seulement de pain. Le besoin de communication témoigne de l'aspiration à une vie enrichie par la coopération avec les autres. A la satisfaction des besoins matériels, s'ajoutent, chez l'être humain, des exigences plus hautes qui vont dans le sens de la spiritualisation de l'évolution humaine. L'auto-développement, l'identité culturelle, la liberté, l'indépendance, le respect de la dignité humaine, l'assistance mutuelle, la participation à l'embellissement de l'environnement sont quelques-unes des aspirations immatérielles que l'on cherche à réaliser grâce à la communication. Mais une plus forte productivité, des récoltes plus abondantes, une compétitivité accrue, une meilleure santé, des conditions de commercialisation favorables, une utilisation rationnelle des facilités d'irrigation sont également des objectifs — parmi beaucoup d'autres — qui ne peuvent être atteints sans le support d'une communication adéquate et sans disposer des données nécessaires.

Il faut aussi reconnaître que chacune de ces fonctions dépend des conditions du milieu et de caractéristiques diverses et même contradictoires. L'information se corrompt aisément en diffusion de demi-vérités ou même de mensonges, la persuasion en manipulation et en propagande. De manière similaire, la communication institutionnalisée peut servir aussi bien à informer qu'à dominer ou manipuler les citoyens. S'il sert souvent à renforcer l'identité individuelle, le contenu peut conduire aussi à l'uniformisation des attitudes et des aspirations. Les systèmes d'information qui utilisent une diversité de sources et de messages contribuent à encourager l'ouverture d'esprit (malgré le risque d'aliénation dans des

cas extrêmes) alors que ceux qui ignorent ce besoin peuvent favoriser un dressage de l'esprit ou même un endoctrinement. Le simple fait que les fonctions de la communication sont essentiellement relatives et reliées aux divers besoins de communautés et de pays différents est souvent ignoré ou sous-estimé bien qu'il s'agisse là d'une pré-condition de toute approche réaliste des problèmes de la communication dans un monde divergent et divisé mais néanmoins interdépendant. Il en résulte que les effets de la communication varient selon la nature de chaque société. Il n'y a pas à la vérité une société contemporaine mais seulement des sociétés contemporaines.

Le débat ouvert sur l'importance relative du contenu de la communication, de son contexte et de ses moyens constitue un autre élément de la réflexion sur les fonctions de la communication. Certains théoriciens soutiennent que les moyens de communication, et en particulier les médias de masse, exercent plus d'influence que leur contenu, et qu'en fait le médium est en lui-même le message. Pour d'autres, le contenu seul est significatif et le médium utilisé n'a qu'un effet secondaire. Selon d'autres enfin c'est le contexte social dans lequel le message est transmis qui est le facteur déterminant. Cette approche plus globale et plus sociologique est peut-être la plus fructueuse pour répondre aux questions que pose le rôle de la communication.

Bien que de telles interrogations semblent intéresser au premier chef les théoriciens et les chercheurs, elles devraient pourtant retenir l'attention d'un milieu plus large : hommes politiques, dirigeants, planificateurs, professionnels, sans compter le public lui-même qui doit être associé à la recherche de solutions. Une évolution en ce sens commence d'ailleurs à se manifester. La réflexion se porte aujourd'hui moins sur les médias, la modernisation des technologies et l'expansion des infrastructures et davantage sur l'environnement social, politique et culturel ainsi que sur le message lui-même, sa nature, son rôle, son contenu, apparent ou caché, implicite ou explicite.

C'est dans cette voie qu'il paraît préférable de poursuivre la discussion et d'approfondir la réflexion, et le présent rapport cherche précisément à encourager ceux qui portent intérêt au développement de la communication humaine à le faire.

2. Une fonction sociale

Dans le passé, le système de communication a souvent été considéré comme un phénomène isolé à l'intérieur de la société, relié essentiellement à la technologie et séparé plus ou moins de tous les autres aspects. La place que la communication occupe dans le système politique, sa convergence avec les structures sociales et sa dépendance vis-à-vis de la vie culturelle ont rarement été étudiées sérieusement. On peut ainsi amener la société à faire des choix ou à retenir des priorités erronées en adoptant des infrastructures inutiles ou des innovations techniques qui ne correspondent pas à un besoin réel. On reconnaît aujourd'hui plus largement que la communication constitue un processus social qui doit être étudié sous différentes perspectives non pas isolément mais dans un

contexte sociale extrêmement vaste. L'existence de ces interrelations est largement admise dans le monde d'aujourd'hui.

Corollairement, la communication est souvent considérée comme une force absolue et omniprésente. C'est là une simplification dont la recherche moderne a fait justice. La capacité de la communication de stimuler, de socialiser, d'homogénéiser et même d'adapter les individus à leur propre culture a toujours été surestimée alors qu'en même temps on sous-évaluait les conséquences des moyens audio-visuels en terme d'uniformisation et d'aliénation. Certains prétendent que les médias exercent une influence si puissante qu'ils sont en mesure de suggérer au public ce qu'il convient de penser et comment il faut se comporter. Sans doute, les médias de masse — presse, radio et télévision — peuvent non seulement refléter l'opinion mais également la faire naître et contribuer à la formation des attitudes. Beaucoup considèrent que les moyens d'information engendrent une perception illusoire de la réalité au lieu d'offrir une variété de connaissances et une diversité de points de vue. Ils peuvent jusqu'à un certain point, même si ce n'est pas délibéré, favoriser l'aliénation culturelle et l'uniformisation sociale et aucune partie du monde n'est entièrement exempte de ce risque. Cette pression vers l'uniformité s'est intensifiée depuis que les médias sont entrés dans l'industrialisation. Des tentatives pour atteindre des marchés toujours plus vastes et donner au public ce qu'il désire (ou ce qu'on croit qu'il désire) ont souvent, mais pas toujours, pour résultat d'abaisser la qualité des messages. La dépendance croissante à l'égard de la publicité, que les moyens d'information soient entre les mains de services publics ou d'intérêts privés, tend à produire une mentalité commerciale dans laquelle la consommation devient une fin en elle-même. Au lieu d'encourager une culture fondée sur la pluralité des opinions et une large diffusion des connaissances, beaucoup estiment que les médias produisent une vision mythique du monde. Dans certains cas, l'uniformité et la standardisation des messages reflètent les contraintes des lois du marché. Des effets analogues se produisent lorsque le pouvoir d'informer se trouve concentré entre les mains d'une minorité disposant à la fois des données et des sources d'information et qui en outre contrôle les instruments de communication. En d'autres termes, les mesures politiques ou bureaucratiques peuvent conduire à la stérilité intellectuelle. Quand l'unique courant descend de haut en bas, les médias tendent à renforcer l'acceptation d'idées établies aux dépens de la pensée indépendante et du sens critique. Agissant dans une seule direction, les médias réussissent parfois à transmettre les valeurs et les normes d'un groupe dominant à un public qui n'y retrouve généralement pas le reflet de ses préoccupations et de ses aspirations essentielles. Il est également vrai que les médias et particulièrement la télévision parviennent parfois, même si ce n'est pas toujours délibéré, à offrir au public une image vivante de styles de vie et d'aspirations pouvant apparaître comme des alternatives. Cela peut favoriser la légitimation d'opinions dissidentes, de valeurs de contre-culture et de différentes formes de contestation.

Modifiant nettement cette image trop tranchée, des études récentes ont néanmoins mis en évidence que de nombreux facteurs interviennent et réagissent les uns sur les autres. Il devient de plus en plus clair que dénoncer les méfaits et les distorsions de la communication n'est qu'un

moyen de mettre en lumière les contradictions inhérentes aux sociétés contemporaines. Le processus de socialisation a de nombreux effets — réels ou apparents, profonds ou superficiels, durables ou éphémères — qui peuvent être attribués à des influences diverses parmi lesquelles se trouvent celles qu'exerce la communication. Ne juger les médias que sur leur valeur apparente équivaut à accepter une image inexacte de la réalité. On doit se demander comment la communication et en particulier la communication de masse constitue un agent de changement social et dans quelles limites. Il semble exagérer de prêter aux médias toutes les vertus transformatrices ou leur conférer une toute-puissance conservatrice. Il serait excessif aussi de se faire l'écho de ceux qui accusent les grands moyens de grande information de contribuer au déperissement de la qualité de la vie, à l'extinction des traditions locales et au nivellement par le bas de la culture. Il serait erroné de prêter à la communication, malgré l'énorme influence qui est la sienne, plus de vertus ou de défauts qu'elle n'en a, ni plus de pouvoirs qu'elle peut en exercer.

Ce serait donc apparemment une erreur que de conclure que la communication est un bien ou un mal en soi. Ni ses structures, ni ses messages ne sont neutres. Le choix des infrastructures et des techniques est un choix politique au même titre que la sélection des nouvelles et des données et la détermination du contenu d'un programme. Une autre illusion est d'attribuer aux messages diffusés une parfaite objectivité. La plupart du temps les messages comportent des nuances ou résultent de jugements individuels qui sont implicites dans les termes employés pour les transmettre. L'image de la réalité perçue par ceux qui font uniquement ou même principalement confiance aux médias est inexacte. Il faut se souvenir que la communication est puissante mais pas toute-puissante. Elle ne peut transformer ni la nature des relations interpersonnelles ni la substance de la vie sociale. Elle atteint son maximum d'efficacité lorsque ces effets se conjugent à ceux d'autres facteurs sociaux et que les messages transmis font écho à des préoccupations qui sont déjà celles du public ou d'intérêts naissants. Comme Esope le disait de la langue, toute facilité de communication peut être utilisée pour le meilleur ou pour le pire. C'est la responsabilité des décideurs et des professionnels de la communication que de limiter de tels risques et de corriger de telles distorsions. Mais dans toutes les sociétés, il faut compter avec d'autres forces qui ne peuvent être réduites à la passivité.

Dans de nombreuses sociétés d'ailleurs, des forces existent qui peuvent limiter ces risques et corriger ces distorsions. Les politiques gouvernementales comportent souvent des mesures visant à protéger l'identité culturelle de la nation. Aux dangers de manipulation politique, s'opposent l'action à la base, les voies alternatives de communication ou tout simplement l'inertie. Ces capacités de résistance et d'opposition sont beaucoup plus larges que les systèmes officiels de communication. Cela ne signifie pas que les responsables des politiques de la communication et les professionnels n'aient pas un grand rôle à jouer. Pourtant, le dernier mot revient aux forces sociales dès lors qu'elles sont éveillées et mobilisées.

C'est dans ce sens que s'oriente notre réflexion. Dès l'abord, deux conclusions méritent d'être mentionnées. D'une part, le fait que la diversité et le pluralisme sont des valeurs qui doivent être encouragées et non découragées. Il existe à la fois au niveau régional et au plan

mondial différents modèles sociaux et différents systèmes socio-économiques. Entre les nations comme à l'intérieur de chacune d'elles, il existe différents niveaux et différentes approches de développement, comme il y a des différences dans la conception des ressources de la communication et l'usage qui en est fait. D'autre part, les mesures visant à améliorer la forme et le contenu de la communication, dépendent étroitement pour réussir, de celles qui tendent à rendre la société moins oppressive et moins inégale, plus juste et plus démocratique. Un tel fait doit être souligné plutôt que dissimulé.

3. Un instrument politique

La communication, dans son ensemble, ne peut être comprise si l'on fait abstraction de ses dimensions politiques. Ses problèmes ne peuvent être résolus indépendamment des relations politiques. La politique — au sens noble du terme — ne peut être dissociée de la communication.

Deux questions distinctes, bien que symétriques, se posent à cet égard. Jusqu'à quel point et par quels moyens la politique influence-t-elle la communication? Comment et jusqu'où la communication peut-elle influencer la politique? Les relations fondamentales qui sont ici mises en jeu sont celles qui unissent communication et liberté et communication et pouvoir. Sans doute, la diversité des traditions, des ressources, des systèmes sociaux et des besoins de développement dans différentes parties du monde conduit inévitablement à des conceptions elles-mêmes différentes. Une meilleure compréhension mutuelle n'est pas impossible néanmoins si l'on introduit dans un débat — trop souvent circonscrit, exclusif ou intolérant — plus de réalisme et moins de rhétorique, plus de souplesse et moins de parti pris.

Les modes d'exercice de la liberté sont et doivent inévitablement être aussi variés que les constitutions ou les systèmes juridiques nationaux. Sans doute n'est-il généralement pas contesté que la liberté n'est pas incompatible avec l'obéissance à la loi et ne doit pas servir de prétexte pour attenter à la liberté d'autrui. Sans doute aussi la liberté gagne en respect et en dignité si elle est associée à la volonté d'agir de manière responsable; en matière d'information, le sens des responsabilités correspond essentiellement au souci de la vérité et à l'usage légitime du pouvoir qu'elle confère. Il convient de se demander en outre sur quelles bases repose la liberté que l'on revendique. La liberté pour un citoyen ou pour un groupe social d'accéder à la communication à la fois comme récepteur et émetteur n'est pas du même ordre que la liberté de l'entrepreneur en information qui cherche à tirer profit de l'argent investi dans les moyens de grande information. La première protège un droit de l'homme fondamental tandis que la seconde permet la commercialisation d'un besoin social. Il n'est reste pas moins que le principe de la liberté d'expression est l'un de ceux qui ne souffrent pas d'exception et qui est applicable à tous les peuples du monde par la seule vertu de la dignité humaine¹. Souvent

1. La Déclaration universelle des droits de l'homme utilise de façon répétée, en particulier à propos de la liberté d'expression, les phrases « toute personne a
(suite)

conquise de haute lutte sur l'autorité, quelle que soit sa nature, politique ou économique, au prix de lourds sacrifices et au prix de la vie même de certains de ses défenseurs, cette liberté constitue l'un des plus précieux acquis de la démocratie, en même temps que sa garantie essentielle. L'existence de la liberté d'expression ou son absence est l'un des plus sûrs indices de liberté sous ses diverses formes dans un pays donné. Aujourd'hui encore, en maints endroits et en maintes circonstances, la liberté est délibérément ignorée ou bafouée par différentes formes bureaucratiques ou commerciales de censure, brimée par l'intimidation et les sanctions imposées à ses défenseurs, ou vidée de toute signification par l'imposition d'une opinion uniforme. L'affirmation de la liberté d'expression ne suffit pas cependant à en assurer la pratique. L'existence simultanée d'autres libertés — la liberté d'association, la liberté syndicale, la liberté de réunion, la liberté de démonstration qui sont des composantes essentielles du droit de l'homme à communiquer — est également indispensable. Tout obstacle à leur exercice revient finalement à supprimer la liberté d'expression.

Même quand la liberté n'est pas ouvertement attaquée par l'autorité, elle peut être limitée par une auto-censure des communicateurs. Les journalistes peuvent s'abstenir de publier des faits dont ils ont eu connaissance pour différentes raisons : simple timidité, respect excessif pour la structure du pouvoir, parfois crainte d'offenser les personnalités en place et risquer ainsi d'être privés d'accès à leur source d'information. L'auto-censure, comme la censure tout court, devient de plus en plus contraignante si l'on en fait une habitude. Il y a néanmoins matière à discussion sur cette question délicate de l'auto-censure ou, comme on pourrait l'appeler de façon plus circonspecte, de la retenue ou de la modération volontaire du journaliste ^{2 3}.

(suite)

droit... », « tout individu a le droit... ». La Déclaration de l'Unesco de 1978 (article II) parle de « l'exercice de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression et de la liberté d'information, reconnu comme partie intégrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales... ».

2. Katharine Graham, propriétaire du *Washington Post*, a écrit : « S'il faut imposer des limites à ce que l'information a le droit de révéler, c'est au législateur de le dire et non pas à nous. Les journalistes ne sont pas élus par le peuple ; leur seule mission dans le domaine public est de raconter ce qui se passe. Naturellement, cette doctrine est fondée sur la conviction que, en fin de compte et dans toute société, l'ignorance des faits est toujours nuisible. » (*L'Express*.)

3. Dans un texte récent, M. Hubert-Beuve-Méry, l'un des membres de notre Commission pose le même problème et le traite en termes un peu différents : « Les professionnels de l'information, les journalistes au sens le plus large de leur qualité et des moyens dont ils disposent, peuvent-ils, quoi qu'ils fassent, se sentir justifiés en invoquant le principe : « La loi, toute la loi, mais rien que la loi » ? Doivent-ils au contraire, élargissant eux-mêmes le cadre de leurs responsabilités, se soucier des conséquences possibles ou probables d'informations qu'ils savent cependant exactes ? Autrement dit, toute vérité doit-elle être dite n'importe quand, n'importe où, à n'importe qui ? Plus précisément, la profession doit-elle admettre qu'il existe, outre les lois connues et reconnues, ce que l'on pourrait appeler des « lois non écrites », capables de s'imposer dans certains cas à la conscience de l'informateur ? « ... »

(suite)

La notion de liberté se trouve en tout cas au centre de tous les débats politiques dans le monde moderne et elle alimente les innombrables controverses relatives aux politiques et aux décisions. Elle jouit d'un tel prestige — même s'il ne s'agit parfois que de l'hommage du vice à la vertu — que tous les systèmes politiques prétendent l'incarner ou du moins tendre vers elle. Il est vrai que le mot « liberté » (de même que ceux de « démocratie », « socialisme » et « paix ») fait l'objet d'interprétations diverses. Bien qu'il ne soit guère possible de parvenir à une définition universellement acceptable de la liberté en général, ou même de la liberté d'expression, il n'est pas sans intérêt de tenir compte des interprétations de la liberté qui ont pris une forme concrète dans l'histoire récente.

La « libre communication des pensées et des opinions » a vite été considérée au cours de la période des pionniers comme primordiale. Le développement de la presse, au sens moderne du terme, dérivé de l'ancien mais plus restreint, a contribué à mettre l'accent sur la diffusion, non plus tant des idées et des opinions que des faits et des événements, c'est-à-dire sur l'information. La liberté de l'information c'est, en premier lieu, le droit à l'information, c'est-à-dire le droit pour l'ensemble des membres de la communauté d'être tenus au courant des événements susceptibles d'intéresser leur existence, d'orienter leurs réflexions, d'infléchir leurs choix, le tout à une dimension sans cesse accrue au fur et à mesure que de nouvelles techniques permettaient d'étendre l'information du cadre local au cadre national, international et universel. De cette liberté d'information découle la liberté pour l'informateur d'accéder à la connaissance des faits et des documents, contre le secret derrière lequel se retranchent les affaires publiques et la liberté de diffuser ce dont il a eu connaissance.

D'autres techniques simultanément renouvelaient les données du problème et transformaient le contexte dans lequel les principes fondamentaux pouvaient être appliqués en faisant apparaître, avec des moyens accrus, des périls nouveaux pour la liberté. Chaque nouvelle invention exigeait des investissements si élevés que seuls les détenteurs du capital, soit privé soit public, pouvaient l'envisager. Dans la plupart des pays, cette mainmise sur des moyens d'impression de plus en plus onéreux, et surtout sur les nouveaux médias, radio et télévision, condamnait au silence tous ceux qui ne disposaient pas des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre d'une liberté qui ne leur appartenait plus dès lors qu'en théorie. De son côté l'Etat, maître du capital public, prenait conscience de la puissance nouvelle qu'il pouvait tirer des médias pour

(suite)

Ou bien, comme beaucoup l'estiment, le journaliste n'est qu'un homme comme les autres dont le métier est purement et simplement de publier ce qu'il sait, ou bien l'exercice de ce métier comporte des « devoirs spéciaux » et des « responsabilités spéciales », comme l'indique la résolution des Nations Unies de 1966, soit, en d'autres termes, des servitudes morales et des privilèges non certes de *service public*, ce qui l'assimilerait à un fonctionnaire, mais de ce qu'on pourrait appeler — la distinction est d'importance — *d'intérêt public*. » (*Liberté et responsabilité du journaliste*, Document n° 90 *ter* de la CIC.)

influencer la pensée et conditionner les esprits, et passait d'une attitude négative — la lutte contre le peu de liberté — à une attitude positive, déjà pressentie par quelques grands souverains autoritaires avec les moyens de leur temps : l'utilisation des nouvelles techniques au service du pouvoir. Ce n'est pas seulement au niveau national que ces inégalités se font sentir. Dans l'ordre international, elles ont engendré le déséquilibre actuel en matière de communication entre les pays riches et les pays pauvres.

Ainsi la dimension politique des problèmes de la communication, sous les formes qui l'ont successivement élargie — liberté de la presse, liberté de l'information, droit d'être informé — n'a cessé de croître mais au prix d'une contradiction fondamentale. Au fur et à mesure que s'étendait, dans chaque pays et à travers le monde, le nombre de ceux que l'alphabétisation, la conscientisation, le développement des indépendances nationales, transformaient en demandeurs d'information, ou même en candidats à l'émission du message, une contradiction certaine, liée aux exigences financières du progrès technique, réduisait, sinon de façon absolue, du moins relativement, le nombre des émetteurs, en même temps qu'elle développait leur puissance.

Un point paraît certain : les diverses formes de la communication revêtent pour la vie de la cité une importance telle que, même dans les sociétés où les systèmes d'information appartiennent au secteur privé, l'Etat doit imposer une certaine réglementation. L'intervention étatique peut emprunter des formes multiples, entre les pôles opposés de la mainmise totale et du pluralisme institutionnalisé. La mainmise des détenteurs du pouvoir politique sur la totalité du secteur de la communication est pour certains dirigeants un réflexe naturel, qu'ils justifient par l'idéologie dont ils se réclament. Même si l'on se place pour juger ce système sur le seul terrain de l'efficacité, on peut douter de son réalisme. L'expérience prouve que tout endocrinement, fut-ce celui de l'Etat, n'est jamais sans faille et qu'un monologue permanent ne réussit pas à oblitérer l'esprit critique et à abolir toute liberté de jugement. Il en va de même pour tout monopole politique ou commercial qui s'exercerait sur les moyens d'information. L'effet des médias est amorti par une monotonie ennuyeuse qui provoque la méfiance plutôt que la confiance⁴. Quand les voix des dissidents sont réduites au silence, c'est la crédibilité des organes d'information qui est en jeu. En imposant le silence à la controverse, l'Etat donne à penser qu'il la redoute et qu'il n'est pas aussi assuré de sa vérité qu'il le prétend ; de plus, la maîtrise des grands médias et leur puissance laissent place à d'autres moyens de communication : la parole répétée de bouche à oreille, l'écrit clandestin, pour rudimentaires qu'ils soient, ne sont pas sans effet, et la répression qui les frappe ne fait qu'accroître leur crédibilité. Enfin, les émissions des radios étrangères déjouent, dans une mesure croissante, le monopole que l'Etat s'est réservé dans les limites de ses frontières.

4. « La presse, lorsqu'elle est libre, peut être bonne ou mauvaise, mais assurément, sans la liberté, elle ne peut être que mauvaise. Pour la presse, comme pour l'homme, la liberté, c'est la chance d'être meilleur. La servitude, c'est la certitude du pire. » (Albert Camus.)

Certains gouvernements, tout en réservant à l'Etat certaines fonctions réglementaires, non seulement permettent mais encouragent la diversité des moyens de communication (communication dite alternative), la participation des usagers, l'accès du public aux sources de l'information, la communication de groupe, la décentralisation des moyens d'information, etc.

A l'opposé, on trouve l'idée que l'Etat doit se cantonner dans la seule fonction de garant du pluralisme, aidant par ses subventions les candidats qui souhaitent s'exprimer (particulièrement lorsqu'il s'agit de groupes représentatifs mais sans moyens financiers), quelles que soient leurs options et même si leurs idées sont critiques à l'encontre des détenteurs actuels du pouvoir, à s'affranchir de la domination des intérêts financiers et à diffuser sans contrainte idées et informations. Cette politique n'est pas sans poser de problèmes (y compris des problèmes techniques, par exemple l'attribution de longueurs d'ondes disponibles en nombre limité). Il y a dans toute communauté un minimum de consensus hors duquel elle risque de s'effondrer. On n'imaginerait pas qu'un Etat libéral, démocratiquement organisé, fût tenu, au nom du pluralisme, de fournir à une publication raciste des moyens d'existence. D'autre part, il serait contraire à l'idée démocratique de refuser aux responsables de la collectivité le droit d'utiliser les médias pour s'expliquer devant l'opinion sur leurs intentions, sur leurs politiques et sur leurs actes, et même de s'efforcer d'entraîner le peuple vers les buts qu'ils lui assignent : nécessité d'autant plus évidente lorsque ces buts exigent, de la part de tous, un effort que la seule contrainte est impuissante à obtenir. Ainsi du développement : seule peut le réaliser, quels que soient les concours venus de l'extérieur, la convergence d'une multiplicité d'actions individuelles ou collectives, qui impliquent, de la part de tous, un niveau élevé d'adhésion réfléchie.

Le cadre dans lequel la communication évolue est défini par les luttes politiques et sociales qui ont façonné le consensus social prédominant dans chaque société. L'organisation de la communication dans une société démocratique résulte essentiellement d'une décision politique, qui traduit les valeurs du système social en place. C'est donc vers un équilibre entre la part légitime qui revient au pouvoir dans le recours aux médias et la possibilité d'y accéder offerte aux diverses tendances et aux forces vives de la communauté que peut être recherchée une solution au problème politique de la communication. De cet équilibre, la formule est nécessairement variable, selon qu'on l'envisage au niveau international ou dans le cadre national, et aussi selon les dimensions, les ressources, le régime politique et économique, le degré de développement propres à chaque Etat. Il reste que, dans tous ceux qui se réclament de la démocratie, l'efficacité et l'idéologie se rejoignent pour réserver, à la liberté d'expression une place suffisante, sous peine de la voir reparaitre par des voies incontrôlées et largement incontrôlables.

De plus, même dans un tel système d'équilibre, des dangers demeurent contre lesquels il faut se tenir en garde. Le premier déjà signalé à propos des formes initiales de la liberté de la presse est l'élitisme. La communication uniformément descendante, qu'elle émane des dirigeants politiques, des leaders des grands secteurs de la vie nationale ou des membres d'une intelligentsia, investi d'un pouvoir fondé sur leur seule personnalité, réduit souvent le simple citoyen à l'état de récepteur passif

et laisse dans l'ombre ses préoccupations, ses vœux, ses expériences. Ni le pouvoir ni la culture n'ont à y gagner. Doubler la communication descendante d'une communication ascendante permettant à tous ceux qui ont quelque chose à dire d'accéder à la parole est une tâche difficile, encore que l'évolution des techniques puisse ouvrir des voies nouvelles, mais c'est aussi une exigence de la démocratie, d'autant plus que le danger d'élitisme s'accompagne d'un danger de centralisation uniformisante. Si le recours aux médias reste l'apanage des seuls groupes politiquement, économiquement et culturellement dominants, tant dans l'ordre national que dans l'ordre international, le risque est grand de les voir véhiculer des modèles en contradiction avec les valeurs de civilisation des minorités ethniques, socio-culturelles et religieuses. La nécessité de leur donner une voix qui leur permette d'affirmer ces valeurs est une autre exigence du pluralisme.

Un autre danger est, de la part de ceux qui accèdent aux médias, la revendication d'une liberté exclusive de toute responsabilité, la mission d'informer étant considérée par eux comme un absolu, dont les conséquences leur échappent et ne les engagent pas. Trop souvent, les deux concepts de liberté et de responsabilité sont considérés comme s'ils s'opposaient l'un à l'autre, alors qu'ils sont tous les deux des facteurs-clés de civilisation. C'est perdre de vue la relation intime qui fait de la liberté et de la responsabilité un couple indissociable dans le domaine de la communication comme dans tous les autres. La meilleure arme contre les abus de la liberté est la responsabilité exercée par ceux qui jouissent de la liberté dans leur action et dans leur conduite. Il ne saurait, à l'évidence, y avoir de responsabilité là où l'absence de liberté ôte à chacun la possibilité de choisir son acte. Mais, à l'inverse, c'est amputer la liberté d'une de ses dimensions essentielles que de prétendre se soustraire aux conséquences de l'acte qu'on a décidé d'accomplir. En cherchant à tracer la limite difficile qui sépare le respect des droits individuels et les prérogatives des entités souveraines, la liberté de l'information peut être réconciliée avec les exigences de l'éthique. La responsabilité doit être fondée davantage sur le souci de respecter la vérité que sur l'existence d'un droit constitutionnel.

Bien que les considérations ci-dessus soient de portée très générale, on ne peut ignorer les changements qui tendent à montrer la relativité des concepts de liberté et de responsabilité ou à les modifier en leur donnant des dimensions nouvelles qui tiennent compte (a) de l'évolution historique, (b) du fait que le droit d'expression est régi de plus en plus par les modèles de la communication industrialisée, (c) de la transformation du rôle respectivement joué par l'individu et la société dans le processus social. Il serait également vain de recommander des remèdes universellement applicables sans tenir compte de la diversité des situations nationales ou régionales. Au risque de provoquer de véhémentes contestations, on peut dire que l'un des critères essentiels de la liberté d'information réside dans la pluralité des sources et le libre accès à ces sources. La concentration de ces sources sous le contrôle de groupes dominants conduit, quel que soit le système politique, à travestir la liberté. Une grande diversité des sources d'information et d'opinion est nécessaire pour permettre au citoyen de fonder judicieusement ses choix en matière d'affaires publiques. Cette diversité constitue l'un des piliers de tout sys-

tème de communication dans une société démocratique et elle est aussi nécessaire au niveau international qu'au niveau national. Deux mises en garde méritent néanmoins d'être faites. D'abord, la diversité des sources ne garantit pas automatiquement la fiabilité de l'information, même si elle rend plus difficile une falsification délibérée. Deuxièmement, diversité n'est pas toujours synonyme de pluralisme — en particulier de pluralisme d'opinion. Les réseaux de communication et les moyens de diffusion doivent être aussi diversifiés et aussi indépendants les uns des autres que les sources ; sinon, la diversité n'est qu'une façade ⁵.

Il y a aussi des conceptions différentes sur les relations entre la communication et le pouvoir. Selon les uns, l'information reste un instrument irremplaçable de contrôle de pouvoir, voire un contrepouvoir et la mission publique des médias est de servir de miroir aux gouvernements ⁶. A l'opposé d'autres estiment que l'information doit être au service de l'Etat et contribuer à la stabilité des nouveaux systèmes socio-politiques. L'expérience de nombreux pays depuis la fin de la deuxième guerre mondiale montre que la liberté est sans conteste la clé de voûte du renouvellement démocratique, mais il faut comprendre néanmoins l'orientation et la signification des changements en cours. La relation entre la communication et le pouvoir est devenue une question plus cruciale qu'autrefois. A l'antagonisme classique entre les gouvernants et les gouvernés s'ajoute, en effet, celui tout aussi fondamental entre les entreprises qui gèrent de vastes domaines d'information et les individus dont la vie est influencée par des décisions sur lesquelles ils n'ont aucune prise. Analyser et exploiter des données est devenu le rôle fondamental de nombreuses institutions qui font partie de l'infrastructure de l'information (agences de presse, instituts d'étude de l'opinion publique, centres de documentation) et de nombreuses disciplines (statistique, économie, sociologie, psychologie, recherche opérationnelle, analyse de systèmes). Dans une large mesure, la communication s'est transformée en un système de signalisation et de commandement qui permet de renforcer le pouvoir des grands appareils — publics ou privés, nationaux ou transnationaux. Ces organisations (ou technostuctures) sont dotées d'une capacité de prévision et de décision et disposent par suite de possibilités de commandement très supérieures à celles des autres acteurs sociaux qui sont dispersés et ne détiennent que des fragments d'information. Toute infor-

5. C'est le cas, par exemple, dans certains pays où jusqu'à cinq chaînes appartiennent au même propriétaire. Ailleurs, les avantages de la diversité s'évanouissent lorsque plusieurs organes d'information appartenant à un même propriétaire diffusent des messages pratiquement identiques.

6. « Pas d'illusions naïves cependant. Si la presse est en mesure de contrôler ou en tout cas de contrarier ou de gêner les pouvoirs établis, ceux-ci, sans sortir du cadre des lois, ont bien des moyens de se défendre, voire de s'imposer. C'est aux hommes de presse de savoir résister aux sollicitations habiles, aux faveurs, aux honneurs et bien entendu à l'argent. La liberté, même reconnue, n'est *jamais* tout à fait gratuite ; il faut savoir, il faut vouloir en payer le prix. On peut aussi, hélas, en abuser. Sous le régime de notre Front populaire (socialiste), des hebdomadaires menèrent contre un ministre une campagne si violente que celui-ci finit par se suicider. Dououreux revers de la liberté... » (Hubert Beuve-Méry, membre de la CIC, discours de Tokyo, octobre 1979.)

mation utile, tirée de ce qui constitue un corpus de connaissance fondé sur l'expérience, est source de pouvoir. Il faut en prendre conscience, ce qui implique des changements dans l'attitude et le comportement de ceux qui contrôlent les sources d'information et les moyens de transmission.

Le débat mondial en cours sur la communication ne peut qu'être un débat politique, parce que les préoccupations, les objectifs et les arguments sont tous et avant tout d'ordre politique. Il ne servirait à rien de dissimuler la véritable nature des problèmes qui se posent et de refuser de voir les menaces qui mettent en jeu le statut quo. La volonté de prendre en considération tous les éléments du débat est une condition préalable dans toute recherche de solutions pratiques et réalistes.

4. Force économique

La communication, dans ses structures comme dans ses contenus, est insérée dans de multiples réseaux qui la font dépendre de l'économie. Le flux permanent de l'information est devenu vital pour la vie économique. La communication est sans nul doute aujourd'hui une force économique prépondérante aux énormes potentialités, en même temps qu'un aspect déterminant du développement. Élément de plus en plus important des économies nationales, elle représente une part grandissante du produit national brut de chaque pays, ce qui entraîne des répercussions directes sur la productivité et sur l'emploi. Le progrès des télécommunications en particulier a rendu possible la transmission instantanée de l'information qui peut se substituer dans certains cas au déplacement de personnel qualifié et modifier dans d'autres la nature même du travail. Conjuguée à l'emploi, la communication offre actuellement, dans la société industrielle, les perspectives de croissance les plus favorables et elle apparaît d'ores et déjà comme le pivot central de l'économie internationale. Avec les moyens modernes de communication, le site des entreprises est devenue une donnée contingente. De nombreuses usines peuvent être transférées à des distances éloignées et il est possible de décider librement du lieu d'implantation de toutes sortes d'activités dans le domaine commercial ou bancaire ou pour les compagnies aériennes par exemple. L'homme de la rue ressent sans la maîtriser l'importance majeure du rôle de la communication et de l'information dans l'économie. Cette importance est appelée à croître et à s'affirmer au cours des prochaines décennies.

A dire vrai, diverses formes de communication et d'information ont toujours été liées, au moins implicitement, au travail et à la production, mais les corrélations qui se multiplient entre l'économie et la communication sont désormais mieux reconnues et mieux comprises.

L'information — ou plus spécifiquement la capacité de transmettre, stocker et utiliser l'information — émerge donc comme une ressource-clé appelée à jouer un rôle crucial comparable à celui de l'énergie et des matières premières. Cependant, dans certaines sociétés ou pour des groupes limités dans presque toutes les sociétés, la communication tend à se pervertir ou à se déformer : comme l'observe un économiste, les hommes ne peuvent plus communiquer désormais autrement qu'en échangeant des signes monétaires ou des objets matériels. Au niveau international, des structures nouvelles de communication apparaissent qui reflètent les styles de vie, les valeurs et les modèles d'un petit nombre de sociétés et

qui tendent à généraliser à l'échelle mondiale certains types de consommation et des modèles de développement de préférence à d'autres. Il y a là un risque grave de distorsion de la communication.

A minimiser de telles interactions, les pays en développement courraient le risque de négliger de renforcer leur indépendance en matière de communication. Or, les graves inégalités économiques qui existent dans le domaine de la communication entre les pays, groupes de pays et régions sont inquiétantes. Il faut rechercher les moyens de les surmonter et empêcher que la rapidité même du progrès technique ne les aggrave encore. En effet, si dans les sociétés depuis longtemps industrialisées, la mise en œuvre des technologies de l'information est intervenue bien après le début de la révolution industrielle, les pays en développement ne peuvent suivre le même modèle, non seulement parce qu'ils doivent accélérer leur rythme de développement, mais aussi parce que, pour eux, la révolution industrielle et la révolution de l'information sont synchrones. Beaucoup de pays ont de bonnes raisons d'élaborer des stratégies de développement de communication et d'affecter à la création des infrastructures nécessaires des ressources plus importantes.

Tout développement dans ce domaine demeure fonction d'une meilleure utilisation de ressources actuellement sous-employées. Force est de reconnaître qu'en tant que ressource majeure, la communication est très inégalement partagée dans le monde. Certains pays ont toute la capacité voulue pour produire l'information dont ils ont besoin ; beaucoup ne l'ont pas, ce qui entrave gravement leur développement ⁷.

Ces disparités sont particulièrement accusées et risquent d'avoir les conséquences les plus graves dans le domaine de l'information scientifique et technique (IST). Le problème de l'information dans les domaines de la recherche scientifique et du développement technologique revêt en effet aujourd'hui une dimension nouvelle, compte tenu de la croissance exponentielle du volume de l'information disponible et de la complexité croissante de cette information qui tient au caractère de plus en plus interdisciplinaire de la recherche et à l'élargissement des problématiques. L'IST est aujourd'hui une ressource économique essentielle qui devrait être plus généreusement et plus largement partagée puisqu'elle est le fruit de l'effort de recherche et de réflexion de l'humanité toute entière d'hier et d'aujourd'hui. Elle est sans doute l'élément-clé de tout développement endogène, comme elle est un facteur fondamental pour le progrès harmonieux de l'humanité. L'informatique affectera naturellement les méthodes de rassemblement, de tri et d'analyse des données scientifiques. Encore faut-il souligner que si elle est gage de rapidité, et dans une large mesure de fiabilité, l'informatique ne garantit pas toujours la pertinence. L'organisation de l'IST apparaît aussi comme un problème d'envergure mondiale

7. Un spécialiste de l'économie de la communication observe à cet égard : « L'infrastructure de l'information du Tiers Monde est déficiente. Il y a pénurie de compétence aux niveaux scientifique, technique, professionnel et au niveau de la direction ; et même les compétences qui existent sont souvent formées à l'étranger dans les universités européennes et américaines. Le Tiers Monde n'a pas actuellement les moyens de produire sa propre information. » (Marc Uri Porat, « Communication Policy in an Information Society » in *Communications for Tomorrow*, Aspen Institute for Humanistic Studies, Praeger Publishers, New York, 1978.)

qui requiert la mise en place d'une stratégie centrée sur les utilisateurs en facilitant l'évaluation, le réassemblage et la synthèse d'informations liées à la solution des problèmes concrets et traduites en connaissances immédiatement applicables dans différentes sociétés. Mais de nouveau la question se pose de savoir qui contrôle et comment s'organise le processus de sélection et de distribution de l'information. Il importe en particulier de favoriser le développement d'infrastructures nationales pouvant accéder aux réservoirs mondiaux de l'IST et capables d'enrichir l'information disponible au niveau international par des informations d'origine locale, ce qui est une condition du succès d'un développement national endogène.

A ces problèmes s'ajoute encore le fait que, en dépit d'une certaine réduction du coût de fabrication de nombreux produits de communication, les investissements nécessaires ne cessent d'augmenter. Les pays riches jouissent donc d'un avantage structurel certain dans la préparation de l'avenir. Cette réalité économique lie les problèmes de la communication au nouvel ordre économique international. Les changements qui sont nécessaires dans le domaine de la vie économique et de la communication sont étroitement reliés et s'insèrent dans le même processus conduisant à une division internationale du travail plus juste et plus équitable.

Ces questions n'ont pas seulement une valeur théorique. La communication, qu'elle soit considérée comme instrument de développement de l'économie ou comme objet de recherche économique, appelle des études nouvelles, orientées vers l'action et ayant autant que possible une portée comparative. Ces études doivent conduire à des mesures politiques. Il n'est plus possible d'hésiter ni sur le rôle de l'information et de la communication dans la planification économique, ni sur la place qui leur revient dans les stratégies de développement, ni sur la nécessité des ressources qui doivent lui être attribuées par chaque pays et par la communauté internationale.

5. Un potentiel éducatif

Le développement rapide de la communication dans la plupart des pays, l'extension de diverses formes de communication de masse et en particulier de la communication audio-visuelle, combinée à la généralisation de l'informatique, offrent de nouvelles perspectives et multiplient les relations entre éducation et communication. L'augmentation du potentiel éducatif de la communication apparaît évidente. Dotée d'une valeur éducative accrue, la communication engendre un « milieu éducatif » et devient elle-même objet d'éducation tandis que le système éducatif perd le monopole de l'éducation. L'éducation est aussi un instrument indispensable pour apprendre aux hommes à mieux communiquer et à tirer un meilleur profit des échanges qui s'établissent entre eux. Entre la communication et l'éducation, il existe donc une relation réciproque qui s'enrichit constamment.

D'abord, la valeur éducative de l'information et de la communication et leur impact sur la formation des esprits revêtent une importance prédominante aux yeux de beaucoup de penseurs, chercheurs et gouvernants en particulier dans le Tiers Monde. Pour d'innombrables hommes, femmes et enfants, l'école n'est rien d'autre que les médias, même s'ils ne peuvent en obtenir que les éléments les moins riches de signification et les moins

chargés de contenu, comme s'ils n'étaient conviés à ramasser que les miettes du festin. En témoigne la signification éducative des messages et des nouvelles transmis dans le monde entier ou inversement leur signification anti-éducative ou anti-sociale. L'impact éducatif — et non pas seulement pédagogique au sens strict — des moyens d'information et de la communication en général peut difficilement être nié, même lorsque le contenu des messages ne présente pas un caractère éducatif. L'action éducative et socialisante qui revient à la communication implique qu'elle réponde autant que faire se peut aux besoins de développement de la société et qu'elle soit traitée comme un bien social.

En second lieu, l'omniprésence de la communication dans la société moderne⁸ est un signe d'émergence d'un nouveau « milieu ambiant » à forte composante éducative. Le déversement d'une masse toujours croissante d'informations sur les citoyens et surtout l'extension de la diffusion à de nouvelles catégories sociales ou géographiques a donné l'impression que l'accès à la connaissance était désormais libre, que les distances sociales pouvaient être abolies et les secrets professionnels divulgués. Des notions comme la « civilisation de l'image », « l'école parallèle », « la société informatisée », « le village global », sont révélatrices de la prise de conscience du fait que le milieu technique crée un mode permanent de présentation de l'information et d'accès au savoir. On parle de l'émergence d'un homme nouveau qui serait susceptible d'être à des degrés divers façonné jour après jour par ce milieu ambiant dans ses habitudes de pensées, ses attitudes critiques, ses savoir-faire techniques.

Troisièmement, le savoir ainsi présenté et accumulé au jour le jour par les différents moyens de communication revêt un caractère « mosaïque » qui ne correspond plus aux catégories intellectuelles traditionnelles. Sans nier la valeur implicite ou explicite des connaissances ainsi accumulées, il n'est peut-être pas superflu de souligner le caractère chaotique de l'information présentée, la priorité accordée à la diffusion d'informations éphémères, superficielles ou sensationnelles, accroissant le « bruit » au détriment du message réel. Ceci s'ajoute au fait que la communication de masse tend à renforcer et enrichir les systèmes symboliques communs, à les réexprimer et à les réinterpréter. Ce faisant, elle réduit le particularisme des groupes et renforce les stéréotypes. La standardisation

8. L'abondance d'informations dans les pays hautement développés a conduit à un renversement des hiérarchies et des priorités habituelles. Un petit Européen de 10 ans passe en moyenne 24 heures par semaine devant la télévision, soit autant de temps qu'à l'école. Aux Etats-Unis, un jeune de 16 ans aujourd'hui a passé au minimum 15 000 heures de sa vie à regarder la télévision. Un grand nombre de jeunes d'aujourd'hui dans de nombreux pays entretiennent déjà de façon normale des rapports concrets avec tout un continuum de dispositifs électroniques miniaturisés, magnétoscope à cassette ou calculatrice de poche. Les adultes, en revanche, qui ont été habitués à établir des distinctions entre les fonctions (télévision, ordinateur, téléphone), perçoivent mal les connections désormais réalisées entre des fonctions différentes (l'écran de télévision devient sortie d'ordinateur et plage de jeux vidéo en même temps que porteur d'images filmiques ; la calculatrice de poche est devenue horloge et la radio prépare le café du matin), et ils se sentent souvent désarmés devant le « bruitage » constant et l'inondation de messages de toutes sortes et de toute provenance. (Ces chiffres sont fondés sur des données fournies par diverses organisations et chercheurs tels que le Conseil de l'Europe, L. Porcher, J. Arbois, J. Mousseau, Thollon Pomerol, etc.)

intellectuelle s'y installe se situant généralement à un niveau plus élevé que le niveau de départ. Rien toutefois dans la recherche portant sur les expériences en cours n'autorise à penser que ce mouvement vers la standardisation, qui caractérise aujourd'hui les industries de la communication, est irréversible ou inévitable. Du fait du caractère *imposé* de cette information, l'utilisateur a le sentiment de la subir et non de la contrôler (il éprouve les mêmes sentiments d'impuissance à l'égard de l'environnement informatique programmé). Du point de vue de la formation de l'individu, le manque de cohérence des savoirs acquis a probablement moins d'importance que la contrainte qu'exerce la communication de masse.

En même temps, dans un grand nombre de pays, les stations de radiodiffusion ont élaboré des programmes éducatifs intéressants, utiles, pleins d'imagination qui peuvent être de caractère « formel » (visant à compléter ou approfondir les programmes scolaires ou universitaires) ou « informel » (programmes destinés aux agriculteurs, aux adultes et à ceux qui ont besoin de connaissances techniques). Dans un certain nombre de pays, développés ou en développement, des canaux distincts de radio et de télévision ont été établis pour diffuser exclusivement de tels programmes. D'autres réservent des temps d'antenne plus ou moins longs pour la diffusion d'émissions à des fins intéressant l'éducation, la formation ou l'apprentissage. Habituellement, ces programmes sont préparés conjointement par les éducateurs et les radiodiffuseurs ; lorsque cette coopération fait défaut, cela affecte la nature ou le style de la radiodiffusion éducative.

La soudaine extension de l'utilisation des technologies de la communication à des fins éducatives a d'abord fait l'objet d'une analyse des « effets », des « impacts » et de l'influence directe de stimulations toujours plus nombreuses sur les individus et les groupes et l'on a pu parler d'une « action éducative des médias » sur le développement intellectuel ou sur les comportements en termes mécanistes de stimulus-réponses. Aujourd'hui, une analyse moins rigide et plus fine conduit à considérer que la communication fait partie d'un ensemble plus large de transformations dues aux modifications progressives de l'environnement et que les influences des techniques sont différenciées par les conditions psychologique, intellectuelle, sociale et culturelle des individus qui y sont exposés. De ce point de vue, l'interprétation de l'action éducative « non-formelle » des médias subit la même évolution que la réflexion sur l'éducation : on y souligne le rôle des relations interpersonnelles et l'influence des valeurs communes au groupe, en insistant sur les effets à long terme et leur caractère encore mal connu.

En quatrième lieu, il faut constater que, dans presque toutes les sociétés, l'école est amenée à partager le monopole éducatif avec les institutions chargées de la communication. Cette situation et la présence grandissante de la communication posent la question de la révision des fonctions de l'école.

Jusqu'au début du siècle, même dans les sociétés industrielles, l'école était la source première du savoir et l'éducateur son distributeur patenté. De l'école dépendait la connaissance du monde et la maîtrise des comportements permettant de s'y intégrer. Aujourd'hui, la plupart des sociétés connaissent une compétition soit larvée, soit ouverte entre les deux systèmes, qui ne va pas sans créer des contradictions voire même des difficultés majeures dans la conscience individuelle. Le système édu-

catif fondé sur des valeurs d'ordre et de technique, de programme, d'effort et de concentration personnels, de compétition, s'oppose au système de communication mis au service de l'actualité, de la surprise, reflétant le désordre du monde, la facilité et les valeurs hédonistes. Cette opposition, qui est concevable dans les sociétés riches — où le gaspillage est trop souvent la règle — est aujourd'hui considérée comme incompatible avec la situation des pays en développement. D'autre part, sur le plan pratique, les moyens de communication représentent un potentiel si important pour la diffusion des informations et des connaissances qu'aucune communauté ne peut s'en dispenser.

A l'école revient en quelque sorte une fonction épistémologique qui consiste à apprendre à intégrer, structurer et analyser les connaissances et les données d'expériences et à comprendre les langages qui décrivent et interprètent le monde. Mais il ne s'agit que partiellement d'une fonction de communication : enseigner, c'est essentiellement travailler sur des signes et les transmettre. L'école actuelle, si elle enseigne à chacun le langage verbal, a tendance à négliger les autres modes de communication corporelle, graphique et iconique. Le langage des images est ainsi pratiquement réservé au système de communication de masse.

L'école devrait donc transmettre la capacité de maîtriser la transformation du message en significations en aidant notamment à déterminer le message adéquat pour tel objectif de signification. Même si le message n'a pas un sens en tant que tel, il conduit à un sens ou plutôt à des sens⁹. Le sens est en réalité créé par le récepteur à partir de l'expérience dont il dispose préalablement. Expérience et langage sont ainsi les conditions préalables de tout acte de communication. Le rôle de l'école, comme ceux de l'école parallèle ou des systèmes non formels d'éducation et d'apprentissage est d'aider à construire le sens et non à l'imposer. C'est la seule manière de conduire à la responsabilité, à la tolérance, au sens social, au goût de la création et au plaisir de communiquer.

La recherche d'un équilibre entre éducation et communication s'exprime sous des formes très différentes : pour les uns, les moyens de communication apporteraient la connaissance contemporaine, et l'éducation se chargerait de la transmission du patrimoine accumulé par la tradition. Pour d'autres, l'école devrait se consacrer au savoir social plus efficace, à l'accès aux grades et aux dignités pour l'individu, à la puissance économique pour les nations, tandis que la communication se mettrait au service du loisir et du plaisir, des échanges et de la compréhension internationale. Pour d'autres encore, la fonction de l'école serait d'opposer au brouhaha de la communication un havre protecteur de silence, de recueillement, d'exercice intellectuel, d'intégration. Enfin, selon certains, les systèmes d'éducation devraient avoir pour fonction essentielle de mettre de l'ordre dans les savoirs diffusés tous azimuts par les réseaux de communication, les systèmes éducatifs se référant effectivement à un système de valeurs, à des méthodes apprenant à choisir l'essentiel, en un mot apprenant à apprendre. Il s'agirait pour l'école d'envisager de nouvelles stratégies d'apprentissage à propos d'un concret déjà acquis par ailleurs.

9. Selon la formule de René La Borderie.

Il ne semble pas que cette redistribution des fonctions ait fait jusqu'ici l'objet de politique systématique, les deux systèmes tendant encore à s'ignorer ou à négocier, chacun restant en position de force. De toute évidence, un effort de cette nature implique nécessairement la reconversion de l'ensemble des personnels enseignants à de nouvelles tâches mais aussi une ouverture véritable du monde des communicateurs à la problématique de l'éducation.

Dans la pratique, les institutions éducatives tendent à intégrer progressivement sous une forme sélective et volontariste la plupart des formes modernes de communication. Des initiatives commencent à être prises dans différents pays, notamment en introduisant la presse à l'école pour former les élèves à l'information. Elles prévoient dès l'école primaire et pendant toute la durée du cycle secondaire une initiation progressive à la connaissance et à l'utilisation des moyens de communication. Une telle initiation a pour objet d'apprendre à l'enfant à réagir de manière critique face à l'information, mais aussi à sélectionner, en fonction d'exigences qualitatives et culturelles, ses lectures, programmes et distractions notamment à la télévision. Elle devrait également comporter un apprentissage des modes et conditions d'utilisation et d'entretien des appareils et des moyens de communication de toute sorte en commençant par les plus simples. D'innombrables expériences et solutions de rechange ont été et continuent d'être tentées et réalisées avec un succès divers dans toutes les parties du monde et à tous les niveaux des systèmes éducatifs. On a noté que les grandes campagnes d'éducation par les médias ont souvent péché par optimisme et ont sous-estimé les difficultés, les complications, les lourdeurs de la production et des appareillages. On note aujourd'hui un intérêt renouvelé pour l'emploi de formules techniques de stockage et de distribution plus légères (émetteur de radio locale, magnéto-scope léger, vidéo portatif, caméras avec possibilités de « play-back », etc.). Toutefois, l'absence de politique culturelle cohérente et la rigidité des stratégies d'éducation réduit les possibilités d'application efficace des médias.

Le poids grandissant de la communication dans la société amène celle-ci à formuler à l'égard des systèmes éducatifs une responsabilité nouvelle : celle d'enseigner le bon usage de la communication, qui dénoncerait à la fois les dangers d'un pseudo-savoir audio-visuel et l'illusion du pouvoir informatique. Ce qui est réclamé ici, c'est une éducation plus critique susceptible de libérer l'individu de la fascination technologique, de le rendre plus difficile et plus exigeant et de lui permettre de mieux fonder ses choix et ses discriminations entre les différents produits du processus de la communication. Il apparaît acquis maintenant que l'évolution vers plus de qualité qu'il s'agisse de la presse ou des programmes de radio et de télévision dépend largement d'une telle éducation. En préparant à une approche future de la communication participante, les différentes institutions d'éducation formelle et non formelle s'installent au cœur de cette grande utopie où chacun pourrait être simultanément producteur et consommateur d'information.

Le dernier aspect de l'interdépendance entre communication et éducation est peut-être aussi le plus crucial : le processus d'apprentissage en tant que tel, pour les élèves et étudiants de tous les niveaux, doit devenir une expérience de communication, une expérience de relations humaines,

de dialogue, d'association au lieu d'une transmission à sens unique de la connaissance ; il doit être un moyen de briser les obstacles entre les individus, les classes, les groupes, les nations. C'est la meilleure contribution que la connaissance et l'expérience en matière de communication puissent apporter à l'enrichissement de l'apprentissage, de la formation et de l'éducation, puisque la signification essentielle des unes comme des autres est un échange, une forme d'interaction sociale intervenant à l'aide de symboles.

L'éducation est donc à la fois plus et moins que la communication. Lorsqu'elle fait défaut comme dans le cas de l'analphabétisme, les capacités de la communication s'en trouvent réduites. Si elle se développe, elle élargit la base de la communication. Toute discussion portant sur la nécessité de remédier aux déséquilibres de la communication ne peut par conséquent ignorer l'importance de l'éducation universelle et de l'amélioration de la qualité de l'éducation et des possibilités éducatives. De même, la discussion du handicap dont souffrent les pays en développement dans le domaine de la communication ne peut laisser de côté le potentiel que représente l'éducation comme facteur intéressant le développement humain et le transfert des technologies. De même aussi, pour que la participation populaire devienne une réalité dans ce domaine, il est nécessaire que le potentiel éducatif et formateur de la communication soit mieux compris de ceux qui sont destinés à jouer un plus grand rôle dans l'organisation de la communication en tant que participants, sujets, consommateurs, gestionnaires, responsables des décisions dans tous les domaines et à tous les niveaux.

L'évidente interdépendance et l'étroite connexité qui unissent communication et éducation conduisent à s'interroger sur les moyens de rendre leur relation aussi fructueuse et positive que possible. Tout effort dans cette direction devra tenir compte néanmoins de la nature spécifique des deux notions. Par sa nature même en effet, l'éducation ne peut ignorer ni l'autorité, ni la tradition, ni la transmission des valeurs culturelles héritées du passé. De là naît une contradiction qui tient au fait que l'éducation s'exerce dans un monde de moins en moins structuré par l'autorité ou retenu par la tradition, sans doute parce qu'il est aux prises avec la nécessité d'inventer un nouvel avenir. Le rôle fondamental de l'école est d'apprendre aux enfants ce qu'est le monde, et l'apprentissage du monde est largement tourné vers le passé. La communication s'oriente plus naturellement vers la modernisation et vers l'adaptation à un monde en train de se faire. Elle a pour mission davantage de révéler les potentialités de la société qui n'ont pas été jusqu'alors explorées, identifiées ou mises à profit. C'est un apprentissage dans le monde qui encourage l'homme, le groupe et la communauté à forger leurs propres valeurs et leurs propres cultures. Il revient à l'éducation de rappeler qu'un tel objectif ne peut être atteint sans un acquis suffisant de connaissances et d'idées.

6. Impulsion et menace pour la culture

L'interdépendance de la culture et de la communication est encore plus prononcée que celle existant entre éducation et communication. En particulier si l'on entend par culture toutes les réalisations de la créativité humaine, « tout ce que l'homme a ajouté à la nature », tout ce qui élève

l'homme au-dessus de l'animal, et ce qui englobe tous les aspects de la vie et tous les modes de compréhension. La communication — à la fois entre les peuples et entre les nations — est une composante essentielle de tous les modes de vie et par conséquent de toutes les cultures. Elle joue le rôle d'un vecteur fondamental de la culture. Les moyens de communication sont des instruments culturels qui servent à promouvoir ou influencer des attitudes, à motiver, à favoriser la diffusion de modèles de comportement et à provoquer l'intégration sociale. Il jouent ou devraient jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques culturelles et dans la démocratisation de la culture. Pour des millions de personnes, ils sont le principal moyen d'accès à la culture et à toutes les formes d'expression créative. La communication joue un rôle également dans la gestion de la connaissance, dans l'organisation de la mémoire collective de la société et en particulier dans la collecte, le traitement et l'utilisation de l'information scientifique. Potentiellement au moins, elle peut remodeler le moule culturel de la société. Mais dans ce domaine, comme dans d'autres, le développement rapide de nouvelles techniques et la croissance de structures industrielles dont l'activité intéresse non seulement la communication mais la culture, est source de problèmes et de dangers.

Bien qu'un ensemble d'expressions culturelles maintienne ses formes traditionnelles et interpersonnelles, il est vrai aussi que, dans le monde moderne, les médias de masse fournissent le menu culturel de nombreux millions de personnes et modèlent leur expérience culturelle. Pour les générations à venir, ils créent une nouvelle culture ; il n'est pas facile de définir son caractère, moins encore de juger de sa valeur. Des chefs-d'œuvre de créativité du passé et du présent ont été présentés à de nouveaux publics à l'échelon national et international. La distraction sous toutes ses formes est devenue beaucoup plus facilement accessible, ce qui satisfait indubitablement un besoin et répond à une demande. Mais nombre de ces distractions sont si banales et stéréotypées qu'elles émoussent l'imagination au lieu de la stimuler. L'influence des intérêts commerciaux et de la publicité, ainsi que le conformisme stérile de la culture approuvée par les bureaucrates de tous ordres comporte une menace d'uniformisation, d'appauvrissement et de vide de la vie culturelle. Encore d'autres contradictions sont-elles manifestes ! La créativité individuelle a parfois été stimulée par de nouvelles voies d'expression, parfois au contraire remplacée par le mimétisme et la passivité du spectateur. Si l'identité culturelle des minorités, ethniques ou autres, s'est affirmée parfois grâce à de nouveaux modes d'expression, elle est plus souvent submergée par des influences extérieures. Les médias portent l'immense responsabilité d'une influence qui peut être bonne ou déplorable, parce qu'ils ne se contentent pas de transmettre et de répandre la culture mais aussi choisissent ou créent son contenu.

La communication de masse et la culture de masse sont des phénomènes qui remontent au plus au siècle dernier. Leur développement peut se définir, d'un point de vue économique, comme l'application à la sphère culturelle des changements introduits par la révolution industrielle. Le résultat est la production et la distribution à grande échelle d'un flux constant de messages et de stimuli. La culture de masse n'est certainement pas la même chose que la culture populaire, qui doit souvent livrer un combat difficile contre des formes culturelles produites par une mino-

rité dominante et diffusées à l'échelle de la masse. Cependant, le concept de culture de masse n'est pas dépourvu d'ambiguïté. Il peut être approubatif, si l'on pense à son acceptabilité générale, ou péjoratif si l'on déplore son caractère superficiel. Il n'est pas non plus facile, de décider si un produit culturel donné fait partie de la « culture de masse » ou non ; faut-il prêter davantage attention à ses origines ou aux modalités contemporaines de sa diffusion ? Une vieille ballade ne devient pas un élément de la culture de masse du fait qu'on l'entend sur un poste à transistors.

Un autre danger, qui a pris des proportions considérables, est celui de la dominance culturelle, sous la forme d'une dépendance par rapport aux modèles importés reflétant des valeurs et des modes de vie étrangers. L'identité culturelle est menacée par l'influence qu'exercent certaines cultures nationales sur les autres, même lorsque ces nations sont les héritières de cultures plus riches et plus anciennes. Comme la diversité est l'une des plus précieuses qualités de la culture, c'est le monde entier qui en est appauvri. Limiter les influences qui peuvent conduire à la dominance culturelle est aujourd'hui une tâche urgente. Mais le problème n'est pas simple. L'histoire montre que l'esprit de clocher conduit à la stagnation culturelle. Une culture ne se développe pas en rentrant dans sa coquille, mais beaucoup plus en pratiquant librement des échanges avec d'autres cultures et en entretenant des relations avec toutes les forces du progrès humain. Un libre échange doit cependant être en même temps proportionné et fondé sur un respect mutuel. Pour l'obtenir, il sera souvent nécessaire de protéger et de renforcer la culture menacée, de développer les communications sur le plan local et d'instituer des formes de communication alternative qui seront un antidote à la pression des grands médias. Il faut souligner aussi que le problème ne se pose pas seulement dans les relations entre un pays et un autre ; ses formes les plus aiguës et ses dangers les plus pressants se trouvent souvent à l'intérieur des pays dont les populations comprennent des minorités culturelles.

Un futur culturel plus riche ne peut se concevoir que sous une forme pluraliste, dans laquelle les cultures représentant la diversité du monde sont en relation les unes avec les autres tout en préservant jalousement l'originalité de chacune. Sans doute, une hybridation progressive d'apports culturels spécifiques apparaît inévitable à l'avenir, comme elle s'est produite tout au long de l'histoire humaine. Mais il faut tenir compte de l'effet d'accélération et de nivellement provoqué par les médias et veiller à ce que cette hybridation résulte de la confrontation de ce qu'il y a de plus original, de plus profond, de plus élaboré dans chaque culture, et non pas de ce qui est le plus général, le plus commun et le plus pauvre. L'évolution culturelle est inévitable ; la question qui est d'une importance incalculable est de savoir quels éléments elle doit exploiter pour être aussi fructueuse que possible.

7. Le dilemme technologique

Les progrès technologiques dans le domaine de la communication et de l'information paraissent suffisamment avancés pour qu'il soit possible d'en prévoir les tendances et d'en définir les perspectives, mais aussi d'en pressentir les risques et d'en imaginer les embûches. Science et technologie progressent ici de telle manière qu'elles peuvent permettre un jour

d'abolir les barrières entre les personnes et les nations. Cette tendance sans nul doute est irréversible mais les conséquences prévisibles ne sont pas nécessairement toutes positives.

Bien entendu, dans tous les pays industrialisés et dans un nombre croissant de pays en développement, l'intérêt se concentre sur les possibilités extraordinaires qu'ouvre l'innovation technologique dans ce domaine. Mais ces possibilités ne sont pas encore à la portée de tous, pour des raisons politiques et économiques. Un petit nombre de pays et quelques sociétés transnationales se réservent, pour le moment et peut-être pour longtemps, de nombreuses découvertes scientifiques et innovations techniques dont ils sont les auteurs. Il est donc essentiel de déterminer comment et à quelles conditions ces développements technologiques peuvent être le plus profitable à toutes les nations, et, à l'intérieur de chaque nation, à toutes les collectivités, et en définitive à tous les hommes, et aussi comment elles peuvent contribuer à réduire les inégalités et les injustices.

En outre, le sentiment que le progrès technique dépasse la capacité de l'homme à interpréter ses conséquences et à le diriger sur les voies les plus profitables — formulé par divers penseurs depuis plus d'un siècle — se généralise de plus en plus. Cet écart est évident au point d'être un sujet de préoccupation dans les domaines tels que la biologie, la génétique, la physique nucléaire et la cybernétique. Ces nouvelles techniques qui progressent selon leurs lois propres ou suivant des pressions politiques ou des exigences économiques s'imposent à l'homme avant d'avoir pu être assimilées et échappent à toute maîtrise éthique et sociale ¹⁰.

Des technologies nouvelles entraînent des conséquences ambiguës puisqu'elles font courir le risque d'accroître les rigidités du système de communication existant et d'exagérer ses défauts ou ses dysfonctions. Le risque existe, en mettant en place des réseaux de plus en plus puissants, homogènes et centralisés, d'accentuer la centralisation des émetteurs sociaux de la communication, de renforcer ainsi les inégalités et les déséquilibres et d'accroître le sentiment d'irresponsabilité et d'impuissance chez les individus et dans les collectivités. C'est ainsi que la multiplication des canaux hertziens grâce aux satellites de diffusion directe peut diversifier les objectifs et les destinataires des messages ; mais elle risque aussi, en intensifiant les phénomènes de concurrence, de contribuer à l'uniformisation des contenus et, sur le plan international, d'accentuer les dépendances culturelles par un recours accru aux programmes d'importation. De même, il est possible que, les coûts de transmission de l'information devenant de plus en plus insensibles à la distance (en particulier dans la transmission par satellite, mais la tendance est la même pour les trans-

10. « Par certains côtés, l'époque qui est la nôtre connaît des phénomènes inverses : les découvertes se succèdent à un rythme accéléré, non seulement inspirées par le besoin créateur de l'homme, son désir de percer les secrets de la nature et l'immense espoir qu'il place dans la contribution de la science à son bonheur, mais aussi bien stimulées par les exigences de l'économie. L'innovation technique est en effet devenue l'un des principes moteurs de la production. Par contre, ce sont les aptitudes mentales, culturelles de la société à contrôler les effets du progrès qui ont faibli. L'homme ne tend plus à bloquer le changement. Mais, il ne parvient plus toujours à l'appivoiser. » (Allocution de M. Amadou Mahtar M'Bow à la séance de clôture de la Semaine « Informatique et société », 1979.)

missions binaires à bande large par micro-ondes, fibres optiques ou câbles), les inégalités se réduisent entre pays développés et pays en développement. Cependant, il n'est pas à exclure que l'inverse se produise, grâce à l'accumulation des moyens dans les mains d'un petit nombre. Il se peut aussi bien que la création de banques de données reliées aux ordinateurs ait pour conséquence d'accroître le décalage entre les pays et groupes de pays, en réduisant les facilités d'accès à l'information dont disposent les plus pauvres ou que l'apparition de grands univers télématiques interconnectés accroisse la contradiction, déjà apparente, entre l'interdépendance des nations et leur souveraineté. L'ordinateur peut devenir, selon les circonstances et les conditions de son emploi, un serviteur ou un maître. La télématique peut servir aussi bien à transformer les sociétés dans le sens de la hiérarchisation, de la bureaucratisation, du renforcement de la technocratie et de la centralisation, en particulier grâce à l'accroissement du contrôle social des pouvoirs en place (politiques ou financiers), en perpétuant les inégalités (intra-nationales ou internationales), qu'à favoriser l'apparition de sociétés plus ouvertes et plus libres, plus spontanées et plus conviviales, plus démocratiques aussi, en sauvegardant la multiplicité des centres de décision et d'expression. Une telle possibilité ne peut être exclue.

Il est également nécessaire de maintenir la communication et ses techniques à l'échelle humaine car les nouvelles facilités technologiques et l'influence croissante des grands appareils entraînent une certaine déshumanisation de la communication. C'est dans cet esprit que certains pays, semble-t-il, donnent la préférence aux moyens légers de production audio-visuelle. Visant des groupes restreints et concernés, jouant un rôle dans les prises de décision collective, l'audio-visuel léger s'intègre à des actions sociales : projets de redéploiement économique, organisation de circuits autonomes d'information dans des collectivités locales ou professionnelles, recherches et manifestations culturelles. Le développement des techniques de vidéo légère, maniables, relativement peu coûteuses, adaptables à divers types de production, semble de nature à remettre en cause la séparation entre une industrie culturelle vouée à la fabrication de produits de masse et les foyers épars de la communication de groupe. C'est d'ailleurs dans ce but que certains pays encouragent l'active participation des usagers dans les moyens de communication (participation démocratique à la gestion des médias, mesures pour intéresser le public aux échanges d'information, etc.). Ces progrès peuvent ouvrir la voie à la décentralisation et à la démocratisation des structures de production et de diffusion dans le domaine de la communication sociale.

Pour résoudre ce dilemme, il faudra prendre des décisions audacieuses et choisir des options d'ordre économique et technique, mais aussi et surtout d'ordre politique. Les décisions politiques devront être prises en vue d'éviter des conséquences économiques et techniques imprévues, de sauvegarder les besoins de toutes les couches sociales et de toutes les entités nationales et de préserver les intérêts des futures générations et du monde en général¹¹.

11. Il faut ici faire mention d'un avertissement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : « ...Ne pas reconnaître la primauté de la politique (suite)

Cet ensemble d'interrogations, lié à l'apparition des technologies nouvelles, montre ce que seront demain les enjeux fondamentaux dans toutes les sociétés, ou ce qu'ils sont déjà aujourd'hui. Il faut comprendre, en effet, que la technologie contemporaine ouvre de nouvelles perspectives au développement de la communication, mais qu'elle soulève aussi des problèmes et peut faire naître des dangers. Il faut se garder de la tentation qui ferait de la technologie un instrument polyvalent capable de se substituer aux luttes et aux confrontations sociales et de rendre vains les efforts visant à obtenir des changements structurels dans tous les pays développés et en développement. C'est largement d'une prise de conscience et d'un effort de lucidité, ainsi que du rapport des forces sociales, que dépendent les choix pour l'avenir qui détermineront à leur tour les conditions d'optimisation des systèmes de communication à l'intérieur des nations et entre les nations.

(suite)

sur la technologie est un phénomène alarmant et de plus en plus dangereux du monde moderne. Ce danger existe dans le domaine de la communication. Si l'on n'y porte pas remède, le développement ultérieur de la communication risque fort de produire des conséquences qui n'ont été ni prévues ni souhaitées dans une perspective nationale ou internationale plus complète. (Kurt Waldheim).

CHAPITRE 3

LA DIMENSION INTERNATIONALE

Les nombreuses interrogations soulevées dans les chapitres précédents ou qui en découlent comportent, pour la plupart, une dimension internationale et font de plus en plus souvent l'objet d'un débat mondial entre les responsables des décisions, les chercheurs et les professionnels.

1. L'enjeu

Le phénomène probablement le plus important au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle a été l'accession à l'indépendance de près de quatre-vingts pays, grâce à laquelle plus de deux milliards d'individus ont rejeté la domination coloniale. Malgré cela, les conditions actuelles du monde — tant politiques, économiques, scientifiques, techniques et militaires que sociales et culturelles — tendent à favoriser la position et l'influence dominantes de certains pays et à renforcer la dépendance d'un grand nombre d'autres. L'indépendance politique nationale s'en trouve restreinte, minée par la dépendance économique et particulièrement par la nature des relations et de la division internationale du travail entre pays développés et pays en développement. Il est de moins en moins contestable que la dépendance dans l'ordre intellectuel et culturel a un effet aussi négatif que dans l'ordre économique. Il ne peut y avoir d'indépendance véritable et effective sans les moyens de communication nécessaires pour la préserver. On a soutenu qu'une nation dont les médias sont dominés par l'étranger ne peut prétendre être une nation. Malheureusement, dans le monde d'aujourd'hui, la communication souffre de ce qu'elle est devenue trop souvent un échange entre partenaires inégaux qui entérine la prédominance des plus puissants, des plus riches et des mieux équipés. Les différences en matière de puissance et de richesse, autant par leur effet naturel que par suite d'une action délibérée, réagissent sur les structures et les courants de la communication. C'est là que réside la majeure partie des causes des inégalités, des disparités et des déséquilibres si caractéristiques des communications internationales, en particulier entre pays industrialisés et pays en développement.

Grâce aux progrès techniques, tous les pays quels qu'ils soient, sont plus interdépendants qu'ils ne l'ont jamais été. L'ensemble mondial des réseaux électroniques dispose du potentiel nécessaire pour jouer un rôle analogue à celui d'un système nerveux, en unissant par interconnexions des millions de cerveaux individuels en une énorme intelligence collective. Des facteurs politiques, économiques et culturels contribuent à la réalisation de cette interdépendance. Mais sans changements structurels majeurs, il est difficile d'escompter que les avantages du libre échange, de l'égalité et de l'équilibre s'étendent à tous. La question cruciale est de savoir si la volonté politique de surmonter les facteurs reconnus comme des obstacles existe.

Le rôle de la communication dans les relations internationales est également important — pour ne pas dire vital — puisque c'est d'elle qu'il dépend que l'opinion internationale prenne pleinement conscience des problèmes qui menacent la survie même de l'humanité et dont la solution ne peut être trouvée sans concertation et coopération entre les pays: surarmement, faim, misère, analphabétisme, racisme, chômage, injustices économiques, accroissement de la population, destruction de l'environnement, discrimination contre les femmes. Ce sont là seulement les principaux problèmes dont la gravité, la dimension, la persistance et la portée doivent être mis en relief pour faire comprendre à tous les peuples qu'ils sont affrontés aux mêmes défis et qu'ils sont menacés par les mêmes périls. C'est aux moyens de grande information que revient une mission d'éveil en présentant plus largement et en faisant mieux comprendre ces problèmes — dont la liste pourrait être allongée — à l'opinion publique internationale, afin de susciter la volonté de les résoudre et en donnant au grand public la capacité d'exercer, le cas échéant, sur les responsables des pressions pour qu'ils mettent en œuvre des solutions appropriées. C'est seulement si les organes d'information savent mettre l'accent sur ce qui rapproche plus que sur ce qui sépare que les peuples du monde pourront s'entraider par l'échange pacifique et la compréhension mutuelle.

L'importance de la communication pour la poursuite de ces objectifs est de plus en plus largement reconnue, et les communicateurs professionnels, prennent, pour la plupart, leurs responsabilités de plus en plus au sérieux. Des divergences de vues subsistent néanmoins quant à la portée de ces responsabilités et aux moyens de les assumer. Le problème consiste ici à concilier une double exigence. L'une est la contribution positive que l'on attend des organes d'information — et que certains voudraient transformer en obligation pure et simple — pour mobiliser ou alerter l'opinion publique à l'égard des questions majeures qui hypothèquent le développement de l'humanité ou conditionnent sa survie. La seconde est la liberté de la presse — qui peut elle aussi être considérée comme une obligation — de faire connaître les réalités simplement parce qu'elles sont des réalités. Constamment des choix difficiles doivent être faits, et les communicateurs professionnels le savent bien. La Commission estime pourtant qu'il n'y a pas de dilemme insurmontable, ni de conflit insoluble entre ces deux exigences.

2. Déséquilibres et inégalités

La dimension internationale des problèmes de communication trouve son origine dans les réalités de la nouvelle situation mondiale. Plus particulièrement, les préoccupations, revendications et conflits qui alimentent le débat international actuel découlent des répercussions négatives de principes adoptés il y a longtemps qui ont pris la forme de déséquilibres et d'inégalités.

Au moment de la fondation de l'Organisation des Nations Unies et de l'Unesco, la communauté internationale se donna pour objectif de garantir et de favoriser la liberté de l'information et sa libre circulation. Ces principes sont solennellement proclamés dans les instruments inter-

nationaux qui traitent des droits de l'homme et des libertés fondamentales¹. Leur validité mérite d'être soulignée de nouveau et réaffirmée.

Pourtant, les déséquilibres évidents en matière de communication allaient renforcer l'idée que la « libre circulation » n'était rien de plus qu'un « courant à sens unique » et que le principe qui la sous-tendait devait être reformulé pour garantir une « circulation libre et équilibrée ». L'origine, quelque peu incertaine, de ces notions, remonte aux années 1950 ; elles ont été plus clairement définies à la charnière des années 1960 et 1970. A ce moment, le déséquilibre entre les courants de nouvelles et d'information entre pays industrialisés et pays en développement était devenu un thème de discussion important dans les réunions internationales et l'un des enjeux du débat sur les problèmes politiques et économiques fondamentaux du monde contemporain. Aujourd'hui, il n'est pratiquement personne pour nier la réalité de ce déséquilibre. Mais il n'y a pas d'accord général sur les applications concrètes du concept, moins encore sur les remèdes possibles à ce problème et les politiques qu'il conviendrait de suivre pour le résoudre. C'est pour cette raison que les notions de libre circulation et de courant à sens unique, d'équilibre et de déséquilibre, sont devenus des éléments du débat et de la confrontation internationale.

Le déséquilibre de la circulation d'information est un phénomène complexe et divers. A la fois quantitatif et qualitatif il se manifeste à différents niveaux et sous différents aspects : (a) entre pays développés et pays en développement, dans la mesure notamment où la circulation de

1. Les plus importants de ces textes sont les suivants :

L'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) rappelle que le droit à la liberté d'opinion et d'expression implique « le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (1966) précise que le droit à la liberté d'expression « comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix ».

Les gouvernements des Etats parties à la *Convention créant l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, résolus à assurer « la libre poursuite de la vérité objective et le libre échange des idées et des connaissances » ont décidé de « développer et de multiplier les relations entre leurs peuples, en vue de se mieux comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives ».

De même, la *Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale* adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 1966 précise que : « une large diffusion des idées et des connaissances, fondée sur l'échange et la confrontation les plus libres, est essentielle à l'activité créatrice, à la recherche de la vérité et à l'épanouissement de la personne humaine ».

Et le plus récent, la *Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre*, adoptée par l'Unesco le 28 novembre 1978, déclare, dans son article II, que « L'exercice de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression et de la liberté d'information, reconnu comme partie intégrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales, est un facteur essentiel du renforcement de la paix et de la compréhension internationale ».

l'information dépend de l'existence des infrastructures appropriées ; (b) entre pays appartenant à des systèmes politiques et socio-économiques différents ; (c) entre les pays développés appartenant au même système politique, en particulier entre les grands pays et les petits ; (d) entre les pays du Tiers-Monde eux-mêmes ; (e) entre les « nouvelles » politiques et les nouvelles qui se rapportent aux activités sociales, économiques et culturelles des pays engagés dans la lutte contre le sous-développement ; (f) entre ce qu'il est convenu d'appeler les « nouvelles réconfortantes » et les « mauvaises nouvelles », celles-ci mettant l'accent sur les catastrophes, les échecs, les conflits, les difficultés, les ridicules ou les excès ; enfin (g) entre les nouvelles d'actualité non immédiate (« soft news ») et celles d'actualité brûlante, les premières s'élevant au-delà des exigences de l'actualité immédiate et accidentelle pour traiter ce qui fait souvent l'essentiel de la vie quotidienne de la majorité des peuples et des nations. Sans doute n'existe-t-il pas de critère unique et universel pour mesurer ces déséquilibres et ces disparités, surtout si l'on considère que la valeur attachée à l'information et les critères de validité des nouvelles (« news value ») diffèrent de pays à pays ou de culture à culture, et même parfois à l'intérieur d'un même pays. Toute généralisation sur les étalons de valeur des nouvelles demeure donc incertaine, même si les professionnels parviennent souvent à s'entendre sur un certain nombre de facteurs qui caractérisent, à leurs yeux, ce qu'est ou devait être une nouvelle.

Ces déséquilibres ne sont pas limités aux flux de nouvelles au sens habituel du concept de « nouvelle ». Ils affectent aussi, et d'une manière qui tend à s'aggraver, la collecte et la diffusion des données nécessaires aux fins scientifiques, aux innovations techniques, au développement commercial, à l'exploitation des ressources naturelles, aux prévisions météorologiques, aux objectifs militaires, etc. En bref, il s'agit là d'un déséquilibre de l'information stratégique qui commande les prises de décision politiques et économiques.

L'écart entre sur-informés et sous-informés ne cesse de se creuser, en même temps que s'accuse le déséquilibre entre émetteurs et récepteurs de l'information. S'il est juste de reconnaître que les courants internationaux de communication ont énormément augmenté et que les sources de communication ont énormément accru leur débit il faut souligner aussi que les communicateurs ont renforcé leur pouvoir de contrôle sur l'impact des messages transmis et sur la sélection de l'information disponible. En outre, les déformations et déséquilibres qui en résultent traduisent d'une manière ou d'une autre les intérêts dominants des sociétés dont ils émanent.

La situation présente ne saurait se perpétuer sans nuire à la fois à la compréhension internationale et à la collaboration entre les nations, sans affecter les conditions socio-politiques et socio-culturelles des différents pays et sans porter atteinte à la satisfaction des besoins fondamentaux et à la solution des problèmes essentiels des populations du monde entier, ainsi qu'à la sauvegarde de la paix mondiale.

3. Le débat international

C'est donc vers 1970 que les notions autour desquelles tourne le débat international aujourd'hui ont été formulées de façon précise. Sans

retracer de manière rigoureuse la chronologie de ce débat, il n'est sans doute pas inopportun d'en rappeler les thèmes majeurs sur lesquels s'affrontent toute une série de protagonistes : gouvernements, institutions spécialisées, organisations régionales, centres de recherche, mouvements politiques, associations professionnelles, moyens de grande information, journalistes, politiciens, etc.

En premier lieu, les critiques formulées dans de nombreux pays en développement, reprises par certains pays socialistes et soutenues par de nombreux chercheurs et journalistes dans les pays occidentaux partent de la constatation que certains Etats puissants et techniquement avancés utilisent leur avance pour exercer un effet de domination culturelle et idéologique qui porte atteinte à l'identité nationale d'autres pays. Les problèmes soulevés par la circulation à sens unique de l'information, ainsi que par l'existence de tendances monopolistiques et oligopolistiques dans le domaine de l'information internationale², ont été évoqués et discutés dans de nombreuses réunions internationales. On a souvent déclaré en particulier que, du fait que le contenu de l'information est élaboré surtout par les grands pays industrialisés, l'image des pays en développement que reflètent les médias est souvent fautive et déformée. Et, ce qui est plus grave encore, comme le soulignent avec véhémence certains critiques, c'est cette image fautive, déformée et funeste à leur équilibre intérieur, qui est présentée aux pays en développement eux-mêmes. Les dangers et les craintes, que font surgir les possibilités de transmettre par satellite des programmes de radiodiffusion directe, sont pour une bonne part à l'origine du concept de circulation équilibrée de l'information. C'est au moment où ces questions ont commencé à être débattues que l'on s'est de plus en plus inquiété du contenu et de la qualité des informations transmises, en prenant conscience parallèlement du retard dans lequel se trouvent les pays en développement en matière de production et de transmission d'information.

En revanche, de nombreux professionnels des médias considèrent que, si l'existence de ces déséquilibres et les dangers qu'ils comportent, n'est pas niable, on risque, à mettre trop l'accent sur la circulation à sens unique, de provoquer des restrictions supplémentaires à la liberté de l'information et de renforcer les arguments de ceux qui veulent réduire les entrées d'information, ce qui porterait gravement atteinte à la notion

2. Une étude internationale de grande portée réalisée au cours de cette période précise à ce sujet : « Il faut aussi reconnaître que la diffusion internationale de l'information a longtemps fait l'objet de pratiques discriminatoires... L'opinion publique des pays industrialisés n'aura pas réellement accès à une information complète sur le Tiers Monde, ses exigences, ses aspirations et ses besoins, tant que les modèles de l'information et de la communication ne s'affranchiront pas du sensationnalisme commercial et du style de présentation des nouvelles qui les caractérisent actuellement et qu'ils ne se dépouilleront pas de tout préjugé ethnocentrique. L'élargissement de la capacité d'informer doit être considéré comme une composante essentielle des tentatives qui visent à établir un nouvel ordre international et à cette fin, les pratiques monopolistiques et discriminatoires inhérentes au présent système de diffusion de l'information internationale doit être considéré comme l'une des pires caractéristiques, malgré sa subtilité, du présent système. » (Rio, *Reshaping the International Order, A Report to the Club of Rome*, Jan Tingergen, Coordinator, 1977.)

de libre circulation. Cette école de pensée admet que la diversité des opinions, des nouvelles, des messages et des sources d'information est la précondition d'une communication vraiment démocratique, mais considère également que la « décolonisation de l'information » ne doit pas servir de prétexte pour placer l'information sous le contrôle exclusif d'autorités gouvernementales qui pourraient, dès lors, imposer au monde leur propre image de la réalité.

Le rôle joué par les sociétés multinationales est devenu l'un des thèmes centraux du débat sur la communication internationale³. Non seulement ces sociétés mobilisent et transfèrent sur le marché de la communication capitaux et technologies, mais elles vendent d'innombrables produits de consommation socio-culturels qui véhiculent globalement idées, goûts, préférences et croyances. Ainsi, les multinationales influencent directement l'appareil de production économique des pays où elles exercent leurs activités. Elles interviennent également dans la commercialisation de la culture et par-là même sont en mesure de modifier l'orientation socio-culturelle d'une société dans son ensemble.

On réclame souvent des transformations dans la structure des communications internationales parce que ces communications sont une partie essentielle des fondements conceptuels sur lesquelles reposent les relations internationales et le développement. On soutient qu'un monde construit sur la compréhension mutuelle, l'acceptation de la diversité, la promotion de la détente et de la coexistence, l'encouragement des tendances à l'indépendance véritable, non seulement utilisera mais favorisera l'émergence de nouveaux modèles de communication internationale. Si la conception qui assimile le développement à un processus linéaire, quantitatif et exponentiel, fondé sur des transferts de technologie importée et souvent aliénante commence à être remplacée par celle d'un processus qualitatif endogène, centré sur l'homme et ses besoins vitaux, visant à abolir les inégalités, fondé sur des technologies appropriées respectueuses du contexte culturel, et suscitant et encourageant la participation active des populations concernées, nul doute alors que la communication entre les peuples et les nations ne devienne différente.

Les pays non-alignés ont joué un rôle essentiel dans l'évolution des idées relatives à la dépendance des médias, au déséquilibre dans la circulation de l'information et les modèles de communication globale, ainsi qu'aux effets négatifs de ce déséquilibre. Ils ont défendu l'idée que la grande majorité des pays sont réduits à l'état de récepteurs passifs de l'information émise par un petit nombre de centres⁴.

3. Une étude présentée à la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, précise notamment : « Le modèle hiérarchique actuel de la domination idéologique et culturelle du centre a pour élément fondamental le quasi-monopole de la communication internationale — même celle entre les divers pays du Tiers Monde — par les sociétés multinationales ainsi que leur domination sur un grand nombre de mass média des pays du Tiers Monde, et leur influence sur presque tous les mass média ». Etude préparée par un groupe de chercheurs de la Fondation Dag Hammarskjöld en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et publié sous le titre « What now? Another Development ».

4. La IV^e Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays non-alignés, réunie à Alger en 1973, a été la première réunion où ces pays ont soulevé

(suite)

C'est de cette façon qu'a été formulé l'appel à un « nouvel ordre »⁵, distinct de « l'ordre ancien », dans le domaine de la communication et de l'information. Le sentiment qu'un nouvel ordre mondial est aujourd'hui nécessaire part de la conviction que l'information et la communication constituent un élément essentiel des relations internationales dans tous les domaines, et en particulier dans la mise en place d'un nouveau système fondé sur le principe de l'égalité des droits, de l'indépendance et du libre développement des pays et des peuples. Les transformations des communications sont ainsi liées au fondement conceptuel du nouvel ordre économique international. A certains égards, le développement et la communication reposent sur les mêmes principes. A la situation actuelle de dépendance du monde en développement, tant dans le domaine économique que dans celui de la communication, qui est à la fois génératrice d'inégalités croissantes et gaspilleuses de ressources naturelles (notamment non renouvelables), matérielles et humaines, il importe de substituer des relations d'interdépendance et de coopération entre des systèmes nationaux devenant progressivement autonomes et capables de se développer de manière endogène. Le nouvel ordre de la communication doit être considéré comme un élément du système que constitue le nouvel ordre économique et les mêmes méthodes d'analyse peuvent s'appliquer à l'un comme à l'autre. Tous deux supposent en particulier l'adoption d'une approche globale et universelle, même si elle doit rester pluraliste, car les grands problèmes de l'humanité ne peuvent être résolus qu'à l'échelle mondiale. Il existe entre les deux ordres une relation cohérente qui tient au fait que l'information est désormais une ressource économique fondamentale de caractère spécifique (et non une simple marchandise) qui assume une fonction sociale essentielle, mais qui est aujourd'hui inégalement répartie et mal utilisée. A d'autres égards, le nouvel ordre de la communication est une condition préalable du nouvel ordre économique, de même que la communication est la condition sine qua non de tous les échanges économiques entre groupes, peuples et nations.

Au stade actuel du débat, le nouvel ordre mondial de la communication constitue avant tout un cadre conceptuel ouvert permettant de :

(a) recenser et définir les problèmes concernant l'édification d'un sys-

(suite)

la question en termes clairs et donné une expression véhémement à leur intérêt commun — « né du vide immense laissé par les Nations Unies » — en matière d'information. Trois ans plus tard, un Colloque sur la communication, tenu en Tunisie, a ouvert la voie à la première Conférence des Ministres de l'information des pays non-alignés, qui adopta un projet de déclaration, ratifié à Colombo quelques semaines plus tard par la Conférence au sommet des pays non-alignés, soulignant qu'un « Nouvel Ordre Mondial de la Communication » était aussi important que le Nouvel Ordre Economique.

5. Différentes formules ont été utilisées pour désigner un nouvel ordre dans le domaine de la communication : « nouvel ordre mondial de l'information », « nouvel ordre international de l'information », « nouvel ordre international de l'information et de la communication », etc. La formule retenue dans les deux Résolutions adoptées en 1978 par consensus par la Conférence générale de l'Unesco et par l'Assemblée générale des Nations Unies est « un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace » qui reflète non seulement l'objectif recherché mais les paramètres essentiels du nouvel ordre. Dans le souci d'être à la fois complet et concis, la Commission utilisera l'expression « un nouvel ordre mondial de la communication » dans le présent rapport.

tème international de communication plus libre, plus efficace, plus juste, mieux équilibré, fondé sur des principes démocratiques tendant à l'établissement de relations égalitaires entre entités souveraines : (b) faciliter la discussion cohérente au niveau international en la centrant dans un premier temps sur ce qui est urgent et réalisable ; (c) préciser les options politiques qui sont en jeu. Il s'agit, en réalité, de déclencher un processus de longue durée aux niveaux national, régional et international, appelant moins les discussions académiques que l'action effective et concrète. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que l'institution d'un nouvel ordre entraînera des changements importants des structures nationales aussi bien qu'internationales de la communication. Axé sur les besoins fondamentaux des fractions pauvres du monde, il suppose une nouvelle répartition des ressources disponibles en fonction de leurs droits et de leurs besoins vitaux.

Ces thèmes et bien d'autres revendications qui s'y rapportent alimentent le débat international. Les affirmations et les opinions discutées ci-dessus sont naturellement farouchement défendues par les uns et formellement contestées par les autres. Il faut souligner cependant que ces critiques et revendications sont directement ou indirectement à l'origine d'un certain nombre de décisions et résolutions adoptées par l'Unesco, et notamment de celle qui a abouti à la création de la Commission internationale.

4. Un forum ouvert à l'universel : l'Unesco

L'Unesco est devenue, dans le domaine de la communication, le principal forum où les questions peuvent être soulevées et faire l'objet de discussions. C'est largement grâce à son action et à ses initiatives que la communauté internationale a pris, au cours des dernières années, conscience des problèmes qui se posent, en a mesuré la complexité et compris qu'il est essentiel d'en approfondir l'analyse, afin d'orienter dans la direction la plus efficace les efforts concertés qui sont indispensables. Les évaluations de la situation en matière de communication internationale se sont, d'autre part, notablement rapprochées.

Dès le début des années 1960, l'Unesco s'est efforcée, en coopération avec des organisations professionnelles jouant un rôle prééminent de favoriser la conclusion d'arrangements relatifs aux échanges internationaux d'information. Des projets ont été élaborés en vue de créer des agences de presse nationales et d'établir entre elles des liaisons pour augmenter les moyens d'expression des pays du monde en développement et pour rassembler et échanger des nouvelles, des films et des émissions diverses pour leur bénéfice réciproque. Diverses possibilités de coopération régionale ont été explorées ayant pour objectif notamment la création d'agences de presse régionales ou l'établissement de systèmes de radiodiffusion par satellite pour l'éducation et le développement. C'est plus particulièrement à la seizième session de la Conférence générale (1970) que les délégations de plusieurs pays en développement se sont référées explicitement à ce qu'on pourrait appeler la problématique de l'inégale distribution des moyens d'information, en demandant que des systèmes mieux adaptés et plus équilibrés d'échanges internationaux d'information soient organisés et en insistant sur le droit à l'identité cultu-

relle⁶. Deux années plus tard, les délégués d'une majorité d'Etats membres soulignaient encore davantage les dangers virtuels que faisait planer la circulation déséquilibrée de l'information. Le Directeur général était autorisé à poursuivre l'assistance au développement de la recherche en matière de communication, en particulier de celle présentant une valeur potentielle pour la définition des politiques de la communication et des stratégies nationales visant à placer la communication au service du développement. A sa dix-huitième session, en 1974, en vue de faciliter la communication entre les nations et entre les peuples et de promouvoir une meilleure compréhension du rôle joué par les moyens de grande information dans la mise en œuvre des politiques et des plans nationaux de développement, la Conférence générale a recommandé qu'une première conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication soit organisée en Amérique latine en 1975 et qu'une conférence similaire soit préparée pour se tenir en Asie en 1977.

La première Conférence sur les politiques de la communication s'est réunie à San José de Costa Rica, en juillet 1976. A l'unanimité de ses participants, elle s'est exprimée en faveur de l'élaboration de nouvelles politiques nationales et internationales de la communication, recommandant en particulier la création de conseils nationaux de communication, le développement de la recherche scientifique dans ce domaine et la mise en place d'agences nationales et régionales de presse. Comme il ressort de la Déclaration de San José, qui a été adoptée à cette occasion, la communication s'impose désormais comme un facteur privilégié de renaissance nationale et apparaît, en même temps, comme une ligne de force dans les rapports entre nations. Les Etats réunis à San José ont, en effet, déclaré que « les politiques nationales de la communication doivent être conçues en fonction des réalités nationales, de la liberté d'expression et du respect des droits individuels et sociaux ». Une conférence similaire, qui s'est tenue à Kuala Lumpur, en février 1979, a étudié à l'échelle de l'Asie et de l'Océanie l'ensemble des aspects d'une politique de la communication et a souligné que la communication, considérée à la fois comme un moyen d'affirmer l'identité collective d'une nation et comme un instrument d'intégration sociale, a un rôle déterminant à jouer dans la démocratisation des rapports sociaux, dans la mesure où elle autorise un mouvement multidirectionnel de messages horizontal aussi bien que vertical allant des organes d'information vers le public aussi bien que du public vers ces organes. Cet effort de définition de politiques

6. Le Rapport de la Commission du Programme rappelle que les délégués d'un certain nombre de pays en développement ont affirmé que le programme devait continuer à mettre l'accent sur le droit des nations moins favorisées à préserver leur culture. Au cours de la même session, la Conférence générale a autorisé le Directeur général à aider les Etats membres à formuler leur politique de l'information, en tenant compte de l'expérience acquise dans l'élaboration des politiques culturelles. La Conférence générale de 1972 devait mettre l'accent sur les dangers potentiels de l'expansion de l'information : « En raison même de leur portée, les moyens d'information, auxquels l'utilisation des satellites de communication ouvre des perspectives considérablement élargies, exigent de la part de ceux qui les exploitent un sens aigu de leurs responsabilités... Si la diffusion de l'information est le monopole d'un petit nombre de pays et si la circulation internationale de l'information se fait à sens unique, il peut en résulter un préjudice grave pour les valeurs culturelles de la plupart des autres pays... ».

globales et cohérentes aux niveaux national et régional doit s'étendre au cours des années à venir aux autres régions du monde.

Toutes ces questions, qui prêtent nécessairement à controverse dans le monde actuel, ont provoqué d'âpres discussions et même de violentes confrontations. Bien que la plupart des décisions prises à ce sujet par l'Unesco l'aient été par consensus, il a été quelquefois très difficile de leur donner une forme définitive. Des désaccords ont surgi à propos d'initiatives parallèles qui ont été prises au cours de la même période en vue d'élaborer des normes et des principes généraux, dont pourraient éventuellement s'inspirer les moyens de grande information pour jouer un rôle positif dans la sensibilisation de l'opinion publique à l'égard des grands problèmes auxquels l'humanité est confrontée et de leurs solutions éventuelles. L'idée était de parvenir à adopter un instrument normatif, juridiquement non contraignant pour les Etats membres, mais rassemblant un ensemble de principes qui témoigneraient de l'unité intellectuelle et morale de la communauté internationale. Le processus d'élaboration de ce document a été long et difficile.

De nombreuses objections ont été formulées et des suggestions nouvelles ont été faites par les représentants des gouvernements et les professionnels, tant des pays industrialisés que des pays en développement. De nombreux professionnels, surtout des journalistes, des pays occidentaux ont exprimé leur appréhension, élevé des critiques ou affirmé une opposition résolue aux tendances et aux mouvements d'idée que reflétait le projet de Déclaration. Ils redoutaient que certains gouvernements opposés, ouvertement ou non, à la liberté de la presse ne prennent des mesures — sous prétexte de corriger le déséquilibre — qui reviendrait à imposer en fait un contrôle sur l'information et ses organes, à établir une censure, et en particulier à rendre plus difficile le travail des correspondants étrangers ou même à y mettre fin. Ils critiquaient toute référence à la responsabilité des journalistes, qui pourrait être invoquée par des gouvernements pour établir une discrimination contre ceux qu'ils auraient arbitrairement qualifiés « d'irresponsables ». Ils regrettaient que le projet de Déclaration ne fasse aucune référence aux droits de l'homme, ne garantisse pas le libre accès des journalistes aux diverses sources de nouvelles et ne souligne pas l'importance de la multiplicité des sources de l'information. Enfin, ils mettaient en cause le rôle de l'Unesco dans ce domaine, interprétaient les objectifs poursuivis par l'Organisation comme visant à « contrôler la circulation de l'information » et l'accusaient de rendre plus confus les véritables problèmes qui se posent. Certains organes d'information allaient jusqu'à dénoncer dans l'Unesco un ennemi, invitant les gouvernements à « l'arrêter avant qu'il ne soit trop tard ».

Plusieurs projets ont été successivement présentés et ont fait l'objet, au niveau des experts puis au niveau des gouvernements, de discussions acharnées. L'opposition ne portait pas seulement sur le contenu même de l'instrument, sur l'énonciation des principes qu'il devait proclamer ou sur les modalités d'application de ces principes ; elle portait aussi sur l'opportunité même d'un texte de ce genre dans un monde aussi divisé que le nôtre. Cette opposition, qui émanait non seulement de certains gouvernements mais des milieux professionnels de nombreux pays, a été si forte qu'il est apparu, lors de la dix-neuvième session de la Conférence générale à Nairobi (1976), que la seule solution réaliste con-

sistait à poursuivre l'étude du problème en ajournant toute décision. Cette décision de ne rien décider s'est d'ailleurs révélée sage et féconde, puisque c'est à la session suivante de la Conférence générale (Paris, 1978) qu'il a été possible d'adopter, par consensus, le texte de la Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre. C'est également les Etats membres qui ont soutenu à l'unanimité l'expansion du programme de l'Unesco dans le domaine de la communication.

Néanmoins, l'accord des gouvernements n'entraîne pas nécessairement l'adhésion de tous les professionnels et de tous les autres intéressés, ni de tous les secteurs de l'opinion. Des inquiétudes subsistent sur l'interprétation des principes contenus dans la Déclaration et les abus auxquels elle pourrait donner lieu. Tout en reconnaissant la bonne foi de l'Unesco, certains continuent à penser que la Déclaration risque de faire plus de mal que de bien et de servir de prétexte à des atteintes à la liberté de la presse. Dans un domaine comme celui-là, il faut prendre au sérieux les craintes et les inquiétudes et s'assurer que les idées nouvelles rencontrent la plus large approbation possible. Il est donc non seulement naturel, mais aussi juste et nécessaire que le débat se poursuive.

Indépendamment des différences politiques et idéologiques, ce débat a mis en lumière l'ampleur des problèmes de la communication et les multiples incidences qu'ils entraînent. Ce sont ces problèmes, dans leur diversité et leur complexité, qui ont été esquissés dans la première partie, introductive, du présent rapport et dont la description et l'analyse seront reprises, nuancées et approfondies dans les parties ci-après.

C'est à l'occasion de ce débat, en effet, que les représentants de tous les pays réunis à Nairobi ont considéré qu'il était souhaitable de poursuivre de façon plus détaillée et plus systématique l'examen des problèmes de la communication dans la société moderne et d'en faire la synthèse. Répondant à ce souhait, le Directeur général a indiqué dans l'allocation prononcée à la séance de clôture de cette session de la Conférence générale : « C'est certes à l'action, mais aussi à un approfondissement de la réflexion sur le rôle, les finalités et les conditions de la communication que vous avez convié le Secrétariat. Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer lors du débat sur ce point, je me propose, dans le cadre du mandat dont vous m'avez chargé, d'étayer les travaux demandés sur de larges consultations, en faisant appel, s'il y a lieu, à un groupe de réflexion... ».

Quelques mois plus tard, le Directeur général décidait de confier à une Commission internationale, sous la présidence de M. Sean MacBride, (Irlande), le soin de procéder à l'étude d'ensemble des problèmes de la communication dans la société contemporaine. Le mandat confié à la Commission précisait les quatre principales directions dans lesquelles nos réflexions et nos travaux devaient s'orienter :

- (a) étudier la situation actuelle dans les domaines de la communication et de l'information et identifier les problèmes qui appellent une action nouvelle au niveau national et une approche globale et concertée au niveau international. L'analyse de l'état de la communication dans le monde actuel, et notamment de l'ensem-

ble des problèmes de l'information, devra tenir compte de la diversité des conditions socio-économiques, des niveaux et des types de développement ;

- (b) accorder une attention particulière aux problèmes relatifs à la circulation libre et équilibrée de l'information dans le monde, ainsi qu'aux besoins spécifiques des pays en développement, conformément aux décisions de la Conférence générale ;
- (c) analyser les problèmes de la communication, sous leurs différents aspects, dans la perspective de l'établissement d'un nouvel ordre économique international et des initiatives à prendre pour favoriser l'instauration d'un « nouvel ordre mondial de l'information » ;
- (d) définir le rôle que pourrait jouer la communication pour faire prendre conscience à l'opinion des grands problèmes auxquels le monde se trouve confronté, la sensibiliser à ces problèmes et aider à les résoudre progressivement par des actions concertées sur le plan national et international.

Conformément à ce mandat, la Commission internationale a présenté un rapport intérimaire à la 20^e session de la Conférence générale de l'Unesco (Paris, octobre-novembre 1978). Après avoir pris connaissance de ce rapport, la Conférence générale a adopté la Résolution 4/9. 1/3 qui, au paragraphe 1 de son dispositif, précise et élargit le mandat de la CIC, en invitant « le Directeur général à demander aux membres de la Commission... d'analyser et de proposer des mesures concrètes et pratiques conduisant à l'instauration d'un ordre mondial de l'information plus juste et plus efficace » .

En résumé, on peut dire que la création de la Commission internationale est intervenue à un moment où s'affirment et se conjuguent différentes tendances qui traduisent : (a) l'importance croissante reconnue à la communication en tant que phénomène social et l'intérêt corrélatif accordé au développement des moyens et véhicules de l'information ; (b) l'incidence et les implications de plus en plus nombreuses des progrès technologiques réalisés dans ce domaine ; (c) le réexamen de la circulation internationale de l'information en vue d'éliminer les situations de dominance et de dépendance politique, économique et culturelle ; (d) le souci croissant d'un grand nombre de pays en développement de réduire leur dépendance dans le domaine des communications à la suite du processus de décolonisation politique et économique des années 1960 ; (e) le rôle croissant joué par la communication dans la compréhension internationale et la prise de conscience des grands problèmes mondiaux. Ces tendances conduisent à remettre en cause certaines idées reçues ou préconçues à l'égard de la communication. En même temps, l'expérience politique et sociale, telle que l'expérience en a été faite d'un point de vue purement pratique, dans différentes parties du monde, ont fait surgir des doutes et soulève un certain nombre de questions. Nombreux, en effet, sont les peuples que l'expérience a amenés à comprendre que la souveraineté, l'identité, l'indépendance ne résultent pas seulement de décisions politiques formelles, mais dépendent autant, sinon davantage, des conditions de la vie économique et culturelle, bref de circonstances qui affectent d'une manière de plus en plus interdépendante le développement global de toute nation et de toutes les nations.

Partie II

**LA COMMUNICATION
AUJOURD'HUI**

Chapitre I

MOYENS DE COMMUNICATION

Par la grande diversité et l'étendue des éléments qui le composent le monde de la communication dans la société contemporaine échappe presque à la description. S'y trouvent englobés en effet : les capacités intrinsèques de l'homme ; les instruments et moyens de communication simples au service des individus, des groupes et des masses ; les infrastructures et les systèmes complexes ; les technologies, matériels et machines élaborés qui recueillent, produisent, transportent, reçoivent, emmagasinent et dépitent les messages ; les innombrables individus et institutions qui participent et collaborent à la communication ¹.

Les symboles qui traduisent les messages et les moyens qui les acheminent ne sont que deux faces d'une même réalité. Un symbole — geste, nombre, mot, image — est en lui-même un moyen de communication, et le moyen de transmission — main, page imprimée, radio ou télévision — non seulement transmet un message, mais est aussi un symbole de communication. La communication est donc un phénomène universel, global, qui ne peut être ramené à des éléments isolés ou indépendants, chacun de ces éléments faisant partie intégrante d'une même totalité. Mais tous ces éléments se retrouvent, dans des proportions évidemment différentes, et avec une signification et des effets variables, dans toutes les parties du monde.

1. D'un homme à un autre, sans intermédiaire

Depuis l'origine, l'humanité utilise des formes simples, primitives de communication, qui ont été élargies, développées et améliorées, et

1. Certaines données présentées dans cette analyse statistique appellent une mise en garde. D'abord, les statistiques disponibles dans les nombreux domaines relevant de la communication diffèrent énormément quant à leur abondance, leur exactitude et leur fiabilité. Deuxièmement, les présentations statistiques impliquent habituellement une sélection, qui est par nature essentiellement subjective. Troisièmement, les statistiques expriment souvent des totaux ou des moyennes qui peuvent masquer de grandes variations dans les divers composants d'un ensemble. Quatrièmement, des données publiées une certaine année se rapportent souvent à des statistiques recueillies plusieurs années auparavant qui peuvent ne plus être valables. Cependant, des données relativement complètes existent dans certains domaines, où elles permettent des hypothèses ou des conclusions plus ou moins valides ; dans d'autres domaines, ou pour d'autres régions du monde, on peut fournir des chiffres moins complets, mais ayant cependant une valeur indicative. Malgré ces réserves, les données présentées illustrent correctement les situations examinées et peuvent faciliter leur compréhension.

qui sont encore aujourd'hui en usage dans toutes les sociétés, malgré l'apparition continue de nouvelles techniques et la complexité croissante des relations sociales. Pour extérioriser leurs sentiments et leurs besoins, les individus ont d'abord communiqué avec le corps. En dépit de limitations évidentes, le « langage du corps » et les autres langages non verbaux² qu'utilisent les sociétés traditionnelles depuis des millénaires à des fins extrêmement variées, n'ont rien perdu aujourd'hui de leur validité ni de leur importance. Dans de nombreux pays, les groupes de danseurs, les mimes itinérants, les spectacles de marionnettes et d'autres formes d'expression populaires continuent de transmettre messages et idées non seulement pour divertir mais aussi pour influencer les attitudes et les comportements.

Souvent les images ont précédé et précèdent les mots. Le langage a représenté un énorme progrès dans la communication humaine, notamment en ce qui concerne la mémorisation, le transfert des connaissances et l'expression de notions relativement complexes. Ce n'est pas, assurément, le seul instrument de communication internationale, mais il est indispensable à bien des égards. Le langage courant possède encore des pouvoirs que ni la technologie ni les moyens de grande information ne sont en mesure de remplacer. Il demeure un instrument vital unissant d'innombrables réseaux de relations.

Dans les collectivités dont l'isolement, les dimensions réduites, ou encore l'analphabétisme persistant, ont permis à la tradition de survivre, le langage, l'action et l'exemple demeurent les moyens les plus courants, sinon les seuls, de transmettre l'information. Alors que, dans les pays industrialisés, les voies traditionnelles de la communication directe ont pratiquement disparu en tant que sources d'information, sauf dans les régions les plus isolées, on ne peut en dire autant des réseaux de communication entre les individus qui comprennent la diffusion ou l'échange d'informations au sein de la famille, normale ou élargie, dans le quartier, dans les collectivités et les groupes ethniques, dans les différents clubs et associations professionnelles, et dans des conférences et réunions convoquées par des gouvernements, par des organisations de toutes natures, ou par des entreprises commerciales³. Tous ces réseaux, et beaucoup d'autres, fournissent l'occasion d'échanger des informations, d'élucider des problèmes, d'exposer des griefs, de résoudre des conflits, de fonder des opinions et de faciliter des décisions sur des questions d'intérêt commun impliquant des individus, des groupes ou la société toute entière. Ces formes de communication interpersonnelle sont parfois négligées par les observateurs et chercheurs professionnels dont l'intérêt se concentre sur les moyens

2. Par exemple, les expressions du visage, les gestes, le mime, la danse, les images, la musique, les chansons, le dessin, la peinture, la sculpture, le sport, etc. La lecture sur les lèvres et les langages par signes utilisés par des millions de personnes handicapées revêtent une importance particulière.

3. Pour ne donner qu'un exemple de l'ordre de grandeur de ces activités, on estime que chaque année quelque deux millions de scientifiques, techniciens et spécialistes participent à des congrès internationaux ; si on comptait les réunions scientifiques nationales ou régionales, le nombre des participants dépasserait probablement cinq millions.

de grande information en tant que principaux pourvoyeurs de nouvelles, de faits, d'idées et de toutes données essentielles.

Bien qu'elle ne constitue pas une préoccupation première ni même essentielle du présent rapport, la communication interpersonnelle et certains des problèmes qu'elle pose ne doivent pas être oubliés pour plusieurs raisons importantes. Premièrement, parce que les formes traditionnelles de la communication et en particulier la communication interpersonnelle conservent encore aujourd'hui une importance vitale dans toutes les parties du monde - développées ou en développement et sont même en expansion. Deuxièmement, parce que la majorité de l'humanité, en particulier les populations rurales des pays en développement qui représentent 60 à 70 % de la population du globe, transmet, reçoit et surtout accepte les messages par ces voies. Troisièmement, parce qu'il est impossible de comprendre pleinement les avantages et les limitations des médias modernes indépendamment de leur relation avec les moyens interpersonnels ; il est en effet évident qu'il y a une croissance cumulative des réseaux de communication, chaque forme nouvelle s'ajoutant aux réseaux antérieurs sans les abolir. La communication interpersonnelle qui demeure un instrument fondamental du fonctionnement démocratique des sociétés revêt au contraire une signification nouvelle face à la technique moderne et aux effets d'aliénation qu'elle entraîne.

2. La barrière linguistique

Le nombre des langues utilisées pour la communication orale est élevé puisqu'on en a identifié quelque 3 500 dans le monde entier. Toutefois, alors que le langage est commun à toutes les sociétés, l'écriture ne l'est pas, et le nombre des langues écrites est très inférieur et il ne dépasserait peut-être pas 500⁴.

Au cours des siècles, l'évolution historique a amené l'expansion progressive de l'utilisation de certaines langues ; quelques-unes d'entre elles occupent une place prédominante dans la diffusion de l'information, des programmes et des matériels⁵. On estime que 16 langues au moins sont parlées par plus de 50 millions de personnes : la famille des langues chinoises, l'anglais, le russe, l'espagnol, le hindi, le portugais, le bengali, l'allemand, le japonais, l'arabe, l'urdu, le français, le malais-bahasa, l'italien, le telugu, le tamil.

On parle environ 1 250 langues sur le continent africain ; certaines d'entre elles, comme le swahili, le oulof et le haoussa, sont utilisées dans

4. Ces chiffres, tirés de l'ouvrage de Kenneth Katzner, *Languages of the World*, Toronto, 1975, ne sont donnés qu'à titre indicatif, car ils sont contestés pour diverses raisons. La cartographie de plusieurs langues n'a pas encore été achevée. Les divergences sur la différenciation entre langues et dialectes sont encore fréquentes chez les scientifiques. Dans plusieurs pays, de larges zones échappent encore au recensement général. Des considérations politiques ont encore compliqué certaines distinctions. Dans la littérature actuelle, le nombre des langues varie de deux mille à quatre mille environ. En ce qui concerne les langues écrites, les divergences proviennent aussi du fait que, sur les 500 langues ayant une écriture, 200 seulement, selon les estimations ont une tradition écrite et littéraire, 200 autres n'ont qu'une tradition écrite, alors qu'une centaine n'ont guère plus qu'un alphabet et des abécédaires.

5. Selon les services de l'Unesco, plus des deux tiers des publications sont rédigées en anglais, en russe, en espagnol, en allemand et en français.

de vastes régions englobant différentes nations. L'Europe compte 28 langues nationales officielles. Les populations de l'Asie du Sud utilisent 23 langues principales. Bien que la région arabe soit en un certain sens unilingue, les langues vernaculaires s'écartent sensiblement de l'arabe classique, et les langues berbères, distinctes de l'arabe, sont largement répandues dans certains pays d'Afrique du Nord. L'Amérique latine utilise deux langues principales — l'espagnol et le portugais — mais il subsiste des centaines de langues et dialectes indiens, dont certains, comme le quechua au Pérou et le guarani au Paraguay, sont parlés par de vastes populations locales. D'autre part, l'anglais, le français et le hollandais continuent de prédominer dans plusieurs anciennes colonies de la région et dans les Caraïbes. Beaucoup de pays ont un nombre de langues surprenant : 89 en U.R.S.S. ; l'Inde, avec plus de 1 650 langues et dialectes, en utilise 15 dans l'administration et l'éducation ; le Ghana en compte 56 ; les Indiens du Mexique parlent plus de 200 langues. Beaucoup de ces langues ont maintenant été transcrites, mais la plupart ne le sont pas encore.

La prolifération des langues et des dialectes s'explique par de multiples raisons de caractère historique, ethnologique, religieux et social. Mais, avec le temps, la création de nouveaux états-nations, associée à des pressions hégémonistes et à la domination impérialiste sur de vastes régions du globe, a souvent entraîné des modifications linguistiques dans de nombreux pays et la disparition progressive de certains dialectes et patois locaux. En sens inverse, le colonialisme a assuré la propagation sur la terre entière d'un petit nombre de langues européennes. Les tendances à l'assimilation au détriment de cultures fragiles et peu étendues se poursuivent encore.

La multiplicité des langues, dont chacune est l'incarnation de longues traditions, traduit la richesse et la diversité culturelles du monde. La disparition d'une langue est toujours une perte, et sa conservation est la conséquence de la lutte pour un droit humain fondamental. D'autre part, dans la communication traditionnelle comme dans les organes d'information modernes, l'emploi d'une pluralité de langues est un avantage si elle permet à l'ensemble d'une population une égalité de compréhension. Cela ne signifie pas pour autant que la multiplicité linguistique ne soulève pas de problèmes. Le choix d'une langue nationale « de liaison », ou les relations entre une langue et une autre, ont été une source de difficultés et de conflits (en Belgique, au Canada, en Inde, pour ne citer que trois exemples). Cette multiplicité oppose d'évidents obstacles à la communication, donne naissance à des problèmes culturels et risque d'entraver le développement scientifique et technique. La généralisation à travers le monde d'un petit nombre de langues aboutit à une discrimination contre d'autres langues et à la création d'une hiérarchie linguistique ; la majorité de la population du globe est ainsi privée des moyens linguistiques lui permettant de profiter pleinement d'une grande partie de la recherche et de la technologie modernes ⁶.

6. On estime qu'environ 60 % de la communication scientifique s'effectue en anglais. Même dans les pays francophones, d'après certaines estimations, 70 % des chercheurs utilisent des sources de langue anglaise.

Cette concentration de langues clés peut donner à penser que le problème de la « barrière linguistique » est exagéré. Il n'en reste pas moins que, mis à part les locuteurs naturels de ces langues et le nombre relativement restreint de personnes bi- ou multi-lingues, appartenant surtout à des élites locales peu nombreuses, des millions d'individus dans le monde voient se dresser devant eux l'obstacle d'une langue qu'ils ne comprennent pas. Ce sont elles qui sont victimes d'une discrimination, puisqu'à l'heure actuelle l'information est généralement diffusée dans les langues qui correspondent aux centres de pouvoir.

Que donnera l'avenir ? Il y a plusieurs possibilités de développement linguistique. Beaucoup de langues nationales pourraient être plus largement utilisées, notamment en matière de publications et de moyens électroniques, lesquels actuellement se limitent souvent à la langue de l'élite locale. En sens inverse la diffusion rapide de nouvelles techniques risque d'accroître la prépondérance d'un nombre toujours plus restreint de langues, du moins dans certains domaines. Le multi-linguisme est probablement la seule solution réalisable dans la plupart des pays, et d'autant plus séduisante que la diffusion d'une langue universelle simple, compréhensible et accessible à tous, pourrait renforcer la cohésion nationale et abolir en peu de temps les barrières linguistiques qui séparent les peuples. De même, l'amélioration de l'enseignement des langues étrangères et l'extension des possibilités d'apprentissage, notamment au moyen de la radio et d'enregistrements, ouvrent de larges perspectives. Toutes ces possibilités n'ont de sens que si l'on pose comme principe essentiel que toutes les langues doivent être considérées comme des instruments de communication égaux en dignité. Le choix entre les différentes alternatives est l'un des éléments majeurs de la politique linguistique de chaque pays, et ne peut être différé ou éludé longtemps sans inconvénient.

De nombreuses langues sont d'un emploi difficile dans la communication d'aujourd'hui, parce que jusqu'à présent elles n'ont pas toutes été adaptées aux méthodes modernes d'impression, de traitement et de diffusion des messages et de l'information. On utilise en premier lieu, les langues écrites en alphabet latin ou cyrillique. Ce n'est que récemment que des améliorations techniques affectant la normalisation, la codification et l'impression ont permis d'adapter des langues comme le japonais, le chinois et l'arabe à toutes les formes modernes de communication. Un institut de recherches linguistiques à Shangai a mis au point un code de 4 lettres pour chacun des 200 symboles, en se servant des 26 lettres de l'alphabet latin. On l'appelle le « codage sur place » pour utilisation dans les opérations par ordinateur ⁷. Pour l'arabe, un système

7. Il est intéressant de noter que ceci n'a pas résolu de manière efficace le problème qui consiste à produire le logiciel d'entrée et de sortie, lequel utilise généralement encore dans la plupart des ordinateurs des caractères d'imprimerie en plomb, cette technique se prêtant mal, évidemment, à l'emploi de 2 000 caractères d'imprimerie. A l'heure actuelle, de nouvelles techniques électro-mécaniques ont été utilisées pour produire ce que l'on appelle « l'impression au jet d'encre » dans laquelle chaque caractère est formé d'un éventail de minuscules gouttes d'encre projetées par un gicleur et dirigées électroniquement de manière à former la lettre désirée. (Diverses méthodes d'imprimerie à jet d'encre ont été inventées ; l'une d'elles permet l'impression de 3 000 lignes à la minute !)

appelé ASV-CODAR a été mis au point. Il consiste à réduire le nombre de lettres pour permettre un usage plus facile de l'écriture arabe pour la dactylographie, l'imprimerie, les opérations par ordinateur et les télécommunications. La même chose pourrait et devrait être faite pour beaucoup d'autres langues.

Nous nous préoccupons du problème des langues pour les raisons suivantes : a) le développement de systèmes véritablement nationaux de communication intéressant toute la population ne peut être réalisé sans élargir le nombre de langues utilisées pour l'information et les activités culturelles ; b) une politique du langage devrait faire partie intégrante des politiques de la communication, puisque le choix et l'amélioration des langues rend possible une information plus largement et plus également diffusée, ou au contraire l'exclut ; c) des efforts supplémentaires sont nécessaires pour réaliser la transcription de diverses langues nationales et locales, ainsi que pour adapter les langues de divers groupes aux machines de la communication (machines à écrire, linotypes, télétypes, ordinateurs, etc.) ; d) l'emploi d'un petit nombre de langues appelées langues mondiales, s'il paraît indispensable dans le domaine des communications internationales, ne manque pas cependant de soulever des questions délicates concernant l'individualité, voire le développement politique et culturel de certains pays.

3. Le passage au support écrit

Si le langage, à la fois parlé et écrit, est le code essentiel, l'analphabétisme est l'obstacle majeur au développement de la communication. L'ignorance des techniques de lecture et d'écriture limite sévèrement l'épanouissement des capacités globales d'un individu ⁸.

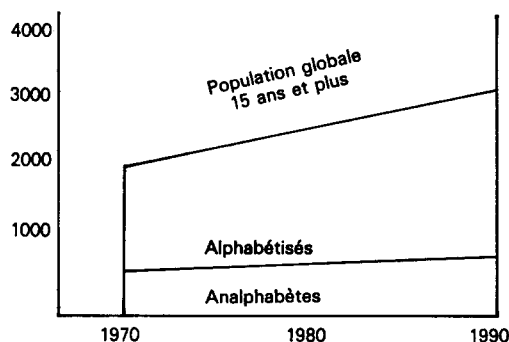
L'analphabétisme est dû à plusieurs causes : des millions de gens parlent des langues sans écriture ; beaucoup vivent dans des milieux et des conditions où la communication écrite n'est pas nécessaire ou n'est pas pratiquée ; d'autres encore n'ont jamais eu, au cours de leur vie, l'occasion d'apprendre à lire et à écrire ; certains l'ont appris, mais pour diverses raisons, ils ont régressé par la suite vers l'analphabétisme. Sans doute l'insuffisance des ressources entrave-t-elle la mise en place de programmes généralisés d'alphabétisation. Mais la volonté politique fait aussi défaut chez ceux qui ont le pouvoir de décider de relancer l'effort d'éliminer l'analphabétisme.

8. « Pour la plupart des gens, la notion de gaspillage revêt une forme concrète : gaspillage de ressources, d'énergie ou d'argent. A la vérité, la problématique d'ensemble a concentré l'attention sur la mauvaise utilisation des ressources physiques non renouvelables... Mais une autre sorte de gaspillage a des conséquences encore plus graves sur l'ensemble des problèmes mondiaux, à savoir : le gaspillage du potentiel d'apprentissage humain. Dans le contexte actuel, ce gaspillage peut provenir non seulement d'une mauvaise utilisation qui relègue les individus dans des situations marginales, mais aussi du fait que les capacités humaines restent négligées et non utilisées... Il est intolérable qu'un si grand nombre de gens ne disposent que de possibilités très rudimentaires de développer leurs connaissances... L'analphabétisme, à la fois symptôme et cause de la spirale descendante de l'ignorance et de la pauvreté, est un exemple frappant de gaspillage du potentiel d'apprentissage humain ». (« *The Human Gap* », *the Learning Project Report to the Club of Rome*, 1979, pp. 106-107.)

L'analphabétisme persiste à des degrés divers dans presque tous les pays, mais il est difficile de le définir avec précision et d'en évaluer les dimensions à l'échelle mondiale. La définition d'une personne alphabétisée varie d'un pays à l'autre, depuis la simple lecture d'un texte élémentaire jusqu'à l'achèvement des études primaires, ou même la possibilité d'utiliser l'écriture de manière « fonctionnelle » dans la vie professionnelle, civique ou sociale. Des évaluations généralement admises, ayant un caractère indicatif, permettent cependant de mesurer le taux d'analphabétisme à travers le monde, au niveau des nations, des régions du monde et du globe.

Les chiffres et estimations les plus récents portant sur la population âgée de 15 ans et plus font ressortir une réduction continue du taux d'analphabétisme qui est tombé de 40 % en 1950 à 36 % en 1960 et à 32,4 % en 1970 ; selon les prévisions, il devrait s'abaisser à 28,9 % en 1980 et à 25,7 % en 1990. Cela est dû essentiellement au développement de la scolarité, et en partie à la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation des adultes dans un certain nombre de pays, ainsi qu'à l'enseignement par la radio dispensé par des systèmes nationaux de radiodiffusion avec une assistance internationale qui a épaulé de façon significative des campagnes d'alphabétisation dans différentes parties d'Asie et d'Afrique. Alors que l'analphabétisme décroît en pourcentage, le nombre des analphabètes, selon les projections, continuera d'augmenter, s'élevant probablement de 742 millions en 1970 à 814 millions en 1980 pour atteindre 844 millions en 1990. Ce phénomène décourageant ne doit pas masquer le fait que le nombre absolu des personnes alphabétisées s'accroîtra de 456 millions entre 1970 et 1980, et de 556 millions au cours de la décennie suivante.

Le tableau ci-dessous, concernant l'évolution du pourcentage d'alphabètes et d'analphabètes âgés de 15 ans et plus, montre que si le nombre des premiers a augmenté d'un milliard entre 1970 et 1990, celui des seconds a progressé également de près de 150 millions.



Source des chiffres concernant l'analphabétisme : Office des statistiques de l'Unesco. Notamment la publication récente : « *Estimates and Projections of Illiteracy* », Unesco, sept. 1978 (les chiffres ne comprennent pas la Chine, la République populaire démocratique de Corée et la République socialiste du Vietnam).

Ainsi, malgré la réduction du taux d'analphabétisme, le nombre absolu des illettrés continue de croître. Il atteint actuellement le chiffre inquiétant de 800 millions, soit près du tiers de la population adulte mondiale qui, selon les projections, augmentera encore de 150 millions au cours de la prochaine décennie. Cela suffit à montrer les dimensions énormes du problème.

Le fait est que l'alphabétisation ne progresse pas au même rythme que le fort accroissement de la population à l'échelle mondiale. Il est également inquiétant de constater qu'à l'heure actuelle près d'un jeune sur quatre entre dans la vie active sans avoir reçu un minimum de scolarisation.

Il existe en particulier, dans de nombreux pays, une disparité marquée entre les taux d'analphabètes masculins et féminins. La tradition exige souvent que les femmes se consacrent aux tâches ménagères et n'entrent pas en concurrence avec les hommes sur le marché du travail, hormis pour les travaux manuels courants, d'où l'inutilité pour elles d'apprendre à lire et à écrire. L'enseignement dispensé aux filles est aussi plus bref et d'une qualité inférieure à celui réservé aux garçons, l'unique objectif pour elles étant de se préparer au mariage. Parmi ceux qui ont acquis dans leur jeunesse la connaissance des rudiments, et qui la perdent par la suite faute de l'utiliser, se trouve probablement une majorité de femmes. Lorsque des gouvernements lancent des campagnes d'alphabétisation des adultes, les femmes sont parfois dissuadées d'y participer par leur mari, ou découragées par les coutumes et les normes sociales dominantes. A l'échelle mondiale, on estime que 60 % de tous les illettrés sont des femmes, et leur nombre s'accroît à un rythme plus rapide que celui des illettrés du sexe opposé. L'élimination de cette disparité est une tâche complexe qui exigera des changements profonds dans les attitudes sociales et psychologiques et qui met en jeu tous les aspects d'une libération humaine totale.

Certains prétendent que l'analphabétisme n'est pas un si grand fléau social et culturel puisque de nouveaux moyens peuvent apporter même aux analphabètes les bienfaits de la communication par la langue parlée et par l'image. Nous estimons cependant, sans minimiser l'importance des moyens audio-visuels, que la langue, sous sa forme écrite et parlée, reste un moyen de communication irremplaçable. Au surplus, l'alphabétisation ne consiste pas seulement à savoir lire. Savoir lire signifie davantage « lire et comprendre le monde » que « lire et comprendre le mot »⁹. L'analphabétisme, c'est donc 800 millions d'êtres humains représentant autant de citoyens de seconde zone qui ne peuvent participer pleinement à l'évolution de leur société et à celle du monde.

Si des centaines de millions d'hommes et de femmes sont privés des outils indispensables de communication, à quoi bon parler du droit à informer ou à être informé. Il est donc indispensable de rassembler tous les moyens possibles, éducatifs, culturels et sociaux, combinés avec les diverses techniques de communication et les moyens de grande information, pour éliminer cette tare qui assombrit les perspectives de tous les pays du monde. Et puisque le nombre des analphabètes va malheureu-

9. Selon les termes employés par Paulo Freire, éducateur brésilien.

sement continuer de croître au cours des prochaines années, il faut mettre au point simultanément des modes de communication, audiovisuels notamment, permettant à ceux qui ne peuvent utiliser la langue écrite de participer néanmoins à l'activité sociale et économique.

4. D'un homme à un autre, à distance

La communication interpersonnelle demeure un élément indispensable du réseau de communication tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Comme on l'a déjà mentionné, il existe dans toutes les sociétés d'innombrables voies et moyens de communication interpersonnelle, utilisant des symboles, des langues et d'autres modes d'expression humaine. Dans le monde contemporain, ce sont les médias modernes et les divers services offerts par les télécommunications qui permettent ou facilitent la communication interpersonnelle.

Le système postal demeure le plus grand système structuré pour la distribution de messages de point à point. L'organisation de services postaux remonte très loin dans le passé ; ils constituent un réseau vital dans toutes les sociétés contemporaines. Le tableau ci-après relatif à l'évolution du volume des opérations postales de 1968 à 1976, fait ressortir une tendance générale à l'expansion.

Opérations postales (en millions)

	1968	1976
Afrique	3 029	4 293
Amérique du Nord	85 522	96 630
Amérique du Sud	2 236	3 350
Asie	23 488	26 117
Europe	60 073	70 420
URSS	6 954	7 923
Océanie	3 169	2 980
Total	184 471	211 713

Source : Chiffres tirés de l'*Annuaire statistique des Nations Unies*. (Les chiffres concernant l'Amérique du Sud n'intéressent que neuf pays ; ceux relatifs à l'URSS sont des chiffres officiels communiqués directement à l'Office des statistiques des Nations Unies).

Solidement implantés dans les pays industrialisés, les services postaux demeurent insuffisants dans la plupart des pays en développement, ce qui s'explique en partie par la dispersion de millions de villages et la médiocre qualité des réseaux routiers et ferroviaires. De nombreuses agglomérations sont encore dépourvues de bureaux de poste¹⁰.

10. A l'échelle mondiale, il existe en moyenne un bureau de poste pour 7 000 habitants ; quelques pays européens (Norvège, Portugal, par ex.) en ont un pour moins de 1 000 habitants, tandis que certains pays d'Afrique et d'Asie en comptent parfois un seul pour des centaines de milliers de personnes (un pour 300 000 au Rwanda). (Source : *Encyclopaedia Britannica*, 1974.)

Des progrès en ce domaine pourraient favoriser la cohésion sociale et améliorer l'infrastructure du commerce et de l'industrie. Les bureaux de poste peuvent également être utilisés comme centres d'information gouvernementale et lieux de regroupement d'activités intéressant le développement et la santé publique.

De façon assez surprenante, une détérioration des services postaux s'est manifestée dans certains pays développés au cours des dernières décennies. Il y a à cela diverses raisons ; d'une part, les services remarquables obtenus dans le passé étaient le fait d'une main-d'œuvre abondante, d'autre part, les autorités responsables donnent maintenant la priorité à l'amélioration du système téléphonique, qui est rentable, plutôt qu'à celle du système postal, qui ne l'est pas, d'où cette dégradation des services postaux entre individus, nations et continents. Comme si, l'avion devenant plus rapide, la poste, elle, devenait plus lente. Cette détérioration provoque souvent de graves perturbations dans les communications personnelles et commerciales. Il y a même des raisons de penser que le déclin des relations épistolaires a entraîné un affaiblissement de la capacité de bien des gens à s'exprimer par écrit, ce qui représente une perte au plan culturel.

Au deuxième rang des réseaux de communication interpersonnelle, se trouve le réseau mondial du téléphone. On a dit à juste titre que le téléphone est une extension et une amplification — avec des moyens modernes — de la communication orale traditionnelle. Aucun des autres médias ne peut l'égaliser pour le dialogue spontané et direct ¹¹.

Il existe à présent quelque 400 millions de téléphones dans le monde, soit environ dix fois plus qu'en 1945. Pratiquement tous les pays sont reliés entre eux — la plupart par des liaisons automatiques — en un réseau international qui est le plus grand système intégré jamais construit. Quatre-vingts pour cent des téléphones du monde se trouvent dans seulement dix pays d'Amérique du Nord et d'Europe pour une population globale d'environ 750 millions d'habitants ; la moitié environ des postes téléphoniques est concentrée aux Etats-Unis où dans certaines villes le nombre d'appareils dépasse celui des habitants. Avec une population de 1,3 milliard le monde socialiste possède 7 % des postes téléphoniques du monde et le monde en développement 7 % également, pour une population de 2 milliards ¹².

11. Cependant, le téléphone est devenu si commun dans les sociétés industrielles que le rôle vital qu'il joue est passé sous silence et qu'on ne prend pas la peine d'analyser suffisamment son influence socio-économique, en particulier en tant qu'instrument au potentiel élevé, pour ne pas dire essentiel, du développement dans le Tiers Monde. On s'est demandé, à juste titre « quelle était l'importance de la technique spécifique du téléphone dans des processus de changement ? » Il est surprenant qu'on ait écrit si peu sur cette question. Les spécialistes des sciences sociales ont négligé le téléphone, comme une technique parmi d'autres, mais aussi dans ses rapports avec les autres techniques. En tant que cause de changement social, les transports ont fait l'objet de beaucoup plus d'études que la communication. Et, parmi les moyens de communication, la télévision, la radio, le cinéma et même le télégraphe ont été plus étudiés que le téléphone. (*The Social Impact of the Telephone*, Ithiel de Sola Pool, Directeur de publication, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 1977.)

12. *The Role of Telecommunications in Socio-Economic Development*, Hudson, Goldschmidt, Parker and Hardy, Keewatin Publications, 1979.

La croissance du nombre des communications téléphoniques a été tout aussi rapide. Selon les statistiques de l'UIT, le nombre annuel d'appels téléphoniques s'élève à environ 440 milliards (dont 50 % pour les États-Unis d'Amérique. Le nombre des appels internationaux est particulièrement révélateur ; en 1950, le nombre des messages transocéaniques envoyés et reçus par les États-Unis d'Amérique s'élevait au total à 773 000, alors qu'en 1977 le nombre des seuls appels vers l'extérieur dépassait les 50 millions. Depuis la pose en 1956 du premier câble transatlantique sous-marin qui pouvait transférer 50 communications téléphoniques en même temps, cinq autres ont été mis en service, dont le dernier peut transmettre 4 000 conversations simultanément. Les trente câbles sous-marins internationaux aujourd'hui en service ont une capacité globale de 17 074 circuits téléphoniques. En outre, au cours des dix dernières années, la capacité des communications internationales par satellite est passée de 150 à plus de 10 000 circuits ; la dernière génération de satellites utilisés pour transmettre des messages téléphoniques peut traiter 6 000 conversations simultanément.

L'augmentation des communications traduit le besoin croissant de contacts directs pour des raisons économiques et sociales entre les personnes, les entreprises et les services publics ; elle s'explique aussi par l'amélioration technique du matériel, et par une baisse des prix supérieurs à l'inflation entraînant par conséquent la réduction du coût du téléphone. Les rapides progrès du matériel, la diminution constante des coûts et la qualité toujours plus grande du service expliquent cette progression spectaculaire de l'utilisation du téléphone, à laquelle on ne saurait fixer de limites.

Nous estimons que la lenteur du développement des matériels et des services des postes et des télécommunications dans de nombreux pays porte préjudice aussi bien aux individus qu'aux entreprises. On devrait prendre davantage conscience du fait que ces matériels et services ne sont pas seulement le résultat de la croissance économique, mais qu'ils sont aussi la condition préalable d'un développement global et même de la vie démocratique. De plus en plus, l'inégalité dans l'expansion des télécommunications devient un obstacle à la communication entre pays développés et en développement. De même, les prix de plusieurs services qui n'ont pas encore été ajustés en baisse proportionnellement aux coûts sont prohibitifs pour les usagers pauvres. C'est là tout un aspect de la communication qu'il convient de reconsidérer dans de nombreux pays, en raison notamment de ses répercussions aux plans social, culturel et politique.

5. Naissance des « médias » : imprimerie, radio, télévision

Dans l'organisation de la communication sociale, il faut tenir compte également des groupes et des collectivités locales. Pour mobiliser les ressources locales, assurer la cohésion des groupes et résoudre les problèmes de toutes dimensions qui les affectent, la communication est indispensable et divers moyens doivent être utilisés. A ce niveau, la communication continue de se développer dans les pays, industrialisés ou non. La communication au plan local est souvent secondée par les organes d'information de masse qui ont tiré parti de la souplesse des techniques modernes pour fournir aux communautés isolées ou peu importantes de nouvelles installations telles que des stations de radiodiffusion financées par un organisme

central, mais gérées localement. Cependant, communautés et individus ont également pris des initiatives en créant leurs propres moyens de communication. On trouve là un éventail de moyens, depuis les journaux locaux et muraux, les dépliants en multocopie, les photos, les affiches et *dazibaos*, les émetteurs radiophoniques locaux et les haut-parleurs itinérants, jusqu'aux brochures, diapositives, magnétophones, expositions, expérimentations, foires locales, films et musique, festivals, spectacles de marionnettes, bureaux itinérants d'information, théâtre en plein air, et d'innombrables procédés et moyens analogues. Ils sont souvent utilisés à des fins sociales, à l'appui de projets locaux intéressant l'amélioration de la santé et de l'hygiène, ou d'actions de caractère religieux ou politique. Ils s'intègrent aussi à toutes sortes d'initiatives où la participation consciente des populations locales apparaît nécessaire. Tant les autorités publiques que les agents de développement, des professionnels comme les agronomes ou les médecins « aux pieds nus », les enseignants, les responsables politiques locaux, les prêtres et les artisans ont recours à ces différents types de médias et s'efforcent de les promouvoir.

Il y a quatre raisons principales pour souligner le rôle de ces médias et la signification de ces activités locales : (a) parce que les grands médias risquent de reléguer les petits à l'arrière-plan ; (b) parce que l'on confie aux médias de masse des tâches pour lesquelles ils ne sont pas faits ; (c) parce que, dans beaucoup de pays, on ne s'est pas soucié de respecter un certain équilibre entre les grands et les petits médias, d'où un gaspillage de ressources rares par l'utilisation de moyens inadaptés à la diversité de publics ; (d) parce que la création de telles liaisons a permis d'amplifier la densité des communications horizontales.

L'intérêt porté aux petits médias n'est pas étranger au changement en cours dans les stratégies globales de développement. Celles-ci s'écartent, en effet, des modèles des dernières décennies en ce qu'elles mettent l'accent sur une participation plus active des collectivités dans l'expression de leur existence propre et de leurs besoins spécifiques, l'élaboration de plans et l'organisation des moyens propres à leur mise en œuvre. Ce changement a de vastes répercussions sur l'utilisation des médias à l'appui des activités de développement, notamment en créant des médias locaux ou en favorisant leur action. Ainsi, la communication devient, de multiples manières, un élément indispensable dans les efforts de développement et la vie sociale de chaque localité. En ce sens, les activités des médias en matière de développement ne constituent nullement une « menace » pour les courants d'information plus libres. Elles sont au contraire une des conditions de la démocratie, puisqu'une participation plus active aux choix et aux activités de développement fait partie de la vie démocratique. Cela ne signifie pas pour autant que le rôle des médias à large audience est appelé à décliner, ni que pays et collectivités doivent faire un choix entre les divers médias. A fins différentes, moyens différents — ainsi, la combinaison des médias de groupe et des médias de masse paraît s'imposer ¹³.

13. Il peut être intéressant de citer à ce propos un expert bien connu dans ce domaine : « A mesure que le programme de développement s'oriente vers les activités locales, un pays en développement sera de plus en plus poussé à s'intéresser

(suite)

Des expériences intéressantes conduites dans de nombreux pays en développement ont donné des résultats non négligeables quoique différents. On connaît fort bien, entre autres, celles qui se sont déroulées dans les pays suivants : Pérou, Mexique, Tanzanie, Sénégal, Philippines, Indes¹⁴, Botswana¹⁵, Thaïlande, Chine¹⁶ et Mali¹⁷.

Ces exemples servent à illustrer les caractéristiques essentielles des médias de groupe : tous fonctionnent selon un processus d'animation col-

(suite)

d'avantage aux médias locaux qu'aux médias à large audience. Ce pays n'aura pas à choisir entre les médias de masse et les autres, car il a besoin des deux, mais il lui faudra faire preuve de sagesse et de prévoyance dans leur utilisation équilibrée, radio nationale et radio locale, journaux muraux et ronéographiés et journaux nationaux, etc. La plupart des pays en développement disposent déjà de quelques grands médias et ils ne vont pas les mettre au rebut. Bien au contraire, ils continueront de s'en servir utilement. Les questions essentielles sont les suivantes : (1) Comment en tirer le meilleur parti, alors que la stratégie du développement s'oriente vers des activités locales ? (2) Dans quelle mesure les besoins de la communication locale priment-ils l'entretien et le renforcement du système de grands médias ? » (Wilbur Schramm : *Médias de masse et développement national*, 1979 - Document CIC n° 42.)

14. Depuis la création, il y a plus de quarante ans, de la Radio nationale indienne (All India Radio), des médias populaires ont été intégrés aux programmes de radiodiffusion rurale sous forme d'émissions journalières au cours desquelles des personnages traditionnels parlent de la vie et des traditions populaires typiques d'une zone rurale particulière.

15. Les rapports émanant du Botswana montrent comment les arts du spectacle — théâtre, marionnettes, danse, musique — sont utilisés dans des représentations locales radiodiffusées en direct, en tant qu'éléments d'un processus de communication à double sens où la représentation joue le rôle de catalyseur de discussion sur des sujets d'intérêt local entre des groupes de la collectivité qui avaient été désorientés par des approches plus organisées et incitatrices adoptées dans le cadre de projets de développement et d'éducation des adultes.

16. En Chine, les médias populaires, les petits médias, les moyens locaux d'information ont toujours été abondamment utilisés dans tout le pays avant, et surtout après, la Révolution. C'est ainsi que les chants populaires, les films révolutionnaires à épisodes et le célèbre opéra chinois ont joué un rôle non seulement culturel, mais aussi social et d'information. Le moyen le plus populaire reste cependant le dazibao, sorte d'affiche à gros caractères utilisée pour transmettre les messages les plus divers. L'opinion d'un interprète chinois interviewé par un écrivain français ne manque pas d'intérêt : « Nous avons besoin de dizaines de kilomètres carrés de pages de journaux pour exposer nos problèmes, et bien plus encore pour avoir l'opinion par écrit de nos lecteurs. La réponse peut différer d'une province à l'autre, d'une ville à l'autre, voire d'une rue à l'autre. Quand nous aurons recueilli toutes ces réponses, nous serons alors, et alors seulement en mesure de tracer un tableau véridique de ce que pense la nation. De plus, le peuple souhaitait avoir son mot à dire dans la conduite du pays et ne voulait pas se laisser enrégimenter. » (Tiré de : *Popular media in China*, publié sous la direction de Godwin Chu, An East-West Center Book, 1978.)

17. L'expansion de la presse rurale en Afrique au cours des dernières années offre un exemple typique. Depuis 1972, plus de 30 publications rurales ont été créées (avec l'assistance de l'Unesco et des agences de coopération bilatérale). La plupart sont des publications mensuelles dont la diffusion varie de 500 à 45 000 exemplaires et qui se sont révélées d'une grande efficacité dans la promotion des activités locales. Les plus importantes assurent des liaisons dans la communication horizontale entre des localités sous-régionales, d'autres fournissent un moyen de communication verticale. Tel est le cas au Mali du mensuel « Kibaru », en langue bambara, qui constitue une source d'informations pour un programme d'une journée entière chaque semaine sur les ondes de la radiodiffusion nationale. Le programme est consacré aux nouvelles et aux opinions en provenance des régions rurales.

lective défini sur une base sociologique plutôt que technologique. Qu'il s'agisse de médias traditionnels ou de médias de masse très élaborés, tous servent à faciliter l'auto-expression, la persuasion, le dialogue et la discussion des situations de groupe. Les groupes locaux utilisent très souvent des moyens de communication modernes (radio ou télévision, nouvelles techniques d'impression, et même des microprocesseurs et des magnétoscopes), en les adaptant aux besoins de l'environnement et aux conditions locales les plus diverses ¹⁸.

Dans les pays industrialisés, on prend également de plus en plus conscience de l'utilité de ce type de médias, en particulier pour les minorités, les groupes ayant des intérêts spécifiques et les activités communautaires ou politiques. Les populations de ces pays se trouvent aux prises avec des problèmes d'environnement et de pollution, avec la crise de l'énergie, le chômage, l'adaptation à l'évolution technique, et bien d'autres problèmes du même ordre. Elles éprouvent le besoin urgent de s'exprimer avec des moyens qui soient réellement à leur disposition.

Les médias de groupes, parfois appelés petits médias, ont leur place dans l'arsenal des moyens, des vecteurs et des techniques de communication. Ils ne sauraient être confondus ni avec la communication de point à point, ni avec la communication de masse. Les médias de groupe occupent une place à part que l'on doit garder à l'esprit quand il s'agit de les planifier, de les financer et de les utiliser.

6. Croissance et interpénétration de la communication médiatisée

Depuis l'invention de la presse à imprimer et la multiplication plus récente des formes de communication : télégraphe, téléphone, télex, appareil de prise de vues et film, phonographe, radio et télévision, etc., le monde a subi de profondes transformations. Des messages de tous genres sont transmis sans arrêt à un nombre énorme de destinataires. L'apparition des médias de masse et leur insertion dans la vie quotidienne constituent l'un des plus grands bouleversements du monde d'aujourd'hui.

Au plan quantitatif, l'expansion de la communication au cours des dernières décennies a été régulière et ininterrompue, allant de pair avec l'évolution démographique, éducative, sociale et politique. Il est difficile d'évaluer les conséquences de cette croissance rapide de l'information et du divertissement, à laquelle un public toujours plus nombreux cherche à s'adapter. Les chiffres ci-dessous donnent la mesure de cette expansion :

18. Un exemple intéressant vient de Bolivie où des stations locales de radio-diffusion fonctionnent à partir de centres miniers. Il en existe une vingtaine, dirigées par les syndicats de mineurs qui peuvent ainsi exprimer leurs opinions, exposer leurs problèmes et proposer des mesures correctives. En dépit de pressions officielles intermittentes, ces médias de groupe continuent de fonctionner et de faire entendre la voix d'une partie importante de l'opinion publique. Au Mexique, l'Institut pour le développement des collectivités a lancé une expérience utilisant le support de plusieurs médias de groupe en vue d'activités de développement dans les « barrios » de Guadalajara ; l'expérience comprend un bulletin bi-hebdomadaire contenant des articles à caractère social, politique et économique, sur la vie des migrants ruraux dans les centres urbains ; des festivals de quartier avec représentations musicales et lectures d'œuvres poétiques par des artistes locaux, et des groupes de discussion ; des groupes d'art dramatique populaires ; un ciné-club et la production collective de matériels audio-visuels.

<i>Expansion entre 1950 et 1975</i>	Pourcentage
Presse (nombre d'exemplaires de quotidiens)	+77
Radio (nombre de récepteurs)	+417
Télévision (nombre de récepteurs)	+3 235
Livres (nombre de titres par an)	+111

<i>Expansion des mass media 1960-1975</i>	Pourcentage
Population mondiale totale	+ 33
Journaux quotidiens (tirage pour 1 000 habitants)	+ 5
Radiodiffusion (nombre de récepteurs pour 1 000 habitants)	+ 95
Télévision (nombre de récepteurs pour 1 000 habitants)	+185
Livres (titres publiés chaque année par millions d'habitants)	+ 30

Annuaire statistique de l'Unesco, 1977.

Ce qui domine dans tout cela, c'est l'étendue du public atteint par les médias dans l'ensemble du monde. En 25 ans seulement, le nombre des personnes qui ne sont pas en contact d'une manière ou d'une autre avec les grands médias a baissé de façon spectaculaire. Au rythme actuel de progression, quelques décennies suffiront pour que le public de ces médias englobe pratiquement tous les hommes et toutes les femmes.

Plus riche de sens encore est l'expansion géographique qui tend à prouver que les médias de masse ne sont plus la prérogative exclusive des populations urbaines. Etendus désormais à tous les pays, ils sont diffusés non seulement dans les capitales et les grandes villes de province, mais aussi dans d'immenses régions et dans les coins éloignés du monde. Cet élargissement a entraîné un autre changement majeur dans la nature des messages transmis, notamment par la radio et la presse. Les journaux ruraux et, chose plus importante étant donné leur large diffusion, les programmes radiophoniques sont produits dans des langues locales. Là où jadis l'isolement géographique coupait des centaines de millions d'hommes de la plupart des événements qui survenaient loin d'eux, les voici en train de s'intégrer rapidement à la communauté nationale, voire mondiale. A cela s'ajoute l'essor prodigieux de la télévision dans les pays industrialisés et son influence constamment croissante dans les pays en développement. Ce phénomène suscite diverses transformations sociales, au sens le plus large du terme, qui restent encore à recenser et à évaluer pleinement.

L'expansion des différents secteurs de la communication et plus spécialement des médias de masse accroît l'importance et stimule le dynamisme des agences qui fournissent et diffusent aux journaux, aux stations de radio-télévision et à d'autres organes de diffusion spécialisés, les nouvelles qui, en général, n'atteignent le public que par leur intermédiaire. Les agences de presse sont les principales et parfois même les seules sources d'information surtout en ce qui concerne les nouvelles de l'étranger. Plus de 100 pays disposent aujourd'hui de leur propre agence de presse, ce qui représente une augmentation spectaculaire depuis 10 ans.

Répartition des agences de presse nationales

Afrique	Monde arabe	Asie	Europe	Amérique latine	Amérique du Nord	Océanie
26	18	19	28	11	3	2

Parmi les agences de presse, il y en a cinq : Agence France Presse (France), Associated Press (Etats-Unis d'Amérique), Reuter (Royaume-Uni), Tass (U.R.S.S.), et United Press International (Etats-Unis d'Amérique), qui jouent un rôle particulièrement important sur la scène mondiale, du fait de l'ampleur et du perfectionnement technique de leurs systèmes de collecte et de distribution de l'information dans un grand nombre de langues dans le monde entier. Chacune entretient des bureaux dans plus de 100 pays et emploie des milliers d'agents à temps plein ou de correspondants à temps partiel. Elles collectent des centaines de milliers de mots par jour et, si l'on y inclut la distribution nationale, en émettent des millions. Chacune transmet des nouvelles 24 heures sur 24 à des milliers de clients : agences nationales, journaux abonnés, organismes de radio et de télévision dans plus de 100 pays. Toutes ont des services réguliers, en général quotidiens, en allemand, anglais, arabe, espagnol, français, portugais et russe. Certaines fournissent également des services dans d'autres langues.

Beaucoup d'autres pays, dans toutes les régions du monde, disposent d'agences nationales de presse dont l'importance s'accroît, et un certain nombre d'entre elles ont installé, individuellement ou conjointement, des bureaux ou nommé des correspondants à l'étranger pour collecter ou diffuser les nouvelles. La plupart des agences nationales ont un réseau de correspondants dans le pays et elles ont conclu, pour les nouvelles de l'extérieur, des accords d'abonnement ou d'échange avec au moins deux agences mondiales, qui leur fournissent les nouvelles étrangères et collectent leurs nouvelles nationales. Beaucoup sont, en outre, abonnées aux services fournis par des agences plus petites, situées dans les pays voisins ou amis. Cependant, il existe dans un certain nombre de pays, des services de presse qui ne sont pas encore des agences à proprement parler, mais plutôt des bureaux chargés de collecter et de diffuser les informations officielles et de filtrer les nouvelles de l'étranger.

Le tirage mondial quotidien des journaux dépasse 400 millions d'exemplaires¹⁹, soit une augmentation de 20 % en dix ans. La moyenne mondiale du tirage par 1 000 habitants a augmenté davantage, passant de

19. Sources : *Annuaire statistique de l'Unesco* (1977) et *World Communications*, (Unesco, 1975).

Les chiffres donnés ici ne comprennent pas la Chine, la République populaire démocratique de Corée et la République socialiste du Viet-Nam. Les derniers chiffres connus pour la Chine faisaient état, en 1966, de 1 908 quotidiens ; le total des tirages de 1 455 journaux, vers 1960, s'élevait à 20 millions d'exemplaires, soit environ 27 exemplaires par 1 000 habitants.

104 à 130. Le nombre total de quotidiens est d'environ 8 000. Au niveau national, la Suède et le Japon arrivent en tête pour le nombre d'exemplaires de journaux quotidiens par 1 000 habitants (près de 600). Par région, l'U.R.S.S. vient en tête pour le tirage (396 par 1 000 habitants) et l'Amérique du Nord pour le nombre de quotidiens (1935). C'est en Afrique que le tirage est le plus faible, avec 14 exemplaires par 1 000 habitants. Nombreux sont les journaux qui ont peu à offrir à leurs lecteurs en fait d'articles de fond, de nouvelles de l'étranger et d'échanges de vues. On invoque souvent le petit volume du journal pour expliquer cette situation. Néanmoins, certains journaux parviennent à informer très utilement leurs lecteurs avec des éditions de quatre à six pages seulement.

En dépit d'un accroissement constant du tirage, les chiffres disponibles révèlent que le total mondial des quotidiens est pratiquement stagnant depuis des années. Cette stabilisation est due essentiellement à la concentration de la presse, à la disparition de petites feuilles locales, ainsi qu'à la concurrence de la radio et de la télévision, qui est surtout sensible en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

L'importance des journaux dans la diffusion de l'information tend à décroître, tandis que croît constamment celle de la radiodiffusion, et surtout de la télévision dans les pays développés, qui exercent un attrait de plus en plus grand comme source d'information. Mais la presse joue un rôle croissant pour expliquer, interpréter et commenter les événements, surtout lorsque doivent intervenir des discussions sur les grands objectifs de la société ou sur les affaires internationales exigeant une analyse en profondeur, ce qui n'est pas le cas pour le reportage pur et simple. Dans cette perspective, des questions peuvent se poser sur la fonction de la presse et sur la nécessité de mieux préciser les différentes responsabilités des journalistes ²⁰.

La presse périodique est un domaine si divers qu'il est impossible de décrire, en termes généraux, sa structure et son contenu, ou même d'évaluer avec précision son volume, d'où découle son influence ²¹. Quel que

20. On a souvent contesté la notion selon laquelle la seule responsabilité des reporters et des journalistes consiste à présenter les événements et les faits. Dans beaucoup de pays, socialistes ou en développement, les autorités et la presse considèrent que le rôle des médias est de contribuer à la solution des problèmes sociaux, politiques et économiques. De nombreux journalistes dans les pays occidentaux ont un point de vue analogue. On peut citer ici John Hugues, directeur du *Christian Science Monitor* et président de l'American Society of Newspaper Editors (Association américaine des directeurs de journaux), qui a déclaré : « Les journaux ont la tâche de préparer leurs lecteurs aux transformations de la société... les directeurs de journaux sont dans l'obligation de publier des journaux qui correspondent mieux aux besoins de la société, qui ont une plus grande portée... »

21. Les statistiques relatives aux périodiques sont très insuffisantes et les données ou estimations varient considérablement d'une source à l'autre. La Fédération internationale de la presse périodique estime à 410 000 environ le nombre de périodiques publiés en 1975. Pour la même année, l'*Annuaire statistique de l'Unesco*, publiant les données en provenance de 137 pays, en dénombre 123 000. Aucun de ces deux chiffres ne semble digne de foi si on accepte des estimations (Mountbatten-Stammer) datant des années 1960 et relatives aux seuls périodiques scientifiques et techniques, qui donnaient pour cette catégorie un chiffre d'environ 100 000.

soit l'ordre de grandeur, il est évident que la presse périodique s'adresse à de multiples publics, auxquels elle fournit des contenus d'une variété presque infinie. A certains signes on peut penser que l'influence et l'attrait de la presse périodique servent, dans beaucoup de pays, de contrepoids et de correctif à l'uniformité des messages de masse.

Aujourd'hui comme hier, les livres sont un réservoir irremplaçable de savoir et de valeurs culturelles. La production de livres au cours de ce siècle n'a cessé de croître à un rythme accéléré, ce qui s'explique par diverses raisons : augmentation du nombre absolu des alphabètes, développement de l'instruction, apparition de collections bon marché, amélioration des techniques de production et de distribution, extension du réseau de bibliothèques, itinérantes en particulier, jusque dans des régions très reculées. Entre 1955 et 1975, la production mondiale de livres a plus que doublé, si l'on compte le nombre de titres publiés chaque année, et triplé en ce qui concerne le nombre d'exemplaires imprimés. A l'heure actuelle, 8 milliards de livres et 590 000 nouveaux titres sortent des presses chaque année. Cependant, la forte augmentation du prix des livres, due surtout au coût du papier, freine un développement indispensable. La situation se caractérise, d'autre part, par un déséquilibre et une dépendance marqués. La diffusion des livres est très inégale, tant entre pays qu'à l'intérieur des pays eux-mêmes. Avec 70 % de la population mondiale, les pays en développement ne produisent que 20 % des ouvrages, dont beaucoup sont publiés par des filiales de sociétés ayant leur siège dans des pays industrialisés. Les écoles des pays en développement sont contraintes d'utiliser des livres importés, parfois inadaptés à bien des égards, et la littérature nationale est faiblement représentée dans les librairies et les bibliothèques, l'édition manquant des ressources nécessaires.

Dans toutes les régions du monde, la radio est le média le plus répandu. La capacité d'émission a plus que triplé au cours du dernier quart de siècle. En 1950, une cinquantaine de pays du monde (dont 23 en Afrique) n'avaient pas de station de radio. Vers 1960, le nombre des pays sans émetteur s'était réduit à 12, dont 7 en Afrique. Vers 1973, une étude mondiale portant sur 187 pays et territoires montrait que 3 pays seulement ne disposaient pas d'émetteurs : le Bhoutan, le Liechtenstein et Saint-Marin. On estime à un milliard le nombre des récepteurs de radio à travers le monde c'est-à-dire un récepteur en moyenne pour quatre personnes. L'augmentation du nombre des récepteurs dans le monde entier est une donnée encore plus importante, et les pays en développement ont considérablement progressé en ce domaine depuis vingt ans. Dans les pays en développement, seule la radio peut être qualifiée de moyen de communication « de masse ». Une très vaste proportion de l'humanité peut aujourd'hui recevoir des émissions et possède les moyens de les capter.

Aucun autre moyen de communication ne peut atteindre autant de personnes aussi efficacement, aux fins d'information et d'enseignement, de diffusion de la culture et de récréation. La radio peut être utilisée facilement et économiquement pour atteindre des régions écartées et pour communiquer dans les nombreuses langues vernaculaires souvent sans écriture, qui existent dans les pays en développement. Presque tous les pays sont en mesure de produire des programmes radiophoniques confor-

Estimation du nombre de récepteurs de radio utilisés

Continent	Année	Nombre total en millions
Afrique	vers 1960	4
	1970	16
	1976	30
Amérique du Nord	vers 1960	184
	1970	326
	1976	454
Amérique du Sud	vers 1960	14
	1970	31
	1976	58
Asie	vers 1960	22
	1970	58
	1976	113
Europe	vers 1960	136
	1970	233
	1976	284
Océanie	vers 1960	3
	1970	8
	1976	14

Source : Statistiques de la radio et de la télévision 1960-1976. Publication n° 23 Office des Statistiques, Unesco.

mes à leurs besoins politiques, à leurs modèles culturels et à leurs valeurs fondamentales. La radio est peut-être, de nos jours, le moyen d'information qui a le moins subi l'emprise de la transnationalisation, tant pour les formes de propriété que pour la nature des programmes. Malgré ces avantages, la radio est limitée en tant que moyen de communication international pour des raisons techniques et linguistiques, sauf dans le domaine de la musique où elle sert à promouvoir un langage universel. La musique n'a pas besoin de traducteur et la radio a beaucoup fait en préservant, en encourageant et en popularisant la musique de différents pays, en particulier la musique folklorique. Par exemple, l'Union asiatique de radio-diffusion a établi une importante collection d'enregistrements de musique folklorique qui sont échangés entre organismes de radiodiffusion membres de l'Union.

La télévision a évidemment bénéficié d'une croissance plus spectaculaire qu'aucun autre moyen d'information, puisqu'elle est partie pratiquement de zéro il y a quelques dizaines d'années. Son développement phénoménal n'a pas été seulement quantitatif, mais aussi qualitatif, car la télévision a multiplié immensément la quantité d'information et de récréation visuelles offertes au public. Elle a fourni des sensations nouvelles en permettant de prendre part en spectateur à des événements lointains. Plus que tout autre moyen de communication, la télévision est la synthèse des changements observés dans le monde de la communication depuis un quart de siècle.

L'aube de cette ère de la télévision remonte à 1936, lorsque le Royaume-Uni et la France ont commencé à diffuser les premières émis-

sions publiques. En 1950, cinq pays entretenaient des services réguliers de télévision. Cinq ans après, ils étaient 17, et leur nombre avait quadruplé en 1960. Dix ans après, plus de 100 pays disposaient de services de télévision et aujourd'hui ils sont 138 au total. Le nombre des récepteurs de télévision dans le monde entier approche le chiffre formidable de 400 millions, qui donne une idée de l'incroyable impact de cette invention sur la vie de millions d'êtres et sur la propagation de l'information. Les chiffres disponibles les plus récents montrent que le nombre de pays possédant plus d'un million de récepteurs de télévision s'est élevé de 13 à 34 entre 1960 et 1976. Neuf pays au moins comptent plus de 10 millions de récepteurs et dans la plupart des pays industrialisés, le nombre de postes avoisine celui des ménages.

Dans les pays en développement, toutefois, c'est seulement la minorité, parfois infime, qui possède un récepteur, et dans certains pays le contenu des programmes est essentiellement destiné à l'élite locale ou aux membres de la communauté vivant à l'étranger. En dépit de son prodigieux essor, la télévision touche, dans une quarantaine de pays, moins de 10 % des ménages, et dans plus de la moitié des pays, moins de la moitié des foyers disposent d'un récepteur de télévision. Le prix de ce dernier, contrairement à celui d'un poste de radio, dépasse les possibilités d'une famille moyenne. L'achat de postes collectifs par les communautés villageoises n'a que partiellement remédié à cette situation. Du fait de sa portée limitée, la télévision profite surtout aux citadins et n'atteint qu'une fraction des populations rurales. Toujours par opposition à la radio, la production de programmes de télévision est une affaire coûteuse, et les pays pauvres ont naturellement d'autres priorités. C'est ainsi qu'apparaissent sur les écrans, parfois pendant des heures, des émissions importées, destinées à l'origine aux téléspectateurs des pays développés. Dans la plupart des pays en développement, de tels programmes représentent plus de la moitié du temps global d'émission. C'est dans le domaine de la télévision plus que dans tout autre, qu'apparaît le danger d'une domination culturelle, avec les menaces qu'elle comporte pour l'identité culturelle.

L'expansion dans tous les médias de masse a été accompagnée ou provoquée par toutes sortes d'innovations techniques, qui ont considérablement élargi les publics, les sources et ressources pour l'information et la distraction, en même temps qu'elles ont facilité une importante évolution culturelle et sociale. On ne peut nier évidemment les effets largement positifs des médias, mais l'importance même du phénomène rend indispensable une intensification de la recherche dans les pays développés aussi bien que dans les pays en développement, puisque l'expansion des médias de masse et leur orientation ne peuvent être exclusivement guidées par des décisions politiques ou demeurer fonction des ressources disponibles. La recherche fondamentale dans tous les pays devrait fournir le cadre du développement futur de la communication.

7. Satellites de communication, problème mondial

La croissance du système planétaire de communication par satellite a été spectaculaire, comme le montrent les tableaux suivants :

Croissance du système de satellites Intelsat

Année	Pays disposant d'antennes	Demi-circuits réservés
1965	5	150
1970	30	4 259
1975	71	13 369
1976	114	n.d.

Source : Intelsat Annual Report, 1979.

Croissance du système de satellites Interspoutnik

Année	Pays disposant de stations au sol	Type de satellites
1973	3	« Molnya-2 » et
1975	6	« Molnya-3 »
1979	9	« Stationar »
1980	12	« Stationar »

Source : Document fourni par Interspoutnik, 1979.

Bien que mis en service tout récemment, les satellites inondent maintenant la planète de messages (de 1957 à la fin 1979 environ 2 100 satellites ont été mis en orbite) et ils sont devenus partie intégrante d'un si grand nombre de circuits : agences de presse et journaux, émissions de radio et de télévision, liaisons téléphoniques et de télécommunications²², domaine des affaires, de la banque, du commerce, de l'agriculture, des mines, de l'aviation, de la navigation, de la météorologie, des spectacles, que déjà leurs innombrables effets se manifestent directement et indirectement dans la vie quotidienne de la majorité des êtres humains²³.

Plus de 33 systèmes de communication de portée nationale, régionale ou internationale sont actuellement en fonctionnement ou en construction dans le monde. Une vingtaine d'autres sont en projet. On peut les diviser en quatre catégories d'après leur emploi :

22. Un exemple : au cours des dix dernières années, la capacité téléphonique des communications internationales par satellite est passée de 150 à plus de 10 000 circuits. La dernière génération de satellites utilisée pour transmettre les messages téléphoniques peut traiter 6 000 appels simultanément. En 1978, environ 70 % du milliard et demi de communications internationales ont été traités par satellite.

23. Ceci ne tient pas compte de l'utilisation militaire des satellites — plus de deux tiers de ceux qui sont actuellement sur orbite — qui affecte le monde entier.

a) Les systèmes internationaux de satellites : Intelsat et Interspoutnik sont les seuls systèmes de ce type en usage actuellement. Le système Intelsat fournit des communications directes par satellite à plus de 100 pays membres au-dessus des trois océans. Bien qu'Interspoutnik soit avant tout un système national, il est utilisé aussi par d'autres pays.

b) Les systèmes nationaux et régionaux de satellites. Parmi ceux qui sont opérationnels figurent Molnya et Ecran (U.R.S.S.), Anik (Canada), Palapa (Indonésie), Westar, Comstar, et RCA (Etats-Unis d'Amérique). Les prochains systèmes intéresseront probablement l'Europe occidentale, les pays arabes et les pays nordiques.

c) Les systèmes de satellites marins et aéronautiques. Parmi ces satellites de communication mobiles on peut citer le système Marisat pour les vaisseaux en mer, Aerosat (en cours de planification) pour l'aviation commerciale, et Marecs de l'Agence spatiale européenne (satellite marin à objectifs multiples).

d) Les systèmes de satellites militaires.

Le système européen de satellites de communications sera opérationnel vers 1985 pour la communication de point à point et plusieurs systèmes de satellites européens fonctionnent déjà. Les principaux systèmes évoluant actuellement dans l'espace comprennent le système expérimental franco-allemand Symphonie, avec Symphonie I et II lancés respectivement à la fin de 1974 et au milieu de 1975, le système italien Sirio, et le système régional OTS pour les communications téléphoniques internationales entre les pays d'Europe et d'Afrique du Nord. Un satellite expérimental de communication pour le Japon a été lancé par la NASA en avril 1978, afin de vérifier la possibilité d'émettre des programmes de télévision directement vers des récepteurs individuels²⁴. Il est envisagé de créer un ou plusieurs systèmes de satellites de communication après évaluation du fonctionnement des trois systèmes expérimentaux de satellites de communication qui seront lancés dans les deux années à venir. Les autres systèmes régionaux de satellites envisagés comprennent les systèmes africain et andin.

Des projets nationaux, parvenus à divers stades de développement, sont en cours dans différents pays : Algérie, Arabie saoudite, Australie, Chili, Chine, Colombie, Espagne, France, Inde, Indonésie, Iran, Libye, Malaisie, Mauritanie, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Pérou, Philippines, Royaume-Uni, Soudan, Thaïlande, Vénézuéla et Zaïre. Plus de 120 pays disposent de stations terrestres reliées à des satellites pour l'émission et la réception.

Avec leur capacité étonnante, l'augmentation rapide de leur nombre et surtout la combinaison de leur utilisation avec celle de la télévision et des ordinateurs, les satellites de communication ouvrent de vastes

24. NHK, la société japonaise de radiodiffusion, travaille depuis longtemps à un système de transmission directe par satellite, qui assurerait une réception de qualité des très hautes fréquences sur récepteurs individuels. Ce système destiné aux transmissions par satellite était jusqu'ici trop faible pour être reçu par des postes à usage familial. Cependant, en utilisant une antenne spéciale à impact, les tests subis à ce jour ont donné des résultats techniques très satisfaisants.

champs d'activité au potentiel énorme. Et il ne s'agit pas seulement de leur potentiel, car le nombre de pays qu'intéresse l'utilisation de satellites à des fins de communication, nationale et internationale, nous amène à souligner la nécessité d'élargir la discussion pour accélérer la solution d'un vaste éventail de questions de caractère juridique, financier, économique, sociologique, psychologique, culturel et politique.

8. L'informatique donne à l'information vitesse, quantité, qualité et omniprésence

Enfin, ce qui n'est pas le moins important des développements contemporains, l'informatique a progressé à un rythme qui a surpris même les spécialistes travaillant dans ce domaine. Les transmissions d'informations par impulsions (informations codées binaires ou informations numérisées « digitales ») ont progressivement élargi la portée des systèmes informatisés initialement mis en place dans des services centralisés de grandes organisations. Ceci a été fait d'abord par voie terrestre (coaxiaux, câbles hertziens), ensuite par le relais de satellites autour de la terre. Cette évolution a pris des formes différentes : de multiples terminaux permettant des télétraitements (réseaux « en étoile »), une interconnexion croissante entre les ordinateurs (transmission de données) ou des réseaux de services informatiques variés (bases de données²⁵, traitements à façon, stockage et archivage). Les réseaux et/ou les systèmes informatiques entrent ainsi dans la sphère de la communication. On retrouve cependant toujours trois fonctions fondamentales, maintenant de plus en plus « distribuées » ou « réparties » : des stockages (mémoire), des unités d'opérations arithmétiques et logiques (traitement), des organes périphériques d'entrée et de sortie (accès) permettant la communication homme-système informatique. Le coût, les performances, la fiabilité et l'encombrement des matériels informatiques s'améliorent constamment en même temps que se diversifient leurs capacités et conditions d'emplois. Des mini-systèmes autonomes commencent d'ailleurs à se multiplier.

Les ordinateurs sont maintenant en mesure d'exécuter un milliard d'opérations à la seconde, soit un million de fois plus que l'ancêtre des

25. Il faut faire une distinction entre « bases de données » et « banques de données ». On sait maintenant constituer et exploiter des mémoires pouvant représenter des milliards de mots, dont chacun est accessible dans le système informatique. Ces stocks d'informations sont appelés « bases de données » lorsqu'il s'agit de références de nature bibliographique, relatives à des documents réels situés ailleurs et qu'il faut ensuite atteindre et lire matériellement pour trouver, finalement, l'information désirée. Il s'agit, en fait, d'une automatisation le plus souvent « transnationale » de la documentation scientifique et technique, ou similaire. L'expression « banques de données » tend à être réservée non à cette information indirecte, mais à une information directe par lecture immédiate de « données » sur ordinateur, constamment mises à jour. A partir d'un accès au système informatique, on peut alors « appeler » instantanément sur son terminal ou son ordinateur des valeurs numériques, séries statistiques, attributs descriptifs, etc. L'intérêt pour ces banques de données est croissant, d'autant que leur mise sur ordinateur les rend prêtes à tout traitement informatique ultérieur (tri, fusions de fichiers, calculs statistiques). Mais leur développement rapide connaît trois limites : le coût de saisie-validation des données, le coût de tenue à jour, enfin la préservation de divers secrets.

ordinateurs en 1944. Les unités de traitement et de stockage sont environ 10 000 fois plus petites, tandis que leur vitesse (mesurée en nombre d'instructions ou de calculs traités par seconde) a été multipliée par environ 50 000. D'après les prévisions des experts, on s'attend à ce que ces tendances se poursuivent jusqu'au début des années 1980. On peut fabriquer des circuits électroniques sous la forme dite « micro-circuit » sur la surface d'un fragment de silicone de 5 millimètres de diamètre. Le nombre de composants qu'un de ces fragments peut transporter est passé de dix à 64 000 au cours des dernières années ; les fabricants prévoient que leur capacité atteindra le million d'ici à 1985. Un élément de 10 centimètres sur 15, mince comme une galette, peut stocker plus d'informations que l'annuaire du téléphone d'une grande ville. La vitesse de transmission d'un ordinateur ou d'une banque de données à un terminal a de même augmenté, grâce d'abord, au système analogique, c'est-à-dire l'emploi de signaux sous une forme analogue à l'information pertinente, et ensuite, au système binaire « digital ». Ce dernier qui transpose toutes les informations sous une forme numérique, a été dénommé binaire, parce qu'il n'utilise que deux symboles au lieu des 10 chiffres auxquels nous sommes habitués. L'information en mots est transmise sous cette forme binaire et décodée à l'arrivée si rapidement que le processus est presque instantané. Les signaux peuvent être transmis sur de grandes distances à l'aide de relais sans perte appréciable de qualité. On peut transmettre simultanément plusieurs milliers de signaux, intercalés puis séparés automatiquement.

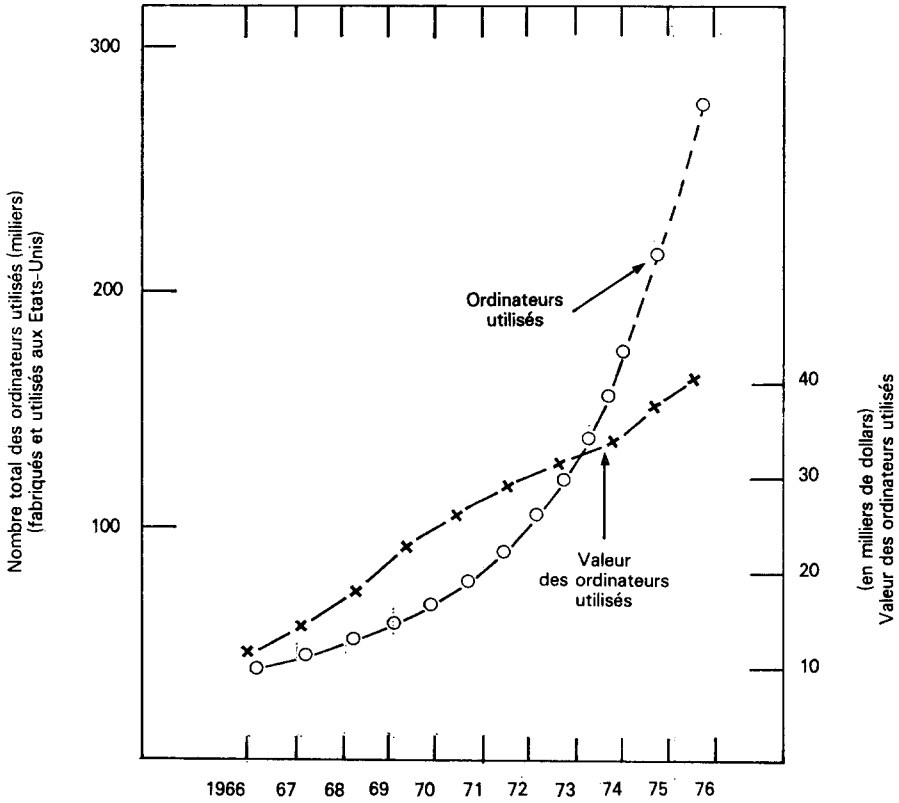
Le coût de traitement électronique de données et de stockage de l'information a baissé considérablement au cours des 25 dernières années. Ainsi, le coût d'une opération sur ordinateur est maintenant 180 fois moindre. On peut acquérir pour 200 dollars un ordinateur qui aurait coûté un million de dollars au début de l'informatique. En moins d'une décennie, le coût d'un million de calculs est tombé de 10 dollars à 2 cents, et le coût d'un composant transmis sur un fragment de silicone de 10 dollars à moins d'un cinquième de cent. Jadis le privilège des entreprises puissantes et des grands services publics, l'informatique est aujourd'hui à la portée de la petite entreprise, de l'école du quartier et même du ménage.

Le diagramme ci-dessous illustre la baisse des coûts de l'informatique, en comparant l'évolution du nombre des ordinateurs utilisés et leur valeur aux Etats-Unis d'Amérique pendant la période 1966-1976 (voir graphique page suivante).

Les pays industrialisés augmentent régulièrement leurs investissements dans l'informatique, dont le développement est encore plus rapide que ne l'indiquent les chiffres ci-dessous parce que les coûts d'un ordinateur ont diminué considérablement pendant cette période. Dans le tableau ci-dessous figurent (en pourcentage du PNB) les investissements réalisés dans les ordinateurs par un petit nombre de pays développés²⁶ (voir tableau page suivante).

Il est particulièrement intéressant de noter que l'investissement dans les ordinateurs par leurs divers utilisateurs est très élevé par rapport à celui que les services postaux affectent aux télécommunications. Dans plu-

26. Source : *A Four-year Programme for the Development of Informatics in the Community*, Commission des communautés européennes, 1976.



Source : *High and Low Politics : Information Resources for the 80 s*, Oettinger, Ber man, Read; Pallinger Publishing Co., Cambridge. 1977.

	1970 (%)	1979 (%)
Etats-Unis d'Amérique	2,11	3,20
République fédérale d'Allemagne	1,34	2,45
Royaume-Uni	1,55	2,83
France	1,18	2,65
Italie	0,77	1,50
Benelux	1,15	2,30

siens pays développés, les données montrent que les ressources consacrées à ces deux domaines se rapprochent progressivement les unes des autres. Cela pourrait amener d'autres pays, en particulier des pays en développement, à reconsidérer à l'avenir leur politique d'investissement dans le développement des communications.

Outre l'évolution politique et la croissance économique globale, les progrès les plus récents ont conduit à un accroissement massif du volume des matériels de communication et de leur activité grâce à trois phénomènes : (a) la croissance, l'extension et l'organisation de plus en plus efficace des infrastructures de la communication ; (b) l'utilisation de nouvelles formes d'énergie et de nouvelles machines pour produire, transmettre et recevoir les messages ; (c) les changements dans les méthodes et signaux utilisés dans la communication (c'est-à-dire les signaux binaires).

L'utilisation des méthodes binaires de transmission des données peut être considérée comme le progrès le plus important sur le plan technique car il entraîne une transformation complète du stockage, de la recherche et de la transmission des messages oraux et visuels, produits par le « langage des ordinateurs » qui, lui-même, a fait récemment un bond en avant dans sa pratique et son potentiel.

Deux conclusions principales peuvent être tirées du progrès constant des moyens de communication : d'abord qu'il traduit une tendance sans doute irréversible dans le développement de la communication ; ensuite, qu'il s'institue entre les différents médias une relation d'interdépendance plutôt que de concurrence. Les nations qui préfèrent porter leur effort sur une technique ne doivent pas le faire au détriment d'une autre. On a souvent dit que le monde accédait à « l'âge de l'électronique », mais rien ne laisse présager, par exemple, la disparition des médias imprimés. Journaux, revues et livres continueront à figurer parmi les principales sources d'information, de connaissance et de récréation, et il faut s'efforcer d'en assurer la continuité, d'en accroître la quantité et d'en améliorer la qualité. Il faut aussi assurer l'expansion de la radio et de la télévision, et leur consacrer de nouveaux investissements, en particulier dans les pays en développement. Mais il en est de même des innovations techniques les plus récentes. Toutes les nations doivent prévoir au moins leur diffusion progressive. Les pays en développement, en particulier, doivent élaborer leurs plans sans tarder, en vue de bénéficier des avantages des techniques nouvelles en les adaptant à leurs besoins et conditions spécifiques.

Chapitre 2

INFRASTRUCTURES

Les pages précédentes visaient à illustrer l'expansion continue des moyens de communication. La seconde tendance majeure touche à la création et à la diversification des infrastructures pour la collecte, la transmission et la diffusion des divers messages.

1. Industrialisation de la collecte et du stockage des informations

Les problèmes liés à la collecte et au stockage de l'information concernent aujourd'hui toutes les sociétés. Non seulement la quantité des informations s'est accrue mais une demande d'information pertinente émane continuellement des individus, des organismes, des médias et des agences, des établissements d'enseignement, des gouvernements et des entreprises, dans le cadre de leurs travaux quotidiens. L'industrialisation de la collecte, du stockage et de la recherche des données s'est considérablement développée, mais les besoins sont encore mal évalués et les installations adéquates n'ont pas été créées en quantités suffisantes.

Les bibliothèques et les centres de documentation sont probablement les plus anciennes et les plus communes des sources de connaissances classifiées et mises en réserve. Cependant, il n'y a pas d'études analytiques ou statistiques satisfaisantes sur le nombre de bibliothèques dans le monde d'aujourd'hui. On reçoit bien périodiquement des statistiques internationales en provenance d'un grand nombre de pays, mais les données fournies varient tellement dans leur classification des bibliothèques (nationales, universitaires, scolaires, spécialisées) qu'il n'est pas possible d'en faire une synthèse utilisable. Des données récentes en provenance de 131 pays montrent qu'il existe des bibliothèques nationales dans 116 d'entre eux. Ces bibliothèques qui sont le centre d'un système national de bibliothèques vital pour la fourniture de services bibliographiques nationaux et l'entretien des archives, sont développées de façon très inégale de par le monde. Un des indices est le nombre de volumes qu'elles renferment, dont le total est de l'ordre de 160 millions. Sur ce total, plus d'un quart se trouvent dans les bibliothèques nationales de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis (26 et 19,6 millions respectivement), 50 autres millions étant répartis dans dix pays d'Europe¹. Le développement inégal des bibliothèques et de leurs services est particulièrement révélateur puisqu'il montre le peu d'intérêt que de nombreux pays manifestent envers les collections de livres².

1. Source : *Annuaire statistique de l'Unesco*, 1977.

2. A titre indicatif, voici pris au hasard, quelques exemples de l'ampleur des services des bibliothèques : en Gambie, il y a 139 bibliothèques, dont plus de 90 % sont des bibliothèques scolaires ; au Nigeria 182, non compris les bibliothèques scolaires ; le Mexique a plus de 2 400 bibliothèques, Panama 140, le Pérou 347 et le Brésil — non compris les bibliothèques scolaires — 3 518 ; l'Irak fait état de 4 415 bibliothèques, dont 56 seulement sont en dehors des écoles ; la Malaisie en a 576, la Thaïlande 890. (Source : *Ibid.*)

A l'origine, les bibliothécaires étaient seulement des gardiens. Mais les bibliothèques sont devenues peu à peu des centres de service pour le grand public ou un public spécialisé. Les bibliothèques publiques jouent maintenant un rôle essentiel dans la vie sociale, éducative et culturelle de nombreuses communautés, en leur fournissant des matériaux de lecture et d'étude. Les bibliothèques plus vastes et plus spécialisées sont devenues des centres de référence indispensables pour les étudiants et les chercheurs. Les centres de documentation spécialisés dans des domaines particuliers (scientifiques, commerciaux, artistiques, etc.), prennent de plus en plus d'importance. On ne peut dire pour autant que tous les pays ont créé une infrastructure appropriée pour assurer la fourniture et le stockage des données indispensables. C'est pourquoi ceux qui doivent prendre les décisions politiques et économiques ne disposent souvent que d'informations insuffisantes. C'est pourquoi aussi, dans les négociations entre pays en développement et pays développés, ou entre les acheteurs et les sociétés qui approvisionnent les marchés mondiaux, les premiers sont handicapés par l'absence de données, ou du moins par les délais nécessaires pour les obtenir. C'est un des domaines dans lesquels des courants d'information plus efficaces constituent l'une des premières conditions pour réduire la dépendance qui caractérise les relations économiques internationales.

Le changement social comme le changement technique remettent en question, en beaucoup d'endroits, le rôle traditionnel des bibliothèques, qui ne sont plus la seule source importante d'information rassemblée, et provoquent des transformations dans l'organisation et les services qu'elles rendent. Cela est de plus en plus vrai à mesure que se répandent de nouvelles techniques électroniques, faisant appel aux ordinateurs. Pour que ces systèmes, qui n'en sont encore qu'à leurs débuts, s'insèrent finalement dans les réseaux internationaux en voie d'expansion rapide, un grand nombre de pays développés et en développement devront organiser des systèmes nationaux qui pourront être reliés aux réseaux nationaux ou internationaux existants et seront compatibles avec eux. La multiplication de ces réseaux est un élément important des changements qui interviennent dans le domaine des bibliothèques dans la plupart des pays développés³. Mais même les pays les plus avancés éprouvent de

3. Il peut être intéressant de mentionner un rapport de la Commission nationale des Etats-Unis d'Amérique pour les bibliothèques et l'information qui donne les grandes lignes d'un vaste programme de développement des services d'information dans le pays : (a) il faudrait attribuer à un organisme, existant ou à créer à un très haut niveau dans le Gouvernement fédéral, la charge de développer, de conduire et d'orienter l'effort de la nation pour coordonner ses services de bibliothèque et d'information ; (b) les services bibliographiques, qui couvrent de larges sections de la littérature imprimée ou non imprimée et qui desservent des groupes nombreux d'utilisateurs à même d'en tirer parti, doivent être recensés et soutenus en tant que services d'information nationaux ; (c) les liaisons par les télécommunications nationales des services d'information (y compris les ordinateurs) doivent être étendues et subventionnées, pour donner au pays entier l'accès aux collections de bibliothèques, qui sont des ressources nationales et aux services nationaux d'information, à partir de n'importe quel lieu habité disposant du téléphone ; (d) les programmes existants de bibliothèques et d'information, au niveau des Etats et des régions, peuvent devenir les éléments d'un programme national. La coopération entre les services fédéraux, ceux des Etats et les services locaux doit être développée pour utiliser au mieux les ressources existantes.

nombreuses difficultés à s'adapter aux nouvelles possibilités techniques de collecte, de stockage et de diffusion de l'information. Un inconvénient particulier tient au fait que les procédures et les méthodes des bibliothèques sont souvent archaïques.

Les agences de presse et de photographie jouent un rôle essentiel dans la collecte et la diffusion des nouvelles à un nombre croissant de consommateurs officiels et privés, primaires et secondaires. La croissance, en importance et en nombre, des agences de presse générales, s'accompagne d'une croissance similaire des agences collectant et diffusant des nouvelles dans des domaines spécialisés tels que les affaires et le commerce, les cours de Bourse, l'information touristique, les bulletins météorologiques et le sport. Dans certains pays, les journaux peuvent s'abonner aux agences, qui fournissent un service d'archives sur les événements courants, parfois des artistes complets qui combinent les commentaires aux nouvelles proprement dites. Ces agences sont souvent dirigées par des groupes de professionnels spécialisés. L'accroissement rapide de la demande de nouvelles visuelles a fait naître un nouveau type d'agences spécialisée dans les bandes vidéo et les films pour la télévision. Si le volume d'information qu'elles brassent n'atteint pas encore celui des agences classiques, les effets potentiels de ces nouvelles agences sur les échanges de vues, en particulier entre les pays, sont importants⁴.

Il y a eu aussi, ces dernières années, des progrès spectaculaires dans les méthodes pour collecter, rédiger et transmettre de plus en plus vite des quantités de plus en plus grandes de nouvelles. Mais, en général, seules les agences mondiales et un petit nombre de grandes agences nationales ont la possibilité de bénéficier de ces progrès. Grâce aux rayons cathodiques, on peut maintenant écrire, corriger et modifier des textes qui sont transmis immédiatement et automatiquement. Des systèmes informatisés sont utilisés pour le stockage, la recherche, la mise au point rédactionnelle et la transmission de nouvelles et de données commerciales. La capacité, la portée, la vitesse et la qualité de la transmission des nouvelles, messages, photos et fac-similés ont toutes été améliorées. Les systèmes de câbles, perfectionnés et élargis, les services de téléphone et de télétype et les circuits radio à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre ont été complétés et parfois remplacés par la transmission par satellites. Il est techniquement possible d'envoyer simultanément les nouvelles et les commentaires, sous forme visuelle ou verbale, par l'intermédiaire de divers systèmes de satellites, aux stations au sol dans le monde entier, qui, à leur tour, transmettent instantanément les messages par transmission terrestre aux bureaux centraux des agences de presse, des journaux et des stations de radio-télévision.

La capacité de la mémoire humaine est de nos jours multipliée à l'infini par le stockage de l'information dans les banques de données

4. Les principales sont Visnews (Londres), UPITN (United Press International Television News, Londres), CBS (Columbia Broadcasting System, New York), ABC (American Broadcasting Company New York). Le système de fonctionnement de ces groupes est analogue à celui des agences de presse ; elles disposent de bureaux centraux et d'équipes de cinéastes et de correspondants à l'étranger ; jusqu'ici les films en bandes étaient normalement envoyés par avion au bureau central, pour y être découpés et préparés, mais maintenant la transmission par satellite prend la relève de ce système.

informatisées. Conservant des collections exhaustives de faits, facilement mises à jour en cas de besoin, organisées de façon cohérente et immédiatement disponibles, les banques de données deviennent de plus en plus indispensables pour la gestion efficace des activités fondées sur une information plus large à l'intention d'une grande variété d'utilisateurs (organismes publics, agences de presse, organes d'information, entreprises industrielles et commerciales, universités, bibliothèques, chercheurs, etc.), et leur utilisation se répand rapidement⁵. Le fait que la sélection des informations destinées à être stockées dans les banques de données ou dans d'autres systèmes est soumise à des critères souvent étroits freine néanmoins le développement de ces systèmes. L'utilité des puissants procédés modernes de traitement des données est fonction non seulement de leurs destinataires, mais aussi de la pluralité et de la diversité des données recueillies et stockées.

Là où il n'existait auparavant que des sources de données dispersées, des systèmes centralisés offrent maintenant à l'utilisateur un accès facile aux données stockées et classées dans des domaines aussi divers que l'administration, la science, la technique, l'économie et les affaires sociales. Les systèmes centralisés les plus caractéristiques actuellement utilisés sont ceux qui intéressent la banque, la météorologie, le diagnostic médical et les réservations sur les lignes aériennes. Les banques de données, reliées aux télécommunications et aux techniques audio-visuelles modernes, permettent de répondre à toutes sortes de questions, qu'il s'agisse de fournir une information sur une situation particulière à un moment donné (état des routes), d'obtenir des renseignements sélectifs sur un sujet précis (pièces de théâtre jouées à un moment donné), des informations au jour le jour (prix du marché), etc.⁶.

5. Un grand nombre de firmes transnationales possèdent déjà, pour leur propre usage, des réseaux internationaux de données ou y participent : Cybernet, Mark III, Satellite Business Systems, etc. Des réseaux spécialisés tels que SITA pour les compagnies aériennes, auxquels participent 200 compagnies, et SWIFT, système électronique de transfert de banque, reliant 500 banques américaines et européennes, sont d'autres exemples de réseaux privés internationaux desservant leurs abonnés. Au Canada, DATAPAC est exploité comme un réseau public, et au Japon, NTT prévoit la mise en route d'un réseau national de données publiques ; KDD, le transporteur international japonais, est en train de rendre son système VENUS opérationnel. En Europe, les services nationaux de télécommunications offrent déjà — ou offriront bientôt — des réseaux publics de données : en France, les PTT ont créé le réseau TRANSPAC ; au Royaume-Uni, la poste gère le système EPSS ; dans la République fédérale d'Allemagne, la poste est en train de créer le réseau EDS ; le réseau public de données pour les pays nordiques, qui reliera le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, sera pleinement opérationnel en 1980. Les administrations des télécommunications des neuf pays membres des Communautés européennes sont en train d'établir EURONET, réseau de données polyvalent et connecté.

6. « Prestel », au Royaume-Uni, est un exemple d'un de ces réseaux ; il est organisé par la poste britannique. Il diffère des banques de données mentionnées plus haut sur deux points : (a) ses données ne sont pas spécialisées, mais couvrent des sujets multiples ; (b) c'est un système de recherche de l'information au moyen d'un ordinateur, qui utilise le poste de télévision du citoyen ordinaire, relié à son téléphone. L'utilisateur fait un numéro sur son cadran pour obtenir une certaine information (par exemple un horaire des chemins de fer), qui apparaît sur son

(suite)

Si dans vingt ans ou même moins, non seulement les médias mais un grand nombre d'organismes de prise de décisions, d'entreprises et de ménages sont reliés aux banques centrales de données, il s'ensuivra évidemment une transformation radicale des moyens et de la vitesse de transmission de l'information et de son utilisation. L'expansion des banques de données pour l'information scientifique, technique, culturelle et commerciale aura des résultats identiques. Les changements qui en découleront dans les habitudes sociales et économiques seront peut-être également radicaux. En d'autres termes, ces réseaux informatiques, avec leur patrimoine de connaissances et de données, constituent un nouveau mode de communication. Il ne semble pas prématuré de commencer le travail préliminaire dans tous les pays pour étudier les implications des possibilités nouvelles qu'offrent ces techniques, même si, pendant assez longtemps encore, elles doivent demeurer à une échelle limitée. Cependant, comme la distribution et le développement d'une grande partie de ces progrès techniques récents qui multiplient les sources et services d'information sont concentrés dans un petit nombre de régions du monde, la distribution équitable de leurs avantages potentiels est un sujet important de préoccupation internationale. Il ne fait guère de doute que ces échanges de données traversent les frontières politiques. Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène entièrement nouveau. Les services actuels sont déjà très concentrés et confinés en quelques points du globe. Une étude internationale (non limitée aux seuls pays industrialisés) sur la question des courants de données à travers les frontières, débouchant sur des propositions d'action, pourrait aider à faire reconnaître l'importance et les conséquences de ce phénomène et faciliter ainsi une évolution plus équitable.

2. Le téléphone dilate les villes et revitalise les campagnes

Dans les pays développés, le téléphone a provoqué une extension incommensurable des contacts interpersonnels. Il a contribué au développement des grandes métropoles ; ni les gratte-ciel, ni ce qu'on appelle les villes satellites n'auraient été construits sans le téléphone. Les opérations industrielles modernes de fabrication, de transformation et de distribution, étendues à travers pays et continents, ne pourraient être entreprises comme elles le sont sans liaisons téléphoniques entre les nombreuses unités qu'elles comportent. Les économies industrialisées éprouveraient de grandes difficultés si elles ne disposaient pas de liaisons téléphoniques en expansion constante. Le téléphone a aussi exercé un effet considérable dans les régions rurales et les faubourgs des agglomérations, dont la croissance a été indubitablement facilitée par la possibilité de communications rapides et commodes au-delà des limites de la communauté.

Pourtant dans beaucoup de pays où le téléphone a connu une croissance rapide, le développement s'est trop souvent concentré à l'intérieur

(suite)

écran de télévision. Le système permet l'affichage de n'importe laquelle des 100 000 pages de texte, que divers fournisseurs d'information incorporent dans la mémoire de l'ordinateur. Techniquement, Prestel pourrait aussi être utilisé pour envoyer des messages d'un abonné sur l'écran de télévision d'un autre, en passant par l'ordinateur, mais ce service n'est pas encore assuré.

des grands centres urbains et entre eux, sans tenir compte des liaisons de village à village, et entre les villages et les centres provinciaux, et des avantages qu'elles peuvent offrir. Un seul téléphone commun reliant l'instituteur et l'agent sanitaire local aux grands centres administratifs, les cultivateurs aux marchés centraux, les personnalités locales aux fonctionnaires du district, etc., apporterait certainement des changements importants et bénéfiques à la vie du village. Un nombre plus grand encore de pays qui n'appartiennent pas tous au groupe des moins développés n'ont pas suffisamment renforcé leur service de téléphone ou en ont ignoré la nécessité. Il en va ainsi chez certains pays relativement avancés et notamment dans les pays socialistes. En outre, depuis les débuts du téléphone, la distance a joué un rôle très important dans la détermination des tarifs. Avec l'emploi des satellites, et avec l'apparition de « nouveaux services de téléphone » (télécopie, fourniture de données visuelles, etc.), elle ne devrait plus constituer un facteur déterminant. Une révision progressive des bases tarifaires conduira à une utilisation toujours élargie de ce moyen de communication.

L'utilisation des satellites pour les liaisons téléphoniques et la possibilité du vidéo-téléphone ouvrent encore de nouvelles perspectives. Les liaisons téléphoniques par satellite ont considérablement augmenté les capacités de communication internationale et elles continueront certainement de croître face à une demande qui s'amplifie constamment. Nombreux sont les firmes et les services de télécommunication dans le monde entier qui poursuivent des recherches sur le vidéo-téléphone et sa mise au point et essaient d'évaluer son potentiel. Le vidéo-téléphone, en ajoutant à la communication verbale une image visuelle, permet de simuler la communication face à face et aussi de présenter des textes et des matériaux graphiques. Le vidéo-téléphone peut aussi être utilisé comme console d'ordinateur en affichant l'information fournie. Il est cependant improbable aujourd'hui que le vidéo-téléphone se répande très largement car des limites techniques empêcheront de le mettre à la disposition de tous les abonnés. Mais il pourra être ajouté à certains téléphones, pour un usage spécialisé ou pour l'usage collectif au sein d'institutions déterminées.

Vu l'importance évidente du téléphone, il semble que de nombreux pays aient fait une erreur en négligeant de construire des réseaux suffisants. Si les prix des services postaux augmentent, la diminution du coût de certaines techniques, comme le téléphone et les transmissions électroniques de données, entraînera indubitablement des changements dans les stratégies des télécommunications. Les institutions nationales et internationales d'assistance au développement devront envisager d'accorder une priorité plus élevée aux projets de télécommunications. Les décisions de principe sur le développement et le financement des services de communication sont donc aujourd'hui des questions prioritaires pour les gouvernements, pour les communicateurs professionnels et pour le public.

3. Marginalisation de certains médias

Un rôle spécifique est dévolu à la presse périodique. Dans certains pays, elle est quantitativement florissante ; dans beaucoup d'autres, son influence augmente bien que son développement demeure limité. Globa-

lement, la presse périodique comprend deux grandes catégories : les publications d'intérêt général, destinées au grand public, et celles qui s'adressent à des publics déterminés. Ces dernières années, les premières ont été de plus en plus handicapées par des difficultés financières, le coût de l'impression et de la distribution s'élevant avec le tirage. L'expérience montre que les tirages moyens sont les plus viables. C'est pourquoi, tandis qu'un grand nombre de périodiques à très grands tirages ont disparu depuis vingt ans, des périodiques s'adressant à des publics plus modestes et plus spécialisés sont florissants. Ils constituent souvent plus qu'un simple moyen de transfert de l'information, dans la mesure où ils offrent une tribune aux débats, à la diffusion d'idées et de découvertes, à l'échange d'expériences. Ils peuvent aussi exercer une influence sur les responsables des décisions ou favoriser la créativité dans divers domaines : politique, littérature et arts, affaires et commerce, sciences de la nature et de la vie, technologie, communication, etc. Une branche importante de ces périodiques regroupe ceux qui poursuivent des objectifs de culture et de distraction, et qui répondent aux besoins artistiques et littéraires de divers groupes de lecteurs ou développent l'intérêt pour ces questions. Le nombre croissant de périodiques clandestins, qui circulent dans de nombreux pays, en particulier dans l'hémisphère américain et en Europe, traduit aussi une tendance intéressante. Habituellement imprimés en petit nombre et opposés aux dirigeants, les protestations qu'ils diffusent contre certaines structures sociales, économiques ou politiques ont parfois une influence sans rapport avec le nombre de leurs lecteurs.

L'emploi de la radio à ondes courtes est un autre exemple de l'extension diversifiée des médias ; beaucoup de pays l'emploient pour des émissions étrangères, destinées en particulier au public des pays voisins, mais aussi, quand c'est possible, au monde entier. Certaines de ces stations sont même situées sur le territoire de pays étrangers afin d'atteindre des publics éloignés. En vingt-cinq ans, les émissions de cette nature ont été multipliées par cinq. En 1950, on comptait 385 émetteurs à ondes courtes de par le monde ; il y en a maintenant plus de 1 500 et leur puissance totale a augmenté en proportion.

Dans la plupart des pays qui ont des services de cette nature, la radiodiffusion à destination de l'étranger est financée, pour la plus grande partie, par l'Etat ou par des organismes para-étatiques. Les gouvernements ont diverses raisons, de caractère souvent différent, pour diffuser des émissions à destination de l'étranger. La première est le désir de maintenir le contact avec leurs ressortissants à l'étranger, en leur donnant des nouvelles du pays et en maintenant les liens culturels. La deuxième est le souci de fournir une information réaliste et à jour sur les événements nationaux et internationaux à tous ceux qui n'auraient pas accès à ce que l'auteur des émissions considère comme des nouvelles objectives. La troisième est le désir de diffuser à l'extérieur une image de la vie sociale, économique et culturelle du pays, qui puisse éveiller l'intérêt et la compréhension de l'auditeur. Une quatrième est la volonté de faire connaître les options politiques d'un pays et ses opinions officielles sur les événements d'actualité et les affaires mondiales. Enfin, malheureusement, la radiodiffusion à destination de l'étranger a parfois été utilisée pour une propagande outrancière et pour des attaques contre d'autres pays, ce qui, bien entendu, pose des problèmes découlant du principe

de la souveraineté nationale et de celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays⁷.

L'U.R.S.S. et les Etats-Unis d'Amérique sont les pays qui disposent du nombre le plus élevé d'heures de radiodiffusion vers l'extérieur, estimées à 2 010 et 1 813 heures respectivement en 1978. La République populaire de Chine les suit de près avec plus de 1 400 heures. La République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la République démocratique populaire de Corée, l'Albanie et l'Égypte émettent chacun plus de 500 heures. En tout, 26 pays émettent chacun plus de 100 heures par semaine⁸ et plus de 80 pays diffusent aujourd'hui des programmes vers l'étranger.

Naturellement, il est difficile d'évaluer le public touché par cette multitude d'émissions internationales et d'apprécier sa répartition. Le nombre des postes de radio dans le monde susceptibles de recevoir les émissions sur ondes courtes se situe selon les estimations entre 200 et 300 millions. Le public est évidemment plus nombreux si l'on prend également en considération les émissions sur ondes moyennes⁹.

A la connaissance de la Commission, aucune étude complète n'a été effectuée sur les innombrables implications, tant positives que négatives, de la radiodiffusion internationale. En attendant le résultat d'une telle étude, qui, nous l'espérons, sera entreprise, nous proposons que, tout au moins, les pays s'abstiennent d'utiliser les émissions radiodiffusées vers l'extérieur pour atteindre des objectifs contraires à la Charte des Nations Unies et aux principes de la Déclaration de l'Unesco sur les organes d'information.

4. Les bandes passantes larges et leurs promesses

La croissance de la communication électronique a été stimulée par le nombre toujours croissant des canaux de transmission utilisés. Lorsque la radio a été inventée au début du siècle, les longueurs d'ondes utilisées étaient ce que nous appelons maintenant les grandes ondes, qui peuvent être captées à de grandes distances. Progressivement, on a eu recours aux ondes moyennes, qui ne couvrent qu'un pays ou une région. Pour développer plus encore les capacités de transmission, des fréquences de plus en plus hautes (ondes courtes, UHF, VHF) ont été adoptées pour la radiodiffusion nationale et internationale.

7. Une étude rédigée pour la Commission énumère un certain nombre de motifs qui justifient le fonctionnement des services de radiodiffusion internationale : faire valoir l'intérêt national ; considérations de prestige ; rester en contact avec les ressortissants nationaux vivant à l'étranger ; favoriser la compréhension entre les pays ; diffuser des nouvelles avec exactitude et objectivité ; promouvoir une croyance ou une doctrine particulière ; tenter d'influencer la politique intérieure d'un autre pays ; répandre les valeurs culturelles nationales y compris l'enseignement de sa langue ; enfin, se réserver une place sur les ondes en cas de nécessité future. (*La radiodiffusion internationale*, par B. Bumpus, document n° 60 de la CIC.)

8. *Ibid.*

9. Des sondages effectués par la BBC, ces dernières années, montrent que ses programmes sont régulièrement reçus par des publics pouvant atteindre, dans quelques pays, 30 % de l'auditoire adulte potentiel. Les chiffres varient suivant le type

(suite)

Le nombre de pays qui utilisent la radio à très haute fréquence (UHF) s'accroît constamment. En 1960, 16 pays seulement avaient une puissance d'émission totale de plus de 30 kilowatts. Vers 1972, 35 pays atteignaient cette puissance. Maintenant, c'est le cas de pratiquement tous les pays développés et des deux tiers des pays à niveau moyen de revenu.

D'autres progrès techniques offrent encore aux communications électroniques des possibilités plus grandes sans les problèmes d'interférence qui sont la plaie des ondes électro-magnétiques. Ces nouveaux super-porteurs sont ceux à bandes larges tels que câbles coaxiaux et fibres optiques. Ces dernières, dont l'emploi n'a commencé à se généraliser qu'il y a quelques années promettent grâce à leur énorme largeur de bande, d'être un véhicule essentiel de télécommunications, tant pour les lignes à grande distance que pour les raccords aux domiciles des particuliers. Les installations opérationnelles augmentent rapidement de par le monde¹⁰.

Bien que la capacité du spectre hertzien ne soit pas illimitée, son utilisation plus rationnelle et l'emploi éventuel de la radio à bande latérale unique de câbles co-axiaux et de fibres optiques devrait ouvrir de nouveaux canaux pour répondre aux demandes sans cesse croissantes de la communication tant privée que publique.

5. Le couple cinéma-télévision

Le mot cinéma désigne à la fois le système de production de films, son fonctionnement, les salles de projection, ainsi que toutes les activités industrielles, artistiques et socio-culturelles qui s'y rapportent. C'est, avec la presse, la radio et la télévision, l'une des principales techniques de distraction et de culture de masse ainsi qu'un des principaux moyens de diffusion collective de l'information. Malheureusement, les données et les prévisions relatives à l'industrie du cinéma sont souvent ambiguës, voire contradictoires.

La production des longs métrages atteint un total d'environ 4 000 par an. En 1977, dernière année pour laquelle des chiffres détaillés sont disponibles, l'Inde était le premier producteur mondial (557), suivi par le Japon (337), la France (222) et l'Italie (165), les Etats-Unis d'Amérique et l'U.R.S.S. ne venant qu'après. Onze pays d'Asie produisent ensemble plus de la moitié des longs métrages récréatifs du monde ; vingt et un pays

(suite)

d'émission (service en langue nationale, services mondiaux ou émissions d'enseignement des langues) et l'échantillon de public (urbain, rural, etc.). En chiffres absolus, la BBC estime que le nombre d'adultes qui écoutent régulièrement ses émissions extérieures, au moins une fois par semaine, est de l'ordre de 75 millions et que le total du public adulte, comprenant ceux qui l'écoutent moins souvent, est de l'ordre de 130 millions.

10. Malgré son apparition récente, le domaine des fibres optiques est déjà une industrie importante. Une étude estime que le marché mondial, en 1978, portait sur un total de 68 millions de dollars, dont 30 millions pour le seul téléphone. Les projections indiquent que, d'ici 1985, le marché mondial dépassera le milliard de dollars. Des systèmes de fibres optiques ont été lancés au Canada et au Royaume-Uni. Des fibres se trouvent déjà sous les rues de Chicago, de Las Vegas et de Tokyo, et sont en cours d'installation à Berlin et à Bruxelles. Le Japon a vendu à l'Inde un réseau destiné à Bombay.

d'Europe et l'U.R.S.S. en produisent environ le quart. Le reste provient d'une vingtaine de pays, parmi lesquels les Etats-Unis d'Amérique, le Mexique, l'Egypte et le Brésil¹¹. Ainsi, contrairement à ce qui se passe pour les autres grands médias, l'Amérique du Nord et l'Europe ne sont pas les premières en matière de production de films.

Le cinéma est un phénomène esthétique, psychologique et social complexe. Les films sont des « documents », comprenant des images et une histoire, accompagnés de paroles et de musique. Ce sont donc des productions très complexes et multidimensionnelles. Depuis son apparition, et bien avant celle d'autres médias non spécialisés, le cinéma a joué un rôle multiple, offrant l'information, le drame, la musique, séparément ou dans diverses combinaisons.

Son histoire a commencé avec les films d'actualité et, même aujourd'hui, il joue un rôle important d'information dans certains pays, bien que les films d'actualité et les documentaires aient presque disparu des salles de cinéma dans les pays où la télévision est généralisée. Cependant, des milliers de films documentaires et éducatifs sont produits chaque année, dont une partie dans des pays qui ne produisent pas de longs métrages. Ils sont destinés à la télévision, à l'instruction — à l'école et en dehors — ou sont présentés aussi à différents publics spécialisés dans des centres culturels, des salles de conférence et dans le commerce et l'industrie. Par contraste, la grande majorité des longs métrages destinés au grand public relève de la fiction dramatique — sérieuse, comique, tragique ou fantaisiste — et vise essentiellement la distraction, avec une valeur culturelle haute, moyenne ou basse selon les cas, s'efforçant parfois de transmettre un « message ». Enfin, l'usage très répandu des films de 8 et 16 mm, notamment des films de « super-8 », est d'une utilité particulière pour les activités de communication locale et de communication de groupe, ainsi que pour les professionnels.

Le nombre des cinémas et l'évolution de leur fréquentation varient considérablement de par le monde. Dans l'ensemble de l'Asie, le nombre de cinémas a augmenté de 1965 à 1973 ; il a diminué à partir de cette date jusqu'en 1977. La fréquentation a aussi augmenté jusqu'en 1971, et la baisse a été plus marquée depuis. Mais de grosses différences subsistent à l'intérieur de la région. Onze seulement des 41 pays d'Asie ont vu augmenter le nombre de leurs cinémas pendant cette période. Mais l'augmentation massive en Inde a plus que compensé la diminution dans les 30 autres pays de la région. La fréquentation des cinémas en Inde a augmenté de 23 % de 1966 à 1975, mais, pour l'ensemble de l'Asie, il y a eu une diminution de 5 %, due surtout à la baisse spectaculaire au Japon où le nombre des spectateurs est passé de 373 millions en 1965 à 165 millions en 1977. En U.R.S.S., le nombre de cinémas et salles de projection régulière a augmenté, au cours des dix dernières années, de 50 % et le nombre des spectateurs de 30 %¹². Mais, aujourd'hui dans une grande partie du monde, l'Afrique mise à part, le nombre de spectateurs semble à peu près stabilisé à un niveau beaucoup plus faible qu'il y a dix ans. En tout cas, il existe encore des pays — même si leur nombre

11. Source : *Annuaire statistique de l'Unesco*, 1977.

12. Source : Office des Statistiques de l'Unesco.

va décroissant — où le cinéma continue à être l'un des principaux moyens de communication et l'une des sources de distractions préférées.

Mais la baisse de fréquentation des cinémas ne veut pas dire que le rôle des films devienne moins important, au contraire. Le déclin dramatique de la fréquentation des cinémas (qui a affecté tous les pays occidentaux industrialisés) d'environ 27 % dans les pays de la C.E.E. sur une période de 20 ans, a été compensé par l'expansion rapide de la télévision, qui transmet dans tous les pays un nombre énorme de films. En d'autres termes, si l'on constate dans la plupart des pays occidentaux une sensible diminution du nombre de personnes fréquentant les cinémas, les films sont quand même vus, grâce à la télévision, par un public beaucoup plus important¹³.

Les liens entre le cinéma et la télévision se resserrent ainsi à mesure que des producteurs de plus en plus nombreux font des films destinés spécialement au public de la télévision¹⁴ ; en outre, l'industrie florissante de la vidéo-cassette fournira un nombre croissant de films pour la télévision ou le foyer.

Le nouveau moyen de communication donne ainsi une vie nouvelle à l'ancien, et le film demeure l'une des principales ressources d'information, d'éducation, de distraction et de culture. Ces deux médias qui ont mené, et dans de nombreux pays mènent encore, une existence séparée en se faisant concurrence, pourraient profiter d'une politique commune de développement et d'une coordination de leurs activités et ressources. En outre, une interaction entre les deux médias aiderait à améliorer la compréhension entre différentes cultures si les organismes de télévision des pays industrialisés consentaient à projeter davantage de films produits par les pays en développement.

6. Les industries culturelles : loisir et animation

Alors que le cinéma se hissait au sommet du monde du spectacle, devenant le premier instrument de distraction véritablement de masse, d'autres médias — édition, radio, disque, télévision — essayaient de s'emparer d'une partie de ce marché et de l'étendre. Le volume des produits combinés de tous ces médias montre que le rôle de la communication dans la distraction et le loisir — même s'il se confond souvent

13. A titre d'exemple, une étude récente sur la France recense 180 millions d'entrées dans les cinémas contre 411 millions en 1957. Dans le même temps, le nombre des récepteurs de télévision est passé de 440 000 à 16 millions. Sur la base de ce rapport, le Conseil économique et social français souligne dans son avis : « le nouvel aspect de la crise du cinéma, dont tout le monde parle aujourd'hui, apparaît comme une crise d'adaptation aux exigences nées de concurrences diverses, elles-mêmes liées à une modification de l'offre et des besoins de loisirs et de culture du grand public ». Donc « s'il y a crise du cinéma, il n'y a assurément pas crise de l'audio-visuel ». En termes plus simples et plus directs, on s'est plu à dire que c'est parce que les Français n'ont jamais vu autant de films que l'industrie du cinéma se porte si mal ». (*Les Perspectives des industries françaises du cinéma*, Conseil économique et social, mai 1979.)

14. Au marché international des programmes de télévision, à Cannes (France), plus de 1 500 films de long métrage ont été offerts aux représentants qui se trouvaient là, et les droits de télévision ont été vendus pour la moitié d'entre eux.

avec une ou plusieurs des autres fonctions de la communication examinées plus haut — exige une attention particulière à cause de son influence culturelle essentielle et des vastes ramifications économiques qu'elles comporte.

Trois tendances principales peuvent être ici mentionnées : (a) l'immense accroissement des matériaux récréatifs dans le monde entier et la participation fréquente de tous les médias à des activités récréatives ; (b) les possibilités offertes par les innovations techniques, qui permettent une forte augmentation des communications sur mesure et une participation d'un grand nombre de personnes en qualité d'acteurs, et non plus seulement de spectateurs, dans les activités récréatives ; (c) l'apparition d'une vaste industrie qui diffuse largement les réalisations artistiques et culturelles, en même temps qu'elle fabrique des facilités de distraction et des produits culturels industrialisés.

Il est presque impossible d'illustrer cette tendance au moyen de chiffres et données statistiques dignes de foi pour le monde entier. Mais il est indubitable que les activités de loisir, de récréation et de culture se multiplient et se diversifient constamment, gagnant ainsi en importance.

Les médias imprimés, y compris les journaux, répondent dans une large mesure à l'attente des lecteurs dans les domaines de la culture et de la distraction. Il en est de même, à plus forte raison, de la radio qui est probablement le premier moyen de distraction de masse à l'échelle mondiale. Quant à la télévision, elle est sans doute le moyen le plus efficace et le plus attrayant pour ceux qui peuvent l'avoir. Certaines indications révèlent dans plusieurs pays une augmentation du nombre de ceux qui consacrent plus de temps à la télévision, pour la distraction, la détente ou l'évasion, qu'à tous les autres médias réunis.

Alors qu'elle paraissait à un certain moment condamnée à disparaître, c'est l'industrie du disque qui a réussi la croissance la plus spectaculaire. L'apparition du microsillon — et, plus récemment, celle des cassettes pré-enregistrées — l'a fait passer au stade du marché de masse. Les musiques « pop », folklorique et classique participent toutes à cette expansion. Aujourd'hui, environ deux milliards de disques et cassettes sont vendus chaque année. L'Amérique du nord et l'Europe absorbent à elles seules, près de 85 % du total.

A toutes ces activités et produits de loisir, il faut ajouter la photo et les films d'amateur. Dans plusieurs pays, le taux d'accroissement des dépenses dans ces domaines est déjà plus élevé que celui de tous les autres articles de culture et de loisir.

L'industrie des « loisirs » est devenue aujourd'hui une grande industrie. Elle comprend une vaste gamme de matériels et de services : postes de radio et de télévision, haute fidélité, électrophones et magnétophones, appareils photographiques et cinématographiques pour amateurs, instruments de musique, livres, revues et disques, concerts, festivals, rencontres sportives, voyages et tourisme. Ce sont les entreprises qui choisissent ce qu'elle produiront : en pratique la variété des choix offerts est considérable. Si elle est adaptée souvent aux goûts du client, il n'est pas niable qu'en fin de compte la sélection dépend de ceux qui contrôlent la production. Les entreprises intéressées sont aussi fortement engagées dans l'infrastructure de la communication, dans la nouvelle science de l'informatique, avec les ordinateurs et les banques de données, et dans la recherche

et le développement à long terme, de sorte qu'elles exercent une grande influence sur l'avenir comme sur le présent.

Les progrès techniques ajoutent continuellement à l'abondance des instruments de distraction : radios de poche, postes portatifs de télévision en couleur, chaînes haute-fidélité, caméras d'amateur à développement instantané, cassettes et disques audio-visuels, satellites pour la transmission des distractions et des reportages culturels et sportifs. Quelques chiffres relatifs à la production de certains articles illustreront le taux de croissance et l'ampleur de toute l'industrie :

Production mondiale de certains articles

Article	1965	1970	1974
Pellicules photographiques (en milliers de m ²)	190 882	212 411	244 769
Récepteurs de télévision (en milliers)	29 975	45 815	49 164
Récepteurs radio (en milliers)	72 847	107 840	122 534
Transistors (en millions)	2 504	7 739	14 895
Enregistreurs de son (en milliers)	7 275	22 914	47 637
Reproducteurs de son (en milliers)	16 736	20 713	19 147
Disques audio (en milliers)	447 000	667 040	963 338

Source : *The UN Yearbook of Industrial Statistics, 1976* (anglais seulement).

Si elle se manifeste surtout dans les pays développés, cette croissance de l'industrie des distractions et des loisirs s'étend de plus en plus aux zones urbaines et aux classes sociales supérieures des pays en développement et le phénomène se poursuivra probablement. Un marché international, dominé par un petit nombre de pays et de sociétés transnationales, a été créé où, non seulement des biens manufacturés, mais des programmes culturels et récréatifs, des valeurs esthétiques, des normes éthiques, des modèles étrangers et ainsi de suite sont diffusés.

Tout ce domaine présente une grande importance pour le développement de la communication et de la société, notamment pour les raisons suivantes : (a) il est évident que presque tous les moyens et matériels de communication joueront un rôle croissant dans les domaines de la culture et la récréation ; (b) un nombre croissant de consommateurs, sauf peut-être parmi les lecteurs de journaux, attendent des médias la distraction, la détente et la culture plutôt que l'information ; (c) si ces deux tendances se confirment, il conviendra d'en encourager d'autres qui favorisent l'utilisation du temps de loisir pour satisfaire les besoins réels, exprimés spontanément, des individus et des collectivités plutôt que de permettre un contrôle excessif par des intérêts purement commerciaux.

7. L'informatique combine quantité et qualité mais favorise les tendances oligopolistiques

Dernièrement, l'informatique est devenue partie intégrante des communications, d'abord pour contrôler les fonctions de commutation et d'acheminement, puis pour assurer les fonctions de mise en attente et d'expédition dans les communications binaires. Les ordinateurs, seuls

d'abord puis couplés aux télécommunications et aux médias de masse, ont commencé leur carrière dans quelques domaines restreints pour atteindre graduellement presque tous les domaines et multiplier ainsi le rôle que l'informatique joue dans le processus de communication.

Cet éventail très large s'étend de la gestion financière et administrative de l'Etat à la gestion des entreprises, en passant par les études de marché. L'activité bancaire, l'assurance, l'éducation, l'informatique domestique, etc. L'informatique a d'innombrables applications dans la science, la technique et l'éducation, en particulier dans l'agriculture, la médecine, la météorologie, l'hydrologie, l'élaboration des modèles mathématiques, l'automatisation des processus industriels, et ainsi de suite. Appliquée directement au système d'information, l'informatique améliore progressivement le travail des agences de presse, des journaux et de la radio-télévision, en améliorant la collecte, le traitement, le stockage et l'utilisation des nouvelles et des données¹⁵.

Un domaine nouveau de cette importance augmente automatiquement la dominance et l'influence d'un petit nombre de pays sur les régions du monde en développement. Les pays techniquement avancés, non seulement produisent les inventions, mais aussi fournissent les biens matériels et les connaissances techniques nécessaires. Les réseaux de communication de données — aussi appelés en anglais « Network Information Services » (NIS)¹⁶ — qui utilisent les réseaux du téléphone, du télex et des circuits en location, sont apparus au début des années 1970 aux Etats-Unis d'Amérique, en Europe et au Japon. Plus récemment, la planification et la mise en œuvre de réseaux publics de télé-informatique, tels que Datapac au Canada, Transpac en France, Integriertes Fernschreib-und Datamnetz en République fédérale d'Allemagne et Northern Data Network dans les pays scandinaves se sont développées rapidement. Au Japon, il y avait 2 949 circuits de communication de données en 1977, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente ; 2 689 d'entre eux sont gérés par des sociétés privées sur des circuits fournis par le service national de télécommunications publiques (NTT). Le Japon possède aussi 62 liaisons internationales, dont 60 gérées par des entreprises privées. En termes financiers, les ventes des NIS ont atteint 1 120 millions de dollars en 1975 et devraient s'élever à 3 000 millions de dollars en 1980, soit le tiers du total estimé pour l'industrie des ordinateurs. Le marché des réseaux de données en Europe occidentale — qui représentait 410 millions de dollars en 1975 — devrait passer à 1 360 millions de dollars en 1980. Actuellement, ce marché est concentré pour les deux tiers au Royaume-

15. On peut noter quelques applications particulières : (a) la « télématique de presse » qui permet l'impression des journaux à distance ; (b) la « bureautique », qui résulte de l'informatisation des machines à écrire ; celles-ci conservent « en mémoire » les textes dactylographiés une première fois et les reproduisent automatiquement à volonté ; (c) le courrier électronique, à savoir la transmission immédiate de messages de point à point ; (d) l'enseignement assisté par ordinateur, qui permet à l'élève d'apprendre à son propre rythme, de simuler des expériences et de recevoir un enseignement adapté à son niveau exact de connaissances.

16. « NIS est un service de traitement des données reliant le terminal de l'utilisateur à l'ordinateur central du fournisseur par un réseau de transmission de données ». (*Report on Present State of Communications in Japan, 1978* — qui est aussi la source des données citées ici.)

Uni, en France, en République fédérale d'Allemagne et en Suède. Les sociétés des Etats-Unis d'Amérique s'adjugent 60 % du total du marché européen.

Il faut mentionner aussi la télédétection, à cause de son potentiel considérable et des répercussions internationales qu'elle risque d'avoir. Les progrès techniques de ces dernières années, combinés avec le désir d'en savoir davantage sur la terre, ses océans et son atmosphère, ont amené la création et l'emploi de plus en plus fréquent d'une nouvelle génération de systèmes de télédétection, qui fonctionnent dans la bande des micro-ondes du spectre des fréquences. Ces nouveaux systèmes, appelés détecteurs passifs à micro-ondes, sont capables de fournir des informations jusqu'ici impossibles à obtenir avec les techniques opto-chimiques et opto-électroniques (photographie et télévision), ou même avec les images à spectre large utilisées auparavant par la télédétection.

Les applications des micro-ondes sont nombreuses, et les informations déduites des données recueillies par les détecteurs passifs à micro-ondes peuvent servir à l'amélioration et à la protection des ressources du sol et de l'eau ; la planification, la conservation et l'utilisation des ressources du sol ; la protection et la surveillance de l'environnement. Plus précisément, elles peuvent être utilisées pour prédire le temps et les changements climatiques à long terme, détecter, mesurer et surveiller la pollution de l'eau et de l'atmosphère et comprendre la dynamique de la terre, de la mer et de l'atmosphère. Des applications typiques concernent l'évaluation des perspectives agricoles et forestières mondiales, l'inventaire des différents types de forêts et de ressources en bois, la prévision des typhons et des ouragans ainsi que l'évolution du temps et des conditions climatiques. Toute une gamme d'autres applications pratiques permettent de rassembler des données précieuses pour des institutions internationales, nationales et locales, les gouvernements et d'autres organismes publics et privés.

Une des préoccupations principales dans ce domaine découle des atteintes possibles à la souveraineté des pays étudiés par télédétection. Les moyens techniques sont si puissants que des données importantes sur un pays en développement peuvent être mieux connues dans certaines capitales étrangères que par le gouvernement du pays. Un autre problème est de veiller à ce que les données fournies par la télédétection ne soient pas gardées inutilement secrètes, mais soient communiquées aux pays intéressés, en particulier aux pays en développement, qui doivent avoir aussi les installations techniques et le personnel qualifié pour traiter et évaluer les données accumulées. A présent, les pays en développement sont dans une dépendance pratiquement complète à l'égard de quelques pays utilisant des techniques perfectionnées de télédétection et manquent des ressources nécessaires pour évaluer les données que cette technique permet de rassembler et en tirer profit. C'est encore un domaine qui exigera une vaste coopération internationale pour que ce nouvel instrument puisse contribuer au développement de l'humanité.

Tous ces perfectionnements techniques ont favorisé l'expansion massive des dimensions et de l'impact de la communication. La diversification et la multiplication des méthodes de collecte, de traitement et de transmission des connaissances — y compris des connaissances jusqu'ici inaccessibles — auront des effets de plus en plus importants sur la vie

quotidienne. Ce serait cependant faire preuve d'aveuglement que de supposer que ces changements sont seulement de nature technique. De même que la politique et l'économie conditionnent les choix techniques, la technique emporte des conséquences politiques et économiques. Les innovations sont à la fois aspect et agent du changement. Aussi clairement qu'une société pense avoir compris l'essentiel des problèmes de la communication dans leurs perspectives historique et contemporaine, elles risquent de découvrir au cours de la décennie à venir ou au plus tard du siècle prochain, que d'autres progrès techniques auront entraîné des effets imprévus, créé des incertitudes et fait surgir des impondérables. Une règle essentielle devrait s'appliquer à la technologie au fur et à mesure qu'elle progresse et à chaque étape de son développement : mettre le progrès technique au service d'une meilleure compréhension entre les peuples et de la poursuite de la démocratisation à l'intérieur de chaque pays et non l'utiliser au renforcement des droits acquis des pouvoirs en place.

INTEGRATION - DIVERSIFICATION

Aux premiers stades de leur développement, les différents moyens de communication ont fonctionné de façon plus ou moins isolée les uns des autres. Chacun avait ses propres objectifs visant à satisfaire les besoins, réels ou supposés, de son public particulier en matière d'information, de récréation et de culture. On assiste aujourd'hui à un effacement progressif des frontières entre les différentes formes de communication. De nombreuses liaisons et relations se sont établies entre elles, alors qu'en même temps elles visent des publics plus diversifiés.

1. La communication traditionnelle peut faciliter l'accès à la communication moderne

Là où la communication traditionnelle prévaut encore, les parents, les aînés ou les chefs de village jouent un rôle essentiel dans l'initiation des jeunes aux règles de la communauté et la préparation de leur intégration active à la vie du groupe. Même quand les médias modernes ont pénétré dans des régions isolées, les formes anciennes conservent leur validité, en particulier quand elles sont utilisées pour influencer les attitudes, stimuler une action et obtenir un changement. L'expérience prouve que les formes traditionnelles de communication peuvent contribuer efficacement à combattre les superstitions, les conceptions archaïques et les attitudes antiscientifiques qui font partie des traditions difficiles à modifier si les bénéfices du changement ne sont pas évidents. Les spécialistes des médias traditionnels utilisent une forme subtile de persuasion en présentant le message requis sous des formes artistiques localement populaires, avec lesquelles aucun autre moyen de communication ne peut rivaliser. Les exemples abondent où des troupes de chanteurs, de comédiens, de danseurs ou autres artistes sont utilisées pour des campagnes contre des fléaux sociaux (alcoolisme, dotes accablantes, discrimination contre les femmes, tabous archaïques) ou en faveur de l'agriculture, de la santé, de la nutrition, de la famille, de réformes agraires, de l'intégration nationale et d'objectifs nationaux analogues. Dans beaucoup de pays on peut observer non seulement l'importance fondamentale que continuent de revêtir les médias traditionnels pour la mise en valeur des sujets et préoccupations contemporains et la promotion des objectifs politiques et sociaux, mais aussi leur interpénétration avec les moyens modernes de communication ¹.

1. Par exemple, l'Inde se rendant compte de la valeur de la communication interpersonnelle dans le contexte de la publicité pour le développement, a créé en 1953 la Direction de la publicité sur le terrain. Elle atteint les régions les plus reculées — parfois avec des camions, mais plus souvent à pied, avec un équipement portatif au moyen de plus de 200 unités mobiles, qui organisent des séances de films, des expositions de photos, des programmes de chants et de théâtre, des discussions de groupe. De même, la Division du chant et du théâtre du Ministère de l'information

(suite)

L'utilisation conjuguée des formes populaires traditionnelles, de la communication interpersonnelle et des médias modernes soigneusement organisée et combinée, aboutit ainsi à des expériences et à des résultats intéressants dans le domaine socio-culturel, mais on peut relever, en sens contraire, des exemples aux conséquences défavorables, notamment lorsque certaines conditions préalables et les particularités de chaque environnement n'ont pas été prises en compte.

Les moyens de communication traditionnels ont gardé une place essentielle dans les régions rurales écartées. Dans les sociétés rurales d'Afrique et d'Asie, par exemple, les contes, les chants et les danses traduisent les événements quotidiens et incarnent les créations de la culture. Mais ces modes de communication n'ont pas disparu des grandes villes et ils influencent encore la radio, la télévision et le cinéma. Dans les villes du monde en développement, des populations appartenant souvent à la première génération implantée en milieu urbain, conservent leurs traditions et leur attachement à ces formes culturelles. Dans les zones urbaines des pays industrialisés, des vestiges de la communication traditionnelle se retrouvent dans de nombreuses manifestations éducatives, culturelles et récréatives. Les arts du spectacle, en particulier le théâtre populaire, demeurent bien vivants dans toutes les sociétés et ils portent toujours la trace de la communication traditionnelle. La conversation, la musique, le spectacle, le sport et le voyage sont, aujourd'hui comme hier, des activités récréatives communes dont la pratique ne varie qu'en fonction des différences dans les infrastructures, le revenu des particuliers, leur statut social, les traditions culturelles, etc. Sous l'effet perturbateur de l'explosion technique, cependant, le paysage socio-culturel se modifie sous nos yeux, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La liaison entre les médias modernes et les moyens traditionnels de communication soulève des questions importantes du point de vue de leur influence mutuelle et de leur soutien réciproque. Le principal problème, aussi bien pour les responsables de la politique que pour les praticiens de la communication, est de trouver une formule qui saura préserver les rapports entre les formes de communication traditionnelles et modernes, en conciliant le respect de la tradition et la marche nécessaire vers la

(suite)

et de la radiodiffusion, créé en 1954, est devenue la plus grande organisation de distractions en spectacle direct du pays. Elle possède en propre 41 troupes départementales de théâtre. En outre, elle utilise les services de troupes enregistrées privées, qui sont formées spécialement pour diffuser des messages au moyen de formes d'art populaire telles que le théâtre, les programmes mixtes, les récitals folkloriques, les spectacles de marionnettes, la danse, les discours religieux, etc. Il y a en Inde des milliers de troupes enregistrées, qui donnent chaque année un nombre incalculable de représentations. Ce sont des médias vivants et ouverts aux idées nouvelles. Malgré les limites de leur approche, elles ont l'avantage de s'adresser à des groupes homogènes. Elles ont, pour cette raison, une efficacité supérieure à celle des médias modernes. (*Vers une politique nationale de la communication au service du développement : le cas de l'Inde*, par G.N.S. Raghawan et V.S. Gopalakrishnan, document de la CIC n° 43.)

*modernisation*². Il conviendrait, en outre, d'intensifier l'emploi des modes traditionnels dans la production des médias de masse modernes.

2. Même une communication médiatisée a besoin d'un côté personnalisé

L'importance de la communication interpersonnelle n'a pas besoin d'être soulignée. Elle se manifeste avec une intensité particulière dans certaines situations critiques ou exceptionnelles ou pendant les périodes où s'élaborent des changements politiques ou sociaux : campagnes électorales, réformes agraires, troubles religieux, états d'urgence dans divers pays au cours de la deuxième guerre mondiale, expériences de contre-culture tentées par des groupes vivant en communauté ou dans le cadre de protestations de groupe, campagnes contre les fléaux sociaux, etc. Les événements qui ont marqué la vie politique et sociale de nombreux pays en développement fournissent d'autres exemples : la longue marche du mouvement gandhien en Inde, les mouvements de libération en Afrique, les campagnes à caractère politique qui se sont succédées en Chine, le renversement de la monarchie en Iran. La communication interpersonnelle n'est pas demeurée étrangère à la réalisation des programmes d'intégration politique et culturelle dans des pays comme le Pérou, la Tanzanie et bien d'autres. Dans certains pays socialistes, l'importance de la communication interpersonnelle ressort suffisamment de l'emploi simultané de différentes techniques d'information généralement communautaires (affiches murales, groupes locaux, syndicats de travailleurs, brigades de fermiers). Dans tous ces cas, une relation étroite s'établit entre la communication interpersonnelle et la communication médiatisée, l'impact de celle-ci étant influencé, renforcé et modifié par l'action pénétrante de celle-là.

Ces exemples parmi beaucoup d'autres devraient inciter les responsables à reconnaître l'importance de la communication interpersonnelle lorsqu'ils cherchent les moyens de favoriser les changements d'attitude et d'influencer l'opinion publique, ce qui est une partie essentielle de leur rôle, même si elle fait parfois l'objet d'abus. La communication interpersonnelle, qu'elle soit spontanée ou organisée, a toujours joué et continuera à jouer, un rôle beaucoup plus important qu'on ne le perçoit normalement. Il y a évidemment des leçons à en tirer pour le choix des instruments et

2. Rappelons l'appel de Sine Babacar, économiste et sociologue africain : « Le lien ombilical qui reliait intrinsèquement nos supports traditionnels de communication aux fondements socio-culturels africains, aujourd'hui ébranlés, se brise. La vraie question qui se pose aujourd'hui est celle de faire la part du feu pendant qu'il est encore temps, par une politique de collecte systématique des acquis de la tradition orale..., mais surtout d'articuler de façon cohérente usage et promotion des supports traditionnels de communication et maîtrise conséquente des nouvelles technologies », ainsi que ces mots venus de l'Inde : « En Inde, aujourd'hui, le spécialiste de la communication possède les connaissances techniques lui permettant de tirer le maximum de résultats des arts traditionnels en termes de communication positive avec le minimum d'efforts. L'expérience a mis en lumière les grandes possibilités des médias indigènes en matière de communication persuasive dont on a tant besoin ». (*Un problème toujours actuel : Fonctions et dimensions culturelles des médias traditionnels en Inde*, par R.K. Ranganath, document CIC n° 92.)

des méthodes. Les spécialistes de sciences sociales ont souvent observé que les médias peuvent être efficaces pour changer les perceptions, mais la communication interpersonnelle a plus de chances d'être efficace lorsque le but visé est un changement d'attitude. En d'autres termes, les responsables des politiques et les planificateurs ne doivent jamais oublier que, pour maintenir la communication à l'échelle humaine, il faut chercher, en s'inspirant du passé aussi bien que du présent, à combiner de la manière la plus fructueuse et la moins aliénante les vertus du contact direct et les avantages de la technique et des grands médias.

Les politiques de la communication doivent donc tenir compte des possibilités qui s'offrent pour utiliser et organiser la communication interpersonnelle en l'intégrant aux autres éléments du système. Pour que la communication puisse globalement contribuer à promouvoir l'action sociale, culturelle et politique, il faut définir la manière de structurer les liaisons entre les divers canaux et acteurs de la communication et de mettre en place les mécanismes de rétro-information et les liens entre les réseaux interpersonnels et les médias. Ce dernier point semble essentiel, car la recherche comme la pratique montrent généralement que, pour que les efforts d'utilisation des médias à des fins sociales aient une efficacité quelconque, a fortiori pour qu'ils aient une efficacité maximale, la communication interpersonnelle doit renforcer l'action des médias et les messages qu'ils transmettent.

3. La communication visuelle (télévision, affiches, bandes dessinées) est de plus en plus riche

La communication visuelle est un mode d'expression de base, dont l'importance n'a fait que croître depuis le début du siècle grâce aux images mobiles présentées sur les écrans de cinéma puis de télévision. Mais il est intéressant de noter que, malgré l'attrait immédiat de ces images et leur développement spectaculaire, l'emploi des « images fixes » demeure aussi populaire, comme en témoigne la diffusion universelle de journaux muraux, affiches, panneaux, illustrations, bandes dessinées, romans illustrés et ciné-romans.

L'affiche, par exemple — manuscrite ou imprimée, généralement illustrée — offre l'exemple traditionnel d'un moyen simple de communication entre un producteur (d'idées ou de biens de consommation) et un consommateur potentiel. Ses fonctions sont multiples : publicité, information, exhortation, persuasion. Les affiches ont servi d'instrument de communication privilégié à certains moments de l'histoire, comme la première guerre mondiale, la révolution mexicaine, la révolution d'octobre en U.R.S.S., les mouvements d'étudiants dans les années 1960 et au cours des différentes périodes de changement en Chine. Dans un grand nombre de pays (comme le Brésil, la Finlande, la Hongrie, l'Italie, la Suède, la Suisse, pour ne mentionner que quelques-uns connus pour la qualité de l'expression graphique), les affiches et d'autres formes d'expression visuelle populaires sont utilisées efficacement à des fins sociales particulières (œuvres de solidarité, assistance à l'enfance, économies d'énergie, etc.).

La popularité des bandes dessinées (qui ont cessé d'être exclusivement ou essentiellement « comiques » comme l'indiquait leur nom anglais « comics ») ne fait que croître dans certains pays, grâce peut-être, non

seulement à leur valeur récréative, mais aussi à un contenu plus diversifié — souvent avec des sous-entendus sociologiques sérieux — et à la perfection des techniques qui leur donne un caractère plus attrayant. Les plus célèbres sont publiées dans des milliers de journaux dans le monde entier et lues par des millions de personnes. D'autres, qui s'adressent à des publics plus restreints, peuvent atteindre un niveau élevé de qualité et de valeur esthétique et exercer une influence socio-politique. On ne saurait ignorer leur impact sur le public, car elles offrent une histoire concise et facile à comprendre, exploitant les possibilités du genre, grâce à l'originalité de l'illustration et au caractère immédiat du message. La clarté des méthodes narratives fait que le message s'assimile aisément, au point que leur impact est parfois presque universel. Autrefois écartées comme pué-riles ou même nuisibles, les bandes dessinées sont souvent louées maintenant pour leurs qualités sémantiques, artistiques ou pédagogiques, ou pour le tableau satirique qu'elles présentent de la vie moderne et des faiblesses humaines. Elles prêtent toutefois le flanc à la critique. Le fait qu'elles sont souvent publiées simultanément dans de nombreux journaux du monde entier signifie qu'elles peuvent, dans certains pays, entrer en conflit avec des valeurs morales ou culturelles très appréciées. On reproche également à certaines bandes dessinées de donner de l'histoire une image déformée, d'avoir des accents racistes ou militaristes, ou encore d'encourager la violence et ses effets anti-sociaux.

4. Pour circuler entre les nations, la communication a besoin de concertation

Une autre tendance importante se manifeste dans le domaine de la circulation des nouvelles, qui vise à une coopération plus étroite et même à une intégration des efforts. Il n'y a pas si longtemps, l'échange des nouvelles entre les pays et entre les agences de presse nationales se fondait sur une familiarité politique réciproque tenant compte des liens culturels et linguistiques. De nos jours, la situation a changé parce que le besoin « d'entendre et de se faire entendre » a sensiblement élargi la demande de contacts et d'échanges de nouvelles entre les agences de presse nationales et entre les pays. Un nombre croissant de pays veulent être présents sur la scène mondiale, et l'impossibilité pour beaucoup d'entre eux de faire passer leurs messages à la communauté internationale les préoccupe beaucoup.

La croissance économique, sociale et industrielle de l'ensemble du monde en développement, couplée aux progrès techniques des pays industrialisés explique également l'expansion de la coopération entre les agences de presse nationales. C'est à long terme l'aspect qui devrait contribuer le plus à abattre les barrières dans le domaine de l'information et de l'échange des nouvelles.

Les grandes agences de presse ont mis en place un vaste réseau de communication qui, grâce à une longue expérience de la collecte, du traitement et de la diffusion des nouvelles, fait de la distribution et de la réception de leurs services une opération quotidienne presque automatique. C'est la transmission des nouvelles entre les agences nationales, notamment dans les pays en développement, et entre ces dernières et les grandes agences, qui continue de soulever des difficultés.

Les initiatives pour les surmonter prennent différentes formes. Des agences d'information régionales ou sous-régionales existent déjà. Les treize pays anglophones des Caraïbes, avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Unesco, pour ce qui concerne l'organisation et la planification, ont créé, en 1975, CANA — l'agence de presse des Caraïbes — qui a commencé à fonctionner en coopération avec Reuter. CANA est devenue une agence régionale indépendante en 1976 et elle comprend maintenant 17 organisations publiques ou privées de médias. Une agence de presse africaine (PANA) est en cours de création et l'Organisation de l'unité africaine a décidé de l'implanter à Dakar. Les agences de presse d'Asie procèdent aux études préalables pour établir un réseau continental d'échange d'informations. En Amérique latine, la création d'une agence de chroniques (features agency) a été également étudiée. Les pays producteurs de pétrole envisagent la création d'une agence de presse mixte destinée, en particulier, à la diffusion des informations concernant les problèmes et les perspectives de l'énergie dans le monde.

Le renforcement récent de la coopération régionale entre les agences des pays en développement mérite d'être signalé. Cette collaboration entre services de presse est fondée sur des affinités politiques et économiques et sur des intérêts communs, mais elle s'explique aussi par l'exiguïté des moyens techniques et les contraintes financières. Cette coopération revêt des formes diverses : échanges d'informations, utilisation en commun de transporteurs, désignation conjointe de correspondants étrangers, assistance mutuelle facilitant la formation des journalistes, mesures concertées intéressant la diffusion par satellite.

Les pays non-alignés ont organisé un Pool d'agences nationales de presse qui comptait déjà 26 membres un an après sa fondation et 50 membres en 1978. Le Pool a pour objectif d'améliorer la connaissance et la compréhension mutuelles et de renforcer la coopération bilatérale et multilatérale entre les pays non-alignés. Il représente un effort concret en vue de réduire la dépendance des pays non-alignés et d'une manière générale des pays en développement vis-à-vis des grandes agences internationales de presse. Le Pool fonctionne par l'intermédiaire de centres régionaux tels que Tanjug (l'agence yougoslave), l'agence tunisienne TAP, l'agence marocaine MAP, INA (Irak), Prensa Latina (Cuba) et le Press Trust of India. Il collabore également avec Inter Press Service qui est une entreprise coopérative fondée en 1964 pour fournir des services d'information à l'Amérique latine et aux autres régions en développement. Au cours des trois premières années de son existence, la contribution du Pool au volume de l'échange d'informations entre les pays non-alignés a quintuplé et s'élève maintenant à plus de 40 000 mots par jour. Le Pool a également coopéré à l'amélioration des moyens de télécommunication, y compris les satellites, à l'abaissement des tarifs de transmission, à l'accroissement des moyens de formation destinés aux journalistes des agences de presse et à l'aide en vue de la création d'agences dans des pays dépourvus de tels services.

Si, dans certains cas, la coopération porte principalement sur le contenu même de l'information, dans d'autres elle favorise surtout une meilleure utilisation des équipements techniques. Elle peut aussi viser à consolider des liens politiques ou à compléter un mécanisme d'auto-défense. En dépit des obstacles évidents de caractère politique et technique, qui

s'opposent à une telle coopération et qui devraient être surmontés, les structures régionales peuvent augmenter les sources d'information et contribuer à l'enrichissement et à la diversification de l'interprétation des événements.

Contrairement à ce que l'on craignait et aux allégations qui ont été parfois avancées, il convient de souligner que la multiplication des échanges entre les petites agences nationales, ne les ont pas empêché de recourir de plus en plus aux services des grandes agences (c'est-à-dire les agences de presse internationales). Cela s'explique par plusieurs raisons : la qualité et la diversité des services offerts par les grandes agences, qui sont équipées pour fournir l'information émanant de toutes les parties du monde ; les limitations techniques d'un grand nombre d'agences de presse dans les pays petits et en développement ; le besoin de plus en plus fortement ressenti de comparer les nouvelles provenant de sources différentes ; la capacité croissante, dans les pays en développement, à faire une sélection critique des nouvelles de l'étranger.

À côté de ces infrastructures de collecte et de circulation de l'information, on trouve les associations régionales d'agences de presse (en Europe, en Afrique, dans le monde arabe et en Asie), dont l'existence déjà longue a prouvé l'utilité en facilitant le développement des opérations et en favorisant la coopération dans différents domaines : programmes de formation, pression en vue d'obtenir des tarifs de transmission plus avantageux, etc.

Des unions régionales de radio et de télévision fonctionnent également en Europe, en Afrique, en Amérique latine, dans les Etats arabes et en Asie³. En général, les unions de radio-télévision les plus importants poursuivent des buts identiques et encouragent la coopération professionnelle dans tous les domaines d'intérêt commun, en particulier en ce qui concerne les programmes, les questions techniques et juridiques. Ces unions, comme l'Eurovision et l'Intervision, ont mis sur pied des structures d'échanges systématiques de nouvelles et de programmes, parfois sur une base quotidienne. Des systèmes semblables existent pour les pays arabes et en Asie. Avec l'apparition des satellites de communication, les échanges et la diffusion simultanée de programmes sont devenus possibles au niveau intercontinental. Certaines unions régionales s'intéressent particulièrement aux échanges de programmes intra et inter-régionaux et à la coopération technique en matière de formation, de production, de programmation, etc. C'est ainsi qu'un groupement de circuits internationaux a permis à 105 stations de téléviser les Jeux Olympiques de Montréal en 1976 et d'atteindre un public estimé à 1,4 milliard de personnes. L'intérêt mondial pour le

3. Union des radiodiffusions-télévisions des Etats arabes (ASBU), Union asiatique de radiodiffusion (ABU), Union de radiodiffusion des Caraïbes (CBU), Union européenne de radiodiffusion (UER) qui comprend de très nombreuses sociétés d'autres parties du monde, Association inter-américaine de radiodiffusion (AIR), Organisation de la télévision ibéro-américaine (OTI), Organisation internationale de radiodiffusion et télévision (OIRT), Association des radiodiffusions nationales nord-américaines (NANGA), Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA).

sport est confirmé par un rapport de l'UER sur les programmes transmis par l'Eurovision en 1978 : les manifestations sportives représentent plus de 85 % des émissions. Cependant, les échanges de nouvelles retiennent de plus en plus l'attention. Les membres de l'ABU ont créé en 1976 un système d'échange de nouvelles télévisées et, en 1978, Singapour, l'Indonésie et la Malaisie ont, eux aussi, commencé à échanger des nouvelles filmées. L'Eurovision met à la disposition des membres de l'ABU 45 minutes de nouvelles par jour et il est envisagé de créer un centre unique de réception par satellite qui serait chargé de la redistribution des informations dans la région.

Nous considérons comme une tendance positive le développement des agences de presse, la coopération entre agences et la croissance des activités régionales, notamment en matière de radio-diffusion. Cette expansion aide à combler les vides qui subsistent dans le tableau d'ensemble de l'information à travers le monde, mais sa vigueur demeure fonction de l'établissement d'agences nationales et d'autres infrastructures de communication là où il n'en existe pas encore et de l'amélioration de la capacité des agences les plus faibles. Cette tendance doit être soutenue par toutes les parties intéressées dans les pays développés comme dans les pays en développement.

5. L'électronique et l'informatique permettent de diversifier comme de normaliser

De nombreuses découvertes ont perfectionné les techniques et les équipements permettant de diversifier et d'individualiser toujours plus les messages. On peut ainsi remédier à l'uniformité étouffante qui caractérise souvent les communications de masse et exclut la variété des choix. Pourtant, l'uniformité et le manque d'options ne sont pas seulement des problèmes techniques et leur solution n'est pas entièrement entre les mains des techniciens. Ce sont d'abord des problèmes politiques, parfois liés aux ambitions de « l'ingénierie sociale », de ceux qui veulent assumer la responsabilité du modelage des sociétés et de l'esprit des hommes. Si les hommes de science et les techniciens peuvent offrir certaines solutions pour diversifier les contenus et les adapter à des environnements distincts, l'adoption de ces solutions ou leur rejet reste une décision politique.

Dans les médias imprimés, deux nouvelles techniques ont été introduites, qui aident les publications à faible tirage à survivre dans le marché de masse et permettent de produire des éditions directement adaptées aux besoins et aux intérêts des divers groupes qui composent la « masse ».

L'une est la copie électrostatique grâce à laquelle un certain nombre d'éditeurs sont en mesure de produire à la demande. Au lieu d'entreposer des milliers d'exemplaires attendant d'être vendus, les exemplaires sont distribués au fur et à mesure. Un livre publié ainsi pourra ne jamais se trouver épuisé. L'imprimerie par ordinateur existe sous de nombreuses formes qui vont de la composition automatique, maintenant courante pour les journaux, à la réponse individuelle imprimée à une demande de recherche d'information. Les journaux et périodiques composés par ordinateur peuvent être diffusés en éditions différentes selon le marché auquel

elles sont destinées. La souplesse de cette méthode permet aussi, sans alourdir les coûts, d'introduire des variantes dans le texte. L'ordinateur apparaît déjà comme un élément de transformation totale dans l'industrie des journaux. L'utilisation de l'ordinateur pour la composition remonte aux années 1970. La première console électronique de mise au point des textes est apparue sur le marché en 1973⁴.

Un autre pas en avant, qui devrait être bientôt franchi, consiste à adapter la production à un lecteur particulier, muni d'une console d'affichage visuel. Puisque la plupart des nouvelles du jour sont maintenant stockées dans la mémoire d'ordinateurs reliés aux agences de presse, il serait en principe possible qu'un abonné, au lieu de recevoir le journal standard, ait accès directement aux nouvelles. Il donnerait à l'ordinateur des instructions grâce à une série de mots-clés permettant la recherche de l'information mise en mémoire, et il recevrait son « journal » personnel contenant seulement les nouvelles qui l'intéressent. Sans qu'une telle possibilité soit exclue, il sera difficile, pour des raisons techniques, de la réaliser rapidement. La question demeure cependant posée.

Les fabricants rendent leur matériel de plus en plus « intelligent ». Avec l'apparition de l'unité portable, distante et indépendante, le journal est devenu un réseau de micro-ordinateurs avec un vaste catalogue de possibilités. Tous les indices laissent prévoir la poursuite de l'automatisation de l'industrie des journaux, permettant une plus grande diversification du service offert aux abonnés.

Les limites imposées à la diversification des médias électroniques sont évidemment plus sérieuses. Et les moyens de surmonter les obstacles dans ce domaine posent eux-mêmes des problèmes complexes. La capacité de la radiodiffusion à desservir, aux mêmes heures, une grande variété de publics nationaux, locaux ou spécialisés est limitée par le nombre des canaux disponibles.

4. L'introduction de la composition par ordinateur est un bon exemple de la nécessité d'évaluer soigneusement les conséquences sociales et économiques possibles de nouvelles techniques avant de les adopter. Dans de nombreux cas, les typographes se sont opposés vigoureusement à ce progrès technique qui économise la main-d'œuvre (et qui a, en fait, réussi à abaisser les coûts dans un grand nombre de cas) et ont bloqué la production de certains journaux pendant longtemps par des grèves de protestation. D'autre part, l'introduction hâtive sans adaptation minutieuse des possibilités techniques aux besoins de la production peut causer de sérieux problèmes, comme le montre l'exemple du *Daily Mirror* de Londres : « ...à partir de novembre 1978, le *Daily Mirror* a commencé à se convertir de la composition en plomb fondu à la composition par ordinateur, en comptant que le changement serait terminé en mai 1979. Le résultat a été une cascade de désastres. Les pages ne pouvaient pas être finies à temps, ce qui causait des retards dans les délais critiques d'imprimerie et de composition, et par suite des invendus. Pire encore, au lieu de supprimer du personnel, le fait d'utiliser deux systèmes différents faisait que le *Daily Mirror* devait employer un personnel plus nombreux — et aux salaires élevés, dépassant maintenant 200 livres sterling par semaine, qui avaient été négociés comme compensation pour la perte des emplois. A la fin d'avril, le *Daily Mirror* se rendait compte qu'il courait à une catastrophe financière, à moins de trouver un moyen d'arrêter les pertes dues à l'emploi du système par ordinateur. Le supplément de coûts de production avait dépassé 5 millions de livres en 1978-1979 et l'année à venir s'annonçait deux fois pire ». (*New Scientist*, 28 juin 1979.)

Un autre phénomène est apparu dans des pays qui jusqu'ici avaient des systèmes de radiodiffusion étroitement centralisés avec la création de radios locales diversifiées ou les demandes pressantes pour qu'il en soit créés. Manifeste surtout en Europe occidentale⁵ ce phénomène paraît dû à des facteurs nombreux et souvent contradictoires, de caractère économique, social ou politique : intérêts commerciaux ; besoins proclamés de groupes géographiques ou de collectivités ; revendications pour un accès plus large et une participation plus grande à des structures pluralistes de radio-diffusion ; activisme de groupes politiques et minoritaires, etc.

Les résultats sont fort variables. Certaines émissions reflètent des intérêts locaux ou même communaux, alors que d'autres se réclament d'idéologies. Des organes de radiodiffusion essaient de nouer des liens entre différents groupes au sein de la communauté : cercles pédagogiques et culturels, groupements confessionnels, travailleurs, entreprises industrielles et commerciales, etc. De nombreuses stations restent fidèles aux émissions de type traditionnel, tandis que d'autres choisissent une orientation nouvelle en encourageant une large participation des auditeurs à l'élaboration des programmes et à la production.

La radio des citoyens (citizen's band radio), qui commence à se développer dans de nombreux pays est un mouvement révélateur de la même aspiration à une communication plus diversifiée et plus individualisée. Le système permet à des individus d'utiliser des émetteurs-récepteurs de courte portée (10-20 km) à destination d'autres possesseurs d'un matériel analogue. Faisant l'objet de diverses réglementations relatives aux licences, à la portée, aux redevances et aux conditions d'utilisation, ces radios individuelles sont de plus en plus fréquemment utilisées par des organismes publics, des groupes organisés, des firmes commerciales et surtout par de simples citoyens pour les besoins de la communication interpersonnelle. Diverses formes de radio des citoyens fonctionnent dans plus de 25 pays, pour la plupart en Amérique du Nord et en Europe. De coût modéré, ce système pourrait être également utile dans les régions dépourvues des infrastructures de télécommunications nécessaires⁶.

5. Sous diverses formes, des initiatives pour un accroissement des émissions de radio locales sont envisagées ou ont été prises en Italie, en France, en République fédérale d'Allemagne, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. L'Italie est un exemple particulièrement frappant : en 1971, un réseau privé de télévision par câble lança des centaines d'opérations indépendantes, qui aboutirent, en 1974, à une décision de justice déclarant le monopole d'Etat anticonstitutionnel. Actuellement, il existe plus de 2 000 stations locales de radio et plus de 500 stations indépendantes de télévision.

6. **Commentaire de M. S. Losev** : « Avec tout le respect que je dois à la « radio des citoyens », premièrement, il ne m'apparaît pas juste de la qualifier comme une tendance à une participation étendue, moins encore comme un mouvement révélateur de la même aspiration à une radio plus diversifiée et plus décentralisée. Elle n'est pas en effet un moyen de radiodiffusion mais de communication interpersonnelle. Deuxièmement, elle n'est d'aucune utilité aux pays qui commencent à développer leur propre système de communication, puisqu'il est bien certain que ces pays commenceront plutôt par établir une station nationale de radio et par fournir à leurs citoyens les transistors nécessaires à la réception des émissions de cette station. Par conséquent, dans ce paragraphe, on ne manifeste pas un réel intérêt pour le développement des systèmes de communication de masse dans les pays en développement. »

La télévision par câble est un système de communication à aspects multiples, qui emploie des câbles coaxiaux et d'autres matériels électriques perfectionnés pour transmettre une gamme de programmes et de services d'information à différents destinataires. Bien qu'elle ne soit pas nouvelle — des systèmes rudimentaires fonctionnaient déjà avant 1950 — les progrès de la technique, les modifications de la réglementation et l'amélioration de la commercialisation se sont combinés ces dernières années pour stimuler son développement. Beaucoup voient dans la télévision par câble la réponse au besoin de diversification qui se manifeste. Dans plusieurs pays, le développement de ce procédé a été intense et il offre aujourd'hui la possibilité de disposer d'un nombre pratiquement illimité de canaux pour de multiples usages. Aux Etats-Unis, par exemple, on compte près de 4 000 systèmes par câbles, desservant 14 millions d'abonnés, soit un foyer américain sur cinq. Il est probable que la télévision par câble touchera plus de 30 % de la population d'ici à 1985. Plusieurs autres pays, notamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Canada, la Belgique et le Japon, développent leurs installations de câbles, comme cela ressort du tableau ci-dessous :

Télévision par câble

	Nombre de récepteurs câblés (en milliers)	% des récepteurs	Programmes locaux indépendants
Etats-Unis d'Amérique ¹	19 397	17,1	OUI
Canada ²	3 144	48,5 % des foyers	OUI
Belgique ⁴	1 674	60 environ	quelques expériences
Royaume-Uni ³	2 000 en 1974 4 000 en 1979	20	à titre expérimental
Suisse ³	445	25	NON
Autriche ³	50	2,5	en projet
Danemark ³	730	50	quelques expériences

Sources :

1. *Statistical Abstracts of the United States 1979.*
2. Centre culturel Canadien, Paris.
3. « *Le financement des canaux communautaires et des canaux d'accès public des réseaux de télévision par câble dans les pays membres du Conseil de l'Europe* » - Publication du Conseil de l'Europe, 1977.
4. Ambassade de Belgique à Paris.

La télévision par câble a d'abord été un moyen d'améliorer la réception des signaux de télévision locaux, en les transmettant aux appareils individuels par l'intermédiaire d'une antenne communautaire et d'un câble. Très vite, sa capacité d'offrir une grande variété de programmes aux téléspectateurs ou de répondre à des demandes individualisées a retenu l'intérêt. Si ces fonctions devenaient plus importantes, l'énorme

capacité de transport d'information des câbles coaxiaux pourrait également fournir de nombreux autres services avec le même équipement. Le potentiel de la télévision par câble réside dans sa capacité, qui comprend de nombreux canaux à large bande — les nouveaux systèmes ont généralement de 30 à 40 canaux — et dans ses possibilités de communication duplex. Certains systèmes utilisent cette capacité supplémentaire pour proposer des canaux destinés à l'accès public, à des programmes éducatifs ou à d'autres programmes locaux.

La télévision par câble offre aux spectateurs une grande variété et, pour beaucoup d'entre eux, la possibilité de sélectionner des programmes conformes aux besoins et aux préférences (individuels ou locaux). Cependant, comme cela se produit pour toute technologie nouvelle, l'avènement de la télévision par câble a des conséquences considérables sur la situation actuelle. Les investissements nécessaires à l'acquisition du matériel seront, du moins pour quelque temps encore, le privilège des riches citadins et resteront irréalisables pour plus des trois quarts de la population mondiale. En outre, l'un des principaux avantages du système de transmission par câble étant la sélection des chaînes, cet avantage n'est valable que dans la mesure où un certain nombre de stations offrent une variété de programmes susceptibles d'alimenter les chaînes existantes. Dans la plupart des pays du monde, l'utilisation de ce système suppose un choix entre deux possibilités peu satisfaisantes pour la sélection des chaînes : soit faire appel à des stations étrangères pour la programmation, soit renoncer, totalement ou partiellement, à l'exploitation d'une chaîne utilisable. Certains pays, qui ont adopté la télévision par câble, ont observé qu'elle porte atteinte à la « souveraineté culturelle » et il est sans doute difficile de la sauvegarder ou de protéger la cohésion nationale lorsque des pays disposant d'une faible capacité de production et qui doivent recourir aux stations et programmes étrangers pour compléter leurs émissions veulent offrir un grand choix de chaînes.

On a peut-être fondé trop d'espoirs sur la télévision par câble à ses débuts (canaux multiples et choix multiples pour le spectateur). Bien que cette technique donne la possibilité d'un vaste choix de programmes qui peuvent servir les besoins des individus et des minorités, elle a aussi pour résultat de fractionner le public national en un grand nombre de mini-publics, ce qui peut ne pas être considéré comme bénéfique dans toutes les circonstances. De plus, le coût de programmes distincts pour une quarantaine de canaux ou davantage, dépasse en même temps les moyens de beaucoup de ces entreprises.

L'un des aspects les plus positifs de la télévision par câble est la possibilité d'accroître le nombre des programmes éducatifs ou des émissions d'intérêt communautaire. Dans certains pays où le câble a droit de cité, les autorités compétentes ont exigé que les responsables techniques, du secteur public comme du secteur privé, laissent une chaîne à la disposition du public pour y organiser des programmes d'intérêt local. On attendait beaucoup de ces ouvertures pour enrichir la vie des communautés, en améliorant la communication entre les personnes et entre les groupes. On pouvait espérer que le dialogue entre habitants d'un même quartier s'en trouverait facilité, que l'expression artistique y trouverait sa place et que seraient renouvelés les modes de communication des services publics, des groupes de consommateurs et des partis politiques.

En effet, ces initiatives ont été en général favorablement accueillies. En permettant l'accès du public à la télévision, elles personnalisait les médias électroniques et favorisaient l'émergence d'un esprit communautaire dans les quartiers urbains que d'autres progrès techniques avaient trop souvent privés d'âme. Les expériences qui ont été faites n'ont pourtant pas été couronnées d'un succès égal. Lorsque l'opérateur du programme — qu'il s'agisse d'un service public ou d'un organisme privé — doit supporter tous les frais de réalisation et d'équipement, les résultats dépendent largement de son enthousiasme et de son expérience. Dans la plupart des cas, mettre une station à la disposition du public revient à l'inviter à apprendre seul à la faire fonctionner : c'est un instrument d'apprentissage. Or, du fait même de la nature publique ou communautaire de ces chaînes, le personnel de programmation est composé surtout de volontaires bénévoles qui manquent de temps et d'expérience et qui ne font pas toujours preuve de l'enthousiasme ou même de l'intelligence nécessaires. Les chaînes ainsi exploitées à des fins communautaires ont pourtant produit des innovations et réalisé de nombreuses expériences, suscitant parfois l'étonnement ou l'admiration des programmeurs professionnels. Néanmoins, ces chaînes souffrent souvent de la fragmentation des téléspectateurs inhérente au système et peuvent difficilement s'imposer face à la concurrence du large éventail de productions professionnelles de télévision par câble.

Il n'est pas sûr que les moyens de communication perfectionnés, que la technique a permis de mettre au point comme les câbles coaxiaux et les fibres optiques soient immédiatement applicables partout pour la simple raison qu'ils existent. Les innovations présentent des avantages et des inconvénients et rien n'indique que dans une majorité de pays les communautés rurales, dont un grand nombre sont isolées et dispersées, puissent être desservies par ces moyens de transmission et de réception relativement nouveaux. De même, dans les quartiers urbains très encombrés, le coût d'installation en souterrain de kilomètres de câbles ou de fibres de verre tend à croître en fonction de la distance, alors que celui-ci ne compte plus pour les communications par satellite, qui conduiront elles-mêmes à un large développement de la réception collective par câble.

Pourtant la tendance à ouvrir toujours plus d'installations pour répondre aux besoins des individus et des publics spécialisés doit se maintenir. La diversification des programmes et de leur contenu est particulièrement importante pour l'éducation. C'est, en effet, un domaine où les besoins et les objectifs sont si variés que les technologies éducatives ne peuvent exercer un effet positif qu'en élargissant leur capacité de transmettre une grande variété de messages. L'Instructional Television Fixed Service est, parmi plusieurs similaires fonctionnant aux Etats-Unis d'Amérique, un système multicanal qui transmet des programmes spéciaux à diverses écoles et autres points de réception. Le télétexte⁷ est un autre exem-

7. Télétexte est un terme générique désignant les services de recherche de l'information qui utilisent un récepteur de télévision ordinaire et les systèmes de diffusion télévisée et de transmission par câble, permettant aux particuliers de recevoir sur demande des informations en provenance d'un service ou d'une banque de données consultés par un ordinateur. Les systèmes Viewdata offrent les mêmes services par l'intermédiaire du téléphone.

ple de spécialisation qui est utilisé en Grande-Bretagne, où la BBC a mis au point le système Ceefax, IBA un programme intitulé Oracle, et où les services postaux exploitent le système Prestel. Des expériences analogues sont en cours au Canada, en République fédérale d'Allemagne, en France (Antiope, Videotex), au Japon et aux Etats-Unis et d'autres pays envisagent de faire de même. Ces services parfois distribués par câbles et ces techniques offrent aux téléspectateurs une quantité d'applications nouvelles de leurs téléviseurs : journaux électroniques, services de bibliothèque, services postaux et bancaires. L'introduction de ces options supplémentaires adaptables au terminal vidéo du téléspectateur conduit à de nouvelles formes de réception individualisées au lieu de s'adresser à un public de masse ; il peut y avoir là, dans certaines circonstances, un risque de fragmentation du public. En somme, le système par câble illustre fort bien un axiome du développement de la communication : les innovations techniques doivent être adaptées soigneusement aux conditions particulières de la société et du milieu intéressés.

En général, l'emploi des techniques de communication pour l'information, l'apprentissage et l'éducation a toujours été lié à la dimension des publics, à leurs besoins individuels et collectifs et aux moyens dont ils disposent. Les médias présentent trois grands avantages du point de vue de l'éducation : l'effectif potentiel de leur public est énorme ; la qualité et l'efficacité du message peuvent être supérieures à celles de l'enseignement donné en classe et le caractère vivant que la technique donne à la réalisation peut se révéler préférable aux méthodes pédagogiques traditionnelles, grâce au pouvoir évocateur de l'animation et de l'illustration des concepts abstraits. Ces mêmes facteurs justifient l'utilisation croissante des médias pour l'éducation non formelle des jeunes et des adultes, en particulier dans les programmes d'alphabétisation de masse et les projets de développement communautaire. Tant par la multiplicité des moyens existants (film, disque, montage audio-visuel, radio, télévision, vidéo-cassette, magnétoscope, télévision portative, ordinateur, micro-processeur), le nombre des niveaux éducatifs considérés (alphabétisation, enseignement des adultes, développement rural, enseignement pré-primaire, primaire et secondaire, formation technique et professionnelle, enseignement universitaire et post-universitaire) et la diversité des applications (qui peuvent se faire sur un mode continu, régulier ou occasionnel) et des contextes (groupes, présence ou absence d'enseignants), les combinaisons possibles dans l'ensemble du processus éducatif apparaissent innombrables.

L'utilisation des techniques modernes à des fins éducatives relève de quatre modèles principaux : (a) l'utilisation d'un système de communications existant pour diffuser des informations d'intérêt pédagogique au public auquel elles sont destinées : c'est le modèle suivi par exemple, par l'éducation des parents en Suède, le planning familial au Pakistan, les programmes d'alphabétisation de la BBC au Royaume-Uni ; (b) le recours à un système de communication existant pour introduire certains éléments nouveaux dans un système éducatif, y compris l'éducation non formelle, afin de procéder à des modifications plus ou moins importantes dans la présentation et la diffusion de l'information à l'intérieur de ce système, et par conséquent dans les fonctions qu'elle remplit : c'est le modèle qui inspire la réforme de l'enseignement à El Salvador, la formation technique en Thaïlande, Radio Sutatenza en Colombie ; (c) le transfert à un

système de communication de toutes les fonctions pédagogiques d'un système éducatif traditionnel, en simulant le processus ordinaire d'enseignement : modèle appliqué par Tele Scola au Portugal, ou Tele Secundaria au Mexique ; (4) l'élaboration d'un système nouveau définissant des fonctions entièrement nouvelles et entraînant une refonte des structures et des processus pédagogiques : c'est le modèle Site en Inde, Plato aux Etats-Unis d'Amérique ou de l'enseignement primaire en Côte-d'Ivoire. Ces expériences ont donné des résultats très variés, dont la plupart devront faire l'objet d'évaluations systématiques pour permettre d'en tirer la leçon.

Les récents progrès dans la miniaturisation des ordinateurs grâce aux micro-processeurs ouvrent la voie à de nouvelles applications de l'ordinateur dans l'éducation. Naguère, la dimension des ordinateurs et les frais qu'ils entraînaient limitaient leur utilisation aux grands appareils pour des besoins administratifs, la recherche fondamentale ou appliquée, la documentation automatique, l'élaboration des emplois du temps scolaire, l'évaluation des résultats scolaires, etc. Aujourd'hui des mini-ordinateurs peu coûteux (200 à 300 dollars) et fiables, reliés à des magnétoscopes, à des écrans de télévision et à des installations téléphoniques, permettent de disposer d'un « tableau noir électronique », d'individualiser différents types d'enseignements programmés et de multiplier les ressources éducatives et les procédés d'apprentissage. De nombreux éducateurs s'intéressent à ce nouvel équipement pour faciliter, à tous les niveaux, l'acquisition des structures logiques et la pratique des langues, car il ouvre la voie à de nouvelles formes de mémorisation, de créativité et de communication sociale⁸.

A cela s'ajoute un domaine éducatif qui se généralise et qui intéresse la préparation à l'usage de la communication. Certaines expériences s'attachent essentiellement à favoriser la consommation de la communication comme produit ; d'autres encouragent une utilisation créative de la communication. D'autres encore apprennent aux non-professionnels à s'exprimer à l'aide de moyens audio-visuels ou de matériel imprimé, ou à se servir d'équipements légers (caméras portatives, mini-ordinateurs, techniques de reproduction). L'étude des journaux à l'école, qui permet aux jeunes de porter des jugements, de déceler des intentions, de distinguer le vrai du faux (en utilisant ou non une approche sémiologique), tend à se généraliser. Dans certains cas, c'est le contenu d'un film ou d'un programme de télévision qui est utilisé comme outil de référence dans l'enseignement.

8. Cependant, la généralisation des matériels nouveaux est susceptible de demeurer à l'état de projet pendant quelques années encore, car de nombreux intéressés ne sont pas favorables à une acquisition rapide avant que la gamme assez variée des équipements actuellement proposés, qui, d'un jour à l'autre, ouvrent de nouvelles possibilités et perspectives — ait fait ses preuves. « La mise en place de mini-ordinateurs au cours des cinq années à venir rendra des services maintenant réalisables seulement dans les grands systèmes... On ne devrait pas prévoir d'investissements à long terme tant que la situation ne s'est pas stabilisée ». *Rapport final de la réunion d'experts régionaux européens de l'Unesco sur l'utilisation des ordinateurs dans l'éducation*, Budapest, mars 1979.

Les défauts des médias de masse quand ils sont employés à des fins éducatives sont dans une large mesure l'envers de leurs qualités. Atteignant de manière indiscriminée toute la population d'une école, les programmes peuvent aboutir à une production standardisée qui n'est pas centrée sur une situation d'apprentissage spécifique. D'où la nécessité d'une collaboration étroite entre les réalisateurs de programmes et les utilisateurs scolaires pour la préparation du matériel pédagogique afin d'éviter certains écueils tenant par exemple à la difficulté de varier le rythme des émissions en direct ou au manque de souplesse des horaires. De sérieux efforts sont encore nécessaires pour développer les médias éducatifs en tirant parti des grands avantages qu'ils présentent et en réduisant leurs inconvénients. A cet égard il est certain qu'une utilisation conjuguée de l'enregistrement vidéo et de l'émission en direct permettrait de remédier à de nombreux inconvénients signalés par les éducateurs. En outre, si dans les institutions de formation et de perfectionnement des maîtres un enseignement plus poussé portant sur l'utilisation et les possibilités des différents médias était dispensé, les éducateurs reconnaîtraient le potentiel de ces médias et deviendraient plus réceptifs à l'idée de leur introduction dans les écoles.

Une autre possibilité permet de fournir des services spécialisés de radiodiffusion à des publics restreints : la technique de multiplex radio en modulation de fréquence, grâce à laquelle deux signaux d'information ou davantage sont transmis sur un seul canal radio. Les stations peuvent émettre un programme destiné au grand public en même temps que, sur des sous-canaux, des programmes sont diffusés à l'intention de publics restreints. Des centaines de stations de radio utilisent actuellement cette technique pour répondre à des besoins spécifiques, tels que les services d'information pour ceux qui ont de la difficulté à lire, et les programmes de perfectionnement permanent pour des groupes de praticiens professionnels. La radio peut ainsi s'adresser à des publics définis sans réduire ses émissions régulières.

La communication bi-directionnelle diversifiée s'est élargie dans un autre domaine ces dernières années⁹ dans des pays tels que l'Australie, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, le Royaume-Uni et la Suède. Il s'agit là d'une innovation qui offre une gamme de possibilités nouvelles aux interactions entre groupes éloignés les uns des autres. Grâce à l'utilisation de satellites, qui augmenteront considérablement les capacités de

9. Un catalogue des systèmes de téléconférence distingue entre de nombreux systèmes différents dits de téléconférence audio, vidéo et par ordinateur, destinés spécifiquement à la communication de petits groupes. La conférence de groupe par ordinateur, indépendante du temps et du lieu, est particulièrement intéressante. Elle peut utiliser une grande variété d'activités de communication faisant appel à l'imprimerie. Les utilisateurs dactylographient leurs messages aux autres « participants à la conférence » sur des consoles standard d'ordinateur, généralement reliées par téléphone à un réseau d'ordinateurs. Ils reçoivent, en réponse, des messages imprimés sur leur console. Les participants peuvent venir à leur convenance voir ce qui s'est passé depuis leur départ, intervenir de façon appropriée et repartir. Entre les sessions, ils peuvent vérifier leur documentation, rédiger des projets de réponses, réfléchir à des solutions et utiliser les conférences par ordinateur quand le moment leur semble venu. Ce moyen utilise seulement la langue écrite.

connexions sur bandes larges, la diversité des applications semble presque sans limite¹⁰.

Toutes ces techniques sont intéressantes à divers titres : (a) elles montrent qu'avec un peu d'imagination les matériels de communication ne sont pas nécessairement limités à leurs applications initiales ; (b) les nouveaux matériels ne sont pas seulement utilisables dans les pays développés, pour atteindre des objectifs complexes, mais ils offrent des perspectives prometteuses pour les régions rurales ou en développement ; (c) beaucoup d'entre elles peuvent être adaptées aux réseaux électroniques existants sans mettre en place des infrastructures supplémentaires de transmission ; (d) elles ne devraient pas être rejetées a priori par les pays en développement, alors qu'aucune raison technique, financière ou sociologique impérieuse ne paraît s'opposer à leur implantation en vue d'accroître le volume et la diversité des messages ou d'atteindre un public plus large ; (e) elles renferment un potentiel considérable pour une diversification des messages et une plus grande démocratisation de la communication. Profiter de ces possibilités ou les rejeter met en cause naturellement des options politiques, économiques et sociales.

6. La télématique facilite intégration et diffusion mais se structure en monopoles

Le développement de la télématique et de la micro-informatique, qui survient vers 1975, combine deux éléments technologiques majeurs, qui offrent des perspectives entièrement nouvelles dans le domaine de la diffusion massive de l'information. Ces techniques nous font entrer dans l'ère de l'informatisation de la communication. Les mini-ordinateurs, on l'a vu, exerçaient déjà une influence considérable dans les pays très développés. Ils ouvrent maintenant des voies nouvelles aux pays en développement. La combinaison de l'informatique et de la télécommunication (interconnexion des ordinateurs par télécommunication ou télématique) élargit immensément le champ des possibilités. Ces deux techniques étaient jusqu'à présent presque entièrement indépendantes l'une de l'autre ; l'emploi d'une technologie par l'autre était purement fortuit. La tendance actuelle conduit à des liens toujours plus étroits entre la technologie des ordinateurs et les équipements de transmission de données, la complexité convergente de ces technologies constituant ce qu'on appelle l'informatique¹¹.

10. On peut citer deux exemples : le premier est celui d'une expérience de communications dans le domaine de l'enseignement qui a été entreprise par l'Université d'Hawaï. Elle a produit un complexe de satellites appelé PEACESAT, qui relie dix terminaux répartis dans le Pacifique sud en un réseau multi-latéral. Le réseau PEACESAT possède les capacités de télécommunications (téléphone et télégraphe), de transmission de la voix (radio) et de transmission des données (y compris les fac-similés). Le deuxième exemple, en Alaska, a permis, grâce à une circulation de messages dans les deux sens, une transmission rapide, entre les médecins d'un centre médical et les auxiliaires médicaux de village, d'informations et d'instructions sur des questions médicales.

11. Cette tendance a été ainsi résumée par D.F. Parkhill : « Techniquement, je crois que nous allons nous rapprocher de plus en plus vite, au cours des prochaines années, de systèmes intégrés de traitement de l'information et de matériel et de

(suite)

Depuis l'apparition de l'ordinateur numérique, presque toutes les activités humaines sont d'une manière ou d'une autre reliées au traitement électronique des données ou influencées par lui. C'est ce qui est à l'origine de ce qu'on a appelé « l'explosion de l'information » qui s'est traduit par une énorme augmentation de la quantité de données pouvant être stockées, traitées, analysées et transmises. Les liaisons entre les ordinateurs et les systèmes de télécommunication ont donné une dimension nouvelle et une signification toujours plus globale à la capacité d'une société de manier et d'utiliser les données. Le phénomène se manifeste de façon croissante dans tous les pays, y compris ceux qui ne bénéficient pas encore d'une technologie très développée.

Quoique le processus de stockage et de traitement des données dans son ensemble affecte de nombreux domaines, son utilisation dans le travail scientifique revêt une signification particulière. Compte tenu de la difficulté qu'ils éprouvent à accéder au stock d'informations scientifiques et techniques, ne serait-ce qu'en raison de sa dimension stupéfiante¹², les pays en développement portent un grand intérêt aux systèmes d'information internationaux et régionaux. Des initiatives se multiplient pour établir, aux plans national et international, des réseaux intégrés d'information comportant dans plusieurs cas des banques de données informatisées. Les efforts de coopération au sein du système des Nations Unies (BIO, IATFIS) et le programme UNISIST de l'Unesco contribuent à fournir un cadre pour l'accès effectif et universel à l'information. Ce cadre comprend des réseaux qui fonctionnent pleinement, tels que le système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS) et le système international de documentation nucléaire (INIS), ainsi que

(suite)

logiciel de communications, dans lesquels les frontières entre ce qui est actuellement la communication et ce qui est traitement perdront leur netteté au point qu'on ne pourra pratiquement plus les distinguer. Les services fournis par ces systèmes deviendront un mélange complexe et constamment changeant de différentes formes de manipulation de l'information, dont certaines font aujourd'hui des télécommunications, d'autres du traitement des données, et dont beaucoup d'autres défient cette classification simple et ne deviennent possibles que dans un système intégré. Un grand nombre de services ne sont pas encore inventés mais toute liste minimale comprendrait certainement les formes de communication de personne à personne et de mise en réserve et transmission différée ; le stockage et la recherche de l'information ; les conférences parlées, vidéo et par ordinateur ; la manipulation, le traitement et l'accroissement de l'information ; la distribution, le contrôle et la gestion de l'information ; les communications homme-machine et machine-machine et l'affichage d'information. »

Source : *Les techniques de la communication dans les années 1980 : l'avenir de la téléinformatique*, document CIC n° 81.

12. Selon certaines estimations d'organismes internationaux, deux millions environ de textes scientifiques paraissent chaque année dans les domaines de la science et de la technologie, soit six à sept mille articles, rapports, documents de recherche, etc. par jour ouvrable. Selon une autre estimation, le nombre de revues techniques publiées dans le monde dépasserait 100 000, et la quantité totale de l'information technique disponible doublerait tous les dix ans. Ceci s'ajoute au stock déjà accessible qui a été évalué à 10 trillions (10^{13}) de caractères alphanumériques, représentant la quantité du savoir scientifique et technique enregistré sous toutes ses formes depuis la naissance de la science jusqu'au milieu des années soixante. (Source : OCDE.)

des systèmes qui sont prévus ou qui se développent dans plusieurs domaines, y compris les sciences du développement (DEVSI) et l'information sur les politiques de la science et de la technologie (SPINES).

L'accélération de la production de l'information scientifique et technique (ISI), son taux croissant d'obsolescence, sa nature hautement scientifique (qui découle d'une spécialisation toujours plus poussée) et sa dispersion (résultant de sa nature interdisciplinaire et de l'internationalisation de la science et de la technologie) rendent impératifs le renforcement et la coordination du système nécessaire au développement des activités dans ce secteur. Il est d'importance vitale, dans cette perspective, de surmonter les obstacles de toutes sortes, qui s'opposent à l'accès de tous aux sources nationales, régionales et mondiales.

En relation avec ces réseaux, l'emploi des satellites et particulièrement des systèmes de satellites à grande échelle doit retenir l'attention. Les connexions entre satellites permettront des communications à très haute capacité directement entre les plates-formes, sans qu'il soit nécessaire de passer par les stations terrestres. Les pays n'auront plus besoin d'investir dans des satellites nationaux autonomes. Dans un avenir proche, ils pourront utiliser les satellites polyvalents à haute capacité de systèmes internationaux tels que Intelsat ou Interspoutnik pour satisfaire leurs besoins de communication globale ou pour atteindre des objectifs définis comme l'intégration des zones rurales dans le système national de communication. C'est là un domaine où la coopération, la coordination et l'intégration seront indispensables pour qu'un petit nombre de satellites permettent l'accès de tous les pays à la communication globale car la place sur l'orbite géostationnaire est limitée.

Si les innovations techniques ouvrent de nouvelles perspectives, la prudence s'impose néanmoins : les techniques ne permettent pas des miracles ; ce sont des instruments qu'il faut adopter et utiliser après en avoir envisagé toutes les conséquences possibles. Si chacune a un potentiel qui lui est propre, en revanche aucune n'est à considérer isolément, car elles font toutes parties d'un ensemble, qui devrait être planifié et construit en tenant compte de tous les éléments qui le composent. Les innovations techniques peuvent souvent avoir des effets économiques ou sociaux négatifs et peuvent pervertir les orientations et les priorités pour l'ensemble des activités du développement. L'introduction de certaines techniques nouvelles devrait être soigneusement examinée et peut-être différée dans certaines situations de développement. Il faut aussi se souvenir qu'il est souvent plus facile d'introduire de nouvelles techniques que de produire ultérieurement le logiciel nécessaire pour leur utilisation optimale. C'est là une exigence qui doit retenir l'attention de chaque communauté nationale, et à tous les niveaux : gouvernemental et non gouvernemental, public et privé. Le fait que la production et l'utilisation des systèmes de traitement de l'information et de télécommunication soient aujourd'hui largement contrôlées par les pays industrialisés et, dans certains cas, par quelques appareils multinationaux incite également à la prudence. Les implications de cette situation pour le développement économique et social mondial — et en particulier pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international — requièrent l'attention de la communauté internationale dans son ensemble.

Chapitre 4

CONCENTRATION

Au cours de son développement, la communication a subi un certain nombre de changements : une plus grande variété d'expression, l'élargissement de sa portée, la multiplication et la diversification de ses moyens. Caractérisée globalement, cette évolution reflète la transformation d'un phénomène social complexe dans sa singularité, en une immense industrie nouvelle, aux conséquences à la fois plus larges et plus diffuses.

1. L'industrialisation de la communication s'élargit

La communication, qui dépendait autrefois de petites entreprises plus artisanales qu'industrielles, est aujourd'hui une importante industrie qui occupe une grande place dans l'économie de chaque pays, qu'on l'évalue en termes d'installations physiques, d'emploi ou de capital. De ce point de vue, la situation est la même dans les pays à économie de marché et dans les pays à planification centrale et quelle que soit la puissance économique du pays considéré.

Organiser la communication à l'échelle industrielle, avec le capital nécessaire, devrait permettre de produire et de diffuser rapidement et partout une information plus abondante. Cela devrait favoriser aussi une vie culturelle diversifiée et popularisée, de telle sorte qu'une population mieux informée et plus consciente des réalités changeantes puisse participer plus largement au développement social. Mais d'autres conséquences sont possibles : l'accès à l'information peut être déséquilibré et inégal, entre la ville et la campagne ou entre un pays et un autre ; l'information peut circuler dans un seul sens et son contenu peut être partiel, médiocre et subordonné à des intérêts étrangers ou à des réalités étrangères. Ces effets défavorables peuvent résulter d'une industrialisation menée sans souci des responsabilités sociales et sans tutelle démocratique.

Sans doute des différences importantes caractérisent ce phénomène d'industrialisation, mais la tendance fondamentale est la même. Des capitaux d'une importance sans cesse croissante doivent donc être investis dans les différents domaines de la communication. Deux conséquences de cet accroissement revêtent une importance grandissante : d'abord, le nombre des personnes utilisant les médias doit augmenter pour que l'opération soit rentable (à partir du coût unitaire d'un seul service à une seule personne), ensuite le contrôle et le financement des installations tendent à passer entre les mains de grandes entreprises qui disposent des capitaux nécessaires.

Les composantes les plus répandues de l'industrie de la communication existent, à plus ou moins large échelle, dans pratiquement tous les pays : journaux, revues et maisons d'édition ; sociétés de radio et de télévision ; agences de presse ; entreprises de publicité et de relations publiques ; chaînes de distribution de documents imprimés, visuels et sonores pour les groupes de presse et de radiodiffusion ; services d'information publics ou privés ; banques de données ; producteurs de logiciel ; fabricants de matériel technique, et ainsi de suite.

Il est usuel de diviser structurellement la communication en deux branches principales : la production d'une part, la distribution d'autre part, d'informations, d'opinions et de distractions. En pratique, la division n'a jamais été absolue, et les chevauchements¹, sont beaucoup plus fréquents que par le passé ; il en va de même du contrôle qui est généralement unifié. La distinction demeure valable car beaucoup de pays, en développant leur système de communication, ont fait passer la distribution avant la production. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'ils se soient trouvés dépendants des investissements étrangers pour les infrastructures, les nouvelles rassemblées par des organismes extérieurs, les programmes récréatifs conçus au loin et, de façon générale, les sources de production sur lesquelles ils n'exercent aucune influence.

Si, dans la plupart des pays, il existe aujourd'hui une ou plusieurs agences nationales de presse, elles ne disposent souvent que de ressources humaines, matérielles et techniques insuffisantes, de sorte que leur production d'information doit être complétée par des apports extérieurs. C'est une des raisons pour lesquelles les médias de ces pays dépendent encore largement des nouvelles sélectionnées et transmises par d'importantes agences étrangères. Les programmes de radio et de télévision conçus pour distraire contiennent aussi beaucoup d'éléments importés de l'étranger ; quant à la publicité, elle est souvent influencée, sinon entièrement contrôlée, par les filiales des transnationales. Dans bien des cas, cette situation favorise l'intervention étrangère sur une grande échelle avec d'importants investissements et suscite une concurrence souvent malsaine dans le développement de la branche de l'industrie de la communication qui s'intéresse à la production. Cela peut avoir aussi pour conséquence la formation de monopoles à l'échelle nationale ou internationale dans un ou plusieurs secteurs industriels. Une telle centralisation est souvent la cause d'une certaine standardisation dans le contenu des médias. Les pays devraient accorder autant d'attention à la première branche, — concernant la production — qu'à la seconde de manière à moins dépendre des importations étrangères pour alimenter leur réseau de communication et être en mesure d'asseoir leur identité culturelle sur une base plus solide.

Le développement de l'industrie de la communication comporte diverses implications : pour la structure de l'économie nationale dans son ensemble ; pour les ressources affectées à la croissance économique ; pour la structure et l'évolution de l'emploi, etc. Ce point mérite d'être souligné car c'est en raison de ces implications que les problèmes de communication et les services d'information retiennent maintenant l'attention des planificateurs et des économistes. Cette tendance devrait être renforcée. L'industrialisation de la communication entraîne une autre conséquence importante, l'« explosion de l'information² ». Bien

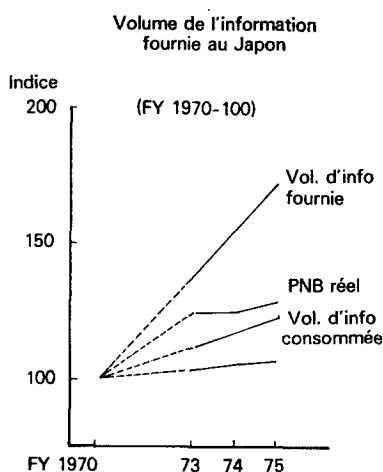
1. Par exemple, les agents de distribution (journaux, stations de radio et de télévision, etc.) produisent une partie de leurs matériaux, mais ils en reçoivent une grande partie d'autres sources et cette partie augmente régulièrement en proportion.

2. On peut trouver un exemple de ce phénomène dans l'étude japonaise qui compare le volume d'information fournie et la population de 1970 à 1975. Au cours de cette période, la population a augmenté seulement de 7 %, alors que le volume d'information produit

(suite)

qu'il soit loin d'être universel, il est évident que la plupart des pays seront confrontés tôt ou tard à ce phénomène. Il n'est donc pas prématuré d'attirer l'attention sur les interprétations possibles de cette « explosion ». Du point de vue théorique et dans une perspective à long terme, les facteurs suivants doivent retenir l'attention : (a) accès rapide à une information plus abondante ; (b) plus large participation au développement social, obtenue en favorisant une meilleure connaissance de la réalité ; (c) interaction équilibrée et pluraliste dans le domaine culturel, de nature à favoriser la démocratisation ; (d) conscience d'une destinée commune dans le développement d'une société universelle (toutefois, d'un point de vue sociologique, le même phénomène peut revêtir des aspects tout à fait différents) ; (e) accès à l'information, inégal et déséquilibré, à la fois à l'intérieur des pays et au sein de la communauté internationale ; (f) circulation de l'information souvent à sens unique avec un contenu souvent redondant et déséquilibré du point de vue culturel ; (g) saturation de l'information particulièrement apparente dans les zones urbaines et semi-urbaines, laissant la plupart des gens indifférents aux grands problèmes et aux principaux événements de leur temps ; (h) nouvelles transmises par les agences transnationales se rapportant souvent à des réalités étrangères, sans lien avec les problèmes et les exigences de la culture et du développement nationaux.

« L'industrie de la communication » comprend aussi ce que l'on appelle « l'industrie culturelle », qui reproduit ou transmet des produits



Note : Volume provenant de 34 catégories de communication-information transmises

(suite)

(qui provenait de 34 catégories de communication-information transmises par divers porteurs, notamment poste, téléphone, informatique, télévision, écoles et livres) a augmenté de presque 70 %. Les chiffres montrent aussi que le volume d'information a augmenté plus rapidement que le PNB réel.

(Source : « Report on Present State of Communication in Japan, 1977 », Ministère des postes et télécommunications du Japon, publié par Look Japan Ltd.)

culturels ou des œuvres culturelles et artistiques par des techniques industrielles. Au début du siècle, la librairie, la bibliothèque, le musée, le théâtre et le concert étaient les points d'accès aux œuvres culturelles. Aujourd'hui, les productions culturelles — livres, films, enregistrements, programmes télévisés — atteignent souvent des publics de plusieurs millions de personnes³. C'est seulement depuis une trentaine d'années qu'il est possible d'organiser une diffusion aussi massive et il faut y voir le signe d'une vaste démocratisation et d'une vulgarisation de la culture, dont certains produits étaient jusqu'alors pratiquement réservés à l'intelligentsia et aux riches. C'est là une tendance positive et favorable, bien que certains prétendent qu'elle avilit la culture ou abaisse les valeurs culturelles. Même si certaines critiques peuvent être fondées, mieux vaut souligner les aspects culturels et sociaux positifs de ce phénomène et encourager les efforts publics et privés qui cherchent à promouvoir la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles.

L'industrialisation de la production et de la commercialisation des œuvres culturelles, outre qu'elle a élargi considérablement le public, a aussi fourni plus de travail et amélioré le revenu d'un grand nombre d'artistes, créateurs ou interprètes, d'écrivains et de professionnels et techniciens⁴. Un autre avantage tient aux échanges culturels internationaux que ces industries favorisent ; les films de Bergman, de Fellini et de Satyajit Ray sont appréciés dans le monde entier ; les livres de Mishima, Borges et Gunter Grass sont de grands succès internationaux ; les reproductions de Picasso et les disques de Ravi Shankar peuvent être vues ou entendus dans presque toutes les capitales du monde. Cependant, les vastes investissements nécessaires aux industries culturelles, leurs méthodes de production et de commercialisation et l'ampleur même de leur opérations posent une série de problèmes qui mettent en jeu les politiques de développement culturel, le contenu et la qualité des produits de masse et leurs effets sur les consommateurs, et dont la solution appelle une sérieuse réflexion et suppose en particulier des recherches plus poussées.

La branche production de l'industrie de la communication — notamment les maisons d'édition, agences de presse, fournisseurs de données, producteurs de films et de disques et agences de publicité — est donc vitale pour le progrès de l'industrie dans son ensemble. La production de masse a des aspects contestables, mais il serait injuste de dire que le bilan de l'industrialisation est au total défavorable pour la communication. Sans elle, le niveau de communication serait indubitablement plus bas. Elle peut néanmoins créer un environnement culturel affecté par des influences extérieures non désirables, ou marqué par l'uniformité et l'emploi de stéréotypes. Dans beaucoup de pays, l'innovation est rendue impossible par la force de l'inertie ou par une interprétation

3. Par exemple, une interprétation de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de Berlin en 1978 a été vue et entendue par 120 millions de personnes ; la pièce tirée par la BBC du roman de Galsworthy « *The Forsythe Saga* » a été présentée à la télévision dans 57 pays.

4. Par exemple, en 1976, l'industrie du disque a produit seulement en France 60 millions de dollars de revenus pour les compositeurs et les interprètes.

dogmatique des intérêts et des goûts du public. Pour que la politique culturelle devienne véritablement démocratique, il faut que les créateurs et les porte-parole du public aient plus de poids dans la détermination des politiques culturelles.

Cette industrie entretient d'étroits rapports avec d'autres branches industrielles, plus particulièrement l'imprimerie, la production de papier journal et l'industrie électronique, qui fournissent les photocomposeuses, l'équipement et les appareils de radiodiffusion et de télévision, les autres types d'équipement sans lesquels les médias de masse modernes ne peuvent fonctionner. Elle est aussi liée aux autres branches du complexe industriel, telles que la fabrication d'ordinateurs, la chimie et le transport.

Les différentes catégories de cadres qui travaillent dans les branches de cette industrie exercent une influence de plus en plus grande sur les médias et leur fonctionnement. Les nombreuses relations qui existent entre les médias et d'autres industries ont favorisé une croissance rapide des uns et des autres, qui a le plus souvent exigé de très grands investissements et engendré en même temps des profits substantiels. L'énorme dimension et la grande expansion de ces branches et le taux de leur croissance à l'intérieur de l'ensemble du complexe industriel ont affecté considérablement et sous de multiples formes le développement social, économique et politique de chaque pays.

L'intérêt porté à ces questions tient à trois raisons principales : d'abord, l'industrialisation de la communication doit retenir davantage l'attention des responsables des décisions, des planificateurs et des praticiens des médias ; ensuite le déséquilibre entre les différentes branches de l'industrie de la communication et l'absence d'interrelations entre ces branches sont encore une cause majeure de dépendance dans le domaine de la communication ; enfin, parce qu'elle n'est pas et ne peut pas être semblable aux autres industries, l'industrie de la communication relève d'une approche spécifique, ce qui n'a pas encore été universellement reconnu.

2. Propriété et contrôle des médias

Ce phénomène d'industrialisation est étroitement lié aux modes de propriété des médias⁵ qui, dans le monde d'aujourd'hui, sont eux-mêmes pluralistes et diversifiés. Le pluralisme en cette matière a deux causes

5. Toute tentative pour établir une typologie ou définir des modèles en ce qui concerne la propriété, le contrôle, la direction et le financement des médias de masse est difficile et ne doit être faite qu'avec beaucoup de circonscription, cela pour plusieurs raisons :

a) La description d'un modèle unique, ou même de plusieurs modèles qui seraient typiques, est évidemment impossible, étant donné qu'aucune description ne serait adéquate pour représenter exactement la gamme des systèmes qui gouvernent la propriété, le contrôle et la gestion des médias de masse.

b) La difficulté de présenter une « infinie variété » de modèles dans ce domaine pour obtenir un tableau international, ou même national, qui reflète la réalité, est encore augmentée par l'insuffisance des données — incomplètes, vagues et parfois contradictoires.

(suite)

différentes. D'une part, les structures de la propriété et du contrôle des médias ont subi des transformations considérables depuis la deuxième guerre mondiale du fait : (a) des progrès techniques ; (b) de la concentration de la production et de la commercialisation ; (c) de l'élargissement des communications à l'échelle du monde entier. D'autre part, les types de propriété et de contrôle dépendent étroitement du système politique de chaque pays. Pour toutes ces raisons, les types de propriété varient considérablement et leur coexistence fait partie du tableau d'ensemble des modèles de communication de notre époque⁶.

Dans la plupart des pays du monde, faire paraître un journal est une opération privée à caractère commercial. C'est le cas pour les quotidiens et les périodiques, à l'exception de dix pays d'Afrique, huit pays d'Asie, de Cuba et des pays d'Europe de l'est. Evidemment, il y a dans presque tous les pays des journaux privés de caractère non commercial, qui appartiennent à des partis politiques, des organisations non gouvernementales, etc., et sont gérés par eux. Dans les pays socialistes, les journaux sont publiés par des organismes politiques officiels, ou par des associations telles que syndicats, organisations de jeunesse, usines, fermes collectives, associations sportives, établissements d'enseignement supérieur, etc., auxquels ils appartiennent.

Si les journaux gérés comme des entreprises commerciales espèrent couvrir leurs frais grâce aux ventes et à la publicité, ces seules ressources traditionnelles ne suffisent pas toujours à en faire une exploitation rentable. Des capitaux et des bénéfices provenant d'autres médias ou d'autres entreprises sont souvent injectés dans l'industrie des journaux. Souvent, le gouvernement ou des organismes politiques assurent le financement ou au moins épongent le déficit. L'assistance de l'Etat a pris diverses formes, y compris des remises de taxes dont ne bénéficient pas les autres industries, une publicité assurée pour l'Etat et des subventions sur le prix du papier journal. Si la plupart des journaux sont par tradition méfiants à l'égard de toute intervention du gouvernement dans leurs affaires, le désir de conserver la variété en maintenant en vie les jour-

(suite)

c) De plus, les diverses dispositions constitutionnelles, législatives ou statutaires nationales qui régissent les médias de masse dont il est question sont souvent fort éloignées de ce qui se pratique effectivement.

d) Dans la majorité des systèmes, plusieurs formules recouvrent chacun de ces aspects : on trouve communément les notions de propriété mixte, de contrôle pluraliste, de direction hiérarchisée et de financement aux sources multiples.

e) Enfin, pour rendre l'image encore plus floue, les modèles structurels et opérationnels des médias subissent d'importantes révisions actuellement dans nombre de pays, sous l'impact de différents phénomènes sociaux, politiques et économiques en relation les uns avec les autres.

6. Selon les mots d'un des membres de la Commission : « Notre monde contient une variété stupéfiante de modèles de travail concernant la possession et le contrôle des systèmes de communication. Ceux-ci vont, dans leur diversité, des systèmes où l'Etat possède et contrôle tous les canaux de communication à ceux où la Constitution interdit à l'Etat d'intervenir dans la circulation de l'information, avec une infinie variété d'autres modèles remplissant le spectre entre les deux extrêmes. Il n'appartient pas à la présente Commission de donner sa bénédiction à un modèle quelconque. » (Source : *La communication dans un monde pluraliste et interdépendant*, par Elie Abel, membre de la CIC, document CIC n° 33.)

naux qui périssent a amené l'examen de divers plans⁷. Des subventions directes à des journaux en difficulté ont été accordées dans sept pays d'Europe.

Les petits journaux et une partie de la « presse spécialisée » ou de la « presse de qualité » ont rencontré des difficultés tenant à la réduction de leurs opérations, ce qui les a conduit à limiter la variété de leurs sources d'information. Beaucoup de gouvernements ont été aussi amenés à étudier la possibilité de subventions pour aider à maintenir les journaux en vie ou à en créer de nouveaux dans des zones de monopole afin de garantir la pluralité et la variété. Le tableau ci-dessous résume les formes de subventions utilisées ou prévues dans 13 pays européens, (voir tableau page suivante).

Les modèles structurels dans l'industrie des périodiques suivent ceux de la presse en général. Dans les pays socialistes, les magazines sont publiés par l'Etat ou par des organismes publics ou des groupes sociaux, culturels ou économiques très divers. Dans les pays industrialisés occidentaux, particulièrement aux Etats-Unis d'Amérique, les plus importants des magazines de consommateurs sont pour l'essentiel entre les mains de particuliers ou de sociétés privées et constituent un élément vital dans la structure du marché.

Comme pour d'autres médias, l'industrie du livre relève du secteur public ou privé selon le système politique et économique du pays. Dans beaucoup de pays, l'édition est essentiellement une activité privée, mais sans que cela empêche l'existence, dans la plupart d'entre eux, de services très développés de publications gouvernementales (par exemple, le Government Printing Office au Royaume-Uni). Les fusions de maisons d'éditions, le regroupement des opérations de financement et de distribution de plusieurs éditeurs ainsi que le contrôle financier par des intérêts extérieurs au domaine de l'édition, sont devenus des phénomènes de plus en plus fréquents ces derniers temps. Dans les pays socialistes, l'édition fait partie de l'économie nationale planifiée. La plupart des pays en développement ont adopté un système mixte dans lequel l'Etat joue un rôle prépondérant, en partie à cause de l'absence d'entreprises privées suffisamment équipées, en partie à cause de l'importance de la production de manuels scolaires, qui représentent plus de 80 pour cent des publications de ces pays.

7. Quelques exemples : aux Etats-Unis d'Amérique, l'industrie des journaux demande avec insistance au gouvernement une formule de remise d'impôts qui encouragerait à maintenir les journaux locaux en dehors des chaînes.

En République fédérale d'Allemagne, la part du revenu des grands quotidiens due à la publicité a baissé d'environ 50 % de 1974 à 1976 ; depuis lors, le gouvernement a étudié la création d'une caisse de prêts aux journaux en difficulté, qui serait administrée par une fondation de presse. Divers plans de financement ont été proposés pour cette caisse, y compris des remises d'impôts et des contributions des éditeurs, mais la proposition est encore à l'étude.

Au Royaume-Uni, trois Commissions de la presse ont étudié depuis la guerre le problème de la concentration de la propriété et des cessations de publication, mais aucune suggestion relative à des subventions ou à des modalités d'emprunt n'a encore été acceptée.

En Suède, le Gouvernement est parvenu à instituer un programme prévoyant diverses formes d'assistances : subsides directs, prêts à faible intérêt et subventions diverses.

Type de subvention	France	Allemagne (Rep. Fed.)	Italie	Suède	Norvège	Danemark	Finlande	Pays-Bas	Belgique	Suisse	Autriche	Irlande	Royaume-Uni
Remises sur la TVA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Autres remises d'impôts	x			x					x				
Subsides directs	x		x	x	x			x	x		x		
Prêts à faible intérêt		x	x	x	x	x		x					
Tarifs postaux spéciaux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Remises sur le télégraphe et le téléphone	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
Rem. sur les ch. de fer	x		x					x	x				
Subventions pour les transports			x				x				x		
Publicité gouvernement.			x		x	x	x		x				
Bourses de formation et de recherche				x	x		x					x	
Subventions aux agences de presse	x		x	x	x								
Subventions aux partis politiques				x	x		x						
Subventions pour une distrib. en commun				x	x								
Subventions pour une production en commun				x									

Source : Anthony Smith, *Subsidies and the Press in Europe*, Political and Economic Planning, Vol. 43, n° 569, Londres, 1977.

Pour la radio et la télévision, les types de propriété sont différents et plus complexes. Dès le début du développement de la radio, on s'est rendu compte que son influence sur le public posait des problèmes sans précédent et qu'il n'était peut-être pas nécessaire de copier les structures juridiques utilisées pour la presse. De plus, le petit nombre de fréquences disponibles alors laissait à craindre que le premier servi ne dispose d'un monopole. C'est pourquoi les gouvernements se sont préoccupés davantage de la radio que des autres médias et c'est pourquoi la participation de l'Etat est prévue, avec des différences de degré et une diversité de formes, dans les services de radio et de télévision du monde entier. Beaucoup de pays ont constitué des sociétés de radiotélévision contrôlées par des autorités publiques, et l'idée d'une autorité autonome mais socialement responsable pour la radiotélévision a été adoptée dans plusieurs pays : Canada, Australie, Japon et, plus tard, dans quelques pays

d'Afrique. Le degré de liberté de l'autorité responsable en matière de stratégie d'ensemble et la mesure dans laquelle elle donne accès à des opinions divergentes, ou au contraire se borne à transmettre les idées du gouvernement, dépendent naturellement des circonstances politiques.

Quand la forme de la radiotélévision est celle d'un service public, elle peut fonctionner de manière indépendante sous l'autorité supérieure du gouvernement ou du parlement, qui définit les bases juridiques d'organisation et de fonctionnement : statuts, chartes, règlements, etc. Dans la plupart des cas, les installations d'émissions appartiennent à l'Etat (par exemple à l'administration des postes) qui a la charge de leur fonctionnement, mais les organismes de radiotélévision peuvent aussi être propriétaires des installations de distribution et assurer leur gestion.

Quand la radiotélévision est organisée en service gouvernemental, l'Etat possède et contrôle le système, avec de nombreuses variantes quant à la répartition de l'autorité et la responsabilité quotidienne de la gestion. Ce système est celui des pays socialistes, où la radiotélévision est généralement placée sous la responsabilité d'un comité d'Etat ou partagée entre les autorités centrales et provinciales. En Afrique, tous les systèmes nationaux sont la propriété de l'Etat et gérés par lui, à l'exception nominale de quatre pays (Ghana, Malawi, Maurice et Nigéria), où les sociétés publiques sont théoriquement indépendantes de l'autorité du gouvernement dans leur fonctionnement quotidien. Dans la région Asie-Pacifique, les modèles sont quelque peu différents. Par exemple, au Japon, en Australie et en République de Corée, en plus de la corporation publique (NHK au Japon, ABC en Australie et KBS en République de Corée), il existe un certain nombre de services privés de radio-télévision commerciale. Dans beaucoup d'autres pays d'Asie, les organismes gérés par le gouvernement acceptent de la publicité payante et plusieurs d'entre eux sont également en concurrence commerciale privée.

Aux Etats-Unis d'Amérique, et dans la plupart des pays d'Amérique latine, la radiotélévision appartient généralement à des entreprises commerciales privées. L'Etat détermine la réglementation, délivre les licences et exerce à des degrés divers un contrôle sur le fonctionnement. Aux Etats-Unis d'Amérique, la Federal Communications Commission veille à l'application de certaines règles générales et a le pouvoir (rarement utilisé) de révoquer ou de ne pas renouveler la licence d'une station.

On se trouve donc en présence d'un éventail de types de propriété allant de l'entreprise privée de type américain à la société publique autonome qui se retrouve dans beaucoup de pays d'Europe et à la propriété de l'Etat qui est le système des pays socialistes, de la plupart des pays d'Afrique et de certains pays d'Asie. Mais les distinctions tendent à s'atténuer ; des radios et des télévisions privées existent à côté des organismes publics dans des pays tels que le Royaume-Uni, le Japon, l'Australie, le Canada et la Finlande. Aux Etats-Unis d'Amérique, le Public Broadcasting Network, financé surtout sur fonds publics (fournis en partie par le Gouvernement fédéral et en partie par les divers Etats ou villes), qui ne desservait initialement qu'une petite minorité, touche maintenant un vaste public. En Amérique latine on trouve également quelques stations gérées par les gouvernements, et des émissions religieuses et éducatives s'ajoutent au vaste réseau commercial existant. L'adoption de la télévision par câble

amènera probablement encore d'autres variations dans les formes de propriété et de contrôle.

Le financement des services de radiotélévision fait appel traditionnellement à trois sources principales : subventions de l'Etat, redevances et publicité. Les conditions économiques actuelles de l'industrie de la radiotélévision entraîne presque partout une révision des modèles existants. En particulier, les subventions du gouvernement ou d'organismes publics sont à la fois plus fréquentes et plus variées ; les redevances, quand elles existent, jouent un rôle proportionnellement décroissant ; la publicité tend à devenir la grande ressource de la radiotélévision. Le coût croissant des opérations de radiodiffusion contraindra bientôt la plupart des systèmes à chercher des sources nouvelles ou plus diversifiées de financement. De façon générale, sous l'impact de l'évolution économique et technique, les problèmes posés ne pourront être résolus qu'avec une participation plus forte des fonds publics.

Enfin, l'industrie du film long métrage est essentiellement une entreprise commerciale privée, sauf dans les pays socialistes et un petit nombre d'autres pays dans le monde. Les autorités publiques considèrent de plus en plus néanmoins que l'intérêt commun exige une certaine participation des fonds publics. Diverses subventions et récompenses servent à stimuler certains domaines de la production de films ou à encourager certains thèmes. Ces dernières années, quelques gouvernements pour la plupart en Europe occidentale et au Canada ont commencé, pour des raisons culturelles ou économiques, à accorder des subventions aux producteurs commerciaux⁸.

L'image mondiale de la communication — en particulier dans le domaine de la propriété, du financement et de la gestion — fait apparaître une grande variété de solutions et un pluralisme très net. Cela correspond à la réalité internationale et à la diversité des systèmes adoptés dans différents pays qui fonctionnent simultanément et obtiennent une variété de résultats. La Commission ne recommande pas telle option plutôt que telle autre et ne propose pas une quelconque normalisation. Bien qu'ouverts à toute proposition, nous serions enclins à suggérer la prise en considération de mesures visant, dans les systèmes de médias publics et privés, à éviter les abus et les distorsions en améliorant d'une part l'autonomie et d'autre part la responsabilité vis-à-vis de la société.

3. Concentration horizontale et verticale se développent en raison du coût du progrès technique

Dans de nombreux pays, on s'inquiète de la tendance à concentrer de plus en plus le contrôle de la presse. L'industrialisation tend à sti-

8. Par exemple, en République fédérale d'Allemagne, un institut public, le Filmförderungsanstalt (Institut pour l'avancement du film) a été créé en 1971 à Berlin-Ouest pour subventionner les films allemands. L'Institut garantit une aide aux producteurs de films nationaux ou de co-production internationale, aux propriétaires de cinémas et aux agences qui se chargent de la publicité dans le pays et à l'étranger pour les films allemands. Il est financé par une taxe spéciale perçue sur toutes les projections commerciales en République fédérale et à Berlin-Ouest. De plus, il y a d'autres mesures prises par le Gouvernement fédéral, les Länder et des collectivités pour aider l'industrie du film.

muler cette concentration de la communication par la formation de monopoles ou d'oligopoles dans le domaine de la collecte, du stockage et de la diffusion de l'information. Cette concentration s'opère dans trois directions : (a) intégration horizontale et verticale d'entreprises participant à l'information et le divertissement ; (b) participation d'entreprises appartenant à des branches industrielles différentes et intéressées à l'expansion des médias (chaînes d'hôtels ou de restaurants, compagnies aériennes, constructeurs d'automobiles ou compagnies minières intéressées à la presse, à la production de films et même au théâtre) ; (c) fusion et interpénétration de diverses industries de l'information (création de grands conglomerats multimédias).

Bien qu'elle résulte parfois de raisons ou de pressions politiques, la concentration dans les principaux secteurs de la communication est provoquée surtout par les conditions qui régissent le taux de profit sur les marchés nationaux et par les flux de capitaux. La mise au point de nouvelles techniques favorise l'intégration verticale, comme c'est le cas, par exemple, dans l'industrie de l'ordinateur, où certaines sociétés ne se contentent pas de faire de la recherche, de fabriquer et de vendre les machines, mais assurent le fonctionnement et l'entretien de tout le système, en fournissant même le logiciel. La concentration découle de plusieurs facteurs, comme le montre l'exemple de l'industrie journalistique : (a) les tendances fondamentales des économies de marché ; (b) les tendances à la standardisation de l'information, des messages et des contenus, pour répondre aux besoins de certains pouvoirs publics ; (c) les pressions économiques résultant des changements techniques en matière d'édition et de distribution ; (d) la pression de la concurrence pour l'obtention des recettes provenant du tirage et de la publicité ; (e) la concurrence entre les différents médias ; (f) l'uniformisation des « produits culturels » en général ; (g) l'existence de journaux ne répondant pas à un besoin économique ou social déterminé ; (h) l'augmentation des frais de production et la baisse des recettes publicitaires ; (i) la fusion organisée des journaux ; (j) les accords administratifs, les mesures d'encouragement au plan financier et les politiques fiscales qui défavorisent les entreprises indépendantes ; (k) les erreurs de gestion ; (l) l'inflation et la récession générale ; (m) le manque d'initiatives nouvelles, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, et le manque de ressources financières nouvelles.

La concentration est un phénomène mondial, qui peut se manifester dans tous les types de systèmes économiques, mais son extension et ses modèles varient grandement d'un pays à l'autre. Quand elle intervient dans le secteur privé, elle est plus prononcée dans les pays développés ; mais la concentration voulue par l'autorité publique caractérise aussi bien les pays développés que les pays en développement. A mesure que les besoins d'investissement de l'industrie de la communication augmentent, le contrôle financier et la fourniture d'équipement tendent à passer aux mains des grandes entreprises, seules capables de trouver les capitaux nécessaires. Bien évidemment, la concentration maxima est atteinte lorsque la propriété, la gestion et le contrôle des médias et des industries de la communication ne relèvent plus que des organes d'un gouvernement central, sans que les représentants du public et des citoyens puissent exercer un contrôle démocratique.

Dans les pays industrialisés, la concentration s'opère dans des direc-

tions très diverses : (a) appropriation croissante des organes d'information par le secteur privé grâce à des associations de différentes organisations de moyens de grande information et importance croissante de groupes financiers multi-sectoriels ; (b) extension des entreprises individuelles dans différents domaines (nouvelles, produits culturels, production de logiciel, fabrication d'équipement destiné à l'industrie de la communication ; (c) augmentation du nombre et de l'importance des chaînes de journaux⁹ ; (d) concentration de quotidiens, mais aussi de revues diverses (quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, revues spécialisées, publications relatives à des activités de loisir, etc.), chez un même éditeur ; (e) fusions de journaux et de sociétés de distribution ; (f) contrôle de la presse par des industries ou des banques ; (g) fusions de la presse écrite avec d'autres organes d'information¹⁰, (h) importance croissante

9. Depuis 1945, le nombre de groupes de journaux — comprenant de 2 à 80 journaux quotidiens appartenant au même propriétaire — est passé de 60 à 125 aux Etats-Unis d'Amérique. Ces groupes possèdent plus de 60 % des 1 812 quotidiens. La tendance à l'accroissement des chaînes se poursuit : en 1978, sur les 53 quotidiens qui ont changé de mains, 47 sont allés à des groupes. Au Royaume-Uni, il y avait en 1963 seulement 51 villes avec des propriétaires de journaux en concurrence, 43 en 1968, et 37 en 1973. Cinquante ans auparavant, le nombre avait dépassé 500. Douze pays d'Europe occidentale ont maintenant moins de quotidiens qu'il y a dix ans, avec des chutes brusques en Belgique, au Danemark, en Suisse (—30 %) et en France (—20 %). L'évolution des tirages indique aussi une concentration des sources de nouvelles, par exemple au Royaume-Uni, où 9 journaux sur 111 produisent 60 % du tirage quotidien. Dans la République fédérale d'Allemagne, le nombre des exemplaires vendus a augmenté pendant que le nombre des journaux indépendants passait de 225 en 1960 à 134 en 1973. Au Japon, trois grands journaux basés à Tokyo dominent la scène, avec des journaux satellites dans cinq autres grandes villes, produisant à eux tous presque 27 millions d'exemplaires quotidiens, soit 50 % du tirage local des quotidiens au Japon. Dans un certain nombre de pays, le journal constituant un monopole a cessé d'être une exception pour devenir la règle.

(Sources : *The Mass Media. Aspen Institute Guide to Communication Industry Trends*. Praeger Publishers, 1978 ; *Editor and Publisher*, 6 janvier 1979 ; *Annuaire statistique de l'Unesco*, 1977.) Cette tendance est clairement illustrée par le tableau suivant, qui montre l'évolution sur plus d'un demi-siècle aux Etats-Unis d'Amérique :

Année	Nombre de Quotidiens	Nombre de Chaînes	Nombre de quotidiens appartenant à des chaînes
1923	2 036	31	153
1930	1 942	55	311
1935	1 950	59	329
1940	1 878	60	319
1945	1 749	76	368
1953	1 785	95	485
1960	1 763	109	552
1966	1 754	156	794
1971	1 749	157	879
1976	1 765	168	1 061

Sources : C.H. Sterling et T.R. Haight : *The Mass Media. Aspen Institute Guide to Communication Industry Trends*, Table 221-A. Praeger, 1978.

10. Aux Etats-Unis d'Amérique, des groupes ou des journaux ou revues indépendants sont aussi propriétaires de près de 650 stations de radio et 190 stations de télévision. Il y a environ 60 communautés où des journaux possèdent des stations de télévision émettant dans la même région, et 200 où des journaux possèdent des stations de radio.

des activités de certains moyens de grande information, les sociétés étant de moins en moins nombreuses à se diviser une part toujours plus grande du tirage total¹¹, etc.

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent du phénomène de concentration¹², qui constitue, à leurs yeux, une menace extrêmement grave tant pour l'existence d'une presse libre et pluraliste que pour les perspectives d'emploi dans la profession¹³. La concentration de la presse est considérée comme préjudiciable et dangereuse à la fois pour les lecteurs, pour les journalistes et pour les propriétaires des petites entreprises. La diminution du nombre des quotidiens réduit la diversité des opinions exprimées dans la presse et le choix des lecteurs, limite le débat et favorise le conformisme et l'adoption des valeurs d'une minorité dominante ; elle constitue donc une grave menace au pluralisme intellectuel qui est un soutien vital de la démocratie. Quand une même société publie simultanément des périodiques destinés à des publics très différents — par exemple des quotidiens d'intérêt général, des revues féminines, des journaux pour enfants, des hebdomadaires économiques, des journaux du soir à grand tirage, des revues de photos, des bandes dessinées, etc., le phénomène de concentration revêt un caractère encore plus marqué.

La concentration de la presse est également renforcée par la tendance à l'intégration qui se manifeste dans toute l'industrie de la communication : dans un tel processus, l'informatique, la presse, la radio, la télévision, le cinéma et le spectacle populaire — autant de genres qui, tout en utilisant les mêmes techniques, exigent des capitaux importants — peuvent devenir les éléments d'une même gigantesque machine. Par l'intermédiaire de filiales qui ne sont pas toujours faciles à identifier, les grandes firmes acquièrent des positions qui favorisent l'apparition de nouveaux oligopoles. Cette unification au niveau du financement et de l'équipement est grosse de dangers en termes de centralisation et d'uniformisation, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Dans certains pays, il a fallu prendre des mesures très sévères pour prévenir la concentration des pouvoirs au sein de consortiums qui se portent acquéreurs d'entreprises de presse, de radio et de télévision ; des normes nouvelles s'imposent d'autant

11. Vers 1970, au Royaume-Uni, les cinq entreprises principales dans leurs secteurs respectifs représentaient 71 % des quotidiens en circulation, 74 % des foyers dotés d'un poste de télévision commercial, 78 % des entrées dans les cinémas, 70 % de la vente des éditions de poche et 65 % des ventes de disque. (Source : *Mass Communication and Society*, édité par Curran, Gurevitch et Woollacott ; Edward Arnold en collaboration avec Open University Press, Londres, 1977.)

12. Citons pour exemple la déclaration du porte-parole d'un groupe d'éditeurs qui protestait contre l'acquisition d'un journal local par un groupe d'industries de la communication aux Etats-Unis d'Amérique : « (Cette vente) a modifié radicalement l'équilibre de la concurrence. Dans quelle mesure influera-t-elle sur la diversité des opinions de la rédaction ? Nous sommes inquiets pour la liberté de l'information, et nous nous demandons dans quelle mesure le Premier Amendement (à la Constitution des Etats-Unis d'Amérique) est affecté par ce genre de concentration du pouvoir... » *Editor and Publisher*, 11 août 1979.

13. A son douzième Congrès en mars 1974, la Fédération internationale des journalistes a adopté une résolution sur les concentrations de presse, qui priait les gouvernements de prendre les mesures législatives ou autres visant à préserver la diversité existante des journaux, et à adopter toutes mesures permettant de faire passer la mission d'information avant les intérêts des propriétaires de journaux.

plus qu'il est difficile de déceler d'apparition de tels monopoles avec les moyens actuellement disponibles aux termes des lois anti-trust.

D'aucuns estiment qu'il faut éviter de traiter de façon simpliste ce phénomène de concentration dans les pays industrialisés ou de le présenter sous un jour trop noir. Il faut le considérer à la lumière du volume total d'informations disponibles dans une société donnée ; on pourrait en effet citer des cas où des fusions de journaux conduisent à la diffusion d'informations plus abondantes et plus diversifiées. On doit aussi reconnaître que la diversité des opinions n'est pas nécessairement proportionnelle au nombre des journaux. Ceux qui estiment que la concentration de la presse est favorable au public font valoir aussi que la rationalisation de l'organisation, de la gestion et de la production, et la mise à la disposition des petites entités de ressources essentielles améliorent l'efficacité et permettent de fournir plus d'informations à un plus grand nombre de consommateurs. Ils pensent que la modernisation de la presse permettra d'accroître le volume des ventes et que la concentration de la presse donnera aux journaux la possibilité d'obtenir l'information plus rapidement à partir d'un plus large éventail.

4. L'industrie de la communication est très transnationale

Au niveau international, les modèles de la communication sont très proches de ceux qui sont appliqués dans les autres secteurs de la vie économique. L'expansion générale des sociétés transnationales dans les secteurs vitaux de l'économie est une tendance récente et significative qui affecte le marché international, les échanges, l'emploi et même la stabilité et l'indépendance de certains pays.

Le phénomène connu sous le nom de « transnationalisation » ou « transnationalité » affecte pratiquement tout le domaine de la communication. On peut même parler d'un phénomène de communication transnationale. De même que dans d'autres secteurs de l'économie transnationale, il est possible de distinguer, dans les opérations industrielles et financières de la communication de masse, les centres, qui contrôlent la production et les services, et les marchés périphériques qui les absorbent.

Les sociétés de production cinématographique constituent l'une des illustrations les plus anciennes du processus transnational. A l'origine, lorsque les films étaient muets, ils « parlaient » un « langage » international qui était celui de l'action, et Charlie Chaplin pouvait ainsi être un personnage aussi familier en Russie ou en France que dans le monde anglophone. Plus tard, à l'âge d'or des grandes productions d'Hollywood, les films avaient surtout un attrait spectaculaire — batailles, naufrages, cités en flammes — et les étoiles, glorifiées davantage pour leur beauté que pour leurs talents dramatiques, pouvaient être de n'importe quelle nationalité. Du point de vue économique, ce genre de films s'amortissait sur le marché américain, qui était le marché principal, et les bénéfices provenaient de sa distribution mondiale, pendant même de longues années (il est encore possible de voir une reprise d' « Autant en emporte le vent » à Lahore ou à Lagos). Les grands studios de cette époque étaient de grosses entreprises commerciales, bien organisées et faisant appel à des capitaux très importants, souvent liées financièrement à la distribution cinématographique.

L'apparition de la télévision qui a supplanté le cinéma comme moyen de divertissement de masse (au moins dans les pays développés) a entraîné

une modification de la structure de l'industrie cinématographique. Aux Etats-Unis d'Amérique, le processus de concentration a été inversé, et les centres de production ont été contraints de se défaire de leurs participations dans la distribution en application de la législation anti-trust. Le producteur indépendant est désormais au premier plan. Quand il désire réaliser un certain film, il réunit des fonds en s'adressant aux banques et à d'autres sources extérieures à l'industrie cinématographique, éventuellement dans plusieurs pays susceptibles de constituer un marché. Le contrôle est entre les mains du réalisateur du film ; ce n'est plus le produit d'une société, ce qui a entraîné une amélioration générale de la qualité et de l'originalité artistiques. Le caractère transnational de la production cinématographique s'en est cependant trouvé accentué. Si le metteur en scène est italien, le scénariste britannique, les acteurs américains, les extérieurs tournés en Yougoslavie et s'il s'adresse à un public cosmopolite, il devient difficile de définir la nationalité d'un film. Les co-productions par différents centres nationaux de production compliquent encore la situation.

En dernière analyse, un film est commercialisé comme un produit. Cette généralisation ne doit pas faire perdre de vue que, pour les films comme pour les livres, les marchés sont divers parce que les publics le sont, qu'il s'agisse de public de caractère minoritaire ou de public de masse. Il existe cependant une libre circulation à partir des pays riches en ressources financières comme en expérience de la production cinématographique vers des pays qui se bornent à fournir un public. Le volume de la production cinématographique des différents pays n'est pas le facteur dominant en matière de distribution ; ainsi, les Etats-Unis d'Amérique sont loin d'être le principal producteur bien qu'ils soient le principal exportateur (suivis par l'Italie, la France, le Royaume-Uni, l'Inde et l'U.R.S.S.). Les productions nationales conservent la plus grande part du marché dans beaucoup de pays, ne serait-ce que pour des raisons de langue. Cependant, les films d'importation réalisés avec des ressources plus importantes, plus sophistiqués et populaires auprès des élites nationales, exercent une influence excessive sur les modèles culturels.

L'édition a été le premier des médias à constituer un commerce d'exportation, les éditeurs européens ouvrant des marchés, et plus tard, des filiales dans leurs anciennes colonies. L'exportation, activité accessoire pour les éditeurs jusqu'à une date très récente, s'est rapidement développée au point de devenir un facteur essentiel de la rentabilité de certaines grandes firmes. C'est particulièrement le cas pour les livres en langue anglaise, si largement distribués en Asie et en Afrique aussi bien qu'en Europe. Les exportations de livres des Etats-Unis d'Amérique sont évaluées à 300 millions de dollars et les exportations britanniques, représentant 40 pour cent des ventes, à 250 millions de dollars. La plus grande partie est constituée par des ouvrages scolaires, scientifiques et techniques, et le développement de l'éducation dans les pays en développement a été un facteur important de ce boom. Aux statistiques des exportations doit être ajoutée la masse considérable des livres produits par les éditeurs qui sont des filiales de firmes des pays développés comme Macmillan/Inde, Longman/Afrique, Longman/Orient et le groupe Hachette qui a investi dans diverses maisons d'édition en Afrique francophone. A titre d'exemple de concentration, on peut rappeler que la firme Longman et ses filiales d'outre-mer, la grande maison d'édition de livres de poche Penguin Books,

divers journaux britanniques et la maison d'édition Viking Books aux Etats-Unis d'Amérique sont regroupés sous une même couverture financière. Ces éditeurs très largement engagés dans le domaine éducatif, sont devenus aussi des producteurs de films, de vidéo-cassettes et d'autres matériels éducatifs, utilisant les ressources de l'informatique et des nouvelles technologies tandis que les besoins de capitaux les amenaient à s'allier à des entreprises de journaux, de magazines et de télévision. Cette expansion des marchés et des produits a favorisé la transformation de l'édition en une industrie internationale et, plus généralement hâté la croissance des opérations multinationales en matière d'information. Cette industrie se caractérise à la fois par une intégration horizontale et verticale et le recours à des investissements transnationaux. De tels investissements ont été réalisés par de grandes sociétés comme ITT, CBS, RCA. Un groupe d'édition italien appartient au fabricant d'automobiles FIAT et Paramount Pictures (Etats-Unis) détient 20 % des actions d'une maison d'édition. Il existe également des opérations en participation comme les investissements qu'ont effectué dans la vidéo six des plus grandes maisons d'édition européenne.

L'exemple de certaines grosses agences de presse illustre également la manière dont les activités d'entreprises nationales (ou de sociétés coopératives) ont pris un caractère transnational. Le cas de la radio et de la télévision constitue un phénomène à part dans la structure transnationale de la communication. La radio puis la télévision ont été en premier lieu des entreprises nationales. Au fur et à mesure de leur développement, la nécessité est apparue d'une augmentation considérable des émissions. C'est ce qui a favorisé l'expansion transnationale de l'industrie du disque (dans le cas de la radio) et des programmes pré-enregistrés pour la télévision. La télévision possède un aspect transnational développé, en particulier dans le domaine des programmes récréatifs populaires qui constituent une part importante de sa production. Les comédies de situation et les feuilletons initialement réalisés pour un public national (américain dans la plupart des cas) sont doublés ou sous-titrés en diverses langues et sont diffusés sur les écrans de nombreux pays. Le volume de ce matériel importé est si grand que, compte tenu de la popularité et de l'influence de la télévision, de sérieux problèmes de dépendance culturelle se trouvent posés. Le Royaume-Uni et le Canada ont imposé sur les écrans une certaine proportion d'émissions de production nationale, mais dans les autres pays et surtout les moins développés, les programmes quotidiens font souvent une place beaucoup plus importante aux émissions importées qu'à celles produites localement. Quelques organismes transnationaux de télévision, en fait, fournissent en nouvelles et en programmes récréatifs la plupart des pays. C'est alors les sociétés transnationales de télévision qui jouent le rôle de systèmes de production des industries nationales de l'information et rendent les médias nationaux extrêmement dépendants des industries de production de composants étrangères. La version des événements qui surviennent dans le monde telle qu'elle est transmise aux pays en développement et inversement l'image de la vie dans ces pays telle qu'elle est présentée aux spectateurs en Europe et en Amérique du Nord peuvent être déformées et faire preuve de partialité culturelle. Elles manquent en tout cas de la variété qui ne pourrait être assurée que par la diversité des sources.

Les sociétés transnationales ont créé des modèles efficaces de production de matériel électronique en faisant appel à des techniques à haute capacité. Le taux de profit relativement élevé des industries de la communication stimule les investissements. Ce sont des entreprises qui exigent des capitaux importants et de lourdes dépenses de recherche et de mise au point. On le constate plus particulièrement dans le domaine électronique, où la plupart des sociétés produisant du matériel pour la production, l'émission et la réception des programmes de radio et de télévision, sont situées dans les pays industrialisés et sont typiquement transnationales et intégrées verticalement. Quinze entreprises transnationales localisées dans cinq pays contrôlent d'une manière ou d'une autre la majeure partie des opérations :

Rang	Sociétés	Ventes (en millions de \$)	Nombre d'employés
1	IBM (USA)	14 436	288 647
2	General Electric (USA)	13 399	375 000
3	ITT (USA)	11 367	376 000
4	Philips (Pays-Bas)	10 746	397 000
5	Siemens (RFA)	7 759	296 000
6	Western Electric (USA)	6 590	152 677
7	GTE (USA)	5 948	187 170
8	Westinghouse (USA)	5 862	166 048
9	AEG-Telefunken (RFA)	5 137	162 100
10	North American Rockwell (USA)	4 943	122 789
11	RCA (USA)	4 789	113 000
12	Matsushita (Japon)	4 677	82 869
13	LTV (USA)	4 312	60 400
14	Xerox (USA)	4 094	93 532
15	CGE (France)	4 072	134 000

Cité par Cees Hamelink, *The Corporate Village* (Rome : IDOC Europe. Dossier 4, 1977).

Un des secteurs les plus lucratifs de l'industrie de la communication est celui de la publicité, avec ses ramifications et ses canaux nationaux et transnationaux. La taille colossale et l'extension toujours croissante des firmes de publicité aux Etats-Unis d'Amérique donnent l'impression qu'il s'agit avant tout d'un phénomène américain, mais la publicité est devenue une énorme activité mondiale. Le total des dépenses de publicité dans le monde est estimé actuellement à 64 milliards de dollars dont plus de la moitié aux Etats-Unis. Dans plusieurs autres pays — Royaume-Uni, France, République fédérale d'Allemagne, Japon, Canada — les sommes dépensées excèdent pour chacun d'eux un milliard de dollars¹⁴. La dépendance des

14. De 1960 à 1971, le nombre des agences de publicité des Etats-Unis d'Amérique ayant des activités à l'étranger s'est élevé de 59 à 260. Pour les dépenses de publicité par tête, en 1974, les Etats-Unis viennent en tête loin devant les autres économies de marché industrialisées (Etats-Unis \$126,32 ; Suisse \$114,49 ; Canada \$76,06 ; Danemark \$69,67 ; Pays-Bas \$56,75 ; RFA \$40,70 ; France \$37,75 ; Japon \$37,95). Mais le fossé se comble. Le Japon, par exemple, a fait passer ses dépenses de publicité de \$483 millions en 1960 à \$4,1 milliards en 1975, soit plus de huit fois plus si on ne tient pas compte de l'évolution des prix.

médias de masse vis-à-vis de la publicité s'accroît aussi. Peu de journaux dans le monde de la libre entreprise pourraient survivre sans elle. En ce qui concerne la radio et la télévision, elle constitue pratiquement les seules recettes des compagnies de diffusion privées qui prédominent aux Etats-Unis et en Amérique latine tandis qu'elle est une source importante de financement dans divers autres pays¹⁵. Un certain nombre d'organismes publics de télévision, par exemple en Europe de l'Ouest et au Canada diffusent même de la publicité et en sont au moins partiellement dépendants. La publicité existe également dans des pays socialistes. Parmi les pays développés, seuls la Belgique, le Danemark, la Norvège et la Suède n'autorisent pas la publicité à la télévision et à la radio.

Certes, la publicité présente des avantages très positifs. Elle peut contribuer à atteindre des objectifs sociaux souhaitables tels que le développement de l'épargne et de l'investissement, la planification familiale ou l'achat d'engrais pour améliorer la production agricole. Elle fournit au consommateur une information sur différents types possibles de dépenses (habillement et autres besoins personnels, achat ou location de logements, voyages et vacances, pour ne prendre là que des exemples évidents) et lui donne les moyens d'opérer des choix ; sans la publicité, il lui serait impossible de le faire, ou il le ferait dans des limites beaucoup plus étroites. Les petites annonces classées qui, dans certains journaux, occupent presque autant de place que les placards publicitaires des grandes sociétés, constituent un moyen utile de communication pour ce qui concerne le marché du travail, pour les relations entre les petites entreprises locales et leur clientèle, et entre les individus pour répondre à différents besoins. Enfin, l'origine diversifiée des recettes de publicité d'un journal ou d'un organe de radiodiffusion ou de télévision est un facteur de santé et d'indépendance économique, car elle met l'entreprise à l'abri des pressions qui naissent

15. La presse est encore celui des médias qui reçoit la plus grande part de la publicité. Mais l'exemple de la radiotélévision montre que la publicité représente une source de financement en expansion constante dans toutes les parties du monde. Les revenus de publicité des stations de radio et de télévision aux Etats-Unis d'Amérique se montent à près de 10 milliards de dollars (soit environ 20 % du total des dépenses de publicité). En Europe occidentale, la plupart des stations de radiotélévision dépendent dans une mesure ou une autre des ressources publicitaires. (Il y a des exceptions : la BBC ne dépend que des redevances, tandis que la Suisse autorise la publicité à la télévision, mais pas à la radio.) En Amérique latine, la publicité est la principale ressource des services de radio et de télévision, au point que dans certains pays elle constitue plus de 40 % du temps d'antenne. Certaines stations de radiotélévision aux Etats-Unis et en Amérique latine sont financées presque à 100 % par la publicité. Les pays en développement utilisent aussi la publicité comme contribution au financement de la radiotélévision. Dans 71 pays en développement sur 91 de diverses régions du monde, les services de radiotélévision tiraient une partie de leur revenu de la publicité. (D'après E. Katz et G. Wedell, *Broadcasting in the Third World*, Harvard University Press, 1977.) Une autre étude sur le financement de la radiotélévision dans 43 pays anglophones a montré que quatre seulement d'entre eux (l'Australie, le Botswana, la Gambie et le Royaume-Uni) n'avaient pas de revenus commerciaux pour financer les services de radiotélévision. Dans une étude analogue sur 31 pays francophones, sept seulement (la Belgique, le Burundi, les Comores, la Guinée, Haïti, la Haute-Volta et Madagascar) n'avaient pas de publicité à la radiotélévision. (Etude faite par la Canadian Broadcasting Corporation). D'autres pays, comme la Tunisie, n'ont pas, non plus, de publicité à la radiotélévision.

d'une source unique de financement ou de l'intervention des pouvoirs publics.

Néanmoins, ce qui distingue la publicité des articles rédactionnels des journaux ou des programmes de radio et de télévision est sa finalité avouée de persuasion ; on ne saurait parler de débat équilibré en matière de publicité sans craindre la contradiction dans les termes. Parce qu'elle est fondamentalement axée sur la vente de biens et de services qui l'évaluent en termes monétaires, la publicité tend à promouvoir des attitudes et des styles de vie qui exaltent l'achat et la consommation des biens au détriment des autres valeurs. La possession d'un bien matériel particulier est élevée au rang d'une norme sociale, de telle sorte que les individus qui font exception éprouvent un sentiment de privation ou de singularité. La publicité commerciale dispose de ressources très supérieures à celles des individus ou des groupes qui sont en désaccord avec une campagne de vente ; et même ces ressources excèdent souvent celles des pouvoirs publics. Ainsi, les budgets de publicité des fabricants de cigarettes éclipsent de loin les sommes dépensées par les gouvernements pour mettre en garde les consommateurs contre les dangers du tabac. La plupart des pays imposent des contrôles et des garanties diverses, tels que codes de conduite pour les annonceurs, législations pour assurer la véracité des assertions et procédures d'accord¹⁶ de la part des autorités responsables des programmes de radio et de télédiffusion, qui interdisent certaines formes de publicité (ainsi, certains pays autorisent la publicité en faveur du tabac par voie d'affiches et par voie de presse, mais non par les ondes). Si de telles restrictions modifient les effets généraux de la publicité, elles ne les éliminent pas.

Les petits pays, et singulièrement les pays en développement, présentent des difficultés spéciales. La publicité est, dans une large mesure, dominée par quelques grandes agences dont quatre (trois américaines et une japonaise) dépensent annuellement chacune plus d'un milliard de dollars. Ces agences sont des sociétés transnationales ; elles vendent de la publicité, directement ou par l'intermédiaire de filiales, dans les journaux, la radio et la télévision dans de nombreux pays à travers le monde. Certains pays en développement sont donc dépendants de la publicité pour le financement et la survie même de leur système de

16. **Commentaire de Mlle B. Zimmermann** : De nombreux organismes de radiodiffusion pratiquent des procédures d'accord commercial. L'objectif de ces procédures est de permettre que la publicité programmée dans les émissions de radiodiffusion soit présentée de manière intègre et avec goût, en respectant la culture nationale. De telles procédures exigent en général un matériel qui soit exact, non politique, ne suscitant pas la polémique et convenant aux exigences de ton et de langage propres à la radio et à celles relatives à la présentation d'images dans l'intimité des foyers. Ces procédures prévoient fréquemment une limitation de la durée (en nombre de minutes par heure) et de la fréquence des messages de caractère commercial. Ces organismes de radiodiffusion considèrent certains types de produits et de services comme inadaptés à la publicité radiodiffusée et interdisent le matériel commercial correspondant. La publicité dans les programmes pour enfants et les émissions connexes peut être interdite. Il arrive souvent que certains types de programmes par leur nature même ne peuvent être interrompus par des émissions commerciales ou patronnées par des entités commerciales. Il en va ainsi par exemple pour les programmes d'information, les programmes intéressant les affaires publiques ou les consommateurs, les émissions officielles, etc.

radio et de télévision, et, qui plus est, de la publicité importée. Dans ces conditions, il devient plus difficile de mettre en application des codes de conduite en matière de publicité. Elle est souvent considérée comme une menace pour l'identité culturelle et la capacité de progrès endogène de nombreux pays en développement : elle apporte en effet à une quantité de gens des valeurs reflétant une éthique étrangère. Elle peut détourner la demande de consommateurs de ces pays vers des secteurs qui ne correspondent pas aux priorités du développement. Elle affecte et souvent dénature les modes et les styles de vie. Cependant, la menace d'une suppression de la publicité — soit par des intérêts privés soit par un gouvernement — peut compromettre la liberté de la presse.

En résumé, l'industrie de la communication est dominée par un nombre relativement réduit de sociétés intégrant l'ensemble des aspects de la production et de la distribution dont le siège se trouve dans les principaux pays développés et dont les activités sont transnationales. La concentration et la transnationalisation sont les conséquences, peut-être inévitables, de l'interdépendance des différentes technologies et des divers médias, du coût élevé de la recherche - développement, et de l'aptitude des firmes les plus puissantes à s'introduire sur n'importe quel marché. Ces tendances se retrouvent dans de nombreuses autres industries, mais la communication constitue une industrie à part. Les sociétés transnationales ont une responsabilité particulière dans le monde actuel car leur position dominante en matière d'information fait d'elles un élément de la structure qui influence l'élaboration des modèles économiques et sociaux. Les médias transnationaux exercent une influence majeure sur les idées et les opinions, sur les valeurs et les styles de vie, et par conséquent, sur l'évolution, pour le meilleur ou pour le pire, de toutes les sociétés. Leurs propriétaires ou leurs responsables ont, à cet égard, une responsabilité spéciale, et la société est en droit d'insister pour qu'ils l'assument. Un préalable indispensable est que le public soit informé des structures de propriété des médias. Cependant, pour contribuer à sauvegarder la démocratie interne et à renforcer l'indépendance nationale, nous serions enclins à tirer deux conclusions en ce qui concerne les politiques de la communication dans les pays développés et en développement ; la première est que certaines restrictions au processus de concentration des ressources pourraient être dans l'intérêt public ; la seconde est qu'il pourrait être établi certaines normes, directives ou un code de conduite relatifs aux activités des sociétés transnationales de communication pour assurer qu'elles ne négligent ou ne compromettent pas les objectifs nationaux et les valeurs socio-culturelles des pays hôtes. A cet égard, la Commission des Nations Unies sur les sociétés transnationales devrait accorder une attention particulière aux implications des activités de ces sociétés dans les domaines de la communication, de l'information et de la culture.

Chapitre 5

INTERACTIONS

Partant de l'hypothèse que tout être humain est impliqué dans la communication, il convient d'examiner le rôle que les différents acteurs de la communication (individus, groupes sociaux, organisations, intérêts privés, autorités publiques, sociétés transnationales et organisations internationales) jouent, pourraient ou devraient jouer dans ce processus.

Les avis divergent sur celui des acteurs auquel devrait revenir la priorité. On reconnaît tantôt la suprématie des individus, des organismes ou des intérêts privés, tantôt celle des institutions officielles et des représentants de la société, tantôt celle des communicateurs professionnels. L'importance relative et le degré d'engagement de chacun de ces agents varient selon les particularités, les traditions et les expériences historiques du pays considéré ; ils tiennent aussi aux caractéristiques, aux besoins et aux contraintes d'ordre social et culturel inhérents à chaque système dans le processus d'échange des messages. Seule la collaboration de tous les acteurs permettra de résoudre les problèmes qui se posent.

1. Participation de l'individu : passive ou bilatérale

Dès que la communication ne concerne plus seulement les relations personnelles et qu'elle se transforme en processus socialement organisé, l'individu a un double rôle à jouer : il communique pour son propre compte, et il est également récepteur de messages. On attache souvent trop d'importance à la deuxième fonction aux dépens de la première. Pis encore, l'individu est souvent traité non comme le destinataire des informations qui lui sont nécessaires, mais simplement comme le consommateur d'un produit dont il doit accepter inconditionnellement le contenu. Les messages visant à informer et à persuader sont donc transmis par une classe instruite à une classe non instruite, par des organisateurs d'activités collectives à des participants de condition plus modeste, par des producteurs de biens à des consommateurs. Dans de telles situations, se manifeste souvent un mélange de bonne volonté, de générosité, d'intégrité et d'idéalisme ; professeurs et prédicateurs ont toujours été respectés. L'idée que la circulation de l'information devrait se faire toujours dans le même sens découle souvent, même involontairement, des structures sociales, de la nature des moyens de communication existants, d'une répartition équilibrée des connaissances et de l'expérience ainsi que des attitudes traditionnelles de passivité et de soumission. Ces préjugés peuvent cependant être remis en cause. Considérer l'individu comme un objet malléable que l'on peut manipuler à loisir conduit à des positions extrêmes que reflète un terme aussi dangereux que « ingénierie sociale ». Or, ces manipulations peuvent prendre une ampleur considérable grâce aux ressources que les moyens de communication offrent aujourd'hui. Il est plus que jamais indispensable de regarder le meilleur usage de la communication comme un échange, auquel chacun peut contribuer.

Il serait bon de reconnaître une certaine valeur aux nombreux exemples de « communication alternative » fonctionnant horizontalement, et non pas verticalement, et qui permet à l'individu de jouer un rôle actif dans le processus de la communication. Les obstacles sont multiples, mais l'imagination populaire, en particulier celle de nombreux groupes sociaux organisés comme celle des jeunes ou même des marginaux montre que l'information écrite, les radios locales, les films d'amateurs, la radio d'amateurs, la télévision par câble, voire les petits ordinateurs, etc., peuvent constituer autant de moyens d'expression ouverts aux initiatives individuelles.

La question des droits de l'individu à la communication est ici absolument fondamentale. Ces droits comprennent notamment :

- (a) le droit de savoir, c'est-à-dire d'être informé et de chercher comme chacun l'entend toute information souhaitée, en particulier quand elle concerne sa vie, son travail ou les décisions à prendre, aussi bien individuellement qu'en tant que membre de la communauté ; le refus de communiquer une information ou la divulgation d'une information fausse ou dénaturée constituent une infraction à ce droit ;
- (b) le droit de transmettre à autrui la vérité telle qu'il la voit sur ses conditions de vie, ses aspirations, ses besoins et ses doléances ; il y a infraction à ce droit chaque fois que l'individu est réduit au silence par intimidation ou sanction, ou lorsqu'on lui refuse l'accès à un moyen de communication ;
- (c) le droit de discuter : la communication devrait constituer une ouverture à la réponse, à la réflexion et au débat ; ce droit garantit la libre acceptation des actions collectives et permet à l'individu d'influencer les décisions prises par les responsables¹.

A ces droits fondamentaux devrait s'ajouter le droit à la vie privée. L'individu a souvent besoin d'être protégé contre des intrusions dans sa vie privée, vis-à-vis desquelles il peut être sans défense quand elles s'appuient sur le pouvoir de la technologie moderne. Le développement des banques de données, qui permettent de recueillir des faits en nombre pratiquement illimité, confère une importance considérable à cette question. Il est évident

1. Les articles suivants de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948, concernent ces droits.

Article 19. — Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées, par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 18. — Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Article 12. — Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13. — 1) Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

Article 20. — 1) Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

2) Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

que le stockage d'informations telles que celles qui proviennent des recensements est une nécessité sociale. Mais des motifs de préoccupation apparaissent dès lors que (a) le stockage d'information personnelle de caractère intime porte atteinte au droit de la personne au respect de sa vie privée ; (b) l'information est stockée à l'insu de la personne concernée ; (c) pour la raison qui précède, l'intéressé n'a aucune possibilité de contester une information qui peut être inexacte ou fondée sur de simples allégations ; (d) l'information insignifiante portant, par exemple, sur un délit mineur commis à un âge précoce, est gardée au-delà de la période où elle peut être considérée comme pertinente ; (e) l'information est transférée d'une banque de données à une autre, par exemple des archives de la sécurité sociale à celles de la police.

Une autre tendance, étroitement liée au rôle de l'individu mérite d'être mentionnée : elle tient à la possibilité pour les individus d'influencer les autorités publiques, les agences de presse et les professionnels des médias, de façon à ce que des intérêts individuels et collectifs soient pris en considération, que l'accès direct aux médias soit autorisé et que la responsabilité directe en ce qui concerne la gestion et l'utilisation puisse être mise en jeu. Malheureusement, il faut bien reconnaître que les moyens d'information et les systèmes de communication sont gérés parfois de façon hiérarchique et autoritaire, qu'ils appartiennent à des intérêts privés ou à des organismes publics². Certaines techniques modernes de communication, tout en étant utilisées pour renforcer le pouvoir des autorités, permettent également d'étendre le droit de l'individu à communiquer, à discuter et à s'informer. Les interventions téléphoniques à la radio par exemple constituent une formule plus rapide et plus vivante que la page qu'un journal consacre au « Courrier des lecteurs ». Il en va de même pour les sondages réalisés dans la rue ou à la télévision. Les médias de masse subissent les effets d'une telle évolution, qui tend à modifier le style de communication à sens unique. Nombreux sont les journaux et stations de diffusion qui modifient leurs programmes et leur contenu en fonction des enquêtes et des goûts exprimés par le public. Des expériences sont en cours, qui utilisent divers médias pour assurer un échange bi-directionnel de messages entre le public et les professionnels, et parfois aussi pour établir un véritable dialogue entre les lecteurs et les auditeurs.

2. **Commentaire de Mlle B. Zimmermann** : « Si la structure interne des organismes de radiodiffusion peut être apparemment hiérarchique, le rapport omet de noter que la gestion de la radiodiffusion dans les sociétés libres est soumise à des contraintes provenant de différentes sources : rôle de vérification et de critique joué par des institutions régulatrices comme le public, la presse, les hommes politiques, le gouvernement, les syndicats, les associations d'artistes, les sociétés d'auteurs et de compositeurs, les ambassades, les conseils de presse et de médias, les organismes de radiodiffusion concurrents, certains groupes d'intérêt. La responsabilité publique découle également des recherches sur l'audience et, dans le cas de nombreux organismes de radiodiffusion publique, de conseils consultatifs ou de conseils de programmes dont les membres sont souvent élus par des entités indépendantes pour donner des conseils sur les programmes relatifs à l'éducation, la religion, l'agriculture ou d'autres domaines spécialisés. Ainsi la structure peut rester pyramidale, mais de nombreux facteurs concourent à limiter « l'autocratie ». »

2. Participation des groupes et des associations : ils créent et maîtrisent leurs propres médias

A un autre niveau d'interaction, le rôle et les activités des groupes privés, organisations volontaires et institutions non gouvernementales prennent de l'importance, en particulier grâce à l'association des intérêts individuels et des intérêts collectifs qui constitue l'un des objectifs spécifiques de la socialisation. Ces groupes sont manifestement en mesure d'influencer de manière importante les décisions sociales. Parmi eux, les groupes sociaux organisés comme les partis politiques et les syndicats, les églises ou communautés religieuses, les mouvements féminins, les organisations de jeunesse, les associations professionnelles sont des institutions permanentes. On en trouve aussi au niveau local sous la forme d'associations communautaires, de groupements de locataires, de clubs de jeunes, et même de « bandes » dont les activités ne sont pas toujours nuisibles. D'autres sont constitués pour atteindre un objectif déterminé, par exemple réaliser des réformes, modifier la législation dans un sens ou un autre, protéger l'environnement, ou défendre la liberté de communication elle-même. Les groupes de pression sont aujourd'hui un fait de société dont tiennent compte les dirigeants politiques dans tous les pays sauf les plus dictatoriaux.

Ces groupes élaborent et proposent des alternatives. Dans la discussion des questions d'actualité, ils constituent une tribune indépendante des canaux politiques ou gouvernementaux. Ils font connaître des points de vue minoritaires et favorisent l'examen de problèmes jusque-là passés sous silence par les moyens de grande information. Il n'est pas rare qu'ils atteignent leur but et leur influence cumulée a été à l'origine de certains changements dans les habitudes et les pratiques des organes d'information. En général, cependant, les médias ne leur accordent ni la place ni le temps nécessaires, ni même parfois la liberté rédactionnelle, si bien que les groupes en viennent à créer leurs propres moyens d'expression. Les organisations établies possèdent normalement des revues périodiques, et parfois même leur maison d'édition. Les groupes de création plus récente lancent des journaux hebdomadaires, diffusent des tracts de porte à porte, et organisent des réunions de rues. Dans les années 1960, l'essor et la prolifération de la presse « parallèle » dans les pays occidentaux non seulement ont permis à des attitudes nouvelles de se manifester et à des idées nouvelles de s'exprimer, mais elles ont fait naître un style de journalisme, dont la fraîcheur de ton, le caractère direct et l'aptitude à refléter la langue parlée faisaient défaut à la « grande » presse. La communication dans son ensemble s'en est trouvée enrichie, en particulier parmi la jeune génération. Il peut également arriver qu'un journal exprimant le point de vue d'une minorité soit créé et donne naissance à un mouvement ou à un groupe, de sorte que la communication favorise l'élargissement du processus démocratique. En d'autres termes, leurs besoins de communication ont conduit certains groupes à établir leurs propres mécanismes, dont les moyens de grande information n'ont pas encore compris les virtualités qu'ils comportent. L'interaction entre ces deux formes de communication semble vitale pour la démocratisation des médias et le développement de l'accès et d'une participation diversifiée à l'information.

La société est non pas affaiblie mais enrichie, par la croissance de groupes de toutes sortes constitués sur la base d'intérêts communs et

d'opinions communes. Les pouvoirs publics peuvent aider de diverses façons ces groupes qui, par leur nature même, doivent demeurer à l'abri de toute ingérence et de tout contrôle. D'autre part, pour être efficaces, ces groupes doivent conserver une structure démocratique. Lorsque ces conditions sont remplies, ils sont en mesure d'apporter une contribution importante à la communication et par là même au progrès social.

3. Communication et communauté : la réaction du groupe est essentielle

La communauté est, dans la réalité, une combinaison de groupes divers du point de vue de la classe sociale, du statut économique, et souvent de l'affiliation politique ou religieuse, ainsi que des attitudes et opinions. C'est la communication qui assure la cohésion de toute communauté, qu'elle soit grande ou petite.

Les liens de communication sont essentiels pour la formation et le développement d'une entité nationale. Dans toute structure sociale, les échanges d'information sont nécessaires pour persuader les citoyens de se conformer aux règles de la vie sociale et politique, si possible de collaborer à la poursuite d'objectifs décidés d'un commun accord ou, au moins, de coexister en paix. Par contre, si le pouvoir que confère la communication est exploité pour réprimer et faire taire les minorités, ou dissimuler des divergences réelles, il en résulte une aliénation d'une fraction de citoyens et en conséquence un affaiblissement de la communauté nationale. Le rôle de la communication est tout aussi important au niveau de la communauté restreinte que constituent le village, le voisinage, le lieu de travail, c'est-à-dire « l'environnement vivant ». La tendance est aujourd'hui de rechercher des solutions aux problèmes sociaux (développement, santé et hygiène publiques, alphabétisation des adultes, statut et problèmes des femmes, soins aux enfants) d'une manière souple et décentralisée, par l'intermédiaire d'organismes communautaires et de coopératives de producteurs ou de consommateurs. Ceci crée un besoin de communication permanente et multilatérale, qui ne peut généralement être satisfait avec les seules ressources locales. La responsabilité de la création des moyens nécessaires ne peut incomber à la seule initiative locale. Le gouvernement, de même que les grands organismes non gouvernementaux et privés ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

Il va sans dire que les moyens par lesquels une société répond à ses besoins de communication, élabore une stratégie de la communication ou en façonne le contenu, peuvent être très différents d'un pays à l'autre. Les principes directeurs sont plus ou moins démocratiques et plus ou moins conçus en fonction des intérêts de groupes dominants, et cela est encore plus manifeste au niveau de l'application pratique. Il est rare que le réseau de communication soit aussi flexible pour permettre à l'ensemble des intérêts de la population de s'exprimer pleinement. Quel que soit le système social ou politique en cause, les communautés et les individus doivent disposer de moyens et de droits accrus si l'on veut utiliser tout le potentiel de la communication.

Par définition, la communication de masse s'intéresse aux grands groupes. Mais c'est la réaction de ces groupes — qu'il s'agisse d'ensemble d'individus, de groupes amorphes ou organisés aussi bien à l'intérieur de

communautés que de différents milieux — qui détermine l'élan, le point d'application, le contenu et l'effet des politiques et pratiques adoptées pour la communication. Cette réaction est essentielle pour la démocratisation de la communication et pour l'accroissement de la participation et de l'accès aux innombrables activités de communication qui sont entreprises dans les sociétés modernes. Ce problème, à ce qu'il nous semble, ne reçoit pas, le plus souvent, l'attention qu'il mérite.

4. Pouvoirs et communications : informer l'opinion, la maîtriser ou la manipuler ?

La communication institutionnalisée — avec tous les moyens à la disposition des gouvernements, organismes professionnels, partis politiques, groupements de travailleurs, organisations non gouvernementales, etc. — est devenue aujourd'hui une force très puissante et se développe à un rythme croissant. C'est là sans aucun doute une illustration de la tendance à l'hyper-organisation du secteur privé et, dans une large mesure, à l'étatisation qui se manifeste, à des degrés divers, partout dans le monde. L'importance de cette forme de communication traduit aussi la part grandissante que prennent les pouvoirs publics et les institutions en général, dans tous les pays, pour résoudre les problèmes socio-économiques et promouvoir le développement de la société. Elle témoigne également du fait que les responsables des activités visant à améliorer la qualité de la vie ont le devoir d'informer les intéressés, afin d'obtenir leur accord et de susciter une opinion publique favorable.

Il va sans dire que la situation varie fortement d'un pays à l'autre, tant pour ce qui est de l'intérêt que portent les autorités à l'opinion publique que pour la possibilité laissée à cette opinion d'exercer un pouvoir. Mais dans aucun pays et dans aucune région, aucun gouvernement ne peut plus se permettre de l'ignorer. Le nombre et la diversité des organismes qui s'efforcent de traiter différents aspects de l'opinion publique s'élargissent constamment : partis politiques, ministères de l'information, services destinés à informer la population de ses droits et de ses devoirs, réseaux de vulgarisateurs dans les villages des pays en développement, organismes nationaux et locaux de divers types, tels que les groupements d'ouvriers et de paysans, diffusant l'information sur des questions d'intérêt public afin de former des attitudes et de créer des motivations.

Le domaine que l'on désigne, de façon quelque peu imprécise, comme celui des relations publiques, vise également à former et à influencer l'opinion publique. Depuis quelques dizaines d'années, il est devenu une véritable industrie de communication dont le budget se chiffre en milliards de dollars. Ses opérations très variées ne sont pas clairement définies. Elles n'étaient pas totalement acceptées dans le passé en raison des doutes provoqués par des malversations liées à de prétendues activités de relations publiques. C'est aujourd'hui un domaine en croissance rapide, dont le personnel est en grande partie recruté parmi les journalistes. Les services gouvernementaux, les entreprises industrielles et commerciales, les associations professionnelles et commerciales et les syndicats emploient tous des spécialistes des relations publiques, dont le rôle est de fournir aux médias et au public les informations pertinentes. En pratique, les relations publiques sont aussi utilisées pour transmettre une image favorable aux

organismes intéressés, répondre aux critiques et veiller parfois à ce que des éléments d'information gênants ne soient pas dévoilés. Ces départements ou services permettent aussi de recueillir les réactions du public, fournissant une rétro-information aux organismes qui les emploient. Tout en étant utiles et même nécessaires dans le monde complexe de la communication, les activités de relations publiques posent aussi des problèmes d'éthique tenant au caractère sélectif des informations communiquées.

Par transitions insensibles, les « relations publiques » peuvent se transformer en groupes de pression. L'objectif des groupes de pression est d'obtenir des conditions avantageuses pour une industrie, un secteur d'intérêts économiques comme l'agriculture par exemple, des groupes de consommateurs, etc., en veillant en particulier à ce que certaines lois soient adoptées ou que d'autres ne le soient pas. Leur pression s'exerce sur l'opinion publique, mais plus encore sur les organes du gouvernement et les membres du parlement. Ils peuvent aussi jouer un rôle important dans la communication en aidant à faire la lumière sur des opérations techniques complexes ou des problèmes juridiques que soulèvent des projets de lois. Il est naturellement souhaitable que les groupes de pression soient connus comme tels, et que leur liaison avec telle ou telle catégorie d'intérêt ne soit pas dissimulée, de façon à éviter qu'ils se posent en experts impartiaux. C'est la raison pour laquelle aux Etats-Unis par exemple ils sont astreints à une déclaration. Le registre des « lobbyists » des Etats-Unis en totalise 15 000, qui dépensent selon les estimations un milliard de dollars par an pour influencer les décideurs à Washington, et autant pour persuader le grand public³. Il convient cependant de noter que les groupes de pression représentant les intérêts des citoyens et des consommateurs obtiennent parfois des victoires sur ceux des intérêts industriels. Le succès de la campagne menée aux Etats-Unis en vue d'imposer des normes de sécurité plus élevée dans l'automobile en est un exemple classique.

Un grand nombre d'activités de communication, dont des organismes très divers peuvent être les acteurs, sont devenues indispensables dans le monde entier et leur influence s'élargit. Si nécessaire qu'elle soit, la communication institutionnalisée présente pourtant des dangers. Elle peut être utilisée pour manipuler l'opinion, pour officialiser l'information, pour monopoliser les sources de l'information ; elle peut aussi abuser des principes du secret ou de la « sécurité » en dissimulant des faits. Trop nombreux sont ceux qui, occupant des positions où ils détiennent pouvoir et influence, considèrent que l'information est un atout dont ils peuvent disposer à leur gré et non un droit pour tous ceux qui ont besoin d'elle. L'usage fait de la communication institutionnalisée dépend des objectifs qui lui sont assignés : elle peut viser à persuader les individus et à former l'esprit critique ; elle peut renforcer des intérêts individuels étroits ou favoriser l'intérêt porté à des problèmes collectifs ; elle peut contribuer à l'asservissement des dominés par les dominants, ou créer la volonté et l'occasion d'une participation réelle ; elle peut humaniser ou bureaucratiser les relations sociales. Les pratiques de la communication ne sont pas une fin en soi. Elles ne sont qu'une partie d'un ensemble plus vaste.

3. Source : *Time*, 7 août 1978.

5. Les professionnels : Vers une déontologie ?

Dans un monde radicalement transformé par les révolutions scientifiques et techniques, ceux qui participent aux activités de communication de masse et d'information sont généralement des professionnels dont la tâche est de collecter, de formuler, de stocker, de rechercher et de diffuser les différents messages, et de mettre au point les moyens et les techniques nécessaires à la transmission. Les professionnels de la communication jouent un rôle de plus en plus important, à mesure que la communication se développe dans tous les domaines, et il n'est pas surprenant qu'ils soient de plus en plus nombreux, que leurs qualifications soient de plus en plus différenciées, et que leurs fonctions tendent à se spécialiser et à se diversifier.

Les milieux professionnels regroupent maintenant une grande variété de spécialistes nécessaires à la collecte et à la dissémination de l'information, pour le stockage et la sélection des données grâce aux moyens modernes et aux nouvelles infrastructures, dont les techniques sont de plus en plus complexes et les contenus de plus en plus variés. Les qualifications requises pour l'exercice de toutes ces spécialités sont en augmentation constante dans un monde en perpétuelle évolution. Non seulement dans les médias, mais dans toutes les branches de l'économie, le personnel employé au stockage, au traitement et à l'utilisation de l'information est en augmentation continue dans tous les pays et il représente même une fraction considérable de la population active dans les pays développés.

Le rôle des journalistes (qu'ils travaillent pour la presse, la radio ou la télévision) comme celui des directeurs et des producteurs, est évidemment capital, puisqu'ils décident de la forme et du contenu de l'information destinée au public. La complexité croissante de la tâche, même lorsqu'il s'agit d'une simple transmission de nouvelles, a entraîné l'apparition de nouvelles normes de compétence et de connaissance. Elle est aussi à l'origine, particulièrement à la télévision, de la constitution de grandes équipes unissant les compétences de reporters, de caméramen, de techniciens du son, de rédacteurs et de bien d'autres spécialistes. Malgré les habitudes traditionnelles de formation sur le tas, le niveau de qualification professionnelle et de formation générale s'est amélioré et ne cesse de croître. Il faut veiller en particulier (comme le font les meilleurs éditeurs et diffuseurs) à fournir aux correspondants à l'étranger toute la documentation et les ressources nécessaires ; ils devraient, en effet, être parfaitement informés sur la langue, les structures sociales, les traditions et la culture du pays qu'ils auront pour mission de présenter à un public lointain. Ce genre de problème ne se pose pas seulement d'ailleurs au niveau international. La plupart des journalistes sont d'origine citadine, ce qui est un handicap dans un pays essentiellement rural. Ils sont souvent issus de classes sociales étrangères aux mentalités et aux opinions populaires, en particulier dans les sociétés en développement. Si la lourde tâche de transmettre et de présenter l'information incombe toujours aux journalistes, ils bénéficient souvent dans leur travail de contributions émanant de spécialistes : nombreux sont ainsi les hommes politiques, les sportifs, les médecins, les juristes et les créateurs qui rédigent des articles sur des questions relevant de leur spécialité. Les journalistes pigistes, les correspondants à temps partiel en province et à l'étranger ont souvent acquis une certaine expé-

rience dans d'autres activités. Cet élargissement des ressources humaines a certainement enrichi l'activité journalistique.

Les aspirations que l'on observe actuellement dans la communication paraissent quelque peu paradoxales. D'une part, l'amélioration des niveaux de connaissance, alliée à la complexité croissante des techniques, entraîne un inévitable renforcement des compétences professionnelles pour un plus grand nombre de professionnels de la communication. D'autre part, certaines aspirations, telles que la démocratisation, la liberté d'expression dans l'ensemble de la société ou la tendance à considérer la communication comme un échange plutôt qu'un processus de dissémination verticale, la décentralisation au niveau local et communal, créent un besoin de communication « autonome », à laquelle les non-professionnels participent activement. Même si toutes ces conditions sont difficilement conciliables, ces conditions ne sont pas en contradiction les unes avec les autres.

6. Entreprises nationales et sociétés transnationales

Dans le domaine de la communication, le secteur privé est investi, en ce qui concerne l'établissement des modèles sociaux et l'orientation des attitudes publiques et du comportement, d'un pouvoir comparable à celui des gouvernements, parfois même encore plus grand⁴, du fait de l'importance des ressources financières en jeu. Ce pouvoir s'exerce de diverses façons : (a) exploitation directe des médias et autres moyens de communication ou investissement dans les télécommunications ; (b) production de logiciel et distribution de divers types de programmes et de contenus ; (c) publicité et commercialisation ; (d) divers procédés indirects visant à influencer la production des messages.

La propriété privée est répandue principalement dans la presse quotidienne et périodique, la télévision (aux Etats-Unis et en Amérique latine), la production de films et de livres, et, à un moindre degré, la radio et les agences de presse. Dans de nombreux cas, le financement est entièrement privé ; dans d'autres il s'y ajoute des fonds provenant d'organismes publics ou de redevances. Le modèle institutionnel courant prend l'une des formes suivantes : entreprise commerciale ordinaire, entreprise jouissant d'un statut spécial, corporation publique, coopérative, trust ou compagnie mixte privée ou publique. Les opinions sur les avantages de la propriété privée des médias sont souvent très arrêtées⁵.

3. Sur les 100 plus grandes unités économiques du monde, 50 sont des Etats et 50 sont des sociétés multinationales (calcul fait d'après les rapports de la Banque mondiale, et des chiffres publiés dans des revues d'affaires). En 1977, par exemple, le revenu brut de l'American Telephone and Telegraph Company a été de plus de 36 milliards de dollars. Cette somme est supérieure au revenu national brut de 118 sur les 145 pays membres des Nations Unies.

4. « Cette conception de la radio comme une « activité privée d'intérêt public » est ce qui a fait d'elle un véhicule inégalé pour la pensée libre et ce qui lui a donné ses caractéristiques de variété, de popularité, de souplesse et de richesse d'orientation. Le prix payé pour ces avantages est l'effort constant des stations de radio pour améliorer sans cesse leurs installations et leurs programmes, en même temps qu'une

(suite)

Les sociétés privées exploitant des médias dans les pays industrialisés possèdent des caractéristiques communes : expansion, concentration ou intégration horizontale et verticale, liaison entre les industries de la fabrication et de l'information, rôle vital de la publicité, création de grandes sociétés à objectifs multiples, concentration de la distribution. Bien que ces caractéristiques soient plus marquées en Europe occidentale, en Amérique du Nord et certains pays du Pacifique, elles se retrouvent aussi dans de nombreux pays en développement.

De nombreux gouvernements ont trouvé nécessaire d'intervenir et d'appliquer des mesures correctives pour limiter les pouvoirs de ces compagnies. Mais ces pouvoirs ne sont pas confinés au niveau national. L'énormité et la quasi-indépendance des sociétés transnationales constituent depuis une vingtaine d'années un phénomène nouveau de la communication⁶. Deux tendances significatives méritent d'être notées : (a) alors que la propriété directe des organes d'information par des sociétés transnationales décline dans les pays en développement, ces sociétés font porter de plus en plus leur influence sur les ventes de programmes, la technique, les modèles professionnels, les systèmes de commercialisation, la vente de matériaux récréatifs, etc., ce qui fait que ces questions sont devenues plus importantes que celle de la propriété proprement dite ; (b) avec le nombre croissant d'entreprises mixtes combinant des capitaux internationaux et locaux, aussi bien publics que privés, l'influence étrangère est devenue dans de nombreux cas à la fois plus puissante et plus acceptable.

Pour résumer, l'entreprise privée participe activement, sous de multiples formes, à tous les domaines de la communication. Dans notre monde pluraliste, des modèles de propriété et de contrôle privés de la communication sont appliqués sur tous les continents. Il existe néanmoins des différences essentielles entre les industries qui fabriquent des biens de consommation quotidienne (nourriture, vêtements, etc.) et celles qui produisent de l'infor-

(suite)

conscience toujours plus aiguë des énormes devoirs et responsabilités qu'elles ont envers leurs auditeurs ». (Extrait de la brochure *Doctrine of Private Radio Broadcasting of the Americas*, publié par l'Association interaméricaine de radiodiffusion, 1978.)

6. Le Rapport sur la situation économique mondiale en 1971 déclare, à propos des sociétés transnationales, que « si ces sociétés sont souvent des agents effectifs de transfert de technologie et aussi de capitaux vers les pays en développement, leur rôle paraît quelquefois inquiétant, du fait que leur budget et leur puissance dépassent la totalité de l'économie de leur hôte. La communauté internationale n'a pas encore formulé de politique positive, ni créé de mécanisme efficace pour traiter les problèmes que posent les activités de ces sociétés. Les délibérations des Nations Unies sur cette question reflètent les préoccupations et les courants de pensée actuels. Le Conseil économique et social des Nations Unies, en adoptant à l'unanimité la Résolution 1721 (LIII), en juillet 1972, a reconnu formellement et explicitement l'importance des sociétés multinationales en tant que sujet pour une étude approfondie et une action possible de l'Organisation. Les conséquences sociales des activités des sociétés multinationales constituaient le thème d'une résolution adoptée par la Conférence internationale du travail en 1971. La Conférence générale de l'Unesco, en 1974, a invité le Directeur général à convoquer un groupe d'experts pour « faire rapport sur l'influence des entreprises transnationales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information, de l'environnement et du développement ».

mation et des biens culturels. Les mêmes considérations mercantiles ne sauraient s'appliquer aux deux. L'information proprement dite ne peut se passer ni de normes éthiques et sociales, ni de valeurs spirituelles et culturelles. C'est pourquoi nous nous préoccupons, avec l'opinion publique de nombreux pays, et l'opinion publique internationale en général, des problèmes relatifs aux structures de la propriété, de la gestion et du contrôle de la communication, et de leurs conséquences aux niveaux national et transnational.

7. L'Etat

L'Etat, enfin, joue un rôle croissant dans l'orientation, le contrôle et l'organisation des activités de communication. Il est responsable soit des conditions de la communication dans le pays (ce qui est sa principale prérogative), soit de la diffusion des messages et des contenus (ce qui est nécessaire dans des circonstances particulières, mais peut aussi conduire à des restrictions). Les gouvernements s'acquittent généralement de leurs responsabilités par les moyens suivants : (a) en réglementant par voie législative les droits et les responsabilités dans les différents domaines de la communication ; (b) en incluant la communication dans la planification générale ; (c) en réglementant les conditions de propriété des médias et les activités de communication ; (d) en répartissant les ressources (par exemple, attribution des fréquences) utilisées par les télécommunications ; (e) en contrôlant les réseaux de communication ; (f) en s'assurant eux-mêmes la propriété des médias et autres moyens de communication ; (g) en faisant participer directement à diverses activités de communication des organismes nationaux, régionaux et locaux créés à cet effet ; (h) en prenant des mesures destinées à prévenir la diffusion de vues déformées et les pratiques abusives en matière de communication ; (i) en limitant les contenus et messages importés, etc.

Les autorités gouvernementales ont, de plus en plus, tendance à intervenir dans tous les domaines de la communication. Trois ordres de raisons sont généralement invoqués pour expliquer cette tendance : (a) idéologiques et politiques, puisque les responsabilités accrues des gouvernements dans tous les domaines de la vie publique ne leur permettent pas de se désintéresser de la communication, ou au moins de certains de ses aspects ; (b) économiques et financières, puisque l'augmentation des coûts de la communication exige souvent des investissements de l'Etat (dans beaucoup de pays en développement, le choix n'est pas entre des médias publics et des médias privés, mais entre des médias publics et pas de médias du tout) ; (iii) morales, car l'influence de l'information, de la culture, de l'éducation et du loisir sur la nation dans son ensemble requiert l'attention des autorités responsables. Cependant, le pouvoir de l'Etat en matière de communication peut être limité par les restrictions que s'imposent les autorités publiques elles-mêmes, par l'action des citoyens et par des contraintes économiques.

Les autorités publiques ont indéniablement des responsabilités dans le domaine de la communication, dans les économies à planification

centrale comme dans les économies de marché, et dans les pays développés comme dans les pays en développement. C'est une pratique et prérogative généralement acceptée. Le contrôle direct par le gouvernement des médias de masse est cependant une question plus controversée. Elle peut permettre d'éviter les dangers du mercantilisme, de la société de consommation et de la motivation par le profit ; les médias sous contrôle gouvernemental ont cependant trop souvent démontré leur inaptitude à satisfaire les besoins de la population pour ce qui d'une information satisfaisante et d'un accès plus large à des sources diversifiées. Le principe possède une justification théorique évidente, puisque les gouvernements sont supposés représenter la volonté de la population, mais l'expérience a montré qu'il peut avoir de nombreux défauts.

Il existe des exemples remarquables d'entreprises publiques de médias qui ont préservé leur autonomie, et de systèmes d'information gouvernementaux qui respectent le pluralisme des opinions. Cependant, il y a aussi trop d'exemples de systèmes gouvernementaux ou quasi-publics, qui abusent de leur monopole, empêchent toute déviation par rapport au système de valeurs décidé par le centre, étouffent les opinions opposées et portent atteinte au respect des intérêts individuels. Le remplacement des oligopoles privés par des monopoles publics a souvent eu pour résultat des restrictions à la circulation de l'information et l'imposition de règles uniformes. L'appropriation publique et la participation directe de l'État ont aussi entraîné une officialisation plus marquée des courants d'information. Dans certains pays, l'intérêt porté par les autorités à l'information et à la communication a conduit à l'adoption de règles rigides, à la censure et à la discrimination, à des mesures draconiennes pour limiter la communication et contrôler les communicateurs et même au musellement du libre échange des idées, qui est un droit fondamental de l'homme.

Contrôler les contenus de la communication se concilie difficilement avec le respect des droits de l'individu, notamment le droit au désaccord et à la discussion. Malheureusement, certains des gouvernements les plus enclins à organiser ce contrôle, ne représentent que des élites restreintes ou ont pris le pouvoir par la force des armes. Même des gouvernements en principe démocratiques et authentiquement soucieux du bien-être de leurs peuple ont parfois tendance à empêcher la diffusion d'informations et d'opinions qu'ils considèrent comme nuisibles. Le comportement des gouvernements qui s'assurent un contrôle direct du contenu de la communication ne constitue pas un exemple encourageant. Il est difficile de ne pas en conclure qu'aucun gouvernement, aussi avisé soit-il, ne devrait être seul juge de ce que le peuple a besoin de savoir, et encore moins de ce qu'il doit avoir le droit de dire.

La participation des gouvernements dans la communication est un fait qui est un aspect de la réalité mondiale. La participation publique revêt de nombreuses formes depuis l'intervention gouvernementale et la propriété publique jusqu'aux activités des organismes non gouvernementaux et la participation des usagers. Une telle diversité relève de la décision souveraine de chaque pays. Nous considérons néanmoins que les expériences les plus riches sont celles qui favorisent la participation publique pour empêcher le monopole de la communication, celles qui encouragent un équilibre équitable entre les différents acteurs impliqués dans le processus de commu-

nication, celles qui harmonisent la participation publique, le respect de l'autonomie des médias et la promotion de la pluralité des opinions. Dans cette perspective, les facilités de communication peuvent être au service non seulement de quelques-uns mais de tous, non seulement de ceux qui détiennent le pouvoir mais de la société toute entière.

8. Organismes internationaux

Cette description des différents acteurs qui interviennent dans le processus de communication ne serait pas complète si elle passait sous silence le rôle joué par les nombreuses organisations internationales et régionales, tant intergouvernementales que non gouvernementales. D'abord l'Organisation des Nations Unies et l'Unesco, qui, depuis leur fondation, offrent des tribunes mondiales aux débats les plus importants sur les questions vitales de communication, depuis la définition des droits de l'homme dans le domaine de l'information jusqu'à l'institution d'un nouvel ordre mondial de la communication. Tandis que le rôle de coordonner et d'harmoniser certaines activités de communication et d'information intéressant l'ensemble du système des Nations Unies revenait à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Unesco s'est vue d'abord attribuer des responsabilités spécifiques dans le domaine des communications de masse, qui ont été élargies ensuite aux aspects plus généraux du développement de la communication, en particulier ceux qui concernent les actions normatives et les activités opérationnelles. Dans des domaines plus techniques, deux organisations du système des Nations Unies jouent un rôle indispensable à l'organisation mondiale des communications. L'Union internationale des télécommunications fournit le cadre où sont discutés les accords ou règlements internationaux dans ce domaine, et l'Union postale universelle en fait autant pour les services postaux à l'échelle internationale. D'autres organisations intergouvernementales, telles que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM), etc., traitent, chacune dans le cadre de ses compétences, de diverses questions liées à la diffusion d'information et à l'utilisation des réseaux de communication à des fins particulières. Toutes les agences spécialisées, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et les banques régionales, organisent ou financent des programmes d'assistance destinés à faciliter le développement de la communication dans divers domaines. Cependant, la portée relativement limitée de cet effort de coopération internationale a provoqué récemment des appels pour élargir l'action et mobiliser des ressources supplémentaires, en même temps que pour définir de nouvelles méthodes de planification, de coordination et de fonctionnement de l'aide au développement.

Indépendamment des problèmes de communication auxquels elles s'intéressent, les organisations internationales et régionales, en particulier les organisations du système des Nations Unies, prennent l'initiative de nombreuses activités pour informer le public. Si le but essentiel du réseau

d'information des Nations Unies⁷ est de promouvoir les objectifs et politiques internationaux du système des Nations Unies, tels qu'ils ont été définis par ses membres, il reste à savoir si les moyens (techniques, opérationnels, financiers) disponibles suffisent pour atteindre ce but et s'il ne conviendrait pas d'élargir ses responsabilités pour qu'il soit en mesure de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes mondiaux et aux questions qui intéressent l'humanité toute entière.

La communication devenant un sujet de préoccupation de plus en plus important pour les gouvernements, les organisations intergouvernementales ont eu nécessairement de plus en plus souvent à traiter des problèmes qu'elle pose et des objectifs qu'elle doit atteindre. L'intérêt, qui s'accroît dans le monde entier, pour les questions de communication, a aussi stimulé le processus de coopération entre les associations internationales et régionales représentant les différents médias (radio, télévision, presse, etc.) ou les groupes professionnels (journalistes, éditeurs, rédacteurs, producteurs de films, etc.). Comme l'accord est unanime pour reconnaître la nécessité d'une coopération accrue en vue de faciliter la résolution des nombreux problèmes qui se posent aux gouvernements, aux médias et aux professionnels dans le domaine de la communication, il paraît certain que l'influence et les activités de toutes ces organisations et associations prendront toujours plus d'importance au cours des prochaines années⁸.

7. Le réseau du Bureau d'information publique des Nations Unies comprend d'une part des sections pour les services radio et visuels, la presse et les publications, les relations extérieures, le tout au siège de l'Organisation, et englobe d'autre part les activités de 59 Centres d'information des Nations Unies dans divers pays du monde ainsi que celles du Centre d'information économique et social récemment créé. En outre, les agences spécialisées des Nations Unies ont des services analogues d'information publique.

8. Voir Appendice 2.

Chapitre 6

DISPARITÉS

Si le développement des moyens de communication est un processus continu et universel, il comporte néanmoins, dans son essence, des contradictions et des déséquilibres. Ce processus recouvre en effet de nombreuses discordances partout dans le monde : entre zones urbaines et zones rurales, entre majorités et minorités linguistiques ou ethniques, entre populations prospères et populations démunies, entre pays et entre régions géographiques. Ces constatations sont vérifiées par de nombreux faits et statistiques¹.

1. Inégalités au sein des pays

Les chiffres cités dans les chapitres précédents traduisent une augmentation constante des principaux moyens de communication dans le monde entier. Néanmoins, une analyse détaillée apporte une note moins optimiste. Ainsi, dans de nombreux pays, cette augmentation est inférieure au taux de croissance démographique, de telle sorte que les services offerts aux groupes et aux régions les moins favorisées (habitants des zones rurales isolées, minorités linguistiques, nomades) se réduisent. Ailleurs, les inégalités sociales se creusent davantage, faute de décisions politiques adéquates, par incompetence administrative ou par manque de ressources économiques. En outre, les femmes sont loin de recevoir la même attention que les hommes ; les imprimés et les émissions radiodiffusées ne correspondent pas à leurs besoins.

Les pays développés aussi bien que les pays en développement souffrent de ces disparités. Les données nationales qui permettent d'illustrer les écarts et les déséquilibres sont malheureusement incomplètes, mais parfois une simple observation ou quelques déductions à partir des informations disponibles suffisent à illustrer la situation. C'est un fait bien connu que les médias les plus coûteux, comme la télévision, sont dans de nombreux pays concentrés dans les villes. Dans certains pays en développement, les émetteurs de télévision ne couvrent que les grandes villes et leur voisinage immédiat. Des centaines de milliers de villages n'ont pas un seul poste de téléphone, les réseaux existants étant destinés aux populations urbaines. Dans une fraction notable des pays en développement, pour les neuf dixièmes de son tirage, la presse quotidienne est vendue dans les villes, et la diffusion des imprimés n'intéresse qu'un pourcentage très faible de la population. Cela s'explique évidemment par l'analphabétisme mais tient aussi au faible niveau de production et de diffusion des journaux, des

1. Cependant, les statistiques mondiales ont tendance à masquer une partie de la réalité : d'une part, la croissance de la production dans l'industrie de la communication est souvent plus lente que la croissance démographique ; d'autre part, les données relatives à la communication sont très fragmentaires et peu fiables dans la majorité des pays ; enfin, les résumés de données ne traduisent pas les écarts spectaculaires qui existent à l'intérieur des pays eux-mêmes entre pays développés et pays en développement, ou même entre les pays en développement.

périodiques et des livres. Souvent à ces inconvénients fondamentaux s'ajoute la diversité des langues parlées par des populations distinctes auxquelles il ne serait pas économiquement possible de fournir des matériaux imprimés.

Les médias radiodiffusés reflètent des inégalités analogues : là encore, la multiplicité des langues utilisées rend difficile la réalisation de programmes qui s'adresseraient à tous les groupes linguistiques et prive ainsi une partie de la population de la possibilité de profiter de cette source collective d'information et de distraction. Comme on l'a vu, dans un grand nombre de pays en développement, la possession d'un récepteur de télévision est un privilège de l'élite urbaine. Même si les programmes sont diffusés au-delà des principales concentrations de population, les téléspectateurs sont souvent défavorisés culturellement parce que le contenu peut leur être complètement étranger. Une étude réalisée récemment dans 91 pays en développement² révèle que 30 à 75 % des programmes de télévision — 55 % en moyenne — sont importés. Même les émissions nationales défavorisent les populations rurales dans de nombreux pays. Une enquête réalisée récemment sur les programmes de radio dans un pays d'Asie³ au cours d'une période d'un mois indique que 87 % des nouvelles diffusées concernaient des événements survenus dans la capitale.

Dans d'autres domaines aussi, des disparités considérables séparent les populations urbaines et les populations rurales des pays en développement. A cet égard, la diffusion des informations scientifiques et techniques (IST) est particulièrement révélatrice. Des enquêtes réalisées dans cinq pays — Inde, Sri Lanka, Malaisie, Tanzanie et Costa-Rica — révèlent que si l'IST peut être obtenue dans les centres spécialisés, elle est en revanche rarement diffusée aux habitants des campagnes dans les délais souhaitables ou sous une forme adéquate ; certaines informations relatives à des nouveautés techniques telles que matériaux de construction durables, insecticides efficaces appliqués à l'agriculture, mesures d'hygiène pour la prévention de maladies intestinales ou habitudes alimentaires propres à lutter contre certaines formes de cécité, n'atteignent précisément pas ceux qui en ont besoin.

Même dans les pays moyennement développés, des disparités subsistent. Le cas du Brésil est ici assez représentatif. Quatre cent quarante des 991 journaux du pays sont édités dans deux des 22 Etats : Rio de Janeiro et Sao Paulo. Il en va de même pour les périodiques, puisque 512 revues sur les 700 éditées dans l'ensemble du pays paraissent dans ces deux Etats. Sur 944 stations de radio, 750 se trouvent dans deux régions : le sud et le sud-est, où sont aussi concentrés 83,2 % des téléviseurs du pays. Les émissions de radio destinées aux minorités ethniques ne disposent que de 0,46 % du temps d'antenne⁴.

Des disparités dans le domaine de la communication existent également dans les pays industrialisés. En Europe, cinq pays comptent dix téléphones ou moins pour 100 habitants. En Australie, 180 communautés aborigènes n'ont pas le téléphone, 105 n'ont pas la radio. Aux Etats-Unis, moins de trois villes sur cent — soit 13 % de la population totale — ont

2. Source : *Annuaire statistique des Nations Unies*, 1977.

3. « *Communication Planning for Afghanistan* », Unesco, Paris, 1978.

4. Source : « *Communication Policies in Brazil* », The Unesco Press, 1975.

plus d'un journal quotidien⁵. Dans les pays industrialisés, la stratification sociale — selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le niveau de revenus, la nationalité ou la race, l'emploi, la situation géographique — fait apparaître des groupes que l'on peut considérer comme les « déshérités de la communication ».

2. Disparités régionales

Pour connaître le degré de satisfaction des besoins de la race humaine en matière de communication, l'examen de statistiques présentant des moyennes mondiales n'est pas très révélateur. Leur décomposition par continent et par région donne une vue plus réaliste, comme le montrent les tableaux ci-après.

Dans la plus grande partie du monde, l'accroissement des moyens de communication est inférieur à la croissance démographique. En par-

	Distribution en % quotidiens	Distribution en % récepteurs radio	Distribution en % titres de livres publiés	% de la population mondiale
Afrique (Etats arabes exclus)	1,0	1,9	1,4	9,9
Amérique du nord	16,2	44,9	15,4	7,5
Amérique latine	5,6	8,8	5,2	10,5
Asie (Etats arabes exclus)	21,8	11,2	16,4	43,8
Etats arabes	0,7	1,9	1,0	4,5
Europe	28,2	16,5	45,6	4,5
Océanie	1,7	1,5	0,8	15,0
URSS	24,8	13,3	14,2	8,1

Non compris la Chine, la République démocratique populaire de Corée et la République socialiste du Vietnam.

Source : *Annuaire statistique de l'Unesco 1977*.

Note : Il faut noter que dans ce chapitre on a utilisé deux définitions régionales en se référant à l'interprétation de l'Unesco, à savoir : le nord de l'Amérique et l'Amérique du nord.

Le premier comprend seulement les Bermudes, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, le Groenland, St-Pierre-et-Miquelon. Ces pays sont ainsi groupés quand il est nécessaire de tenir compte surtout de la similitude des niveaux de développement.

Le second terme, Amérique du nord, comprend un assemblage géographique de pays plus nombreux parvenus à des niveaux de développement différents : Antigua, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Iles Caïmanes, Canada, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Dominique, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Grenade, Groenland, Guadeloupe, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Porto Rico, St-Christophe-Nevis, et Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Vincent, Trinité et Tobago, Iles Turques et Caïques, Iles vierges britanniques, Iles vierges des Etats-Unis, Zone du canal de Panama. Le terme « Amérique latine » a été utilisé pour le reste de l'Amérique, à l'exception des pays de l'Amérique du Nord.

5. Source : *Annuaire statistique des Nations Unies, 1977* ; *Communications Satellite System Report*, Services d'édition du Gouvernement australien, Canberra, 1978 ; *The Mass Media : Aspen Institute ; Guide to Communication Industry Trends*, Sterling and Haigh, Praeger Publishers, New York, 1978.

Région	Consommation de papier d'imprimerie et d'écriture par habitant (kg par an)	Siège de cinéma par mille habitants	Tirage de quotidiens par mille habitants
Afrique (Etats arabes exclus)	0,9	4,0	1,3
Amérique du nord	66,9	52,0	28,1
Amérique latine	4,3	22,0	7,0
Asie (Etats arabes exclus)	2,6	8,6	6,5
Etats arabes	1,5	7,4	2,0
Europe	23,2	39,0	24,3
Océanie	11,0	30,0	30,5
URSS	4,9	98,0	39,6
Moyenne mondiale	9,0	25,0	13,0

Ibid.

tuculier, dans le domaine de la presse et du livre, le rythme d'augmentation ne correspond pas au développement du public alphabète et instruit. Les discordances entre les différentes régions vont donc continuer de s'accuser si le taux d'accroissement des moyens de communication ne s'élève pas fortement et rapidement.

Une analyse par pays ferait apparaître d'autres discordances, car il peut arriver qu'un pays bien équipé se trouve inclus dans une région démunie. C'est par exemple le cas de l'Argentine par rapport à l'Amérique latine, mais le cas le plus frappant est celui du Japon par rapport à l'Asie :

	Population en millions %		Quotidiens (circulation) en milliers % 1976		Radio récepteurs en milliers % 1976		Télévision récepteurs en milliers % 1976	
	Japon	111	5	57 820	66	59 650	46	26 827
Asie sans le Japon	2 184	95	29 766	34	69 764	54	15 651	37
Asie*	2 295	100	87 586	100	129 414	100	42 788	100

	Population en millions %		Nombre de téléphones en milliers %		Appels téléphoniques en millions %	
	Japon	111	5	48 646	89	45 985
Asie sans le Japon	2 184	95	6 280	11	16 738	27
Asie*	2 295	100	54 926	100	62 723	100

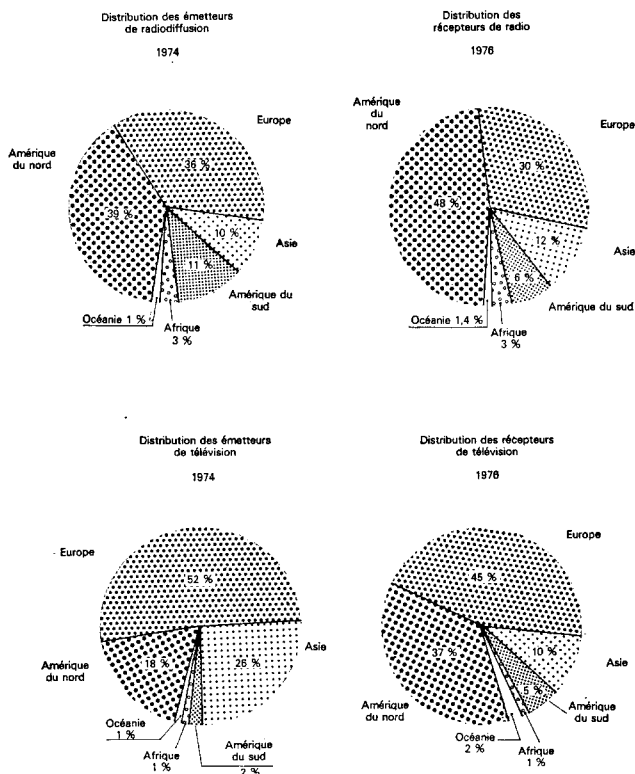
Sources : Office des statistiques de l'Unesco ; *World Radio and TV Handbook 1979* ; ITU 1978 ; H. Bourges, *Décoloniser l'information*, Edit. Cana Paris 1978 ; renseignements fournis par le Centre de documentation sur la Chine contemporaine, Paris.

* Les pays inclus dans l'ensemble de l'Asie sont : Afghanistan, Arabie Saoudite, Bahrein, Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Brunei, Chine, Chypre, République de Corée, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kampuchéa démocratique, Koweït, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Thaïlande, Turquie, Vietnam, Yemen (RA), Yemen (RD).

Avec 5 % de la population de l'Asie, le Japon rassemble 66 % de la circulation des journaux, 46 % des récepteurs de radio, 61 % des récepteurs de télévision et 89 % des téléphones.

Les pays en développement (Asie, Afrique et Amérique latine) avec les trois quarts de la population mondiale, ne possèdent que la moitié des journaux et le quart du tirage total. Le tirage moyen s'élève à un exemplaire pour trois personnes dans le nord de l'Amérique, mais seulement à un pour 90 en Afrique et à un pour 15 en Asie. L'Inde possède 835 journaux, mais leur distribution est limitée presque entièrement aux villes, de telle sorte que le tirage est de 16 exemplaires pour 1 000 habitants. Huit pays ou territoires d'Afrique et trois pays arabes n'ont pas de quotidien du tout ; treize autre pays d'Afrique en ont un seul. Dans beaucoup de pays en développement, les journaux de province ou des petites villes ne paraissent qu'une ou deux fois par semaine et la circulation des journaux dans les zones rurales est rare ou inexistante.

La radio est d'une importance capitale pour les pays en développement en raison de la pénétration réduite de la presse dans les zones rurales et, naturellement, de l'analphabétisme massif. Cependant, les discordances dans le domaine de la radio et de la télévision sont tout aussi éclatantes comme le montrent ces graphiques :



Source : *Statistics on Radio and Television 1960-1976*. Office des statistiques de l'Unesco, 1978.

3. Disparités entre les pays développés et les pays en développement

Bien que ces chiffres soient préoccupants, ce sont les comparaisons directes entre pays développés et pays en développement qui sont les plus frappantes car elles font ressortir la relation entre le développement économique et le niveau des infrastructures et des activités de communication.

La comparaison de divers groupes de pays fournit des conclusions intéressantes. Dans le tableau ci-après, le groupe A comprend les pays ayant un PNB allant jusqu'à 400 dollars par habitant ; le groupe B comprend les pays à PNB de 400 à 2 500 dollars par habitant, y compris les pays producteurs de pétrole ayant un PNB élevé mais un niveau général de développement moyen ; le groupe C comprend les pays développés : toute l'Europe de l'Ouest excepté le Portugal, l'URSS, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la Pologne, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël.

Pays	Quotidiens	Récepteurs radio	Récepteurs télévision	Appareils téléphone*	Fréquentation cinémas
	par 1 000 habitants				par habitant
A - PNB faible	19,2	56,0	5,4	1,3	2,7
B - PNB moyen	19,0	57,2	22,5	15,1	1,1
C - Développés	328,0	741,0	338,0	352,0	7,4

* Les chiffres relatifs au téléphone ne comprennent pas la Chine.

Sources : *Annuaire statistique de l'Unesco 1977* ; *Atlas de la Banque mondiale* (pour les chiffres démographiques) ; *Annuaire mondial de la radio et de la télévision* (World Radio and TV Handbook) 1979 ; *World Communications* (Unesco 1977) ; *Statistical Abstracts, USA 1978* ; *Rapport IPC, avril 1979* ; *Rapport interne, INA, etc.*

On remarquera que si l'écart entre le groupe A et le groupe B est très marqué dans les domaines de la télévision et du téléphone, il l'est peu dans ceux de la presse et de la radio. L'énorme fossé qui sépare l'ensemble de ces groupes du groupe C s'élargit chaque année, d'abord parce que la richesse engendre la richesse et que la capacité d'investissement est un facteur vital, ensuite à cause des différences dans les taux d'accroissement de la population. Pour réduire ce fossé — ne parlons pas de le combler — il faudrait un effort de coopération puissant, très supérieur à tout ce qui a été entrepris jusqu'ici.

La télévision constitue un cas spécial, parce qu'elle ne peut être considérée comme un moyen de communication de masse que dans les pays dépassant un certain niveau de développement.

Dans le groupe le plus défavorisé, on trouve encore un grand nombre de pays qui n'ont pas de télévision du tout ou dont la télévision ne dessert que les centres urbains et n'atteint généralement que les classes

socio-économiques les plus élevées de la population. Près de la moitié des pays en développement ne possèdent qu'un seul studio de télévision. En Amérique latine, deux pays seulement n'ont pas la télévision. En Asie,

Pays	Nombre de pays	Pays ayant la télévision	Pays ayant la télévision en couleurs
A - PNB faible	45	28	3 (6 % des pays)
B - PNB moyen	56	56	33 (59 % des pays)
C - Développés	27	27	24 (89 % des pays)

Source : *World Radio and TV Handbook*, 1979.

les trois quarts du continent en sont dotés et en Afrique, 60 % seulement des pays ont un service de télévision. Il convient de noter qu'il s'agit, dans une certaine mesure, de choix délibérés : certains pays ont estimé que la télévision est une dépense injustifiée face à d'autres besoins. Certains, plus nombreux encore, ont pris la même décision à propos de la télévision en couleurs.

Un autre exemple que l'on pourrait citer est celui de la radiodiffusion sur ondes ultra-courtes, distribuée de façon très inégale entre ces trois groupes :

Pays	Nombre de pays	Pays ayant la radio à ondes ultra-courtes	% du nombre de pays
PNB faible	44	11	25
PNB moyen	49	29	59
Développés	27	25	93

Source : *World Radio and TV Handbook*, 1979.

L'absence d'émetteur VHF n'est pas toujours due à des raisons financières et résulte parfois du choix des priorités. Il faut ajouter qu'il existe, d'un pays à l'autre, d'énormes différences entre la puissance de transmission de la radio à ondes courtes : la Birmanie émet sur 0,25 kW, le Mozambique sur 5 kW, le Zaïre sur 61 kW. La Pologne dispose d'une puissance totale de 1 198 kW, le Canada de 1 823 kW et le Royaume-Uni de 1 935 kW.

Un autre exemple, celui du nombre de téléphones : l'importance accordée au téléphone varie grandement d'un pays à l'autre. Voici des chiffres relatifs à 7 pays qui n'ont pas grand-chose en commun, à l'exception de leur grande superficie :

Pays	Nombre de téléphones (pour 1 000 habitants)	Nombre d'appels téléphoniques annuels (1 000 habitants)
Etats-Unis	744	1 020 953
Japon	424	401 241
RFA	373	264 944
URSS	75	3 701
Brésil	35	2 731
Chine	4,5	565
Zaïre	2	14

Source : UIT, 1977.

Comme on l'a noté plus haut, il n'y a pas de relation stricte entre l'expansion des réseaux téléphoniques et les capacités économiques des pays. Les choix en matière d'investissements et les habitudes sociales dans l'usage du téléphone jouent aussi un rôle. Il est intéressant de comparer quatre pays différents et de montrer la relation entre le PNB et le téléphone, en prenant le Brésil pour base 100 :

	Brésil	URSS	RFA	Zaïre
PNB par habitant	100	215	577	10
Nombre de téléphones par habitant	100	214	1 065	5
Appels téléphoniques par habitant	100	135	9 701	0,5

Source : IUT, 1977.

Plus le niveau de la technique est élevé, plus la disparité est grande. Elle est plus grande pour la télévision que pour la radio, plus grande pour l'informatique que pour la télévision. Les données disponibles indiquent que les pays développés possèdent plus de 95 % de la capacité d'ordinateurs du monde, si on la mesure par la valeur marchande du matériel. La disparité dans ce domaine augmente plutôt qu'elle ne diminue, parce que chaque nouveau pas de la technique en avant accentue l'avantage d'un petit nombre de pays.

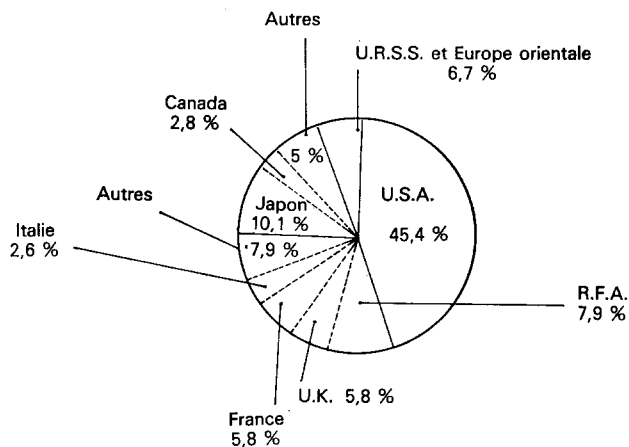
Population, PNB et degré d'équipement en ordinateurs en 1977

	Pays industrialisés		Pays en développement (y compris la Chine)	
	nombre ou valeur	%	nombre ou valeur	%
Population (en milliards)	1 075	25	2 925	75
PNB (en milliards de dollars)	4 760	80	1 200	20
Valeur des ordinateurs en fonction (en milliards de dollars)	82	95	4,4	5

Source : *Population and GNP*, Maurice Guernier (Club de Rome). *Computerization*, PAC (Paris), 1977.

Les ordinateurs sont le cœur des systèmes d'informatique. Le diagramme suivant montre leur répartition dans le monde d'après leur valeur financière :

Répartition des ordinateurs dans le monde (valeur financière)



Chiffres disponibles à la fin de 1976 (montant total 82,189 milliards \$)

Source : *Report on Present State of Communication in Japan*. The Look Japan, Ltd, 1978.

Les principaux pays industrialisés et développés possèdent 87,1 % du total.

Bien entendu, l'essor de la communication dépend, dans une large mesure, des investissements que les divers pays effectuent dans les infrastructures et les installations de télécommunications. De ce point de vue, la situation dans les pays en développement est très difficile.

Investissements dans les infrastructures des télécommunications

	En dollars par habitant	% du total des investissements	En dollars par habitant	% du total des investissements
	1968		1977	
Pays développés sauf pays socialistes et RFA	16,6	3,5	54,4	3,9
Pays en développement (échantillonnage représentant 8 % du total)	1,6	1,8	6,7	2,0

Source : UIT, 1977.

Tandis que les chiffres du premier tableau indiquaient une amélioration un peu plus rapide dans les pays en développement que dans les pays développés pendant la dernière décennie, la situation apparaît entièrement différente si l'on considère l'investissement en valeur absolue. Les pays développés ont été capables d'investir 16,10 dollars par habitant en 1968, et de porter ce chiffre à 54,40 dollars en 1977. Dans les pays en développement, les chiffres correspondants étaient de 1,60 dollars en 1968 et 6,70 dollars en 1977. A ce rythme de progression, leur handicap est destiné à se prolonger pendant encore de longues années.

De même, si l'on considère les investissements dans le domaine des télécommunications par rapport au produit national brut, un autre échantillonnage révèle un déséquilibre similaire. Avec un taux d'investissement presque triple de celui des pays moins développés et un PNB énormément supérieur, les pays riches investissent évidemment beaucoup plus dans ce secteur.

*Investissement annuel moyen dans les télécommunications
en pourcentage du PNB total**

Pays développés		Pays moins développés	
Etats-Unis	0,83	Vénézuéla	0,51
Canada	1,07	Haute-Volta	0,27
République fédérale d'Allemagne	0,82	Birmanie	0,23
Royaume-Uni	1,23	Tchad	0,05
France	0,68	Kenya	0,30
Italie	0,82	Malaisie	0,34
Japon	1,05	Pakistan	0,32
Australie	1,09	Thaïlande	0,30
Suisse	1,13	Singapour	0,53
Suède	0,47	Inde	0,17
Belgique	0,60	Fidji	0,62
Espagne	1,06	Costa Rica	0,60
Moyenne	0,90	Moyenne	0,35

* Ces chiffres correspondent principalement à la période de 1965 à 1975/76 et sont des estimations à partir de données tirées des *ITU Yearbooks of Common Carrier Telecommunication Statistics*, et des rapports et des dossiers de la Banque mondiale.

Dans la plupart des cas, les pays en développement ne sont pas encore en mesure de satisfaire leurs besoins vitaux en la matière. Cependant, les pays développés aussi bien que les pays en développement seront probablement obligés de consacrer aux télécommunications une part accrue de leurs investissements totaux au cours de la prochaine décennie.

Mais l'infrastructure ne sert naturellement qu'à offrir des possibilités. Pour que l'individu puisse en profiter, il faut que le prix reste abordable. La meilleure méthode est de mesurer le prix en heures de travail. Le prix d'achat d'un journal pendant un an représente 22 heures de travail aux Etats-Unis, 43 en Chine, 45 en France et 150 au Brésil. Un poste de radio coûte de 5 à 12 heures de travail aux Etats-Unis, 30 en France, 207 au Brésil et 357 en Chine. Un téléviseur en couleur représente 87 heures de

travail aux Etats-Unis, 300 en France et 1 520 au Brésil. Dans ce dernier pays, même le prix d'un poste en noir et blanc équivaut à 491 heures de travail ; en Chine, l'achat d'un téléviseur en noir et blanc demande 750 heures de travail. Le prix d'un timbre-poste dans ces quatre pays se situe respectivement à 3 minutes, 6 minutes, 14 minutes et 16 minutes de travail. Les ressortissants des pays développés sont beaucoup mieux partagés puisque le prix des divers matériels, calculés en heures de travail, est pour eux plusieurs fois plus faible que pour les habitants des pays en développement.

4. Réduction des inégalités

Les pays en développement font de grands efforts pour développer les différents médias. Leur taux de croissance est, évidemment, bien supérieur à celui des pays industrialisés, mais le niveau de développement extrêmement élevé de ces derniers leur permet de conserver une position prédominante. Les niveaux du Tiers Monde étaient si bas au départ que, malgré les progrès réalisés, les inégalités subsistent.

Un tableau comparatif du développement de la télédiffusion dans diverses régions met en évidence les grandes tendances des vingt dernières années :

Estimation du nombre de téléviseurs en service (1960-1976)
(milliers)

Année	Afrique	Amérique du nord	Amérique du sud	Asie	Europe	Océanie	Total
1960	122	60 781	2 110	7 064	20 973	1 125	92 177
1965	562	77 821	5 510	19 330	74 352	2 395	179 972
1970	1 205	96 540	12 570	27 427	125 254	3 479	266 479
1976	2 756	142 700	20 300	39 400	174 200	5 732	385 089

Nombre total de récepteurs de radio pour les années 1960-1976
(en milliers)

Année	Afrique	Amérique du nord	Amérique du sud	Asie	Europe	Océanie	Total
1960	4 000	184 000	14 000	22 000	136 000	3 000	363 000
1965	10 000	265 000	21 000	42 000	184 000	3 000	525 000
1970	16 000	325 000	31 000	58 000	233 000	8 000	672 000
1976	30 000	454 000	58 000	113 000	284 000	14 000	953 000

Source : UIT, 1977.

A la fin de la période, on dénombre en Afrique sept fois plus de récepteurs de radio qu'au début, et vingt fois plus de téléviseurs. En Asie, la proportion est de 1 à 5 pour la même période. En Amérique latine, on dénombre quatre fois plus de récepteurs de radio et presque dix fois plus de téléviseurs. En revanche, la radio atteint pratiquement toute la population dans les pays développés, où l'on compte plus d'un récepteur par personne, alors qu'en Afrique, il n'y a qu'un poste de radio pour 18 habitants, et

un poste pour 13 en Asie. Le détail régional des chiffres mondiaux révèle qu'il y a en Amérique du Nord un téléviseur pour deux habitants, un pour quatre en Europe et en U.R.S.S., un pour douze en Amérique latine, un pour quarante dans les pays arabes et en Asie, et un pour cinq cents personnes en Afrique.

Les écarts sont aussi très marqués en ce qui concerne les produits de la communication — tant le matériel que le logiciel — exportés. Les exportations en provenance des pays en développement ne sont importantes que pour les récepteurs de radio (provenant surtout de quelques centres, tels que Taiwan, Hong-Kong, Singapour), et les films (souvent exportés d'un pays en développement à l'autre). Le tableau suivant illustre la situation :

Exportations de biens culturels (en pourcentage du total mondial)

Biens	Exportation des pays développés			Exportation des pays en développement		
	1971	1974	1976	1971	1974	1976
Textes imprimés	94,70	92,85	93,60	5,30	7,15	6,40
Livres imprimés	93,40	91,51	—	6,60	8,49	—
Récepteurs de télévision	94,88	94,78	—	5,12	5,22	—
Récepteurs radio	87,16	78,22	—	12,84	21,78	—
Enregistreurs de son	98,12	94,70	92,90	1,88	5,30	7,1
Matériel de photo et de cinéma	98,74	98,32	97,10	1,26	1,68	2,90
Films de cinéma développés	79,55	76,73	79,40	20,45	23,27	20,60

Source : *UN Yearbook of Industrial Trade Statistics*, 1975 et 1977.

Les pays en développement ont actuellement un autre sujet de préoccupation : les pays développés utilisent 90 % du spectre des fréquences et de l'orbite géostationnaire qui devraient être des ressources placées au service de l'humanité tout entière, comme l'observent certains critiques. Certes, la répartition des fréquences de radio est inévitablement liée au nombre et à la puissance des stations de transmissions que les pays développés contrôlent en grande partie, mais il faudrait aussi tenir compte des besoins sociaux et culturels de tous les pays.

5. Au-delà des disparités quantitatives

En cherchant à résoudre les problèmes d'inégalité, et en particulier les difficultés des pays en développement, on insiste principalement, voire exclusivement, sur l'importance de l'assistance technique nécessaire au développement des infrastructures de la communication, de l'aide matérielle et financière, et du transfert des technologies. Pourtant, de nombreux observateurs doutent que cette assistance, même si elle est nécessaire, suffise à créer un nouvel ordre de la communication qui remplace utilement l'ordre actuel. Il faut nécessairement prévoir d'autres mesures et d'autres transformations.

On trouve toujours de ces gens qui voient dans l'introduction des modes nouveaux ou améliorés de communication la clef de tous les pro-

blèmes, et même un moyen de changer le monde. Au début de ce siècle, l'ingénieur en chef de l'American Telegraph and Telephone Company, prédisant l'apparition du téléphone international, prévoyait qu'il serait le messager de la paix mondiale⁶.

De nos jours, certains peuvent faire des prévisions idéalistes ou attribuent peut-être des possibilités de ce genre à des systèmes technologiques omniscients ou à des satellites de communication, qui créeraient un « monde instantané », une communauté mondiale où chacun connaîtrait et respecterait tous ceux qui se réclament d'idéologies, de cultures, de races différentes. La possibilité d'utiliser les médias pour promouvoir de nobles objectifs est l'idée à la base de l'adoption par consensus à la Conférence générale de l'Unesco de 1978 de la « Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme et l'apartheid et l'incitation à la guerre ». Reconnaissant le fait que les pays en développement doivent disposer « des conditions et des moyens (de communication) pour se renforcer (et) s'étendre », la Déclaration s'attache essentiellement à mettre vigoureusement l'accent, non sur l'aspect matériel mais sur l'importance des changements d'attitudes et sur l'aspect éthique et la finalité du développement des médias, indispensables pour qu'ils puissent s'acquitter de leur mission en aidant à promouvoir le changement dans le monde et à réaliser les aspirations de tous les hommes. C'est aussi notre avis. Si urgente que puisse être l'élimination des discordances quantitatives, elle est loin de pouvoir résoudre les problèmes fondamentaux et de répondre aux exigences de ceux qui cherchent à établir une communication plus libre et plus équilibrée entre les individus, les groupes d'individus et les nations dans le cadre d'une organisation universelle de l'information et de la communication plus juste et plus efficace. En effet, les inégalités ne sont pas simplement matérielles ; elles concernent également les grandes questions du contrôle, des pressions et de la dépendance.

La réduction des disparités en matière de communication, tant au niveau national qu'au niveau international, passe nécessairement par un certain nombre de changements radicaux à la fois dans les politiques nationales de la communication et dans la coopération internationale. Des changements d'attitude sont nécessaires ainsi qu'une plus grande compréhension mutuelle et plus d'empressement à répondre aux demandes. Il ne suffira pas de renforcer les investissements et les équipements. Les pays en développement ne devraient pas chercher seulement à réduire les écarts mesurables

6. « Nous construirons un jour un système mondial de téléphone qui obligera les hommes à utiliser un langage commun, ou les forcera à une commune compréhension de tous les langages, et réunira tous les peuples de la terre en une seule fraternité. Quand, avec l'aide de la science, de la philosophie et de la religion, l'homme se sera préparé à recevoir ce message, nous pouvons tous être persuadés que se fera entendre sur toute la terre, une grande voix venant de l'éther, qui proclamera « Paix sur la terre, bienveillance envers les hommes ».

quantitativement, mais ils devraient aussi s'efforcer d'atteindre l'autodépendance en créant des capacités et en élaborant des politiques de communication. Cette volonté implique que soit admise par tous une évolution fondée sur l'indépendance dans la prise de décisions, la diversité entre les sociétés et la participation démocratique.

Partie III

**PROBLÉMATIQUE :
PRÉOCCUPATIONS
COMMUNES**

Nous nous sommes efforcés, dans les pages qui précèdent, de souligner les progrès et les dimensions des nombreuses formes de communication qui nous entourent dans le monde actuel. Grâce au rythme accéléré de la diversification et de l'efficacité des médias, et à la compétence des communicateurs et des journalistes, qui sont de plus en plus nombreux et de mieux en mieux formés, la communication a des effets très positifs et même considérables. Force est de reconnaître l'immensité de la tâche accomplie.

Si la communication a été améliorée et développée dans presque tous les pays, il ne faut pas oublier les améliorations apportées aux échanges d'information, ainsi qu'à l'équilibre et à la diversité de leur contenu qui sont au centre du débat sur les problèmes de la communication. A mesure que le débat progressait, le dialogue a évolué faisant apparaître quelques progrès dans la compréhension entre les protagonistes.

Néanmoins, il reste des problèmes à résoudre, et c'est à nous de les étudier, d'examiner les différents facteurs et l'évolution possible, afin de parvenir à des solutions. En insistant sur les difficultés, les incohérences et les déséquilibres existant actuellement dans le monde de la communication, on est amené à faire une présentation un peu sombre de la situation, mais qui ne fait que refléter la complexité croissante des problèmes, malgré la mise au point et le perfectionnement des moyens.

Chapitre 1

DÉFAUTS DANS LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

Les concepts de « liberté de l'information », « libre circulation de l'information », « circulation équilibrée de l'information », « libre accès aux médias », etc. découlent tout naturellement du principe fondamental de la liberté d'expression et d'opinion. Si cette liberté est un droit de l'individu, en revanche, la liberté de l'information comporte à la fois un aspect individuel et un aspect collectif, et elle a pris des proportions plus vastes en vertu de la diversification et du développement des moyens de la communication de masse. La transposition de la liberté d'expression au domaine de la structure moderne de la communication pose inévitablement de nouvelles questions et fait surgir de nouveaux problèmes.

1. Libre circulation

La Déclaration universelle des droits de l'homme affirme : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de *chercher*, de *recevoir* et de *répandre*, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » (c'est nous qui soulignons). Toute la période d'après-guerre a été une période de lutte pour l'application de ce droit.

Certes, des progrès ont été enregistrés dans ce domaine à travers le monde. Cependant, dans certains pays, ces progrès ont été intermittents, voire freinés par des mesures autocratiques rétrogrades ou par des tendances croissantes au monopole. Il faut noter aussi que si les gens ont maintenant plus de possibilités de recevoir des informations, il n'en va pas de même pour d'autres éléments fondamentaux de la liberté de l'information. Deux d'entre eux, à savoir le droit de rechercher et le droit de répandre l'information, ont été largement et fréquemment méprisés. Le fait d'attacher de l'importance au seul « droit de recevoir » l'information est un phénomène inhérent aux sociétés actuelles, qui est reflété dans les structures des médias. Ce point de vue unilatéral a déformé les problèmes, et a souvent même réduit la question de la libre circulation à la défense des médias contre les restrictions officielles¹. En fait, une telle limitation du concept signifie que les centres où sont rassemblées les forces du monde de la communication enfreignent les droits de l'individu.

Le nombre des entraves à la libre circulation de l'information vers le public est presque infini ; leur nature et leur gravité, leur nombre et leur fréquence varient d'un pays à l'autre, mais il est significatif qu'on les retrouve dans toutes les sociétés sans exception. Cela n'est pas en contradiction avec le fait que dans de nombreux pays ces obstacles sont considérés comme anormaux, voire illégaux. Des rapports et des évaluations analytiques récents permettent de classer ces obstacles en deux catégories : (a) les obstacles, limitations et pressions « évidentes » ; (b) les obstacles et entraves « non-évidentes ».

Certaines entraves à la liberté d'information sont aisément identifiables. On pourrait citer la violence physique et les mesures d'intimidation, les législations répressives, la censure, la constitution de listes noires de journalistes, l'interdiction de livres, les monopoles résultant de mesures politiques, les obstructions bureaucratiques, les obstructions de caractère judiciaire, telles que les audiences à huis clos ou les lois relatives aux outrages au tribunal, les privilèges parlementaires et les obstructions résultant de

1. Une préoccupation semblable, partagée par de nombreux chercheurs et responsables des politiques de la communication, figure en bonne place aussi dans un texte pontifical, une Instruction Pastorale, qui déclare : « En pratique, la liberté de communication comporte la liberté des personnes et des groupes dans la recherche, la circulation et la diffusion des nouvelles, et la liberté d'accès pour tous aux moyens de communication sociale. Une liberté de communication qui, dans son exercice, ne tiendrait pas compte des exigences objectives du droit à l'information, viserait plus à la satisfaction de l'informateur qu'au bien du public. » (Instruction Pastorale *Communio et Progres* sur les moyens de communication sociale, élaborée par mandat spécial du Concile Œcuménique Vatican II, 1971.)

pratiques professionnelles. Notons que l'absence d'obstacles aussi flagrants ne permet pas nécessairement de conclure à l'existence d'une totale liberté d'information. D'autres obstacles se manifestent sous forme de contraintes et de pressions économiques et sociales : monopoles de fait (publics, privés, transnationaux), infrastructures inadéquates, définitions étroites de la notion de nouvelles, des critères de publication et du choix des questions à débattre, insuffisance de la formation et de l'expérience professionnelles. De tels obstacles limitent aussi le droit des citoyens à s'informer et devraient être supprimés. Mais d'autres obstacles peuvent surgir de mentalités rigides et de tabous fortement enracinés, ainsi que d'une soumission inconditionnelle à l'autorité, qu'elle soit civile ou religieuse.

Parmi les entraves les plus évidentes et certainement les plus odieuses figurent les violences physiques dirigées contre les journalistes et les journaux : persécutions, détentions, tortures, enlèvements, assassinats, attaques à la bombe. Ces actes révoltants — ou la menace d'y recourir — sont si fréquents dans certains endroits, qu'ils ont contribué pratiquement à paralyser les activités des journalistes. Les victimes n'appartiennent pas à une formation politique unique ; tous les groupes idéologiques ont été visés, certains d'entre eux simplement parce qu'ils appartiennent à une profession que certains dirigeants estiment « dangereuse ».

De nombreux gouvernements exercent un contrôle sévère sur les médias, sur la diffusion des nouvelles et sur l'octroi de licences à ceux qui sont autorisés à exercer cette profession. Le fait que ces pratiques soient fondées sur des lois existantes n'empêche pas qu'elles soient inadmissibles quand elles sont en contradiction avec des instruments juridiques internationaux, en particulier dans des pays qui les ont ratifiés. Il existe aussi un grand nombre de contraintes légales et de mesures administratives adoptées par les gouvernements pour contrôler certains aspects de la collecte et de la diffusion des nouvelles, qui peuvent être plus ou moins restrictives suivant leur portée et leurs méthodes d'application. Les lois sur la diffamation sont incontestablement nécessaires pour protéger l'individu contre les torts qui peuvent être portés à sa réputation ; mais, même parmi les pays démocratiques, ces lois varient en rigueur d'un système juridique à l'autre. Les lois sur la diffamation ont été utilisées pour priver le public de l'information nécessaire, et pour imposer des pénalités prohibitives aux publications minoritaires. De même, s'il est vrai que certains types de reportages réalisés avant ou pendant un procès criminel peuvent priver l'accusé d'un jugement équitable, en revanche certains pays font un usage abusif du principe de l'outrage au tribunal, avec sentence arbitraire du juge. Certains pays ont l'habitude d'exclure les journalistes des procès à caractère politique quelque peu délicat, de manière tout à fait injustifiée. Enfin, les restrictions majeures, dans le domaine juridique, sont certainement celles qui relèvent de concepts tels que « secrets officiels », « informations classées » ou « sécurité ». La tendance à l'ouverture qui a suivi l'adoption des lois sur la liberté de l'information aux Etats-Unis et en Suède tend à prouver que les restrictions imposées dans les autres pays sont certainement inutiles. Tout en reconnaissant à l'Etat le droit de retenir hors du domaine public l'information concernant la défense nationale, force est de constater que l'on abuse de ces lois quand on en étend l'application à l'information de caractère politique, à l'information relative à la technologie ou à l'indus-

trie, ou, pis encore, à l'expression de l'opinion. Des expressions vagues telles que « zones interdites » ou bien « toute question relative à la sécurité de la République »² se prêtent à des interprétations très restreintes ou très larges, dont l'incertitude précisément peut contraindre les journalistes et les rédacteurs à censurer leur propre travail.

La censure est une pratique très répandue, parfois limitée à certains domaines comme la pornographie, l'obscénité, la violence, les problèmes religieux, des points litigieux dans le domaine international, les dignitaires étrangers, la protection de la jeunesse, etc. Mais souvent, la censure sert à protéger l'élite dirigeante ou les personnalités au pouvoir. La censure prohibitive peut être fondée sur des lois³, plus souvent sur des pouvoirs arbitraires ou simplement des abus de pouvoir. La censure exerce son pouvoir de coercition de plusieurs façons : (a) censure préalable par laquelle l'approbation du censeur est nécessaire avant la reproduction et la distribution du document ; (b) censure après publication, mais avant la distribution, par laquelle un journal ou un livre doit être approuvé avant d'être diffusé ; (c) censure après diffusion, par laquelle les exemplaires qui ont été distribués sont confisqués ; (d) instructions du gouvernement sur la manière de présenter certaines nouvelles et certains sujets ; (e) listes de textes ou sujets prohibés ; (f) vérification des messages expédiés par les correspondants étrangers avant leur retransmission ; (g) interdiction, saisie ou suppression de publications, de films ou d'autres matériels importés ; (h) suspension, interdiction ou saisie des installations de presse ou de radiodiffusion ; (i) boycott de certains auteurs ou interdiction de certains manuscrits ; (j) établissement d'un index des ouvrages prohibés ; (k) expulsion d'individus des organisations professionnelles d'écrivains ou de journalistes, les privant ainsi de la possibilité d'être publiés. Bien entendu, l'existence même de telles mesures a généralement pour conséquence une forte autocensure de la part des journalistes et des rédacteurs. Dans bien des cas, toutes ces mesures ou certaines d'entre elles, s'appliquent aussi au théâtre, au cinéma, à la musique, aux arts, aux émissions radiotélévisées et autres activités culturelles.

Le libre accès aux sources d'information, aux personnes, aux lieux, aux documents, voire à un pays, est une question particulièrement épineuse. Des mesures administratives telles que l'octroi de visas, les restrictions imposées aux déplacements des journalistes, la limitation des contacts locaux que peuvent prendre les correspondants, l'annulation du statut

2. Par exemple, la réglementation brésilienne prévoit que : « L'autorisation de présenter, montrer ou radiodiffuser ne sera pas accordée quand le matériel : (a) contient quelque chose qui puisse offenser la bienséance, (b) contient des scènes de violence ou est de nature à encourager des actes criminels, (c) fait naître ou provoque de mauvaises habitudes, (d) est de nature à provoquer des incitations contre le régime existant, l'ordre public, les autorités ou leurs agents, (e) risque de porter atteinte aux relations cordiales avec d'autres pays, (f) offense une communauté ou religion quelconque, (g) porte atteinte de quelque façon que ce soit à la dignité ou aux intérêts de la nation, (h) porte atteinte à la réputation des forces armées ». (*Index on Censorship*, juillet-août 1979).

3. Ainsi, la plupart des pays appliquent des lois de censure qui entrent en vigueur dans les états d'urgence ; ces lois ne sauraient être comparées aux législations et aux censures abusives non sanctionnées par la loi.

de journaliste ou l'expulsion — toutes mesures auxquelles les gouvernements ont recours — restreignent sérieusement la circulation de l'information. En outre, on constate très souvent que les correspondants étrangers ne sont pas traités comme les journalistes nationaux.

Tous les obstacles à la libre circulation des nouvelles ne sont pas créés par les autorités publiques. Ils peuvent surgir dans des régions où il existe des monopoles privés, une concentration du contrôle des médias et des conglomérats. Bien entendu, quand le public n'a qu'une seule source d'information (ou quand les diverses sources ont la même orientation générale), ce sont les monopoles qui décident quelles nouvelles seront transmises au public, quels faits et quelles opinions seront relatés ou gardés sous silence. Même si le propriétaire du monopole n'abuse pas de son pouvoir, il lui est impossible de présenter le nombre et la variété des informations fournies par de multiples sources de renseignements. La concentration de la propriété peut provoquer les mêmes obstacles et favoriser la standardisation des reportages, des modes d'impression et de présentation et limiter ainsi les types d'information transmise au public. Enfin, la présence d'intérêts financiers, commerciaux ou industriels fusionnés dans une entreprise commune peut constituer un obstacle à la publication de faits dont l'annonce serait préjudiciable à leurs activités.

Ceci nous amène au problème de l'influence commerciale sur la presse et la radio-télévision, et en particulier de l'influence des annonceurs — sociétés privées ou organismes gouvernementaux — sur la sélection des nouvelles et de leur rôle éventuel de censeurs. Même si elle ne cherche pas à influencer directement les éditoriaux et les choix des nouvelles, la publicité menace néanmoins dans une certaine mesure la liberté des reportages en incitant à une certaine autocensure les médias dont l'existence même dépend financièrement de cette publicité. Il est donc nécessaire que ces médias restent en bons termes avec leurs sources de financement. La qualité des reportages peut souffrir aussi du fait que les médias se fondent sur les critères minima des goûts du public, afin de conserver le plus grand nombre de lecteurs, et d'offrir les conditions les plus favorables pour attirer les publicitaires.

Certaines minorités ethniques et linguistiques souffrent de l'insuffisance de l'information, parce que les moyens existants la diffusent sans tenir compte de leurs besoins ni de leurs traditions culturelles. Une telle situation peut être le résultat d'une discrimination volontaire (certaines langues sont interdites par les régimes de dictature), d'un excès de centralisation des pouvoirs des médias au sein des groupes majoritaires, de négligence ou d'indifférence, ou encore d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Les populations résidant dans des zones isolées manquent d'informations en raison de l'insuffisance des moyens de communication.

Ces dernières années, les conflits sociaux sont devenus plus fréquents dans la presse de divers pays et il s'en est produit aussi à la radio et à la télévision⁴. Une des causes de conflit est le désir de la direction d'introduire

4. Quelques exemples : en 1976, en République fédérale d'Allemagne, un syndicat secondaire fit un appel à la grève pour des raisons politiques, et il en résulta un chômage forcé pour 16.000 employés qui représentaient 70 % des travailleurs

(suite)

de nouveaux procédés techniques — en particulier la composition par ordinateur, dans laquelle le texte dactylographié directement par les journalistes est imprimé sans passer par les mains du compositeur traditionnel. De tels changements menacent l'emploi des travailleurs de l'industrie de la presse, et le conflit tourne autour des effectifs employés. L'industrie de la presse diffère de beaucoup d'autres en ce que son produit perd toute valeur quand il est en retard, de sorte qu'une interruption de travail, même de deux heures, cause la perte de toute une édition d'un journal et prive des milliers de lecteurs de leur information quotidienne. Tout en notant le fait objectif que les conflits du travail causent une interruption de la circulation de l'information, nous ne voulons pas qu'on interprète notre position comme une négation du droit légitime des travailleurs à améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail et à se protéger contre le chômage. Une question quelque peu différente se pose quand les imprimeurs se mettent en grève pour protester contre le contenu de ce qu'on leur demande d'imprimer. A diverses époques de l'histoire, une telle attitude a été une contribution justifiée à la lutte pour la justice sociale et la liberté, mais il n'est pas difficile d'imaginer des circonstances dans lesquelles elle pourrait mettre en péril la diversité d'expression.

Le coût élevé de matériels et de services importants a des conséquences extrêmement sérieuses à l'échelle internationale. Les tarifs élevés de la transmission des nouvelles par câble et par télex restreignent celle-ci dans le cas des pays dont les médias doivent s'en tenir à des budgets limités⁶. Le papier est une matière dont la consommation est importante, et dont le prix au cours de ces dernières années s'est envolé en enregistrant une hausse sans rapport avec le taux général de l'inflation mondiale. Ce problème est le plus souvent évoqué à propos de la presse, mais il a un effet plus durable par la limitation qu'il impose à la production de manuels scolaires, et même de livres de toute espèce, dans les pays en développement, et par l'obstacle ou le retard qu'il entraîne pour la modernisation des manuels dans les sens désirés. En ce qui concerne le papier journal, son prix sur le marché mondial est passé de l'indice 100 en 1970 à 329 en mai 1977, et a continué d'augmenter depuis. Un sous-produit regrettable de cette situation a été l'introduction d'une forme déguisée de censure. Certains gouvernements restreignent en effet l'importation de papier jour-

(suite)

de la presse quotidienne. En mars 1978, une grève suivie d'un lock-out a affecté la presque totalité de la presse allemande, ce qui a privé les lecteurs de toute information : moins d'un million de quotidiens ont été vendus au lieu de 19 millions en temps normal, 327 journaux ont suspendu leur publication sur 350. Au Royaume-Uni, entre le 1^{er} novembre 1976 et le 28 février 1978, une série de grèves sauvages a empêché la publication de quelque 54 millions d'exemplaires de journaux. *The Times* et *The Sunday Times*, ainsi que leurs hebdomadaires littéraires et éducatifs furent suspendus en 1978-79 pendant près d'un an ; et en 1979, le réseau de télévision commerciale n'a pas fonctionné pendant trois mois.

5. Les tarifs commerciaux actuels, y compris les tarifs du service du bulletin de presse lorsque celui-ci existe, dépassent les moyens financiers de l'agence de presse moyenne d'un pays en développement. De nombreux appels ont été faits pour des tarifs préférentiels, des circuits directs à prix réduit, des réductions multilatérales des tarifs de transmission par câble, etc., mais peu de réductions généralisées ont été effectuées à ce jour, principalement parce que les décisions politiques nécessaires restent encore à prendre.

nal, et organisent un système de répartition officiel, dont ils se servent pour exercer une discrimination à l'encontre des journaux d'opposition. Dans d'autres pays, ce sont les importateurs privés qui exercent un contrôle analogue.

Dans toute société, les obstacles à la liberté et le détournement de la démocratie sont des symptômes dangereux. On soutient quelquefois que les critiques à ce sujet constituent une ingérence dans les affaires juridiques ou politiques des nations, ou dans le fonctionnement naturel des entreprises privées. Mais ces abus du pouvoir de l'Etat ou des pratiques monopolistiques sont pourtant de sérieux obstacles à la libre circulation de l'information. Presque tous les systèmes disposent certainement d'une marge leur permettant d'améliorer la situation et de réduire les mesures restrictives à un minimum. Il existe dans chaque société des forces et des moyens pour surmonter et éliminer les obstacles à la liberté de l'information. La condition fondamentale pour cela est la volonté politique.

Il est généralement reconnu que le principe de la « libre circulation » en pratique a profité à ceux qui possédaient les meilleurs moyens de communication. Sur la scène internationale, les pays puissants et les grosses organisations de fourniture d'information (banques de données, sources informatisées d'information spécialisée, agences de presse, organismes de distribution cinématographique, etc.) occupent dans certains cas une position prépondérante, qui peut avoir des conséquences néfastes sur le plan économique, social et même politique. Ainsi soutient-on que la doctrine de la « libre circulation » a souvent été utilisée comme un instrument économique et/ou idéologique par les nantis de la communication au détriment des plus démunis. On se rend de plus en plus compte des failles de l'idéologie de la « libre circulation », surtout depuis la présente décennie. Ses critiques ont approfondi leur vision et aiguisé leurs arguments. Mais il faut distinguer clairement entre ceux qui veulent restreindre la liberté de l'information et ceux qui s'opposent à la « libre circulation » telle qu'elle existe actuellement dans le but d'arriver à une liberté de l'information plus universelle. Une distinction analogue doit être faite entre ceux qui défendent la « libre circulation » sans aucune intention de monopoliser la circulation de l'information, et ceux qui sont déterminés à maintenir et étendre leurs positions de monopole et le « statu quo » de la communication internationale, ainsi qu'à utiliser la doctrine de la libre circulation pour contrer les critiques des pays en développement. Malgré beaucoup de discussions sur la validité de ces critiques, il semble irréfutable que la « libre circulation entre les forts et les faibles, les nantis et les démunis, a entraîné des conséquences néfastes pour les seconds et par conséquent, au niveau international, pour les pays en développement⁶.

6. Les déséquilibres de la circulation de l'information entre partenaires inégaux sont un problème dont l'existence n'est plus controversée. C'est un fait reconnu de différents côtés et selon des points de vue différents. Nous citons quelques déclarations typiques à ce sujet : (1) *Le Monde Diplomatique* «...la répartition de ce pouvoir (l'information) qui est accaparé dans les sociétés nationales par les classes dominantes et les élites ou le pouvoir et, au plan international, par les gouvernements et les organismes privés transnationaux — quelques agences de presse et sociétés

(suite)

Les critiques originaires des pays en développement ont constaté, par expérience, que la théorie de la « libre circulation » est invalidée par la prédominance de l'information en provenance d'un petit nombre de pays industrialisés et à destination de vastes régions en développement. Pour être réellement libre, la circulation doit être bi-directionnelle et non pas à sens unique. La concentration des agences de presse, des installations de télécommunications, des médias de masse, des ressources en données, des fabricants de matériel de communication dans un petit nombre de pays hautement développés empêche, en fait, toute possibilité d'une libre circulation entre égaux, d'un échange démocratique entre partenaires libres. Des situations de dépendance existent encore dans une grande partie du monde, et il y a une détermination croissante à transformer aussi harmonieusement que possible la dépendance en indépendance. Les pays en développement sont aussi mécontents de ce que, du fait de leurs ressources limitées et du manque de moyens pour collecter et disséminer l'information, ils dépen-

(suite)

d'édition ou des industries des télécommunications et de l'informatique des pays industrialisés — qui assurent une circulation à sens unique de l'information en direction des pays en voie de développement. » (Janvier 1979, Paris); (2) le Président de la République de Finlande : « La liberté du fort l'a mené au succès, tandis que le faible perdait pied en dépit de sa prétendue liberté. Tel fut le résultat, quoi que puissent dire ceux qui prêchaient une politique plus juste pour la société et pour l'humanité. » (Urho Kekkonen, 1976); (3) la Twentieth Century Fund Task Force : « La Task Force estime qu'il existe un sérieux déséquilibre de la circulation de l'information entre les nations en développement et les nations développées... » (*Report on the International Flow of News*, 1978); (4) le directeur général de Reuter : « ...Les aspirations des pays qui estiment que les nouvelles données à leur sujet sont mauvaises, insuffisantes, et qu'ils n'ont pas assez de possibilités d'être connus du reste du monde... sont entièrement légitimes, beaucoup de leurs plaintes sont fondées, et c'est notre devoir à tous de les aider à réaliser ces aspirations. Je suis d'accord et l'affirme sans réserves. » (Gerald Long, juin 1979); (5) une réunion de spécialistes de la communication tenue il y a près de dix ans : « Nous considérons que ce que l'on appelle la « libre circulation de l'information » est souvent, en réalité, une circulation « à sens unique », plutôt qu'un véritable échange d'information... » (*Rapport final*, Réunion Unesco, Montréal, 1969); (6) les ministres de l'information des pays non-alignés : « La circulation mondiale de l'information, telle qu'elle existe actuellement, est marquée par une insuffisance et un déséquilibre sérieux. Les moyens de communication de l'information sont concentrés dans quelques pays. La grande majorité des pays sont réduits à recevoir passivement une information diffusée à partir de centres peu nombreux. Dans cette situation où les moyens d'information sont dominés et monopolisés par quelques-uns, la liberté de l'information en arrive à signifier la liberté pour ces quelques-uns de propager l'information de la manière qui leur convient, et la privation pratique du droit d'informer et d'être informé de manière objective et exacte pour les autres. » (Déclaration, New Delhi, juillet 1976); (7) un membre de la CIC : « Les plus réfléchis des journalistes et des spécialistes des processus de communication se rendent parfaitement compte des dépendances historiques, des disparités et des déséquilibres dont souffrent les pays en développement. Ils reconnaissent que les schémas actuels de la circulation d'une information qui s'effectue pour l'essentiel dans un seul sens, doivent être modifiés au bénéfice de toutes les nations, tant industrialisées qu'en voie de développement. Le débat sur la circulation de l'information, pour bruyant et prolongé qu'il ait été, aura atteint son objectif s'il aboutit à la création de nouvelles structures nationales et régionales, en particulier dans les régions en développement, capables de servir de support au système mondial vraiment multidirectionnel que la technologie a mis à notre portée. » (Elie Abel, *La communication dans un monde pluraliste et interdépendant*, document CIC, n° 33).

dent des grandes agences internationales pour être informés les uns des autres. La circulation de l'information n'est ni libre ni équilibrée. Cette base solide de critique, est le fondement de la revendication actuelle d'un nouvel ordre mondial de la communication.

La confrontation au sujet de la « libre circulation » et de la liberté de l'information est donc devenue la plus importante question de tout le débat international sur la communication. Il faut convenir que quelques initiatives concrètes encourageantes ont déjà été prises ou sont en cours : (a) des accords entre les agences de presse et les organismes de radiodiffusion et télévision dans les pays en développement ou non alignés en vue d'une plus large diffusion des nouvelles en provenance de ceux-ci ou les concernant ; (b) un intérêt accru de la part de certains journaux et agences de presse importants des pays industrialisés pour la collecte et la publication de nouvelles et de rapports sur des questions socio-économiques concernant les pays en développement ; (c) les suggestions en vue de la création de centres de ressources (pour l'échange de nouvelles, de programmes de télévision, de films, etc.) en Afrique et en Asie ; (d) la coopération régionale croissante entre les agences de presse et les stations de radiodiffusion pour la création d'agences de presse régionales ; (e) l'accord entre seize journaux importants⁷ dans différentes parties du monde développé et du monde en développement pour produire un supplément trimestriel donnant des commentaires au sujet du nouvel ordre économique international, dont le second numéro a paru en septembre 1979 ; (f) les efforts accrus des organisations internationales et professionnelles et des médias des pays industrialisés pour développer leur coopération dans les domaines technique et éducatif en vue du développement des communications ; (g) la conférence intergouvernementale prévue pour 1980 à Paris, pour organiser et coordonner l'assistance bilatérale et internationale dans le domaine des communications ; (h) des réunions et des séminaires interprofessionnels sur des questions comme la mise en œuvre et les relations des nouveaux ordres économique et de la communication.

Cependant, le résultat le plus important de tout le débat est la reconnaissance de plus en plus générale des défauts implicites de la notion de « libre circulation » et du fait que, dans le monde actuel, il est nécessaire de créer les conditions préalables à la mise en œuvre d'une circulation réellement libre de l'information, si ce principe généreux ne doit pas rester un avantage pour une minorité au détriment de la majorité, tant au niveau national qu'au niveau international. Une large réunion de travailleurs des médias de toutes les parties du monde, organisée par la Commission à Stockholm (avril 1978) a pu déclarer dans son rapport général que « les points d'accord et de compréhension mutuelle se multiplient constamment » et « qu'il n'y a pas de désaccord sur l'existence du déséquilibre dans la circulation des nouvelles et de l'information dans le monde d'aujourd'hui ».

7. *Asahi Shimbun*, Japon - *Dawn*, Pakistan - *Excelsior*, Mexique - *Frankfurter Rundschau*, République fédérale d'Allemagne - *Indian Express*, Inde - *Jornal do Brasil*, Brésil - *Magyar Nemzet*, Hongrie - *Le Monde*, France - *El Moujahid*, Algérie - *El Pais*, Espagne - *Politica*, Yougoslavie - *Die Presse*, Autriche - *Le Soleil*, Sénégal - *La Stampa*, Italie - *Zycie Warszawi*, Pologne - *Development Forum*, Nations Unies.

Malgré tous ces signes prometteurs, il existe des indications montrant combien il sera difficile de transformer, de généraliser et de mettre en pratique la libre circulation de l'information. Sous sa forme actuelle, certains gouvernements, sociétés transnationales, médias et groupes de pression organisés l'ont parfois utilisée pour essayer de saper la stabilité interne d'autres pays, violer leur souveraineté et perturber leur développement national. Il y a aussi des cas où la souveraineté nationale est utilisée comme une fin absolue justifiant des restrictions à la collecte et à la dissémination de l'information, qui sont en fait des violations fondamentales des droits de l'homme. Ailleurs, sous le prétexte de mesures apparemment progressives pour remédier aux abus, on a placé sous le contrôle exclusif de l'appareil de l'Etat l'information, les activités des médias et les journalistes, restreignant ainsi la circulation nationale et internationale des nouvelles. La notion de libre circulation de l'information ne devrait jamais être utilisée comme une excuse pour une action subversive, ni pour l'étouffement des droits et libertés individuels et collectifs.

Un autre aspect important de la circulation de l'information est le quasi-monopole des pays industrialisés dans des domaines comme l'information scientifique et technique, les données relatives à l'industrie, au commerce, la banque, les informations sur les ressources naturelles et les conditions climatiques recueillies par satellite, etc. Une grande partie des informations de ce type sont conservées par les gouvernements, les grands centres de recherche et les sociétés transnationales qui, pour diverses raisons, peuvent en restreindre la communication et la diffusion⁸. La répartition géographique inégale des banques de données et le fait qu'un nombre réduit de clients privilégiés monopolisent pratiquement l'usage d'une masse importante d'information informatisée sont à l'origine des réclamations des pays en développement en vue d'une plus grande liberté de circulation des données scientifiques, techniques et commerciales. La situation d'infériorité à cet égard des pays en développement a de graves conséquences pour leurs plans de développement, et souvent les handicape dans leurs négociations avec des gouvernements étrangers ou des sociétés transnationales. C'est là un exemple des inconvénients particuliers pour le Tiers Monde des obstacles mis à la libre circulation de l'information.

De nombreux paradoxes se font jour dans les discussions relatives à la libre circulation de l'information. Par exemple, dans les conférences sur la coopération internationale dans le domaine de l'informatique et des réseaux de transmission de données, les représentants de certains pays qui sont les défenseurs résolu de la libre circulation des nouvelles se montrent souvent étonnamment réticents à autoriser à ouvrir les portes au partage de l'information d'ordre scientifique et technologique, en déclarant que des arrangements bilatéraux sont généralement préférables à des arrangements internationaux. Egalement, en ce qui concerne d'une manière générale la circulation à l'extérieur de leurs frontières, ils indiquent que leur pays a peu de moyens d'action pour élargir l'accès aux données parce que leur gouvernement n'a aucun contrôle sur les sociétés ou les institutions

8. **Commentaire de M.E. Abel :** « Aucune preuve n'a été apportée devant la Commission à l'appui de cette affirmation discutable. »

privées qui les détiennent. (C'est l'envers de l'argument suivant lequel les gouvernements ont un droit souverain de contrôle sur l'information qui entre dans un pays ou en sort.) Ainsi est-il fréquent que quelques privilégiés seulement aient accès à de très précieuses données commerciales — informations sur les brevets et les nouveaux produits, analyses de marché, prévisions de prix et d'offre, mouvements financiers et monétaires, résultats de la recherche industrielle. D'un autre côté, certains des plus ardents avocats d'un développement de la circulation de l'information des pays en développement vers les pays développés restreignent l'entrée et la sortie de l'information et limitent sa circulation à l'intérieur du pays. En bref, l'on constate que certains des plus chauds adversaires des obstacles à la circulation de l'information se montrent moins préoccupés des restrictions à l'accès aux données technologiques et commerciales, et même scientifiques, tandis que d'autres, qui se plaignent de cette situation, ont peu de scrupules à entraver la circulation des nouvelles.

La liberté de l'information est une préoccupation majeure pour chacun ; une aspiration généreuse qui, comme doctrine, a fait l'objet d'abus et été interprétée dans un sens étroit et dont les conditions nécessaires de mise en œuvre à l'échelon national et à l'échelle mondiale ne sont pas encore réunies. Ces aspects ont retenu particulièrement notre attention et nous pensons qu'ils peuvent paraître aussi importants à tous ceux qui s'intéressent au développement et à la démocratisation de la communication. Nous ne pensons donc pas qu'une franche reconnaissance du déséquilibre dans la circulation de l'information constitue une menace pour la liberté d'information. Au contraire, si les causes du déséquilibre disparaissaient, de nombreux arguments en faveur des restrictions à la liberté de l'information disparaîtraient aussi. C'est seulement grâce à une diminution des disparités à l'intérieur des pays et entre eux et entre les ressources et installations de communication que les risques qui, pour les pays en développement, sont inhérents à la libre circulation s'évanouiront et qu'on pourra instituer un libre échange de messages et d'idées. Cela ne nous empêche pas cependant d'insister pour que de nombreuses restrictions à la libre circulation de l'information attentatoires au droit et arbitraires soient éliminées dès maintenant. Il n'y a pas de raisons valables ni d'excuses aux violations de la liberté et de la démocratie.

2. Circulation à sens unique

L'application du principe de la libre circulation a eu comme résultat pour des raisons expliquées plus haut, une circulation déséquilibrée, appelée circulation à sens unique : un courant de nouvelles, données, messages, programmes, produits culturels, qui va presque exclusivement des grands pays vers les petits, de ceux qui détiennent le pouvoir et les moyens techniques vers ceux qui en sont privés, des pays développés aux pays en développement et, au niveau national, du centre du pouvoir vers le bas.

Ce mouvement en sens unique des nouvelles est l'expression de contextes historiques, culturels et linguistiques. Même à l'intérieur d'une région géographique particulière comme l'Europe, certains pays plus puissants dominent encore tout ce qui concerne les nouvelles ainsi que les échanges

culturels et artistiques. Nombreux sont les petits pays qui, malgré leur puissance économique et leur niveau culturel sont dans une large mesure et sauf circonstances exceptionnelles, négligés par beaucoup de grands moyens d'information. Des événements importants et de grandes réalisations d'ordre scientifique, économique ou culturel demeurent souvent inconnus, pour la seule raison qu'ils se produisent dans des petits pays ou des régions qui ne bénéficient pas de l'attention mondiale. Plus encore, ce mouvement en sens unique est fondé sur les liens datant de l'ancienne période coloniale et les relations économiques particulières qui en subsistent, de même que sur des influences culturelles et linguistiques. Les liens historiques entre les anciennes puissances coloniales et leurs possessions d'autrefois créent une sélection, au niveau à la fois des choix rédactionnels des journaux et de l'intérêt des lecteurs ; le Zimbabwe est un sujet important dans la presse britannique, tandis que la presse française consacre beaucoup plus de colonnes à la République centrafricaine. Ce processus peut également fonctionner en sens inverse, et c'est ainsi que le lecteur indien est beaucoup mieux informé de la vie politique en Grande-Bretagne que de la vie politique en France ou en Allemagne. Les liens entre les pays en développement, encore à peine établis, sont encore une survivance de l'ancienne période coloniale ; les médias du Kenya s'intéressent plus à la Tanzanie qu'au Zaïre et ceux du Niger davantage aux pays francophones voisins qu'au Nigeria. Le courant en sens unique est aussi évident dans les Amériques, où la position dominante des Etats-Unis dans la vie économique et politique de la région se reflète dans l'importance donnée par les médias de l'Amérique latine aux nouvelles de ce pays.

Tout cela tend à canaliser le courant des nouvelles dans une direction nord-sud et à inhiber l'accroissement des échanges, pratiquement inexistantes entre les pays en développement. S'il y a une inondation de nouvelles sur l'axe est-ouest, entre l'Amérique du Nord et l'Europe, s'il y a un courant moindre mais honorable entre les pays socialistes et les pays occidentaux, le courant à sens unique entre le nord et le sud ne peut guère être appelé un échange en raison de l'importance du déséquilibre. Des raisons diverses manifestes, tant à l'intérieur des pays en développement qu'à l'échelle internationale, empêchent évidemment les organes d'information de contrebalancer l'effet d'étouffement que provoque la circulation à sens unique.

Ce déséquilibre dans la circulation de l'information est le corollaire des infrastructures existantes et du rôle qui revient aux divers acteurs des communications internationales. La controverse au sujet du déséquilibre s'est d'abord cristallisée autour de la question des courants de nouvelles internationales et de la prédominance des grandes agences transnationales dans la collecte et la dissémination des nouvelles. Leurs vastes opérations couvrant le monde entier leur donnent un quasi-monopole sur la diffusion internationale de l'information ; le monde reçoit 80 % de ses nouvelles via Londres, New York et Paris. Le déséquilibre dans la circulation des nouvelles est avant tout entre la quantité de nouvelles en provenance des pays industrialisés vers les pays en développement et celle des nouvelles en sens contraire. Il est extrêmement difficile de fixer des chiffres d'ensemble ou moyens sur les courants des nouvelles, puisque les études empiriques entreprises jusqu'ici ont été limitées dans leur portée ou dans le temps (ou les deux), mais on peut dire que les grandes agences ne consacrent qu'entre 10 et 30 % de leurs nouvelles à la totalité du monde

en développement. Cependant, une importante quantité de données encore fragmentaires cependant, est maintenant disponible, qui illustre des déséquilibres frappants en ce qui concerne les régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine⁹.

Si les courants à sens unique sont surtout la conséquence de la structure de la communication mondiale, ils ont d'autres causes concurrentes dans les pays développés et les pays en développement. Dans les pays développés, les journaux régionaux et des petites villes ont généralement des intérêts très étroits. Il en est à peu près de même de la radio et de la télévision à l'exception des réseaux nationaux. Les journaux « populaires », qu'on oppose aux journaux de « qualité », ne donnent à leurs lecteurs que très peu de nouvelles de l'étranger à moins qu'elles ne soient sensationnelles ou ne se rapportent à des personnalités célèbres. Il y a donc un grand besoin de réforme dans le comportement des éditeurs de médias, en particulier dans le rôle des rédacteurs. Il serait erroné de faire porter toute la responsabilité des courants à sens unique aux organismes distributeurs tels que les agences de presse. Le courant à sens unique de l'information est évident dans le contenu des messages, dans le choix des sujets, dans les jugements de valeur intrinsèque, implicites dans la présentation et la sélection des nouvelles, dans les thèmes implicites plutôt qu'explicites, dans le choix des livres donnés à traduire, de la musique et des pièces radiodiffusées. En même temps, il vaut la peine de faire remarquer qu'une grande partie de la responsabilité pour cette sélection incombe aux éditeurs et rédacteurs en chef des pays en développement. Il est vrai aussi que les meilleures stations de radio et de télévision, les centres de documentation et sources de données sur ordinateur les mieux équipés, ainsi que les journaux les plus responsables dans les pays développés ont pris ce problème

9. Quelques exemples : « ...AP envoie en moyenne sur son service général mondial de télex, de New York en Asie, 90 000 mots par jour. Dans l'autre sens, l'Asie envoie 19 000 mots vers New York pour distribution dans le monde entier... Le service général d'UPI envoie de New York vers l'Asie un total d'environ 100 000 mots, et les informations venant de tous les points de l'Asie vers New York totalisent entre 40 000 et 45 000 mots par jour... L'AFP traite 30 000 mots de Paris vers l'Asie. En outre, elle collecte environ 8 000 mots en Asie, qu'elle distribue dans la région à ses clients asiatiques. Ces mêmes 8 000 mots sont envoyés à Paris et incorporés dans les autres services mondiaux de l'AFP... Le courant des nouvelles est inégal en ce sens qu'on envoie beaucoup plus de Londres ou de New York vers l'Asie que dans le sens contraire. Bien que les nouvelles provenant de l'Occident soient censées contenir celles du reste du monde, elles sont surtout constituées d'informations au sujet de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale. UPITN envoie environ 150 émissions d'actualités télévisées par mois d'Occident en Asie, mais sa production à partir de l'Asie n'est en moyenne que de 20 émissions par mois. Visnews envoie mensuellement environ 200 émissions de Londres vers l'Asie et en reçoit 20 de l'Asie et 10 autres du Japon ». (D'après G. Kulkarni, représentant à Hong-Kong de la Press Foundation of Asia, à une réunion à Sri Lanka en 1977.) Une illustration d'Amérique du Sud donne des indications analogues. Une étude faite au Venezuela, en 1977, a révélé qu'un certain jour, le pays a reçu 1 360 nouvelles en provenance de sources extérieures, dont 20,44 % (278 nouvelles) provenaient d'Amérique du Nord, tandis qu'il exportait, par les 10 correspondants de l'agence, 71 nouvelles, dont seulement 20 vers les agences de l'Amérique du Nord (UPI 16, AP 4). En d'autres termes, pour 100 nouvelles reçues par le Venezuela des Etats-Unis, le pays n'en envoie que 7 par AP et UPI. La même étude évaluait les nouvelles nationales à 5 % des nouvelles internationales (cité par Luis Anibal Gomez, « Déséquilibre en matière de communication (II) : Amérique latine et Caraïbes », document n° 55 de la CIC).

au sérieux depuis quelques années et se sont efforcés de remédier à ce déséquilibre, et on peut dire que celui-ci diminue régulièrement, bien que le rythme ne soit pas aussi rapide qu'on pourrait le souhaiter. Le débat même à ce sujet produit un effet positif.

Dans les pays en développement, les installations de communication sont souvent insuffisantes ou même rudimentaires par suite du manque de ressources matérielles et de personnel. Les journaux sont petits, et les réseaux internes pour la collecte et la diffusion des nouvelles sont extrêmement limités et sont donc de médiocres sources de nouvelles pour le monde extérieur et des distributeurs inefficaces de nouvelles à l'arrivée. En beaucoup d'endroits, les agences de presse nationales, ainsi que les journaux et stations de radio, qui ne disposent pas de correspondants permanents, dépendent entièrement des agences internationales pour les nouvelles étrangères¹⁰, de même qu'elles dépendent souvent essentiellement des sources gouvernementales pour les nouvelles nationales. Dans certains pays en développement, les agences internationales sont obligées de distribuer leurs nouvelles exclusivement par les gouvernements ou les agences contrôlées par ces derniers, et non pas directement aux journaux, ce qui cause des insuffisances et des retards et sert parfois de méthode de censure¹¹.

Par conséquent, tous les efforts doivent être faits pour créer de nouvelles structures de médias dans les pays en développement et développer celles qui y existent : journaux, services de radio, établissements de formation, télécommunications, etc. L'extension de la coopération régionale et multinationale est à cet égard essentielle.

Des déséquilibres existent dans tous les médias, la presse, la radio-télévision, le cinéma, l'édition, etc. S'il est vrai que les revenus des exportations des sociétés des pays industrialisés vers les pays en développement sont marginaux par rapport à ceux des exportations vers les autres pays développés, l'effet de la circulation à sens unique est plus manifeste dans les pays en développement, à la radio, sur les écrans, dans les kiosques à journaux, dans les librairies, parce que la production de leurs médias est infime en comparaison. Ces faits sont reconnus par presque tous les

10. **Commentaire de Mlle Zimmermann** : « C'est là une situation inhabituelle pour les organismes de télévision qui obtiennent une grande quantité d'information grâce aux échanges entre Unions régionales de radiodiffusion. Certains grands organismes de radiodiffusion entretiennent également des correspondants permanents dans différentes parties du monde. »

11. *Vente de trois agences internationales aux pays non alignés.*

	Nombre de pays	AP		UPI		REUTER	
		Direct	via Govt.	Direct	via Govt.	Direct	via Govt.
Région arabe	18	5	4	5	8	7	10
Afrique	41	2	3	1	—	5	27
Asie	14	2	4	1	3	3	6
Amériques	9	8	—	7	—	5	2
Europe	3	2	1	1	1	2	1
Total	85	19	12	15	12	22	46

intéressés et il n'est pas nécessaire, ici, de s'étendre davantage à ce sujet. Les recherches sont donc nécessaires moins pour prouver le déséquilibre quantitatif que pour affiner et approfondir l'analyse qualitative, de façon à arriver à une perception plus claire des aspects culturels, sociaux et politiques les plus importants de la circulation à sens unique.

Mais tout cela ne suffira pas à remédier à la situation actuelle en l'absence de mesures correctives prises dans les pays développés. Des initiatives, telles que le Pool des agences de presse des pays non alignés ou Inter Press Service ont été découragées dans une certaine mesure dans certains pays industrialisés par un manque de réceptivité et un refus d'utilisation de leurs nouvelles et services de radio. Les nouvelles en provenance de nombreux pays en développement ne passent pas toujours facilement dans les organes d'information du monde industrialisé. Il faut donc, en même temps que des sources plus nombreuses de nouvelles dans les pays en développement, des attitudes plus réceptives de la part des rédacteurs en chef des journaux et des stations de radiotélévision du reste du monde puisqu'ils n'utilisent qu'une petite proportion des nouvelles étrangères qu'ils reçoivent de diverses agences des pays développés et des pays en développement¹².

D'un certain point de vue, le déséquilibre des courants d'information trouve son origine en partie dans les pays en développement eux-mêmes. La polarisation, dans de nombreuses sociétés en développement, entre les élites et les masses, ou entre des minorités aisées et des majorités défavorisées, limite l'ampleur des activités de communication en général et diminue à la fois l'offre et la demande sur le « marché de l'information ». Cette dichotomie sociale limite aussi les chances d'une circulation plus libre de l'information, dans la mesure où elle élargit le pouvoir de restriction des forces politiques en place dans beaucoup de pays. En outre, la pauvreté des infrastructures de la communication et la pénurie de ressources financières et professionnelles sont aussi des causes d'insuffisance des courants sortants de nouvelles, messages et produits culturels divers entre les pays en développement et vers les pays développés¹³.

12. **Commentaire de M. E. Abel :** « Les gatekeepers en général, dans la presse écrite comme dans les moyens d'information électronique, ne retiennent pour publication qu'un nombre relativement faible de nouvelles de l'étranger quelle qu'en soit la source. Suggérer que leur manque de coopération à l'égard du Pool des non alignés serait plus ou moins symptomatique est une manière d'escamoter la question. Les reportages étrangers de toutes les grandes agences internationales qu'ils portent sur les pays développés ou en développement doivent passer par le même tourniquet et nombreux sont les articles rejetés. Il serait difficile de démontrer que les nouvelles provenant de Norvège ou de Nouvelle Zélande retiennent davantage l'attention des gatekeepers de l'Europe ou de l'Amérique du nord que celles provenant par exemple du Niger. »

13. Dans son allocution à la séance inaugurale de la première session de la CIC, son président, M. Sean MacBride a dit : « Les nombreuses plaintes et critiques formulées sur le plan international, qu'elles soient justifiées ou excessives, au sujet des monopoles et des déséquilibres qui caractérisent la communication, ou du rôle des entreprises transnationales ou du mépris de l'identité et du patrimoine culturels, ont incontestablement un rapport avec les événements qui se produisent souvent dans divers pays. » (Document n° 5 de la CIC.) Dans un article récent sur cette situation générale de déséquilibre, un spécialiste parvient à une conclusion analogue : « ...Les facteurs externes et des difficultés telles que l'insuffisance des ressources

(suite)

Mais, dans une perspective large, le courant d'information à sens unique est surtout un reflet des structures politiques et économiques dominantes du monde, qui tendent à maintenir ou à renforcer la dépendance des pays pauvres par rapport aux pays riches. Un rapport sur l'un quelconque d'un grand nombre de domaines des relations industrielles ou commerciales présenterait un tableau analogue. Mais il faut souligner une fois de plus que la communication n'est pas une industrie comme les autres. Elle affecte profondément le cadre psychologique et social dans lequel vivent les hommes. Le déséquilibre quantitatif est donc aussi un déséquilibre qualitatif, une influence sur l'esprit, qui a été décrite comme un « conditionnement » (bien que le processus, dans la plupart des cas, ne soit pas délibéré). Le déséquilibre dans les courants d'information est devenu le principal sujet des débats internationaux sur la communication, mais il se retrouve également dans le cinéma, la radio, la télévision, la production de livres et dans tous les domaines où l'influence culturelle peut s'exercer. Des aspects de ce déséquilibre sont manifestes dans presque toutes les parties du monde, mais c'est sur les pays en développement que son effet est le plus marqué, à cause de la qualité des messages et de la difficulté de pénétrer sur les grands marchés de l'information et aussi du fait de leurs capacités réduites dans le domaine de la communication.

Dans le domaine de l'information — ce qui devrait signifier non seulement les nouvelles et les données, mais aussi les faits et les reportages sur lesquels se fondent une interprétation et une analyse permettant une compréhension réelle — les effets quantitatifs et qualitatifs de ce déséquilibre sont inextricablement liés. Ils conduisent à la dépendance pour les uns, à la domination pour les autres¹⁴. Les plaintes des pays en développement portent d'une part sur le caractère quantitatif du déséquilibre — le fait évident que le volume des nouvelles relatives aux régions en développement dans les médias des pays développés est insuffisant ; et d'autre part sur leur caractère qualitatif, puisque les nouvelles publiées donnent parfois une image très déformée des réalités. Elles traitent surtout des affaires politiques, présentées généralement sous forme de crises, coups d'Etat et conflits violents, ou au mieux de l'apparition de personnalités

(suite)

et la domination des agences de presse occidentales n'expliquent ni ne justifient l'absence d'une presse libre dans les pays en développement. Le Tiers Monde doit regarder en lui-même et soumettre à une enquête impitoyable ses politiques et attitudes à l'égard de la presse. Il n'y a pas de presse libre dans la plupart des pays en développement parce que les gouvernements n'ont pas permis à la presse de se développer comme une institution indépendante, un agent libre et puissant d'expression culturelle. » (Altaf Gauhar, « *Free Flow of Information : Myths and Shibboleths* », *Thirs World Quarterly*, juillet 1979.)

14. Selon les termes d'un membre de la Commission : « Ces tendances se manifestent à travers l'indifférence marquée par les médias des pays développés et particulièrement des pays occidentaux à l'égard des problèmes, des préoccupations et des aspirations des pays en développement. Elles sont fondées sur la puissance financière, industrielle, culturelle et technologique, reléguant la plupart des pays en développement à la condition de simples consommateurs d'une information vendue comme marchandise. » (*Le nouvel ordre mondial de l'information*, M. Masmoudi, document n° 31 de la CIC.)

de premier plan et des déclarations des représentants de l'élite. Les processus de développement, qui affectent et améliorent la vie de millions de personnes, sont négligés, ou décrits seulement dans leurs effets sur la scène politique au lieu d'être examinés quant au fond. Il est vrai que, ces dernières années, ce caractère superficiel s'est un peu atténué, du fait que les journalistes des pays industrialisés sont plus conscients de l'importance des événements et de l'évolution des pays en développement et du devoir de leur donner plus de publicité et de les décrire fidèlement. Les courants à sens unique et les déformations qualitatives ne constituent pas seulement un phénomène manifeste dans le reportage international. Ils prédominent également à l'intérieur des pays en développement du fait de l'orientation urbaine des structures de la communication et de l'approche partielle qui en résulte invariablement. De nombreuses préconditions sont nécessaires pour parvenir à une présentation et à une interprétation correctes des événements survenant dans les différentes parties du monde. L'une d'entre elles serait de confier un rôle plus grand aux journalistes des pays en développement. Ces journalistes devraient pouvoir être en position de couvrir plus largement leur propre pays et de diffuser des reportages à son sujet. Ils devraient pouvoir réagir contre le parti pris dont témoignent parfois les reportages n'offrant qu'un point de vue occidental sur des réalités lointaines. Des occasions plus fréquentes de rapporter et d'interpréter les affaires internationales de leur point de vue particulier devrait aussi leur être offertes.

Le déséquilibre de la circulation de l'information, le courant à sens unique des messages et des idées, est une préoccupation commune à tous les pays. Les professionnels de la communication, les politiciens et le public intéressé, tant dans les pays en développement que dans les pays développés, se sont saisis du problème. Il a des racines dans le nord et d'autres dans le sud. Il faut donc chercher les remèdes dans les deux régions, et, du fait de la nature fondamentale du problème, les solutions ne peuvent pas attendre.

3. Circulation verticale

En théorie, la communication est un échange permanent entre des partenaires égaux, ou du moins réciproquement responsables. En pratique, cet idéal n'a jamais été entièrement réalisé, et ne peut probablement pas l'être. La circulation est verticale au lieu d'être horizontale et s'effectue en grande partie dans une seule direction, du haut vers le bas. Cela affecte inévitablement le style de travail des professionnels. Ils considèrent leur travail du point de vue de l'efficacité, cherchent à « faire passer le message » en traduisant l'information en termes simples pour accrocher et retenir l'attention. Ce savoir-faire est certainement nécessaire ; un professionnel qui ne réussirait pas à intéresser son auditoire ne serait pas un professionnel. Mais cette conception de la communication tend à éclipser l'objectif tout aussi important qui consiste à encourager l'accès et la participation du public. L'homme ou la femme ordinaire se sent exclu, acceptant l'idée que le savoir-faire et le matériel professionnels sont des conditions indispensables de la communication. En outre, les améliorations techniques ont pour but unique de fournir des moyens supplémentaires à ceux qui produisent

et lancent les messages. Toute la structure de la communication est, en fait, conçue en fonction d'une circulation verticale¹⁵.

Ce tableau général est plus ou moins vrai pour l'ensemble des sociétés industrialisées, sous réserve de modifications correspondant aux différences des conditions sociales et politiques, et aux traditions de liberté de pensée ou, au contraire, de subordination à l'autorité. Lorsque les circonstances sont propices à une véritable démocratie, à l'initiative locale et à l'autonomie, il y a alors place pour un pluralisme des sources et des courants horizontaux d'information, en même temps que pour la fourniture des informations nécessaires au public pour prendre des décisions, résoudre ses problèmes ou satisfaire ses besoins personnels. La communication de type strictement vertical est caractéristique des sociétés reposant sur un système de stratification sociale rigide, la hiérarchie et l'élitisme. Les systèmes d'information hautement centralisés et rigoureusement contrôlés à circulation verticale dirigée de haut en bas sont admirablement adaptés aux sociétés qui répriment la dissension et la déviation par rapport à la politique officielle, et à celles qui imposent des modèles de comportement. De tels systèmes sont souvent créés et gérés par le gouvernement, qui concentre entre ses mains des moyens de communication puissants et rend ainsi difficile ou impossible un dialogue libre et équilibré. Cependant, ce genre de concentration des ressources et de circulation verticale du haut vers le bas peut également être le fait d'organismes privés, s'ils occupent une position de monopole ou très largement dominante. Beaucoup estiment que cette utilisation de médias puissants est pratiquement endémique dans tous les types de sociétés contemporaines hautement structurées (méga-sociétés) et l'on se préoccupe de plus en plus du pouvoir énorme que la nature même des médias de masse confère à la minorité qui les contrôle pour répandre auprès de la majorité les idées et les images de son choix¹⁶.

15. Jean d'Arcy a posé le problème en ces termes : « Plus de cinquante ans d'utilisation des mass media — presse, cinéma, radio, télévision — nous ont conditionné, tant au plan national qu'international, à un type de circulation unique de l'information qui nous paraît normal et le seul possible : circulation verticale, unidirectionnelle du haut vers le bas, d'un message non diversifié, anonyme, produit par quelques-uns pour tous. Il n'y a pas là communication. Confrontée à ce problème, notre « mentalité mass media » ne réagit cependant qu'en termes de multiplication de la circulation verticale : augmentons partout le nombre de journaux, de postes de radio et de télévision, de salles de cinéma et ce, spécialement dans les pays en voie de développement, sans mesurer que c'est le concept vertical même qui est en cause. » (*Le droit de l'homme à communiquer*, document n° 36 de la CIC.)

16. Voir un récent rapport intitulé « *Enseignement et média* » présenté aux Etats généraux de la philosophie (Paris, juin 1979) : « Les mass media apportent des images du monde et des débats d'idées à un public maximal, et il faut s'en réjouir. Il ne faut pas non plus oublier que les médias apportent aussi l'idée qui préside à la sélection, au montage et au commentaire des images : pas n'importe quelle idée, mais l'idée que se fait du monde le petit nombre de ceux qui ont le privilège politique et économique de distribuer des idées et des images à tout le monde, avec montage et commentaire... Ce qui fait époque par contre ce sont les contraintes inhérentes à la nature même des mass media et qui font de ces derniers autre chose que des véhicules, qui en font par eux-mêmes des mécanismes de pensée... Une communication sans réciprocité, qui devrait donc s'appeler diffusion, puisqu'il n'y a ni retour ni échange... Quand on n'a plus de réponse à formuler, faute de questions en retour, on n'a plus à répondre de ce qu'on dit : cela s'appelle l'irresponsabilité... » (Rapporteur : Régis Debray, publié dans *Libération*, 22 juin 1979, Paris.)

Cependant, les progrès des systèmes électroniques modernes offrent maintenant aussi la possibilité de structures locales, peu coûteuses, flexibles et décentralisées qui facilitent l'accès et la participation du public à la communication.

Cette utilisation uni-directionnelle de la communication est destinée, pour ceux qui en contrôlent les leviers, à assurer un fonctionnement souple et efficace de la société. Cet objectif peut être atteint, au moins pour une durée limitée, et plus particulièrement lorsque la société peut être isolée des influences extérieures. Mais il y a toutes chances, à longue échéance, pour que l'on aboutisse à briser le fonctionnement de la société¹⁷.

Le pouvoir des médias n'est jamais sans limite, spécialement au niveau profond des réactions humaines. La communication fondée sur un échange et un dialogue libres n'est pas seulement plus authentique et plus humaine, elle constitue également une meilleure sauvegarde de l'harmonie sociale.

La circulation verticale, dans les sociétés avancées, produit un volume considérable d'information. Cependant, cette information est habituellement offerte sans discernement, elle ne s'adresse pas à des publics distincts et définis, et elle n'est pas conçue en fonction d'une demande et de besoins humains. Certains observateurs ont été ainsi amenés à parler d'une « surcharge d'information », phénomène qui peut être la source de confusion mentale, d'aliénation, de repli sur soi-même et de passivité¹⁸.

Durant une certaine période de l'histoire, ce flot d'information a été le bienvenu, par contraste avec la pénurie et l'ignorance massive qui caractérisaient le passé. Pourtant, on réalise maintenant de plus en plus que les hommes ont autant besoin d'informer autrui que de recevoir des informations, qu'ils ont besoin d'échanger des messages, de participer à des processus de dialogue et d'interaction, d'intervenir dans la communication

17. Selon les paroles d'un membre de la Commission : « ...La non-existence d'une libre circulation de l'information, une situation de communication à sens unique, les monopoles de l'information ou des communications (qu'ils appartiennent aux gouvernements ou à des sociétés privées) sont la cause d'une maladie du système nerveux de la société, qui produira des échecs culturels dans le sens le plus large du mot. La même situation au niveau international est aussi la cause de maladies et d'échecs analogues parmi les membres de la communauté internationale. Un trouble du système nerveux de l'homme perturbe et déséquilibre la personnalité. Il en est de même pour les sociétés. Un trouble ou une maladie du système de communication distordra la perception de la réalité des gouvernements aussi bien que des individus et groupes membres de la société ou les privera de l'information nécessaire pour prendre des décisions nationales et choisir des politiques générales... L'opinion publique s'affaiblira et le contrôle social cessera de fonctionner. Le gouvernement devra s'appuyer de plus en plus sur son propre système d'information pour savoir ce qui se passe dans la société et parmi ses membres et finalement il deviendra prisonnier de son propre appareil... » (Mochtar Lubis, *Culture et Communications*, document n° 76 de la CIC).

18. La « surcharge d'information » provoque d'innombrables observations ; voici deux exemples typiques : « Bombardé par des quantités toujours croissantes de messages, l'homme se disperse et se désoriente. Rien ne lui semble réel ou permanent — tout est transitoire. » (Benjamin Singer, cité dans *Instant World*, Ottawa, 1971). « D'une part, les systèmes de communication offrent une production augmentée et une plus grande variété de choix ; d'autre part, l'effort psychologique inhérent à ces choix exige des initiatives et une participation active. Comment l'être humain peut-il faire face à ces exigences, quand son système nerveux répond à un excès de messages par une perte de l'initiative et du désir de participation ? » (P. Hall, *Europe 2000*, Duckworth, Londres, 1977).

par le moyen d'un accès et d'une participation à celle-ci. On observe donc de plus en plus d'agitation pour obtenir ces changements. Nombreux sont ceux, dissidents, réformateurs, défenseurs des consommateurs, analystes professionnels de la communication, organisations de droits civiques et même certains de ceux qui contrôlent la direction et les sources de l'information qui demandent de nouvelles structures et de nouveaux concepts pour changer les courants actuels d'information. Ces concepts devront comprendre des moyens de faire passer l'information de la base au sommet. Les peuples cherchent de nouveaux moyens d'informer leurs gouvernements de leurs opinions, besoins et revendications. Ils cherchent aussi des canaux leur assurant une communication bidirectionnelle avec les médias aux niveaux local et national. Au-delà du simple changement des courants verticaux en un échange plus équitable, on étudie les possibilités d'extension des courants horizontaux : entre les communautés culturelles et ethniques, entre des groupes ayant en commun des intérêts sociaux, professionnels, culturels ou sportifs, entre les individus d'un même voisinage ou d'un même environnement de travail.

Cette circulation essentiellement dirigée du haut vers le bas est l'un des défauts majeurs de la communication, et une tendance à l'élargissement des échanges internationaux multiplierait le nombre des voix et ouvrirait des sources nouvelles et diverses. Cependant, plus de liberté de communication ne signifie pas la possibilité pour chacun de dire à quiconque tout ce qu'il veut lui dire, n'importe quand et de n'importe quelle manière. Il est évident que chaque individu ne pourra jamais avoir les moyens de communiquer avec tous les autres. Mais la participation accrue d'un plus grand nombre de personnes aux activités de communication devrait être accélérée pour faire progresser les tendances à la démocratisation de tout le processus de communication et une expansion des courants d'information multidirectionnelle venant d'une multitude de sources — vers le haut, vers le bas et horizontalement. Nous croyons que la réalisation totale de ces tendances dépendra de l'ampleur de la demande et de la participation populaire ainsi que du soutien et de l'encouragement du public.

4. Domination du marché

La commercialisation du vaste domaine des échanges de la communication et du domaine spécifique de la circulation de l'information a déjà été décrite. Aujourd'hui, dans une grande partie du monde, une part importante des opérations de communication sont des activités commerciales — la presse, les périodiques, les livres, les films, les disques, les données, les télécommunications, une forte proportion de la radio-télévision. Il est difficile de trouver de nombreux équivalents dans les activités commerciales des économies de marché, de l'énorme expansion ces dernières années des médias, des revenus de milliards de dollars de vente de produits culturels ou destinés aux loisirs, des budgets toujours croissants de la publicité, des fusions entre divers médias et entre des médias et d'autres industries pour former de gigantesques conglomerats. Cette croissance est source naturellement de nombreux problèmes, comme nous l'avons déjà vu, mais il en est un qui frappe plus que tous les autres, car il touche à la nature même du message de la communication.

Le contenu de la communication — information ou distraction, ou un mélange des deux — est traité comme une marchandise, commercialisé et vendu de la même manière que n'importe quel autre produit. Comme l'ont souligné un certain nombre d'observateurs, c'est la conséquence de la commercialisation, qui est une réalité économique¹⁹. L'aspect de « service social » de beaucoup de médias et de véhicules de la communication a diminué, de même que la faible qualité d'une grande partie de l'information et des messages a fait baisser sa valeur en tant que « bien social ».

Cette situation est le résultat inévitable du « marketing », qui conditionne toutes les activités des producteurs, mais n'exprime pas nécessairement leurs qualités et leurs goûts personnels. Dans une entreprise commerciale, les considérations de vente et de profit sont la motivation essentielle des responsables des décisions en matière de production de livres, de films ou de programmes de télévision pour faire face à la concurrence et en fin de compte survivre. Beaucoup sélectionnent une information parce qu'ils pensent qu'elle répond à un authentique besoin, ou correspond à l'intérêt du public. De même, n'est-il pas rare qu'ils présentent des émissions de divertissement choisies pour leur nouveauté ou leur originalité artistique. Un sentiment de responsabilité, un souci de leur réputation et des facteurs de goût personnel jouent chacun un rôle. Les systèmes de radio et de télévision à caractère public ne peuvent guère pratiquer une commercialisation directe. Les établissements comme les théâtres et les opéras nationaux sont financièrement plus dépendants de la subvention annuelle de l'Etat que de la vente des billets. Dans le cas de petites maisons d'édition et des théâtres marginaux s'adressant à des publics minoritaires, le faible niveau des coûts et la volonté de ne pas chercher à réaliser des super-bénéfices permettent de donner la prédominance aux objectifs culturels.

Même ainsi, les considérations commerciales sont rarement absentes des décisions qui affectent les choix et les priorités dans la communication. Certains analystes prétendent que même les nouvelles sont devenues un produit commercial ; tout au moins, leur présentation est influencée par une conception implicite de l'audience. Dans les nouvelles nationales, d'importants événements de la campagne sont laissés de côté au détriment de nouvelles sans importance, voire futiles, au sujet des événements des villes et des activités de « personnalités ». Ces distorsions exercent une réaction en chaîne sur les courants d'information internationaux. Des événements importants, en particulier quand ils viennent de parties du monde inconnues du lecteur, ne reçoivent pas la publicité qu'ils méritent. L'intérêt du public est une des raisons valables de sélection des nouvelles, mais

19. L'auteur de plusieurs études sur la société de consommation a écrit : « Aujourd'hui la consommation... définit précisément ce *stade où la marchandise est immédiatement produite comme signe, comme valeur/signe, et les signes (la culture) comme marchandise...* rien aujourd'hui de ce qui est produit et échangé (objets, services, corps, sexe, culture, savoir, etc.) n'est plus ni strictement décodable comme signe, ni strictement mesurable comme marchandise... tout ressortit à une économie politique générale dont l'instance déterminante n'est plus la marchandise ni bien sûr la culture. » (J. Baudrillard, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Editions Gallimard, Paris, 1972.)

les ordres du marché sont aussi à l'origine d'une grande partie des distorsions que nous avons déjà examinées²⁰.

Les mêmes considérations s'appliquent également à la radio, et plus encore à la télévision. On s'accorde généralement à reconnaître que les programmes sont souvent de mauvaise qualité, et la raison en est simple : les émissions qui attirent peu de téléspectateurs présentent peu d'intérêt pour les publicitaires. Dans une situation de concurrence, la direction de la station ne renonce pas volontiers à ses revenus — ou parfois n'a pas les moyens de le faire — et produit donc des programmes qui s'adressent à un public aussi large que possible²¹, et dont la qualité laisse trop souvent à désirer²². Dans de tels cas, ce sont les sondages sur les préférences des téléspectateurs qui décident de ce qui sera projeté sur l'écran. Cette double influence du public et de la publicité expliquerait, selon certains critiques, qu'une partie des programmes de télévision deviennent anti-culturels, non pas seulement pour dominer la culture mais essentiellement pour la détruire. Un tel verdict nous semble exagéré mais il exprime les préoccupations croissantes du public quant à la qualité d'une grande partie de la production commerciale d'aujourd'hui. L'expansion des médias qui couvrent virtuellement toute la population, l'industrialisation de leurs opérations et la constitution de groupes gigantesques alimentent un flux combiné de messages culturels et de produits qui ont créé jusqu'à un certain point une « culture de masse. »

L'information et la distraction peuvent être offertes sur le marché, et, dans le monde où nous vivons, il serait vain de s'insurger contre cette situation. Cependant, ce ne sont pas des marchandises comme les autres. L'information est un bien immatériel et un service de haute valeur, qu'il

20. Analysant ce problème pour une section particulière de « l'industrie de l'information », les participants représentant des agences de presse à une réunion organisée par l'ILET (Instituto Latino americano de Estudios Transnacionales) ont conclu : « Les agences mettent sur le marché leurs services de collecte et d'observation des faits, ainsi que leur évaluation des événements. En un certain sens, elles « s'approprient » la réalité et ses traits essentiels du seul fait qu'elles possèdent la capacité technique de la faire connaître. En les « commercialisant », elles modifient la nature et l'importance relative des événements, qui ne se produisent en fait, pour le grand public, que s'ils sont choisis en vue de la publication par les agences de presse. L'agence transforme ainsi un fait — dont les dimensions spécifiques et la façon dont il doit être compris sont données par le contexte et les circonstances qui l'entourent — en une nouvelle, qui pour être réellement une nouvelle, doit être présentée sous une forme « vendable ». La conception mercantile de la nouvelle contient implicitement une discrimination systématique contre les faits qui ne peuvent être « vendus » et qui par conséquent, suivant cette conception, ne sont pas des « nouvelles » puisqu'ils n'intéressent pas le marché dominant. Il y a aussi une tendance à déformer les faits de façon à les rapprocher des formes qui sont le plus facilement vendables. Dans ce processus, la nature sociale de l'événement et sa rationalité propre, considérées en fonction du contexte historico-culturel, sont complètement perdues et remplacées par un message « décontextualisé », dont le contenu est déterminé par la « logique » du marché. (*Informacion en el nuevo orden internacional*, 1977, p. 39.)

21. « La concurrence (à la télévision) justifie de plus en plus la tendance à renoncer aux émissions de bonne qualité. » (William Paley, Président de Columbia Broadcasting System, New York.)

22. **Commentaire de Mlle B. Zimmerman** : « Il s'agit là d'une généralisation beaucoup trop absolue. Une grande partie des programmes réalisés dans le domaine de la radiodiffusion publique, même dans des situations de concurrence, est planifiée spécifiquement en fonction d'intérêts particuliers ou de publics minoritaires, compte tenu du caractère de service public des organismes de radiodiffusion. »

convient d'évaluer en termes sociaux et culturels plus qu'économiques. Elles doivent être considérées comme des « biens tutélaires » (ce terme s'applique aux biens, tels que l'éducation et les services de santé, qui sont d'une telle importance pour la société que leur fourniture ne doit pas dépendre uniquement des forces du marché). De plus, l'information est un service qui doit exister avant que des biens en général puissent être produits et échangés. Ces considérations devraient servir de correctif à la transformation de l'information en un simple bien de consommation.

Les progrès récents dans le domaine de l'informatique ont aussi contribué à mettre en évidence le fait que l'information apparaît comme un produit grâce aux services offerts par le traitement, la transmission et la recherche des données. On fait payer les « bits » (ou binons) d'information traités, et la manière dont cette marchandise est traitée pose certains problèmes. D'importantes questions économiques et politiques sont soulevées par l'introduction du traitement électronique de l'information dans des domaines tels que les services postaux, la banque et la finance, l'assurance, l'éducation, l'édition, les bibliothèques, les services juridiques et beaucoup d'autres. Le traitement électronique des données, auquel on procède dans tous ces services, est strictement une opération d'information ; pourtant leurs structures traditionnelles les ont maintenus totalement séparés. A mesure que l'informatique entre en service, ces opérations sont accomplies par des infrastructures presque identiques ; pourtant, ni le banquier, ni l'éditeur, ni le gérant d'un service postal ne considèrent que leurs métiers soient les mêmes. Les analystes ont défini certaines des questions que pose l'accomplissement de fonctions d'information pratiquement identiques par une grande variété d'opérateurs commerciaux. En particulier, l'expansion de l'informatique a forcé les chercheurs à examiner non seulement l'aspect économique, mais aussi les conséquences sociales de cette innovation technique.

La publicité, qui est l'un des aspects du commercialisme, doit aussi être examinée dans son contexte social. Considérée comme une force du marché, son principal impact consiste à favoriser certains besoins sélectionnés aux dépens d'autres, qui peuvent être plus valides à la fois du point de vue de la réalisation de soi et de celui du progrès social. En tant que forme de communication, on l'a critiquée parce qu'elle joue sur les émotions, simplifie les situations humaines réelles en des stéréotypes, exploite l'anxiété et emploie des techniques de persuasion intensive qui équivalent à une manipulation²³. Beaucoup de critiques sociales ont

23. Pourtant, sa valeur du point de vue de la nécessaire information des consommateurs a également été soulignée : « La publicité, dans son ensemble, est de loin la principale source d'information des consommateurs dans les pays caractérisés par une économie de marché. Même si chaque publicité, prise séparément, donne naturellement le point de vue subjectif du fabricant — ce qui est de la nature même de la publicité — l'ensemble de la publicité fournit au consommateur un choix entre diverses possibilités en fonction de ses goûts et de son porte-monnaie. Il s'ensuit que la publicité, dans un grand nombre de pays du monde, est un élément essentiel de la communication. Il est important de noter qu'une grande partie des critiques formulées à l'encontre de la publicité concernent, en réalité, les médias qui la portent. En d'autres termes, la publicité s'est trouvée associée avec le caractère des médias, qui sont, en fait, seulement ses véhicules. Ceci s'applique surtout à la publicité à la télévision. » (Remarques et commentaires adressés à la CIC par l'Union internationale des associations d'annonceurs).

rappelé que la publicité tend essentiellement à exalter les vertus matérialistes de la consommation en exploitant la volonté de réalisation et les anxiétés nées de l'émulation, en employant des tactiques de manipulation camouflée, en jouant sur les émotions, en maximisant la séduction et en minimisant l'information, en s'abaissant au niveau du trivial, en éliminant toutes considérations objectives, en imaginant des situations illogiques et généralement en réduisant les hommes, les femmes et les enfants au rôle de consommateur irrationnel. Les critiques formulées dans ce sens peuvent être excessives mais elles ne peuvent être entièrement ignorées.

Il est certainement vrai que la publicité utilise de façon grossière et schématique des concepts tels que la virilité, la féminité, l'attrait sexuel et le « bonheur » ramené à la possession de biens matériels. Ce faisant, elle encourage les gens à adopter des conclusions hâtives par association et identification au lieu de penser. La publicité télévisée visant les enfants est particulièrement préoccupante²⁴. Il est raisonnable de supposer que les milliards dépensés en publicité ne le seraient pas s'ils ne promettaient pas une persuasion effective. Mais cette persuasion n'est pas à l'honneur de ses auteurs ni de ses récepteurs. Présentée crûment, l'idée qu'une voiture mérite d'être achetée parce qu'on l'a vue conduite par un beau jeune homme avec une jeune femme souriante à ses côtés apparaît totalement irrationnelle ; le fait qu'une telle présentation réussit à faire vendre des voitures illustre le pouvoir de la publicité.

Si l'on garde à l'esprit ce qui peut être légitimement attribué à d'autres facteurs contextuels tels que les forces visant à influencer ou à provoquer le changement et ce que l'on connaît des sciences sociales en général, il ne serait pas raisonnable de supposer que la publicité n'a pas d'effet à long terme ou que de tels effets sont totalement positifs. Ceux-là mêmes qui travaillent dans la publicité ne nient pas non plus que des critiques croissantes portent sur certaines erreurs évidentes qui sont effectivement commises.

Dans de nombreuses sociétés, une des principales fonctions de la publicité est liée aux exigences dominantes du marché : influencer les gens pour qu'ils désirent et achètent des quantités toujours croissantes d'une vaste gamme de produits. La survie du système en dépend. Cependant, étant donné la multiplicité des effets, il apparaît nécessaire d'entreprendre une étude comparée indépendante, complète et systématique sur la publicité et tous ses aspects. Une telle étude, qui aurait dû être faite depuis longtemps, devrait mettre en évidence les effets directs et indirects, intentionnels et fortuits, et servir de base aux décisions à prendre et aux nouvelles politiques qui pourraient en découler.

24. En République fédérale d'Allemagne, par exemple, un comité national organisé pour l'Année internationale de l'enfant a proposé d'interdire toute publicité télévisée avant 20 h, afin d'éviter que les enfants ne deviennent des « victimes de la société de consommation ». De même, aux Etats-Unis, témoignant devant une commission fédérale d'enquête chargée de faire des recommandations pour réduire la publicité télévisée à l'intention des enfants, un psychologue pour enfants a déclaré que « les jeunes enfants pourraient douter de leurs parents et de leurs éducateurs pré-scolaires, ou de toute autre personne qui dénigrerait les excès de sucreries ou un jouet de mauvaise qualité vanté au moyen d'artifices. La méfiance naît chez un enfant quand on fait taire ou quand on discrédite les personnes qui font autorité — telles que les parents — par exemple quand elles opposent leurs médiocres arguments à la puissance de persuasion de la publicité télévisée destinée à leurs jeunes enfants. »

Etant donné le développement considérable de la commercialisation de la communication, dont les effets sont multiples — et parfois ambigus — il serait intéressant d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'étude de cette question. Les préoccupations et les intérêts commerciaux dans l'information, les loisirs et la culture tels qu'ils sont organisés aujourd'hui dans plusieurs régions du monde créent des liens productifs avec le public dont ils interprètent les goûts et les priorités. Cependant, certaines questions se posent : comment concilier le mercantilisme avec de vastes objectifs sociaux et culturels, et comment en enrayer les conséquences néfastes ? Il faudra peut-être réaliser de nouvelles évaluations des conditions inhérentes à chaque société pour répondre à de telles questions, et pour formuler de nouvelles lignes de conduite et mettre au point de nouvelles pratiques là où elles s'avèrent nécessaires. Tels sont les arguments qui sous-tendent les protestations de nombreux pays à l'encontre des excès du mercantilisme. Tant dans l'intérêt du public que dans celui du communicateur responsable ou de l'écrivain et de l'artiste créatifs, il faut maîtriser la tendance à une domination excessive des besoins du marché.

Chapitre 2

TRAITS DOMINANTS DANS LES CONTENUS DE LA COMMUNICATION

Pour que les individus puissent jouer leur rôle de citoyens responsables dans la communauté aux niveaux local, national et international, il faut qu'ils soient adéquatement informés et qu'ils possèdent assez de faits pour fonder des jugements rationnels et choisir une ligne de conduite. L'individu ne peut comprendre pleinement les événements et les questions qui l'affectent que si on lui fournit, en même temps que les faits et l'information brute, suffisamment de données explicatives variées et même, au besoin, controversées.

Il y a de nombreux indices, de progrès dans la collecte et la circulation de l'information dans le monde entier. L'amélioration réside non seulement dans la quantité des nouvelles qui circulent, mais dans leur exactitude, leur pertinence et leur à-propos. Actuellement, ce n'est pas seulement l'élite instruite, mais des groupes beaucoup plus nombreux dans la plupart des pays du monde, qui ont un meilleur accès à l'information. Pourtant, paradoxalement, on reconnaît en général que presque partout, l'information souffre de nombreuses lacunes et distorsions. Comme le prouvent de nombreuses études, le public en général, n'est pas bien informé. Dans certaines circonstances, les gouvernements eux-mêmes et de nombreux organismes publics ou privés peuvent aussi être mal informés. Il peut n'être pas informé du tout ou pis encore, désinformé ou abusé. Il est indéniable qu'il y a des inexactitudes et des lacunes dans la circulation des nouvelles, mais l'ampleur de ces distorsions fait l'objet de vives controverses. C'est pourquoi la Commission estime qu'elle doit concentrer son attention moins sur les succès déjà obtenus que sur les divers aspects des distorsions qu'on trouve dans le contenu de la communication en général, et particulièrement dans les nouvelles, les messages, les données, les produits culturels et récréatifs, etc.

1. Distorsion des contenus

Pour nous rendre compte si les nouvelles sont déformées¹, il faut que nous ayons une définition des « nouvelles » et des « critères de choix des nouvelles ». Plusieurs définitions acceptées de ce qui constitue les nouvelles indiquent que les qualités suivantes doivent être présentes : elles

1. Le débat actuel au sujet des nouvelles, et en particulier de leur exactitude et de leur distorsion, met l'accent sur ce qu'on appelle les « nouvelles brutes », c'est-à-dire les données et les faits collectés et transmis par les agences de presse et les divers médias. La Commission se préoccupe aussi des différents contenus de la communication ; les avantages que les individus retirent de la communication ne découlent pas seulement des nouvelles, malgré leur grande importance, mais aussi de tous les divers messages que porte ce contenu (nouvelles non urgentes, commentaires, reportages, articles, études analytiques, etc.), par la communication orale, les médias imprimés, la radiotélévision, le cinéma, les livres, l'audio-visuel, etc.

doivent être transmises rapidement après l'événement, être d'un intérêt général, présenter une information que le lecteur ou auditeur n'ait pas déjà reçue, s'écarter de la routine de la vie quotidienne et contenir une information nécessaire pour prendre des décisions. S'il est certain que chacune de ces qualités a sa place dans toute définition de ce qui constitue les nouvelles, de nombreux journalistes, chercheurs et politiciens, en particulier dans les pays en développement, n'acceptent plus une définition aussi limitée. Ils estiment qu'il y a plusieurs autres critères qui devraient être appliqués au contenu de l'information pour que celle-ci soit utile à ceux qui la reçoivent.

Pour eux, il faut mettre l'accent sur la nécessité de placer les événements et les questions dans un contexte plus vaste suscitant par là même prise de conscience et intérêt et de garantir leur présentation exacte, aussi objective que possible ; sur le fait que l'information peut être utilisée comme une ressource nationale et comme un moyen d'éducation, même quand les messages transmis ne sont pas ouvertement éducatifs ; ils croient, en outre, que les nouvelles et les messages ne peuvent jamais être neutres, que les critères de ce qui constitue des nouvelles varient suivant les besoins des pays et des sociétés et que la définition des nouvelles dépend, en fin de compte, de la perception culturelle. Dans les pays en développement, on estime que la conception des nouvelles doit être élargie, de façon à englober non seulement les « événements », mais des « processus » entiers. Par exemple, la faim est un processus tandis qu'une grève de la faim est un événement ; une inondation est un événement, mais une lutte pour mettre fin aux inondations est un processus. Ils critiquent la conception généralisée des critères de choix des nouvelles à cause de l'importance exagérée qu'elle accorde à « ce qui s'écarte de la normale » et du peu d'intérêt qu'elle attache aux nouvelles positives². Les lecteurs et auditeurs peuvent ainsi être bombardés sans cesse de conflits, de catastrophes, de crimes, de désastres naturels ou causés par la main de l'homme, de violence, de soulèvements politiques, d'agitation sociale et de désordres économiques.

La divergence entre les divers critères à propos de ce qui constitue les nouvelles n'est probablement pas aussi accusée qu'il semble au premier abord ; en tous cas, ces critères ne s'excluent pas mutuellement. La plupart des gens peuvent admettre, à tout le moins, que les bonnes nouvelles sont aussi précieuses et intéressantes que les mauvaises, à condition qu'elles soient authentiques et importantes. Si l'on admet que la communication joue un rôle essentiel pour la mobilisation et la coopération du public, à l'appui du développement de la société, le rôle des communicateurs doit inclure non seulement des reportages objectifs sur les nouvelles « brutes », mais aussi des commentaires offrant une analyse et un enseignement. De cette

2. Selon une opinion : « Les nouvelles sont ce qui est intéressant, pas nécessairement ce qui est important » (William Randolph Hearst). Pourtant un commentateur a fait au sujet du rapport intérimaire de la Commission la remarque suivante : « Du moment que les nouvelles ne s'occupent que de ce qui sort de l'ordinaire, l'ordinaire devient invisible aux médias et à leur public. Malheureusement, nous avons été culturellement habitués aux nouvelles spectaculaires et nous trouvons les nouvelles non spectaculaires ennuyeuses ».

façon, ils rempliront leur rôle vital dans la lutte mondiale pour le progrès humain³.

La distorsion des nouvelles, au sens strict du mot, se produit quand des inexactitudes ou des affirmations fausses remplacent les faits authentiques, ou quand une interprétation partielle est intégrée à l'annonce des nouvelles, par exemple au moyen de l'utilisation d'adjectifs péjoratifs et de stéréotypes. Mais il y a d'autres façons dont peut se trouver déformé le tableau général des situations et des événements, par exemple : (a) quand on donne la prééminence à des événements sans importance réelle, et quand on entremêle avec les faits réellement importants des événements superficiels ou sans pertinence ; (b) quand les nouvelles sont faites de pièces et de morceaux et présentés comme un tout, ou quand des vérités partielles sont assemblées de façon à former l'apparence d'une vérité complète ; (c) quand des faits sont présentés de façon à entraîner, par implication, une interprétation erronée, les conclusions implicites tirées par le public étant favorables à des intérêts particuliers ; (d) quand les événements sont présentés de façon à provoquer des doutes ou des craintes sans fondement ou exagérés, dans l'intention spécifique de conditionner l'action subséquente des individus ou même de communautés entières ou de gouvernements ;

3. La nécessité de s'entendre sur un nouveau sens des « critères en matière de valeur des nouvelles » a été soulignée en diverses occasions. Au Séminaire international de Mexico (1976), organisé par l'ILET (Instituto Latinoamericano de Estudios Transnacionales) le rapport final déclarait :

« De même que s'est affirmée la nécessité d'un *autre développement* centré sur la satisfaction des besoins humains, endogène et autonome, une *autre information* doit apparaître, conçue comme la réflexion de processus sociaux réels... L'information est un bien social et non une marchandise. Elle doit être orientée de façon à faire prendre conscience aux citoyens, à leur faire comprendre à fond les processus économiques et politiques et leurs conflits inhérents au niveau national et international et à les mettre à même de participer aux processus de prise de décision. L'information est à la fois une nécessité sociale et un élément essentiel de l'exercice des droits de l'homme. Cette information doit être un instrument de libération et, en outre, dans les pays industrialisés, un moyen d'éliminer les préjugés ethnocentriques régnants. »

Dans un récent dialogue avec des journalistes, M. Brzezinski, conseiller du Président Carter, a aussi commenté la philosophie des critères en matière de nouvelles :

« ...Je suis très curieux de voir ce qui sortira de ce déjeuner. Vous pouvez noter cela. A mon avis, on insistera surtout sur une ou deux nouvelles un peu frappantes, par exemple qui ira à Vienne, ou une réponse à une certaine question, plutôt que sur le thème principal que j'ai essayé de vous présenter... J'espère que je me trompe, mais je crains d'avoir raison. C'est d'ailleurs en rapport avec la philosophie des nouvelles aux Etats-Unis. L'approche américaine des nouvelles est de souligner les faits insolites. Et le mot « nouvelles » lui-même l'indique. Les nouvelles doivent présenter quelque chose de nouveau. Chacun se sent obligé de produire les nouvelles avant son concurrent. On insiste beaucoup moins sur les relations entre les choses... les tendances... la dynamique... les forces historiques. J'ai essayé d'inclure tout cela dans mes commentaires. J'ai essayé de vous faire comprendre ce que je sens... Quelques-uns d'entre vous diront sans doute que c'est académique... que c'est trop théorique, et d'autres, qui transmettront tout cela, verront que leurs rédacteurs en chef ne l'ont pas utilisé... Il est très difficile de communiquer cette perspective dans le contexte d'une approche de la réalité qui, en Amérique, se concentre essentiellement sur les faits précis et délimités et s'intéresse beaucoup moins aux grandes perspectives historiques... » (National Press Club, 4 juin 1979.)

(e) quand on garde le silence sur des faits ou des événements qu'on présume être sans intérêt pour le public⁴.

Il existe, pour certaines distorsions dans la présentation des nouvelles, des raisons découlant des réalités de la société dans laquelle les nouvelles sont diffusées. L'une d'entre elles est que de nombreux journalistes et rédacteurs en chef de la presse et de la radio se modèlent sur les goûts et les intérêts du public. On ne peut nier que, d'après les enquêtes, beaucoup de personnes ne montrent que peu d'intérêt pour les grandes questions du jour — sociales, politiques ou économiques — sauf quand elles se sentent directement affectées par elles. Satisfaire l'intérêt du public est, bien entendu, un critère rédactionnel valable, mais n'est-il pas aussi raisonnable d'attribuer aux communicateurs une certaine responsabilité d'informer le public de questions qui devraient l'intéresser, au lieu de ne satisfaire que des goûts réels ou imaginaires⁵ ?

Les inexactitudes ou les distorsions dans les nouvelles s'expliquent par de nombreuses autres raisons. Tout comme la beauté réside dans l'œil

4. Comme l'objectivité absolue n'existe pas, l'exactitude de l'information est probablement moins une quantité mesurable qu'une question de jugement ou de point de vue. L'image que reçoit l'auditeur ou le spectateur — claire, floue ou déformée — des réalités, événements et situations est déterminée par la conception de la personne qui décide de ce qui constitue une nouvelle, comment la présenter et comment la transmettre. Il est difficile d'illustrer ce point de façon acceptable pour tous, puisque les interprétations varient. Cependant, les deux exemples ci-dessous pourront donner une idée.

D'abord un exemple venant d'Afrique : la 24^e Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA, dont les travaux, comme à l'accoutumée, ont été couverts par les moyens d'information collective de l'Occident et, dans une moindre mesure, par TASS et l'Agence de presse Chine Nouvelle, a pris la décision d'élargir le mandat du Comité des Sept de l'OUA, chargé d'étudier les conséquences de l'embargo du pétrole sur les économies des pays africains non producteurs de pétrole, et de porter le nombre des membres de ce Comité de sept à douze. *L'Ethiopian Herald*, publié à Addis Abeba, dans son numéro du 1^{er} mars 1975, a informé ses lecteurs de cette décision du Conseil des Ministres de l'OUA en reproduisant une dépêche de l'AFP, datée de Nairobi, dans laquelle l'élargissement du Comité n'était point signalé, ni son nouveau mandat, qui embrasse l'ensemble de la coopération arabo-africaine. La question se pose non seulement à l'égard des agences de presse, mais aussi à l'égard des journalistes du Tiers Monde, qui continuent à s'en remettre exclusivement aux services des grandes agences internationales pour informer leur public, même des événements qui se passent sous leur yeux.

Le deuxième exemple concerne la couverture, par la presse, des récents événements en Iran. La *Columbia Journalism Review* a écrit : « Dans leur grande majorité les médias américains ont décrit par routine le conflit iranien comme l'œuvre de fanatiques religieux enturbannés, en collusion avec des marxistes opportunistes, plutôt que — comme ils auraient pu le faire — comme la réaction d'un peuple excédé par un régime répressif. Par là, la presse a aidé à donner des idées fausses à l'opinion publique américaine et a réduit la portée du débat sur cette crise prophétique de politique étrangère. » (*Columbia Journalism Review*, janvier/février 1979).

5. Ce fait est souvent, même si ce n'est pas universellement, reconnu. Les paroles suivantes méritent d'autant plus d'être reproduites qu'elles émanent d'un représentant d'une chaîne de radiodiffusion disposant d'un public vaste et sérieux : « Le journalisme est plus qu'une entreprise libre et compétitive ; dans une démocratie c'est une grande entreprise morale... Je défends le principe suprême de fournir aux gens ce qu'ils doivent savoir, au lieu de choisir en se fiant à une étude des goûts ou à l'instinct, ce à quoi ils pourraient s'intéresser... (Richard Salant, ancien Président de CBS News.)

de celui qui contemple, « les nouvelles existent dans l'esprit des hommes »⁶ dont les attitudes et les perceptions ont souvent tendance à être façonnées par des stéréotypes ou de fausses informations transmises par les textes éducatifs, la littérature et les diverses images auxquels sont exposés les enfants à un âge impressionnable. Dans certains pays, les communicateurs peuvent ne pas avoir accès aux sources d'information, ou voir leur liberté de collecter l'information restreinte, par suite des contrôles gouvernementaux, d'une intervention bureaucratique ou d'autres formes de censure officielle. Il peut y avoir une interprétation volontairement tendancieuse des faits ; il peut aussi y avoir une insuffisance de canaux pour l'écoulement des nouvelles. Un processus de filtrage et de sélection peut influencer le contenu et la présentation des nouvelles ou l'importance relative attribuée à tel ou tel point ; et le chauvinisme ou l'ethnocentrisme de certains communicateurs professionnels peuvent fausser leur sélection et leur interprétation des nouvelles provenant d'environnements étrangers. Certains peuvent simplement aussi trouver difficile de comprendre et d'interpréter les circonstances et situations qu'ils rencontrent dans les pays étrangers. Parmi d'autres raisons plus techniques, les limitations de place dans les pages des journaux et de temps à la radio contribuent aussi à expliquer la pauvreté et la distorsion du contenu. Ces limitations sont particulièrement importantes à la radio et à la télévision, qui sont devenues dans de nombreux pays les moyens primordiaux de présentation des nouvelles au public et où il est habituellement difficile de traiter de façon approfondie les nouvelles diffusées ou d'en faire l'historique. Bien que la radio et la télévision prévoient du temps pour l'analyse et la discussion, la fonction vitale de commentaire et d'évaluation est surtout laissée aux journaux.

La distorsion des nouvelles devrait faire l'objet d'une recherche méthodologique et d'une analyse sérieuse. Dans un monde complexe où la communication se développe rapidement, cela peut être inévitable, mais doit être compris. Des changements structurels peuvent être nécessaires pour éliminer certaines des causes de distorsion ; pour d'autres, des changements d'attitudes peuvent suffire. Si la Commission est pleinement consciente des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les journalistes et rédacteurs de la presse et de la radio-télévision dans la collecte, la sélection et la diffusion des nouvelles quotidiennes, elle estime aussi que, dans de nombreux cas, un sens plus aigu de leur responsabilité pourrait leur permettre de présenter une image plus complète, plus équitable et plus exacte du monde à leur public.

2. Aliénation culturelle

En même temps que les communications proliféraient ces dernières années et mettaient le monde extérieur à portée de millions de personnes, qui auparavant vivaient dans des communautés isolées, ou qui n'étaient reliées avec l'extérieur que par les moyens classiques de communication, elles ont engendré deux préoccupations majeures, qui sont largement répan-

6. Wilbur Schramm.

dues : d'abord, le développement de la communication médiatisée, en même temps qu'une nécessité technique et sociale, peut constituer une menace pour la qualité de la culture et les valeurs qu'elle incarne ; deuxièmement, l'ouverture indiscriminée de portes à de nouvelles impressions transmises par les médias éloigne parfois le public de sa propre culture.

Avec la rapidité et l'impact de l'explosion des médias, on a observé des effets nuisibles. Beaucoup de gens ont leur conception de la réalité obscurcie ou déformée par les messages des médias. L'augmentation rapide du volume d'information et de divertissement a causé un certain degré d'homogénéisation de différentes sociétés, pendant que, paradoxalement, les individus peuvent être coupés plus radicalement de la société où ils vivent, du fait de la pénétration des médias dans leur vie. L'introduction de nouveaux médias, en particulier la télévision, dans des sociétés traditionnelles a presque toujours ébranlé les coutumes séculaires, les pratiques culturelles traditionnelles et les modes de vie simples, les aspirations sociales et les modèles économiques. Trop souvent, les bienfaits des communications modernes — qui diffusent des informations et des divertissements insolites et captivants, produits dans des villes, et le plus souvent par des sources étrangères — ont été accompagnés d'influences négatives, qui perturbent considérablement l'ordre établi. Dans les cas extrêmes, les médias ont foulé aux pieds et distordu des modèles socio-économiques vieux de plusieurs siècles. On doit, toutefois, reconnaître que le processus de modernisation se déroule rarement sans causer des bouleversements. Il subsiste, en outre, dans la plupart des sociétés, des vestiges du passé tristement archaïques, parfois nocifs, voire hostiles envers les pratiques et la philosophie sociales actuellement admises ; il convient donc de les faire disparaître pour faciliter le progrès de l'humanité. Quoiqu'il en soit, on a assisté à l'apparition et au développement d'une très puissante « industrie culturelle », qui présente des caractéristiques très significatives et des implications divergentes⁷. Ce ne sont pas seulement les médias, mais les messages qui sont importants, et il importe de créer des conditions qui permettent aux médias et aux systèmes de communication de masse de transmettre les messages culturels de la nation.

Les sociétés industrialisées ne sont nullement à l'abri de tels dangers. Les changements qui interviennent dans la nature et le rythme du travail,

7. Certaines de ses caractéristiques ont été discutées à l'occasion d'une table ronde sur les relations entre la culture et la communication, organisée par la CIC (Acapulco, juin 1979). A cette occasion, la déclaration suivante a été faite comme s'appliquant particulièrement, mais non exclusivement, à l'Amérique latine : « L'industrie culturelle n'est pas un simple appareil idéologique si nous entendons par ce terme un appareil, tel que le décrit Poulantzas, qui ne crée pas l'idéologie, mais se contente de la promouvoir et de la diffuser. L'industrie culturelle non seulement diffuse mais crée l'idéologie. Défendre son caractère industriel et nier ses obligations envers l'art et la culture ressort déjà d'une position idéologique agressive caractérisée. Il est évident que, si le principe directeur des activités de l'industrie culturelle est la commercialisation, toutes les productions de l'art, de la science, de la littérature et de la culture ressort déjà d'une position idéologique agressive caractérisée. Il est évident aussi que l'industrie culturelle joue un rôle essentiel dans le modelage de la mentalité de ses consommateurs, et qu'elle exerce une influence chaque fois plus décisive sur leur psychisme. C'est pourquoi j'ai déclaré tout à l'heure que c'est un appareil idéologique, qui est capable de créer une idéologie...» (Hugo Gutierrez Vega, *La industria cultural*.)

l'urbanisation et les modifications intervenues dans les relations familiales ont déjà terriblement influencé le mode de vie traditionnel, et ont rendu les communications interpersonnelles plus difficiles et moins détendues. La subite intrusion des médias de masse renforce encore ce processus. En outre, du fait que les mêmes médias porteurs des mêmes messages touchent des millions d'individus (une émission de télévision diffusée à une heure d'écoute maxima peut être regardée par plus de la moitié de la population d'un pays), une influence commune s'exerce sur le public des villes, des banlieues et des campagnes, sur des gens aux convictions idéologiques et religieuses différentes, et de milieux ethniques très divers. Les styles de vie, les mœurs et les coutumes, les goûts et les préférences, même les croyances et les opinions, tendent à s'uniformiser, au détriment de la variété et de l'individualisme. Ce phénomène peut même traverser les frontières quand les pays acquièrent une grande partie de leurs films et de leurs programmes de télévision à l'étranger. Ces processus ne sont pas voulus, mais on en constate l'existence dans le monde entier.

On a aussi fait observer que ce qu'on a appelé le « journalisme de crise », qui est si souvent celui de la presse et de la radio, peut avoir un effet perturbateur sur la rationalité et la tranquillité d'une société. Les individus se sentent mal à l'aise, ou même menacés par l'atmosphère de chaos, de désastre et de malfaisance que l'on crée autour d'eux. Il y a en général deux réactions possibles face à cette situation : ou bien on se replie sur soi-même, en rejetant de son esprit le plus possible le monde extérieur, et en se retranchant ainsi de son environnement, ou on réagit de façon irritable et impulsive, oubliant les causes véritables des problèmes de la société, de sa propre colère et de ses frustrations.

Dans ces conditions, il est généralement accepté que les systèmes modernes de communication, et la façon dont ils sont utilisés, créent une menace contre l'identité culturelle de la plupart des pays, sinon de tous. Cependant, il convient de réfléchir de façon plus approfondie (et pour cela d'entreprendre plus d'études sur la question) sur le concept d'identité culturelle, qui comporte un aspect d'individualité nationale, mais qui — à part quelques exceptions, que l'on peut relever dans l'histoire — résulte aussi de l'assimilation d'influences venant de l'extérieur. Elle est enrichie non par un repli sur soi-même, mais par un désir de partager. Les communicateurs, tout comme les éducateurs, devraient veiller à ne pas inculquer le chauvinisme, qui nuit à la compréhension internationale, dans un élan maladroit pour défendre l'identité culturelle.

Puisque la communication est un élément d'une culture autant qu'une influence sur elle, le développement d'un système de communication national peut contribuer au développement d'une culture nationale florissante. Les médias de masse doivent être complètement intégrés dans l'ensemble du système de communication, qui lui-même doit avoir les caractéristiques inhérentes à la nation, et concilier les moyens traditionnels et modernes de communication. S'écartant des critiques qui considèrent les méthodes traditionnelles comme périmées et inefficaces, ou ne voient dans les médias modernes que les « assassins » de la culture traditionnelle, la Commission se déclare fermement en faveur d'une imbrication des deux formes dans laquelle elles agissent en harmonie. Des indices sérieux montrent que non seulement c'est possible, mais que c'est indispensable pour assurer la survie, le développement et l'efficacité de tous les médias, anciens et nouveaux,

qu'une société quelconque a à sa disposition⁸. Cela a, en outre, l'avantage d'atténuer les excès de la communication verticale grâce aux bienfaits substantiels de la communication interpersonnelle horizontale.

Un des principaux problèmes culturels dans les politiques de la communication est le choix et l'utilisation des langues. Etant donné la place primordiale du langage comme le premier et le plus universel moyen d'expression de la culture, tout acte ou jeu de circonstance, qui aboutit à la supériorité d'une ou de plusieurs langues sur d'autres, qu'il soit intentionnel ou non, pose des problèmes cruciaux. Il faut s'attacher particulièrement au développement des langues nationales qui, dans de nombreux endroits, se sont vu préférer les anciennes langues coloniales comme instruments de communication. Les langues nationales exigent des dictionnaires et des terminologies nationales, avec un vocabulaire assez riche pour exprimer toutes les notions de la technique, de la science, de l'éducation, de la culture. Les dernières découvertes en matière de systèmes de traduction automatiques, qui facilitent l'échange d'informations techniques, scientifiques et même culturelles, rendent particulièrement importante la mise au point de vocabulaires et de dictionnaires. Il est aussi important que l'individu ne se sente pas handicapé par les limitations de sa langue maternelle, mais soit enrichi par les possibilités qu'elle offre à l'expression d'idées, de sentiments et à l'identité comme moyen de communiquer avec ses compatriotes. Cela est encore plus vrai dans les pays en développement, où la fragmentation ou la multiplicité des langues n'est pas un problème de « minorités », mais un problème de la majorité. Quand des groupes nombreux de la population sont linguistiquement coupés les uns des autres, la cohésion dans les domaines culturel, économique et politique est presque

8. Trois documents préparés par des spécialistes de différentes parties du monde arrivent à des conclusions très semblables :

« Des expériences indiennes ont montré qu'il est possible de préserver le caractère d'un moyen de communication, tout en faisant un instrument effectif de communication, à la fois dans les spectacles en direct et dans les programmes des médias intégrés au folklore. On ne peut atteindre ce résultat que s'il existe une compréhension et une harmonie complètes entre les champions et les praticiens des deux médias... L'expérience a donné une nouvelle conscience du grand potentiel des médias indigènes pour la communication persuasive si nécessaire. » (H. K. Ranganath : *Un problème toujours actuel : fonctions et dimensions culturelles des médias traditionnels en Inde*, document CIC n° 92.)

« En fait, la communication effective résulte non pas de l'utilisation d'une méthode unique, mais de l'interaction de tous les moyens de communication disponibles dans une société, à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle locale. On peut donc dire que la communication et la dissémination de l'information sont obtenues par la combinaison de méthodes qui comprennent les moyens populaires de communication, la communication traditionnelle, la communication personnelle et l'influence des leaders de l'opinion. Ce processus, qu'on pourrait appeler un cycle d'alimentation culturelle continue, aurait pour résultat heureux de refermer le fossé entre différentes normes de culture et entre les attitudes opposées dans la société, tout en accroissant la cohésion sociale entre les citoyens de cette dernière. » (S. M. Hussein : *Formes principales de la communication traditionnelle : Egypte*, document CIC n° 93.)

« La communication doit accorder l'homme d'aujourd'hui à l'homme d'hier. Aujourd'hui, l'Afrique vit plusieurs époques et elle connaît plusieurs mondes... C'est-à-dire que le continent africain, à la croisée de la communication traditionnelle et moderne, doit trouver un second souffle, une nouvelle respiration. » (M. M. Diabaté : *Formes principales de la communication traditionnelle : Afrique*, document CIC n° 91.)

impossible. Dans ce cas, la langue n'est pas un problème mineur de communication, mais un élément central de la viabilité de la nation. A moins que les médias n'utilisent à tout le moins, les langues des principaux groupes de population d'un pays, il ne peut pas exister de système valide et effectif de communication nationale, puisque ceux dont les langues sont exclues sont privés de leur droit de participer aux affaires nationales, culturellement, politiquement et socialement⁹. Différentes solutions à ce problème peuvent avoir des conséquences diverses, comme l'a montré l'expérience de pays tels que l'Inde, la Belgique, l'Algérie, le Guatemala et Sri Lanka, et elles affectent non seulement la culture nationale, mais aussi la cohésion sociale. Ces dangers, inhérents à la sélection des langues, attirent l'attention sur une question essentielle pour les stratégies et les pratiques de la communication : une politique en matière de langues.

3. Influences extérieures

Le problème de l'encouragement aux cultures endogènes face aux intrusions de l'extérieur est aussi crucial. Dans de nombreux pays, les gouvernements ont institué des politiques nationales visant à entretenir et à nourrir leurs activités culturelles endogènes. Quand ces politiques existent, il faut encore savoir si elles sont seulement des affirmations optimistes d'intention, ou des instruments pratiques, concrets, avec une portée, des ressources et une détermination suffisantes pour qu'ils soient mis en œuvre. Même si elles sont suffisamment soutenues, on peut encore se demander si ces politiques culturelles sont assez fortes pour soutenir l'impact de l'influence extérieure, qui peut être résumée par la force de communication, d'information et de culture des sociétés transnationales. Cette anxiété n'est pas le lot seulement des pays en développement, car nombreux sont ceux qui, dans les pays développés, sont aussi sensibles au danger potentiel des influences extérieures¹⁰. Dans certains cas, des mesures efficaces ont

9. « Le langage peut facilement renforcer l'hégémonie d'une élite dominante, repoussant les éléments minoritaires dans une position de soumission. Le langage est... le véhicule principal de la culture. Donc, si nous diminuons le prestige culturel d'une langue, nous désorientons des locuteurs et, si nous permettons la mort d'une langue, le résultat est une perte culturelle irréparable. » (Humphrey Tonkin « *Equalizing Language* », Journal of Communication, printemps 1979.)

10. « La notion de « vie privée culturelle » bénéficie déjà d'une certaine attention et prendra certainement encore plus d'importance au cours de la prochaine décennie. Elle signifie que des cultures éventuellement riches et satisfaisantes intrinsèquement mais relativement faibles par rapport aux cultures contemporaines, ne peuvent ni assimiler les contenus des médias bon marché de production étrangère, ni produire elles-mêmes des matériels ayant un impact aussi fort sur le public. Cette notion, sous d'autres noms, est familière aux Canadiens. » (*Instant World*, Information Canada, Ottawa, 1971.)

Cette familiarité a conduit le Canada à adopter des principes directeurs exigeant des réalisateurs de la radio et de la télévision canadiennes qu'ils introduisent un certain pourcentage de matériel authentiquement canadien dans leurs programmes télévisés. Le Canada interdit aux opérateurs de télévision par câble d'importer plus de trois chaînes commerciales et plus d'une chaîne non commerciale de la télévision américaine. Cette restriction très libérale, combinée au fait que 75 % de tous les foyers canadiens reçoivent la télévision par câble, signifie que les Canadiens passent seulement un tiers environ de leur temps de vision à

(suite)

été instituées. Certains autres pays ont adopté la forme la plus directe de résistance à cette menace, en appliquant une censure stricte et des contrôles aux frontières. Dans certains cas, cela va jusqu'à l'expulsion de tout le personnel, du matériel et des opérations appartenant à des sources étrangères, scellant en fait hermétiquement la culture intérieure contre les influences extérieures. Une politique de cette nature annule cependant les avantages potentiels des échanges interculturels qui peuvent favoriser un développement culturel riche et diversifié. D'autres pays ont malheureusement adopté la forme extrême d'interférence autoritaire, dans laquelle le gouvernement ou un autre organisme bureaucratique détermine souverainement les modes et l'expression culturels ou veille à l'absence de certains d'entre eux. Dans un tel milieu, la possibilité d'une progression culturelle richement texturée est, bien entendu, pratiquement éliminée, même si la culture contrôlée peut produire parfois d'excellents résultats.

L'analyse des courants culturels entre les pays montre à quel point le déséquilibre est grave. Dans les pays en développement, les médias empruntent un pourcentage élevé de leur contenu culturel et récréatif à un petit nombre de pays industrialisés, et surtout à quelques grands réalisateurs desdits pays. Par comparaison, le courant en sens inverse n'est qu'un maigre filet. Mais le problème ne peut être évoqué uniquement en termes quantitatifs. Les pays développés tirent le meilleur de la culture (musique et danse notamment) des pays en développement ; ces derniers reçoivent en retour ce que, selon toute norme objective, on peut considérer être le pire de ce que produisent les premiers. Cet échange inégal ne peut être que nuisible à la culture nationale des pays en développement. Leurs écrivains, musiciens, cinéastes, et autres artistes créateurs se trouvent relégués au second rang par les produits importés. Les imitations locales d'éléments culturels et récréatifs importés n'améliorent en rien la situation ; elles aussi tendent à imposer des valeurs extérieures.

Le fil conducteur dans ce processus est une approche commerciale de la culture, opérant au détriment des vraies valeurs. Les sociétés transnationales¹¹ jouent un rôle toujours plus actif dans la mise en place à l'échelle

(suite)

regarder des programmes de télévision canadiens. Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, on estime qu'ils passent 17 % seulement de leur temps de vision à regarder des programmes de télévision canadiens. En vue de favoriser le développement de l'industrie canadienne des publications périodiques, le Canada a pris des mesures concernant la publicité, et contenant des dispositions de dissuasion fiscale contre la publicité dans des publications étrangères. Dans une tentative similaire visant à encourager l'industrie canadienne du film publicitaire, le Canada a imposé des droits de douane élevés à l'importation de films publicitaires télévisés étrangers. Malgré ces mesures, le public canadien n'en continue pas moins d'être fortement exposé à un matériel de communication étranger.

11. Le terme « transnational » est employé ici dans un sens large : « Un organisme est « transnational » plutôt que « national » s'il procède à des opérations importantes, dirigées du centre, sur le territoire de deux ou plusieurs pays. De même, un organisme sera qualifié d'« international » plutôt que de « national » seulement si le contrôle de cet organisme est explicitement partagé entre des représentants de deux ou plusieurs nationalités. Et un organisme est « multinational » plutôt que « national » seulement si des personnes appartenant à deux ou plusieurs nationalités prennent une part significative à ses opérations. » (Samuel P. Huntington, *Transnational Organizations in World Politics*). Selon ces définitions, beaucoup des organismes auxquels nous pensons sont à la fois transnationaux et multinationaux.

mondiale des infrastructures de la communication, dans la diffusion des nouvelles, dans la production d'éléments culturels, de logiciel éducatif, de livres, de films, de matériel ainsi qu'en matière de formation. Bien que leur rôle dans l'extension des moyens de développement culturel et de communication ait été considérable, elles favorisent aussi les attitudes étrangères au travers des frontières culturelles. Etant donné que des cultures analogues prédominent dans les pays où les transnationales ont leurs racines, elles transmettent des modèles et des influences largement identiques. Lorsque lesdites influences deviennent dominantes dans des cultures très différentes, il s'ensuit une uniformité imposée dans le goût, le style et le contenu.

C'est ce qui est considéré par certains auteurs comme une « invasion culturelle »¹², le type d'intrusion qui représente un des principaux problèmes, qui se posent à quiconque traite de questions internationales de communication. Les goûts socio-culturels de pays étrangers ont été largement diffusés et sont connus et souvent admirés de beaucoup : on les imite et ils peuvent devenir la norme du comportement humain dans les pays qui y sont exposés. Mais l'imitation d'une culture étrangère n'est pas la même chose que le véritable développement d'une culture nationale. Celle-là peut inhiber celle-ci en la pliant aux schémas internationaux standardisés de la culture de masse. Un autre aspect négatif est que, souvent, les artistes créateurs des pays en développement — écrivains, musiciens, auteurs dramatiques, scénaristes et metteurs en scène de cinéma — trouvent difficile de résister à la concurrence des produits industrialisés des grands conglomérats.

Pendant, les sociétés transnationales ne pourraient exercer une influence aussi grande sans l'assistance délibérée des élites des pays en développement. La responsabilité est partagée entre les forces extérieures et les groupes sociaux et économiques qui ont acquis une position privilégiée depuis l'accession à l'indépendance politique. Sans le soutien et la compréhension réciproques de ceux qui en sont venus ainsi à adopter un point de vue commun, l'uniformité culturelle n'aurait pas pris de telles proportions¹³.

La conscience de ces dangers ne signifie pas que le développement culturel national doive se produire à l'écart des autres cultures. Au contraire, les échanges internationaux entre des cultures et des systèmes de valeurs différentes offrent de grands avantages, mais il n'y a pas beaucoup d'avantages à trouver dans un influx exagéré de produits étrangers grossissant un courant de communication à sens unique.

12. Paolo Freire a écrit dans son livre bien connu *Pedagogy of the Oppressed* : « L'invasion culturelle, qui sert les fins de la conquête et la continuité de l'oppression, implique toujours une vue étroite de la réalité, une perception statique des choses, et l'imposition à un autre d'une conception du monde. Elle implique la « supériorité » de l'envahisseur et « l'infériorité » de l'envahi, en même temps que l'imposition de valeurs par le premier, qui possède le second et a peur de le perdre. » (*Pedagogy of the Oppressed*, Publ. Seabury Press, page 159).

13. Il convient de remarquer que les pays en développement ne sont pas obligés d'importer ces produits culturels ; ils le font volontairement parce que ces produits sont populaires et relativement bon marché. La télévision, par exemple, remplit son temps d'émission avec des programmes importés parce qu'ils représentent un produit fini facile à se procurer et bon marché avec lequel la production locale ne peut souvent pas rivaliser.

En signalant tous ces problèmes, tendances et phénomènes, nous n'essayons pas de faire des médias en tant que tels le bouc émissaire pour tous les maux de la société, comme certains l'ont fait et le font encore. Mais, dans l'état actuel des connaissances sur ces problèmes, nous ne pouvons pas laisser de côté un facteur important, quel qu'il soit, pas plus que nous ne pouvons faire d'affirmations péremptoires ou de généralisations vagues sur le rôle des médias.

4. Le partage des responsabilités

Le déséquilibre et la domination ont été les sujets les plus controversés dès le début des débats qui se sont déroulés dans le monde entier sur la communication. Pour certains, les grands problèmes consistaient surtout dans la profusion des informations et des messages lancés et disséminés par les pays développés, les distorsions, conscientes ou non, des réalités et des aspirations actuelles des pays en développement, ainsi que leur manque de ressources, qui ne leur permettait guère de se faire entendre.

Pour d'autres, la libre circulation de l'information constituait la considération primordiale et la condition *sine qua non* de toute communication et de la garantie des menaces exercées par l'intervention de l'Etat ou des régimes autoritaires. Ils estimaient que les insuffisances constatées ne résultaient pas des tendances aux structures de monopoles et aux activités transnationales, et que les pays en développement devaient accroître leur potentiel plutôt que de restreindre les possibilités des autres.

Il est bien évident que les problèmes de la communication dans le monde ne sont pas aussi simples, ni aussi faciles à classer. Certes, la plupart des pays sont mal équipés en matière de ressources de communication, en comparaison avec les pays industrialisés. Mais de tels déséquilibres ne sont pas dus seulement à l'héritage du passé ; il faut aussi tenir compte des réalités actuelles, tant au plan national qu'au plan international, et la solution est à chercher dans des actions communes des pays développés et des pays en développement. Il est également vrai de dire que la liberté de l'information n'est pas une valeur sacrée partout dans le monde : elle n'est pas menacée seulement par des attitudes de défense contre les intrusions culturelles, mais aussi par des tentatives de sauvegarde des privilèges et du pouvoir. On doit admettre aussi que les sociétés transnationales jouent un rôle de plus en plus actif dans la communication et les activités culturelles, à mesure qu'elles accroissent leur participation à la création d'infrastructures de la communication, la circulation de l'information, les programmes de diffusion, le logiciel appliqué à l'éducation, l'édition de livres, les traductions, les aides visuelles, les ordinateurs, le cinéma, les banques de données, les équipements, la formation, etc. Si leur action a largement contribué à répandre les moyens de développer et de transmettre la culture, en revanche, on constate que ces mêmes activités sont un sujet de préoccupations diverses. Les transnationales ne pourraient pas avoir les activités qu'elles ont si elles n'étaient pas cautionnées par une élite dans la plupart des pays en développement. En effet, dans certains pays, les groupes privilégiés ont souvent des liens plus étroits avec les responsables de l'introduction de modèles étrangers qu'avec la majorité de leurs compa-

triotés¹⁴. Cette similitude de besoins et de goûts, que l'on retrouve presque partout et qui sert d'appui aux autorités du pays bénéficiaire et aux activités transnationales, a facilité les intrusions culturelles.

En soulignant tous ces problèmes relatifs à la circulation et aux échanges d'information, de messages et de produits culturels, nous ne cherchons nullement à faire porter aux médias la responsabilité des maux de la société pas plus que nous ne considérons les problèmes engendrés par le mauvais fonctionnement des médias et des pratiques de la communication comme l'attribut de certaines sociétés seulement. Sur la base des connaissances actuelles, nous ne pouvons négliger aucun des nombreux facteurs en jeu, qui d'ailleurs se recourent et se chevauchent, de telle façon que la responsabilité des nombreuses lacunes des systèmes de la communication nationale et internationale doit nécessairement être partagée.

14. On a souvent constaté une telle similitude entre les classes privilégiées des pays en développement et de vastes groupes de population dans les pays industrialisés. « Ces sections partagent une même culture et un même mode de vie, qui s'expriment par les mêmes livres, textes, films, programmes de télévision, des modes analogues, des modèles analogues d'organisation de la famille et de la vie sociale, des styles semblables de décoration de la maison, des attitudes analogues à l'égard du logement, de la construction, du mobilier et de l'urbanisme. Malgré les barrières linguistiques, ces sections ont une capacité beaucoup plus grande à communiquer entre elles qu'il ne peut en exister entre des personnes intégrées et des personnes marginales d'un même pays parlant la même langue. » (Osvaldo Sunkel, « *Transnational Capitalism* », *Journal of Peace Research*, 8/1971.)

DÉMOCRATISATION DE LA COMMUNICATION

Les défauts et les obstacles qui entravent le processus de la communication, et qui ont été décrits dans le chapitre précédent, sont la preuve d'une insuffisance des relations démocratiques. C'est le grand public qui, par définition, est intéressé par une communication plus développée, de meilleure qualité et plus libre, et le moyen de lui permettre de se faire entendre et de voir ses désirs satisfaits est d'introduire l'esprit de la démocratie dans le monde de la communication. Les besoins et les désirs populaires évoluant et augmentant avec le temps et, de son côté, la communication traversant une ère de changement rapide, toute relation démocratique doit être dynamique et évolutive, et non pas statique. La démocratisation peut être définie comme le processus par lequel (a) l'individu devient un partenaire actif et non un simple objet de la communication ; (b) la variété des messages échangés augmente ; (c) le degré et la qualité de la représentation sociale dans la communication ou de la participation sont augmentés.

1. Barrières s'opposant à la démocratisation

Les nations du monde ont des systèmes politiques variés, dont certains sont totalement ou en très grande partie non-démocratiques, tandis que d'autres sont essentiellement démocratiques, bien que la démocratie idéale ne se rencontre nulle part. Nous vivons cependant dans une ère de démocratie, dans la mesure où pratiquement tous les régimes politiques déclarent fonder leur légitimité sur la volonté populaire ; l'idée que celle-ci est l'unique justification de l'autorité se trouve donc posée en principe. De même, la justification de la communication est un service rendu au peuple et une réponse à ses besoins. C'est dans cette perspective que doit progresser la démocratisation.

A peine est-il besoin de dire que la démocratisation doit faire face à des difficultés, obstacles et résistances nombreux. Certains ont déjà été examinés. La communication reflète nécessairement la nature de la société à l'intérieur de laquelle elle s'opère, qui peut être marquée par l'inégalité et l'absence de démocratie. Ainsi, les différences dans la répartition des richesses créent-elles des disparités entre ceux qui sont bien pourvus et ceux qui sont démunis en matière de communication. Une coupure entre une élite culturelle et des masses analphabètes ou semi-analphabètes est une coupure entre les riches et les pauvres en information et un système politique non démocratique ne peut qu'avoir des effets défavorables au niveau de la communication. Pourtant, malgré cette relation logique entre la démocratie dans la communication et la démocratie dans la société, dans son ensemble, la première se trouve parfois à l'avant-garde. L'on a vu des cas d'une presse relativement libre — grâce à l'agitation populaire et l'initiative d'individus résolus — dans des pays qui ne possédaient pas un système politique démocratique, ainsi que dans des pays caractérisés par une extrême inégalité des richesses.

Un important facteur politique, qui peut coexister avec des institutions théoriquement démocratiques, est un système d'administration rigide, cen-

tralisé et bureaucratique. Celui-ci tend à façonner un système de communication à son image. Il est alourdi par l'inertie, imperméable à l'innovation, hiérarchique d'esprit et incapable de répondre aux besoins du public. Le style de communication, ainsi que l'utilisation du langage, dénotent également l'effet stérilisant de la bureaucratie. Dans un tel système, les professionnels ont tendance à former un mandarinat guidé par des normes coupées du reste du monde. Ils s'imaginent, parce qu'ils respectent jalousement ces normes, que leur travail est d'un « professionnalisme élevé ». En réalité, le véritable professionnalisme en matière de communication est l'aptitude à rendre l'information et les idées significatives et intéressantes, en faisant preuve d'imagination et de créativité, et en prenant pleinement en considération la qualité de la réception. Ces habitudes bureaucratiques dans la communication se rencontrent à la fois dans les pays développés et les pays en développement. Dans ces derniers, elles sont généralement le résultat d'une coupure entre l'élite culturelle et la masse de la population, ou d'une structure dans laquelle la communication bureaucratisée est une branche d'une administration généralement bureaucratique.

De même, la représentation du public au niveau de la gestion et de l'élaboration des politiques est souvent inexistante, inadaptée, ou réduite à un mécanisme formel sans portée pratique. Dans les pays en développement, il n'est pas toujours facile de réaliser cette représentation, même lorsqu'il existe une volonté en ce sens. Un système de communication encore occupé à prendre forme limite la capacité d'absorption des contributions du public, et une certaine direction centrale de la communication est nécessaire pour protéger une identité nationale peut-être fragile ou menacée. Cependant, c'est là un problème qui ne saurait être indéfiniment ignoré.

La modernisation des technologies de la communication rend un contrôle populaire à la fois plus vital et plus difficile. Le développement de systèmes d'information à grande échelle et de banques de données aboutit à l'accumulation de masses énormes de données d'importance essentielle dans les sphères sociale, économique et politique. L'accès à ces sources d'information peut naturellement être limité par ceux qui les contrôlent, ou il peut être élargi à un large public d'utilisateurs potentiels. Une pression doit être exercée par le public pour une plus large participation démocratique aux décisions relatives à la diffusion des contenus de l'information, et contre la concentration du contrôle de la communication¹. Réciproquement, le public doit être vigilant à l'égard de toute accumulation ou diffusion indue, par les pouvoirs publics ou des intérêts privés, de renseignements personnels sur les individus. Les différents systèmes nouveaux d'information rendus possibles par une liaison entre des banques de données informatisées et des terminaux de télévision sont également des innovations

1. Par conséquent, il semblerait que ce doive être un principe fondamental de la politique des autorités, dans une société libre, de s'efforcer d'augmenter au maximum la participation et la diversité, et de s'opposer énergiquement à tout ce qui pourrait favoriser la concentration du contrôle. Car il semble évident que tout contrôle des médias électroniques, qu'il soit par l'Etat ou par des intérêts privés, serait une menace sérieuse contre la liberté d'expression, sans laquelle il n'y a pas de communauté démocratique. (*Les technologies de la communication dans les années 1980. 2. L'avenir de la téléinformatique* ; D.F. Parkhill, document CIC, n° 81.)

technologiques susceptibles de réduire la démocratisation. En bref, les progrès techniques peuvent devenir des obstacles ou des menaces à la démocratisation de la communication. Mais en même temps, ces nouveaux services peuvent aussi conduire à des structures décentralisées et plus démocratiques.

Il existe d'autres barrières à la démocratisation de la communication, qui nous obligent à insister encore sur les différentes libertés — d'information, d'expression, de pensée et de croyance — car ce sont les limitations imposées à ces libertés qui rendent si difficile le progrès de la démocratisation à l'intérieur des systèmes de communication. La barrière que l'on retrouve presque partout réside dans la structure de la communication verticale², où la circulation se fait de haut en bas, et où seules quelques personnes s'adressent à une majorité et traitent de ses besoins et de ses problèmes tels qu'elles les voient.

Pour des centaines de millions de personnes, la communication démocratique est difficilement réalisable, en raison de l'insuffisance des moyens et des vecteurs de la communication. Du point de vue de l'individu, l'absence d'installations de base pour la communication constitue une entrave puissante, puisque pour une grande partie de la population le problème réside moins dans l'absence de liberté de la presse que dans l'absence de la presse elle-même. Les possibilités de communiquer sont donc limitées par un manque d'infrastructures, de systèmes de communication et de moyens de production surtout dans le cas des pays en développement, mais également dans le cas des minorités sociales et culturelles, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

La variété et la possibilité d'opérer des sélections dans le contenu des communications sont une nécessité dans un système démocratique, même s'il ne s'agit pas de la seule nécessité, et même si cette condition ne garantit pas automatiquement la démocratisation. Chaque individu devrait avoir la possibilité de se faire ses propres opinions sur la base d'une vaste gamme d'informations et d'exposés de points de vue divers. Pour le communicateur, qu'il soit ou non professionnel, ce pluralisme est aussi une condition *sine qua non* des libertés démocratiques. Ainsi que nous l'avons vu, le pluralisme souffre de la concentration des pouvoirs au niveau de la communication qu'elle soit dans les mains de l'Etat ou contrôlée par des intérêts privés. Puisque la démocratie implique la possibilité d'exprimer des opinions divergentes, même un modèle original de contrôle démocratique s'exerçant sur un système d'expression unique peut n'avoir rien de commun avec une véritable démocratisation.

L'exclusion de certains groupes défavorisés des moyens de communication ordinaires constitue un problème capital. La composition et l'importance de ces groupes peuvent varier d'un pays à l'autre, ainsi que la gravité

2. **Commentaire de Mlle B. Zimmerman** : « En ce qui concerne la radio-diffusion, il faut reconnaître que les studios de radio et de télévision ne peuvent être ouverts à tout le monde et à tout moment. De plus le public s'attend au moins à recevoir des programmes d'une certaine qualité, ce qui suppose un niveau déterminé de talent et d'expérience professionnelle de la part de ceux qui sont derrière ou devant les caméras et les micros. Bien que la radio et la télévision aient été conçus dans beaucoup de pays en termes d'organisation verticale pour des raisons d'économie et d'administration, le remède réside dans la décentralisation des moyens et l'accroissement du nombre de stations locales. Des efforts dans cette direction sont en cours de réalisation dans de nombreux pays.

de leurs problèmes, mais on les retrouve partout dans le monde : ce sont les populations démunies, les handicapés, les personnes géographiquement isolées, celles qui font l'objet de discriminations d'ordre social, culturel ou économique, les minorités ethniques, linguistiques et religieuses, les femmes, les enfants et la jeunesse. Dans certains endroits, ces groupes se voient refuser des droits aussi fondamentaux que la liberté de réunion, d'expression ou d'opinion. D'autres, plus nombreux, sont défavorisés par les traditions ou des attitudes sociales solidement enracinées ; cela est vrai surtout pour les femmes, qui représentent plus de la moitié du genre humain.

Lorsque les individus n'ont pas les connaissances nécessaires pour décoder ou comprendre les messages, une autre barrière se trouve dressée entre ceux qui émettent et ceux qui reçoivent le message dans le processus de communication. Il ne s'agit pas seulement des analphabètes, qui ne peuvent accéder à la compréhension du langage écrit, ni même de ceux (plus nombreux encore) qui ne savent pas décoder ou décodent imparfaitement les messages audio-visuels (dont la sémiotique a tendance à se compliquer) ; il s'agit de tous ceux qui sont mal à l'aise, ou qu'on pourrait considérer comme « semi-analphabètes », dès lors qu'il s'agit de comprendre et d'interpréter notre univers de signes, d'en apprécier la portée et la signification réelles et de devenir aptes à s'en servir. Il y a en fait un nouveau langage des communications qu'il faut apprendre et comprendre. Tous ces points doivent être pris en considération dans l'examen du concept de démocratisation de la communication.

2. Brèches dans les barrières

Ces dernières années, on a vu des initiatives, qui deviennent de plus en plus fréquentes, pour abattre ou du moins abaisser ces barrières. On peut décrire quatre sortes de méthodes : (a) accès populaire plus large aux organes d'information et au système global de communication, grâce à l'affirmation du droit de réponse et de critique, à diverses formes de rétro-information et à des contacts réguliers entre les communicateurs et le public³ ; (b) participation de non-professionnels à la production et à l'émission des programmes, ce qui les met à même d'utiliser activement les sources d'information et permet aussi à l'habileté individuelle, et parfois à la créativité artistique, de s'exprimer ; (c) la création de « communications alternatives », habituellement, mais non pas toujours, locales ; (d) participation de la collectivité et des usagers des médias à la gestion

3. On considère habituellement la radio comme un moyen typique de distribution des messages ou de communication à sens unique. Cependant, Bertold Brecht, il y a presque cinquante ans, envisageait un avenir différent : « La radio doit cesser d'être un moyen de distribution pour devenir un moyen de communication. Elle serait le plus merveilleux moyen de communication imaginable dans la vie publique, un immense réseau — elle le serait si elle était capable non seulement d'émettre, mais de recevoir, de permettre à l'auditeur d'entendre, mais de parler et si, au lieu de l'isoler, elle lui permettait le contact. » (Bertold Brecht, *Théorie de la radio* (1932, *Gesammelte Werke*, Tome VIII, page 129.)

et à la prise de décisions (habituellement limité aux médias locaux). L'autogestion est la forme la plus radicale de participation, puisqu'elle suppose un rôle actif joué par de nombreux individus, non seulement dans les programmes et la circulation de nouvelles, mais aussi dans les processus de prise de décisions sur les questions générales.

En liaison avec les modèles de participation active et souvent parallèlement à eux, on observe une tendance dans plusieurs pays industrialisés à décentraliser les médias de masse. Elle s'exprime, par exemple, par la création de stations locales de radio, l'augmentation du nombre des centres de production de programmes, l'introduction de la télévision par câble. Quelques exemples peuvent servir à illustrer cette tendance. En France, une chaîne de studios de cinéma a été créée pour fournir une voie de communication ouverte aux amateurs locaux, qui veulent faire des courts-métrages sur des questions d'intérêt local. En Belgique, des « médiathèques » ont été créées pour la distribution de bandes vidéo et de magnétoscopes. En République fédérale d'Allemagne, une station de télévision encourage la formation de groupes de personnes partageant les mêmes préoccupations et problèmes sociaux, en les aidant à faire sur eux-mêmes des films qui sont télévisés pour stimuler la formation de groupes analogues dans d'autres communautés. La Yougoslavie offre un autre type d'exemple : au niveau communautaire et régional, des centres d'information produisent des journaux et des programmes de radio consacrés principalement aux événements locaux et aux questions d'autogestion. Tous les centres de radio et de télévision publient les propositions de programmes de sorte que le grand public peut les discuter, et ses réactions sont transmises au conseil de programmation. Les minorités nationales disposent dans plusieurs pays de journaux et de studios de radio et de télévision qui leur offrent des émissions dans leurs langues. En Australie on trouve un exemple florissant de médias de groupes minoritaires : une soixantaine de journaux ethniques sont publiés en 20 langues. La plupart sont mensuels. Ils contiennent peu de nouvelles d'Australie et cherchent à entretenir l'identité culturelle des divers groupes et à leur donner les nouvelles de leur pays d'origine. Au Saskatchewan, au Canada, le gouvernement provincial a décidé de faire des réseaux de câble pour la télévision un service public et a institué des directives pour la création d'une société de télévision par câble et le branchement sur le réseau. Les directives précisent notamment qu'une société de télévision par câble doit être sans but lucratif, prévoir la participation des abonnés à ses affaires et indiquer les arrangements pour la participation d'organismes communautaires d'après le nombre de leurs adhérents. On pourrait ajouter à ces exemples d'autres illustrations provenant de nombreux pays. Elles montreraient la variété et la vitalité des médias communautaires dans la société contemporaine ; la tendance qu'elles prouvent se développera indubitablement dans l'avenir.

Dans la mesure où la décentralisation permet l'expression d'intérêts et de réalités locaux, régionaux et communautaires, elle peut être considérée comme un moyen de favoriser la démocratisation. Mais les médias décentralisés ont souvent tendance à imiter le fonctionnement du système centralisé, créant un corporatisme local ou reflétant la hiérarchie sociale de la localité. Quand c'est le cas, la décentralisation ne contribue nullement à la démocratisation et n'y conduit même pas.

Depuis dix à vingt ans, on a vu apparaître ce qu'on a appelé les communications alternatives⁴ et la contre-information. Ces termes utilisés pour la première fois dans les années 60, s'appliquent à une série très variée d'initiatives, dont le trait commun est l'opposition aux communications officielles institutionnalisées. On peut trouver sous cette étiquette des groupes locaux visant à faire échec au monopole des systèmes de communications verticales et centralisées, des partis ou groupes politiques se lançant dans diverses formes de communication oppositionnelle, des dissidents, opposés au système en place, des minorités qui développent leurs capacités de communication, des groupes entreprenant de nouvelles expériences écologiques, etc. Il ne s'agit pas de porter remède à une absence de communication, mais plutôt de réévaluer et d'étendre les communications en fonction d'une nouvelle conscience de leur importance dans la société. Ce phénomène est particulièrement manifeste dans les pays industrialisés, mais il existe aussi dans certains pays en développement, particulièrement en Amérique latine. Bien qu'une grande partie de la pratique de ces médias de remplacement serve de porte-parole à une opposition politique, ils ont aussi servi à exprimer les vues d'une grande variété de minorités sociales et culturelles ou de groupes qui auparavant vivaient dans un ghetto de communication. La tolérance que montrent les autorités à l'égard de ces activités est habituellement inversement proportionnelle au perfectionnement des moyens employés. Les affiches, prospectus et hauts-parleurs sont autorisés plus facilement que les médias de masse électroniques.

L'accent mis sur le contenu plutôt que sur la forme et le besoin impérieux de créer des voies de communication « horizontales » ont conduit ces groupes à faire des expériences avec une grande variété de moyens. Les moyens traditionnels (prospectus, brochures, affiches, journaux, feuilles, meetings, fêtes) ont été complétés, sans être remplacés, par des moyens et techniques plus modernes (films 8 mm, vidéo, bandes dessinées, nouvelles téléphonées). Dans les pays industrialisés, on assiste à un développement de l'utilisation des médias électroniques (radio en modulation de fréquence, radios et même télévision « pirates » ou « vertes ») par différents groupes comme un « instrument alternatif de communication ».

Les groupes entreprenant des « communications alternatives » peuvent être classés en diverses catégories. La première contient ceux qui représentent une opposition radicale, d'origine politique ou philosophique diverse. Partant du principe que la communication institutionnalisée est

4. Les formes de communication alternative (ou de remplacement) sont un processus d'origine sociale, dont le contenu et la signification sont déterminés par les dimensions acquises par la pratique sociale des secteurs sous domination. Aucune forme de communication alternative n'est jamais conduite comme les courants à sens unique, individualistes, sans participation, qui caractérisent la communication institutionnalisée. Un processus de communication alternative peut trouver son origine dans des initiatives de minorités ou d'individus ; mais s'il reste à la même échelle — stimulé et alimenté par une pratique sociale plus large — il ne sera jamais qu'une forme marginale de communication, correspondant à une « mini-pratique » de la communauté des « initiés ». (*Expériences alternatives (II)* ; *Pratiques de la communication en Amérique latine*, Fernando Reyes Matta, Document n° 68 de la CIC.)

utilisée pour perpétuer la structure hiérarchique d'une société, la « contre-information » a un rôle d'opposition à l'influence de l'information dominante. Elle vise aussi à créer des canaux qui reflètent les besoins de ceux qui sont soumis au courant de l'information dominante et à répondre à ces besoins. La deuxième catégorie comprend des mouvements de médias locaux ou de communautés, habituellement limités aux pays industrialisés, plus particulièrement l'Amérique du Nord, qui visent à décentraliser les communications, de façon à donner un rôle actif aux consommateurs de l'information. La troisième comprend les syndicats ou d'autres groupes sociaux qui ont leurs propres réseaux de communication. Il y a des différences entre ces trois catégories mais elles sont toutes opposées aux formes socialement, culturellement et politiquement hégémoniques de la communication. La plupart aussi mettent l'accent sur le contenu plutôt que sur la forme, et sur l'information sociale plutôt que sur le divertissement.

Si les activités de ces groupes croissent rapidement, on assiste aussi à un développement de l'utilisation des techniques les plus modernes par la communication individuelle : télévision par câble, duplex, antennes de réception de satellites, radios amateurs, radio des citoyens, magnétoscope, films de petit format, bandes et disques vidéo pour particuliers, caméras vidéo pour amateurs, informatique accessible aux particuliers et systèmes de télévision, où on paie seulement les programmes regardés (pay-TV). Toutes ces techniques ouvrent de nouvelles voies à l'information et aux distractions et permettent à ceux qui n'étaient que des récepteurs de devenir des participants ou d'avoir l'illusion de participer au processus de communication.

Certains problèmes sont cependant apparus. Les non-professionnels, groupes ou individus, sont en concurrence avec des normes professionnelles qu'ils ne peuvent pas égaler. En essayant de le faire malgré tout, il leur arrive de copier les modèles dominants de la communication, au lieu de frayer des voies nouvelles. Une critique en sens inverse a aussi été formulée : les initiatives individuelles risquent de conduire à un divorce avec la vie sociale ou à une fragmentation de l'expérience commune. Sur toutes ces questions, il est beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions solides.

La communication alternative trouve sa plus grande force dans les relations interpersonnelles, où elle dispose d'un certain pouvoir pour défier l'autorité ou échapper à ses contraintes. Son importance, en tant que force sociale, est probablement exagérée par ses partisans les plus enthousiastes. Quantitativement — mesurée d'après le contenu et la régularité de la communication ou l'effectif du public atteint — elle ne peut pas se comparer aux médias de masse, ce qui n'est d'ailleurs pas son but. Pourtant le rejet radical du courant vertical dominant, le renforcement de la cohésion de certains groupes et la capacité qu'elle offre pour le développement de réseaux horizontaux lui donnent une signification sans commune mesure avec les chiffres qui peuvent servir à la mesurer.

Ainsi, selon de nombreuses modalités, des individus et des groupes participent directement, de plus en plus, aux processus de communication avec les médias existants, grâce aux médias officiels ou institutionnalisés, ou au moyen de médias de remplacement — et trouvent de nouveaux débouchés effectifs pour l'expression créative. La démocratisation est un processus plutôt qu'un concept statique. Son développement est vital pour l'avenir, puisque la conséquence inévitable du retard pris sur les besoins

sociaux et les progrès techniques serait de soumettre l'homme à des épreuves de plus en plus déshumanisées et aliénantes.

3. Apparition de l'esprit critique

Les tentatives de démocratisation de la communication ne sont pas seulement le fait de professionnels acceptant de nouer des liens avec leur audience ou de groupes extérieurs créant des communications de remplacement. Le développement du sens critique chez le public à l'égard de ce qu'on lui offre joue aussi un rôle. La critique peut s'exprimer par des groupes de pression organisés ou par le rejet spontané du menu qu'offrent les médias de masse.

Dans cette même optique, l'action de nombreux groupements populaires — de citoyens, ouvriers, paysans, jeunes, femmes — n'est pas négligeable. Dans beaucoup de cas, ces groupes ont réussi à exprimer, de façon véhémement, des demandes d'accès et de participation au système de communication. En beaucoup d'endroits, des groupes de pression des citoyens se sont formés pour exprimer leurs préoccupations aux autorités locales et nationales et aux responsables de la radio-télévision eux-mêmes. La critique tacite s'explique dans certains pays par le déclin du nombre d'heures passées à regarder les émissions ou par des sondages montrant un mécontentement à l'égard des programmes de télévision⁵. Un exemple frappant s'est produit en République fédérale d'Allemagne, où le Chancelier a demandé une semaine de six jours pour la télévision. Un sondage ultérieur a montré que cette idée était approuvée par une grande majorité des citoyens.

Eveiller l'esprit critique et le discernement sont une responsabilité majeure que l'éducateur et le communicateur doivent assumer conjointement. Il faut que l'individu soit capable de distinguer le vrai du faux, de séparer l'opinion et le fait, de tenir compte de la subjectivité de l'informateur, de distinguer ce qui est éphémère, insignifiant ou spécieux, de ce qui est durable, solide et sérieux. C'est à cette condition aussi que lecteurs, auditeurs, spectateurs pourront entretenir, à l'égard des messages qui leur parviennent, un doute constructif en s'appliquant à tirer de la masse des données et des informations celles qui méritent considération, résistent à l'examen et correspondent à leur expérience sociale personnelle.

Le public a besoin non seulement de l'information qui le conforte et le rassure dans ses désirs et son attente ou le confirme dans ses idées toutes faites, mais aussi de ce qui peut valablement l'amener à modifier, nuancer ou équilibrer son jugement ou son opinion. L'éveil et la formation de l'esprit critique constituent un aspect primordial de la démocratisation de la communication.

5. Des chiffres récents, en France, ont montré un déclin de 12 %. En mars 1979, un sondage aux Etats-Unis a montré que 53 % des téléspectateurs regardaient la télévision moins que cinq ans auparavant. La proportion de Britanniques satisfaits par les programmes de la BBC a diminué, d'après un sondage, de 27 % entre 1960 et 1978, et 54 % des téléspectateurs français ont exprimé leur mécontentement dans un sondage de 1979.

4. Le droit à communiquer

La communication, de nos jours, est considérée comme une question de droits de l'homme. Mais ce droit est de plus en plus envisagé comme le droit de communiquer, et va au-delà de celui de recevoir la communication ou d'être informé. La communication est donc envisagée comme un processus bi-directionnel, dont les participants — individuels ou collectifs — entretiennent un dialogue démocratique et équilibré. Cette idée de dialogue, par opposition au monologue, est au cœur de beaucoup d'idées contemporaines, qui conduisent à la reconnaissance de nouveaux droits de l'homme.

Le droit à communiquer⁶ est un prolongement logique du progrès continu vers la liberté et la démocratie. A chaque époque, l'homme a lutté pour se libérer des pouvoirs qui le dominaient, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou religieux, et qui tentaient d'entraver la communication. Ce n'est que par des efforts fervents et infatigables que les peuples ont obtenu la liberté de parole, de la presse et de l'information. Aujourd'hui, la lutte continue pour étendre les droits de l'homme et rendre le monde des communications plus démocratique qu'il ne l'est actuellement. Mais la présente étape de la lutte met en jeu de nouveaux aspects du concept fondamental de liberté. L'exigence d'une circulation bidirectionnelle, d'un échange libre, de possibilités d'accès et de participation, ajoutent une nouvelle dimension qualitative aux libertés successivement conquises dans le passé⁷. L'idée du droit à communiquer élève tout le débat sur la « libre circulation » à un niveau supérieur, et promet de le faire sortir de l'impasse où il a été maintenu pendant les trente dernières années.

Cependant, l'idée de « droit à la communication » n'a encore reçu, ni sa forme définitive ni son plein contenu. Loin d'être déjà, comme certains semblent le vouloir, un principe bien établi, dont on pourrait

6. **Commentaire de M. S. Losev** : « Le droit à la communication n'est pas un droit internationalement reconnu que ce soit au niveau national ou international. Il ne devrait donc pas être discuté, examiné aussi longuement ni abordé de cette façon dans notre rapport. »

7. L'un des premiers promoteurs de la notion de « droit à la communication », Jean d'Arcy, a esquissé les étapes successives qui pourraient en permettre l'adoption : « A l'époque de l'agora et du forum, à l'époque de la communication interpersonnelle directe, émerge d'abord — notion de base de tout progrès humain et de toute civilisation — la liberté d'opinion... L'apparition de l'imprimerie, premier des moyens d'expression de masse, de par son expansion même, donne naissance, contre les prérogatives de contrôle royales ou religieuses, à la notion corrélative de liberté d'expression... Le XIX^e siècle, qui vit l'extraordinaire développement de la grande presse, fut marqué par de constantes luttes pour sa liberté... L'arrivée successive d'autres médias de masse : cinéma, radio, télévision, comme l'abus de toutes les propagandes à la veille de la guerre, démontrèrent rapidement le besoin et la possibilité d'un droit plus précis mais plus étendu, celui de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit »... Un nouveau pas en avant semble aujourd'hui possible : le droit de l'homme à la communication, résultant de nos dernières victoires sur le temps et l'espace comme de notre conscience accrue du phénomène de communication... Aujourd'hui nous voyons qu'il englobe toutes les libertés, mais qu'il apporte de plus, tant pour les individus que pour les sociétés, les notions d'accès, de participation, de courant bilatéral d'information, toutes nécessaires, nous le sentons maintenant, au développement harmonieux de l'homme et de l'humanité. » (*Le droit de l'homme à communiquer*, document CIC n° 36.)

dès maintenant tirer les conséquences logiques, il n'en est qu'au point où l'on réfléchit à toutes ses implications et où on continue à l'enrichir. Ce n'est qu'après avoir exploré à l'Unesco et dans les nombreuses organisations non gouvernementales intéressées toutes les applications possibles de cette hypothèse que la communauté internationale pourra décider quelle est sa valeur intrinsèque. Il faudra reconnaître, ou refuser, l'existence d'un droit nouveau, qui pourrait s'ajouter et non pas se substituer, aux droits de l'homme déjà acquis. Nous présentons donc une formulation de ce droit, qui montre la diversité de ses éléments et l'esprit qui l'inspire : « Chacun a le droit de communiquer. Les éléments qui composent ce droit fondamental de l'homme comprennent les droits suivants, sans qu'ils soient aucunement limitatifs : (a) le droit d'assemblée, de discussion, de participation et autres droits *d'association* ; (b) le droit de poser des questions, d'être informé, d'informer et autres droits *d'information* et (c) le droit à la culture, le droit de choisir, le droit à la vie privée et autres droits relatifs au *développement* de l'individu. Assurer le droit à communiquer exigerait que les ressources techniques de la communication soient disponibles pour satisfaire les besoins de l'humanité en la matière »⁸. Il nous semble que cette approche promet de faire progresser la démocratisation de la communication à tous les niveaux — international, national et local, individuel.

La demande de démocratisation de la communication a de nombreuses connotations, beaucoup plus qu'on ne l'envisage généralement. Elle comprend évidemment la fourniture de moyens plus nombreux et plus variés à un plus grand nombre de personnes, mais elle ne peut se ramener simplement à un supplément de matériel. Elle implique un accès plus large du public aux médias existants ; encore, l'accès n'est-il qu'un des aspects du processus de démocratisation. Elle signifie également des possibilités élargies pour les nations, les forces politiques, les communautés culturelles, les entités économiques et les groupes sociaux, d'échanger des informations sur une base plus égale, sans domination des partenaires les plus faibles et sans discrimination contre quiconque. En d'autres termes, elle implique un changement d'optique. Il y a sûrement un besoin d'une information plus abondante venant d'une pluralité de sources, mais, si les possibilités de réciprocité n'existent pas, le processus de communication n'est pas réellement démocratique. Sans une circulation bidirectionnelle entre les participants au processus, sans l'existence de multiples sources d'information permettant une sélection plus large, sans un développement des chances de chaque individu d'arriver à des décisions fondées sur une conscience complète de faits disparates et de points de vue divergents, sans une participation accrue des lecteurs, des spectateurs et des auditeurs à la prise de décision et à la constitution des programmes des médias — la véritable démocratisation ne deviendra pas une réalité.

8. Ce passage est emprunté au document *An Emergent Communication Policy Science : Content, Rights, Problems and Methods*, par L. S. Harms, Department of Communication, Université d'Hawaï, Honolulu.

Chapitre 4

IMAGES DU MONDE

Les problèmes cruciaux, auxquels l'humanité se trouve confrontée, sont étroitement imbriqués les uns aux autres, et il est rare que l'un ne conditionne pas au moins en partie la solution de l'autre. Qu'il s'agisse de la protection de l'environnement, de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles (surtout celles qui ne sont pas renouvelables), de la crise de l'énergie, de l'emploi, de l'inflation, de la lutte contre les fléaux sociaux qui affligent encore un grand nombre de peuples, de l'élimination progressive des injustices et des inégalités qui sévissent à l'intérieur des nations comme entre les nations, de la défense des droits de l'homme, de la lutte contre les séquelles de la colonisation, de la sauvegarde de la paix et du désarmement, les défis qui se posent, se conjuguent et s'additionnent, et ne pourront être relevés que de façon solidaire et sous l'effet d'une volonté commune.

A des problèmes s'élargissant à l'échelle du monde, il est nécessaire et il est urgent de trouver une réponse mondiale. Notre ambition n'est pas de rechercher des solutions aux grandes interrogations qui assombrissent la fin de ce siècle. Elle vise plus modestement à montrer que les systèmes et les moyens de communication n'apportent pas toujours la contribution à laquelle on pourrait s'attendre et à mettre en relief ce que la communication en général et les organes d'information en particulier pourraient ou devraient apporter en favorisant l'appréhension critique de ces problèmes ou au moins de certains d'entre eux et de ce qu'ils impliquent pour les hommes et les femmes du monde entier.

Ce faisant, la Commission a le sentiment d'être fidèle à l'esprit qui animait la Conférence générale de l'Unesco lorsqu'elle a reconnu, à sa XX^e Session, « le rôle qui peut et doit être assigné à la communication pour faire prendre conscience à l'opinion des grands problèmes auxquels le monde se trouve confronté, la sensibiliser à ces problèmes et à leur caractère indivisible et global, et contribuer ainsi à les résoudre » (Résolution générale 4/0.1 sur Culture et Communication) et lorsqu'elle a affirmé dans la Déclaration sur les organes d'information que « le renforcement de la paix et de la compréhension internationale, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre exigent une circulation libre et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information. Les organes d'information ont à cette fin une contribution primordiale à apporter ; cette contribution sera d'autant plus efficace que l'information reflétera les différents aspects du sujet traité ». (Article premier.)

1. Guerre et désarmement

Surmonter la peur, faire tomber les barrières de la méfiance, promouvoir des sentiments de solidarité et d'amitié entre les hommes, favoriser la connaissance et le respect des valeurs culturelles, qui sont le reflet de la personnalité collective des peuples, ce sont là des ouvrages qu'il faut sans cesse remettre sur le métier. La volonté et l'esprit de paix doivent

être inlassablement préservés, consolidés et cultivés. Depuis trente ans, l'accent a été mis en toutes circonstances et à toutes les tribunes, sur la nécessité de construire dans l'esprit des hommes, « les défenses de la paix ». Comment les organes d'information pourraient-ils se dérober à ces aspects essentiels de leur mission qui est de rendre les hommes et les femmes capables de comprendre et de résoudre les problèmes inéluctables de notre temps¹ ?

Certes, chacun se sent concerné aujourd'hui par le danger de guerre ou de destruction totale qui menace le monde. A ne prendre en compte que les attitudes les plus fréquentes de la part des médias et des communicateurs, on peut retenir cinq catégories dont les frontières ne sont naturellement pas toujours étanches². On trouve en premier lieu ceux qui se considèrent comme des informateurs chargés de diffuser des « nouvelles brutes » et qui ne se soucient pas ou n'ont pas le temps de peser les conséquences que leur activité peut entraîner sur les aléas de la guerre et de la paix. Dans une seconde catégorie se trouvent ceux qui estiment que leur devoir est avant tout d'être neutre, quelle que soit l'importance de l'enjeu. D'autres tiennent pour acquis que les moyens de communication sociale ont pour

1. Il peut être utile de rappeler que cette mission des médias se trouve définie ou précisée dans un grand nombre d'instruments internationaux. Dès 1930, la Société des Nations s'était interrogée sur la collaboration de la presse à l'organisation de la paix. En 1947, l'Assemblée générale des Nations Unies a condamné dans sa résolution 110/11 toute forme de propagande qui menace la paix. Depuis lors, la communauté internationale a eu l'occasion de rappeler à différentes reprises que l'incitation à la guerre et la préparation psychologique à la guerre sont condamnées par la Charte des Nations Unies. L'article 20 du Pacte international sur les droits civils et politiques du 19 décembre 1966 qui a été ratifié par un grand nombre d'états stipule que :

« 1. Toute propagande en faveur de la guerre est interdite par la loi.

2. Tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence est interdit par la loi. »

La session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement (New York, mai-juillet 1978) a adopté certaines résolutions et décisions qui se réfèrent spécifiquement à la contribution des organes d'information en faveur de la paix. Elle a reconnu notamment que « il est essentiel que non seulement les gouvernements mais aussi les peuples du monde reconnaissent et comprennent les dangers inhérents à la situation actuelle ». A cet effet, « les Etats membres devraient être encouragés à améliorer la circulation des informations relatives aux divers aspects du désarmement, en vue d'éviter la diffusion d'informations erronées ou tendancieuses concernant les armements, et à mettre l'accent sur le danger que présente l'escalade de la course aux armements et sur la nécessité d'un désarmement général et complet sous un contrôle international efficace. »

La Conférence générale de l'Unesco dans sa résolution 11.1 adoptée à sa 20^e session (Paris 1978), prenant connaissance des travaux accomplis au cours de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, a exprimé l'espoir qu'une conférence mondiale du désarmement serait convoquée le plus tôt possible, et invité les Etats membres à accorder une attention particulière au rôle que l'information, y compris les moyens d'information de masse, peut jouer en faveur de la création d'un climat de confiance et de compréhension entre les nations et les pays, ainsi que du renforcement de la prise de conscience, dans le public, des idées, des objectifs et de l'action dans le domaine du désarmement. »

2. **Commentaire de Mlle B. Zimmerman** : En présentant de manière simplifiée la diversité et la combinaison des préoccupations présentes à l'esprit de beaucoup de ceux dont le rôle est de collecter et diffuser l'information, cette classification me semble nuire à la compréhension de la complexité des opérations quotidiennes des organes d'information dans un domaine important et délicat.

finalité et pour vocation l'harmonie sociale et sont par conséquent au service de la paix et opposés à toute forme de violence. Une quatrième catégorie est composée de ceux qui se bornent à appuyer leur gouvernement quoi qu'il arrive. Enfin d'autres jugent nécessaire, compte tenu de la précarité de la paix, de préparer l'opinion à toutes éventualités. On pourrait faire entrer dans une catégorie particulière les correspondants et les envoyés spéciaux qui se trouvent en poste en période de crise ou de tension internationale et qui encourent de ce fait des responsabilités particulièrement lourdes.

Quelles que soient les attitudes en présence, il est certain que les médias sont en mesure de favoriser — et ils l'ont fait dans un certain nombre d'occasions, notamment sous l'impulsion de journaux de haute tenue professionnelle et morale — l'émergence d'un public orienté vers la paix, sensibilisé à l'importance de l'enjeu, convaincu de l'urgence de se saisir du problème et de ne pas l'abandonner aux seuls gouvernements.

Différentes recherches ont mis en évidence les interactions entre l'opinion publique et les médias. Mieux même, elles ont montré que les médias de masse, et particulièrement la télévision, sont en mesure, s'ils le veulent, d'apporter une contribution plus efficace dans la détermination des vues et des positions relatives à la guerre, que les institutions traditionnelles de socialisation telles que l'église, la famille, les associations et les clubs, l'école. Un exemple positif de cette influence est celui de la prise de conscience extraordinairement rapide à l'égard des problèmes d'environnement et de pollution.

Certains n'ont-ils pas été jusqu'à accuser les médias, dans différents pays menacés par les actes de violence ou de terrorisme, de créer la peur pour provoquer, en réaction, une demande massive de sécurité. Si les médias ont ainsi le pouvoir de répandre la peur, pourquoi n'exerceraient-ils pas ce même pouvoir pour libérer l'homme de la méfiance et de la peur, et pour affirmer l'irréductible opposition à la guerre et à la violence sous toutes ses formes, comme à tout emploi de la force dans les relations internationales³. Il faut reconnaître néanmoins que les responsabilités ne reposent pas uniquement sur les médias et que leur action ne saurait remplacer la volonté consciente des gouvernements de parvenir à un désarmement général et complet. Les pressions des gouvernements et les restrictions ou les prescriptions, qu'ils peuvent imposer dans certains cas, jouent ici un rôle important ; le climat national aussi, de même que les préjugés qui existent et auxquels il est difficile d'échapper. L'existence de puissants groupes de pression militaires, les intérêts financiers, les liaisons ouvertes ou cachées entre certains organes d'information et les industries d'armement sont également des facteurs qui déforment le rôle attendu des médias.

La fonction primordiale des médias est toujours d'informer le public des faits significatifs aussi déplaisants ou déroutants qu'ils puissent être. Aux époques de tension, les nouvelles se rapportent largement aux mou-

3. **Commentaire de Mlle B. Zimmerman** : Le rapport accuse les organes d'information d'exercer trop de pouvoir alors qu'il plaide en même temps pour que ce pouvoir soit utilisé à d'autres fins (d'ailleurs valables). Dans les deux cas cependant, on considère le problème sous l'angle de « l'utilisation » des organes d'information, ce qui est un concept inacceptable.

vements de troupe et aux déclarations des leaders politiques qui suscitent l'inquiétude. Mais il ne devrait pas être impossible de réconcilier le reportage complet et véridique avec une présentation qui rappelle aux lecteurs la possibilité — il faudrait dire plutôt la nécessité — de solutions pacifiques aux conflits. Nous vivons, hélas, à une époque salie par la cruauté, la torture, la guerre et la violence. Ce ne sont pas là des conditions humaines naturelles ; ce sont des fléaux qu'il faut éliminer. Nous ne devons jamais nous résigner à supporter passivement ce qui peut être changé. Les hommes et les femmes ordinaires dans chaque pays — et cela inclut les pays décrits comme « l'ennemi » — ont en commun l'envie de passer leur existence en paix. Cette aspiration, si elle est mobilisée et exprimée peut exercer un effet sur les actions des gouvernements. De telles constatations peuvent paraître évidentes, mais si elles étaient rappelées de manière plus systématique dans les organes d'information, la paix serait mieux assurée.

La course aux armements est donc une réalité de notre temps et les mesures d'escalade militaire constituent des informations. Mais la lutte pour le désarmement est aussi une réalité et les démarches visant à arrêter la course aux armements constituent également des informations. Dans de nombreux pays, la couverture par les médias de la session spéciale sur le désarmement de l'Assemblée générale des Nations Unies a été réduite de manière décourageante⁴. Il est toujours regrettable que les gens soient conduits à croire que le désarmement est un songe creux ou que le plein emploi et la croissance économique sont impossibles si l'on ne préserve pas ce que l'on appelle l'industrie de la défense. En réalité, des études sérieuses ont été entreprises qui réfutent une telle conception. A notre avis, il incombe aux journalistes et à ceux qui conçoivent les politiques des médias de masse de s'informer de manière complète sur ces études et de porter leurs conclusions à la connaissance du public. Des réunions régulières entre les professionnels de la communication et les chercheurs dans ce domaine, à la fois au niveau national et international, pourraient être utilement organisées

4. Il n'est pas sans intérêt de citer un extrait d'un document envoyé à ce sujet à la CIC :

« Même un événement aussi important que la Session spéciale des Nations Unies sur le désarmement n'a fait l'objet que de comptes rendus très discrets. Avant la Session, il était difficile qu'elle soit mentionnée : je sais de bonne source que le gouvernement lui-même cherchait « désespérément » à obtenir de la publicité pour ses propres propositions. La grande Assemblée pour le désarmement et la paix a tout juste été mentionnée, alors que 230 personnes y participaient, et que c'était la plus grande conférence depuis des années. En même temps, une campagne de propagande a été lancée dans la presse, visant à dénoncer une très grave menace russe contre l'Occident, soulignant comment nos préparatifs « défensifs » prenaient du retard par rapport à ceux de l'Union Soviétique et à quel point il était essentiel, pour nous, de dépenser davantage pour notre « défense ». Quelle bonne préparation pour la Session spéciale ! Elle n'aurait pas pu être plus effective si elle avait été délibérée ! Pendant la session elle-même, les reportages ont été totalement inadéquats, vers la fin presque inexistantes et, à un certain moment, sérieusement (était-ce délibéré ?) mélangés avec les reportages sur la réunion au sommet de l'OTAN. C'est ainsi que les discours de James Callaghan, au sommet de l'OTAN et à la Session spéciale des Nations Unies ont été cités ensemble dans le *Guardian*, comme si on devait s'attendre à ce qu'ils aient la même importance ! Dans quelle mesure, la presse britannique est-elle libre pour ceux qui désirent la paix et un monde libéré de la guerre ? » (Rowland Dale, secrétaire du Northern Friends Peace Board, Religious Society of Friends, Royaume-Uni.)

pour échanger des expériences et discuter des problèmes reliés aux tâches d'information du public sur les questions de désarmement. Il n'est pas inévitable que le monde dépense d'énormes sommes — dont le total a été estimé à un milliard de dollars par jour — pour les armes de destruction. La vérité est que cela représente un colossal gaspillage de ressources et de talents humains qui pourraient être consacrés à la construction de la paix et au progrès.

Là où prévaut un système fondé sur le profit, la production d'armements est une entreprise lucrative. Tous ceux qui la contrôlent exercent naturellement autant d'influence qu'ils le peuvent à la fois sur l'opinion publique et sur les responsables des décisions pour maintenir les dépenses militaires à un niveau élevé. Un public éclairé et agissant, conscient de la marge qui existe dans l'histoire entre le hasard et la nécessité, peut aider à susciter la volonté politique et à veiller à ce qu'elle s'affirme et se manifeste⁵.

Le complexe militaro-industriel (pour citer l'expression forgée par le Président Eisenhower qui savait certainement de quoi il parlait) constitue une formidable réalité. Même lorsque le facteur de profit est absent, il y a des fonctionnaires haut placés en uniforme ou sans uniforme dont la carrière et les intérêts personnels dépendent de la production d'armements. Les médias doivent veiller à identifier ces influences et ne devraient jamais céder aux pressions qu'elles exercent.

5. Une réunion d'experts sur les obstacles au désarmement et les moyens de les surmonter a eu lieu à l'Unesco en avril 1978. Elle a suggéré que les « recommandations relatives à la presse et aux médias de masse soient portées à l'attention de la Commission dans l'espoir qu'il lui sera possible d'effectuer des études et de donner des conseils sur cette question ». La réunion d'experts a exprimé le vœu que la « presse et les médias veillent avec le plus grand soin à ne pas être utilisés pour la propagation de nouvelles fausses ou tendancieuses sur les armements stratégiques et autres questions militaires ». La réunion d'experts a également exprimé l'espoir « que la presse et les médias attireront davantage l'attention du public sur l'accroissement du danger représenté par la course aux armements et la nécessité d'un désarmement général et complet. »

Plus récemment, M. MacBride, Président de la Commission, parlant de l'information et de la construction de la paix, a inclus parmi les « facteurs principaux » qui empêchent le désarmement, les suivants :

« L'absence de pression de l'opinion publique demandant avec insistance la réalisation du désarmement mondial et une réduction immédiate des dépenses militaires.

L'absence de soutien suffisant de l'opinion publique pour le désarmement mondial est due, en partie, au fait que les médias — électroniques et imprimés — n'ont pas donné la priorité aux questions de désarmement...

A part l'influence directe qu'ils peuvent avoir et ont, en fait, sur les gouvernements, les groupes de pression militaires exercent une influence directe considérable en communiquant aux médias des matériaux visant à susciter la crainte dans l'esprit de la population. Ils obtiennent ce résultat en exagérant les dangers présentés par un ennemi potentiel, ou encore en exagérant le potentiel militaire et l'armement de l'adversaire possible...

Le seul moyen de s'opposer aux pressions qui s'exercent sur les gouvernements pour augmenter les dépenses militaires est de faire agir l'opinion publique. Celle-ci et maintenant devenue beaucoup plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été, et elle est à même de forcer les gouvernements à se plier à ses désirs. » (Discours prononcé à l'Université de la Paix, Bruxelles, 18 juillet 1979.)

Les dangers de guerre sont aggravés par l'intolérance, le chauvinisme et l'incapacité de comprendre des points de vue différents. Les responsables des médias ne devraient jamais l'oublier. Au-delà de tous les intérêts nationaux et politiques, il existe l'intérêt supérieur que l'humanité porte à la paix.

2. Faim et pauvreté

Il est impossible de s'accommoder indéfiniment d'un monde dans lequel 6 % de la population consomme près de 40 % des produits de base et où l'écart de revenu monétaire par tête, entre les pays situés aux deux extrémités de l'échelle du développement, est de 1 à 200. Dans de nombreux pays et dans de nombreux domaines, l'écart intolérable entre nantis et dépossédés se creuse parce que les plus riches continuent de s'enrichir. Tous les aspects de la vie peuvent être vus sous l'angle des injustices et des inégalités qu'elle comporte. Par exemple, les ressources des océans font l'objet d'une exploitation abusive ou inconsidérée par quelques nations, au détriment du droit égal de toutes les autres à prendre leur part de ce qui est un don de la nature à l'humanité et devrait être considéré comme un élément d'un patrimoine commun. Il en va de même dans la production vivrière et sa distribution, dans la diffusion des techniques et des industries, dans l'influence de l'homme sur l'environnement, dans la structure des échanges commerciaux et monétaires, dans les termes de l'échange, dans l'exploitation des matières premières, dans l'emploi et le travail.

Les médias internationaux décrivent fréquemment de façon saisissante les famines, les inondations, les épidémies et d'autres désastres dont sont victimes les pays en développement, et par là même ils aident à déclencher l'assistance et l'intervention des gouvernements et des organisations privées. Mais il faudrait que les médias dépassent le stade du premier secours et de la reconstruction pour contribuer au développement et au changement et s'attaquer à l'analyse des causes elles-mêmes. Un tel déplacement d'intérêt envers ce que l'on appelle maintenant le journalisme du développement s'impose également pour les médias nationaux dans les pays en développement eux-mêmes.

Résoudre ces immenses problèmes ou déclencher le processus de développement est au-delà du pouvoir de la communication. Ce que la communication peut faire, c'est de concentrer l'attention, de souligner les possibilités, de critiquer l'indifférence et l'obstruction et d'influencer le climat de l'opinion. La communication joue ainsi un rôle d'appui et de participation dans le développement, mais sa contribution demeure néanmoins importante. Cela vaut à la fois pour mobiliser l'opinion publique dans les pays en développement et promouvoir une plus grande compréhension dans les pays développés.

On avance quelquefois que la publicité donnée à la souffrance humaine et aux privations provoque une réaction de découragement. Les faits prouvent le contraire : les reportages sur la sécheresse au Sahel en 1973-1974 et, plus récemment, ceux sur les souffrances des réfugiés du Vietnam et du Cambodge ont contribué à éveiller la conscience du public dans les pays plus fortunés et ont mené à des mesures concrètes d'assistance.

Mais la conscience ne doit pas rester assoupie entre deux catastrophes. Le développement planifié et les mesures destinées à améliorer les ressources peuvent prévenir les désastres. Un reportage fait avec sympathie et une bonne information, couvrant à la fois les problèmes et difficultés, et les efforts entrepris pour y remédier dans les pays en développement, peut créer un climat d'espoir et de confiance, et provoquer un soutien effectif pour ces efforts.

Les hommes politiques des pays en développement formulent des critiques sévères sur l'insouciance dont feraient preuve à l'égard des problèmes vitaux de leur pays, les organes d'information des pays industrialisés. La situation est loin d'être uniforme à cet égard et l'opinion publique sur la problématique du développement est plus favorable et plus progressive dans certains pays industrialisés que d'autres. Tel est le cas, par exemple des pays scandinaves et des Pays-Bas. Il serait intéressant d'approfondir ces différences, afin d'en découvrir les raisons qui tiennent sans doute, en partie aux traditions culturelles et à des caractéristiques politiques spécifiques. L'explication réside peut-être dans la différence entre l'approche individualiste généralement adoptée dans beaucoup de pays et l'approche socio-éthique plus délibérément observée dans un certain nombre d'autres.

Certains expriment des doutes sur les effets et l'influence que les médias peuvent exercer en pareil domaine. Il faut reconnaître cependant que la façon dont les masses des pays industrialisés sont informées des problèmes du Tiers Monde n'est pas très efficace. Le spectacle quasi permanent de la souffrance d'autrui, répercuté par les médias, ne suscite guère qu'une indifférence qui semble se transmuier en une sorte d'insensibilité progressive d'accoutumance à l'inadmissible, ce qui est évidemment opposé à l'effet recherché⁶. Il ne faut pas néanmoins renoncer à cette tâche d'information et de sensibilisation, qui s'est révélée assez efficace en ce qui concerne les problèmes nationaux. Le succès extraordinaire des séries d'émissions télévisées présentées dans plusieurs pays occidentaux sur la traite des esclaves en Afrique (Racines) et l'extermination des juifs dans l'Allemagne hitlérienne (Holocauste) offre matière à réflexion et montre que beaucoup dépend du talent des créateurs.

Les études sur l'efficacité des médias pour influencer ou modifier les attitudes et les systèmes de valeurs invitent à la prudence. Certains estiment qu'il est vain d'envisager la manière dont les médias peuvent contribuer à la modification des attitudes et des stéréotypes, tant que n'ont pas été établies de nouvelles relations structurelles au sein des sociétés concernées, entre les responsables des médias et les aspirations des populations, entre les propriétaires des médias et les politiques de l'information.

La communication, au sens le plus large, est un instrument de changement social. Lorsqu'un problème a été reconnu et bien compris, il devient

6. Une opinion sévère a été exprimée par M. Robert Galley, ministre français de la coopération, qui a écrit que « les mass médias occidentaux font apparaître les pays du Tiers Monde... comme des solliciteurs lorsqu'ils recherchent notre aide financière, comme des fauteurs de vie chère lorsque les cours du pétrole ou du café s'envolent de plus en plus, comme des fourriers du chômage lorsqu'ils développent leurs propres industries. »

possible de progresser vers sa solution. Il ne faut pas cependant prêter aux médias des pouvoirs illimités. Leur rôle peut être d'influer sur les normes sociales, d'attirer l'attention, de signaler les opportunités. Ils sont surtout utiles pour créer un climat favorable au développement plutôt que pour amener directement des changements. Ils peuvent également contribuer à influencer les habitudes, mais il faut faire une distinction entre les attitudes formées au niveau des affectivités conscientes qui peuvent être influencées et modifiées et les attitudes enracinées dans l'inconscient qu'il est seulement possible de révéler ou de renforcer mais pas de modifier.

Reconnaissons toutefois que les modifications intervenues dans la conception même du développement devraient (et ont déjà) amener à reconsidérer la contribution de la communication et de ses médias au développement⁷. Le développement doit procéder de la croissance humaine, de la confiance du peuple en ses propres forces et de la justice sociale. Si l'on accepte de telles considérations, un processus de développement devrait devenir progressivement endogène et autodépendant en subordonnant les impératifs du capital et de la technologie aux intérêts du peuple et en faisant participer les citoyens aussi largement que possible aux prises de décision.

Ce modèle de développement demande une perception différente du rôle de la communication. Les questions doivent venir d'en bas, ce qui suggère qu'il faudra s'intéresser davantage aux moyens de communication modestes, contrôlés au niveau local. La communication horizontale, qui permet le face à face et le dialogue, aura priorité sur la communication verticale et descendante, des liens étroits continuant cependant d'être maintenus entre les deux. Cela ne signifie pas que les grands médias ne seront plus nécessaires, mais que l'imitation des modèles importés du monde développé devra être évitée, et que le développement exponentiel de médias de plus en plus puissants n'est plus l'unique hypothèse à considérer.

Dans notre monde interdépendant, l'élimination de la pauvreté servira l'intérêt de tous les pays, développés aussi bien qu'en développement. La

7. L'un des partisans bien connus de la communication en tant que moyen d'accélérer le développement, W. Schramm, écrivait dans un rapport adressé à la Commission :

« Deux décennies de développement n'ont pu suffire à amener les améliorations attendues, en particulier dans les pays les plus pauvres et parmi les populations rurales. Cet échec doit être attribué à la stratégie, plutôt qu'à la tactique employée... La diffusion de la communication a souvent été basée sur une stratégie fondée sur le modèle occidental. De même, on s'attendait à ce que les bienfaits économiques de l'industrialisation s'étendent verticalement jusqu'aux pauvres et aux populations rurales dépourvues de terre. La formation, les innovations et l'encadrement nécessaires à l'amélioration de l'agriculture devaient se répandre par l'intermédiaire des médias pour atteindre les villages, et les agriculteurs auraient ainsi bénéficié de l'assistance et des directives qu'un service d'expansion rurale au niveau du Tiers Monde pouvait offrir. Aucun de ces moyens de diffusion n'a fonctionné comme on l'attendait, malgré l'utilisation des techniques les plus modernes dans leurs domaines respectifs, c'est-à-dire l'industrie et les médias de masse. Les planificateurs et les économistes, stimulés à la fois par ce qu'ils voyaient autour d'eux et par des ouvrages aussi remarquables que *Modern Economic Growth*, de Simon Kuznets (Kuznets, 1966), ont remis en question les méthodes de développement, qu'ils préconisaient et ont réclamé des changements. » (*Médias de masse et développement national, 1979*, par W. Schramm, document CIC, n° 42.)

communication doit donc poursuivre trois objectifs : (a) améliorer la compréhension des problèmes du développement ; (b) créer un esprit de solidarité dans un effort commun ; (c) améliorer la capacité des individus à prendre en charge leur propre développement.

3. Un clivage ancien et nouveau : nord-sud

Le clivage entre le nord et le sud est un reflet et un héritage du passé colonial. Le monde actuel demeure un monde de dépendance aussi bien politique qu'économique et culturelle. Dominations et oppressions ont été plus dures hier ; oppositions et confrontations se manifestent plus vivement aujourd'hui.

Les faits qui traduisent le grand déséquilibre mondial sont bien connus : une minorité dispose de la majorité des ressources et des revenus. Des centaines de millions de personnes ont faim alors qu'un petit nombre de pays riches consomment massivement ; les possesseurs de matières premières ne participent que marginalement à la production industrielle. La dépendance d'une majorité vis-à-vis d'une minorité s'accuse et se perpétue. Le clivage entre les pays développés (situés principalement dans l'hémisphère nord) et les pays en développement (se trouvant en majorité dans l'hémisphère sud) est la caractéristique essentielle de la deuxième moitié de notre siècle⁸.

Ce clivage présente un double intérêt pour l'analyse de la communication. D'un côté, il engendre des inégalités et des déséquilibres dans le système de communication internationale. De l'autre, il incite les médias eux-mêmes à réagir de manière appropriée en face de ce problème.

Confrontés à la réalité de l'opposition qui sépare les pays industrialisés des pays en développement, les médias ont adopté des positions différentes selon les pays et selon les situations. Dans les pays occidentaux, nombreux sont les médias qui se bornent à refléter et à confronter une opinion repliée sur un égoïsme frileux et à court terme, plus ou moins indifférente au grand problème de l'inégalité. D'autres organes d'information, généralement parmi les plus responsables font néanmoins un effort louable et obstiné en

8. La Déclaration des Nations Unies sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international (mai 1974) constitue à cet égard un document digne de foi, comme en témoigne le sérieux de sa préparation, les difficultés des négociations qui ont conduit à son adoption, et l'appui unanime qu'il a finalement obtenu. Le paragraphe 1 de cette Déclaration constate que :

« Les derniers vestiges de la domination étrangère et coloniale, l'occupation étrangère, la discrimination raciale, l'apartheid et le néo-colonialisme sous toutes ses formes continuent d'être parmi les plus grands obstacles à la pleine émancipation et à l'avancement des pays en voie de développement et de tous les peuples en cause. Les avantages du progrès technique ne sont pas répartis équitablement entre tous les membres de la communauté internationale. Le revenu des pays en voie de développement, où vivent 70 % de la population mondiale, ne représente que 30 % du revenu mondial. Il s'est révélé impossible de réaliser un développement harmonieux et équilibré de la communauté internationale dans l'ordre économique international actuel. L'écart entre les pays développés et les pays en voie de développement ne cesse de croître dans un monde régi par un système qui remonte à une époque où la plupart des pays en voie de développement n'existaient même pas en tant qu'Etats indépendants et qui perpétue l'inégalité. »

sens contraire. Certains expriment leurs préoccupations et reconnaissent les responsabilités, mais leurs soucis reflètent plus souvent les effets ressentis au plan national, tels que la crise de l'énergie et l'inflation galopante. Dans les pays socialistes, l'analyse de la situation dramatique du Tiers Monde conduit à identifier et à incriminer des causes et des facteurs historiques déterminés, ce qui conduit à placer toute la responsabilité sur les puissances coloniales. La question se pose de savoir dans quelle mesure ces différentes approches conduisent vers une solidarité réellement universelle. Dans les pays en développement, les médias ne disposent que rarement de moyens techniques assez puissants, des instruments et des compétences professionnelles nécessaires pour se faire entendre. Ils sont, de ce fait, souvent désarmés, tant pour présenter les revendications qu'ils estiment légitimes, que pour réagir contre les interprétations extérieures qu'ils considèrent comme erronées ou injustes. Il faut reconnaître aussi qu'ils ne sont pas toujours disposés à dénoncer avec la vigueur nécessaire les injustices et les inégalités qui subsistent à l'intérieur même de leurs pays.

Dans le traitement de ce problème, on observe une tendance manifeste à culpabiliser les autres et à se justifier⁹. Il est trop facile de rapporter toutes les causes du sous-développement à la décolonisation trop rapide ou au seul héritage colonial. Ces causes ne tiennent pas exclusivement aux avantages dont jouissaient les anciennes métropoles, ni à la faible productivité des anciennes colonies. Dans bien des cas, l'aide des pays industrialisés aux pays dépourvus n'est pas aussi désintéressée qu'elle le prétend, car elle est fréquemment liée à des facteurs qui s'insèrent dans la stratégie politique, militaire ou économique des donateurs. Un gros effort a été fait par la propagande officielle dans différents pays industrialisés, avec l'appui des organes d'information, pour expliquer à l'opinion publique que l'inflation trouvait sa cause principale, sinon exclusive, dans la hausse du prix de l'énergie ou que le chômage était provoqué par l'accroissement de la concurrence des pays en développement les plus dynamiques, traduisant une nouvelle division internationale du travail et, d'une manière générale, par les contraintes et les incertitudes du marché mondial¹⁰. Ces quelques

9. A titre d'exemple, une étude récente décrit ces tendances à travers une analyse des attitudes de la presse française dans les termes suivants : « tendance à voir le Tiers Monde à travers un prisme déformant et à se servir de ce type d'information comme justification d'idées préétablies... tendance à déculpabiliser : à droite, en ignorant les réalités du Tiers Monde et en rejetant brutalement les griefs manifestés contre l'Occident ; à gauche, en distinguant le peuple français, qui n'a rien à se reprocher, du gouvernement, sur lequel toutes les accusations doivent retomber ; dans la presse confessionnelle, en insistant au maximum sur l'action des chrétiens dans le Tiers Monde, en vue de résorber les problèmes de la faim et du sous-développement, sans analyser les causes profondes, essentiellement politiques, de cette situation. » (Hervé Bourges, *Décoloniser l'information*, Editions Cana, Paris, 1978.)

10. Il est de plus en plus évident que la description ou l'explication de la crise économique actuelle n'est pas une tâche facile et ne peut être entreprise de manière unilatérale. Un exemple peut être cité, qui concerne la tendance manifeste, chez certains journalistes, à faire reposer la responsabilité du chômage, que connaissent de nombreux pays industrialisés, en Europe notamment, sur le Tiers Monde.

(suite)

exemples peuvent aider à amener les communicateurs à faire preuve d'une grande prudence et à témoigner d'un sens élevé des responsabilités quand ils traitent de cet aspect central des relations internationales que constitue le clivage nord-sud. Ils devront surtout, ce qui est une tâche particulièrement ingrate, plaider la cause de demain contre celle d'aujourd'hui.

Le nouvel ordre économique international, qui est l'enjeu même des relations nord-sud, fait appel à des notions complexes, qui ne sont pas faciles à vulgariser et sur lesquelles aucun consensus ne s'est encore dégagé. Mais cela ne justifie pas les nombreuses déformations dont témoigne l'information en ce qui concerne les mêmes sujets. La liste serait longue, en effet, des circonstances dans lesquelles les organes de diffusion collective, autant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, ont transmis à leur public, sur ces questions, des informations tronquées ou partiales. Trop de rhétorique ici, trop de préjugés là, trop d'affirmations sommaires chez les uns et d'interprétations simplistes chez les autres, n'ont fait qu'obscurcir un débat décisif pour l'économie mondiale. Il est compréhensible, en tout cas, que les pays du Tiers Monde réclament un appui plus efficace des organes d'information pour faire mieux entendre et mieux comprendre leurs justes revendications.

La disparité entre le nord et le sud n'est pas simplement une question de retard et l'on ne peut espérer que les pays en développement puissent le « rattraper » grâce à une assistance financière et technique des pays développés. En réalité les disparités deviennent de plus en plus grandes et sérieuses. Cela montre qu'il existe d'autres besoins que celui d'assistance : l'élimination des structures injustes et oppressives, la révision de la division actuelle du travail, l'instauration d'un nouvel ordre économique international. La communication reflète les disparités qui caractérisent l'ensemble de la scène internationale et a, par conséquent, besoin de changements de portée tout aussi grande. Ce sont là des raisons fondamentales en faveur d'un nouvel ordre mondial de la communication.

4. Interface est-ouest

Aux questions qui ont provoqué des confrontations entre le nord et le sud s'ajoutent des conflits d'intérêt entre pays industrialisés. Ces conflits se produisent parfois entre grands et petits pays ou entre pays voisins, mais le plus souvent entre pays appartenant à des systèmes socio-politiques différents. Ces rapports sont d'une importance vitale pour le maintien de la paix et la promotion d'une compréhension mutuelle.

La guerre froide, qui a dominé la scène internationale pendant tant d'années, a cédé la place à la détente à partir de 1970. Cela n'a pas suffi à empêcher complètement la réapparition de conflits et d'antagonismes

(suite)

M. McNamara, président de la Banque Mondiale, a fait allusion récemment aux résultats d'une étude réalisée en République fédérale d'Allemagne, dans le secteur secondaire, couvrant la période 1962-1975, et qui démontre que pour 48 ouvriers réduits au chômage par les progrès de la technologie, un seul l'était à cause des importations en provenance des pays en développement.

aigus, en particulier entre les Etats-Unis et l'URSS. Cependant, l'idée que la stabilité et la coexistence pacifique sont dans l'intérêt commun était enracinée, tant dans l'esprit des hommes d'Etat que dans la pensée de millions de simples individus.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (dont l'Acte final a été signé à Helsinki en 1975) a abordé les grands problèmes d'un point de vue militaire, politique et économique dans la perspective du développement de la coopération intra-européenne. Le message d'Helsinki était clair : paix, coopération et compréhension internationales. C'est aux journalistes et aux professionnels de la communication qu'il appartient aujourd'hui de le répandre.

On a déjà beaucoup fait pour traduire dans la réalité le message d'Helsinki, mais un long chemin reste encore à parcourir avant que ses objectifs soient atteints. On peut ne pas être d'accord sur l'évaluation des résultats obtenus et sur les obstacles qui s'opposent à leur réalisation, mais il paraît certain que les médias ont un rôle de premier plan à jouer pour atteindre ces objectifs.

Certaines sections des médias ont encore tendance à exagérer l'importance des désaccords entre l'est et l'ouest, ce qui renforce inutilement la tension. L'insistance sur les défauts attribués d'un côté au système capitaliste, de l'autre au système socialiste, dissimule le fait évident que ces systèmes sont solidement établis dans les grands pays et ne peuvent pas être affaiblis par une guerre de mots. De nombreuses publications économiques jouent d'ailleurs un rôle constructif en favorisant la coopération économique entre les pays capitalistes et les pays socialistes. Des idées fascistes ou presque fascistes sont exprimées dans certains pays. S'il n'est pas possible de l'empêcher, les médias pourraient, du moins, fort bien éviter de donner l'impression que de telles idées se situent sur le même plan que l'éventail des attitudes qui relèvent de la démocratie. La question des reportages à travers les frontières idéologiques présente une importance particulière parce qu'un reportage complet et exact peut contribuer grandement à la compréhension mutuelle. A présent, l'est diffuse plus de nouvelles au sujet de l'ouest que l'ouest au sujet de l'est, et un déséquilibre dans le même sens se retrouve pour les films et les programmes de télévision. Ce déséquilibre peut ne pas être le résultat d'une discrimination délibérée, mais il devrait néanmoins être corrigé, parce qu'il est la source d'une ignorance et même d'impressions déformées qui ne sont pas inévitables. Dans la mesure où l'insuffisance des nouvelles est le résultat des restrictions à la liberté de mouvement des journalistes, ou à leur liberté de recueillir l'information, ces restrictions devraient être réduites au minimum compatible avec la loi. Il est probable qu'il y aura toujours des descriptions par la presse des pays capitalistes de la vie dans le monde socialiste, et inversement, que ceux de l'autre côté considéreront comme superficielles, choisissant l'exceptionnel ou mettant en lumière l'aspect le plus sombre de la réalité. Mais si l'échange d'information s'amplifie, les descriptions tendancieuses seront compensées par celles qui seront véritablement instructives.

Les conflits et les divergences peuvent sans doute être atténués de deux manières différentes. La première a trait au contenu des médias (nouvelles, messages, idées, images), tandis que la seconde concerne la coopération entre les médias, les institutions, les instruments culturels et

les associations professionnelles qui présentent des points communs dans tous les pays du monde développé. Ces deux aspects ont été pris en considération dans l'Acte final d'Helsinki.

Le problème crucial est probablement celui de la disparité qualitative et quantitative des échanges d'information. Au fur et à mesure que ce déséquilibre s'estompera, la compréhension mutuelle et la communication internationale ainsi que les perspectives de paix et de sécurité seront améliorées dans le monde entier. Des reportages objectifs sur les différents pays peuvent constituer la première contribution des organes d'information à la détente politique. Cela signifie qu'une large place doit être accordée aux initiatives et aux accords internationaux, multilatéraux et bilatéraux, de manière à renseigner le public et à rechercher son appui. Cela permettrait aussi aux peuples de juger des efforts entrepris pour atteindre les objectifs définis par les accords. Si le public était mieux renseigné, une meilleure compréhension s'établirait entre les pays en même temps qu'une plus grande tolérance pour d'autres genres de vie, leurs avantages et leurs inconvénients. Beaucoup pensent qu'une telle évolution est déjà en cours et que les années écoulées depuis Helsinki n'ont pas été sans produire des résultats, malgré les difficultés soulignées à Belgrade en 1977.

Déjà des résultats ont été obtenus dans les échanges d'informations orales, imprimées, filmées ou radiodiffusées¹¹. Le plus encourageant, ces dernières années, a été la multiplication des échanges et des activités culturels et sportifs, que les médias ont beaucoup contribué à promouvoir. Des échanges de programmes sont organisés notamment entre l'Eurovision et l'Intervision, ainsi qu'entre les télévisions de nombreux pays européens. Les échanges de journaux, de périodiques et de livres ont également augmenté, mais leur circulation même demeure limitée. Le fait que le public rencontre parfois des difficultés à se procurer des publications révèle un manque de libéralisme dans les échanges.

Les organisations de journalistes ont un rôle particulier à jouer aux niveaux national et international. C'est par des contacts et des échanges que les journalistes peuvent améliorer leur compréhension mutuelle, ce qui donnera au public l'occasion d'être mieux renseigné sur les affaires internationales. En Europe, les associations de journalistes tiennent des réunions régulières¹² pour élaborer des projets ou entreprendre des activités en

11. Parmi les nombreuses suggestions qui ont été retenues dans l'Acte final, on a particulièrement insisté sur les points suivants : améliorer la diffusion des journaux, périodiques et des livres en provenance des autres pays participants ; faciliter l'accès du public aux périodiques et aux livres importés ; augmenter le nombre des points de vente de ces publications ; développer la coopération entre les organismes d'information de masse, y compris les agences de presse, les éditeurs et les organismes de presse ; échanger des programmes de radio et de télévision, en direct et en différé ; s'associer dans la production, la diffusion et la distribution de ces programmes ; encourager les réunions et les contacts entre journalistes et associations de journalistes ; organiser des échanges d'articles entre magazines et journaux des pays participants.

12. Au cours d'une des premières réunions sur la sécurité et la coopération en Europe (Bruxelles, mai 1973), des journalistes de 18 pays ont publié un communiqué déclarant que : « L'unanimité s'est faite quant à la nécessité d'une meilleure information de l'opinion publique sur les problèmes de la sécurité et de la coopéra-

(suite)

commun notamment en matière de formation professionnelle, et améliorer la coopération et leurs relations mutuelles.

Toutes les différences idéologiques, politiques, sociales et culturelles entre les pays d'Europe ne disparaîtront pas du simple fait que la communication sera améliorée qualitativement et quantitativement. Mais cela donne au public une occasion de mieux comprendre les structures et les conditions de vie des uns et des autres. Exprimer les différences, de quelque nature qu'elle soit, constitue un aspect permanent d'un monde pluraliste, sans que ces différences soient incompatibles avec un effort commun vers la paix et la coopération.

5. Violations des droits de l'homme

La Déclaration universelle des droits de l'homme est un instrument dont il n'est pas besoin de souligner la valeur historique et l'importance. Elle est complétée aujourd'hui par un ensemble impressionnant de textes, notamment le Pacte international relatifs aux droits civils et politiques et une quinzaine de déclarations constituant ce qu'on pourrait appeler le droit international des droits de l'homme, et plus de 50 traités internationaux qui se situent dans le prolongement des principes qu'elle a posés. Néanmoins, les violations des droits de l'homme — parfois insidieuses, mais très souvent flagrantes — sont hélas nombreuses dans toutes les parties du monde.

Le problème des droits de l'homme mérite de retenir notre attention parce qu'il est affecté à plusieurs titres par la communication. Laissant de côté le fait que l'information en tant que telle est un droit fondamental de l'homme dûment défini dans plusieurs instruments internationaux¹³, les activités d'information doivent être analysées du point de vue de leur appui effectif ou de l'absence prétendue d'appui à tous les autres droits de l'homme. C'est largement en effet grâce à la communication que les hommes sont en position d'apprendre à connaître les droits qu'ils ont obtenus, ceux qui leur ont été reconnus comme ceux qu'il leur reste à conquérir. Les organes

(suite)

tion européennes, sur le rôle principal qu'ont à jouer dans ce domaine les journalistes, aussi bien de la presse écrite que de la radio et de la télévision, sur l'intérêt que présente une coopération élargie entre journalistes de pays à systèmes politiques et sociaux différents. A ces fins, les participants ont estimé qu'il serait utile de multiplier les contacts entre journalistes, tant sur une base bilatérale que sur une base multilatérale, et d'établir entre organisations nationales de journalistes des accords de coopération. »

13. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté par les Nations Unies le 16 décembre 1966 présente à cet égard une importance particulière : « 1. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions. 2. Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix. 3. L'exercice des libertés prévues au paragraphe 2 du présent article comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales. Il peut en conséquence être soumis à certaines restrictions qui doivent toutefois être expressément fixées par la loi et qui sont nécessaires : (a) au respect des droits et de la réputation d'autrui ; (b) à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques » (Article 19 du dit pacte).

d'information peuvent, à cet égard, jouer un grand rôle, à condition qu'ils le veuillent et qu'ils y soient préparés, pour éclairer l'opinion et aider les populations à prendre conscience de leurs droits. Entrer en communication avec autrui est d'ailleurs déjà en soi un moyen de se sentir plus fort et plus conscient, alors que l'isolement accroît la vulnérabilité et est un facteur d'incertitude. La première tâche de la presse et des médias dans ce domaine devrait donc être d'aider à faire émerger les droits de l'homme, leur réalité vivante, en donnant à tous le droit de connaître ses droits. Educateurs et communicateurs devraient assumer conjointement la responsabilité de porter les droits de l'homme à la connaissance de tous, de faire apprendre à chacun à respecter et à faire respecter les droits de l'homme pour soi et pour les autres¹⁴.

Mieux connaître ses droits ne suffit pas à garantir qu'ils ne seront pas violés. Dénoncer et découvrir les violations des droits de l'homme devrait constituer, en second lieu, une responsabilité majeure des médias. Il faut observer, en effet, qu'il s'agit moins aujourd'hui d'élaborer de nouveaux textes, notamment au niveau international (bien que dans certains cas il serait nécessaire d'en promulguer au niveau national) que de faire appliquer et respecter ceux qui existent. Les professionnels des organes d'information internationaux devraient être désireux de participer à la lutte pour les droits de l'homme, de même que les systèmes de communication devraient se fonder sur les valeurs destinées à respecter et à défendre ces droits, y compris le droit des peuples à un développement libre et indépendant. Tout cela justifie le souci permanent de sauvegarder les droits de l'homme dans leurs pays respectifs et de dénoncer toute violation de ces droits survenus dans d'autres pays. Ce second aspect revêt une importance particulière parce qu'on dénombre encore trop de situations dans le monde,

14. Plusieurs instruments internationaux vont déjà dans ce sens. Citons notamment une recommandation de la Conférence générale de l'Unesco, en 1974, sur l'éducation pour la compréhension, la coopération, la paix internationale et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, qui propose aux Etats membres « d'inciter les éducateurs à mettre en œuvre, en coopération avec les élèves, leurs parents, les organisations intéressées, des méthodes qui, en faisant appel à l'inspiration créatrice des enfants et des adolescents et à leurs activités sociales, préparent ceux-ci à exercer leurs droits et leurs libertés dans la reconnaissance et le respect d'autrui ». Ne pourrait-on d'ailleurs imaginer une recommandation symétrique poursuivant les mêmes objectifs, mais qui ferait référence aux méthodes spécifiques des moyens de communication et où le mot éducateur serait remplacé par communicateur et le mot enfant par adulte ? C'est d'ailleurs dans le même esprit que la Déclaration adoptée par la Conférence générale à sa 20^e session, en 1978, proclame que : « Dans la lutte contre la guerre d'agression, le racisme et l'apartheid ainsi que contre les autres violations des droits de l'homme qui sont, entre autres, le résultat des préjugés et de l'ignorance, les moyens d'information, par la diffusion de l'information relative aux idéaux, aspirations, cultures et exigences des peuples, contribuent à éliminer l'ignorance et l'incompréhension entre les peuples, à sensibiliser les citoyens d'un pays aux exigences et aux aspirations des autres, à assurer le respect des droits et de la dignité de toutes les nations, de tous les peuples et de tous les individus... » (Souligné par nous.)

où les peuples opprimés n'ont pas la possibilité d'utiliser les moyens d'information et de s'exprimer librement sur le territoire de leur pays¹⁵.

A vrai dire, toute la problématique des droits de l'homme est liée à l'ensemble des grands problèmes qu'affronte l'humanité. Les droits de l'homme sont indivisibles, mais ils sont aussi indissociables des aspirations majeures de notre temps. Il convient, par conséquent, de veiller constamment à faire prendre conscience des liens qui unissent les droits de l'homme, le développement, la paix, le désarmement et bien d'autres questions. Une vision aussi large rejoint les réflexions de ceux qui annoncent et encouragent l'élaboration des droits de l'homme de la troisième génération. Si les principes proclamés par la révolution américaine (1776) ou la révolution française (1789) définissent (avec quelques différences qui tiennent au fait que la première mettait naturellement l'accent sur les principes propres à garantir et à raffermir l'indépendance nationale) les droits de la première génération, qui sont les droits civils et politiques, la révolution d'octobre (1917) a donné naissance aux droits économiques et sociaux, qui ont été confirmés et élargis par les différents mouvements révolutionnaires survenus au cours du xx^e siècle et qui constituent les droits de la seconde génération. Restent à définir, comme cela a déjà été avancé dans certaines instances internationales, les droits de la troisième génération. Ces droits seraient conçus comme des droits de solidarité et comprendraient, par exemple, le droit international au développement, le droit à un environnement sain, le droit à la paix, le droit à l'utilisation du patrimoine commun de l'humanité, droits qui ont tous la particularité de refléter une certaine conception humaine de la vie. Y inclure le droit de l'homme à communiquer, formule large qui recouvre aussi le droit d'expression des collectivités locales et des minorités de tous ordres ainsi que le droit des peuples à la réciprocité et à l'échange d'information¹⁶, paraît tout à fait souhaitable.

Il peut arriver que les responsables de la communication eux-mêmes contribuent à la violation des droits de l'homme. C'est le cas, par exemple, lorsque les médias transmettent un contenu qui déforme ou ignore généralement les droits d'une minorité ethnique ou culturelle, ou de groupes sociaux tout entiers (femmes, jeunes, par exemple). Il arrive assez fréquemment aussi que les organes d'information traitent des questions raciales d'une manière qui peut susciter des attitudes discriminatoires. La déclaration de l'Unesco de 1978 affirme à ce propos que les « organes d'information ont une contribution primordiale à apporter à la lutte contre

15. La Déclaration de l'Unesco rappelle à ce sujet que « les organes d'information, partout dans le monde, en raison du rôle qui est le leur, contribuent à promouvoir les droits de l'homme, notamment en faisant entendre la voix des peuples opprimés, qui luttent contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'occupation étrangère et toutes les formes de discrimination raciale et d'oppression et *qui ne peuvent s'exprimer sur leur propre territoire.* »

16. Il faut remarquer que pour certains auteurs, les droits de la troisième génération correspondraient davantage aux droits nés des relations entre informatique et liberté : droit d'accès du public aux documents administratifs, droit au respect de la vie privée, accès aux archives, droit de savoir et droit de rectifier, droit de recourir contre le refus de communication ou de rectification. Il s'agit en quelque sorte de remédier au fait que trop souvent les gens ne savent pas qu'ils ont le droit de savoir, ce qui ouvre aux médias, là encore, des responsabilités et des possibilités accrues.

le racisme et l'apartheid... ». Dans le monde troublé où nous vivons, il est à craindre qu'il ne faille encore longtemps exercer cette responsabilité. Partout, les journalistes et les rédacteurs devraient mettre en pratique ces principes dans leur travail quotidien aussi bien qu'à long terme.

Il importe de faire ressortir l'aspect positif de la tâche qui consiste à promouvoir la compréhension entre les nations aussi bien qu'entre les groupes ethniques, religieux et sociaux au sein d'un même pays. De nombreuses régions du monde sont, hélas, divisées par des haines nationales et raciales, et ce n'est pas en dissimulant des vérités déplaisantes, même avec les meilleures intentions, que des progrès seront réalisés.

Le principe qu'il faut respecter, en matière de différences ethniques, culturelles ou religieuses, c'est que chaque individu, qu'il soit Cingalais ou Tamoul, Yorouba ou Ibo, hindou ou musulman, protestant ou catholique, est avant tout un être humain, avec les mêmes besoins et les mêmes aspirations que les autres. En second lieu, c'est un citoyen jouissant du droit d'être également protégé par la loi et d'exprimer librement ses opinions politiques. Mais les membres d'une minorité ont aussi le droit de ne pas être contraints à l'assimilation ou à un conformisme social, linguistique ou religieux, imposé par la majorité au sein de l'Etat-nation. Ce dernier doit comprendre qu'il accroît sa richesse culturelle en acceptant les différences.

La presse et les médias de nombreux pays ont déjà joué un rôle appréciable en mobilisant l'opinion mondiale contre l'apartheid, et en faisant connaître les réalités de sa survivance en Afrique australe et notamment en Afrique du Sud où le système politique est fondé sur le refus des droits de l'homme à la majorité de la population, en vertu de la discrimination raciale. Il est vrai aujourd'hui que ce système est soutenu par de gros investissements venant d'importants pays industrialisés, par un commerce extérieur florissant, y compris l'importation de matières premières essentielles, comme le pétrole. Il existe une contradiction morale insurmontable entre ces rapports et l'idéal professé par les nations qui défendent les principes démocratiques et affirment leur répugnance pour l'apartheid. Les médias devraient contribuer à faire éclater cette contradiction. L'opinion internationale, modelée en grande partie par les médias, a placé, bien souvent, l'Afrique du Sud dans un état d'isolement sur l'arène internationale, dans les rencontres sportives et d'autres circonstances, mais pas encore dans le domaine économique. Le monde extérieur doit continuer à exercer une pression pour que l'apartheid soit éliminé et que l'Afrique du Sud soit gouvernée par la majorité de sa population.

Les médias ont le pouvoir de faire connaître et d'apprécier la culture, les coutumes et les traditions, aussi bien que les attitudes sociales, les aspirations et même les revendications des divers groupes qui constituent la population. Il serait utile que les journalistes puissent recevoir une formation qui les rende capables de mieux jouer leur rôle dans ce domaine. En matière de relations raciales, plusieurs instruments internationaux se sont déjà efforcés de définir le rôle qui revient aux médias. C'est à eux qu'il incombe, par exemple, de divulguer les cas flagrants de discrimination en matière d'emploi devant les cours de justice ou ailleurs, et de dénoncer les préjugés qui dictent certains actes de la police. En revanche, les éditorialistes devraient se garder d'exagérer l'importance d'incidents isolés tels

que les crimes, les affrontements entre membres de groupes ethniques ou religieux opposés, l'arrivée d'immigrants ou de réfugiés qui pourraient provoquer des réactions hostiles ou des préjugés. Au contraire, là où les communautés sont déchirées par des tensions présentant un danger sérieux, les médias ont le devoir d'en analyser les causes, d'attirer l'attention du public sur ses conséquences et d'identifier ceux qui en sont les principaux responsables¹⁷.

Dans les questions de race et de couleur, le chauvinisme et le parti-pris — ou, au contraire, l'acceptation de l'égalité — se forment de bonne heure. Les parents et les autres membres de la famille, ainsi que les camarades du même âge à l'école et dans le voisinage, représentent les influences principales. Mais ces attitudes peuvent changer, généralement en réponse à un changement des conditions sociales. Dans les anciens pays coloniaux qui ont acquis l'indépendance, de même que dans le sud des Etats-Unis, les blancs ont évolué jusqu'à considérer les noirs comme des égaux et à les estimer en tant qu'êtres humains à un point qui aurait paru impossible aux générations précédentes. Les médias peuvent contribuer de façon significative à encourager et accélérer ces changements d'attitude. Des reportages bienveillants et véridiques peuvent décrire le courage et l'esprit de sacrifice dans les luttes pour l'égalité raciale et expliquer pourquoi ces luttes sont justifiées. Les livres, les films et les programmes de télévision peuvent présenter des membres des races autrefois méprisées comme investis de toute la dignité et toute l'individualité humaines, et non comme des caricatures ou des stéréotypes de carte postale.

En plusieurs régions du monde, des atteintes graves aux droits de l'homme se retranchent trop aisément derrière des justifications fondées par exemple sur le pouvoir absolu, le privilège de l'exécutif ou la raison d'état. Les peuples ont lutté, souvent avec succès, contre l'oppression ou l'arbitraire exercés au nom de ces mêmes justifications. Celles-ci servent pourtant encore d'alibi commode ou de motif implicite dans de nombreux cas où, malgré les dénégations officielles, l'exercice des droits de l'homme est pratiquement dénié à certaines catégories de citoyens. Les médias peuvent apporter ici une contribution majeure d'abord en éclairant les circonstances dans lesquelles il peut être exceptionnellement légitime d'invoquer des principes comme la raison d'état ou la souveraineté nationale, mais surtout en aidant, par leur influence sur l'opinion publique, à la reconnaissance

17. Un appel contenu dans la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, adoptée à l'unanimité (Conférence générale de l'Unesco, 1978) mérite d'être cité à ce propos : « Les grands moyens d'information et ceux qui les contrôlent ou les servent, ainsi que tout groupe organisé au sein des communautés nationales, sont appelés — tenant dûment compte des principes formulés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et notamment du principe de la liberté d'expression — à promouvoir la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les individus et les groupes humains et à contribuer à éliminer le racisme, la discrimination raciale et les préjugés raciaux, en particulier en évitant de donner des individus et des différents groupes humains une représentation stéréotypée, partielle, unilatérale ou captieuse. La communication entre les groupes raciaux et ethniques doit être un processus réciproque leur permettant de s'exprimer et de se faire entendre pleinement et en toute liberté. Les grands moyens d'information devraient donc s'ouvrir aux idées des individus et des groupes qui facilitent cette communication. »

d'une morale active et responsable par le droit, la justice et le respect des hommes et des femmes.

6. Des droits égaux pour les femmes

Des droits égaux et une participation complète des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale constituent « une nécessité pour le développement total et complet d'un pays, pour le bien-être du monde et pour la cause de la paix »¹⁸. Pourtant, de toutes les violations des droits de l'homme, la plus systématique, la plus répandue et la plus enracinée est le refus de l'égalité entre les femmes et les hommes. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, il n'existe aucun pays dans le monde où les femmes jouissent d'une complète égalité. Bien qu'elles représentent la moitié ou plus de la moitié de la population, elles sont traitées comme un groupe minoritaire, désavantagé et sans pouvoir. Fréquemment, la charge de la pauvreté, du chômage et du retard éducatif pèse plus lourdement sur les femmes que sur les hommes. Le fait que les deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes constituent un exemple alarmant. L'éducation accordée aux filles tend aussi à être inférieure à celle dont les garçons bénéficient et elle est souvent arrêtée plus tôt. Les femmes ont besoin d'accéder librement et dans des conditions d'égalité à l'éducation, à la participation sociale et à la communication si elles doivent prendre part, comme elles en ont le droit, à la solution des problèmes que rencontrent les sociétés auxquelles elles appartiennent. Mais cet accès est entravé par les traditions, par les préjugés fondés sur des habitudes sociales ou parfois sur la religion, par des lois discriminatoires dans certains pays et aussi par le fait que l'on impose aux femmes une responsabilité disproportionnée dans les tâches domestiques et le travail de la terre.

L'absence d'éducation est un obstacle majeur dans le choix d'un emploi. Dans les pays développés, il est normal aujourd'hui pour les femmes d'entrer sur le marché du travail (par exemple 93 % des femmes en URSS sont employées en dehors de la maison). Dans le monde comme un tout, les 560 millions de femmes qui travaillent ne représentent qu'un tiers de la main-d'œuvre employée et elles sont encore largement recrutées pour des postes de travail non qualifié et les tâches subalternes. Les femmes trouvent difficilement la possibilité d'obtenir l'indépendance économique, la sécurité sociale et la conscience de leur propre valeur. Même dans différents pays développés le revenu moyen des femmes qui travaillent ne dépassent pas 60 % du revenu des hommes. L'accès à certaines professions (particulièrement dans le monde de la technologie) à des postes bien rémunérés et aux positions supérieures dans la gestion des entreprises est généralement loin d'être égal. De plus, en période de crise économique, les femmes sont les premières à perdre leur emploi.

Au cours des années récentes, les femmes sont devenues premier ministre dans plusieurs pays. Ce sont là des cas exceptionnels ; en général, les femmes sont confinées dans les secteurs subalternes de la vie publique. Dans de nombreux pays, elles sont exclues des réunions publiques ou bien

18. Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'encontre des femmes.

l'on s'attend à ce qu'elles demeurent silencieuses lorsque les hommes prennent la parole. Les personnages dominants dans les partis politiques et les syndicats (même lorsqu'ils représentent les femmes qui travaillent) sont des hommes. Les femmes ont maintenant le droit de vote dans la plupart des pays, mais elles rencontrent des difficultés pour être désignées comme candidates aux élections. Elles ne constituent qu'une petite minorité dans la vie parlementaire et n'ont qu'une représentation symbolique dans les gouvernements.

Le monde de la communication reflète cette inégalité. Les journalistes qui sont chargés des questions sérieuses et des événements politiques sont rarement des femmes et peu d'entre elles deviennent rédacteur en chef ou occupent des postes de direction. Les données disponibles dans les autres médias vont dans le même sens. Aux Etats-Unis, sur 3 000 directeurs de films, seulement 23 sont des femmes (comme l'indique la composition de l'Union des directeurs). Bien qu'elles soient largement employées comme assistantes de production ou script-girls, les femmes ont rarement la possibilité de prendre les grandes décisions.

Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'attitude du public quant au rôle de la femme dans la société est un facteur capital dans la détermination du statut de la femme. Les médias exercent une forte influence dans la formation de cette attitude. Ils représentent rarement les femmes comme impliquées de manière significative dans le travail, dans la poursuite d'une carrière ou dans la vie publique. Une enquête sur les films indiens (Pathak, 1977) a montré que sur 46 personnages féminins, 12 seulement exerçaient un emploi, dont 9 travaillaient à des tâches traditionnellement féminines. Une étude sur la création littéraire dans les magazines soviétiques (Semonov, 1973) révèle qu'on ne donne aucune information sur l'emploi qu'ils occupent dans le cas de 48 % des personnages féminins tandis que la situation professionnelle des personnages masculins n'est pas précisée seulement dans 9 % des cas. Les femmes sont représentées principalement comme confinées à la sphère domestique ou encore comme secrétaires, assistantes et employées dans des fonctions similaires subordonnées à celles des hommes. Même dans des situations domestiques et personnelles, les femmes sont représentées comme incapables de prendre des décisions sans le conseil des hommes.

Les médias n'accordent en général qu'une attention insuffisante aux questions importantes pour les femmes : aux activités des mouvements féministes, aux contributions sociales dues à des femmes indépendantes et douées. Les femmes apparaissent dans les feuilletons et dans les spectacles de la télévision comme se désavouant elles-mêmes, dépendantes, irrationnelles, superstitieuses et hyper-émotives. Dans la publicité en particulier, les femmes sont représentées soit comme des ménagères, dont les intérêts se bornent aux besoins domestiques, soit comme des symboles de sexualité qui par association d'idées rendent les marchandises offertes plus attrayantes. L'écart avec la réalité est maintenant largement reconnu. Une enquête récente montre que seulement 8 % des femmes aux Etats-Unis et au Canada admettent que l'image de la femme telle qu'elle est présentée par la publicité est authentique. Différentes études concluent que l'effet global de la représentation de la femme dans les médias est de renforcer les préjugés et

les stéréotypes plutôt que de les réduire¹⁹. Cette distorsion tend à justifier et à perpétuer les inégalités existantes.

Naturellement les médias ne sont pas la cause fondamentale du statut subordonné de la femme et ils n'ont pas à eux seuls le pouvoir d'y remédier. Les causes sont profondément enracinées dans les structures sociales, politiques et économiques, ainsi que dans les attitudes culturellement déterminées et les solutions ne seront trouvées que par des changements à long terme. Les médias disposent cependant jusqu'à un certain point du pouvoir de stimuler ou de retarder ces changements.

Des mesures positives ont déjà été prises dans différents pays. Des législations prévoyant d'égales possibilités d'emploi et garantissant un salaire égal à travail égal ont commencé de modifier la situation de l'emploi en général et aussi des médias. Certaines organisations dans les organes d'information mettent au point des pratiques nouvelles pour éliminer les déformations sexistes dans le langage et les images qui dégradent ou ridiculisent les femmes ou qui perpétuent des stéréotypes démodés. D'utiles discussions et des séances d'information ont influencé les responsables des décisions en matière de programmes et d'information. Des périodiques gagnés à la cause de l'égalité entre les sexes et des maisons d'édition féministes sont devenus des entreprises viables, qui tendent à modifier le climat social. Toutes ces initiatives peuvent être élargies et elles peuvent conduire à améliorer l'image de la femme que les médias transmettent.

Parvenir à une complète égalité entre les hommes et les femmes est une question de justice et de droit de l'homme. C'est aussi un objectif nécessaire pour permettre à la société de mobiliser toutes ses forces au service du progrès social et pour favoriser spécialement ses efforts pour le développement. Le monde ne peut se permettre de gaspiller les vastes ressources que représentent les capacités et les talents des femmes. C'est là un sentiment qui devrait inspirer constamment les responsables des décisions dans le domaine de la communication.

19. Voir Document n° 59 bis de la CIC *Images reflétées par les médias : Stéréotypes b) Images de la femme* par Margaret Gallagher : « ...La vision que les médias ont de la femme est, pour le moins qu'on puisse dire, étroite. Dans les films, dans la presse et à la radio, le monde de la femme est limité au foyer, à la famille, à la mode et aux commérages. Numériquement, les femmes sont insuffisamment représentées, qu'elles soient des personnages de fiction ou des sujets d'actualité dans la presse et à la radio, ce qui prouve bien que les femmes ont un rôle marginal et secondaire dans bien des domaines de la vie sociale, économique et culturelle. Pour les journalistes, la plupart des femmes et la plupart de leurs problèmes ne méritent pas le reportage et elles ne sont présentes dans l'actualité, en général, que comme épouses, mères ou filles de personnalités connues, ou comme des représentantes du monde de la mode et des spectacles. Dans les films, les pièces télévisées ou les romans, les femmes apparaissent comme des créatures passives, dépendantes, s'intéressant seulement aux problèmes ménagers ou aux affaires de cœur. Lorsqu'on s'adresse à elles par la publicité, on cherche à les influencer et on les traite avec condescendance. Quand elles servent d'appât pour vendre un produit, on exploite leur sex appeal et leur physique. La toile de fond qui sous-tend presque toutes les images de la femme, bien qu'elles puissent varier d'un pays à l'autre, les divise en bonnes et mauvaises, mère ou putain, vierge ou maîtresse, et même traditionnelle ou moderne ».

7. Interdépendance et coopération

Des menaces aussi diverses que l'incertitude des ressources alimentaires et les risques de famine, la prolifération des armes nucléaires, la dominance culturelle, le chômage, la pollution de l'atmosphère et de la mer, pèsent sur l'humanité. Tous ces dangers, et bien d'autres encore, possèdent une caractéristique commune : ils ne peuvent être écartés qu'au prix d'efforts et de mesures au niveau international. « Les gouvernements aujourd'hui sont devenus trop grands pour les petits problèmes et trop petits pour les grands problèmes »²⁰. D'où la montée de l'interdépendance mondiale. Il est sans doute difficile de maîtriser l'imprévisible, mais il est tout à fait impossible de tenter de le faire seul.

C'est peut-être la fragilité de l'écosystème qui a fait prendre conscience de cette interdépendance des problèmes. Le genre humain n'a plus le choix : il doit s'adapter volontairement aux conditions et aux ressources naturelles de la planète. Cette adaptation sera douloureuse, mais elle peut être féconde. Si l'origine du changement est de nature écologique, le changement lui-même, qui est commencé sous nos yeux, sera principalement d'ordre économique et social. Il implique d'énormes transformations de mentalité et de comportement. Le nouvel ordre n'est pas autre chose que le début d'un processus, vaste mais nécessaire, visant à instaurer une société plus juste et écologiquement viable.

S'il y a une solidarité qui s'impose à l'homme, c'est d'abord celle de sa survie. Nous sommes condamnés à nous entendre, c'est-à-dire à communiquer pour nous comprendre. En effet, tant du point de vue technique que politique, la communication au sens large sera déterminante pour favoriser les changements à venir. Conscients de la gravité des problèmes qui menacent les peuples du monde, les médias de tous les pays doivent contribuer de manière plus efficace à une plus grande unité à l'échelle de la planète. L'interdépendance exige une information mutuelle rapide, fiable et non déformée, fournie au niveau d'un système de communication global et intercontinental.

La libre circulation de l'information à l'intérieur des publics nationaux et aux dimensions de la communauté mondiale est la condition de la création de publics bien informés, démocratiques, autonomes, ouverts à des décisions rationnelles. En s'efforçant sans relâche de rattacher l'individu à la totalité du monde, les médias peuvent contribuer à la tâche délicate, sans bien sûr remettre en cause la souveraineté des Etats ou le patriotisme des citoyens, de développer un sens nouveau des responsabilités vis-à-vis d'une entité plus haute et plus large que la Nation.

Trop nombreux sont ceux qui refusent d'admettre ou qui n'ont pas la possibilité de se rendre compte de cette interdépendance mondiale. Les informations qu'ils reçoivent ne sortent pas du cadre local et traitent d'événements ponctuels²¹ et étroitement circonscrits. Trop de personnes

20. Daniel Bell, *Toward the Year 2000 : Work in progress*, Beacon Press, Boston, 1969.

21. Un certain nombre de sondages réalisés dans les pays en développement et dans plusieurs pays hautement développés montrent qu'un pourcentage élevé de citoyens reçoivent relativement peu d'informations étrangères et internationales par

(suite)

sont ainsi privées d'informations, qui leur permettraient de mieux fixer leurs propres aspirations et de comparer leurs propres réalisations en les rapportant à une échelle plus large. Il arrive aussi que, soit par un manque de compréhension, soit de propos délibéré, les organes d'information cherchent à déformer la nature et l'importance des liens d'interdépendance qui se multiplient. S'ils veulent rester ou devenir un instrument constructif de la société, les médias devront faire preuve d'anticipation créatrice. Tenir compte des exigences de la souveraineté nationale et des intérêts locaux n'est pas contradictoire avec la nécessité pour les communicateurs de s'habituer à raisonner en termes d'interdépendance et de coopération et à garder à l'esprit les interconnexions qui étayent de plus en plus les décisions et les phénomènes affectant tout groupe humain.

Les données et nouvelles qui sont diffusées sur des organisations internationales qui traitent des grands problèmes mondiaux ne sont pas non plus toujours satisfaisantes ni suffisamment détaillées et complètes. Les exemples à cet égard sont nombreux : reportages sur les différents débats au sein des Nations Unies, les négociations Nord-Sud, la prétendue politisation de l'Unesco, les initiatives de l'OPEP sur le prix de l'énergie, les interventions du Fonds monétaire international sur le marché monétaire, etc.

Il en va de même pour l'Organisation des Nations Unies et pour l'ensemble des organisations du système des Nations Unies, qui font souvent l'objet d'attaques malveillantes de la part de certains organes d'information qui paraissent délibérément soucieux de les discréditer en dénigrant leur manque d'efficacité ou leur impuissance (en dissimulant le fait que ces organisations dépendent largement des décisions — ou des négligences — des gouvernements membres) ou en ridiculisant la lourdeur prétendue de leurs procédures. Il s'agit pourtant d'organismes indispensables dans le monde aujourd'hui et dont les problèmes tiennent en grande partie à l'incompréhension et au manque d'appui de la part du public et de l'opinion internationale.

C'est pourquoi il paraît nécessaire de doter la communauté internationale en tant que telle de ses propres instruments de communication ou de les renforcer considérablement²². Pour une organisation à vocation

(suite)

rapport à la quantité de nouvelles locales et internationales. Des analyses comparatives portant sur le contenu des journaux révèlent également que l'attention accordée aux grandes questions mondiales et à la vie des autres pays demeure réduite. Cela est particulièrement vrai pour les médias locaux mais les mêmes sondages indiquent que pour un grand nombre de personnes, ces médias constituent dans beaucoup de pays la source d'informations la plus régulière.

22. Il convient d'après M. Waldheim, Secrétaire général de l'ONU, « d'utiliser les techniques nouvelles et de rechercher de nouveaux moyens pour assurer une meilleure compréhension et obtenir un appui plus large tant pour les objectifs à long terme que pour l'action quotidienne de notre Organisation. » Dans un document officiel de la 30^e session de l'Assemblée générale, le Plan à moyen terme, il est fait état des problèmes relatifs à l'information fournie sur le travail des Nations Unies... On déplore, entre autres, l'insuffisance de l'information présentée par les médias du monde sur les activités des Nations Unies... le niveau culturel extrêmement inégal des différents publics visés... le manque d'objectivité des reportages sur certains sujets, auquel il faudrait porter remède. Le même document propose comme l'un des principaux objectifs à moyen terme une approche thématique multimédia

(suite)

mondiale comme celle des Nations Unies, il s'agit d'un besoin vital, car une institution politique représentative ne peut fonctionner efficacement que si ses vues, ses activités et ses problèmes sont, du moins dans une certaine mesure, compris à tous les niveaux de la société qu'elle sert et si elle dispose en même temps des moyens d'information qui sont nécessaires à ses propres activités.

La tâche est évidemment d'une extrême complexité dans le cas du système des Nations Unies dans son ensemble. Des structures de coordination ont été mises en place à l'échelle du système, notamment sous la forme d'un Comité commun de l'information qui joue le rôle d'agent de l'information du Comité administratif de coordination. Ce Comité adopte chaque année un plan d'action définissant un thème unique pour les programmes d'information à l'échelle du système. Par exemple, le thème commun pour 1978-1979 était le suivant : comment répondre aux besoins de l'humanité grâce à l'instauration d'un nouvel ordre économique international ? Malgré ces efforts de coordination et de concentration, les critiques adressées aux services de l'information du système des Nations Unies sont nombreuses²³. Il faut en tenir compte pour fournir une information plus substantielle et plus ouverte sur les objectifs, les activités et les problèmes des institutions que s'est donnée la communauté internationale. Ces institutions devraient discuter de manière plus approfondie la présentation et la diffusion de l'information les concernant avec les journalistes, les organisations non gouvernementales et en général avec tous ceux qui sont en position d'intermédiaires dans les différents pays entre les organisations internationales et le grand public. L'objectif est de développer de nouvelles activités d'information et d'éducation centrées sur les grandes questions auxquelles la communauté internationale est confrontée. Un

(suite)

pour insister sur certaines questions capitales auxquelles se consacre l'ONU, comme par exemple, la paix et la sécurité mondiale, le désarmement, le développement économique et social, la décolonisation, l'extirpation du racisme, les droits de l'homme, l'égalité des femmes, l'aide en cas de catastrophes, etc... Cependant, les Nations Unies ne disposent pas d'installation permettant une large radiodiffusion de nouvelles ; il existe des émissions à partir de Greenville, de Tanger, de Bethany, de Delano, de Dixon, de Monrovia, des Philippines ; les stations émettrices sont peu puissantes et disposent de peu d'heures d'antenne. Toutefois, des émissions de l'ONU sont diffusées dans plus de 120 pays ou territoires. Les programmes radiophoniques enregistrés se font en plusieurs langues : amharique, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, grec, hébreu, indonésien, japonais, philippin, portugais, russe, swahili et turc. Mais on a proposé récemment de réduire le nombre des émissions sur ondes courtes présentées par les Nations Unies.

23. Dans le sommaire des conclusions qui ressortent du Colloque qui s'est tenu à Uppsala, en 1978, il est fait état du nouvel ordre de la communication. Il consiste à éliminer les méthodes autoritaires de la diffusion centrifuge. Un travail actif d'information exige, par exemple, plus de contact avec les journalistes et autres agents de diffusion, sur le plan régional et local, une plus grande coopération avec les organisations non gouvernementales internationales et nationales, plus de dialogues avec les organisations locales, telles que syndicats, communautés religieuses, établissements d'enseignement, etc., et un travail continu de diffusion des nouvelles dans différentes parties du monde, même celles où sévissent des tensions politiques. (Séminaire sur les « Principes fondamentaux pour l'information du public par les Nations Unies ; Recommandations pour des réformes et pour la solution des problèmes », qui s'est tenu au Centre Dag Hammarskjöld à Uppsala, en juillet 1978).

effort plus grand devrait être consenti pour défendre les causes de portée universelle auxquelles se consacre l'ensemble du système des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, y compris l'Unesco, se sont affirmées depuis plus de 30 ans comme de puissants défenseurs de la compréhension internationale et de la paix. Pendant cette période, on a pu se rendre compte de plus en plus que la paix dépend des peuples aussi bien que des gouvernements. Cependant, il n'y a toujours aucun moyen de communication qui permette aux Nations Unies de s'adresser directement aux peuples du monde. Comme le souligne le présent rapport, plusieurs pays ont des émissions internationales qui présentent des informations et des commentaires en plusieurs langues, à destination de toutes les parties du monde. Dans certains cas, ces émissions sont d'une haute qualité et d'une objectivité certaine, mais il s'agit néanmoins de la voix d'un seul pays qui reflète certaines attitudes et certaines interprétations des événements. Nous estimons qu'il serait utile que les Nations Unies étudient à nouveau (car la question a déjà été évoquée à différentes reprises devant différentes instances) la possibilité de créer un service de radiodiffusion plus puissant capable de transmettre les points de vue et d'interpréter les besoins de tous les peuples du globe, en faisant connaître à l'opinion publique internationale les questions qui lui semblent essentielles. Un tel projet serait coûteux. Il suppose qu'une bande de fréquences puisse être disponible à cette fin. Il exigerait des rédacteurs, des correspondants et des éditorialistes de grande valeur et d'un idéalisme incontesté. Mais cela accroîtrait fortement l'influence et l'efficacité des Nations Unies. Nous recommandons qu'une étude de faisabilité soit entreprise pour qu'une décision puisse être prise le plus rapidement possible.

Il est difficile d'admettre en effet que la communauté internationale ne dispose pas de moyens d'information et de communication qui lui appartiennent en propre. Mais il faut aussi qu'elle soit capable d'engager, d'animer, de stimuler d'autres moyens et de coopérer avec eux. Sinon il ne sera pas possible de produire de nouvelles valeurs, d'élaborer de nouvelles pensées, de susciter une nouvelle éthique.

LE PUBLIC ET L'OPINION PUBLIQUE

Hors de la sphère des relations interpersonnelles, le public reçoit chaque jour une variété de messages telle qu'elle est impossible à chiffrer. Mais qui est ce public, de quoi est-il composé ? Et quelle est sa réponse aux données, idées, analyses, jugements et interprétations contenus dans ces messages, qui reflètent et en même temps influencent son comportement et qu'on appelle, de façon peu précise, l'opinion publique ?

1. La notion de public

Il existe de nombreuses définitions du public et de l'opinion publique, reflétant les différences idéologiques et sociales qu'on trouve dans un monde très diversifié. Nous pouvons cependant leur trouver un point commun : même à l'intérieur d'un pays, le public ne peut être considéré comme la somme amorphe des individus qui le composent. Il est donc nécessaire de parler non pas du public mais de publics. De même, l'opinion publique n'est pas simplement la somme des opinions individuelles, mais plutôt un processus continu de comparaison et de mise en contraste d'opinions fondées sur un large éventail de connaissance et d'expérience.

Le public, comme l'opinion publique, sont des sujets complexes, et pourtant nous avons souvent tendance à limiter la conception que nous en avons à des généralités inadéquates. D'une part, nous voyons une dévaluation de la notion même de public, dont l'existence elle-même peut être niée dans certains pays. D'autre part, nous surestimons l'influence des médias sur l'opinion publique, dans certains cas au point que nous pourrions parler d'un public-des-médias, auquel nous assignons pour seule fonction d'absorber les stéréotypes produits par les médias.

Le public est certainement plus qu'une somme mathématique d'individus. C'est une collectivité, qui existe parce que des individus ont en commun certaines expériences, certains souvenirs et traditions, certaines conditions de vie. Cette collectivité même dans une très petite communauté, n'est pas uniforme. Son observation révèle une grande variété reposant sur des différences de classe sociale, de préoccupations économiques, de croyances religieuses, d'affiliations politiques et idéologiques, etc. C'est l'ignorance de cet aspect de la question qui conduit parfois à exagérer l'influence des médias de masse sur le public. Si le public était totalement dépourvu d'attitudes et de qualités propres, il serait possible de lui imposer n'importe quel genre de croyance, de préjugé ou de système de comportement. En réalité, le public teste et évalue les messages qui lui sont offerts en fonction de normes qu'il a héritées, et celles-ci commandent sa réponse d'acceptation ou de rejet. Cette interaction — l'influence des médias et la réponse du public — est un élément essentiel du fonctionnement de la communication.

Les individus composant le public sont considérés comme une cible vaste et anonyme pour les médias, qui les transforme en unités atomisées dénuées de singularité. Les leaders sociaux et politiques, de même que

ceux qui ont la charge de l'information, donnent souvent l'impression de s'adresser à un public homogène sans essayer de distinguer entre des catégories sociales et professionnelles ni même de tenir compte des différences d'âge et de sexe.

Si cette évaluation peut être au moins en partie vraie pour de nombreux pays et régions du monde, elle ne saurait s'appliquer à tous. Beaucoup trop simpliste, elle ne tient pas compte des différents systèmes politiques et économiques et néglige la variété des publics qui existent dans un même pays : grands et petits publics, publics spécialisés, etc.

Quoi qu'il en soit, en aucun cas on ne peut négliger le rôle du public dans le développement de la communication à l'intérieur des pays et entre eux. Sa participation dans la prise de décisions politiques et les affaires publiques en général est d'une importance mondiale.

2. Opinion publique nationale

Phénomène collectif qui a fréquemment éludé une analyse scientifique précise, l'opinion publique est étroitement liée à la nature sociale de l'homme. Cependant, elle n'est ni immuable dans le temps ni monolithique dans l'espace.

Avant le XVIII^e siècle, où les classes moyennes ont trouvé leur maturité, le monde avait peu conscience de ce phénomène. Pour Hegel, l'opinion publique signifiait la perception publique ou sociale associée à une évaluation de ce qui était perçu. Voltaire glorifiait sa puissance, alors que John Stuart Mill dénonçait sa tyrannie. Historiquement, la notion d'opinion publique s'est développée de pair avec l'idée que le pouvoir de gouvernement devrait se fonder sur « le consentement des gouvernés » et par conséquent, avec l'idée de démocratie. On mettait parfois l'accent sur une opinion publique éclairée ou sur le rôle de l'avant-garde sociale et politique. Mais, depuis le XIX^e siècle, l'intérêt porté à l'opinion de « l'homme de la rue » s'est accru. Non sans raison : nous pouvons voir rétrospectivement l'importance de l'opinion publique dans de nombreuses situations historiques, aussi bien que dans des circonstances récentes. Certains mouvements dans les pays en développement ont confirmé le pouvoir du jugement populaire et montré des exemples de publics politiquement actifs capables à la fois de prendre des décisions et de consentir des sacrifices. L'opinion publique a joué un rôle actif dans les luttes anti-colonialistes, anti-impérialistes et anti-facistes dans le monde entier, particulièrement dans la récente démocratisation de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal, ainsi que dans les conflits du Nicaragua. Les événements en Iran attestent indubitablement du pouvoir de l'opinion publique et contribuent à expliquer la manière dont on la forge et dont on la renforce.

Nous pourrions utilement définir l'opinion publique par ce qu'elle n'est pas. Elle n'est pas innée, mais elle est enracinée dans les structures sociales et culturelles. Elle n'est pas simplement l'expression de la volonté du peuple et, bien qu'elle soit étroitement liée à la notion de public, elle ne lui est pas identique. Comme elle n'est pas enseignée ni imposée en bloc par quelque autorité reconnue, elle n'est pas une idéologie. Enfin, elle n'est pas l'équivalent d'un corpus de connaissance, bien qu'elle ne puisse exister sans données et concepts découlant de l'expérience. Ces données sont utilisées pour juger si le public approuve ou rejette une certaine question.

Car l'opinion publique est considérée comme celle des personnes qui sont en dehors du processus de prise de décision et des centres de pouvoir. Elle diffère donc de celle des gens qui, en raison de leur situation, de leurs connaissances et de leur savoir-faire, sont responsables des décisions.

Du côté positif, la pluralité des opinions n'empêche pas nécessairement la formation d'une opinion publique unanime, qui est une résonance spontanée et commune des événements dans l'esprit des hommes, conséquence d'intérêts et d'attitudes communs. Car, en fin de compte, l'opinion dépend à la fois des exigences de l'esprit et des réactions du cœur.

L'opinion publique n'est évidemment pas simplement un sujet d'intérêt théorique ou général. Dans de nombreux pays, l'opinion publique est ignorée de façon par trop flagrante. Les médias (en particulier la presse et la radio-télévision) se font les complices de ce processus. Sous un régime autoritaire, l'opinion publique devient un instrument de gouvernement plutôt qu'une source d'information. Beaucoup trop souvent, l'opinion publique est artificiellement influencée et manipulée, de sorte qu'elle conduit à la passivité souvent critiquée du public de masse, dont l'immaturité, l'indifférence aux grands problèmes et l'incompétence politique le préparent à accepter d'être gouverné par une élite ou une oligarchie. L'impact de la télévision est tel qu'il n'est pas déraisonnable de parler de véritables « télécraties », dont l'existence semblerait prouver l'impuissance du dialogue en tant que système de communication. Il est plus probable que c'est justement non pas l'existence des médias, mais l'absence de dialogue qui est responsable de cette situation. Il faut aussi ajouter qu'on ne prête pas assez d'attention à ceux dont l'opinion n'a pas d'intérêt pour les médias, par exemple à la « majorité silencieuse ». L'opinion tacite devient une force sociale quand un grand nombre d'individus, qui partagent le même point de vue, se rendent compte de leur communauté de vision et entreprennent de promouvoir leurs intérêts.

La presse de masse — y compris toutes les formes de diffusion des nouvelles — est appelée depuis longtemps « le quatrième pouvoir ». Chacun, de nos jours, comprend ce qu'on veut dire par « le pouvoir de la presse » et son importance pour l'exposé d'idées révolutionnaires, la dénonciation des abus du gouvernement et des scandales sociaux, la révélation d'innombrables injustices et actes illégaux ne peut être niée. Watergate et le Vietnam ne sont que les plus récents exemples de la capacité de la presse à découvrir des faits, à créer l'opinion et à encourager le public à agir. En 1974, le premier ministre du Japon fut forcé de démissionner à la suite d'une campagne de presse agressive contre la corruption politique. Le journalisme peut être un « contre-pouvoir » efficace quand le gouvernement, les puissances économiques et d'autres autorités en place essaient de restreindre ou de déformer des informations d'intérêt public. Elle est malheureusement moins efficace qu'on ne le considère quelquefois, car les pouvoirs politique et financier en place n'acceptent pas volontiers de renoncer à leurs privilèges.

Enfin, quelle est la corrélation entre l'opinion publique et les médias de masse dans les sociétés où la présence continue de ces médias semble une chose naturelle ? Si cette présence doit certainement stimuler la pensée, en apportant à son public des données extérieures à l'expérience directe de l'individu, de nombreux spécialistes considèrent que l'opinion publique attend des médias non seulement qu'ils mettent à jour le problème, mais

aussi qu'ils fournissent le remède. Une telle apathie ne favorise pas la démocratie. La discussion, le jugement et la participation sont nécessaires à la survie de cette dernière.

Les méthodes d'évaluation de l'opinion publique, pour déterminer les attitudes qu'elle approuve ou désapprouve à un moment donné, sont de plus en plus employées dans de nombreux pays. Ceci atteste de l'importance accordée à l'opinion publique, si souvent négligée dans le passé. Les gouvernements et les partis politiques testent l'opinion publique avant de définir leur programme électoral ou avant de décider de l'organisation d'une élection. Un autre fait nouveau, lié à la formulation d'une opinion publique à propos de problèmes particuliers, est l'organisation de référendums dans les pays où ce système n'était pas prévu.

Les médias eux aussi procèdent régulièrement à des enquêtes pour s'informer sur leur public, déterminer ses goûts et, surtout, son effectif. Ces enquêtes, visant la plupart du temps à attirer la publicité, mesurent seulement le public réel, non le public potentiel. Les gouvernements élus sont de plus en plus obligés de tenir compte de l'état d'esprit du public, en particulier pendant les campagnes électorales et les luttes pour le pouvoir. De nombreux systèmes politiques différents reconnaissent l'importance de l'opinion publique. Dans certains pays, les textes constitutionnels eux-mêmes mentionnent formellement l'opinion publique et y voient une condition favorable à la participation et à la démocratisation. Dans d'autres, aussi éloignés les uns des autres que l'Inde, l'Italie et le Pérou des références au rôle de l'opinion publique inspirent la pratique tant sur le plan politique qu'administratif. La nouvelle constitution soviétique fait de la reconnaissance de l'importance de ce rôle une condition nécessaire pour le développement de la participation sociale. Ailleurs on trouvera des allusions dans les dispositions législatives ou réglementaires, les directives gouvernementales ou d'autres textes officiels. Ailleurs encore la pratique seule révèle l'importance que revêt l'opinion publique aux yeux des dirigeants et des responsables. De nombreux pays s'intéressent donc à l'étude de l'opinion publique, au moyen d'enquêtes générales, de sondages électoraux, d'études de popularité des partis et des leaders politiques et même d'études de marché et d'études sur le comportement des consommateurs. On emploie pour cela les méthodes les plus perfectionnées. Malheureusement, ces méthodes modernes facilitent la manipulation des individus, l'orientation de l'opinion publique et, dans certains pays, le contrôle de la société. Dans beaucoup d'endroits (aux Etats-Unis, au Japon, en France, en Suède, en République fédérale d'Allemagne, en Italie et, plus récemment, en Inde, au Mexique, en Yougoslavie, en Hongrie, etc.), les sondages sont utilisés pour définir les attitudes dans les domaines économique, politique culturel, commercial et autres avec une précision croissante. Malgré les risques potentiels¹, cette pratique devrait être adoptée aussi souvent que possible.

1. L'importance des sondages n'empêche pas qu'ils puissent être partiels : par exemple, les questions sont tendancieuses ; les échantillons sont trop petits ou même falsifiés ; les sondages sont « fabriqués » ; ils sont faits après coup ; les chiffres sont contournés ; les résultats sont truqués pour « prouver » des conclusions déterminées à l'avance ; les données sont souvent utilisées sans que l'on tienne compte de leur incertitude inhérente et ainsi de suite.

Il convient de noter les conclusions suivantes. D'abord, il semble que nous soyons confrontés à deux phénomènes contradictoires : l'importance croissante des gouvernements et, en même temps, le renforcement du rôle de l'opinion publique. C'est, bien entendu, l'atmosphère sociale et politique qui détermine en fin de compte l'état de l'opinion publique, mais les médias exercent une influence considérable. C'est pourquoi la communication doit se fonder sur une analyse beaucoup plus rigoureuse des différences existant dans le public et dans l'opinion publique. Il est en effet douteux que nous puissions favoriser le développement des systèmes d'information et de communication sans une connaissance approfondie de tous les participants à ce processus.

3. Opinion publique mondiale

Les liens entre la politique internationale et les opinions publiques au niveau national conduisent à prendre en considération l'opinion publique mondiale. Si elle existe, il faut admettre que sa formation est encore en cours et qu'elle est donc fragile, hétérogène, facilement abusée et encore insuffisante pour être considérée comme un pouvoir authentique. Il s'agit là néanmoins d'une question qui mérite d'être prise en considération.

L'opinion publique mondiale se forme soit autour de problèmes nationaux communs à un grand nombre de pays (sous-développement, faim et malnutrition, inégalités sociales, crise de l'énergie, problèmes de la jeunesse), ou de questions de portée internationale (coopération pour le développement, désarmement général, instauration d'un nouvel ordre économique, décolonisation, etc.). Si « l'opinion publique mondiale » est encore à son stade initial, il est néanmoins possible d'identifier certains des problèmes qui ont permis de la façonner. L'opinion publique mondiale souhaite le maintien de la paix grâce à un consensus international et estime que la première tâche des gouvernements est d'éviter les horreurs d'une guerre nucléaire. L'opinion publique mondiale est hostile à la torture et aux traitements inhumains, ainsi qu'à la persécution de ceux qui professent des croyances minoritaires (cependant, il n'y a pas encore de consensus quant à la nature des croyances dont l'expression libre devrait être autorisée). L'opinion publique mondiale est hostile aux privilèges et à la domination fondés sur des critères de race et de couleur. Elle souhaite des mesures plus énergiques pour remédier à l'état de misère, de famine et de sous-développement qui sont des problèmes communs à la majorité du genre humain. Pour chacune de ces questions, il est des gens (et ils sont nombreux) qui ne se rangent pas à l'avis général ; mais ils sont de plus en plus conscients du fait qu'ils ne font pas corps avec une attitude de caractère collectif et mondial. En fait, il s'agit souvent moins d'un problème de désaccord que d'un manque d'intérêt, d'un conformisme indifférent, d'une désaffection.

A l'égard de tous ces problèmes, les médias ont la responsabilité morale et politique de tenir compte des attitudes et opinions du public. Si la conscience panafricaine ne s'est pas développée comme on s'y attendait, les médias ont-ils vraiment fait assez pour stimuler la solidarité dans tout le continent ? Et, si de nombreux pays industrialisés occidentaux ne s'inquiètent guère des préoccupations des pays en développement, n'est-ce pas dans une certaine mesure à cause des médias ? Si l'on constate des signes de dépoliti-

sation dans certains pays socialistes, n'est-ce pas parce que la contribution des médias a été insuffisante ?

Les différentes formes de communication (orale, visuelle, interpersonnelle, médiatisée et même, plus récemment, par ordinateur) sont utilisées pour diffuser de l'information sur les questions internationales dans les différentes parties du monde. Laissant de côté la question des motifs, il est clair que les gouvernements, les journaux, les commentateurs de radio et de télévision, les périodiques, les firmes privées, les partis politiques, les syndicats et d'innombrables organismes sociaux utilisent les médias pour présenter un point de vue spécifique qu'ils espèrent faire admettre. Tous les gouvernements ont utilisé et utilisent encore l'aide des médias pour atteindre leurs objectifs. Il est difficile pour le public de décider si les opinions exprimées sont objectives ou étroitement partiales, masquant les ambitions et les intérêts partisans. Même des efforts sincères pour informer le public peuvent avoir pour effet d'induire un état de passivité ou mener à l'endocrinement. Si, dans le cas le plus grave, les sources d'information sont limitées et qu'un seul point de vue soit exprimé, le public est manipulé par la propagande. Les médias doivent essayer de présenter des points de vue divers, aussi objectivement que possible, afin que le public puisse se former une opinion indépendante. Comme le dit le dicton, « une personne mal informée est un sujet, une personne bien informée est un citoyen ».

Il est difficile de dire si l'opinion publique mondiale est un processus autonome ou si elle est la résultante des opinions publiques nationales. L'important est que les gouvernements — même quand ils n'adhèrent pas aux principes démocratiques — ressentent le besoin de prêter l'oreille non seulement aux courants d'opinion de leur propre pays, mais encore aux opinions exprimées dans le monde entier. C'est la seule explication possible aux exemples d'amnistie, à la libération de prisonniers politiques dont les noms sont connus dans le monde entier, et aux propositions (sincères ou fallacieuses) d'alléger la lourde domination raciale. Tout aussi importants sont les courants de conscience collective et de sympathie parmi les femmes, parmi les jeunes, et parmi certaines catégories sociales, sans distinction de nationalité. C'est sous toutes ces formes que l'opinion publique devient progressivement une réalité.

4. Au-delà des concepts de public et d'opinion publique

Doit-on continuer à voir la communication moderne comme un courant d'information à sens unique dirigé vers le public ? Cette relation conventionnelle de diffusion et de réception ne pourrait-elle être abolie, dépassant ainsi l'actuelle distribution des rôles, où les médias donnent et le public reçoit, et instaurant un dialogue plus équitable entre égaux² ? En dépit

2. Il est instructif à cet égard de noter les points de vue des deux experts au Cornell-CIAT International Symposium, Cornell University, Ithaca, New York, en mars 1974. Luis Ramiro Beltran, dans « *Rural Development and Social Communication: Relationships and Strategies* », déclarait : « Ce qui se déroule souvent sous

(suite)

de leurs apparences utopiques, de tels rapports sont concevables si l'on accorde une plus grande prééminence au concept de la participation du citoyen. L'objectif est de créer des relations plus démocratiques en intégrant le citoyen aux processus de prise de décisions intéressant les affaires publiques. L'opinion publique ne serait plus alors seulement opinion, mais plutôt une conscience transformée par la connaissance des affaires publiques et l'expérience des pratiques sociales, et par là même parfaitement qualifiée pour émettre des jugements.

Pour cela, il faut repenser nos systèmes et pratiques de communication³. Dépasser la communication à sens unique qui, bien trop souvent, mène à l'endoctrinement politique, à la consommation effrénée et à des types de comportement social imposés, n'est-ce pas là un objectif commun ? Pour l'atteindre, les individus s'efforcent d'éviter la hiérarchie verticale du pouvoir présentateur-receveur, et de rejeter des pratiques qui « mobilisent » les citoyens traités comme des objets.

On aura toujours besoin de nouvelles provenant de sources sûres et bien informées. Mais si ce courant à sens unique devait cesser d'être le modèle dominant, et pratiquement unique, et s'il pouvait se combiner aux formes horizontales de la distribution de l'information, alors la communication pourrait devenir plus humaine et démocratique, et le public pourrait secouer sa passivité et devenir une force sociale active. Les problèmes auxquels les sociétés modernes doivent faire face sont d'une complexité croissante ; leur solution requiert des citoyens possédant un niveau élevé de compétence et de compréhension. Pour mettre en œuvre les dispositions

(suite)

L'étiquette de communication n'est guère plus qu'un monologue autoritaire dans l'intérêt de celui qui a mis en route le processus. Il n'est pas question d'information en retour pour fournir une occasion de véritable dialogue. Celui qui reçoit le message est passif et soumis, car c'est à peine si on lui donne l'occasion de s'exprimer lui aussi en toute liberté et franchise ; son rôle essentiel consiste à écouter et à obéir... Des rapports sociaux verticaux, asymétriques et quasi autoritaires de ce type constituent... un exemple de communication anti-démocratique. Il nous faut élaborer un nouveau concept de communication — un modèle humanisé, non élitiste, démocratique et non-mercantile. » Everett M. Rogers, dans *Social Structures and Communication Strategies in Rural Development*, déclarait que « ... les modèles linéaires impliquent une vue autocratique et partielle des relations humaines », et qualifiait le modèle classique de « paradigme transitoire. »

3. « Pour déterminer une nouvelle politique de communication, la problématique nouvelle doit s'allier avec une nouvelle éthique de la communication... Cette nouvelle éthique, elle peut résulter du double refus de la propagande et de la cacophonie... Premier écueil pour la société de communication : la propagande. Celle-ci apparaît et ne peut pas ne pas apparaître à l'échelle de n'importe quel groupe humain, dès qu'un flot unilatéral d'informations est diffusé et reçu dans la passivité... Second écueil : l'atomisation à laquelle conduirait nécessairement une multiplication indéfinie de petites unités de communication... Dans ces deux cas limites, le dialogue est absent. Par refus de donner la parole de la part de ses détenteurs dans le premier cas ; parce que ceux qui la prennent n'ont guère d'interlocuteurs dans le second. Parce que dans l'une il n'y a aucune rétroaction ; parce que dans l'autre, l'interaction est illusoire. Pour la communication sociale, il ne peut y avoir d'autre idéal que de viser un dialogue clair et équilibré entre émetteurs et récepteurs de messages. » (Extraits d'un texte préparé pour la Commission internationale. *La Communication : plaidoyer pour une nouvelle problématique* par Francis Balle. Document n° 40 de la CIC).

de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui proclament le droit du citoyen de participer aux affaires publiques, il importe au plus haut point d'encourager la transformation des publics passifs, soumis à des forces et à des médias dominants, en une véritable communauté, partageant un système de valeurs commun et rassemblés autour d'entreprises unificatrices ; d'encourager, disons-nous, la formation de publics qui ne se contenteront pas d'être les spectateurs et témoins passifs des activités d'autrui.

Partie IV

**CADRE
INSTITUTIONNEL
ET PROFESSIONNEL**

Dans les pages précédentes, on s'est efforcé de décrire le monde de la communication dans la complexité et la diversité des situations qu'il regroupe et en mettant en évidence les interactions entre ses acteurs aussi bien que les contradictions, les déséquilibres et les discordances qui caractérisent trop souvent ses fonctions, ses structures et ses contenus. Dans l'évolution qui se poursuit et s'accélère sous nos yeux, il faut tenter de cerner l'importance des facteurs institutionnels de la communication et des ressources humaines dont elle dispose.

Ce sont là évidemment deux instruments auxquels reviendra quoiqu'il arrive un rôle important, sinon déterminant dans l'amélioration des systèmes de communication et dans la mise en place d'un ordre plus juste, plus rationnel et plus efficace tant au niveau national qu'international. Un cadre institutionnel solide est indispensable pour utiliser efficacement des instruments comme ceux que constituent les politiques de la communication et la planification du développement de l'information et de la communication. La place, le rôle, les droits et les responsabilités qui sont ceux des professionnels ainsi que leur formation, constituent avec les normes de conduite professionnelle d'autres dimensions du cadre dans lequel les pays et la communauté internationale s'efforcent, souvent avec difficulté, de trouver les moyens d'aborder efficacement les problèmes qui se posent à eux et d'en rechercher les solutions.

Chapitre 1

POLITIQUES DE LA COMMUNICATION

Le problème des politiques de la communication est depuis longtemps à l'ordre du jour. Le concept de politique de la communication est en lui-même objet de controverses et de polémiques, et force est de reconnaître que l'unanimité est loin d'être faite sur l'importance et la nécessité d'élaborer de semblables instruments de structuration et de cohérence pour une action globale.

1. Relation avec les stratégies de développement

L'aspiration à l'institution des liens rationnels et dynamiques entre la communication et les objectifs généraux du développement se retrouve, bien entendu, au cœur de tous les débats sur ce problème. Le concept de

développement global et intégré a conquis désormais droit de cité, et c'est dans cette optique que l'on cherche à définir les relations entre les objectifs de développement et les différentes activités sociales (notamment éducation, communication) ou à optimiser le rôle que ces activités pourraient jouer au service du développement global. Dans cette perspective, la portée du problème est mondiale, puisqu'il n'existe pas aujourd'hui de pays qui n'ait pas d'objectifs généraux ou de perspective générale de développement, même si les méthodes et moyens idéologiques et économiques adoptés sont très différents.

Cependant, la première question à résoudre est la nature du type de développement recherché. Le modèle qui a amené les pays développés à leur situation actuelle a, non seulement prévalu dans le monde pendant des décennies, mais a été suivi par un grand nombre de pays en développement. Indépendamment de leur développement culturel, certains pays ont atteint des taux élevés de croissance nationale ; ils ont relevé leur niveau matériel de vie et ont fait des progrès scientifiques et techniques et on peut considérer qu'en effet, sous ces différents aspects, ces pays sont développés. Ils le sont d'ailleurs à des degrés divers et, à l'intérieur même de ces pays, les niveaux peuvent varier considérablement d'une région à une autre. Cela se produit aussi bien dans des pays capitalistes que dans des pays socialistes. Le développement matériel s'est fait et continue de se faire dans ces pays, soit par le jeu des mécanismes du marché, plus ou moins contrôlé, soit par l'action planificatrice de l'Etat, qui peut être impérative ou indicative. Mais, dans tous les cas, les répercussions de ce développement sur la qualité d'ensemble de la vie ne semblent pas toujours prévues ni contrôlées. Il faut reconnaître d'ailleurs que ces répercussions sont très difficiles à saisir et à maîtriser.

Dans les pays plus pauvres, où les systèmes socio-économiques adoptés diffèrent également, les modèles de développement sont, pour la plupart du même type, c'est-à-dire concentrés sur le progrès matériel et économique, et on n'a presque jamais tenté d'en mesurer, là non plus, les conséquences sociales. Le développement est souvent orienté selon des modèles importés, vers l'établissement d'industries et d'infrastructures de plus en plus nombreuses mais les résultats atteints dans le cadre des objectifs fixés demeurent modestes. Evidemment, les pays en développement ne sont pas tous parvenus au même niveau matériel et, à l'intérieur de ces pays, les situations ne sont pas toujours les mêmes d'une région à une autre.

La pratique du développement ne va donc pas sans poser des problèmes qui semblent communs à tous les pays, d'autant plus que l'expérience générale, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, a montré que les modèles qui pouvaient apparemment répondre aux besoins de certains, et qui étaient ensuite imités par d'autres, n'ont généralement pas donné les résultats escomptés. La crise économique actuelle, que connaissent beaucoup de pays occidentaux et qui est beaucoup plus qu'une crise de l'énergie, traduit les nombreux conflits, impasses et illusions, que l'on constate tant dans les pays développés que dans les pays en développement. C'est pourquoi la question des modèles et des objectifs fondamentaux du développement a fait depuis peu l'objet d'un réexamen par la communauté internationale.

Cette première approche du développement est maintenant remise en question. On ne manque pas de souligner l'importance de réformes politiques et sociales débouchant sur des objectifs tels que : aspects humains du développement liés à l'amélioration de la qualité de la vie ; participation accrue ou à instituer de la population à des prises de décisions ; adoption de technologies appropriées et à fort coefficient de main-d'œuvre ; répartition équitable du revenu national, etc.¹

Le problème fondamental est donc la relation à établir entre la communication — infrastructures et activités — d'une part, et d'autre part, les autres objectifs nationaux, ou, en d'autres termes, l'intégration du développement de la communication dans les plans de développement général. Comme la communication n'est pas un secteur séparé et autonome, l'interdépendance, plus marquée peut-être dans ce domaine que dans d'autres, fait qu'il est essentiel de formuler des politiques de la communication ne se limitant pas à l'information, moins encore aux médias, mais prenant en considération tous les moyens qu'une société peut utiliser pour ses objectifs généraux de développement. Il ne faut pas oublier que les politiques de la communication vont de pair avec celles qui sont formulées dans d'autres domaines — éducation, culture et science — et doivent être conçues pour les compléter. Il doit y avoir une interface entre la communication et ces autres secteurs, de façon que la communication favorise les services sociaux, éducatifs, scientifiques et autres. D'un autre côté, ces politiques ne doivent être utilisées que pour les questions de structures et de matériel, et non pas pour dicter le contenu de la communication ou restreindre l'expression des diverses opinions.

La préoccupation principale touche aux conséquences des nouvelles approches du développement sur la communication, son rôle et ses systèmes. L'ancien modèle de développement utilisait la communication surtout pour la diffusion de l'information, pour faire comprendre à la population les « bénéfices » que promet le développement et les « sacrifices » qu'il exige, et pour lui inspirer le désir de suivre les leaders. L'imitation d'un modèle de développement, fondé sur l'hypothèse que la richesse, une fois créée, s'infiltrera automatiquement dans toutes les couches de la société, comprenait la propagation de pratiques de communication de haut en bas, parfois

1. Une citation du rapport bien connu : *Que faire ? Un autre développement* (par la Fondation Dag Hammarskjöld, Uppsala, 1975) résume les nouvelles orientations fondamentales : « Développement de tous les hommes et de toutes les femmes, de tout homme et de toute femme, et non seulement mise en valeur des choses, laquelle n'est qu'un moyen. Développement axé sur la satisfaction des besoins, à commencer par les besoins élémentaires des pauvres qui constituent la majorité de la population mondiale. En même temps, développement pour assurer l'humanisation de l'homme par la satisfaction de ses besoins d'expression, de création, de convivialité, de détermination de son destin... Un autre développement exige des transformations des structures socio-économiques et politiques, qui sont connues depuis longtemps. Elles comprennent des mesures aussi importantes que la réforme agraire, la réforme urbaine, la réforme des circuits commerciaux et financiers, la redistribution de la richesse et des moyens de production, ainsi qu'une refonte des institutions politiques, notamment dans le sens de la décentralisation, de manière à assurer la démocratisation du pouvoir de décision économique et politique, à promouvoir l'autogestion et à contrôler les bureaucraties. Comme l'histoire le montre, peu de ces transformations aboutissent sans un changement de la structure du pouvoir. »

exagérément simplifiées et assimilées aux techniques de la publicité. Les effets ont été très éloignés de ce qu'on escomptait. On reconnaît maintenant que ces méthodes, dans les pays en développement, ont profité à ceux qui étaient déjà privilégiés au sein de la communauté plus qu'aux marginaux et que le fossé qui existe entre les riches et les pauvres ne se réduit pas.

Ce qui est donc essentiel, ce sont les conséquences de la nouvelle stratégie du développement pour les politiques de la communication. Quels sont les changements nécessaires dans les systèmes de communication pour traduire le passage d'un développement emprunté à un développement endogène ? Quels types de pratiques et de structures en matière de communication sont nécessaires pour amener les peuples à participer, de façon réelle et active, à la prise en charge de leur propre développement global ? Quel est le sens d'un « autre ordre de la communication » pour un « autre » développement ?

Il va de soi que les politiques de la communication doivent également tenir compte des facteurs démographiques et de leurs conséquences à différents niveaux des stratégies de développement. A la fin du siècle, la population mondiale passerait à plus de six milliards d'habitants, soit au-dessus de deux milliards de plus qu'en 1975, dont plus de cinq milliards seraient constitués par les populations des pays en développement². Les politiques de la communication doivent prévoir le développement des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins des différentes couches de la population, par exemple des personnes âgées, dont le nombre semble être appelé à s'accroître en raison de l'élévation de l'espérance de vie et de l'abaissement des taux de natalité, (d'après les chiffres de l'ONU, il y aura environ un doublement de la population de 65 à 80 ans et au-dessus de 80 ans, en l'an 2000, comparée à ce qu'elle était en 1970), ou encore des jeunes incluant des étudiants et de jeunes travailleurs et dont le groupe d'âge, compris en général entre 15 et 24 ans, représente en moyenne et avec des écarts 7 à 10 % de l'ensemble de la population³. Si l'on ajoute le nombre d'enfants d'âge scolaire, à partir de six ans, qui croît dans des proportions très élevées notamment dans les pays en développement, il n'est pas difficile d'imaginer l'échelle de certains besoins par exemple en ce qui concerne la production de papier pour la fabrication des manuels scolaires. Ces problèmes et d'autres encore s'inscrivent également dans le cadre des politiques de communication qui cherchent à faire face, avec des moyens divers, à l'expansion des ressources, des facilités, des infrastructures et des équipements.

Si l'on garde présent à l'esprit ce nouveau modèle de développement qui implique la participation de la population aux affaires de la nation et qui permet à chaque citoyen d'affirmer son identité personnelle ou culturelle, l'objectif essentiel de toute politique de la communication, particulièrement pour les pays en développement, doit être de fournir à chaque pays les infrastructures — et en particulier les télécommunications et les médias — qui sont les mieux adaptés à ses besoins. Certes, le développement économique, industriel et technique joue un rôle important

2. *Annuaire statistique de l'Unesco, 1977.*

3. *Comprendre pour agir, Unesco, 1977.*

dans l'élévation du niveau de vie des peuples et des nations, et doit donc être poursuivi et renforcé. Mais, là comme ailleurs, la finalité étant l'homme, la communication entre les hommes est une condition fondamentale de leur épanouissement qualitatif et de celui des sociétés dans lesquelles ils vivent. C'est l'existence de cette communication et sa démocratisation qui peuvent contribuer à l'avènement de cet autre développement, axé sur la qualité de la vie plutôt que fondé exclusivement sur la variété et la quantité des biens produits.

Cependant, la communication exige différentes infrastructures. A mesure que la nation se développe, il devient possible de créer, d'élargir ou de moderniser ces infrastructures. Mais cela ne se fera pas automatiquement ; cela dépend de décisions qui donnent aux communications la priorité nécessaire dans la stratégie du développement. S'il est vrai que la communication ne peut à elle seule engendrer le développement, il est aussi vrai qu'une communication insuffisante rend le développement plus lent et plus difficile, en même temps qu'elle entrave la participation populaire. Certains gouvernements des pays en développement en ont conscience, mais ce n'est pas le cas de tous, loin s'en faut.

A cet égard, il faut souligner l'importance du fait que les populations ont de plus en plus conscience de la nécessité de ces changements. Cette conscience est d'ailleurs un facteur puissant, qui leur permet de s'organiser et de se préparer au changement. Pour que ce soit possible, la communication ne doit pas être le monopole des médias, mais doit aussi être le fait des instituteurs, des vulgarisateurs chargés de l'action sanitaire ou agricole, etc. qui ont un rôle-clé à jouer pour créer progressivement un climat de lucidité et éliminer les craintes que le processus de changement provoque parfois dans l'esprit des hommes.

Pour ces diverses raisons, les gouvernements de la plupart des pays se préoccupent de politiques nationales de la communication. Ils sont loin d'avoir déjà élaboré des politiques globales, mais ils cherchent à mettre en place des mesures fragmentaires, qui constituent autant d'éléments de systèmes présents ou futurs. Même des pays qui, pour des raisons de principe, hésitaient à intervenir dans le domaine de la communication, se sentent maintenant enclins à le faire : parce que les systèmes de communication sont d'une complexité croissante ; parce que les nouveaux progrès de la technique exigent une planification et un contrôle accrus ; parce que des mesures d'ordre interne doivent être prises pour répondre à l'expansion de la communication internationale.

Si la nécessité de politiques nationales de la communication est plus ou moins universelle, il convient de noter que la formulation et le contenu de celles-ci présentent de très grandes différences. Elles n'impliquent pas nécessairement une direction rigidement planifiée et centralisée, mais peuvent simplement fournir un cadre favorable à une coordination des activités et être plus ou moins souples, laissant place à une grande variété d'approches. Ce qu'elles exigent, par contre, c'est la définition de priorités. Celles-ci varient bien sûr d'un pays à un autre.

Certaines priorités essentielles, cependant, se retrouveront dans la plupart des pays. Pour obtenir une circulation des messages et des nouvelles qui ne soit pas verticale, unidirectionnelle et produite par quelques-uns pour

presque tous, des changements structurels permettant un courant horizontal d'échanges dans lequel individus et collectivités seraient appelés à participer, sont nécessaires. Ce qui est en cause, c'est plus une question de logiciel que de matériel. Il faut accorder suffisamment d'attention au fait que ce sont les concepts mêmes qu'il faudrait changer. L'un des principaux objectifs des politiques de communication devrait être de corriger et d'ajuster les structures existantes pour répondre aux besoins d'un élargissement et d'une démocratisation de la communication.

Dans de nombreux pays, tant développés qu'en développement, il existe divers types de déséquilibres, tels que ceux qu'on relève entre milieux urbains et milieux ruraux, entre les élites et la masse, entre des groupes majoritaires et des minorités de toutes sortes, etc. Un des principaux objectifs du développement de la communication est de contribuer à réduire sans cesse les inégalités.

De plus, dans nombre de pays, quoiqu'à des niveaux très différents, il se produit actuellement dans la technologie de la communication une révolution qui bouleverse beaucoup d'institutions existantes. Des mesures bien conçues et bien préparées sont nécessaires pour : (a) développer les technologies et encourager leur utilisation ; (b) faciliter l'extension des réseaux de télécommunication ; (c) identifier et choisir les moyens techniques les mieux appropriés aux conditions et possibilités de chaque pays ; (d) prévenir et neutraliser certains inconvénients éventuels du développement technologique ; (e) créer les moyens de formation préparant à l'utilisation des nouvelles technologies, aux techniques de gestion et de maintenance et à l'emploi des différents matériels, etc.

On reconnaît généralement que les problèmes qui se posent en matière de développement de la communication, comme en matière de développement tout court, sont des problèmes nationaux, et que chaque pays doit d'abord compter sur lui-même pour les résoudre. Cependant, si le principe de l'autodépendance revêt une importance capitale, il ne faut pas oublier qu'il existe un lien évident entre la communication au plan national et la communication au plan international et régional. Par conséquent, s'il convient de déterminer des politiques nationales de communication nécessaires au développement global des pays et propres à motiver les citoyens en leur faveur, il semble également nécessaire de prévoir dans l'élaboration de ces politiques des mesures favorisant une coopération et des échanges aussi fréquents que possible, aux niveaux sous-régional, régional et international.

Le nombre de pays qui élaborent des politiques nationales de communication ou prennent des mesures de politique générale poursuivant les mêmes objectifs s'accroît continuellement. C'est là une tendance nécessaire qu'il convient d'encourager ; cependant, ces politiques ne devraient pas conduire à des restrictions des échanges d'information d'ordre culturel, mais à une réduction des barrières et des inégalités à l'intérieur des sociétés et entre celles-ci. La formulation des politiques de la communication devrait : (a) favoriser la mobilisation des ressources nationales ; (b) renforcer la coordination des infrastructures existantes ou envisagées ; (c) permettre de fonder des choix rationnels en ce qui concerne les moyens ; (d) faciliter la satisfaction des besoins des plus démunis et l'élimination des déséquilibres les plus évidents ; (e) autoriser une présence plus manifeste de tous les pays

et de toutes les cultures sur la scène internationale ; (f) mettre l'accent sur une éducation universelle et continue ; (g) aider au renforcement de l'identité culturelle et de l'indépendance nationale.

2. Cadre institutionnel

La formulation de politiques de la communication s'appuie habituellement sur une législation nationale, qui est parfois de nature constitutionnelle et générale, et parfois de caractère plus détaillé et spécifique. Libertés de croyance, d'opinion, de parole, d'expression, de la presse, de l'information... sont des expressions utilisées couramment dans les constitutions, parallèlement à d'autres libertés garanties intéressant la communication, comme la liberté de réunion, de cortège, de manifestation, de correspondance, de mouvement de personnes, etc. Subordonnées ou non à des devoirs, accompagnées ou non de garanties touchant les moyens matériels nécessaires à leur exercice, selon les pays, ces libertés, une fois proclamées, donnent cependant lieu à des limitations qui peuvent être réduites à un minimum, ou, au contraire, s'étendre à divers aspects concernant leur exercice. C'est cependant une erreur d'attacher une importance trop exclusive aux dispositions constitutionnelles, car ces textes solennels peuvent ne revêtir qu'un aspect formel et demeurer au plan de déclarations d'intention.

Les textes législatifs ou réglementaires pris en application des principes contenus dans les constitutions sont nombreux et variés, faisant appel à toutes les branches du droit : civil, pénal, commercial, fiscal, du travail, etc. Le cadre juridique s'étend, en outre, dans beaucoup de pays, à la réglementation professionnelle, émanant des professionnels eux-mêmes, qui peut constituer une source importante du droit de la communication et qui revêt essentiellement les formes de codes de déontologie et de conseils de presse ou de médias.

Dans ce cadre juridique, les pays n'ont pas les mêmes problèmes ni les mêmes préoccupations. L'action de l'Etat, pouvoir exécutif ou pouvoir législatif, se manifeste de manière très différente. Les limitations qu'elle peut apporter à l'exercice de la liberté de l'information interviennent à des niveaux et degrés variés. Elles sont plus ou moins étendues. Les réglementations existantes peuvent intéresser, par le biais de lois spéciales ou du droit commun, ou des deux à la fois, la création, la propriété, l'organisation et le fonctionnement des entreprises de presse, de radio-diffusion, de cinéma, de spectacles, des agences de presse, des agences de publicité et, d'une manière générale, l'entreprise d'information dans le sens le plus large.

Cela signifie que dans la pratique la liberté de l'information n'est qu'un idéal politique et professionnel limité, comme tous les autres, par des contingences sociales. Cela apparaît plus nettement encore lorsqu'on passe au stade du contenu de l'information, pour lequel il existe des réglementations en ce qui concerne le blasphème, l'injure, la calomnie, la diffamation, les secrets d'Etat, la défense, etc. On ne peut donc pas dire que l'Etat se désintéresse totalement de réglementer la communication et qu'il ne joue aucun rôle — qu'il soit restreint ou au contraire important — dans ce domaine.

Dans la communauté des nations, des différences d'opinion fondamentales existent quant au rôle de l'Etat en matière de communication. Dans certains pays, on estime que le libre jeu des mécanismes économiques et sociaux doit être la règle et que la liberté de l'information est essentielle à la démocratie. Dans de tels pays, des constitutions écrites ou coutumières peuvent interdire pratiquement à l'Etat d'intervenir dans le domaine du contenu et de la diffusion de l'information. Dans d'autres, l'Etat, incarné souvent par le pouvoir exécutif, est traditionnellement l'acteur principal et c'est à lui qu'il revient d'assurer la prédominance de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, toutes les activités de la nation, y compris l'information et la communication devant concourir à cette fin. Evidemment, il existe entre les pays qui penchent vers l'une ou l'autre de ces considérations sur le rôle de l'Etat une gamme étendue de différences et de variations quant aux modèles adoptés. Dans beaucoup de pays en développement, en particulier les moins développés, l'intervention de l'Etat est le moyen prédominant de créer des infrastructures de la communication, que ce soit pour des raisons idéologiques ou parce que le secteur privé manque des ressources nécessaires.

Le cadre juridique devrait en principe protéger et encourager le pluralisme ; il devrait permettre à tout individu d'obtenir l'information et les idées de diverses sources et de choisir librement entre elles. Comme cela a été signalé plus haut, c'est justement le principe qui est le plus souvent violé. Quoi que puissent dire les lois ou les constitutions, elles peuvent être contredites en pratique par la concentration de la propriété de la presse ou par la création de monopoles de droit ou de fait pour la radio et la télévision⁴ ; et, dans de nombreux pays, le principe est ouvertement nié par la censure ou le contrôle gouvernemental.

4. En ce qui concerne ces monopoles, on peut déceler dans certains pays, à des degrés divers, une tendance à les remettre en question. Par exemple, en France on commence à s'interroger dans des milieux politiques et dans l'opinion sur l'opportunité de l'assouplissement du monopole de la radio et de la télévision et l'on assiste à des tentatives de création de radios locales ; l'instauration d'un pluralisme est de plus en plus revendiquée par certains. En Italie, on est allé plus loin puisque la Cour constitutionnelle a décidé de permettre le fonctionnement d'émetteurs couvrant un rayon local. Cela s'est traduit par une extension considérable d'émetteurs de stations de radio et de télévision locales, qui se trouvent ainsi exclues du système de monopole. Depuis de nombreuses années, la BBC et l'IBA, au Royaume-Uni, ont encouragé la multiplication des radios locales. Aux Etats-Unis d'Amérique, où il n'existe pas de monopole de droit de la radiodiffusion, on peut quand même observer que la FCC a favorisé le développement de la « Citizen's Band Radio », en portant en 1975 le nombre de canaux de fréquence de 23 à 40. Elle envisage actuellement la possibilité de relever ce chiffre à 100. En Suède et en Suisse, ce mode de communication est également encouragé.

Par ailleurs, la question de reconnaître aux Canadiens un « droit à communiquer » et de mobiliser des moyens et des ressources pour leur permettre un exercice de ce droit, a été étudiée par la « Télécommission » dans le rapport qu'elle a soumis au gouvernement. Indépendamment du problème du monopole, mais en relation avec le concept précité, on a vu dans l'utilisation de satellites apportant aux populations du Grand Nord le téléphone et la télévision un signe d'application de ce nouveau concept.

Toutefois, s'agissant du monopole, il y a encore en Europe plusieurs gouvernements qui n'acceptent pas de telles politiques et qui continuent de considérer que les télécommunications doivent demeurer la propriété de l'Etat.

Certains autres problèmes, qui ne concernent pas seulement les médias, deviennent chaque jour plus préoccupants. Un exemple important est la protection de la liberté et de la vie privée individuelle, compromise par l'utilisation croissante de l'informatique, ainsi que par la circulation transfrontières de données traitées et stockées électroniquement dans des banques de données. L'utilisation de l'informatique par la centralisation des informations que celle-ci peut entraîner, est susceptible d'empiéter sur les droits de l'individu et soulève le problème des limites à lui imposer. La réglementation de l'accès aux données informatisées, le contrôle des communications informatisées et la préservation des données collectées ne sont que quelques-uns des problèmes qui appellent une législation. Des questions comme l'accès frauduleux aux données intéressant la vie privée, la falsification des données, la possibilité pour les individus de vérifier l'information les concernant, de la supprimer ou de décider du principe et des modalités de son utilisation sont d'autres aspects de la protection qui doit être accordée sous certaines conditions à la vie privée des individus.

Diverses règles spécifiques peuvent être établies dans le but de prévenir d'éventuels abus dans l'utilisation des banques de données, privées ou publiques, en ce qui concerne la collecte, le traitement et la diffusion d'information d'ordre privé. Elles concernent en particulier : l'exactitude et la remise à jour permanente des données collectées, la nécessité d'empêcher tout accès frauduleux à ces données et la diffusion ou la communication de données concernant la vie intime des individus, la conformité des données aux motifs de leur collecte, l'établissement d'une date limite pour le stockage de certaines catégories d'information, la nécessité d'autorisation spéciale pour la communication des données à des tiers, la rectification des données inexacts, la mise en place dans les banques de données de systèmes de sécurité, pour prévenir tout accès non autorisé. D'autres règles concernent la conduite du personnel chargé du fonctionnement des banques de données, les astreignant en particulier au secret professionnel, la limitation du droit d'accès aux personnes dûment autorisées dans le cas de données ne pouvant pas être librement communiquées au public, l'obligation d'obtenir l'autorisation de la personne concernée avant tout stockage de données à son sujet, sauf cas clairement prévus par la loi (sécurité nationale, poursuites criminelles, etc.), en particulier de données concernant les opinions politiques ou religieuses, la race et l'origine ethnique, susceptibles de permettre une discrimination.

L'emploi des banques de données n'appelle pas l'établissement de règles uniquement en ce qui concerne la protection de la vie privée des individus, mais aussi en ce qui concerne la protection d'intérêts nationaux et sociaux, d'intérêts commerciaux, publics ou privés, etc. Les Etats peuvent donc souhaiter disposer des mécanismes nécessaires leur permettant de protéger leurs intérêts, ceux de la société, et ceux des personnes et des groupes placés sous leur juridiction.

D'une manière plus générale, l'utilisation croissante de l'informatique et des banques de données amène à se demander si elle n'est pas de nature à conduire à une concentration du pouvoir entre les mains d'une technocratie. On craint également que cette utilisation de nouvelles technologies ne provoque un transfert de pouvoir du législatif vers l'exécutif, et plus généralement une perte de contrôle des affaires publiques par les citoyens.

Le nombre de pays possédant une législation à ce sujet est en augmentation⁵. Jusqu'à une date récente, la préoccupation au sujet de la protection des données était concentrée dans les régions développées, où se trouve collectée et stockée la plus grande partie des données, mais un certain nombre de pays en développement commencent à s'intéresser à la question, en raison d'une utilisation croissante de l'informatique et, en particulier, les liens établis avec des réseaux internationaux, dont une gestion internationale devrait être envisagée.

A propos de tous ces problèmes, il ne serait ni possible ni souhaitable de formuler des règles universelles. Il faut poursuivre les recherches comparatives pour améliorer notre connaissance des diverses solutions essayées et pour décider quelles sont les plus équitables et les plus efficaces pour l'élaboration de politiques réalistes nouvelles basées sur les résultats de ces recherches. En outre, il faut tenir compte pleinement des réalités politiques économiques et sociales. Il n'est pas possible d'imaginer un système unique de communication qui puisse être introduit aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, dans les pays capitalistes comme dans les pays socialistes. Certains principes fondamentaux comme le contrôle démocratique et son développement restent cependant valides dans le monde entier, parce qu'ils se fondent sur des droits de l'homme universellement reconnus. C'est d'après ces principes que la situation d'un pays donné peut être considérée comme satisfaisante dans l'ensemble et permettant les réformes et ajustements nécessaires ; ou comme exigeant des changements profonds d'une nature ou d'une autre ; ou, encore comme cela se produit malheureusement parfois, comme fondamentalement défectueuse.

3. Cadre structurel

Indépendamment des systèmes politiques et presque indépendamment du niveau de développement, les structures de la communication sont caractérisées par la prépondérance des médias et des technologies, qui permettent l'organisation des communications de masse. Il est donc normal que ces aspects-là occupent une place de choix dans les politiques de communication et dans la mobilisation des ressources publiques et privées de tous les pays. Ceci, bien sûr, confère à la diffusion verticale une importance capitale et peut entraver tous les processus éventuels de démocratisation. Parallèlement cela permet toutes sortes d'ambiguïtés, et comporte des risques de gigantisme.

A notre époque, ce type d'organisation est mis en question par une philosophie qui voit dans la communication un droit de chaque individu. Les nouvelles techniques, qui se développent rapidement, fournissent des moyens de faire de ce droit une réalité. Les individus et les groupes peuvent (ou pourront prochainement) utiliser des médias et des ressources

5. Plusieurs pays, en particulier en Europe et en Amérique du nord, ont adopté des lois à ce sujet, et d'autres se préparent à le faire. Une enquête du Bureau intergouvernemental pour l'informatique a montré qu'au moins 28 pays prévoyaient d'adopter des lois de protection de la vie privée et que 41 au total étudiaient différents contrôles destinés à pallier les inconvénients sociaux de l'informatisation.

à eux en même temps que les ressources des médias de masse. Les médias de groupe, englobant moyens traditionnels et moyens issus de la technologie avancée, renferment des possibilités d'expression locale à l'échelle humaine pouvant amener à la communication une plus grande variété de personnes et d'intérêts et pouvant ouvrir à chacun les privilèges normalement réservés aux professionnels. C'est ainsi que des moyens modernes et classiques, aussi variés que les réseaux de télédistribution, les stations locales de radio et de télévision, la presse locale rurale, la presse d'usine ou les applications de l'informatique, peuvent permettre, par un accès facile, une participation à la vie quotidienne et locale, en dépassant la distribution centralisée de l'information. Cela ne signifie nullement que seuls les non-professionnels peuvent contribuer au développement de l'expression à une échelle humaine. La constitution d'un noyau de communicateurs bien formés et d'une collectivité créatrice est aussi indispensable à une infrastructure de la communication que les propres aspects mécaniques du système. Certes, tous les membres d'une telle communauté ne doivent pas être des professionnels, mais les professionnels bien intentionnés peuvent encourager les non-professionnels, et les aider à atteindre le niveau souhaitable pour assurer le meilleur rendement possible dans les processus de la communication.

Le développement des moyens d'information de masse et des technologies de pointe en matière de communication ne doit pas réduire l'importance que continuent d'avoir les moyens de communication traditionnelle et la communication interpersonnelle dans toutes les sociétés. Il est certain que dans de nombreuses situations, il existe des interrelations entre médias modernes et médias traditionnels. Des mélanges, dont les éléments se complètent, peuvent aboutir à des expériences intéressantes. Ainsi, au lieu de les supplanter, les médias électroniques devraient constituer, notamment par le public qu'ils peuvent atteindre, un complément et un soutien aux médias traditionnels.

La communication interpersonnelle et la communication traditionnelle devraient être protégées et encouragées, non seulement en raison de leur valeur propre, mais aussi parce qu'elles contribuent à corriger certaines tendances fâcheuses : celles par exemple qui limitent les activités de communication aux professionnels ; qui exagèrent l'information aux dépens de la discussion ; qui introduisent les innovations techniques simplement parce qu'elles sont modernes, sans prendre en considération leur utilité sociale. Les politiques de la communication gagneront en portée et en efficacité si elles tiennent compte de la valeur de la communication interpersonnelle⁶ à tous les niveaux, ainsi que de celle des médias de groupe et des médias organisés localement.

6. Le projet O.P.I.D. (Objectifs, processus et indicateurs du développement), parrainé par l'Université des Nations Unies, peut servir d'utile référence dans ce contexte. Il met en lumière les insuffisances des théories conventionnelles sur le développement, qui « assument implicitement (parfois même explicitement) que tout changement allant dans le sens du développement ne peut être que positif et souhaitable ». Il introduit le concept de « maldéveloppement » s'appliquant « aux situations de changement social dans lesquelles ...des effets... non désirés prédominent : sous-développement par lequel les besoins matériels ne sont pas pleinement satisfaits ;

(suite)

Les politiques de la communication sont également nécessaires en tant que préalables de la réduction des nombreuses disparités qui sont si souvent constatées. L'inégalité et la discrimination dont les femmes font l'objet dans le monde entier constituent une parfaite illustration de cet état de chose. Cette réduction dépend d'un effort organisé de la société, puisque l'inertie a tendance à produire un effet contraire, c'est-à-dire à accuser les écarts entre les moyens mis à la disposition des riches et ceux des déshérités, entre les villes et les campagnes, entre les hommes et les femmes. A cela s'ajoute le fait que dans de nombreux pays, différentes minorités — nationales, ethniques, culturelles, politiques, linguistiques, religieuses — n'ont pas accès aux mêmes possibilités de s'exprimer. Démunies comme elles le sont dans certains pays, ces minorités peuvent recourir à l'action violente pour s'exprimer.

Certains pays ont encore des lois — ou, le plus souvent, des structures bureaucratiques et administratives — discriminatoires à l'égard des femmes et qui devraient être supprimées. Mais le problème réside principalement dans les préjugés sur l'infériorité fondamentale attribuée aux femmes, et dans la conviction solidement ancrée que la femme est uniquement une épouse, une mère ou un objet sexuel. Cette situation ne changera que grâce à un effort d'édification et de persuasion dans lequel les médias ont un rôle capital à jouer, et grâce à l'instruction de la nouvelle génération en veillant par exemple aux stéréotypes contenus dans les manuels scolaires et aux programmes d'enseignement qui prévoient des cours différents pour les garçons et pour les filles. Il faudra réformer l'attitude des employeurs, des syndicats, des partis politiques, des autorités et de la police. Un changement aussi radical des mentalités, sur une question impliquant des facteurs psychologiques et culturels aussi profondément enracinés, ne peut s'opérer que graduellement ; néanmoins, on doit donner à cette tâche un caractère d'urgence, et la poursuivre avec détermination. Il serait cependant aussi vain d'espérer que l'égalité des sexes soit accordée par les hommes seuls que d'espérer que l'on parviendra à l'égalité raciale sans pressions ethniques. Pour leur part, les mouvements féministes au cours des dernières années, souvent avec courage et persévérance, ont déjà permis d'enregistrer de sérieux progrès, qu'il convient de poursuivre et de multiplier.

Les politiques de la communication et les stratégies du développement, en tant qu'instruments nécessaires à la solution des grands problèmes de notre temps, devraient d'abord permettre que les moyens « d'information » deviennent des moyens « de communication ». Parce que la commu-

(suite)

sur-développement par lequel la satisfaction des besoins matériels atteint un niveau tel qu'elle en vient à empêcher la satisfaction de besoins non matériels ». Cette approche implique que les pays appartenant à toutes les régions du monde sont des candidats possibles au « maldéveloppement ». (Source : GAMMA/Université de Montréal, Rapport d'activités 1974-1978). Elle implique aussi que ce qu'il convient de rechercher se situe, par-delà tout objectif à atteindre, sur le plan de la résultante « qualité de la vie » à laquelle la satisfaction de besoins matériels ne fait que concourir. Par rapport aux médias de masse ou aux technologies avancées de la communication, qui ne sont pas des fins mais des moyens, la communication interpersonnelle et son amélioration est en elle-même un but à se fixer, en même temps qu'un instrument privilégié de développement. Les médias en tant que moyen pourraient et devraient être un prolongement de la communication interpersonnelle.

nication suppose accès, participation et échange, différents médias devraient trouver leur place dans un processus de démocratisation de la communication. C'est à ce niveau que les liens entre la démocratisation de la communication et la démocratisation du développement apparaissent le plus clairement. En effet, si les politiques de la communication doivent viser à démocratiser la communication et si, d'autre part, ces politiques ne peuvent être conçues qu'en fonction de leur intégration dans des programmes de développement, il apparaît nécessaire d'associer les intéressés à la formulation des unes et des autres. Les moyens de faire participer activement les populations dans le processus de la communication à double sens et de les associer à la programmation et à des prises de décision sont multiples, à condition qu'une volonté politique d'aboutir à ce résultat existe au départ.

Il ne faut pas ignorer les difficultés qui s'opposent à la démocratie. Les notions d'accès, de participation et d'égalité sont des idéaux et ne sont encore qu'imparfaitement réalisés, malgré des progrès notables au cours des récentes années. Des intérêts puissants, parmi ceux qui contrôlent les médias ou au sein des gouvernements, y font souvent obstacle et il existe des dangers de manipulation économique ou politique.

A cela s'ajoute la transnationalisation grandissante de la communication, qui paraît susceptible de contrecarrer certains efforts nationaux dans ces domaines, dans la mesure où elle représente un facteur échappant au contrôle des responsables ou du moins difficilement contrôlable par eux. La transnationalisation de la production, du financement ou du commerce de la communication, est une réalité qui affecte non seulement les médias, comme l'édition, la télédiffusion, le cinéma et la publicité, mais aussi les banques de données et l'informatique, les télécommunications, la fabrication des équipements et des composants électroniques, etc. Mais les pays suivent des politiques différentes lorsqu'il s'agit d'octroyer des licences aux compagnies transnationales, et, dans certains pays, les politiques nationales de la communication sont conçues pour faciliter l'élimination des discordances entre les objectifs nationaux et les intérêts transnationaux.

Les politiques de communication dans les pays développés comme dans les pays en développement ne peuvent être définies et élaborées qu'avec la participation de toutes les instances qui incarnent les forces vives des pays eux-mêmes. Pour assurer la mise en œuvre de ces politiques et des plans qui en découlent, les pays doivent d'abord et avant tout compter sur eux-mêmes. Il s'agit là d'un point sur lequel on ne saurait trop insister et qui concerne au premier chef les pays en développement conscients de la nécessité de réduire leur dépendance en matière d'information et de communication. Les aides et les appuis extérieurs dans la mesure où ils existent et même s'ils doivent être renforcés et accrus, ne constituent qu'un apport complémentaire à la politique d'auto-développement et aux efforts endogènes de mobilisation des ressources nationales. Cette politique et ces efforts doivent naturellement être conduits par les pays en développement en tenant compte de leurs situations spécifiques, des réalités locales et de leurs besoins propres.

Chapitre 2

RESSOURCES MATÉRIELLES

La communication étant un phénomène difficile à cerner, il est également difficile de définir l'ensemble des ressources matérielles qui y sont engagées et des infrastructures qui s'y rapportent. En fait, il s'agit d'une grande partie des ressources de développement et éventuellement de toutes les infrastructures matérielles d'un pays, car, d'une manière ou d'une autre, chacune de ces infrastructures concourt à sa façon à la communication. Cette difficulté de répertorier la totalité des ressources et des infrastructures qui affectent la communication empêche de mesurer exactement la part de la communication dans le produit national brut et dans les programmes de développement nationaux et nous oblige à nous limiter à certains aspects de la question.

1. Infrastructures

Le manque d'informations de base au sujet des infrastructures est l'un des plus graves problèmes pour l'établissement des politiques de la communication et de la planification. Sans une connaissance exacte des infrastructures de la communication dans chaque pays et sans une connaissance des matériels disponibles les plus appropriés pour la construction de nouvelles infrastructures adaptées aux besoins des pays, il est impossible de prendre des décisions rationnelles à court terme, encore moins à moyen terme, ce qui devrait être une préoccupation majeure pour tous les pays.

Dans certains pays, notamment dans les pays en développement, ces données manquent même en ce qui concerne les mass médias. De telles lacunes retentissent sur la nécessité pour les politiques de communication de choisir entre différentes options et de chiffrer les besoins infrastructurels des différents pays dont le coût est sans doute énorme, mais qui demande à être connu d'une façon plus précise. L'estimation des besoins en matière d'infrastructure comporte trop d'inconnues tandis que les choix effectués font une part trop grande à l'improvisation ou à l'imitation des modèles et des expressions étrangers. En tout cas, le recensement des besoins globaux dans le domaine de la communication et l'identification des priorités deviennent des tâches primordiales et préalables à toute élaboration des politiques nationales de communication.

Plusieurs pays développés ont tenté au cours des dernières années d'inventorier leurs besoins globaux en matière de communication, de recenser leur potentiel, afin de définir des politiques globales s'appliquant à un futur immédiat probable. Les cas les plus connus sont ceux de l'Australie (avec le rapport *Telecom 2000*), du Canada (*Instant World* et ses suites), de la Suède et du Japon. Quelques pays en développement (Afghanistan, Sierra Leone, Sri Lanka, Tanzanie) ont effectué des tentatives analogues. Bien qu'il s'agisse d'expériences intéressantes et instructives, les enseignements que l'on peut en tirer restent à évaluer. Néanmoins, ces approches globales semblent être les meilleures pour des pays désireux de mettre en place des politiques nationales de développement des communications qui soient cohérentes et complètes.

Un autre problème, qui se pose à tous les pays, est celui du choix et de la production de l'équipement. Le matériel de communication est à fort coefficient de capital et très spécialisé. Seule une poignée de pays — les grands pays développés — peuvent le fabriquer eux-mêmes. Des pays comme la République fédérale d'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas sont les principaux producteurs d'équipements modernes et complets. Parmi les pays socialistes, ce sont la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique qui mènent le jeu. De nombreux pays en développement, comme l'Algérie, le Brésil, la République de Corée, l'Inde, le Mexique, les Philippines, Singapour et plusieurs autres ont commencé, seuls ou avec des partenaires étrangers, le plus souvent sous licence, à produire ou à assembler des machines et des équipements pour la communication. Le caractère précaire de ces efforts ressort suffisamment du fait qu'il y a 60 pays qui fabriquent ou pourraient fabriquer des transistors, mais moins de 6 (quoique leur nombre tend à augmenter) qui peuvent produire les « chips » ou micro-modules électroniques, qui relégueront le transistor classique au rang des pièces de musée comme le tube à vide. Nombreuses sont les difficultés et les barrières qui s'opposent à ces efforts. La dépendance de plusieurs pays par rapport à des producteurs occupant parfois une position monopolistique est assez évidente. Les pays en développement s'y retrouvent difficilement, car ceux qui sont capables de devenir producteurs ne parviennent pas à normaliser leur fabrication et la concurrence joue au détriment des petits pays. Dans ce domaine de la production industrielle, qui est en rapide évolution, des mesures s'imposent pour mieux organiser la distribution internationale du travail et mieux diffuser les innovations technologiques.

Certains producteurs des pays développés semblent penser que les conditions ne sont pas encore réunies pour une coopération visant à créer une capacité de production dans les pays non industriels. Les pays en développement, quant à eux, se plaignent que leurs efforts pour se libérer d'une dépendance par rapport à un nombre réduit de centres de production ne rencontrent pas de sympathie. Il conviendrait peut-être d'organiser, sous les auspices de l'UNIDO, des réunions entre producteurs et consommateurs, et plus particulièrement entre les producteurs actuels et potentiels, de façon à arriver à une meilleure compréhension.

La nécessité du développement des infrastructures ne s'applique pas seulement aux médias dans le sens habituel, mais aussi à d'autres secteurs de la communication tels que le traitement des données, la téléinformatique, les banques de données, etc. Pour décider quel type d'infrastructure il convient de développer, il faut maintenant tenir compte du fait qu'un même équipement peut être utilisé à des fins multiples. Dans les pays développés, tout autant que dans ceux qui construisent actuellement leur infrastructure, la modernisation technologique fait que le même matériel peut aujourd'hui servir les journaux, la radio, la télévision, les télétypes, la téléinformatique et le téléphone. En outre, les techniques de la transmission utilisent de plus en plus les satellites à des fins tout à fait différentes. Des innovations aux conséquences lointaines affecteront inévitablement les infrastructures. C'est un domaine dans lequel la coopération technique internationale devrait se montrer particulièrement fructueuse.

Ceci nous amène à avancer trois conclusions : tout d'abord que la

nécessité d'infrastructures devient une priorité qu'aucun pays ne pourrait négliger, surtout parce que le manque d'infrastructures est un des obstacles importants au renforcement de l'indépendance des uns par rapport aux autres ; ensuite que, dans tous les pays, il faudrait promouvoir les capacités endogènes d'invention, de production et d'utilisation des techniques de communication, ainsi que des programmes et des contenus ; enfin que les pays en développement devraient également favoriser les équipements simples et à faible coût, qui seraient davantage à leur portée et répondraient d'une façon appropriée à leurs besoins immédiats.

2. Technologies

Il est également important pour les politiques de la communication de discerner ce qu'impliquent les perspectives de l'évolution technologique. La technologie en elle-même est rarement neutre : son emploi encore moins. Il est intéressant, à cet égard, de se demander comment sont prises les décisions concernant les orientations de la recherche et les directions de l'innovation, et qui décide en particulier de rendre opérationnels les résultats obtenus par les chercheurs. Il est évident que le grand public n'exerce pas de contrôle sur de telles décisions et que ce n'est pas tellement le marché qui décide en dernier ressort, mais surtout les producteurs. Le progrès technologique doit être étudié avec soin, les implications sociales des technologies nouvelles aussi. Le problème important est, en réalité, celui de ses effets dans des circonstances particulières et celui de la socialisation des décisions qui s'y rapportent. Ceci mène à ce qui est véritablement un dilemme face aux choix technologiques. On se demande s'il n'existe pas un risque de manipulation croissante, à la fois au niveau national et international, politique et économique, considérant en particulier la quantité d'informations produite qui souvent ne correspond pas à des besoins réels. Il semble particulièrement important, dans cette perspective, de socialiser autant que faire se peut le processus de prise de décision affectant ce secteur, qu'il s'agisse de la définition de priorités, de la politique de l'emploi ou des possibilités de production et de fourniture. Le fait que des gouvernements, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, sont souvent mal préparés à prendre les décisions relatives aux technologies mérite d'être mentionné. Ces gouvernements ont trop souvent tendance à s'en remettre aux techniciens, en ne leur donnant aucune directive en des matières jugées a priori trop complexes ou trop spécialisées.

L'absence de normalisation des équipements et des matériels soulève un problème majeur, la mise en place de technologies nouvelles entraînant souvent des différences de fabrication, parfois au désavantage à la fois des investisseurs et des consommateurs. Lorsqu'elle se manifeste à l'intérieur d'une région, elle risque de faire obstacle à l'amélioration de la coopération régionale. La planification régionale devient ainsi une question prioritaire. Les efforts en vue de développer la coopération et le volume des échanges et du commerce entre les pays peuvent donc être très compliqués par l'existence de marchés fournissant différents types d'un même équipement.

La radio, le plus répandu des médias électroniques, pose heureusement peu de problèmes grâce à la normalisation du format des bandes magnétiques, des batteries et aux accords relatifs à l'utilisation des fréquences. Il n'en a pas toujours été de même pour la télévision d'où : (a) une complication des échanges de programmes entre les pays ; (b) des difficultés pour rendre compatibles les petites caméras et matériels de reportage à bande étroite avec le matériel de studio à bande large ; (c) des problèmes pour l'introduction de technologies nouvelles dans des stations existantes. La télévision en couleur, à ses débuts, a encore compliqué la situation. L'existence de trois systèmes : NTSC, PAL, SECAM a ralenti l'adoption de la télévision en couleur dans beaucoup de pays. Si la conversion d'un système à l'autre ne pose plus de problème, elle est coûteuse et le résultat n'a pas toujours la qualité de l'original. Les échanges de programmes sont impossibles en l'absence de moyens de conversion. Le développement actuel de différents systèmes de télétexte ou « viewdata » retarde leur introduction dans certains pays et peut conduire à des situations de concurrence accablant le client à un choix contraignant. Il en est de même des différents systèmes de vidéo-disques actuellement sur le marché. Au niveau des vidéo-cassettes, particulièrement pour le format 3/4 de pouce, la conversion a été rendue plus facile et moins coûteuse par l'introduction récente d'appareils de reproduction multi-standard.

Adoptant des techniques nouvelles, beaucoup de pays développés et en développement ont à faire face dans la sélection du meilleur équipement¹ à une foule de problèmes techniques relatifs à la compatibilité avec le gros matériel de studio de la station.

Ces inconvénients, qu'il faut signaler, n'empêchent pas que de grands progrès ont été réalisés en matière de normalisation et de compatibilité des équipements de radio et de télévision. Par exemple, il existe en Europe et dans d'autres régions des transcodeurs permettant les conversions nécessaires entre les trois systèmes de télévision ; les récepteurs bi-standard ne coûtent pratiquement pas plus cher que les récepteurs mono-standard. Il convient d'ajouter que les efforts de l'Organisation internationale de normalisation ont pour but de porter remède aux insuffisances qui subsistent dans ce domaine.

Les efforts des pays en développement pour obtenir l'accès aux technologies les plus évoluées ne devraient pas les empêcher, chaque fois que nécessaire, de donner priorité à d'autres technologies mieux adaptées à leurs besoins particuliers, et de développer pleinement leur propre potentiel technologique.

1. Pour donner un exemple des difficultés provenant des fabricants, on peut mentionner l'utilisation des enregistreurs à balayage hélicoïdal à bande d'un pouce. Ils coûtent en moyenne le quart du prix des appareils à quatre têtes à bande de deux pouces, et sont utilisables plus longtemps. Le problème des normes est cependant plus critique. Il existe actuellement deux types de têtes d'enregistrement : les têtes non segmentées et les têtes segmentées, qui sont incompatibles. On utilise deux systèmes d'embobinage, l'embobinage alpha et l'embobinage oméga. Et le format des bandes varie d'une marque à l'autre. Ainsi, alors que la tendance est fortement en faveur des enregistreurs à bande d'un pouce, aussi bien pour le travail sur le terrain que pour le studio, la pression mise sur les fabricants pour qu'ils trouvent une solution s'est traduite par une diversité de normes (têtes, embobinage et format des bandes) dont beaucoup sont incompatibles.

La nature et l'échelle de la plupart des technologies modernes, et particulièrement l'importance des changements parfois brutaux qu'elles peuvent entraîner, ont pu constituer un facteur de graves perturbations dans les pays en développement. Des technologies simples et appropriées, utilisant des moyens et des méthodes facilement adaptables et mieux capables d'apporter la solution immédiate recherchée, peuvent souvent être plus valables pour les pays en développement que les technologies évoluées, dont le prix peut les rendre totalement inaccessibles et qui peuvent s'avérer inadaptées aux besoins. En raison de l'obsolescence rapide de certaines technologies, il est souvent dans l'intérêt des pays en développement d'adopter des technologies légères et à bon marché plutôt que des systèmes excessivement sophistiqués comme la télévision en couleur.

Les expériences faites avec ces technologies à petite échelle indiquent qu'on ne comprend pas suffisamment leur potentiel et en particulier les façons dont on peut les adapter à des fins spécifiques. Les gouvernements et les autres organismes chargés de la prise de décisions ignorent souvent la gamme des choix possibles. Impressionnés par l'adresse des vendeurs des fabricants dominants, ils ne pensent pas à examiner les mérites relatifs des différentes sortes de matériel.

Les campagnes d'information et de mise au courant sont une des premières conditions, car ces « petites » technologies ne reçoivent généralement pas la publicité donnée sans compter aux grandes innovations par les publications techniques les plus prestigieuses. Les populations directement concernées devraient être mieux informées des choix alternatifs et des possibilités qui existent. Certaines autorités gouvernementales, qui ont parfois les yeux fixés sur les technologies les plus modernes du monde industrialisé, devraient également accepter l'idée que les technologies appropriées ne sont pas dans tous les cas des technologies inférieures et qu'elles mériteraient souvent une priorité élevée dans les pays en développement, même si le recours à des technologies comparables à celles des pays développés continue à être nécessaire dans de nombreux cas.

Ici aussi, la coopération entre les pays en développement eux-mêmes est une nécessité. Elle peut permettre, grâce à des projets en commun utilisant des technologies appropriées, de surmonter des obstacles de recherche, de développement et de production que les pays ne pourraient pas surmonter individuellement.

L'importance du choix des technologies appropriées et la nécessité de définir des lignes de développement répondant aux besoins constituent donc des problèmes d'une acuité particulière en matière de politiques et de planification de la communication. Ils sont d'ailleurs reliés à la question du transfert de technologies. Comme de nombreux autres aspects des stratégies du développement, le transfert de technologie comporte à la fois des conséquences utiles et des conséquences nuisibles². Bien que les moyens

2. Bien qu'il soit difficile de faire une liste générale des effets nuisibles, qui sont très variables, les plaintes les plus fréquemment entendues sont que le transfert de technologie : (a) consiste essentiellement en une simple exportation de la technologie occidentale, qui reflète les conditions et les pratiques économiques et sociales d'une partie du monde seulement ; (b) est généralement plutôt à fort coefficient de capital qu'à fort coefficient de main-d'œuvre ; (c) a créé une dépendance par

(suite)

de la technologie intermédiaire présentent dans de nombreuses circonstances de grands avantages et méritent d'être considérés sérieusement par les pays en développement, il arrive, dans certains cas, que la technologie la plus avancée soit la mieux appropriée³.

Il y en a d'autres, au contraire, où les technologies à faible coût présentent des avantages⁴.

Sur la base du libre choix, du traitement préférentiel et d'une critique des modèles inappropriés, les pays en développement devraient, nous semble-t-il, en s'orientant vers l'utilisation de technologies différenciées, prendre les mesures nécessaires pour préserver leur identité nationale et protéger leurs caractéristiques culturelles, en même temps que pour éviter les risques de dépendance.

3. Coût des projets de communication

Le besoin de développement des communications est pressant pour beaucoup de pays. Qu'il s'agisse d'une campagne locale d'alphabétisation fonctionnelle ou du lancement d'un satellite, ou de l'un des multiples projets possibles qui se classent quelque part entre ces deux extrêmes, tous les pays ont besoin de perfectionner leurs installations de communication. Mais, même en admettant un climat socio-politique excellent et des objectifs et politiques en matière de communication clairement définis, aucun pays, dans la situation économique actuelle et étant donné les tendances en matière d'allocation des ressources, ne disposent de fonds suffisants pour le développement de ses communications. Cela a conduit à entreprendre des études plus détaillées des coûts de projets spécifiques de développement : télécommunications, presse et radio-télévision, programmes de formation, matériels divers.

(suite)

rapport au capital, aux sources d'approvisionnement et aux goûts et désirs étrangers ; (d) a été effectué surtout par des sociétés transnationales, qui ont gardé le contrôle de la technologie ; (e) a profité aux élites (journaux, télévision, téléphone) plutôt qu'aux masses ; (f) n'a guère contribué à l'autonomie économique et à la coopération entre les pays en développement ; (g) a favorisé l'exode des campagnes vers les villes et l'émigration.

3. A titre d'exemple, on peut citer l'emploi de l'ordinateur en Inde pour des programmes d'insémination du bétail, ou l'utilisation des satellites pour la détection de ressources minières.

4. Il en est ainsi, par exemple, de la radio dont une exploitation insuffisante par rapport à la télévision (laquelle est plus coûteuse) peut être une erreur dans certains pays. Un dilemme persiste en ce qui concerne le choix entre la télévision noir et blanc et la télévision en couleur. Bien que la couleur coûte plus cher que le noir et blanc, dans certains pays on préfère s'orienter vers le système plus avancé et celui qui un jour dominera. Dans d'autres pays, la préférence va à la télévision noir et blanc ; on décide de retarder l'introduction du système en couleur. Ce choix est parfois moins le résultat d'une opinion délibérée que du manque de pièces de rechange pour le noir et blanc. Il semble qu'une demande suffisante pour le noir et blanc résoudrait ce problème. Ce qui paraît important est de commencer par le bon choix et celui-ci doit se faire en fonction des alternatives clairement définies, des prix de revient de l'installation, des accessoires des appareils, des films télévisés et des conditions de l'évolution technologique en général.

Il est manifestement impossible de fournir des données véritablement précises sur le coût des projets de développement ou des équipements et des matériels, car ceux-ci varient considérablement suivant la nature et la portée des projets, le type et la taille des installations, et le degré de précision des estimations. Il peut s'agir de projets de quelques milliers de dollars (la modestie du chiffre ne reflétant pas nécessairement l'importance réelle du projet) ou de projets de plusieurs milliards de dollars (comme dans le cas de certains systèmes de télécommunications récemment envisagés au Moyen-Orient), dont le coût énorme ne garantit pas un résultat économique ou social optimum, mais auxquels peuvent s'attacher des considérations de prestige.

Certains exemples de projets de développement dans différents domaines donnent une idée des investissements en cause et pourront être utiles dans un but de planification générale, chaque projet devant bien entendu faire l'objet d'une analyse particulière. Le projet conjoint de l'Unesco et des pays nordiques pour le développement régional de la radiodiffusion en Afrique, dont la première phase de trois ans coûtera 1 737 900 \$, est essentiellement un programme de formation et de recherche ; le budget couvre la fourniture d'experts, de consultants, de services administratifs, d'équipement, des activités de production et des activités de formation aux niveaux national, sous-régional et international. Un projet PNUD-Unesco-UIT de trois ans et demi pour la formation de producteurs et d'ingénieurs de radio et de télévision au Bangladesh prévoit une contribution du PNUD de 2,2 millions de dollars et l'équivalent de 250 000 dollars en monnaie locale fourni par le gouvernement ; le budget couvre un personnel local et international de 18 membres, de l'équipement, la location de locaux, des bourses internationales, etc. Un projet de fonds de dépôt de trois ans de l'Unesco financé par l'autorité suédoise pour le développement international en vue du développement des agences de presse africaines fournira des conseils afin de renforcer les agences et les moyens de formation du personnel existants ; en plus d'experts et de consultants étrangers, le budget couvre des cours de formation aux niveaux national et sous-régional, plus l'organisation de séminaires de gestion, et un certain matériel ; le coût s'élève à 2 180 000 dollars. D'autres exemples de projets dans le cadre du programme d'aide bilatérale australienne sont caractéristiques de la variété et de l'importance diverse des activités de développement : un projet comportant des activités de maintenance et de consultation pour le réseau de télécommunications fixe et d'autres systèmes de communications aéronautiques en Indonésie (\$14 637 000) ; la conception des émetteurs et des studios de Radio Vila aux Nouvelles-Hébrides (\$74 000) et une étude d'un réseau de télécommunications entre les principaux centres administratifs et de peuplement dans ce même pays (\$36 000) ; assistance au gouvernement des Iles Salomon pour une amélioration du réseau de radiodiffusion, et étude des futurs besoins en la matière (\$381 000) ; première phase d'un grand projet d'amélioration du réseau téléphonique sur l'île de Tongatapu (\$680 000) ; amélioration des moyens d'émission de Radio Bangladesh, avec fourniture de matériel, organisation de formation et assistance pour l'installation des nouveaux équipements (\$575 000).

Les données sur le coût des systèmes de télécommunications par satellites donnent une idée des investissements nécessaires. Par exemple, le

débat de 1979 à propos d'une proposition d'établissement d'un système domestique de communication par satellite en Australie a vu s'opposer des estimations de coût allant de 100 à 400 millions de dollars. Le système TELESAT au Canada a demandé 75 millions de dollars canadiens pour la partie spatiale et 54 millions de dollars canadiens pour la partie terrestre. L'investissement total du RCA Alaska Communication System (ALASCOM) aurait dépassé 250 millions de dollars. Le système COMSTAR de l'American Telephone and Telegraph Company a représenté un investissement total d'environ 286 millions de dollars pour la partie spatiale et la partie terrestre. Le coût annuel d'exploitation du satellite de radio-diffusion franco-allemand projeté est estimé à 35 millions de dollars. En Inde, on a calculé que le coût du satellite et de la station terrestre du projet SITE (125 millions de dollars) serait quatre fois inférieur à celui d'un système de transmission terrestre assurant la même couverture géographique. Voici quelques chiffres indicatifs relatifs aux communications spatiales : le prix de lancement d'un satellite est actuellement d'environ 20 000 dollars par kilo, et celui d'une antenne cylindrique de réception domestique directe des émissions par satellite avoisine 500 dollars.

4. Coopération internationale et aide externe

L'aide financière aux pays en développement est l'une des caractéristiques qui ont marqué la nature des relations internationales entre le monde industrialisé et le pays en développement depuis que ces derniers ont accédé à l'indépendance. Cette aide s'est transformée au cours des dernières années et a changé non seulement dans ses termes, mais aussi dans sa nature. Aide, assistance technique, programmes de développement, coopération se sont succédé tour à tour, pour définir les relations réciproques entre les deux groupes de pays.

Pour ce qui est du domaine qui nous intéresse, celui de l'assistance internationale pour le développement de la communication, plusieurs traits le caractérisent. De bilatérale qu'elle était, et qu'elle continue d'être dans de larges proportions, l'assistance s'est étendue au plan multilatéral, notamment grâce aux activités des institutions internationales créées dans le cadre du système des Nations Unies, et aussi d'institutions régionales de financement.

Cependant, de manière générale, l'assistance internationale a tendance à demeurer ponctuelle, sporadique et mal intégrée aux plans d'ensemble. Au niveau des pays bénéficiaires, qui est celui auquel devrait logiquement se situer en premier lieu une coordination, le manque de moyens et l'absence de plans généraux de développement s'ajoutant parfois à un manque de volonté politique expliquent les résultats souvent décevants des importants efforts de coopération entrepris jusqu'ici.

Ces déficiences affectent le secteur de la communication plus que les autres, du fait de sa nature complexe et multiforme. Mais le facteur essentiel est la modicité des ressources mises à la disposition de la coopération internationale pour le développement de la communication, de ses

réseaux, des médias et des télécommunications, comparées avec les fonds affectés à d'autres secteurs ou d'autres aspects du développement⁵.

Il est possible de se faire une idée des crédits fournis dans le passé par l'assistance internationale ainsi que l'importance de certains projets en passant rapidement en revue le fonctionnement de quelques-unes des agences concernées. Le groupe constitué par la Banque mondiale⁶ a été la principale source multilatérale de financement du développement des télécommunications. Jusqu'à l'année fiscale 1978, la Banque et l'Association internationale de développement (AID) ont fourni à cet effet 1 685 millions de dollars sous la forme de 75 prêts et crédits à 35 pays. Ceci a représenté environ 3 % du total des prêts consentis par la Banque depuis 1960. Nettement plus de 85 % des prêts du groupe pour les télécommunications sont concentrés dans les dix dernières années. Le volume des prêts a augmenté de 2,9 millions de dollars dans l'année fiscale 1962 à 235,6 millions de dollars en 1978, tandis que le coût des projets correspondants passait de 6,2 millions à 1 233,1 million. L'importance moyenne des prêts pour les télécommunications a été de 22,5 millions de dollars ; le plus important (120 millions) a été accordé à l'Inde, le moins important (0,8 million) l'a été à la Haute-Volta. La répartition régionale des prêts durant la période de 1962 à 1978 a été très irrégulière⁷.

A la date de décembre 1977, la Banque interaméricaine de développement avait prêté 196,8 millions de dollars pour des projets dans le domaine des télécommunications, représentant seulement 1,6 % du total de ses prêts à cette date, ce qui plaçait ce secteur à l'avant-dernier rang

5. Un document de l'OCDE, sur la circulation mondiale de l'aide et son application aux télécommunications mentionne que, sur un total de 13 milliards de dollars d'aide publique au développement, accordée par des Etats membres de cette organisation en 1975, le total des programmes d'aide consacrés aux communications ne s'élevait qu'à 175 millions de dollars. En 1976, le volume total du financement fourni par les pays membres de la Commission d'assistance au développement se montait à 14,2 milliards de dollars, dont 8,3 milliards étaient des dons et 5,9 milliards des prêts. Les chiffres mondiaux pour la part des communications ne sont pas connus mais il n'y a pas de signe d'augmentation significative par rapport aux années précédentes. L'aide fournie par le Comecon est beaucoup moins importante, le volume total de l'assistance en provenance de pays d'économie à planification centralisée n'était que de 700 millions de dollars en 1977.

6. La source de tous les chiffres relatifs à la Banque mondiale est *Telecommunication Journal*, Vol. 46, IX/1979.

7. *Récapitulation des prêts de la Banque mondiale pour les télécommunications (1949-78)*.

Année fiscale	Nombre de prêts	Montant (millions de \$)
1949-63	6	69,2
1964-68	11	161,4
1969-73	27	707,8
1974-78	31	746,7
Total	75	1 685,1

(suite)

des secteurs financés par la BID⁸. Ce n'est que récemment que la BID a commencé à financer des projets de télécommunications rurales. En 1976, elle a prêté 29 millions de dollars à la Colombie pour la construction de téléphones publics dans 2 200 communautés rurales. Un prêt de 12,2 millions consenti en 1977 au Costa Rica était destiné à la construction de 56 centraux et de 1 300 téléphones publics dans des communautés rurales. En 1978, l'Equateur a reçu un prêt de 9,6 millions de dollars pour la construction de 128 centraux et 254 téléphones publics dans des communes rurales⁹.

Au cours de la période 1965-1976, l'UIT a fourni aux pays en développement une assistance d'environ 108 millions de dollars, dont 60 % pour les quatre dernières années. Le gros de ce montant (plus de 93 millions de dollars) est venu du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le reste financé sur fonds de dépôt, correspondant à l'envoi d'experts associés ou à la participation de l'UIT à divers projets d'assistance patronnés par les Nations Unies. La valeur annuelle de l'assistance de l'UIT aux pays en développement a augmenté de 3,36 millions de dollars en 1965 à plus de 20,2 millions de dollars en 1976. Cet accroissement, cependant, n'a pas été uniforme durant la période considérée.

Le budget approuvé de l'Unesco pour 1979-80 pour le secteur des communications comporte 1,17 million, directement destinés à des projets dans les pays en développement ainsi que 1,67 million pour des projets financés par le PNUD¹⁰. Ces projets du PNUD et les projets du programme

(suite)

Répartition régionale des prêts de la Banque mondiale pour les télécommunications (1962-78)

Région	Nombre de pays	Nombre de prêts	Montant (million de \$)	Coût total des projets
Afrique	12	19	288,9 (a)	819,6 (a)
Asie	16	33	972,7	4 215,8
Europe	1	1	40,0	95,0
Amérique latine	6	18	359,2 (b)	1 077,3 (b)
Total	35	71	1 660,8	6 207,7

(a) Deux de ces prêts ont été consentis à East African Post and Telegraph desservant le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

(b) Un prêt de 11,2 millions de dollars à la Jamaïque a ultérieurement été annulé à la demande du bénéficiaire.

8. Gellerman, 1978 ; *IDB News*, 1977.

9. Source : *The role of telecommunications in socio-economic development*, Hudson, Goldschmidt, Parker, Hardy ; Keewatin Publications, 1979.

10. Les projets financés par le PNUD réalisés par l'Unesco dans le domaine de la communication ont représenté en moyenne 3,4 % environ des crédits alloués par le PNUD à l'Unesco durant les trois années 1976-1978 (très approximativement 1,5 million de dollars en 1976). Même en tenant compte des allocations aux autres agences pour des projets particuliers dans le domaine des communications, le pourcentage total des allocations du PNUD n'atteindra sans doute pas 0,5 % de ses ressources totales.

régulier sont consacrés au développement des politiques, des infrastructures, de la formation, de la recherche, des échanges de nouvelles, etc. dans le domaine de la communication. De plus, le programme actuel des fonds de dépôt de l'Unesco représente au total 5,9 millions de dollars, avec 9 millions supplémentaires prévus prochainement. Les contributeurs sont les pays nordiques, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse. Le projet le plus important (4 millions de dollars financés par le groupe nordique) concerne le développement régional de la formation du personnel de la presse et de la radiodiffusion en Afrique. Les autres projets situés dans 9 pays sont destinés à aider diverses activités de formation et de développement des médias.

Les contributions externes comprennent également des prêts importants de fournisseurs dans les pays industrialisés ainsi qu'une assistance non gouvernementale, en particulier dans le domaine de la formation, de la part d'organisations professionnelles.

L'assistance au développement de la communication n'est pas encore considérée comme un domaine prioritaire par de nombreuses institutions de financement. Le PNUD ou la Banque mondiale sont en conséquence encore peu enclins à soutenir des projets de communication. Il en va de même des banques régionales ou de nombreuses institutions qui fournissent une assistance bilatérale.

Plusieurs arguments sont invoqués pour justifier cette situation : (a) les résultats tangibles des projets de communication ne font généralement pas l'objet d'une évaluation, leur rendement n'est pas mesuré et il est impossible, de ce fait, d'apprécier la contribution réelle de la communication au développement ; (b) les médias ont tendance à favoriser les élites urbaines, plutôt que les populations rurales les plus pauvres et leur renforcement, par conséquent, ne bénéficie pas à l'ensemble de la population ; (c) les pays en développement ayant rarement élaboré des politiques globales de développement de la communication, n'ont pu inventorier leurs besoins dans ce domaine, ni identifier leurs priorités, ce qui rend difficiles les choix de l'assistance bilatérale ou multilatérale ; (d) les politiques pour les divers médias sont rarement intégrées et peuvent même être incompatibles entre elles ; (e) les agences d'assistance internationale ne possèdent pas, en ce domaine, un fonds d'expérience (ni même de micro-expériences) valable, dans lequel il serait possible de puiser ; (f) il arrive que l'emploi de technologies étrangères et de modèles d'infrastructures importés se révèle plus bénéfique pour les pays qui apportaient le matériel et parfois même le logiciel, que pour ceux qui les recevaient ou les achetaient ; (g) rares sont les pays qui ont défini des politiques explicites de communication ; or, les politiques implicitement suivies, qui se ramènent à un ensemble de pratiques, ne constituent pas un cadre suffisant, dans lequel pourrait s'inscrire une coopération efficace et structurée, et le nombre des instances avec lesquelles il faudrait collaborer demeure généralement trop grand ; (h) enfin, des raisons militaires tenant à la politique ou à l'intérêt de blocs politiques peuvent constituer parfois un des critères influençant le développement des structures dans certaines régions névralgiques.

Au cours des dernières années, l'importance de la communication a été reconnue sur le plan politique et technique. Cette reconnaissance s'est exprimée dans de nombreuses instances des Nations Unies, en parti-

culier au sein de l'Unesco, tant à la Conférence générale que dans de nombreuses réunions d'experts, dans les organisations intergouvernementales régionales et au sein du mouvement des pays non-alignés. Pourtant, elle ne trouve pas d'écho dans l'aide aux projets de communication, et la situation décrite ci-dessus n'a guère évolué en ce qui concerne les ressources disponibles. Il n'y a pas eu de progrès sensibles, et bien des offres n'ont pas été suivies de résultats tangibles. Ni les législateurs, ni les organisateurs de l'assistance au développement n'ont donné suite aux déclarations des responsables des politiques.

Les pays développés semblent disposés aujourd'hui à aider les pays en développement à renforcer leurs infrastructures de communication. Cependant, jusqu'à présent, dans le cadre bilatéral, il y avait plus de plans que de réalisations concrètes. A l'échelle multilatérale, les progrès sont également très lents. Les agences multilatérales n'ont pas encore pris de décisions appropriées et rien ne laisse entrevoir une volonté d'accroître les contributions aux projets de communication. La possibilité de créer un fonds spécial (qui consisterait en contributions volontaires ou automatiques) doit encore être discuté dans les organes de décision. En conséquence, la situation en ce qui concerne les ressources multilatérales et les intentions des institutions intéressées est loin d'être satisfaisante. Cependant, nous estimons que la coopération bilatérale croissante devrait s'accompagner d'une plus grande mobilisation de ressources multilatérales, d'une répartition plus équitable et d'une gestion plus efficace. La coopération multilatérale n'est pas seulement une source supplémentaire d'aide au développement des communications, avec un vaste potentiel permettant d'accumuler et de diffuser l'expérience acquise au niveau mondial : elle pourrait devenir aussi un palliatif et un correctif de certains déséquilibres et insuffisances de la communication internationale. Il faut donc qu'elle soit plus ample, plus efficace et mieux coordonnée.

Nous plaçant dans cette perspective, il nous paraît nécessaire de mettre en relief trois orientations qui devraient être toujours simultanées et complémentaires : (a) la politique qui commence à se dessiner dans certains Etats développés et qui tend à considérer les investissements dans la communication et les télécommunications comme un domaine prioritaire de l'assistance bilatérale ; (b) les signes encourageants mais encore modestes d'un engagement accru des instances multilatérales (internationales et régionales) dont l'action devient indispensable pour la correction de tout déséquilibre dans un domaine aussi sensible ; (c) la coopération mutuelle, la mise en commun des expériences, l'assistance réciproque et, d'une manière générale, les entreprises et les initiatives entre les pays en développement eux-mêmes.

Deux remarques peut-être s'ajoutent à ces conclusions : d'une part, la coopération internationale ne devrait pas se limiter au domaine conventionnel de la presse, de la radio et de la télévision, mais s'élargir à des domaines nouveaux tels que la création d'infrastructures nouvelles, le renforcement des moyens existants, l'établissement d'agences de presse, de banques de données, le développement de l'informatique, les liaisons par satellites, etc. ; d'autre part, il convient de ne pas négliger les déformations possibles, nées de l'introduction massive des technologies nouvelles dans les systèmes qui demeurent fragiles.

L'APPORT DE LA RECHERCHE

De nos jours, la nécessité ne cesse de se faire sentir d'une réflexion plus analytique, plus approfondie et surtout globale et critique des phénomènes de communication et de leur relation avec le fonctionnement des sociétés. On s'intéresse aujourd'hui davantage à une recherche élargie au rôle, aux finalités et aux modalités de la communication et à la totalité des problèmes qu'elle pose dans le développement global de la société contemporaine. La création de notre Commission procède d'ailleurs de ce souci.

1. Evolution et orientations de la recherche sur la communication

L'évolution de la recherche est passée par plusieurs stades. Jusque dans les années trente, la communication n'avait guère fait l'objet de recherches, à l'exception de travaux de critique littéraire, de quelques études sur la propagande demandées par les médias pour connaître l'effet de leurs produits sur le public ou sur ses goûts. A l'origine, les études ont été conçues comme des entreprises isolées portant sur des problèmes ponctuels. L'approche était simple et pragmatique. Elle intéressait les phénomènes de communication de masse et l'efficacité de cette communication.

Beaucoup de modèles théoriques et pratiques ont par la suite été utilisés dans la recherche de moyens pour améliorer la publicité, organiser des campagnes électorales, connaître l'opinion publique, prêter main forte à des activités de relation avec le public, accroître la vente des journaux. Tournés vers l'adaptation des personnes aux normes sociales en vigueur et la création de médias et de messages capables de provoquer les comportements souhaités, ces modèles, inspirés par des études psychologiques, devaient contribuer à découvrir les motivations des individus principalement en tant que consommateurs d'information et de messages et à établir les profils des lecteurs, des auditeurs et des spectateurs. Fréquemment entreprise par les médias eux-mêmes, cette recherche devait leur apporter l'information dont ils ont besoin pour élaborer leurs programmes et orienter leur publicité et pour leurs études de marché. Une recherche de ce type obéit donc à des motivations principalement commerciales ou électorales et n'aborde pas les relations entre la communication et un grand nombre des principaux problèmes qui se posent à un pays tout entier¹. Ces orien-

1. Le développement de ce type de recherche s'est surtout déroulé aux Etats-Unis, où les programmes ainsi que les ressources consacrés à la recherche restent particulièrement importants. Dans ce pays, la recherche sur la communication de masse est progressivement devenue un domaine académique spécialisé et s'est développée, comme les autres branches des sciences sociales, essentiellement pour répondre aux besoins d'une société moderne, industrielle et urbaine, aboutissant à un type d'information empirique, quantitatif et commercialement orienté. Cette recherche était plus étroitement liée à la psychologie sociale et à des considérations professionnelles et commerciales qu'à la sociologie. Rares étaient les questions abordées sur le pouvoir, l'organisation et le contrôle, les références aux considérations structurelles ou les tentatives pour analyser la signification sociale des médias dans les contextes historique et moderne.

tations de la recherche ont marqué les présuppositions théoriques et méthodologiques le plus couramment employées ailleurs et qui existent toujours dans de nombreux pays.

Mais un changement progressif dans le choix des thèmes de la recherche, aussi bien sur la communication que sur la méthodologie, a commencé à apparaître après la deuxième guerre mondiale. Les domaines se sont peu à peu multipliés et élargis. L'évolution s'est poursuivie dans plusieurs directions : (a) étude sur l'acceptation des innovations, surtout en agriculture, montrant la voie à de nouveaux modèles de diffusion ; (b) travaux des psychologues du comportement, favorisant l'approfondissement des théories de l'apprentissage qui sont devenues importantes dans l'utilisation des médias à des fins éducatives ; (c) approche plus scientifique de la théorie de la communication, faisant appel aux techniques du laboratoire, aux méthodes statistiques de pointe et aux enquêtes sociologiques approfondies.

Dans les années 60, la recherche s'est intéressée non plus à l'efficacité mais aux effets réels des médias, ainsi qu'aux modèles préliminaires de nouveaux systèmes de communication pouvant s'intégrer dans divers types de sociétés. Au début de la décennie, on a commencé à prendre conscience du fait que dans les pays en développement la recherche était marquée par des modèles qui ne correspondaient pas aux réalités et aux besoins de ces pays. Les modèles théoriques et pratiques provenant de l'étranger avaient été utilisés vers la fin des années 50 et le début des années 60 dans ces pays, dans leurs propres programmes de recherche sur le développement et sur les structures de la communication. Ils avaient inspiré les études passées et présentes généralement effectuées dans ce domaine par des chercheurs étrangers ou formés à l'étranger qui appliquaient à la communication des orientations idéologiques et culturelles ne correspondant pas nécessairement aux problèmes du monde en développement.

Remettant en cause l'approche statistique et quantitative, la théorie et la pratique de la recherche ont été marquées ces dernières années par des changements profonds qui sont dus en partie à l'évaluation critique des notions de recherche appliquées dans les pays développés par des chercheurs de ces mêmes pays et en partie à des expériences réalisées dans les pays socialistes. Malgré les différences dans la formation et les sujets d'intérêt, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître, au moins en partie, les insuffisances du passé et le besoin de changement dans les approches de la recherche sur la communication. De nombreuses investigations cherchent un lien plus étroit entre la communication et les questions politiques ou les aspects généraux de politique sociale. En effet, si la recherche obéit aujourd'hui à des considérations et à des mobiles de caractère politique, cela est dû d'abord à la politisation de la communication. Ces recherches tiennent compte aussi des ramifications internationales des problèmes de communication et tentent des évaluations critiques et objectives des stratégies, priorités, structures, déséquilibres, etc. que reflètent les réseaux mondiaux de communication. Certaines tendances de la recherche se développent à partir d'une réévaluation des problèmes de communication, mais d'autres

sont dues à des chercheurs qui appliqueront aux problèmes de communication des conclusions tirées de problèmes généraux observés dans diverses sociétés, dans différents types d'économie et dans les affaires internationales.

2. Principales insuffisances

C'est seulement dans un petit nombre de pays industrialisés que la recherche a été entreprise sur une grande échelle. Les pays en développement n'ont donc eu à leur disposition qu'un petit nombre de sources et un choix restreint d'approches pour trouver des résultats qui puissent s'appliquer à leurs problèmes particuliers de communication ; quant à leurs propres capacités de recherche dans ce domaine, elles sont très limitées. Ils manquent à la fois de chercheurs à plein temps, d'établissements de formation de spécialistes et de sources de financement. Les quelques chercheurs qui se consacrent aux études nationales nécessaires ont généralement été formés à l'étranger et manquent souvent d'esprit critique à l'égard des méthodologies et priorités adoptées ailleurs. Les circonstances historiques dans lesquelles la recherche s'est développée dans ces pays ont contribué à créer une situation de dépendance, aggravée par l'inadaptation de la recherche étrangère à leurs besoins, pendant que les modèles théoriques et méthodologiques des pays développés continuent à servir de référence pour la recherche et l'enseignement.

Les déséquilibres existent non seulement entre les pays mais entre les différents domaines de recherche. Si la recherche sur l'identité et l'évaluation du public est importante pour l'utilisation effective des médias, de nombreux autres aspects de la communication mériteraient d'être approfondis. Il en va ainsi par exemple des divers modèles politiques, institutionnels, structureaux ou techniques de propriété des médias, des questions liées au pouvoir des médias et à l'influence de divers pouvoirs sur les médias, des données économiques des communications alternatives, des problèmes liés à l'accès et à la participation ou à la manipulation des moyens de communication, des façons dont différentes personnes utilisent les médias pour l'éducation, l'information ou les loisirs, l'impact des médias et des messages, etc.².

Il est évident que la recherche ne peut s'attaquer à tous les problèmes en même temps et partout. Il faut faire des choix suivant les besoins particuliers et les priorités adoptées pour diverses circonstances nationales ou locales. Certaines études peuvent être plus importantes que

2. Le Président de l'Association internationale des études et recherches sur l'information a exprimé en ces termes sa préoccupation à propos de ces domaines négligés par la recherche : « Nous en savons beaucoup plus sur certaines parties du monde que sur d'autres ; nous en savons beaucoup plus sur certains aspects du processus de communication que sur d'autres et nous avons plus d'analyses et d'interprétations partant de certains jugements de valeur que d'autres. Ce qui complique encore les choses, c'est que les répercussions de ces déséquilibres sont mal compris et que, par suite, nous voyons fréquemment des généralisations trop larges et des applications d'une culture à l'autre qui, pour cette simple raison, ne sont pas valides. » (J.D. Halloran : *La recherche en communication de masse : le contexte*, document n° 78 de la CIC.)

d'autres, en particulier sur les ramifications politiques et sociales de la communication. Il est cependant souhaitable d'arriver à un certain équilibre et à une définition des domaines où la recherche est particulièrement urgente.

3. Tendances et besoins

Les tâches et objectifs précédemment assignés à la recherche sur la communication et la façon dont elle a été entreprise, définie et organisée sont les causes du caractère fragmentaire et déséquilibré des connaissances acquises actuellement.

La recherche future devra approfondir son champ d'action pour traiter des problèmes vraiment fondamentaux de notre époque. Elle ne doit pas se contenter d'aider à mettre en œuvre une politique donnée des communications, ou encore de soutenir les autorités en place dans les médias pour rendre plus efficace le système existant ou telle ou telle partie de ce système sans mettre en doute sa validité ou la nécessité éventuelle de repenser certaines valeurs dominantes ou de suggérer d'autres moyens ou objectifs. La recherche, au lieu de traiter de micro-questions non soumises à des jugements de valeur, doit s'efforcer de faire preuve d'un esprit critique indépendant et d'explorer le potentiel de nouvelles formes et de nouvelles structures. Mais la transformation ou l'adaptation des structures, des institutions et des types d'organisation de la communication ne sont pas des fins en elles-mêmes. Elles peuvent aussi se révéler très insuffisantes. Elles doivent être étudiées et jugées par des esprits ouverts, au sens critique aigu, car on ne peut poser en principe que tel ou tel complexe de structures est nécessairement et inévitablement conforme aux meilleurs intérêts de tous les individus d'une société donnée.

Pour cela, la recherche doit essayer de se rapprocher de la notion nouvelle de la communication en tant que processus social, ce qui implique une étude des institutions des médias non pas isolément mais dans leurs relations avec d'autres institutions dans de vastes contextes sociaux, nationaux et internationaux, c'est-à-dire conceptuellement en termes de structure, de propriété, d'organisation, de socialisation, de participation, etc., pouvant conduire à une réévaluation des systèmes, institutions, structures et moyens existants. On se rend compte de plus en plus que les modèles étrangers peuvent être inadaptés et que les caractéristiques politiques, culturelles, sociales et économiques de chaque pays doivent être liées étroitement à ses modèles particuliers de communication. Il faut donc accorder de plus en plus d'importance à la création — guidée non pas par des suppositions mais par des résultats de recherche — de formes appropriées et endogènes de communication, dans les pays en développement comme dans les pays développés. La recherche doit également s'efforcer de mettre au point pour les politiques et la planification de la communication des indicateurs valables, comme il en existe dans d'autres domaines, pour mesurer les actions à entreprendre ou évaluer, par exemple, l'impact des programmes de la radiodiffusion au sein des différentes sociétés. Il convient à cette fin d'encourager et de promouvoir des études, des réunions et

des échanges entre spécialistes pour faire avancer la recherche et aboutir à des résultats en la matière dont un besoin pressant se fait de plus en plus sentir.

Pour que le développement de la recherche en matière de communication vise de tels objectifs et s'adapte mieux aux besoins et réalités particuliers de chaque société, il faut créer dans chaque pays et chaque région des institutions capables de répondre à ces besoins. La recherche concentrée dans les pays les plus développés et visant à répondre à leurs besoins ne peut satisfaire ceux des pays moins développés, dont les problèmes sont tout à fait différents. La création d'un réseau effectif d'institutions de recherche et de formation dans les pays en développement est le facteur décisif dont dépend la création d'une recherche nationale. C'est seulement ainsi qu'il sera possible d'augmenter les ressources, de former des chercheurs, d'orienter le choix des sujets de recherche vers les principaux problèmes du développement national, d'organiser systématiquement les activités de recherche et d'instituer une coordination et un échange de résultats de recherches entre les chercheurs, les professionnels des médias et les responsables des décisions générales. Le développement de la recherche en matière de communication doit être soutenu et encouragé dans le cadre de politiques de la communication clairement formulées. Les stratégies de recherche sont vitales tant pour les pays développés, en quête de nouvelles formes de croissance, que pour les pays défavorisés, qui espèrent promouvoir et prendre en main le développement endogène.

Ces tâches seront particulièrement difficiles parce que la communication, qui est un domaine essentiellement interdisciplinaire, exige une approche faisant appel à la philosophie, à l'histoire, à la jurisprudence, aux sciences de la vie, à la psychologie, à la démographie, à la sociologie, à l'économie, à l'électronique, à la science des ordinateurs, etc., toutes ces disciplines, malgré les différences de leurs traditions intellectuelles, de leurs fondements méthodologiques et de leurs approches théoriques, devant être combinées pour l'obtention de résultats satisfaisants. Cette variété d'intérêts est une des raisons pour lesquelles une approche intégrée de la recherche ne se développe que lentement et pour lesquelles la communication ne devient que progressivement un sujet reconnu de recherche interdisciplinaire.

C'est seulement quand les questions semblent insolubles, ou quand on voit la possibilité de tirer un bénéfice pratique des réponses, que la société semble soutenir sérieusement la recherche. La recherche en matière de communication ne semble pas faire exception à cette règle. Or, nous pensons qu'une extension de la recherche en matière de communication est une nécessité urgente. Dans le domaine exploré par la Commission aux termes de son mandat, on ne dispose même pas, sur nombre de questions, de données suffisantes et suffisamment fiables qu'il s'agisse de recherches comparatives, d'études portant sur des questions politiquement sensibles, d'évaluation d'ensemble des effets des médias, d'analyse des problèmes spécifiques des pays en développement — et la liste n'est pas exhaustive. Au lieu de fonder nos réflexions sur des investigations et des enquêtes de caractère réellement scientifique ou sur des évaluations globales préexistantes, il a fallu la plupart du temps nous fier à des données fragmentaires, à des faits décousus, à des résultats de recherche

incomplète et finalement nous en remettre à l'expérience personnelle et à l'intuition. Le besoin particulier d'informations beaucoup plus complètes dans de très nombreux domaines nous conduit à la conclusion essentielle qu'il existe des besoins sérieux de recherches très diversifiées pour réunir des données substantielles sur la base desquelles on pourra tirer des conclusions et prendre les décisions appropriées en matière de communication. Etant donné le rôle central des communications dans le monde moderne, ce n'est pas une question académique, mais une nécessité pratique.

Chapitre 4

LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION

Outre le cadre institutionnel et structurel, les moyens matériels et technologiques, d'autres ressources plus fondamentales encore requièrent notre attention : les ressources humaines.

1. Difficultés d'une définition

Il est difficile de fixer, on l'a vu, de manière nette et précise les limites de la notion de communication. Aussi longtemps qu'on réduisait la communication au transfert de l'information au sens conventionnel du terme et particulièrement à la diffusion collective de nouvelles, on pensait surtout, lorsqu'on évoquait les professionnels de la branche, à ceux qui produisaient l'information, notamment aux journalistes, aux rédacteurs et aux diffuseurs.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui. La communication s'est développée considérablement et englobe désormais un grand nombre de professions et de métiers naguère inconnus. La modernisation technologique a envahi la galaxie Gutenberg, qu'il s'agisse de procédés nouveaux d'impression ou de diffusion des nouvelles. L'arrivée des derniers-nés de la technologie de la communication avec les satellites, les ordinateurs, les lasers et d'autres encore a déjà considérablement augmenté et va continuer d'accroître le nombre et la variété des professions nécessaires à la communication. L'extension énorme de l'industrie de la culture est, elle aussi, source de demandes nouvelles conduisant à l'apparition d'autres catégories professionnelles. Au cours de la dernière décennie, par exemple, dans certains pays fortement industrialisés, les activités de communication et d'information auraient créé plus d'emplois que toutes activités réunies des secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

A ceci s'ajoute une autre considération. Parfois, l'analyse économique tend aujourd'hui à situer dans le cadre de la communication au sens le plus large tout un ensemble d'activités humaines de caractère social, éducatif, culturel ou économique. Ce qui implique que les activités de communication emploient une part de plus en plus grande de la population active et contribuent de plus en plus au revenu national. En même temps, les informations, les données, les connaissances qui circulent et sont transmises par des procédés différents représentent un facteur de plus en plus important de développement. La croissance résulte de plus en plus, en effet, de la conjonction de ressources matérielles limitées et de ressources immatérielles (éducation, savoir-faire, information) illimitées. Il en résulte que le nombre de professionnels de la communication augmente de façon vertigineuse et que l'éventail de leur profil s'élargit constamment. Il est difficile de chiffrer ce phénomène, car les bases comparables entre les pays font défaut, et les données disponibles sont trop différentes dans leurs termes de référence. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas encore d'unanimité sur les modes de calcul et les critères à retenir pour déterminer la répartition des emplois entre les secteurs de l'information et les autres secteurs. Le secteur de la communication engloberait dans sa définition la plus

large une grande partie de l'éducation et de la science, une partie des activités culturelles, des services de santé, de l'administration publique et des services financiers. En outre, de nombreuses activités des secteurs primaire et secondaire peuvent être considérées comme des « emplois de la communication » dans la mesure où de nouvelles technologies de traitement des données envahissent progressivement tous les secteurs. La majorité des emplois se concentre cependant dans le secteur tertiaire, qui est le secteur des services. L'ordre de grandeur de ce phénomène varie très fortement d'un pays à l'autre, mais la tendance est uniforme dans tous les pays du monde développé.

Des chercheurs sérieux dont on peut appuyer les théories ont tenté de saisir le phénomène dans sa complexité et sa globalité¹. En se demandant quels sont les emplois qui sont principalement impliqués dans la production, le traitement ou la distribution de l'information, un plan en trois catégories a été conçu, par référence à la situation aux Etats-Unis d'Amérique qui est présenté dans le tableau de la page suivante.

Un commentaire de ce tableau permet de préciser que « la première catégorie comprend les travailleurs dont l'activité principale est de produire ou de vendre la connaissance. Y sont inclus les savants, inventeurs, enseignants, bibliothécaires, journalistes et auteurs. La deuxième grande catégorie comprend ceux qui collectent et diffusent l'information. Ils déplacent l'information à l'intérieur des firmes et des marchés ; ils récupèrent, planifient et traitent l'information du marché. Y sont inclus les directeurs, secrétaires, employés de bureau, hommes de loi, agents de change et dactylographes. La dernière catégorie comprend les travailleurs qui font fonctionner les machines et techniques d'information servant de base aux activités des deux catégories précédentes. Y sont inclus les opérateurs d'ordinateurs, installateurs de téléphone ou réparateurs de télévision ».

On a réalisé des enquêtes analogues dans divers pays développés. Mais les résultats sont très différents, voire incomparables. Les critères utilisés pour établir les catégories de professions et d'emplois diffèrent considérablement. Il n'existe pas de politique unique dans la conception des activités humaines dans les différents postes de travail selon les industries, les entreprises et les bureaux. Incontestablement, on fait une part de plus en plus grande aux activités intellectuelles dans la plupart des emplois ; il est de plus en plus difficile d'établir une distinction entre tâches manuelles et tâches intellectuelles, et un nombre croissant de personnes doivent utiliser des informations et traiter des données dans leur travail quotidien. Même si l'on admet l'existence de ce phénomène, on peut se demander s'il convient de classer tous ces individus dans le « secteur de la communication ». Si nous ne sommes pas en mesure de cerner ces questions de manière satisfaisante, il importe de souligner que dans les études analogues qui seront effectuées à l'avenir au niveau national et international, il ne sera pas possible d'ignorer les problèmes qui graveront autour de la notion même de professionnel de la communication.

1. Cf. Marc. U. Porat : « Communication Policy in an Information Society », in *Communications for Tomorrow* (Praeger, 1978). Ce n'est qu'une des illustrations, mais une illustration intéressante des inventaires récents de la main-d'œuvre dans les pays développés.

Typologie des travailleurs de l'information (a)

	Rémunération des employés (millions \$)
<i>Marchés pour l'information</i>	
Producteurs de connaissance	46 964
Travailleurs scientifiques et techniques	18 777
Services d'information privée	28 187
Distributeurs de la connaissance	28 265
Enseignants	23 680
Disséminateurs de l'information publique	1 264
Travailleurs de la communication	3 321
<i>Information dans les marchés</i>	
Spécialistes de l'étude des marchés et de la coordination	93 370
Collecteurs d'information	6 132
Spécialistes de la recherche et de la coordination	28 252
Employés de la planification et du contrôle	58 986
Employés au traitement de l'information	61 340
Non électronique	34 317
Electronique	27 023
<i>Infrastructure de l'information</i>	
Employés aux machines de l'information	13 167
Opérateurs de machines non électroniques	4 219
Opérateurs de machines électroniques	3 660
Travailleurs des télécommunications	5 288
Rémunération totale des employés de l'information	243 106
Rémunération totale de l'ensemble des employés	454 259
Rémunération de l'information (en pourcentage du total)	53,52 %

Note : (a) D'après 440 types d'emploi dans 201 industries. La rémunération des employés calculée pour 1967 comprend les traitements, salaires et indemnités.

Calculé d'après la matrice BLS de métiers par industrie et les salaires moyens du recensement de la population.

2. Professionnalisme dans la communication

Quoi de plus normal que de penser qu'il existe un professionnalisme de la communication comme dans tant d'autres domaines. Mais la nature de la communication ne conduit-elle pas à se demander comment il convient de concilier ces deux concepts ?

Le professionnalisme de la communication est stimulé par la sensibilité de toutes les sociétés aux informations produites et diffusées ; par l'importance de l'information et de l'informatique dans toutes les branches et dans tous les secteurs de la vie de la nation ; par le développement rapide de la technologie, qui exige une spécialisation toujours plus grande. Les bouleversements scientifiques et techniques, qui se sont produits dans le monde entier, ont eu, entre autres effets, celui d'augmenter le nombre des professionnels qui doivent être à la fois plus compétents au point de vue technique, et polyvalents. C'est ainsi que de nombreux profes-

sionnels sont dotés de qualifications qui leur confèrent des postes privilégiés, et parfois influents, dans le traitement de l'information, des données et des messages qui sont autant de sources de connaissances. Cette situation peut leur donner une position de puissance parfois très convoitée.

Néanmoins, on admet que le droit de recueillir et de diffuser l'information n'est donné à aucun individu ni à aucun groupe en particulier, mais à tous, individuellement et collectivement. L'exercice de ce droit ne devrait donc pas être accaparé par un groupe quelconque. Ce droit devrait, dans les faits, être exercé par tous ceux à qui il appartient. Si l'on passe du concept d'information à celui, plus large, de communication, cela devient encore plus évident. La communication implique nécessairement la participation active, sur un pied d'égalité, d'interlocuteurs qui sont sujets et non objets. Dans cette perspective, un professionnalisme exclusif s'accommode mal avec le concept de communication plus encore qu'avec celui d'information.

Considérée comme une forme d'échange social, la communication n'est guère compatible avec une professionnalisation excessive² qui, en vertu des compétences qu'elle implique, est susceptible de conférer à certains membres de la société un pouvoir prépondérant par rapport à d'autres. Toutefois, il convient de rappeler que la communication, qui utilise différents moyens et des technologies très diverses, constitue une profession en soi, comportant ses propres techniques, spécifiques et complexes, et même, dans le cas des médias électroniques, un langage et une grammaire propres. Ainsi le rôle spécifique qui doit revenir aux professionnels peut être défini, leurs activités relevant de certains paramètres. On peut estimer, en effet, que l'existence d'un droit appartenant en principe à tous ne signifie pas nécessairement qu'un groupe déterminé ne puisse se constituer pour faire de l'exercice de ce droit — ou de l'assistance donnée à d'autres pour les aider à se servir eux-mêmes de ce droit — sa propre profession. On peut se demander précisément si le domaine de la communication ne diffère pas sur ce point des autres domaines, en arguant du rôle particulier que jouent dans la société les professionnels de la communication et singulièrement les journalistes par l'impact et l'influence qu'ils sont à même d'exercer sur la circulation des informations et des données et sur la formation des idées et des opinions.

Le problème des relations entre le professionnalisme de la communication et la démocratisation des échanges semble résider davantage dans la recherche d'un équilibre juste et fructueux entre la professionnalisation et la démocratisation. La démocratisation de la communication, dans l'optique des échanges constants et avec la participation d'acteurs nombreux, ne signifie pas qu'il faille freiner le développement de la communication médiatisée ni renoncer à encourager le professionnalisme dans ce domaine.

2. **Commentaire de M. E. Abel :** « La crainte exprimée au sujet d'une professionnalisation « excessive » ou « exclusive » n'est pas fondée sur une définition claire. Comment distinguer entre une grande professionnalisation et trop de professionnalisation ? On peut sans doute éviter la dichotomie amateur-professionnel en prévoyant des mesures permettant à toute personne qualifiée quelle que soit la race, la religion, la classe sociale ou la communauté ethnique à laquelle elle appartient d'accéder à la formation professionnelle. »

En d'autres termes, le rôle du professionnel dans la promotion de la communication entre les peuples et entre les nations ne devrait pas limiter le processus de démocratisation des communications ou la participation croissante du public.

3. Formation des professionnels

La qualité de tout système est, dans une large mesure, liée à la qualité de son personnel. On peut donc considérer que la formation en matière de communication, à tous les niveaux et sous toutes ses formes, est d'importance primordiale. Elle peut être vue comme un apport vital pour l'existence et le développement effectif des systèmes de communication. Cependant, on est également généralement d'accord que le manque de personnel qualifié et les déficiences des systèmes de formation sont parmi les raisons fondamentales des carences constatées dans le monde entier. L'extrême variété des activités qui se rapportent à la communication et les spécialités de plus en plus nombreuses et variées, qui apparaissent, font que la demande de personnels spécialisés excède presque partout les capacités de formation.

La formation dans le domaine de la communication, au sens le plus large, concerne une grande variété de spécialistes dans des branches très nombreuses. La formation des journalistes, ainsi que celle de tous ceux qui font leur métier de la presse, de la radio, de la télévision ou du cinéma occupe évidemment une place importante dans la formation des professionnels de la communication. Outre les besoins traditionnels en personnels compétents pour les médias de masse, des journalistes aux techniciens (rédacteurs, reporters, auteurs, scénaristes, pour la préparation du contenu : typographes, imprimeurs, pour la composition et l'impression des journaux ; metteurs en scène, cameramen et autres techniciens, pour les studios de cinéma et de télévision) en passant par les cadres administratifs et de gestion, on relève donc qu'il existe de plus en plus de besoins nouveaux qui intéressent des catégories moins traditionnelles de personnels de la communication.

Le développement de la communication nécessite, en effet, la formation tant d'ingénieurs, de techniciens ou de personnel d'entretien pour les réseaux de télécommunications, que de spécialistes de l'édition, de la composition, de l'impression ou de la distribution des livres et des périodiques. Des bibliothécaires, des documentalistes, des maquettistes, des archivistes, doivent de même être formés et l'utilisation des processus de communication et de persuasion exige la formation des spécialistes des services d'information et de vulgarisation et d'enseignants qui doivent apprendre à employer les techniques d'auxiliaire pédagogique. L'informatique, la télématique ont besoin de techniciens, de programmeurs, d'analystes bien formés. Des experts de l'évaluation économique, des spécialistes de la gestion, des ressources et de la planification de la communication, sont de même nécessaires, comme le sont des spécialistes de la communication pour l'agriculture, la planification familiale, la santé, le développement communautaire ou l'industrialisation.

Il convient de souligner également le problème de la formation spécialisée pour un secteur qui revêt une importance particulière, notamment

dans les pays en développement, à savoir celui de la communication interpersonnelle, des canaux de communication humaine qui s'élargissent en réseaux de communication pour le développement, à travers des domaines variés allant des coopératives aux syndicats, de la santé et des questions sanitaires aux industries à petite échelle, de l'agriculture à la planification familiale, etc. Les mêmes considérations s'appliquent aux formes d'art traditionnel et aux médias populaires qui sont reconnus comme des moyens efficaces de communication interpersonnelle pour la transmission de messages à des fins d'éducation, de persuasion et de promotion de l'identité culturelle. La formation intéresse ainsi toutes les personnes concernées par la communication interpersonnelle, qu'ils soient enseignants, responsables de problèmes agricoles, travailleurs sociaux, éducateurs de santé, de planification familiale ou de développement communautaire. Il faut reconnaître que ces diverses catégories de personnes font partie intégrante du groupe des communicateurs, qui est un groupe interdisciplinaire, et de prévoir en conséquence leur formation en tant que professionnels de la communication.

La formation de cette catégorie de professionnels se fait dans des institutions très diverses. En particulier, le rôle qui revient ou non à l'université dans la totalité ou une partie de cette formation est perçu différemment selon les pays. Il est possible de dire, en se plaçant à l'échelle mondiale, que les études des médias de masse sont un phénomène assez récent. Elles ont commencé au début du siècle, et ne se sont développées systématiquement qu'après la seconde guerre mondiale. Dans une certaine mesure, le développement de ces études au niveau universitaire est lié à celui des médias eux-mêmes, et il leur est accordé une place importante dans des pays comme les Etats-Unis, le Japon ou l'URSS. Cependant, dans un pays comme le Royaume-Uni, qui possède un système très développé de communication de masse, l'étude systématique des médias de masse ne commence que progressivement à pénétrer les universités. Dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie, des recherches de ce genre ne sont apparues que depuis quelques années et n'en sont encore qu'à leur début. En Amérique latine, le tableau est différent. Cette région est au premier rang des régions en développement en ce qui concerne ce thème de recherche. L'activité la plus importante à cet égard, dans les universités et autres établissements d'éducation, est la formation de journalistes. Presque chaque pays possède un établissement à cet effet, la plupart du temps rattaché à une université.

Si les universités semblent ainsi s'intéresser de plus en plus à la formation dans le domaine de la communication, elles ne peuvent pas toujours et partout donner toute la formation pratique dont un professionnel aura besoin. Les différents centres de formation spécialisés, qui peuvent exister, jouent donc aussi, comme l'université, un rôle important. Ils organisent, indépendamment des connaissances acquises ou non dans une université, la formation de professionnels, par des cours de perfectionnement, de recyclage ou de formation en cours d'emploi. Leur rôle peut donc être de fournir une formation technique et professionnelle spécifique, adaptée aux conditions et aux exigences de travail. Ces cours et stages devraient être suivis de cours de recyclage pendant toute la carrière des intéressés, en raison de l'évolution constante du monde de la communication.

D'où l'importance, à cet égard, de l'éducation permanente, qu'il faut très fortement souligner. On pourrait ajouter qu'aussi bien dans les établissements d'enseignement et de formation que dans les institutions de recherche, il faudrait inclure dans les programmes l'étude de la notion du nouvel ordre mondial de la communication, de ses dimensions et implications, ainsi que l'analyse des propositions visant les modifications dans le monde contemporain de la communication mondiale.

Cela dit, le déséquilibre qui existe entre les pays développés et les pays en développement pour ce qui a trait aux facilités de formation est aggravé par l'importance différente donnée dans certains pays d'une part à la formation de cadres supérieurs et d'autre part à celle de cadres moyens et personnels techniques et créateurs. Trop souvent, les systèmes de formation se concentrent sur les premiers, en dépit du fait que ce sont les seconds qui sont le plus nécessaires.

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'autonomie demeure le principe-clé pour les pays en développement. Ce désir d'autonomie ne signifie pas nécessairement qu'il faille isoler les personnels de la communication de tout contact international. Des décisions sont à prendre à chaque étape du processus de formation. L'expérience considérable accumulée par les experts à la fois des pays développés et des pays en développement a conduit à la conclusion que la formation de base devait être assurée localement, dans un contexte familier et suivant des méthodes adaptées aux traditions culturelles ainsi qu'aux conditions et à la stratégie du développement local. De nombreux aspects du développement des médias expriment la culture fondamentale d'un pays, et il est nécessaire de veiller à ce que le système de formation ne soit pas calqué sur une idéologie empruntée à des modèles étrangers. La formation plus avancée devrait être donnée dans des centres de formation régionaux, suivant un programme conçu par des instructeurs appartenant à la région, et en faisant appel à des conseillers étrangers suivant les besoins. La formation à l'étranger devrait être réservée à des spécialistes expérimentés ou à des personnes destinées à s'occuper d'activités de formation. En dépit de la bonne volonté, du dévouement et de l'assistance que des entités extérieures sont prêtes à mettre au service des pays en développement, pas grand-chose ne pourra se faire si ces pays ne s'acquittent pas de leurs responsabilités. Ceci devrait également les conduire à renforcer constamment la coopération entre eux. Il convient de noter que l'intervention de conseillers et professeurs étrangers venant des pays développés ne sert pas seulement à transférer des compétences ; elle constitue aussi une forme d'apprentissage pour les spécialistes impliqués dont le champ de compréhension peut s'élargir au contact des besoins et des perspectives de développement, ce qui se révélera profitable lorsqu'ils reprendront dans leurs pays leurs fonctions permanentes dans le domaine de la communication. Avec une bonne planification et une bonne coordination, cette coopération devrait permettre de consolider encore les résultats déjà obtenus. La coopération entre les pays en développement au niveau régional ou inter-régional est extrêmement précieuse, en particulier pour assurer que les systèmes de formation répondent aux réalités locales.

En raison de la pénurie aiguë de personnel qualifié dans les pays en développement, réunir les ressources nécessaires en matière de personnel doit demeurer une préoccupation prioritaire des responsables des politiques

et des planificateurs. La nécessité d'une adaptation de la formation aux orientations nationales, ainsi que les relations étroites qui existent entre la communication et le développement militent en faveur d'une formation assurée in situ. Le principe d'une formation élémentaire donnée au niveau local ou régional dans un environnement culturel familier est très largement soutenu aujourd'hui, et devrait être adopté et étendu dans toutes les régions.

DROITS ET RESPONSABILITÉS DES JOURNALISTES

Bien que des millions de personnes soient impliquées d'une façon ou d'une autre dans la communication, l'attention se concentre particulièrement et à juste titre sur les journalistes. Non seulement parce qu'ils assument une importante fonction sociale, mais parce que les possibilités qu'ils ont d'influencer les idées et les opinions, voire de les façonner, et les problèmes auxquels ils sont mêlés par la nature même de leur travail font du journalisme une mission autant qu'une profession. Ceci est particulièrement important puisque l'opinion publique dépend plus que jamais de ceux qui fournissent des nouvelles et des informations objectives, véridiques, et non déformées. Ceux qui rassemblent et diffusent ces nouvelles et ces informations occupent une place essentielle dans le fonctionnement d'un système démocratique.

1. Accès à l'information

Les journalistes revendiquent le droit de rechercher l'information sans entraves et de la transmettre sans danger ni obstacle. Certains revendiquent aussi le droit d'exprimer librement leurs opinions, lorsqu'ils sont employés précisément dans ce but comme éditorialistes, chroniqueurs ou commentateurs. Il s'agit d'abord de liberté d'information et d'expression. Il s'agit aussi du droit du public — lecteurs et auditeurs — à être informé et à connaître des opinions différentes ; bien qu'il appartienne à chaque citoyen, un tel droit dépend en pratique de la liberté des journalistes. Il est vrai, bien entendu, que le droit de chercher et de transmettre l'information et le droit d'exprimer des opinions appartiennent à tous. Mais, pour les journalistes, l'exercice de ces droits est la condition fondamentale d'une action efficace et ils sont particulièrement vulnérables aux contraintes imposées par l'autorité. Qu'ils le veuillent ou non, ils sont souvent parmi ceux qui se trouvent aux premières lignes dans la défense de la liberté.

La liberté de la presse au sens le plus large représente une extension de la liberté d'expression de chaque citoyen, qui est reconnu comme un droit de l'homme. Les sociétés démocratiques sont fondées sur la notion de souveraineté du peuple, dont la volonté générale est déterminée par une opinion publique informée. C'est ce droit du public à savoir qui constitue l'essence même de la liberté de l'information et de ses organes et dont le journaliste professionnel, l'écrivain ou le producteur ne sont que les gardiens. Supprimer cette liberté, c'est réduire l'exercice de toutes les autres.

La presse a été décrite comme le quatrième pouvoir parce qu'une information complète et exacte sur les questions d'intérêt général est le moyen grâce auquel les gouvernements, institutions et tous ceux qui détiennent une portion d'autorité à quelque niveau que ce soit sont tenus pour responsables par le public et vis-à-vis de lui. Néanmoins, ceux qui

détiennent l'autorité tendent souvent à masquer ce qui peut être gênant ou qui risquerait de soulever l'opinion publique contre eux. C'est la raison des refus d'accès à l'information, de la censure ouverte ou dissimulée et des tentatives que font les porte-parole officiels pour égaler délibérément l'opinion. Malgré les beaux principes proclamés dans les lois et les constitutions, les journalistes, dans bien des pays, ne sont pas libres de dire la vérité. C'est ainsi que dans plusieurs nations d'Amérique latine, dont le régime était antérieurement démocratique, la loi martiale est aujourd'hui en vigueur. Des mesures de censure limitent strictement les possibilités du journaliste d'accomplir efficacement son métier. Les journalistes qui encourent le mécontentement des autorités ou d'intérêts puissants, sont harcelés et intimidés. Un climat de peur peut conduire insidieusement à l'auto-censure. De telles tendances sont inacceptables et doivent être combattues. Il peut y avoir de nombreuses conceptions de la vérité. Mais le droit d'enquête et le droit d'expression y compris le droit de professer des opinions contraires, sont essentiels pour l'établissement d'une vérité plus complète et plus globale, dont les pays comme les individus ont besoin dans un monde complexe et pluraliste. Tout organe d'information comme tout système d'information ne vaut que par la crédibilité dont il jouit.

Rechercher activement des faits dont la connaissance présente un intérêt général et les révéler au public, est l'un des critères permettant d'apprécier les qualités professionnelles du journaliste. Le rôle du journaliste enquêteur est de mettre en question l'action des détenteurs du pouvoir quels qu'ils soient, d'en démonter les ressorts et d'exposer les résultats lorsqu'il y a abus de pouvoir, incompétence, corruption ou déviation de quelque sorte qu'elle puisse être. Sa capacité d'enquêter et de publier sur des questions ayant trait à la mauvaise gestion bureaucratique ou à la corruption revêt une importance particulière car elle constitue l'un des moyens les plus efficaces d'empêcher l'incurie et la malhonnêteté, là où elles existent, de s'étendre à tout le système et d'être sources d'injustice. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les détenteurs du pouvoir soient très souvent hostiles aux tentatives des journalistes de chercher des informations en dehors des sources officielles ou des sources généralement accessibles. De plus, l'employeur du journaliste enquêteur ne témoigne généralement pas d'une grande ardeur à défendre ou protéger son employé.

Toutes ces considérations ainsi que les contraintes imposées, dans certains cas, par les propriétaires de journaux expliquent que la profession de journaliste traverse, dans certains pays, une véritable crise. Cela risque d'aboutir à une situation où les journalistes honnêtes renonceraient à la profession et les jeunes de valeur préféreraient ne pas y entrer.

2. Protection des journalistes

Le besoin d'une protection pour les journalistes découle d'un certain nombre de considérations qui vont bien au-delà de la garantie de la sécurité personnelle, de l'indépendance et de l'intégrité des journalistes. La liberté d'expression est un élément vital du processus démocratique essentiel qui est garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par les divers instruments internationaux adoptés pour assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il résulte de ces

garanties que le public de chaque pays a le droit inaliénable de recevoir les nouvelles, les informations et les idées, sans interférence et nonobstant les frontières, et que ce droit fait partie intégrante du processus démocratique. Par conséquent, se trouvent ici en cause deux droits fondamentaux, à savoir : (a) le droit de communiquer les nouvelles, l'information et les idées ; (b) le droit de recevoir les nouvelles, l'information et les idées. Ces deux droits dépendent largement de la liberté de tous ceux qui travaillent pour les organes d'information d'exercer objectivement leur rôle de collecteurs et de communicateurs de nouvelles, d'information et d'idées, sans interférence et dans une sécurité complète. Le droit de communiquer et le droit de recevoir des communications dépendent ainsi, en fin de compte, de l'existence de garanties adéquates pour ceux qui participent à la collecte et à la diffusion de l'information dans le public.

La « protection » envisagée comprend non seulement la protection physique des journalistes, mais aussi l'indépendance et l'intégrité professionnelles de tous ceux qui participent à la collecte et à la diffusion des nouvelles, de l'information et des idées dans le public. Elle devrait s'étendre non seulement aux journalistes, mais à tous les autres agents employés par les organes d'information (écrits et audio-visuels) responsables de la collecte et de la diffusion des nouvelles, des informations, des images ou des idées destinées au public.

Les journalistes, qui sont souvent des témoins gênants et constituent de ce fait une cible privilégiée, sont exposés à des dangers physiques dans les périodes de conflit — guerres, déclarées ou non, guerres civiles — et même lorsqu'ils se bornent à un reportage sur des réunions ou manifestations publiques réprimées par les forces de l'ordre¹. La profession a de bonnes raisons de se rappeler les huit journalistes qui ont disparu sans laisser de traces au Cambodge, ou le reporter de télévision abattu de sang-froid par un officier de la soi-disant Garde nationale au Nicaragua. Pour l'année 1977, Amnesty International a dénombré 104 correspondants de presse disparus ou emprisonnés dans 25 pays. Les informations recueillies par l'Institut international de la presse, sur une période de 15 mois en 1976-1978, donnent les chiffres suivants : 24 journalistes assassinés, 57 blessés, torturés ou enlevés, 13 journaux victimes d'attentats à la bombe.

Les correspondants travaillant dans des pays étrangers peuvent être victimes de rétorsions s'ils offensent des gouvernements répressifs, avec en outre l'inconvénient supplémentaire qu'ils risquent de ne pas être soutenus par des rédacteurs en chef ou des propriétaires soucieux de ne pas mettre en cause la représentation de leur journal dans le pays intéressé.

1. Mme B. Zimmerman observe que le journalisme de la presse parlée soulève quelquefois des problèmes particuliers. Alors que le journaliste de la presse écrite qui couvre un événement peut n'être pas identifiable du fait que son équipement (bloc-note et crayon) reste discret, les équipes de radio et de télévision qui réalisent des reportages en direct peuvent difficilement demeurer inaperçus avec les micros, les caméras et l'équipement de sonorisation qu'ils transportent. Ils s'attirent parfois ainsi des réactions hostiles de la part des autorités ou de la foule. Pourtant, ajoute Mme Zimmerman, « malgré le danger plus grand qu'ils courent, les journalistes de l'électronique ne réclament aucune protection spéciale qui pourrait entraîner une réduction de la liberté de la presse ».

Il est vrai que le correspondant étranger n'a généralement à redouter que l'expulsion, tandis que le journaliste travaillant dans son pays peut craindre l'emprisonnement, la torture ou même la peine de mort. Mais en période de troubles, des correspondants étrangers ont été maltraités et parfois tués par des forces militaires ou paramilitaires. Autre considération importante, pour ceux vivant sous une dictature qui a écrasé la liberté de la presse et des organes nationaux d'information, le dernier espoir qui reste est que des reportages véridiques atteindront le monde extérieur et soulèveront l'opinion internationale.

La question de savoir s'il convient d'accorder aux journalistes des garanties ou une protection spéciales pour leur permettre d'accomplir leur tâche a donc été soulevée depuis longtemps². L'initiative visant à instituer une forme quelconque de protection des journalistes, et émanant des associations professionnelles elles-mêmes, remonte à plus de 25 ans. De nombreuses suggestions et propositions ont été présentées depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en vue d'élaborer des mesures internationales destinées à assurer cette protection. Le texte d'une convention relative à la protection des journalistes en mission périlleuse dans les zones de conflit armé existe toujours à l'état de projet aux Nations Unies. Il en est de même au Conseil de l'Europe du texte d'une convention concernant les correspondants étrangers. Cependant, dans le Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949, relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux, une disposition a été consacrée aux mesures de protection des journalistes, selon laquelle les journalistes qui accomplissent des missions professionnelles dans des zones de conflit armé sont considérés comme des personnes civiles et doivent être protégées en tant que telles, sous certaines conditions. On peut également mentionner la Déclaration sur les organes d'information adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 1978 dont l'article II (paragraphe 4) précise que « Pour que les organes d'information soient à même de promouvoir dans leurs activités les principes de la présente Déclaration, il est indispensable que les journalistes et autres agents des organes d'information, dans leur propre pays ou à l'étranger, jouissent d'une protection qui leur garantisse les meilleures conditions pour exercer leur profession. »

La question a été débattue sous les auspices de notre Commission à l'occasion de colloques tenus à Stockholm en avril 1978 et à Paris en mai 1979. Parmi les questions sur lesquelles un consensus a paru s'établir entre les différentes organisations de journalistes et d'éditeurs à l'issue de ces consultations, il a été « généralement reconnu que des mesures effectives devraient être adoptées pour assurer une meilleure protection des journalistes dans l'exercice de leur profession, dans les situations dangereuses qui peuvent se présenter au cours de conflits armés internationaux ou non internationaux. On pourrait obtenir une telle protection par un amendement approprié aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève »³.

2. La question des mesures de protection est traitée à fond dans l'étude sur *La protection des journalistes*, de Sean MacBride (Document CIC, n° 90).

3. Document CIC, n° 90 précité.

Des réserves se sont toutefois largement exprimées sur l'opportunité d'instituer un système général de protection. Elles se fondent d'abord sur le principe que les journalistes ne doivent pas chercher à obtenir des privilèges ou des avantages qui leur donneraient une place à part au sein de la société. Les droits de l'homme garantis à tous constituent la meilleure garantie de la liberté de l'information. Autrement dit, les journalistes seront réellement protégés lorsque les droits de chacun seront pleinement reconnus⁴.

D'autre part, nombreux sont les membres de la profession qui considèrent que des mesures spéciales de protection pourraient conduire à soumettre les journalistes à la surveillance des représentants de l'autorité, de sorte que leurs activités, loin d'être facilitées, s'en trouveraient entravées. La protection pourrait, en particulier, dépendre d'un système d'accréditation qui permettrait aux autorités, de décider qui est ou qui n'est pas journaliste. Cela empièterait sur le principe selon lequel un journaliste a une identité professionnelle du fait même de son emploi ou, dans certains pays, du fait de son appartenance à un syndicat ou à une association professionnelle. Les systèmes d'accréditation risqueraient de conduire à une réglementation restrictive régissant les activités des journalistes. En fait, la protection ne serait accordée qu'aux seuls journalistes bénéficiant d'une reconnaissance officielle⁵. Bien que les problèmes relatifs à la profession des journalistes nous paraissent très réels et deviennent préoccupants, nous partageons la crainte que suscite l'accréditation et nous considérons qu'elle comporte des dangers pour la liberté de l'information.

Pour toutes ces raisons, nous préférons situer le problème dans le cadre plus large des droits et responsabilités des journalistes, et c'est dans cette optique que certaines recommandations sont présentées dans la cinquième partie du présent rapport⁶. Nous insistons également sur le lien qui unit la liberté du journaliste à la liberté du citoyen, et réitérons notre conviction que la première est une caractéristique essentielle d'une société démocratique.

3. Réglementation concernant la profession

Un certain nombre de pays ont adopté une législation spéciale réglementant différents aspects de la profession de journaliste. Dans d'autres pays, des dispositions peuvent également figurer dans la législation sociale, les conventions collectives ou les statuts d'organisations professionnelles.

4. **Commentaire de M. S. MacBride :** « Je ne partage pas les réserves exprimées dans ce paragraphe et j'insiste sur le fait que tous les facteurs énumérés dans cette section font ressortir le rôle essentiel qui revient aux journalistes et la nécessité de leur accorder ainsi qu'aux autres agents de l'information un statut et une protection spécifiques. »

5. **Commentaire de M. S. MacBride :** « Je recommande que des garanties, à la fois professionnelles et judiciaires soient fournies aux niveaux national, régional et international pour mettre les journalistes à l'abri des interférences mentionnées dans ce paragraphe. »

6. **Commentaire de M. S. MacBride :** « J'exprime mon désaccord avec les termes de ce paragraphe et considère les recommandations contenues dans la partie V sur cette question comme totalement inadéquates. »

Il peut donc exister des régimes juridiques complexes dans lesquels, pour connaître la situation du journaliste, il faut se rapporter à la fois à la législation du travail, à une loi spéciale, à une convention collective et aux statuts d'associations professionnelles. Des variations existent naturellement entre pays quant au rôle et au poids respectifs de ces dispositions. La jurisprudence, ainsi que les règles de conduite professionnelle peuvent aussi tenir une place non négligeable dans la détermination de la situation professionnelle des journalistes.

On peut se demander si une réglementation de la profession de journaliste est souhaitable. Les nombreux arguments évoqués sur ce point sont contradictoires. Le pluralisme des systèmes économiques et sociaux qui caractérisent le monde ainsi que les besoins spécifiques de chaque pays empêchent évidemment de répondre affirmativement ou négativement à cette question. C'est le contenu même de ce que serait une telle réglementation qui paraît finalement déterminant⁷.

Dans les pays où l'adoption d'une réglementation suscite des réserves, on estime souvent que toute définition rigide du journaliste peut être dangereuse pour la liberté de l'information. Ces pays n'ont pas promulgué de législation concernant la profession de journaliste dont l'exercice est en principe ouvert à tous.

On soutient à cet égard que l'adoption d'une définition quelle qu'elle soit entraîne généralement la mise en place d'un système officiel d'accréditation des journalistes. Bien qu'il s'agisse là d'une pratique qui n'est pas nouvelle mais qui a tendance à se répandre en Amérique latine et ailleurs, il faut souligner que l'octroi de licences ou d'autorisations implique une sanction gouvernementale de l'exercice individuel de la profession de journaliste. De telles mesures permettraient de fixer des conditions d'entrée dans la profession. Une licence accordée peut également être retirée. La possibilité d'être privé d'un moyen d'existence peut alors décourager le journaliste enquêteur, dont le rôle est si important pour mettre en lumière les abus de l'autorité. L'expérience montre que l'octroi de licences professionnelles, ainsi que toute procédure compliquée d'accréditation tend à favoriser l'intervention gouvernementale dans la circulation nationale et internationale de l'information.

Par contre, ceux qui sont en faveur d'une définition légale du journaliste professionnel et des conditions d'accès à la profession qui peuvent en découler estiment nécessaire une telle réglementation. Ces règles peuvent être considérées comme un moyen de protéger le journaliste en prévoyant

7. **Commentaire de M. S. Losev** : « La notion même de statut international des journalistes me semble fautive puisqu'elle tend à isoler les journalistes en un groupe séparé de la masse du public. Dans mon esprit, il devrait être possible, dans l'intérêt du public comme dans celui des journalistes, d'accroître les contacts entre les uns et les autres. Une analyse historique des tentatives visant à établir un statut n'est pas favorable à l'idée elle-même puisqu'un statut existait dans l'Italie de Mussolini et les règlements fascistes sacro-saints sur les journalistes. La tendance à considérer les journalistes comme une secte, un groupe à part jouissant d'un statut spécial, une sorte d'élite me paraît une grande erreur car elle est contraire à l'élargissement de la participation du public dans le journalisme et dans l'activité des moyens de grande information. Elle revient à dresser une muraille de Chine entre les journalistes et leurs publics, ce qui est en opposition avec le courant principal du développement du journalisme. »

différents droits, garanties et sauvegardes. Elles peuvent aussi être comprises comme mesures favorisant les intérêts du public ou des usagers des médias. Certains observent aussi que l'introduction de certaines normes, combinées à des mesures de défense des intérêts des journalistes, leur assureraient des garanties économiques plus solides et des possibilités plus grandes de remplir leur mission envers la collectivité. Bien que les dispositions réglementaires relatives aux rémunérations principales et accessoires, aux congés, aux conditions et indemnités de licenciement, à l'avancement, à la durée du travail, aux indemnités payables en cas de maladie ou d'accident, à la sécurité de l'emploi, etc. sont généralement le résultat de négociations collectives entre les syndicats et la direction, elles sont, dans certains pays, prévues dans la loi ou s'inscrivent dans un cadre normatif.

Dans les avantages virtuels d'une réglementation professionnelle, on classe parfois la clause de conscience qui permet à un journaliste de refuser d'accomplir une tâche professionnelle déterminée ou même de quitter son entreprise avec une indemnité de licenciement, en invoquant des raisons mettant en cause ses convictions morales.

Certaines législations imposent le secret professionnel qui est un droit en même temps qu'une obligation. L'existence du secret professionnel a pour effet de protéger les journalistes et la liberté d'information, de faciliter l'accès aux sources d'information et de ne pas décevoir la confiance du public. De nombreux textes prévoient en outre que le journaliste ne peut être inquiété dans l'exercice de sa profession, qu'il ne peut être l'objet d'aucune pression, intimidation ou influence pour obtenir de lui une relation inexacte ou tendancieuse des faits.

Cependant, si la loi cherche ainsi à protéger le journaliste et à lui garantir des droits, elle fait presque toujours apparaître corrélativement des devoirs et des obligations. C'est ainsi que, parmi les obligations que la loi impose au journaliste, on trouve, par exemple, la non-divulgaration d'informations fausses ou non établies ou de caractère publicitaire, le souci de la dignité professionnelle, le respect de l'éthique professionnelle, la non-publication des débats des séances à huis clos des tribunaux, etc. Certaines législations imposent des obligations plus spécifiques comme le sens de la responsabilité sociale, le respect des droits de l'homme et des principes de la coopération entre les peuples, l'action militante, le devoir de ne pas se procurer certaines informations concernant, par exemple, la police ou les autorités militaires sans leur permission ou au cours d'un procès. D'autres vont plus loin encore en imposant des restrictions telles que l'obligation de ne pas collaborer à un autre organe d'information, sauf sur autorisation de l'employeur, celle d'obtenir une autorisation gouvernementale pour collaborer avec un organe d'information étranger, etc. D'autre part, des sanctions disciplinaires peuvent être prévues qui peuvent aller, selon la gravité de la faute, jusqu'à la radiation de la profession.

L'opportunité de l'adoption de règles de droit définissant un régime juridique de la profession de journaliste est appréciée différemment selon les pays et selon les avantages et les inconvénients qu'elle comporte. Des règles de caractère non statutaire, définies volontairement par les parties, peuvent suffire dans certains pays. Il ne s'agit pas d'adopter une position partielle ou arbitraire, mais de tenir compte de situations diverses afin de parvenir au meilleur équilibre possible entre les intérêts en présence.

4. Droits professionnels et intérêt général

Le principe de la liberté et de l'indépendance des journalistes est reconnu dans la plupart des sociétés. Mais cet idéal est souvent violé en pratique, de sorte que les journalistes sont forcés, soit de se censurer eux-mêmes, soit de s'exposer à des risques en faisant leur travail honnêtement. D'autre part, l'interprétation de ce qu'implique un idéal aussi large est matière à controverse.

Pour les journalistes (et pas seulement pour eux, bien sûr), droits et responsabilités doivent se concevoir en termes de relations mutuelles. Toute personne qui agit sans responsabilité affaiblit sa prétention à la liberté, alors qu'on ne peut demander d'exercer des responsabilités à celui qui est privé de liberté. Le débat se situe entre ceux qui considèrent la liberté comme primordiale, et ceux qui mettent l'accent sur les services que les journalistes sont en mesure de rendre à la société. La situation est particulièrement favorable lorsque ni l'une ni l'autre de ces valeurs ne semblent en danger.

Plusieurs instruments internationaux ont évoqué cet équilibre des droits et des responsabilités⁸. Comme tout autre individu, le journaliste doit veiller à ne pas exercer sa propre liberté d'une façon qui empiéterait sur les libertés d'autrui. Il ne peut éluder la responsabilité qu'il assume

8. On pourrait se référer, tout d'abord, à la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui dit expressément : « Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et des libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. » (Article 29). Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques est plus précis encore : « L'exercice des libertés prévues au paragraphe 2 du présent article (la liberté d'expression...) comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales. Il peut en conséquence être soumis à certaines restrictions qui doivent toutefois être expressément fixées par la loi et qui sont nécessaires : a) au respect des droits et de la réputation d'autrui ; b) à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé, ou de la moralité publiques. » (Article 19) ; et dans un autre article « Tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence est interdite par la loi. » (Article 20). Dans la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (adoptée par le Conseil de l'Europe, 1950), le texte est plus explicite en ce qui concerne l'exercice de la liberté d'expression : « L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions, prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire. » (Article 10). Dans le même sens, la Convention américaine relative aux droits de l'homme (signée à San José, 1969) stipule : « L'exercice du droit prévu au paragraphe précédent (à savoir le droit à la liberté de pensée et d'expression) ne peut être soumis à aucune censure préalable, mais il comporte des responsabilités ultérieures qui, expressément fixées par la loi sont nécessaires... » et plus loin : « Sont interdits par la loi toute propagande en faveur de la guerre, tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, qui constituent des incitations à la violence, ainsi que toute autre action illégale analogue contre toute personne ou tout groupe de personnes déterminées, fondée sur des considérations de race, de couleur, de religion, de langue ou d'origine nationale, ou sur tous autres motifs. » (Article 13).

vis-à-vis de ses concitoyens, de la communauté nationale et des autres nations. Il existe, dans toute collectivité, des normes admises que les organes d'information et les journalistes pris individuellement doivent respecter.

Parmi les droits des journalistes, l'un des plus importants est le droit de rechercher et de diffuser l'information librement, en accédant aux sources d'information officielles et non officielles. Remarquons, cela en vaut la peine, que ce droit doit être complété par l'obligation où se trouvent les personnes, telles que les porte-parole officiels chargées de fournir l'information, de transmettre la vérité sans déformation, faux-fuyant ou dissimulation.

La liberté de mouvement est indispensable aux journalistes à l'intérieur des pays et à travers les frontières, ainsi que la liberté de transmettre l'information sans entrave. Le Colloque international de Stockholm a souligné l'importance du libre accès à « toutes les variétés d'opinion » à l'intérieur de chaque pays.

Le droit d'accès est néanmoins soumis à certaines réserves ; il est normal que les Etats souverains lui imposent des restrictions là où des considérations militaires ou diplomatiques sont en jeu. Mais la règle du « secret officiel » a été invoquée, même dans des pays démocratiques alors qu'aucune considération de cet ordre ne la justifiait⁹.

Le fait que certains organes d'information bénéficient d'un droit d'accès à l'information supérieur à d'autres pose un autre problème. Non seulement les journaux et les organes de radiodiffusion prospères ont des ressources auxquelles ne peuvent prétendre de petites revues indépendantes, mais en outre, ils peuvent utiliser leurs relations avec les organismes officiels. Porte-parole et fournisseurs d'information devraient, bien plus que ce n'est le cas actuellement, traiter tous les enquêteurs et journalistes sur un pied d'égalité.

Une des conséquences du pouvoir politique et économique affectant l'autonomie des médias et du monopole de gestion et de décision, que de nombreux journalistes ressentent comme une atteinte à leur liberté, se traduit par des revendications grandissantes, dans certains pays, de participation à la gestion. La cogestion de l'information peut être considérée comme un moyen pour le journaliste de participer aux décisions importantes et un instrument de démocratisation de la profession. C'est ainsi que les journalistes pourraient prendre part à la formulation et à la mise en œuvre de la politique rédactionnelle, ce qui leur permettrait en même temps d'être libres de prendre des initiatives, de choisir les sujets et la manière de les traiter, de présenter leur point de vue et, en général, de prendre collectivement, en collaboration avec la rédaction, les décisions fondamentales.

9. **Commentaire de M. S. MacBride** : « J'attire l'attention sur le fait que les institutions gouvernementales manifestent une tendance générale à retenir l'information en invoquant abusivement les notions de « privilège » ou de « sécurité nationale, militaire ou diplomatique ». Il arrive assez souvent que ces prétextes ne servent qu'à dissimuler l'inefficacité, la corruption ou d'autres insuffisances. Puisque c'est au public qu'il revient, en dernière analyse, de décider des politiques, la liberté de l'information la plus complète est essentielle. Le rôle du journaliste enquêteur revêt donc la plus haute importance et doit être protégé. »

L'établissement dans certains pays d'un système d'autogestion dans les entreprises de production a entraîné l'extension de ce système au domaine des moyens d'information comme par exemple en Yougoslavie, dans les années 1960, ou au Pérou au début des années 1970. Il s'agit là d'initiatives qui reflètent une tendance à la gestion collective et à la participation des différents groupes sociaux au processus d'élaboration des décisions¹⁰. Dans d'autres pays, par exemple en France, en Italie ou au Portugal, la création de sociétés de rédacteurs, de conseils ou de comités de rédaction, semble correspondre à la volonté des professionnels de faire prévaloir des revendications autres que matérielles. Cette réalité nouvelle a été conçue comme un droit de participation collective à la marche et à l'orientation de l'entreprise et à la détermination de la qualité de l'information produite.

Les droits des journalistes, notamment le droit d'accès aux sources, le droit de transmettre l'information, le droit d'interpréter les faits et de présenter des commentaires objectifs, sont des droits précieux, non seulement pour la profession, mais aussi pour les lecteurs, les auditeurs et le public tout entier. Là où les organes d'information bénéficient de la liberté convenable et assument les responsabilités qui leur incombent normalement, le niveau de connaissance et de discussion documentée est élevé. Cette situation peut encore être améliorée par la participation au processus de la communication, tant des journalistes que du public, grâce à différents systèmes de participation et d'autogestion.

10. Diverses formes de cogestion ou d'autogestion ont été essayées dans certains pays. En Yougoslavie, le système d'autogestion, en tant qu'ordre socio-économique intégral, a été institué dans les entreprises de production et les usines, ainsi que dans les hôpitaux et les institutions culturelles, éducatives, scientifiques et celles de la communication. Tous ceux qui travaillent dans les médias participent donc au processus de prise de décision. Ils examinent les questions de politique rédactionnelle et de sa réalisation, de même que toutes les questions importantes pour leur situation dans les médias ou pour le développement de leurs institutions. Ils prennent aussi des décisions sur les questions relatives au fonctionnement financier et matériel en particulier sur la distribution et l'utilisation des revenus.

Contrairement à d'autres entreprises, les entreprises des médias ont une forme spécifique de gestion, qui correspond à leur rôle social spécial. Pour chaque organisme d'édition, de presse ou de radio-télévision, un conseil est constitué, comprenant non seulement des représentants élus des employés de l'organisme, mais aussi des représentants de différents secteurs de la vie publique et des délégués des diverses communautés, organisations et institutions intéressées, notamment socio-politiques, culturelles et professionnelles. Les conseils ne peuvent intervenir dans les affaires rédactionnelles courantes, mais jouent un rôle important dans l'établissement des grandes lignes de la politique rédactionnelle et dans l'évaluation de sa mise en œuvre ; ils transmettent des initiatives et des propositions des secteurs qu'ils représentent et organisent des discussions publiques sur les programmes rédactionnels et les plans de développement ; ils analysent la réponse du public, en particulier les reproches et les critiques.

Chapitre 6

NORMES DE CONDUITE PROFESSIONNELLE

La conduite professionnelle des journalistes dépend de facteurs intérieurs et extérieurs à la profession. L'un d'eux qui est essentiel tient à la place et au rôle du public dans les affaires politiques et sociales. Des changements fondamentaux se produisent souvent dans le monde sans être remarqués. Le fait, manifeste depuis la deuxième guerre mondiale, que le centre de gravité du pouvoir s'est déplacé des gouvernements vers l'opinion publique en est un exemple frappant. La combinaison de deux facteurs qui sont le niveau plus élevé d'instruction et la technique des médias de masse, a transformé le centre de gravité du pouvoir politique dans le monde. L'opinion publique est maintenant en mesure d'être informée et d'exercer son jugement sur la plupart des situations importantes. Il est inévitable qu'elle formule ses propres jugements et prenne parti.

On s'accorde généralement à reconnaître que les journalistes assument des responsabilités non seulement à l'égard de leurs propres convictions, mais envers le public. Quatre types de responsabilité peuvent en gros être définis : (a) une responsabilité contractuelle vis-à-vis des organes d'information et en fonction de leur structure interne ; (b) une responsabilité sociale comportant des obligations envers l'opinion publique et la société dans son ensemble ; (c) une responsabilité dérivant du respect de la loi et (d) une responsabilité envers la communauté internationale touchant au respect des valeurs universelles. Des contradictions ou des conflits peuvent apparaître entre ces quatre types de responsabilité.

1. Codes de déontologie

Des normes de déontologie professionnelle ont été codifiées dès le début des années vingt et des codes existent actuellement dans une soixantaine de pays de tous les continents. Leur forme et leur portée varient considérablement. On en trouve parfois de distincts pour la presse, la radiodiffusion, le cinéma. Souvent, de tels codes sont formulés et adoptés volontairement par les professionnels eux-mêmes, mais dans d'autres cas, ils sont imposés par la loi ou par décret gouvernemental. Les normes de conduite incorporées dans ces codes, qu'ils soient nationaux ou régionaux, reposent sur des conceptions qui sont généralement acceptées par tous, mais qui donnent lieu à des variations significatives des formulations adoptées et des interprétations qu'on en fait. En outre, des principes tels que l'objectivité, l'impartialité, la fidélité et la liberté d'information sont souvent formulées en des termes plutôt vagues et ambigus. Certains concepts importants sont traités dans la plupart des codes : défense de la liberté de l'information ; liberté d'accès aux sources de l'information ; objectivité ; exactitude ; véracité ou non-déformation des faits ; responsabilités vis-à-vis du public, ses intérêts et ses droits et en relation avec les communautés nationales, raciales, religieuses, la nation, l'Etat et la préservation de la paix ; le refus de la calomnie, des accusations non fondées, de la diffama-

tion, des atteintes à la vie privée ; l'intégrité et l'indépendance ; le droit de réponse ou de rectification ; le respect du secret professionnel. Outre les différences dans les formulations afférentes à ces concepts, on trouve d'autres variantes, telles que l'inclusion de clauses spéciales conformes aux besoins culturels, sociaux ou ethniques de pays donnés.

Par contre, de nombreux codes nationaux ne contiennent pas de principes régissant les devoirs et les responsabilités des journalistes vis-à-vis de la communauté internationale et des pays étrangers ou n'insistent pas assez sur ces principes. Cela serait dû en partie au fait que les codes sont généralement conçus du point de vue d'une éthique individualiste qui tend à régir des rapports entre personnes (l'émetteur et le receveur d'information) et ne tiennent pas suffisamment compte du fait que les responsabilités qui en découlent sont des phénomènes sociaux intéressant la collectivité dans son ensemble, aux niveaux national et international.

L'éthique professionnelle est importante surtout dans la mesure où elle fournit des directives propres à guider l'individu dans les décisions à prendre, lorsqu'il se trouve confronté, dans son activité professionnelle à des dilemmes ou à des situations diverses. Un journaliste consciencieux doit vérifier soigneusement tous les faits et éventuellement renoncer à la publication de toute information douteuse, en particulier si elle touche à des données personnelles susceptibles d'affecter la réputation de l'intéressé. L'éthique professionnelle a donc une portée beaucoup plus vaste et beaucoup plus subjective que les codes juridiques. Cependant, si l'on cherche à faire la part de la liberté et de la responsabilité, les aspects éthiques d'une telle dichotomie ne dépendent pas seulement des décisions conscientes du journaliste, mais aussi des pratiques des organes d'information et du milieu social en général¹.

Il faut noter également en ce qui concerne les codes que ce ne sont pas les journalistes qui ont besoin d'un niveau d'éthique élevé mais surtout leurs employeurs, dont les ordres posent souvent des cas de conscience aux journalistes. On peut citer comme exemple le journalisme du carnet de chèques — la pratique consistant à payer une personne qui a participé à des événements sensationnels (parfois un criminel) pour donner l'exclusivité de son récit à un journal et à la protéger contre les questions

1. Ainsi, face à des comportements différents, il est essentiel de définir les conditions appropriées. Un membre de la Commission s'est exprimé en ces termes sur ce point : « L'éthique journalistique ne peut se limiter à proclamer des principes et à exiger que les journalistes les respectent. Il faut des efforts constants pour accroître le nombre d'occasions d'un travail libre et responsable dans les médias. Une des conditions les plus importantes pour cela est indubitablement la démocratisation des relations internes dans les médias de masse. Les possibilités pour ceux qui travaillent dans les médias de développer leur créativité et d'affirmer leurs qualités morales et professionnelles dépendent de la façon dont l'institution est gérée, des ressources financières disponibles, de la politique rédactionnelle et de nombreuses autres conditions. L'éthique professionnelle s'exprime par la fermeté morale avec laquelle un journaliste se dresse contre divers intérêts et pressions, quand ils lui ordonnent de changer ce qu'il sait être vrai ou de renoncer à la publication de la vérité. L'éthique professionnelle n'est donc pas en conflit avec le principe de la liberté de l'information. Au contraire, elle soutient les journalistes et tous ceux qui utilisent leur liberté, en les aidant à l'exercer en pleine conscience de leur propre responsabilité pour l'objectif social de leur activité. » (*Ethique professionnelle dans la communication de masse* », par Bogdan Osolnik, document n° 90 bis de la CIC.)

d'autres journaux qui pourraient se montrer plus critiques. Les syndicats de journalistes se sont élevés contre cette pratique et sont convenus que leurs membres ne devaient pas y souscrire en récrivant les « révélations » ou de toute autre manière ; mais la responsabilité incombe surtout aux directeurs financiers qui signent les chèques. Plus grave encore est l'exploitation de la profession de journaliste par les services de renseignements, qui paient certains journalistes pour fournir des informations et s'infiltrer dans la profession en obtenant des postes (ou des contrats de pigistes) pour leurs agents comme couverture pour leurs activités réelles. Cette pratique est clairement répréhensible et peut porter atteinte à la crédibilité de la profession. Les syndicats de journalistes ont déclaré à maintes reprises qu'il est contraire à l'éthique de la profession d'accomplir des tâches pour d'autres que leurs employeurs déclarés ou d'accepter des rémunérations d'autrui. Mais, si les rédacteurs en chef et directeurs ont été trompés dans certains cas, il en est qui se sont prêtés aux tromperies proposées par les services de renseignement. Quand l'Etat, qui contrôle les services de renseignement, contrôle aussi les journaux ou est en mesure de les intimider, l'existence d'un code de conduite des journalistes n'est pas une protection suffisante. Il ne peut pas davantage empêcher les services de renseignements d'acquiescer en sous-main le contrôle de certaines publications, pratique dont on a aussi vu des exemples ces dernières années.

Il n'y a pas de généralisation possible ou de commun dénominateur universellement utilisable dans ce domaine : il semble pourtant d'après certaines consultations internationales antérieures que des codes d'éthique pourraient viser principalement les objectifs suivants : (a) protection des usagers, qu'il s'agisse des lecteurs, spectateurs ou auditeurs et du public en général ; (b) protection des journalistes de la presse écrite ou de la radio-télévision ou d'autres directement intéressés par le rassemblement, la rédaction, le traitement et la présentation des nouvelles et des opinions ; (c) protection des rédacteurs et du personnel qui assument l'entière responsabilité légale pour ce qui est publié et diffusé ; (d) détermination des responsabilités des propriétaires, actionnaires et gouvernements qui sont en position de contrôler entièrement des activités de communication de masse de quelque forme que ce soit ; (e) protection des annonceurs publicitaires et de tous ceux qui achètent les services des médias.

On peut conclure, comme l'a confirmé une consultation organisée par le Président de la Commission, que l'adoption de codes de déontologie au niveau national est souhaitable, à condition que ces codes soient préparés et adoptés par la profession elle-même. Dans l'élaboration de tout code, la Déclaration sur les organes d'information devrait être prise en considération. L'article VIII stipule que « les organisations professionnelles, ainsi que les personnes qui participent à la formation professionnelle des journalistes et autres agents des moyens de grande information et qui les aident à s'acquiescer de leurs tâches de façon responsable, devraient accorder une importance particulière aux principes de la présente Déclaration dans les codes déontologiques qu'elles établissent et à l'application desquels elles veillent. » Ainsi, en ce qui concerne la déontologie, la tendance est évidemment au renforcement de l'aspect éthique (élaboration de véritables codes de déontologie) et de la liberté d'initiative des professionnels eux-mêmes (caractère volontaire des codes). C'est cette tendance qui a la préfé-

rence de la Commission en ce qui concerne les codes de déontologie professionnelle.

L'élaboration d'un code international de déontologie demeure un problème controversé, même si l'existence d'un tel code constitue pour ceux qui préconisent son élaboration un élément important de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

De nombreux efforts ont été faits par des organisations non gouvernementales ou intergouvernementales pour établir des codes d'éthique régionaux ou internationaux. Le plus ancien semble être le code d'éthique journalistique adopté par la première Conférence pan-américaine de presse qui s'est tenue à Washington en 1926, et plus tard par la Conférence inter-américaine de presse à New York en octobre 1950, où ce code a été réaffirmé et adopté comme le crédo de l'Association inter-américaine de presse.

Dans le cadre des Nations Unies, le problème a été examiné il y a près de 30 ans. Entre 1950 et 1952, la Sous-Commission sur la liberté de l'information et de la presse a rédigé un projet de code d'honneur international à l'usage du personnel de l'information². En 1954, l'Assemblée générale a décidé de ne prendre aucune mesure à l'égard du Projet, qui a été transmis aux entreprises d'information et aux associations professionnelles afin qu'elles prennent les décisions qu'elles estimeraient appropriées.

Plusieurs des associations internationales qui sont aujourd'hui actives ont également travaillé dans ce domaine. L'Association inter-américaine de radiodiffusion (AIR) a adopté une déclaration des principes éthiques à sa Conférence de Lima en 1955. Un certain nombre d'organisations, membres de l'AIR ont formulé leur propre code déontologique à partir des principes énoncés dans la Déclaration de Lima. La Fédération internationale des journalistes se préoccupe également des problèmes de déontologie professionnelle des journalistes et elle a adopté à Bordeaux en 1954 une Déclaration sur les devoirs des journalistes. Six syndicats de journalistes de la Communauté européenne ont adopté en novembre 1971 à Munich la Déclaration des droits et des devoirs des journalistes³. L'Organisation

2. Ce texte contient des dispositions relatives à la liberté de l'information en tant que droit fondamental de l'homme à la véracité et à l'exactitude de l'information, à la non distorsion des faits, au refus d'avantages personnels ou de promotion d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt public, à la condamnation de la calomnie, de la diffamation, des accusations non fondées et du plagiat, à la rectification de nouvelles erronées et nuisibles, et au droit de réponse, à l'honnêteté et à la loyauté envers le public, au respect de la vie privée, au secret professionnel, etc. Une disposition particulière de ce texte concerne le devoir qu'ont ceux qui divulguent des informations et des commentaires ayant trait à des pays étrangers d'acquérir les connaissances nécessaires sur ces pays, qui leur permettent d'en parler d'une manière exacte et loyale. Il faut souligner qu'une autre disposition précise que c'est aux professionnels eux-mêmes et non aux gouvernements qu'il appartient de faire en sorte que les principes éthiques énoncés soient observés, et que rien dans le texte ne doit être compris comme justifiant une intervention quelconque des pouvoirs publics.

3. Cette Déclaration comporte deux parties : la première souligne les devoirs et responsabilités des journalistes, tandis que la seconde définit leurs droits et leur protection. Les codes d'éthiques ne combinent pas toujours ce double objectif de manière aussi claire.

internationale des journalistes s'est préoccupée à différentes occasions de questions touchant l'éthique professionnelle ; lors d'une réunion organisée à l'Unesco en 1973, l'OIJ a proposé un projet de code de déontologie professionnelle. La Fédération latino-américaine des journalistes (FELAP) s'intéresse également à cette question. Bien qu'elle n'ait pas adopté un code en tant que tel, une « Déclaration de principes » a été approuvée par douze de ses organisations membres. Enfin, un code de déontologie professionnelle pour les journalistes arabes a été élaboré par la profession sous l'égide de la ligue Arabe et publié en août 1977.

En dépit de ces initiatives, de nombreux journalistes et responsables gouvernementaux de la communication soutiennent que dans un monde qui connaît des conceptions si différentes du rôle du journaliste, un code international est impossible à formuler en raison de la diversité des valeurs qu'il devrait refléter.

En réalité, il s'agit davantage d'une incompatibilité entre deux conceptions fondamentalement distinctes du journalisme que d'une incompatibilité entre les propositions déontologiques elles-mêmes. S'il est vrai qu'il est encore difficile, et peut-être impossible, de formuler un code de ce genre, on ne peut considérer qu'il s'agisse d'un objectif inaccessible ou qu'il faille y renoncer pour des raisons de principe. Cela surtout si l'on reconnaît que notre univers devient de plus en plus petit et de plus en plus solidaire et qu'il convient de veiller au respect de tous en tenant compte non seulement des droits des émetteurs de messages mais aussi des préoccupations, des intérêts et des besoins de leurs destinataires⁴.

La déclaration sur les organes d'information adoptée par la Conférence générale de l'Unesco fournit, à notre avis, des éléments fondamentaux pour un code international. S'il peut s'avérer difficile, étant donné les différentes conceptions que nous avons mentionnées, de formuler des principes positifs faisant l'objet d'un accord et s'appliquant aux organes d'information et aux journalistes de tous les pays, il devrait au moins être possible de se mettre d'accord sur certaines pratiques dont les organes d'information devraient s'abstenir⁵.

4. **Commentaire de M. E. Abel :** « Un code planétaire pour les journalistes de toutes les nations n'est ni possible ni souhaitable dans les circonstances présentes. Il existe en vérité « deux conceptions fondamentalement distinctes du journalisme » dans le monde aujourd'hui. Là où la presse est un instrument de l'état, il ne peut y avoir de place pour l'exercice d'un jugement professionnel indépendant de la part des journalistes. Un code d'éthique qui serait compatible avec un tel système de contrôle politique doit nécessairement être rejeté par les journalistes qui conçoivent leur rôle comme indépendant de l'état et comme fondé, à vrai dire, sur un scepticisme décent à l'encontre des autorités gouvernementales. »

5. **Commentaire de Mlle B. Zimmerman :** « La Commission s'est exprimée en faveur de la liberté d'initiative des professionnels eux-mêmes (nature volontaire des codes d'éthique journalistique). Lors d'une consultation organisée par le Président de la Commission, on est venu à conclure qu'il n'existe aucun accord parmi les professionnels eux-mêmes sur la nécessité ou la possibilité pratique d'un Code international d'éthique. L'affirmation selon laquelle « Il devrait au moins être possible de se mettre d'accord sur les pratiques dont les organes d'information devraient s'abstenir » fait ressortir l'acceptation implicite de la nécessité d'un Code international d'éthique et ne reflète ni les données présentées devant la Commission ni l'appui que nous avons donné à la nature volontaire des codes. »

2. Conseils de presse et des médias

Il existe actuellement de par le monde quelque cinquante conseils de presse, conseils de médias ou organes similaires répartis pratiquement dans toutes les régions. La plupart concernent la presse et quelques-uns d'entre eux la radiodiffusion.

Née en Suède en 1916, l'institution est demeurée longtemps isolée, puisqu'elle n'a commencé à se généraliser qu'au début des années soixante. En faveur de l'institution de conseils de presse, on évoque souvent le cas de la Suède, où le système d'auto-discipline semble fonctionner de façon très satisfaisante grâce notamment à l'existence combinée d'un « ombudsman » et d'un conseil de presse. On note que dans ce pays, l'Etat n'a jamais essayé de transformer le conseil de presse en instrument de contrôle en y introduisant ses représentants ou en imposant sa propre réglementation. Le Conseil de presse britannique (British Press Council), a acquis une réputation particulière, grâce à l'intégrité et à la fermeté dont il a fait preuve. Les conseils de presse sont essentiellement un concept des médias occidentaux même si les pays en développement s'y intéressent de plus en plus.

En ce qui concerne certains pays d'Europe, il n'existe pas en France de conseils de presse ou de médias, tandis qu'en Italie, une loi a établi en 1959 des tribunaux d'honneur pour la presse. En Belgique, bien qu'il n'y ait pas de conseil de presse à proprement parler, il existe un Conseil de discipline et d'arbitrage de la presse belge. Le Japon ne possède ni conseil de presse ni conseil de médias, mais la NSK (Nihon Shinbun Kyokai : Association japonaise des éditeurs et rédacteurs de journaux) exerce une fonction d'auto-régulation des codes suivants, en relation avec la rédaction et la vente des journaux ainsi que la publicité : les canons du journalisme ; le code de distribution des journaux ; le code déontologique de la publicité dans les journaux, et les normes de publicité. Des conseils de presse ou des organes similaires fonctionnent dans des pays en développement comme l'Égypte, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Nigeria, la Tunisie et beaucoup d'autres.

Ces conseils de presse et des médias ont été établis de diverses façons. Souvent l'initiative de leur création provient des professionnels ou des organes d'information eux-mêmes même s'ils ne manifestent pas beaucoup d'enthousiasme à le faire⁶. Certains conseils de presse ont été créés à la suite d'une initiative ou d'une pression, directe ou indirecte, du gouvernement ou du législateur. Ces modalités différentes peuvent signifier que les conseils sont établis par le Gouvernement comme en Indonésie, par le Gouvernement mais avec des membres indépendants ou extérieurs à la

6. Il y a quelques années, cette position a été habilement résumée dans un éditorial publié dans le périodique américain *The Editor and Publisher* qui observait : « Les rédacteurs de journaux et les éditeurs ne s'opposeront pas à l'organisation de tels conseils mais très peu d'entre eux prendront l'initiative de les établir ». L'histoire des premiers conseils montre que c'est en fait ce qui s'est passé. Récemment pourtant, le rôle de défense et d'appui des intérêts professionnels joués par les conseils de médias a été plus librement reconnu par les professionnels des médias, et cela les a conduits à mieux accepter l'idée de conseils de ce genre et de mesures à prendre pour en créer davantage.

sphère gouvernementale comme au Ghana, par un acte du Parlement avec des membres nommés par le Gouvernement comme en Inde, par une loi mais avec la participation de membres extérieurs au Gouvernement comme en Italie. Des organismes volontaires ont été créés par les éditeurs et les journalistes comme en Autriche et en Suède, par les propriétaires et les journalistes comme en République fédérale d'Allemagne, par l'industrie comme aux Etats-Unis (Conseil national de presse), conjointement par les propriétaires, les rédacteurs et les journalistes comme au Royaume-Uni, par les journaux comme en Birmanie avant que le Conseil n'y cesse ses activités, par les éditeurs comme au Danemark, par les journaux, la radio et la télévision comme en Finlande, par les journalistes, comme aux Pays-Bas.

On peut distinguer trois catégories principales de conseils de presse : (a) ceux qui comprennent des représentants du gouvernement ou dont les membres sont des représentants du gouvernement et qui sont présidés par le ministre ; (b) ceux créés conjointement par les éditeurs ou propriétaires et les journalistes et qui peuvent ne représenter qu'un seul groupe, éditeurs, propriétaires ou journalistes ; (c) ceux où le public et la profession, ensemble, se trouvent représentés, dans des proportions variables.

La composition de tels organismes varie donc de manière notable ; une représentation des éditeurs, des journalistes et du public dans des proportions différentes est prévue en Australie, au Québec, en Ontario, au Royaume-Uni, etc. alors qu'aucune représentation de caractère non professionnel n'est prévue par exemple en Autriche ; le Conseil de presse de l'Inde compte à la fois des membres professionnels et des membres extérieurs à la profession. En Italie, les Tribunaux d'honneur sont composés d'un représentant du requérant choisi dans la profession judiciaire et d'un représentant du défendeur choisi parmi les personnes désignées par le Conseil de l'Ordre des journalistes.

Il est de plus en plus admis qu'un conseil de presse, outre qu'il doit être libre de tout contrôle gouvernemental, devrait comprendre des représentants du public en même temps que les propriétaires des organes d'information et des journalistes. Le British Press Council, critiqué comme inefficace à son début, composé seulement de membres appartenant à l'industrie de la presse, a commencé à mériter le respect quand des représentants du public s'y sont joints. Les propriétaires des organes de presse élèvent souvent des objections contre la participation de non-professionnels, où ils voient une ingérence dans leur gestion ; les journalistes, de leur côté, veulent être assurés que les non-professionnels représentent véritablement l'opinion publique et non une élite conservatrice et qu'ils aient aussi quelque connaissance des problèmes professionnels. Mais ces craintes ne constituent pas une raison suffisante pour abandonner l'idée de la participation de non-professionnels, qui peut être un instrument de démocratisation de la communication. Bien entendu, certains propriétaires de moyens d'information peuvent hésiter à coopérer par crainte d'une limitation de leurs privilèges, et des journalistes peuvent ne pas accepter d'être jugés par des représentants du public considérés comme incompetents, mais cela ne justifie pas que l'on écarte cette idée pour autant.

La question la plus importante concerne les fonctions du Conseil, son champ d'action, sa compétence vis-à-vis de tel ou tel organe de presse,

sa mission réelle ou fictive, l'interprétation qu'il donne des normes éthiques, l'idée qu'il se fait du rôle du journaliste dans la société, de la liberté de l'information, des responsabilités qui incombent aux journalistes et aux médias, etc.⁷.

De plus, il ne faut pas oublier qu'il existe, parallèlement à l'action des conseils de presse, des voies ouvertes aux personnes qui se sentent injustement traitées par la presse. Certains sont disposés à se contenter du courrier des lecteurs, publié par des journaux, ou des communiqués souvent publiés comme publicité payante, car de tels moyens permettent d'atteindre des audiences importantes. Certains pays se sont inspirés de l'institution scandinave de l'Ombudsman⁸. Ces mécanismes volontaires, s'ils ne garantissent pas une objectivité parfaite, évidemment irréalisable, n'en seraient pas moins infiniment préférables à une intervention gouvernementale contre la liberté de publier.

En ce qui concerne le « courrier des lecteurs », les journaux ne peuvent pas publier tout ce qu'ils reçoivent. L'important est de connaître le critère de sélection retenu. Il va sans dire que cette sélection doit être faite sans pression des autorités ni d'intérêts extérieurs ; mais cela n'exclut pas la possibilité de parti-pris, et le public a le droit de savoir si la sélection est équitable. Sur les questions présentant le plus d'intérêt pour le public, il est souhaitable que les journaux publient des statistiques des lettres reçues montrant les attitudes de la majorité et de la minorité.

Les lois sur la diffamation sont un autre facteur qui affecte les normes de la presse. La condamnation pour diffamation d'un journal ou d'une station de radiodiffusion fait généralement l'objet d'une large publicité, et même un règlement à l'amiable implique la publication d'une rectification et d'une excuse. Si elles sont exagérément strictes, des lois sur la diffamation peuvent devenir une entrave à la liberté de la presse mais si elles sont équitables, elles constituent une protection de la vérité.

D'autres questions se posent lorsqu'on examine le rôle et la significa-

7. Citons quelques exemples : En ce qui concerne leur compétence, tandis que les conseils ont été fréquemment établis pour connaître seulement des problèmes de la presse, quelques-uns ont été créés pour représenter également la radio et la télévision, comme c'est le cas au Canada (Québec), en Finlande et au Ghana. La fonction du Conseil en Indonésie est de conseiller le Ministre sur des questions de presse telles que les licences à accorder aux journaux, le contrôle des importations de papier, etc. Le Conseil du Québec est entièrement non gouvernemental. Il n'a ni pouvoir légal ni pouvoir statutaire. Sa seule autorité réelle est de caractère moral et repose sur le fait qu'il est admis et respecté à la fois par les organes d'information et les journalistes et sur la confiance du public qui en dernière analyse lui donne force et influence en lui conférant une reconnaissance aussi bien pratique que théorique. Les tiers et le public peuvent présenter leurs griefs devant les organismes créés en Belgique, au Danemark, en Italie, au Royaume-Uni et en Suède, où le Conseil arbitre les différends seulement entre journalistes et éditeurs. En Indonésie et au Japon, rien n'est prévu à l'égard du public en général.

8. L'ombudsman dont la fonction a été instituée en Suède en 1969 pour connaître des atteintes portées à l'éthique professionnelle, a pu examiner plus de 400 réclamations présentées chaque année contre la presse. En 1976, par exemple, il a été saisi de 383 réclamations et comme il est investi d'un pouvoir d'initiative, il a examiné de lui-même plus de 20 affaires. Une trentaine d'organes de presse ont fait l'objet de blâmes. Les journaux sont astreints à publier la décision de l'Ombudsman lorsqu'elle leur est contraire. L'ombudsman peut aider également à trouver un arrangement amiable avec le journal incriminé en obtenant son accord pour publier un désistement ou corriger une description inexacte.

tion des conseils de presse ou de médias. On peut craindre notamment que les conseils de presse ne soient dominés par les « géants de la presse » et se transforment, si ces derniers acceptent d'y participer, en simple instrument de défense de la profession. Ils risquent aussi, dans certains cas, de devenir des mécanismes de contrôle au service du gouvernement. D'aucuns prétendent que, de toute façon, les bons journaux et les bons moyens d'information, comme les bons journalistes, n'ont nul besoin de conseils de presse tandis que ceux qui se soucient peu des normes y resteront toujours indifférents ; pour d'autres, de tels mécanismes ne sont de toute manière en mesure d'influencer ni un gouvernement ni les grands intérêts privés, vu leur composition habituelle ou les moyens médiocres dont ils disposent. Certains considèrent que, grâce à l'instauration des conseils de presse, la notion de responsabilité sociale se trouve restreinte et qu'il faudrait faire davantage confiance aux effets cumulatifs des décisions individuelles plutôt qu'aux expériences institutionnelles, ces dernières n'étant en réalité guère plus qu'un déguisement dont on affuble une interférence officielle.

La presse n'est pas seule concernée par ces organismes. Des conseils de médias ainsi que des comités de réclamations contre la radiodiffusion ont été institués dans certains pays par des textes statutaires afin de se prononcer sur les réclamations du public relatives aux distorsions, présentations déformées ou incorrectes et aux violations injustifiées du respect de la vie privée. La Commission fédérale des communications aux Etats-Unis est ainsi chargée d'examiner les réclamations formulées en application de la doctrine dite d'impartialité en matière d'équilibre et de distorsion de l'information radiodiffusée. D'autres pays, comme le Canada ont introduit la pratique d'audiences publiques avant le renouvellement des licences de radiodiffusion, de façon que le public puisse dire s'il s'estime ou non bien servi par une station ou un organisme autorisé quel qu'il soit.

Si des variations apparaissent entre les différents conseils de presse et des médias et si leur rôle et leurs fonctions font l'objet d'interprétations différentes, il existe entre eux au moins un dénominateur commun. Là où les conseils de presse ou de radiodiffusion ont été établis principalement à l'initiative des organes d'information eux-mêmes, le principe directeur veut qu'ils constituent une Cour d'honneur qui joue un rôle auto-disciplinaire. Cette idée d'auto-contrôle repose sur un principe démocratique : les règles de conduite approuvées par la majorité de la profession doivent être observées par l'ensemble des intéressés.

C'est précisément cette idée de règles de conduite élaborées conjointement et spontanément qu'il nous paraît utile de retenir et qui nous incite à suggérer l'instauration d'organismes ou de mécanismes similaires dans tous les pays, quelle que soit la forme qu'ils peuvent revêtir et quel que soit le nom qui pourrait leur être donné. Nous sommes persuadés que la création généralisée de tels organismes favoriserait à la fois la suppression progressive des distorsions de l'information et la participation démocratique : deux conditions indispensables à l'avenir de la communication.

3. Droit de réponse et de rectification

Admis au niveau national, dans de nombreux pays, le droit de réponse et de rectification est souvent garanti par la loi. Mais il peut également

être pratiqué d'une manière tout aussi satisfaisante sans être garanti dans une loi. Toutefois, il convient d'établir une distinction entre ces deux droits. En matière d'opinion, bien qu'un débat ouvert soit souhaitable en principe, il n'est pas possible en pratique d'exiger que les organes d'information publient les réponses de tous ceux qui sont en désaccord avec un texte publié ; il faut tenir compte de l'importance de la question, du degré d'intérêt pour le public et de la place disponible. En revanche, la présentation des faits inexacts ou faux devrait toujours être rectifiée.

De grandes variations subsistent dans l'application et la portée de ces droits. Divers pays refusent de les incorporer dans leur législation et font confiance aux organes d'information pour accorder volontairement le droit de rectification. Dans certains pays, comme au Royaume-Uni, ou en Suède, les codes de déontologie comportent des dispositions sur l'exercice de ces droits dont les conseils de presse peuvent, le cas échéant, contrôler l'application. Dans d'autres, le droit de réponse appartient à tout le monde, mais le droit de rectification est la prérogative des autorités.

Dans de nombreux pays, le droit de réponse ou de rectification n'existe que dans la presse. L'expérience a montré cependant (en Yougoslavie, en République fédérale d'Allemagne, en France, en Suède et dans plusieurs autres pays) que la crainte souvent exprimée qu'étendre ces droits à la radiodiffusion pourrait donner lieu à des abus n'était pas fondée. La tendance aujourd'hui est de garantir ces droits à la radio et à la télévision comme à la presse.

Si de nombreuses expériences concluantes ont été faites dans ce domaine au niveau national, l'une des grandes questions est de savoir s'il est nécessaire et possible d'étendre au plan international l'institution du droit de réponse et de rectification. Pour les uns, l'extension du droit de réponse au niveau international, au bénéfice des gouvernements, pourrait les inciter à invoquer ce droit pour réfuter des critiques qui seraient fondées. De ce point de vue, beaucoup estiment inacceptable un droit de réponse institutionnalisé sur le plan international. L'institution d'un tel droit menacerait l'indépendance de la rédaction. Dans la mesure où il pourrait impliquer une législation sur les notions de vérité et d'objectivité, sa création apparaît inutile et doit être découragée. La diversité même des solutions adoptées par des pays qui ont pourtant des traditions, des cultures et des valeurs similaires démontre qu'il n'est ni opportun ni réaliste de proposer l'adoption d'une norme internationale unique sur une telle question.

En faveur de l'application d'un droit international de réponse et de rectification, d'autres observent qu'il existe déjà une convention internationale en matière de rectification. Il est vrai que le droit de rectification est réglementé de manière très peu efficace et il n'existe de ce fait aucun moyen valable d'assurer aux Etats ou aux entités intéressés la possibilité de faire rectifier les informations fausses ou inexacts les concernant. La Convention relative au droit international de rectification, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1952, et qui n'a été ratifiée en plus de 25 ans que par une poignée de pays est considérée comme

« un mécanisme platonique très peu efficace »⁹. Une telle situation peut inciter non pas à renoncer mais à rechercher une solution meilleure et plus efficace au niveau international. On estime notamment que si un droit de communiquer doit être adopté — et son insertion dans le droit international étudié — il devrait garantir non seulement le droit d'être informé, mais aussi son corollaire, le droit d'informer, de compléter les informations tronquées et de rectifier celles qui sont erronées.

Dans le monde instable où nous vivons, une fausse nouvelle peut être cause de troubles, susciter ou renforcer des conflits sociaux, décourager ou même détourner des investissements, nuire à la confiance que les autres pays font à un pays déterminé. Sans doute peut-on dans certains cas faire appel à la justice mais les délais font souvent que lorsqu'une décision intervient, le préjudice est subi et ne peut être réparé. Des nouvelles fausses ou déformées à caractère sensationnel peuvent nuire considérablement aux différents pays ou aux différentes forces publiques et sociales.

Les points de vue et les positions adoptés en cette matière sont donc là encore très éloignés les uns des autres et il nous semble difficile — au moins dans un délai relativement bref — de les réconcilier et d'aboutir à l'élaboration d'instruments internationaux plus efficaces. La Déclaration précitée de l'Unesco, qui ne se réfère expressément ni à un droit de réponse, ni à un droit de rectification paraît cependant contenir un principe selon lequel « il est important que soient publiés les points de vue présentés par ceux qui considéreraient que l'information publiée ou diffusée à leur sujet a gravement porté préjudice à l'action qu'ils déploient en vue de renforcer la paix et la compréhension internationale et de promouvoir les droits de l'homme ou de lutter contre le racisme, l'apartheid, et l'incitation à la guerre. » Il s'agit là d'une exigence minimum, qui devrait recueillir l'approbation générale.

9. La Convention relative au droit international de rectification, ouverte à la signature dès le 31 mars 1953, prévoit bien un droit de rectification, et si une rectification demandée n'est pas publiée, l'Etat demandeur peut en référer au Secrétaire général des Nations Unies qui fait publier le « communiqué », qui lui est transmis, par les moyens dont il dispose. Dans les faits, cela ne fonctionne pas et certains gouvernements se demandent s'il ne faudrait pas trouver un mécanisme plus approprié ou envisager un remaniement et une mise à jour du texte dont il s'agit.

Partie V

**LA COMMUNICATION
DEMAIN**

A. CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

L'étude contenue dans le présent rapport a mis en évidence l'expansion spectaculaire des ressources et des possibilités de la communication. Si elle ouvre de vastes perspectives, cette expansion suscite aussi des craintes et des incertitudes. Tout dépend en effet de l'utilisation qui sera faite de ces ressources nouvelles — des décisions qui seront prises à cet égard et de la qualité de ceux qui les prendront. La communication peut être aussi bien instrument de pouvoir, qu'arme révolutionnaire, produit commercial ou moyen d'éducation. Elle peut servir à des fins de libération ou d'oppression ; elle peut contribuer à la formation de la personnalité individuelle comme à l'enrégimentation uniforme des êtres humains. Il appartient à chaque société de choisir la meilleure voie pour assurer la tâche à laquelle nous sommes tous conviés et trouver les moyens de surmonter les contraintes matérielles, sociales et politiques qui entravent le progrès.

De nombreuses suggestions intéressant le développement de la communication ressortent déjà de l'analyse ci-dessus. Sans les reprendre ici, il peut être utile de faire précéder nos recommandations par un résumé des principales conclusions auxquelles nous sommes parvenus :

1. L'étude de la communication dans le monde entier montre la diversité des solutions adoptées dans les différents pays, selon les traditions, les divers modèles de la vie sociale, économique et culturelle, les besoins et les possibilités de chaque pays. Cette diversité est précieuse et doit être préservée ; l'application universelle de modèles préconçus ne saurait être envisagée. Il devrait cependant être possible de définir, dans leurs grandes lignes, des valeurs et des objectifs communs dans le domaine de la communication, fondés sur des intérêts communs dans un monde interdépendant. L'ensemble de l'espèce humaine est menacé par la course aux armements et par la persistance d'inégalités mondiales inacceptables, l'une et l'autre génératrices de tensions qui mettent en danger son avenir et même sa survie. L'aspiration à un ordre social meilleur, plus juste, plus démocratique fondé sur le respect des droits fondamentaux de l'homme se manifeste partout aujourd'hui. Elle ne peut être satisfaite que par la compréhension et la tolérance, qui dépendent largement d'une communication libre, ouverte et équilibrée.

2. La présente étude montre également l'importance extrême que revêt l'élimination des déséquilibres et des disparités dans la communication, dans ses structures et, plus particulièrement, dans la circulation de l'information. Les pays en développement qui ont besoin de réduire leur dépendance, revendiquent un nouvel ordre de la communication plus juste et plus équitable. Cette question a été débattue de façon approfondie à de nombreuses tribunes ; le moment est venu de traduire les principes en termes de réformes et d'action concrète. ,

3. Nos conclusions sont fondées sur la ferme conviction que la communication est aussi bien un droit fondamental de l'individu qu'un droit collectif qui doit être garanti à toutes les communautés et à toutes les nations. La liberté de l'information — et, plus précisément, le droit de chercher, de recevoir et de diffuser l'information — est l'un des droits fondamentaux de l'homme ; elle constitue même une condition préalable à beaucoup d'autres droits. Pour se déployer pleinement avec toutes les virtualités qu'elle comporte, la communication, par sa nature même, dépend des conditions politiques, sociales et économiques environnantes dont les plus essentielles sont la démocratie à l'intérieur de chaque pays et l'existence de relations égales et démocratiques entre eux. C'est dans ce contexte que la démocratisation de la communication aux niveaux national et international prend toute son importance et que s'accroît son rôle dans la démocratisation même de la société.)

4. (A cette fin, il est essentiel que les pays élaborent des politiques nationales globales de communication reliées à la totalité des objectifs du développement social, culturel et économique.) De larges consultations entre tous les secteurs intéressés devraient intervenir à cette occasion grâce à des mécanismes appropriés donnant aux groupes organisés de la société les plus larges possibilités de participer à la définition et à la mise en œuvre de ces politiques. Les gouvernements, tout autant que la communauté internationale, devraient reconnaître à quel point il est urgent d'attribuer aux communications une plus haute priorité dans la planification et le financement. Chaque pays devrait développer ses modèles de communication selon sa situation propre, ses besoins et ses traditions de manière à renforcer son intégrité, son indépendance et son autonomie.

5. Les considérations fondamentales qui sont développées longuement dans le corps de notre rapport constituent un cadre conceptuel pour l'instauration d'un nouvel ordre de l'information et de la communication dont la mise en œuvre doit être perçue comme un processus continu de changement dans la nature des relations en matière de communication entre les nations et à l'intérieur de chacune d'elles. Les déséquilibres au sein des systèmes nationaux d'information et de communication sont aussi préoccupants et aussi inacceptables que les disparités sociales, économiques, culturelles et technologiques, nationales et internationales. Éliminer réellement et durablement ces dernières n'est pas même concevable sans redresser les premiers. Des décisions cruciales sur le développement de la communication s'imposent d'urgence au niveau national comme au niveau international. Elles ne sont pas seulement l'affaire des professionnels, des chercheurs ou des savants pas plus qu'elles ne peuvent demeurer la prérogative exclusive de ceux qui détiennent le pouvoir politique ou économique. Le processus de prise de décision doit impliquer la participation sociale à tous les niveaux. (Cela suppose de nouvelles attitudes qui permettent d'éliminer les formes stéréotypées de pensée, de favoriser la compréhension de la diversité et de la pluralité, dans le respect de la dignité et de l'égalité de ceux qui vivent dans des conditions et selon des modes de comportement différents.

C'est pourquoi notre appel à la réflexion et à l'action revêt une portée très générale : il s'adresse aux gouvernements et aux organisations internationales, aux responsables des politiques et de la planification, aux

médias et aux organismes professionnels, aux chercheurs, aux praticiens de la communication, aux groupes sociaux organisés aussi bien qu'au grand public.

I. Vers un renforcement de l'indépendance et de l'autodéveloppement

POLITIQUES DE COMMUNICATION

Tous les individus et tous les peuples collectivement ont un droit d'aspirer à une vie meilleure. Quelle que soit la manière dont on conçoit cette amélioration, elle doit assurer un minimum social au plan national comme au plan mondial. Un tel objectif suppose le renforcement des capacités et l'élimination des inégalités choquantes qui peuvent menacer l'harmonie sociale et même la paix internationale. Partant d'une situation de pénurie et de dépendance, il faut progresser régulièrement vers l'autodépendance et une plus grande égalité. La communication étant reliée à tous les aspects de la vie, il est évidemment de la plus haute importance que les écarts qui subsistent dans ce domaine soient rapidement réduits et progressivement comblés.

Nous recommandons :

1. La communication ne peut plus être désormais considérée comme un service accidentel, dont le développement est laissé au hasard. Reconnaître ses possibilités, c'est justifier l'élaboration par toutes les nations, et particulièrement les nations en développement, de politiques de communication globales reliées aux objectifs généraux de caractère social, culturel, économique et politique et fondées sur des consultations interministérielles et interdisciplinaires faisant appel à une large participation publique. Le but à atteindre est de mettre en valeur les capacités spécifiques de chaque forme de communication depuis les formes interpersonnelles et traditionnelles jusqu'aux plus modernes, de rendre les hommes et les sociétés conscients de leurs droits, d'harmoniser l'unité dans la diversité et d'encourager le développement des individus et des communautés à l'intérieur du cadre plus large du développement national dans un monde interdépendant.

2. La langue incarnant l'expérience culturelle d'un peuple, chacune d'elles doit être développée de manière à répondre aux exigences complexes et multiples de la communication moderne. Les nations en développement et les sociétés multilingues doivent élaborer des politiques linguistiques qui facilitent l'avancement de toutes les langues nationales même s'il est nécessaire de choisir une ou plusieurs d'entre elles pour servir plus largement dans la communication, l'enseignement supérieur et l'administration. Des besoins peuvent également apparaître dans certaines situations pour adapter, simplifier et normaliser les types d'écriture ainsi que pour mettre au point des claviers de machines à écrire, préparer des dictionnaires et des instruments modernes d'apprentissage des langues et transcrire les textes littéraires dans les langues nationales les plus répandues. Il faudrait également envisager de fournir une interprétation simultanée et des moyens de traduction automatique. Des expérimentations sont en cours qui visent à favoriser la communication transculturelle en surmontant les obstacles linguistiques.

3. Un objectif politique fondamental doit être l'universalisation de l'enseignement primaire et l'élimination de l'analphabétisme en complétant le système d'éducation traditionnelle par de nouveaux modes non formels d'éducation et de perfectionnement dans le cadre de structures appropriées d'éducation permanente et à distance (radio, télévision, correspondance).
4. Dans le cadre des politiques nationales de développement, chaque pays doit élaborer ses propres priorités en ne perdant pas de vue qu'il n'est pas possible d'atteindre tous les objectifs en même temps. Néanmoins, dans la mesure des ressources disponibles, les politiques de communication devraient permettre de développer et de multiplier tous les moyens de communication.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les politiques de communication doivent fournir une orientation pour fixer les priorités dans le domaine de l'information et de ses organes et pour choisir les technologies appropriées. Cela conditionne la planification des infrastructures qui doivent être mises en place et développées pour parvenir à une capacité d'autosuffisance en matière de communication.

Nous recommandons :

5. Les pays en développement doivent prendre des mesures spécifiques pour établir ou développer les éléments essentiels de leurs systèmes de communication : presse écrite, radiodiffusion et télécommunications, ainsi que les facilités de formation et de production qui y sont associés.
6. De fortes agences de presse nationales sont essentielles pour améliorer la manière dont chaque pays est couvert par la presse nationale et internationale ; des réseaux régionaux viables devraient être établis pour accroître la circulation de l'information et servir tous les groupes linguistiques importants dans la région. Au niveau national, les agences devraient favoriser le développement des journaux en milieu rural comme en milieu urbain afin d'améliorer le système de collecte et de distribution des nouvelles dans le pays.
7. Il faut encourager la production nationale de livres en prévoyant l'établissement de réseaux de distribution de livres, journaux et périodiques, et stimuler la création littéraire par les auteurs nationaux dans les différentes langues.
8. Le développement de réseaux nationaux de radio capables d'atteindre les régions isolées doit avoir le pas sur celui de la télévision, qui mérite cependant d'être encouragé dès que les circonstances le permettent. Une attention particulière doit être accordée aux régions où sévit l'analphabétisme.
9. Il faut disposer d'une capacité nationale de production de programmes de radiodiffusion pour éviter une situation de dépendance à l'égard de l'extérieur et ne pas dépasser le niveau désirable en matière d'échange de programme. Cette capacité devrait inclure des centres nationaux ou régionaux de production de programmes de radiodiffusion ou de films et de documentaires ainsi qu'un réseau de distribution.
10. Il est indispensable de prévoir les facilités nécessaires pour l'éducation et la formation du personnel des médias et des organisations de production ainsi que pour la formation des gestionnaires, des techniciens et du per-

sonnel d'entretien. La coopération entre pays voisins et à l'intérieur de chaque région devrait être encouragée.

BESOINS FONDAMENTAUX

Toutes les nations sont amenées à faire des choix difficiles dans les priorités d'investissements. Les pays en développement en particulier, en choisissant entre les possibilités qui s'ouvrent à eux et entre des intérêts souvent divergents, doivent donner la priorité aux moyens de satisfaire les besoins essentiels des peuples. La communication n'est pas seulement un système d'information publique, elle fait aussi partie intégrante de l'éducation et du développement.

Nous recommandons :

11. La communication doit bénéficier d'un financement adéquat, dans tout projet de développement, en tant que composante intégrée à chacun d'eux. Les activités dites de « communication à l'appui du développement » sont essentielles pour mobiliser les initiatives et fournir l'information nécessaire à l'action dans tous les domaines du développement : agriculture, santé et planification familiale, éducation, religion, industrie, etc.

12. Il convient de compter parmi les besoins essentiels de communication, l'extension des services postaux et des réseaux de télécommunication grâce à des systèmes d'échanges électroniques de faible dimension desservant le milieu rural.

13. Il convient également que le développement d'une presse communautaire dans les régions rurales et les petites villes assure non seulement le support de l'écrit aux activités de vulgarisation économique et sociale, mais aussi l'élaboration de textes spécifiques à l'usage des néo-alphabètes.

14. L'utilisation de la radio locale, de la télévision et des systèmes vidéo de petit format et de faible coût ainsi que le recours à d'autres technologies appropriées devraient faciliter la production de programmes appuyant les efforts de développement communautaire, stimuler la participation et permettre une expression culturelle diversifiée.

15. L'utilisation de la communication à des fins d'éducation et d'information doit recevoir une priorité égale à son utilisation aux fins de distraction. En même temps, les systèmes éducatifs devraient préparer les jeunes à la communication. L'initiation des élèves de l'enseignement primaire et secondaire à l'utilisation des moyens d'information (lecture de certaines rubriques, choix de programmes de radio et télévision, apprentissage d'utilisation des techniques élémentaires de l'audio-visuel) devrait permettre aux jeunes de mieux connaître la réalité et d'enrichir leurs connaissances des problèmes de l'actualité.

16. L'organisation de groupes communautaires d'auditeurs et de spectateurs peut élargir dans certaines circonstances le champ des possibilités récréatives. Les activités éducatives et d'information devraient être renforcées par les bibliothèques distribuant des livres, des enregistrements sonores et des films et par l'instruction programmée grâce à « l'école des ondes ».

17. Ces activités devraient être autant que possible conjuguées afin de créer des centres utilisant les ressources spontanées de la communication locale aux fins de distraction, d'éducation, de diffusion de l'information et d'échange culturel. Elles devraient être soutenues par des centres de

production de l'information fonctionnant de manière décentralisée ; les services éducatifs et de vulgarisation doivent être orientés vers les besoins spécifiques des communautés et installés auprès d'elles pour être plus accessibles et plus efficaces.

18. Il ne suffit pas de souligner que la communication doit recevoir une haute priorité dans le développement national ; des sources possibles de financement de l'investissement doivent être recherchés. Parmi ces moyens, on peut imaginer des mécanismes de péréquation dans le domaine de la communication imposant des charges plus lourdes aux groupes privilégiés notamment en milieu urbain ; une taxe sur la publicité commerciale peut également être envisagée à cette fin.

QUESTIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons mis l'accent sur les efforts nationaux qui doivent être entrepris pour conduire à une indépendance plus grande et à l'autodépendance. Mais ces objectifs soulèvent trois défis majeurs qui demandent, pour être relevés, une action internationale concertée. En bref, il s'agit du papier, de la structure des tarifs et du spectre électromagnétique.

Nous recommandons

19. Un effort international majeur de recherche-développement pour accroître l'offre de papier. La pénurie mondiale de papier, y compris du papier journal, et l'escalade de son coût impose des charges écrasantes à l'industrie des journaux, des périodiques et de l'édition, surtout dans les pays en développement. Certaines contraintes écologiques commencent également à apparaître. L'Unesco, en collaboration avec la FAO, devrait prendre des mesures d'urgence en vue d'encourager la production soit à partir du recyclage du papier soit à partir de nouvelles matières premières qui s'ajouteraient à la pulpe de bois provenant en majeure partie de certains pays nordiques. Le kenaf, la bagasse, les bois et herbes tropicaux peuvent probablement avoir valeur de remplacement ou de complément. Les premières expériences sont encourageantes et méritent d'être soutenues et multipliées.

20. Les tarifs afférents à la transmission des nouvelles, les frais de télécommunication et de poste aérienne concernant la diffusion des nouvelles, le transport des journaux, périodiques, livres et matériels audio-visuels, sont l'un des principaux obstacles à l'instauration d'un courant d'information libre et équilibré. Diverses initiatives peuvent être prises à l'échelle nationale et internationale pour remédier à cette situation, notamment dans les pays en développement. Les gouvernements devraient en particulier vérifier les politiques et les pratiques des services postaux et télégraphiques. L'augmentation des profits et des recettes ne devrait pas être l'objectif primordial de ces organismes qui sont aussi des instruments affectant la politique et le développement planifié des secteurs de l'information et de la culture. Leurs tarifs devraient tenir compte d'objectifs nationaux plus vastes. Une action internationale doit être entreprise pour remédier aux inégalités des tarifs internationaux de télécommunication qui pénalisent lourdement les petits usagers et les communautés périphériques. Des consultations internationales régulières sur cette question devraient conduire rapidement à des résultats positifs, éventuellement lors de la session d'octobre 1980 du Comité consultatif international sur le télégraphe et le

téléphone où 154 nations sont représentées et qui devraient avoir devant lui les propositions spécifiques émanant d'un groupe de travail réuni à l'initiative de l'Unesco sur l'abaissement des tarifs de télécommunication (novembre 1979). L'Unesco pourrait prendre l'initiative, en collaboration avec l'UIT, d'une étude globale sur les services internationaux de télécommunication par satellite en collaboration avec Intelsat, Interspoutnik et les représentants des pays usagers en vue d'élaborer des propositions conduisant à la coordination internationale et régionale du développement des satellites géostationnaires. L'étude devrait également rechercher les possibilités pratiques d'abaisser les tarifs de transmission des nouvelles et d'établir des taux préférentiels pour certains types de transmission à destination ou en provenance des pays en développement. Les pays en développement devraient enfin examiner la possibilité de négocier les tarifs préférentiels sur une base bilatérale ou régionale.

21. Le spectre électromagnétique et l'orbite géostationnaire, qui constituent l'un et l'autre une ressource naturelle limitée, devraient être plus équitablement répartis en tant que propriété commune de l'humanité. Dans cette perspective, nous accueillons favorablement la décision prise par la Conférence administrative mondiale des radio-communications (CAMR), Genève, septembre-novembre 1979, de convoquer au cours des prochaines années une série de conférences spéciales qui seront chargées d'examiner un certain nombre de questions liées à l'emploi de ces ressources.

II. Conséquences sociales et tâches nouvelles

INTÉGRATION DE LA COMMUNICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT

Les stratégies de développement devraient incorporer des politiques de la communication conformes au diagnostic des besoins ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des priorités retenues. Dans ce contexte, la communication doit être considérée comme un élément fondamental du développement, un vecteur qui permet d'assurer une participation politique réelle à la prise de décisions, une base d'information centrale pour la définition des grandes options et un instrument favorisant la prise de conscience des priorités nationales.

Nous recommandons :

22. La promotion du dialogue au service du développement en tant qu'élément central de la politique de communication comme de la politique de développement. La mise en œuvre des politiques nationales de communication devrait s'inspirer de trois modèles complémentaires : d'abord la transmission de l'information de haut en bas, c'est-à-dire des responsables des décisions vers les différents secteurs de la société, afin de faire connaître ce qu'ils considèrent comme des changements nécessaires dans les actions de développement, les diverses stratégies et les conséquences qu'entraîne chacune d'elles ; ensuite, un modèle horizontal où l'expression et l'échange des points de vue et des opinions s'effectuent entre les divers partenaires sociaux sur les différentes revendications, aspirations, besoins objectifs et motivations subjectives ; enfin, l'institution de mécanismes permanents de participation assurant un courant bidirectionnel d'information entre les responsables des décisions et l'ensemble des groupes sociaux afin de définir les objectifs et les priorités du développement et de se prononcer sur l'utili-

sation des ressources. Chacun de ces modèles exige des programmes d'information spécialement conçus faisant appel à différents moyens de communication.

23. Pour promouvoir les politiques de communication, une attention particulière doit être réservée au moyen de rendre les objectifs et les problèmes de développement compréhensibles au grand public dans une langue non technique en faisant appel à des symboles, images et autres formes simples de communication. De même, l'information relative au développement transmise aux médias devrait être adaptée aux critères usuels de sélection des nouvelles et aux pratiques en vigueur ; les médias devraient à leur tour être incités à tenir compte davantage des besoins et des problèmes de développement.

RÉPONSE AU DÉFI DE LA TECHNIQUE

L'explosion technique dans le domaine de la communication offre de grandes possibilités, mais comporte de graves dangers. Tout dépend en fin de compte des décisions qui seront prises, de l'endroit où elles seront prises et de ceux qui les prendront. Il faut donc accorder la priorité à l'organisation du processus de prise de décision sur la base de la participation et d'une pleine conscience de l'impact social des différents choix.

Nous recommandons :

24. La mise en place d'instruments auxiliaires des politiques adoptées au niveau national, permettant d'évaluer les répercussions sociales positives et négatives de recours à de nouvelles et puissantes techniques de communication. La préparation d'études sur l'impact de la technique peut être un moyen utile d'évaluer les conséquences de la technique sur les styles de vie, son utilité pour les secteurs défavorisés de la société, l'influence culturelle qu'elle peut exercer et ses effets sur la structure de l'emploi. Cet aspect est particulièrement important quand il s'agit de choix relatifs au développement des infrastructures de la communication.

25. L'institution de mécanismes nationaux ayant pour but de faciliter et d'élargir la discussion des priorités sociales en ce qui concerne l'introduction ou le développement de nouvelles techniques de communication. Les décisions affectant l'orientation de la recherche-développement doivent être soumises à l'examen minutieux du public.

26. Dans les pays du Tiers-Monde, la promotion de la recherche-développement autonome doit être liée à des projets et programmes spécifiques aux niveaux national, régional et interrégional, qui visent souvent à la satisfaction des besoins essentiels. Des crédits plus importants sont nécessaires pour soutenir et stimuler la recherche de technologies appropriées. Cela pourrait également aider les pays en développement à éviter les problèmes d'obsolescence et ceux qu'entraîne l'absence chez eux de certains types de matériel et de pièces détachées en provenance des pays industrialisés.

27. La concentration de la technologie des communications dans un nombre relativement réduit de pays développés et dans les sociétés transnationales conduit à des situations de monopole virtuel dans ce domaine. Pour faire obstacle à ces tendances, des mesures nationales et internationales doivent être prises parmi lesquelles figure la réforme des législations

et accords internationaux se rapportant à ces questions ainsi que des lois et conventions en matière de brevets.

REFORCEMENT DE L'IDENTITÉ CULTURELLE

Promouvoir les conditions dont dépend la préservation de l'identité culturelle de chaque société permet l'établissement d'inter-relations harmonieuses et créatrices avec d'autres cultures. Il est également nécessaire de modifier la situation de dépendance culturelle dont souffrent de nombreux pays déjà développés ou encore en développement.

Nous recommandons :

28. L'institution de politiques culturelles nationales destinées à encourager l'identité et la créativité culturelles en ayant recours aux médias. Ces politiques devraient inclure des directives permettant de sauvegarder le développement culturel national tout en favorisant la connaissance des autres cultures. C'est en s'éprouvant par rapport aux autres que chaque culture met en valeur sa propre identité¹.

29. Les politiques de la communication et de la culture devraient faciliter l'accès aux médias aussi bien des créateurs que des divers groupes qui se situent à la base de la société pour qu'ils puissent s'exprimer et se faire entendre. Il convient d'étudier les possibilités d'utilisation novatrice de films, de la télévision ou de la radio par des gens de cultures différentes. De telles expériences constitueraient une base de dialogue culturel permanent qui pourrait être stimulé par des accords entre les pays et bénéficier d'un appui international.

30. L'élaboration de directives conformes aux normes et pratiques nationales et relatives au contenu de la publicité ainsi qu'aux valeurs et attitudes qu'elle favorise. Ces directives devraient être compatibles avec les politiques nationales de développement et les efforts tendant à préserver l'identité culturelle. A cet égard, différents mécanismes (commission d'usagers, comité d'examen des réclamations par exemple) pourraient être établis pour offrir au public la possibilité de réagir contre la publicité qu'il estime inappropriée.

POUR RÉDUIRE LA COMMERCIALISATION DE LA COMMUNICATION

Les effets sociaux de la commercialisation des médias de masse constituent une préoccupation majeure dans la formulation des politiques et la prise de décisions par les organismes publics et privés.

Nous recommandons :

31. La préférence doit pouvoir être donnée dans le renforcement des systèmes de communication, à des formes non commerciales de la communication de masse. La promotion de ces types de communication devrait être liée aux traditions, à la culture, aux objectifs de développement et au

1. **Commentaire de M. S. MacBride :** « Je souhaite ajouter qu'en raison de l'importance culturelle des valeurs spirituelles et religieuses et également afin de restaurer les valeurs morales, toutes directives relatives à l'élaboration des politiques devraient tenir compte des croyances et des traditions religieuses. »

système socio-politique de chaque pays. Comme dans le domaine de l'éducation, des fonds publics pourraient être attribués à cette fin.

32. Tout en reconnaissant la nécessité pour les médias d'équilibrer leurs recettes et leurs dépenses, il conviendrait de rechercher les moyens de réduire les effets négatifs que les considérations commerciales et financières peuvent avoir sur l'organisation et le contenu des courants nationaux et internationaux de communication².

33. Les structures actuelles du financement des organes d'information soumises aux exigences du marché peuvent être améliorées. A cet égard des études sont à entreprendre sur les moyens de modifier l'importance relative du volume de la publicité par rapport aux coûts, sur les politiques de prix, les contributions volontaires, les subventions, les impôts et autres moyens de financement de façon à promouvoir la fonction sociale des organes de grande information et accroître les services qu'ils rendent à la communauté.

ACCÈS A L'INFORMATION TECHNIQUE

Le courant d'information technique à l'intérieur des pays et à travers les frontières nationales est une des principales ressources du développement. L'accès à cette information, dont les pays ont besoin en vue de la prise de décisions à tous les niveaux, est aussi essentiel que l'accès aux sources de nouvelles. Ce type d'information est le plus souvent concentré dans les grandes technostructures. Les pays développés ne fournissent pas suffisamment aux pays en développement ce type d'informations qu'il leur est généralement difficile de se procurer.

Nous recommandons :

34. Que les pays en développement s'attachent particulièrement : (a) à harmoniser leurs politiques dans les domaines de l'éducation, de la communication et de la science, dont les applications pratiques se chevauchent partiellement ; (b) à établir dans chaque pays un ou plusieurs centres pour la collecte et l'utilisation des informations et des données techniques en provenance du pays et de l'étranger ; (c) à réunir le matériel nécessaire aux activités essentielles de traitement des données ; (d) à développer les techniques et les moyens d'analyse et de traitement par ordinateur des données obtenues par la télédétection.

35. Les pays développés devraient favoriser l'échange d'informations techniques, d'après le principe que tous les pays ont un égal droit d'accès à toute l'information légalement disponible. Pour réduire les inégalités dans ce domaine, il est de plus en plus nécessaire de favoriser la coopération pour

2. **Commentaire de M. Elie Abel** : « La Commission n'a eu à aucun moment en sa possession des preuves à l'appui de l'idée que les considérations commerciales exerçaient nécessairement un effet négatif sur les courants de communication. Elle a rendu hommage au contraire au courage dont témoigne le journalisme enquêteur. Celui-ci peut être seulement soutenu par des organes d'information indépendants qui ont besoin pour survivre de se faire une place sur le marché plutôt que d'être dans les bonnes grâces des leaders politiques. La Commission est également consciente du fait que les mécanismes du marché jouent un rôle d'importance croissante aujourd'hui, même dans les économies dites planifiées.

la collecte, la recherche, le traitement et la diffusion de l'information technique au moyen de divers réseaux, sans considération de frontières géographiques ou artificielles. L'UNISIST, qui fournit le cadre méthodologique pour la coopération volontaire entre les systèmes et services d'information, devrait développer davantage ses activités.

36. Les pays en développement devraient considérer comme prioritaire l'adoption de politiques nationales de l'informatique comprenant d'abord la création d'organes de décisions (interdépartementaux et interdisciplinaires) qui seraient chargés notamment : (a) d'évaluer les alternatives technologiques ; (b) de centraliser les achats ; (c) d'encourager la production locale de logiciel ; (d) de favoriser la coopération régionale et sous-régionale (dans de nombreux domaines, y compris l'éducation, la santé et les services de consommateurs).

37. Au niveau international, des initiatives devraient être prises concernant : (a) l'étude systématique des infrastructures organisées pour le traitement des données qui existent dans divers domaines spécialisés ; (b) un accord sur les mesures à prendre pour assurer une participation effective et multi-pays dans l'élaboration des programmes, la planification et l'administration des infrastructures de données existantes et en cours de développement ; (c) l'analyse des mesures commerciales et techniques de nature à améliorer l'utilisation de l'informatique par les pays en développement ; (d) un accord sur les priorités internationales de la recherche-développement intéressant tous les pays dans le domaine de l'informatique.

38. Les sociétés transnationales devraient fournir aux autorités des pays où elles opèrent, sur leur demande et sur une base régulière qui serait définie par les lois et règlements locaux dans le cadre des normes internationales en vigueur, les informations ayant trait à leurs activités et particulièrement celles qui sont nécessaires à l'évaluation de leur propre impact. Elles devraient en outre fournir au public, aux syndicats et aux autres secteurs intéressés des pays où elles opèrent, toutes les informations nécessaires pour comprendre la structure d'ensemble, les activités et les politiques de chaque société transnationale et ce que cela implique pour le pays concerné.

III. Normes et intégrité professionnelles

RESPONSABILITÉ DES JOURNALISTES

Pour le journaliste, la liberté et la responsabilité sont inséparables. La liberté sans responsabilité conduit à toutes sortes d'abus. Mais sans liberté, il ne peut y avoir de responsabilité. Le concept de liberté combinée à la responsabilité entraîne nécessairement un souci d'éthique professionnelle qui suppose lui-même une approche équilibrée des événements, des situations ou des processus, en tenant compte de leurs divers aspects. Ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Nous recommandons :

39. L'importance de la mission du journaliste dans le monde contemporain appelle des mesures tendant à rehausser la position du journaliste dans la société. Même aujourd'hui, dans de nombreux pays, les journalistes ne sont

pas considérés comme membres d'une profession reconnue et sont traités en conséquence. Pour remédier à cette situation, le journalisme doit relever ses normes de conduite et sa qualité afin d'être partout reconnu en tant que véritable profession.

40. Pour être traités comme membres d'une profession, les journalistes ont besoin d'une formation générale étendue et d'une formation professionnelle particulière. Les programmes de préparation doivent être développés à l'intention non seulement de ceux qui entrent dans la profession, mais aussi du personnel expérimenté qui, de temps en temps, devrait participer à des stages d'études et des conférences destinés à rafraîchir et enrichir ses qualifications. Fondamentalement, les programmes de préparation devraient être organisés aux niveaux national et régional.

41. Des valeurs telles que la véracité, l'exactitude, le respect des droits de l'homme ne sont pas aujourd'hui universellement respectées. Des normes professionnelles plus élevées et une plus haute responsabilité ne peuvent être imposées par décret ni dépendre seulement de la bonne volonté des journalistes à titre individuel, qui sont employés par des organismes pouvant favoriser ou entraver l'accomplissement de leur tâche. L'amour-propre des journalistes, leur intégrité et leur volonté de produire un travail de qualité sont d'une importance capitale. C'est ce niveau de conscience professionnelle, qu'accompagne le sens des responsabilités, qui doit être encouragé par les organes d'information et les organisations de journalistes. A cet égard, il faudrait établir une distinction entre les organes d'information, les propriétaires et les dirigeants d'une part, les journalistes d'autre part.

42. Comme d'autres professions, les journalistes et les organes d'information servent le public directement. Celui-ci est donc justifié à les tenir pour responsables de leurs actes. Parmi les mécanismes imaginés jusqu'à présent pour mettre en jeu cette responsabilité, la Commission estime que les plus valables sont les conseils de presse ou de médias, l'institution d'un médiateur de la presse et la critique interne des autres journalistes telle qu'elle se pratique dans plusieurs pays. En outre, les communautés desservies par tel ou tel organe d'information peuvent obtenir d'importantes réformes par la seule action des citoyens. Les formes spécifiques de participation de la communauté à la prise de décisions varieront bien entendu d'un pays à l'autre. Les stations de radiotélévision publique, par exemple, peuvent être dirigées par des conseils où siègent des représentants de la communauté. Des mesures volontaires de cette nature peuvent faire beaucoup pour influencer l'action des médias. Il semble néanmoins nécessaire de mettre au point de nouvelles procédures grâce auxquelles le public serait en mesure d'exercer efficacement le droit d'évaluer l'action des organes de grande information.

43. Dans toutes les parties du monde et dans de nombreux pays, des codes d'éthique professionnelle ont été adoptés par les professionnels. L'adoption de tels codes au niveau national, et parfois régional, est souhaitable, à condition qu'ils soient préparés et adoptés par la profession elle-même, sans ingérence gouvernementale.

VERS UNE AMÉLIORATION DES REPORTAGES INTERNATIONAUX

La présentation complète et factuelle de l'information relative à un autre pays est un problème permanent. Il y a à cela des raisons multiples ;

les principales sont les conditions de travail des correspondants, leurs compétences, leurs aptitudes, leurs conceptions différentes des critères de choix de l'information, les positions prises par les gouvernements, etc. Un meilleur échange d'informations à travers le monde appelle des mesures à long terme.

Nous recommandons :

44. Tous les pays devraient prendre des mesures pour admettre des correspondants étrangers et leur faciliter la collecte et la diffusion des nouvelles. Les obligations spéciales en ce domaine acceptées par les signataires de l'Acte final d'Helsinki doivent être non seulement respectées mais appliquées libéralement. Le libre accès des journalistes aux sources d'information est indispensable à la réalisation de reportages exacts, fidèles et équilibrés. Il implique nécessairement l'accès aux sources non officielles d'information aussi bien qu'aux sources officielles, c'est-à-dire l'accès à toute la gamme d'opinions qui existe à l'intérieur d'un pays³.

45. Les normes usuelles de sélection des nouvelles et de reportages ainsi que les nombreux critères et jugements de valeur appliqués à l'information doivent être examinés pour que les lecteurs et auditeurs du monde entier soient en mesure de recevoir un compte rendu plus fidèle et plus complet des événements, mouvements et tendances dans les pays développés et en développement. L'inévitable nécessité d'interpréter les situations non familières en des termes compréhensibles pour un public lointain ne doit pas cacher aux journalistes ou aux rédacteurs en chef les dangers d'une attitude étroitement ethnocentrique. Le premier pas pour surmonter ce genre de préjugé est de reconnaître qu'il s'infiltré dans le raisonnement de presque tous les êtres humains, y compris les journalistes, même s'il n'y a de leur part aucune intention délibérée. La sélection de certaines nouvelles, au détriment d'autres, suffit pour évoquer dans l'esprit du public une image du monde qui peut être incomplète ou déformée. Des normes professionnelles plus élevées sont nécessaires pour permettre aux journalistes de mettre en lumière les diverses cultures et croyances du monde moderne, sans présomption de leur part de porter un jugement sur la valeur ultime de l'expérience et des traditions d'une nation étrangère.

46. A cette fin, il est hautement souhaitable que les journalistes nommés à des postes à l'étranger bénéficient d'une formation préalable dans la langue, l'histoire, les institutions, la politique, l'économie et l'environnement culturel du pays ou de la région qu'ils auront à couvrir.

47. La presse et la radiodiffusion dans le monde industrialisé devraient attribuer plus d'espace et de temps au reportage d'événements et à la dif-

3. **Commentaire par M. S. Losev** : « Ce paragraphe ne correspond pas à l'Acte final d'Helsinki (voir section 2 Information, point (c)) et entre en contradiction avec les intérêts des nations en développement. Il est donc totalement inacceptable et je m'oppose à ce qu'il soit inclus dans le présent rapport. Je suggère de remplacer cette recommandation par le texte suivant : « Tous les pays devraient prendre les mesures appropriées pour améliorer les conditions permettant aux correspondants étrangers d'accomplir leur mission professionnelle dans le pays hôte en conformité avec les dispositions de l'Acte final d'Helsinki et en respectant la souveraineté et l'identité nationales du pays hôte. »

fusion d'informations de base sur les pays étrangers en général et aux nouvelles concernant le monde en développement en particulier. Les médias des pays développés — et notamment les « gatekeepers », les rédacteurs et les producteurs de la presse écrite et des organes de radiodiffusion qui choisissent les nouvelles devant être publiées ou radiodiffusées — devraient se familiariser davantage avec les cultures des nations en développement et les conditions qui y prévalent. Bien que le déséquilibre actuel affectant la circulation des nouvelles appelle le renforcement des capacités des pays en développement, les organes d'information du monde industrialisé ont une contribution à apporter en vue de corriger cette inégalité.

48. Pour compenser les effets négatifs de comptes rendus inexacts ou malveillants, le droit de réponse et de rectification devrait faire l'objet d'un examen plus approfondi. Bien que ces concepts soient admis dans de nombreux pays, leur nature et leur portée varient tellement qu'il n'est ni opportun ni réaliste de proposer l'adoption d'une réglementation internationale à cette fin. Des nouvelles fausses ou déformées peuvent être nuisibles, mais la publication volontaire de corrections ou de réponses paraît préférable à une action normative internationale. Du fait des divergences sérieuses qui apparaissent dans les modalités d'application du droit de réponse et de rectification dans différents pays, il est également recommandé : (a) que l'exercice du droit international de réponse et de rectification soit pris en considération pour être appliqué volontairement dans chaque pays en fonction des pratiques journalistiques en vigueur et des structures juridiques nationales ; (b) les Nations Unies, en consultation avec les organismes concernés, examine les conditions dans lesquelles ce droit pourrait être amélioré au niveau international, compte tenu des difficultés de fonctionnement de la Convention de 1952 sur le droit international de rectification ; (c) les organes d'information à diffusion internationale définissent sur une base volontaire les normes internes relatives à l'exercice de ce droit et les mettent à la disposition du public.

49. Les services de renseignements de nombreux pays ont, à un moment ou à un autre, recruté des journalistes pour qu'ils se livrent à des activités d'espionnage sous couvert de leurs tâches professionnelles. Cette pratique doit être condamnée. Elle porte préjudice à l'intégrité de la profession et, dans certaines circonstances, peut exposer les journalistes à des soupçons injustifiés ou à des dangers physiques. La Commission recommande instamment aux journalistes et à leurs employeurs de résister à toutes tentatives de ce genre. Elle insiste également auprès des gouvernements afin qu'ils s'abstiennent d'utiliser les journalistes à des fins d'espionnage proprement dit.

PROTECTION DES JOURNALISTES

Chaque jour, il arrive du monde entier des informations concernant les dangers auxquels sont exposés les journalistes dans l'exercice de leur profession : harcèlements, menaces, emprisonnement, violence physique, assassinat. L'attention du monde doit être attirée avec une vigilance sans relâche sur de telles atteintes aux droits de l'homme.

Nous recommandons :

50. L'indépendance et l'intégrité professionnelles de toutes les personnes engagées dans la collecte et la diffusion publique de nouvelles, d'informations et d'opinions, devraient être sauvegardées. La Commission ne propose pas cependant l'octroi de privilèges ou de garanties spéciales destinés à protéger les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions bien que leur profession soit souvent dangereuse. Loin de constituer une catégorie spéciale, les journalistes sont des citoyens dans leur pays jouissant des mêmes droits fondamentaux que tout autre citoyen. Une seule exception est prévue dans le Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949, et elle ne concerne que les journalistes en mission périlleuse, dans les zones de conflit armé notamment. Proposer des garanties supplémentaires risquerait de provoquer des difficultés d'un autre ordre, puisqu'elles entraîneraient la création d'un organisme qui aurait à désigner les personnes pouvant se prévaloir d'une telle protection. Les journalistes ne seront entièrement protégés que lorsque les droits de l'homme seront garantis à tous les citoyens du monde⁴.

51. L'Unesco devrait organiser une série de tables rondes au cours desquelles les journalistes, les responsables des médias, les chercheurs et les juristes étudieraient périodiquement les problèmes liés à la protection du journaliste et proposeraient les mesures appropriées⁵.

IV. Démocratisation de la communication

DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'homme, dont la défense est l'une des tâches primordiales des organes d'information, ne sauraient exister en dehors de la liberté de parole, de la presse, de l'information et de réunion. L'élargissement de ces libertés en un droit individuel et collectif plus large de communiquer est un principe en évolution dans le processus de démocratisation. Parmi les droits de l'homme dont la défense s'impose particulièrement se trouve le droit à l'égalité pour les femmes et entre les races.

4. **Commentaire de M. S. MacBride** : « Je considère ce paragraphe comme tout à fait insuffisant eu égard à la question sérieuse qui est en jeu. En raison de l'importance du rôle des journalistes et de tous ceux qui alimentent ou contrôlent la circulation de l'information par l'intermédiaire des médias, je recommande qu'un statut et une protection spécifiques leur soient accordés. Je recommande également que des dispositions soient prises pour permettre au journaliste de disposer d'une possibilité de recours lorsque des facilités raisonnables pour l'exercice de leur profession lui sont refusées. Mon opinion sur cette question est consignée dans le document sur *La Protection des Journalistes* (Document CIC n° 90) qui a été présenté à la Commission ; je me réfère en particulier aux paragraphes 1-17 et 35-53 de ce document. »

5. **Commentaire de M. S. MacBride** : « Je recommande qu'une telle Table ronde soit convoquée chaque année pendant une période de cinq ans. Je me réfère à cet égard aux paragraphes 50-57 de mon document sur *La Protection des Journalistes* (Document CIC n° 90). »

Nous recommandons :

52. Tous ceux qui travaillent au service des organes d'information devraient contribuer à faire respecter les droits de l'homme aux plans tant individuel que collectif, dans l'esprit de la Déclaration de l'Unesco sur les organes d'information, dans celui des Pactes Internationaux relatifs aux droits de l'homme et dans celui de l'Acte final d'Helsinki. La contribution des organes d'information à cet égard est non seulement de défendre ces principes, mais aussi de mettre en lumière toutes les transgressions, où qu'elles se produisent, et de donner leur appui à ceux dont les droits ont été méconnus ou violés. Les associations professionnelles et l'opinion publique doivent soutenir les journalistes qui sont soumis à des pressions ou qui sont victimes de leur dévouement à la cause des droits de l'homme.

53. Les organes d'information devraient contribuer à soutenir la juste cause des peuples combattant pour la liberté et l'indépendance, pour le droit à vivre en paix dans l'égalité, sans ingérence abusive. Cela est particulièrement important pour toutes les populations opprimées qui, dans leurs luttes contre la domination externe des uns ou des autres et la discrimination religieuse et raciale, sont dans l'impossibilité de faire entendre leur voix à l'intérieur de leur propre pays.

54. Les besoins d'une société démocratique dans le domaine de la communication devraient être satisfaits par l'élaboration de droits spécifiques tels que le droit à être informé, le droit d'informer, le droit au respect de la vie privée, le droit de participer à la communication publique — qui entrent tous dans le cadre de ce nouveau concept qu'est le droit de communiquer. A l'orée de ce que l'on pourrait appeler une ère nouvelle en matière de droits sociaux, toutes les implications du droit à communiquer devraient faire l'objet d'études approfondies.

ÉLIMINATION DES OBSTACLES

Avec les immenses possibilités dont elle dispose pour influencer l'esprit et le comportement des individus, la communication peut être un puissant moyen de promouvoir la démocratisation de la société et d'élargir la participation des citoyens au processus d'élaboration des décisions. Cela dépend des structures, des pratiques et de la gestion des médias, ainsi que de la mesure dans laquelle ils facilitent un plus large accès au processus de communication en ouvrant à un échange libre d'idées, d'informations et d'expériences entre des partenaires égaux, sans prédominance ni discrimination.

Nous recommandons :

55. Tous les pays doivent adopter des mesures propres à élargir les sources d'information nécessaires aux citoyens dans leur vie quotidienne. Un examen attentif des lois et règlements existants doit être entrepris en vue de réduire les limitations, clauses secrètes et restrictions diverses dans les pratiques de l'information.

56. La censure ou le contrôle arbitraire de l'information devraient être abolis⁶. Dans les domaines où des restrictions raisonnables peuvent se

6. **Commentaire par M. S. Losev** : « Tout le problème de la censure ou du contrôle arbitraire de l'information relève de la législation nationale de chaque pays et doit être résolu dans le cadre juridique national en prenant en considération les intérêts de chaque pays. »

justifier, celles-ci devraient être définies par une loi, leur application soumise au contrôle judiciaire, et elles devraient se conformer aux principes contenus dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, et dans les autres instruments adoptés par la communauté des nations⁷.

57. Les obstacles et les restrictions découlant de la concentration de la propriété des organes d'information, qu'elle soit publique ou privée, ou d'influences commerciales sur la presse et la radio-télévision, ou encore de la publicité privée ou officielle, méritent une étude spéciale. Le problème des conditions financières qui s'imposent aux organes d'information, et les mesures élaborées pour renforcer l'indépendance de la rédaction devraient également faire l'objet d'un examen critique.

58. Des mesures juridiques efficaces devraient être mises au point en vue de : (a) limiter le processus de concentration et de monopolisation ; (b) obtenir des sociétés transnationales qu'elles se conforment aux critères et conditions spécifiques définis dans la législation et les politiques de développement nationales ; (c) inverser les tendances à la réduction du nombre des décideurs, alors qu'augmente l'efficacité de la communication et la dimension des publics ; (d) réduire l'influence de la publicité sur la politique rédactionnelle et les programmes de radiodiffusion ; (e) perfectionner les modèles de nature à renforcer l'indépendance et l'autonomie des organes d'information en matière de gestion et de politique rédactionnelle, que ces organes relèvent du secteur privé, public ou gouvernemental⁸.

DIVERSITÉ ET CHOIX

La diversité et le choix dans le contenu de la communication sont des conditions préalables à la participation démocratique. Tout individu, tout groupe particulier, doit être en mesure de formuler des jugements fondés sur la plus large gamme possible d'informations, de messages et d'opinions et avoir l'occasion de partager ses idées avec autrui. Le déve-

7. **Commentaire de M. S. MacBride** : « Je souhaite également attirer l'attention sur les dispositions de l'article 20 de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales que je considère comme totalement inadéquates. Je souligne que les articles 13 et 14 de la Convention inter-américaine relative aux Droits de l'Homme (1979) ont un caractère plus complet et plus efficace que les dispositions correspondantes de la Convention européenne. La question est évoquée dans les paragraphes 26-29 de mon document sur la protection des journalistes (Document CIC n° 90). »

8. **Commentaire de M. E. Abel** : « En ce qui concerne (a) et (c), la législation contre les monopoles quelle que soit son efficacité n'est concevable que dans les pays où l'on peut considérer qu'un certain degré de concurrence existe. Il est artificiel d'évoquer des mesures contre la concentration et le monopole dans les pays où les médias prennent la forme d'un monopole d'état ou opèrent comme l'instrument d'un seul parti politique autorisé. (b) Les sociétés transnationales sont supposées obéir aux lois des pays dans lesquelles elles travaillent. (d) Là où il est possible de démontrer qu'elle existe, l'influence des agents de publicité sur le contenu de la presse ou des programmes radiodiffusés mériterait d'être soigneusement étudiée. Mais exiger en termes généraux qu'une telle influence soit réduite sans s'arrêter à étudier cette influence ou à tenter de la mesurer dans des circonstances spécifiques est signe de préjugé idéologique. »

loppement de médias décentralisés et diversifiés élargit le champ des possibilités de participation réelle et directe de la population aux processus de communication.

Nous recommandons :

59. La construction des infrastructures et l'adoption de techniques particulières devraient être soigneusement adaptées à la nécessité de fournir à un public élargi des informations plus abondantes provenant des sources les plus diversifiées.

60. Une attention particulière doit être portée aux besoins des femmes dans le domaine de la communication. Elles doivent bénéficier de l'égalité d'accès aux moyens de communication et de la garantie que leur image ne sera pas déformée par les organes d'information ou par la publicité.

61. Les problèmes touchant les enfants et les jeunes, les minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques, les habitants des régions éloignées, les personnes âgées et les handicapés méritent également qu'on s'y attache. Ces fractions importantes et vulnérables au sein de la société ont leurs besoins propres en matière de communication.

INTÉGRATION ET PARTICIPATION

Pour être en mesure de communiquer dans la société contemporaine organisée, l'homme doit disposer d'instruments appropriés. Les techniques nouvelles lui offrent de nombreux moyens d'information et de récréation individualisés mais elles sont souvent incapables de mettre à sa disposition des moyens de communication adéquats au sein de sa communauté ou de son groupe social ou culturel. De ce fait, de nouveaux modes de communication deviennent souvent nécessaires.

Nous recommandons :

62. Que l'utilisation des médias dans les milieux de vie et de travail soit étudiée de façon plus approfondie. Au lieu d'isoler les hommes et les femmes, les médias devraient faciliter leur intégration dans la collectivité.

63. Les lecteurs, les auditeurs et les spectateurs sont trop généralement traités comme des récepteurs passifs d'information. Les responsables des médias devraient encourager leur public à jouer un rôle plus actif dans la communication en lui accordant une place plus importante dans leurs journaux ou dans leurs programmes de radiodiffusion afin de permettre aux membres de la société et aux groupes sociaux organisés d'exprimer leurs opinions.

64. La mise en place de moyens de communication appropriés à tous les niveaux, devrait permettre d'aboutir à de nouvelles formes de participation du public dans la gestion des médias et à de nouveaux modes de financement.

65. Les responsables des décisions en matière de communication devraient réserver une importance plus grande à la définition des moyens propres à démocratiser la gestion des médias, en respectant les traditions et caractéristiques nationales et en y associant les catégories suivantes : (a) les dirigeants et propriétaires de médias ; (b) les journalistes et communicateurs professionnels ; (c) les créateurs ; (d) les techniciens ; (e) les représentants du public. Une telle démocratisation des moyens de grande information

a besoin de l'appui et de la compréhension totale de tous ceux qui travaillent à leur service et qui devraient être amenés, grâce à ce processus, à jouer un rôle plus actif dans la politique de rédaction et dans la gestion.

V. Promotion de la coopération internationale

PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT

Les inégalités en matière de moyens de communication qui se retrouvent partout résultent des disparités économiques ou de modèles politiques et économiques, ou tiennent à des négligences ou à des abus de caractère culturel. Mais quelle qu'en soit la cause, on ne saurait tolérer ces inégalités choquantes. La notion même de nouvel ordre mondial de l'information et de la communication présuppose la promotion de la coopération internationale qui comprend deux secteurs principaux : l'assistance internationale et la contribution à la compréhension internationale. Les dimensions internationales de la communication revêtent désormais une signification telle qu'il est indispensable de développer la coopération à l'échelle mondiale. Il appartient à la communauté internationale de prendre les mesures appropriées pour remplacer la domination, la dépendance et l'inégalité par des relations d'interdépendance et de complémentarité plus ouvertes et plus fécondes, fondées sur l'intérêt mutuel et l'égalité des nations et des peuples. Une telle coopération requiert un engagement international majeur visant à redresser la situation actuelle. Un engagement aussi clair constitue un besoin non seulement pour les pays en développement mais aussi pour la communauté internationale prise comme un tout. Les tensions et les ruptures provoquées par le manque d'initiative sont beaucoup plus importantes que les problèmes soulevés par des changements nécessaires.

Nous recommandons :

66. L'application progressive de mesures nationales et internationales qui favoriseront l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Les propositions contenues dans le présent rapport peuvent contribuer à définir les différents types d'actions qu'il est nécessaire de prendre pour s'engager dans cette direction.

67. D'accorder à la coopération internationale relative au développement des communications une priorité égale à celle accordée à d'autres secteurs (santé, agriculture, industrie, science, éducation, etc.) étant donné que l'information est elle aussi fondamentale pour les progrès individuels et collectifs et pour le développement global. Cet objectif peut être atteint par l'utilisation des fonds prévus dans les accords gouvernementaux bilatéraux ou provenant d'organisations internationales et régionales ; ces organisations devraient envisager un accroissement considérable des crédits qu'elles affectent aux communications, tant en ce qui concerne les infrastructures que l'équipement et le développement des programmes. Il conviendrait de veiller à ce que l'assistance offerte soit compatible avec les priorités des pays en développement. De même, il faudrait étudier la possibilité de fournir une assistance liée à des programmes généraux plutôt qu'à des projets étroitement définis.

68. L'étroite relation entre la création d'un nouvel ordre économique international et le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication devrait être soigneusement examinée par les organismes techniques responsables de ces questions. Des plans d'action concrète reliant les deux processus devraient être mis en œuvre à l'intérieur du système des Nations Unies. En approuvant la stratégie internationale du développement, les Nations Unies devraient considérer le secteur de la communication comme une partie intégrante de cette stratégie et non pas comme un simple instrument d'information publique.

RENFORCER L'AUTODÉPENDANCE COLLECTIVE

Les pays en développement ont la responsabilité primordiale d'entreprendre les changements nécessaires pour surmonter leur dépendance dans le domaine de la communication. Les actions nécessaires commencent au niveau national mais doivent être complétées par des accords effectifs aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional et inter-régional. L'autodépendance collective est la pierre de touche du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

Nous recommandons :

69. La dimension que représente la communication devrait être incorporée dans les programmes et accords de coopération économique existant entre les pays en développement.

70. Les activités conjointes dans le domaine de la communication qui sont en cours entre pays en développement devraient être développées davantage à la lumière de l'analyse globale et des recommandations du présent rapport. On devrait prêter attention en particulier à la coopération entre les agences nationales de presse, au renforcement du Pool des agences de presse et des organismes de radiodiffusion des pays non alignés ainsi qu'à l'échange régulier de programmes de radio et de télévision et de films.

71. En ce qui concerne la coopération dans le domaine de l'information technique, l'établissement de banques de données, de centres de traitement de l'information et de centres de documentation spécialisés aux niveaux régional et sous-régional devrait recevoir une haute priorité. Ils devraient être conçus et organisés en termes de logiciel et de direction, selon les besoins spécifiques des pays qui coopèrent entre eux. Les choix de technologie et d'entreprises étrangères ne devraient pas accroître la dépendance dans ce domaine.

72. Des mécanismes permettant de partager l'information de nature non stratégique pourraient être établis particulièrement dans le domaine économique. Des accords de cette nature seraient précieux dans des domaines tels que ceux des négociations commerciales multilatérales, des relations avec les sociétés et les banques transnationales, de la prévision économique, de la planification à moyen et à long terme et d'autres domaines similaires.

73. Des efforts particuliers devraient être entrepris pour assurer que l'information sur les autres pays en développement à l'intérieur ou à l'extérieur de la région à laquelle ils appartiennent reçoivent plus d'attention et soient plus longuement traités dans les organes d'information. Des projets spéciaux pourraient être mis en œuvre pour assurer un flux ininterrompu de matériel attrayant et intéressant inspiré de critères de sélection

de l'information qui tiennent compte des besoins des pays en développement.

74. Des mesures destinées à promouvoir les relations et les accords entre les organisations professionnelles et les chercheurs en matière de communication des différents pays devraient être encouragées. Il est nécessaire de développer des réseaux d'institutions et de spécialistes travaillant dans le domaine de la communication afin de partager et d'échanger des expériences et de mettre en œuvre conjointement des projets d'intérêt mutuel ayant un contenu opératoire concret.

MÉCANISMES INTERNATIONAUX

La coopération relative au développement des communications intéresse le monde entier ; elle concerne donc aussi les organisations internationales où tous les états membres peuvent discuter en toute liberté des problèmes impliqués et décider de l'action multinationale nécessaire. Les gouvernements devraient examiner attentivement les structures et les programmes des agences internationales dans le domaine des communications et signaler les changements propres à satisfaire des besoins en évolution.

Nous recommandons :

75. Que les Etats membres de l'Unesco accroissent leur soutien au programme de l'Organisation en ce domaine. Il conviendrait d'envisager la constitution d'un secteur de la communication distinct, non pas simplement pour souligner l'importance de la communication, mais pour insister sur les relations mutuelles des activités qui en dépendent avec les autres grandes composantes de l'action de l'Unesco : éducation, science et culture⁹. Dans ses activités en matière de communication, l'Unesco devrait concentrer son action dans des domaines prioritaires. Parmi ceux-ci figurent l'assistance relative à la conception, la planification et le développement technique des politiques nationales ; l'organisation de réunions et d'échanges professionnels ; la promotion et la coordination de la recherche ; l'élaboration de normes internationales.

76. Une meilleure coordination des différentes activités dans le domaine de la communication entreprises par l'Unesco et dans le cadre du système des Nations Unies. Un inventaire et une évaluation approfondis de tous les programmes de développement des communications et des programmes connexes des différentes institutions devraient être entrepris afin d'établir des mécanismes destinés à assurer la consultation, la coopération et la coordination nécessaires.

77. Il serait souhaitable que la famille des Nations Unies dispose d'un système d'information plus efficace, comprenant des installations de radio-diffusion qui lui soient propres et éventuellement l'accès à un satellite de communication. Un tel système permettrait aux Nations Unies d'être plus étroitement informées des affaires du monde et de transmettre plus efficace-

9. **Commentaire de M. M. Lubis** : « Je crois fermement que la structure actuelle à l'Unesco (Secteur de la Culture et de la Communication) est satisfaisante pour traiter des problèmes de la communication.

ment leur message à tous les peuples de la terre. Une telle proposition suppose de lourds investissements et soulève des problèmes complexes. Une étude prospective devrait être entreprise afin qu'un projet soigneusement étudié puisse être préparé et soumis aux instances compétentes^{10 11}.

78. La création dans le cadre de l'Unesco, d'un Centre international pour l'étude et la planification de l'information et de la communication pourrait être envisagée. Ses fonctions principales seraient : (a) de promouvoir le développement des systèmes nationaux de communication dans les pays en développement, et favoriser l'équilibre et la réciprocité dans la circulation de l'information internationale ; (b) de mobiliser les ressources nécessaires à cet effet et administrer les fonds mis à sa disposition ; (c) assurer la coordination entre les parties intéressées au développement de la communication et aux divers programmes de coopération et évaluer les résultats des activités bilatérales et multilatérales en ce domaine ; (d) organiser des tables rondes, colloques et conférences pour la formation des planificateurs, chercheurs et journalistes, et particulièrement ceux qui se spécialisent dans le domaine international et (e) de se tenir constamment au courant des transferts de technologie des communications entre pays développés et pays en développement, et de veiller à ce que ces transferts s'exécutent dans les meilleures conditions. L'orientation du centre pourrait être définie par un Conseil de coordination tripartite composé de représentants des pays développés et en développement ainsi que des organisations internationales intéressées. L'Unesco devrait entreprendre une étude plus approfondie de cette proposition de manière à ce qu'elle soit examinée par la Conférence générale lors de sa session de 1980¹².

10. **Commentaire de M.M. Lubis** : « Je suis d'avis que la capacité actuelle du système des Nations Unies en matière de communication n'est pas effectivement et efficacement utilisée et gérée. De plus, je ne peux pas dire qu'à long terme le système des Nations Unies sera à même de se prononcer, d'une seule voix, sur les véritables problèmes pertinents qui affectent notre monde : désarmement, paix, liberté, droits de l'homme. Cependant, j'appuie la suggestion relative à l'étude prospective qui figure dans ce paragraphe. »

11. **Commentaire de M. S. MacBride** : « Je souligne que la croissance phénoménale de la radiodiffusion internationale fait ressortir l'absence d'un système international de radiodiffusion des Nations Unies. Une trentaine de pays diffusent un total de 12 000 heures d'émissions hebdomadaires en 100 langues différentes. Je recommande que les Nations Unies établissent un système de radiodiffusion qui leur soit propre et qui pourrait diffuser 24 heures sur 24 dans 30 langues au moins. Voir à ce sujet mon document sur la protection des journalistes (Document CIC n° 90, § 46 et document CIC n° 60 sur la radiodiffusion internationale). »

12. **Commentaire de Mlle B. Zimmerman** : « Bien que je partage le point de vue selon lequel un organisme de coordination dans le domaine de la communication pourrait être utile, je ne peux appuyer cette recommandation spécifique. Tous les membres de la Commission n'ont pas eu l'occasion de discuter pleinement des avantages et des inconvénients des différents objectifs et structures d'un tel organisme de coordination. Etant donné qu'une conférence intergouvernementale sera convoquée par l'Unesco en 1980 pour traiter de cette question, j'estime que la Commission devrait se féliciter de l'étude attentive que cette conférence devrait être à même d'effectuer sur ce point, plutôt que de formuler à ce stade une quelconque recommandation. »

Commentaire de M. Elie Abel : « Cette proposition est prématurée, inutile et imprudente. L'établissement d'un mécanisme approprié de promotion et de coordination du développement de la communication demande plus de temps et de moyens

(suite)

VERS LA COMPRÉHENSION INTERNATIONALE

Le renforcement de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales et la réduction des tensions internationales sont dans l'intérêt de toutes les nations. Les organes d'information peuvent apporter une contribution importante à la réalisation de ces objectifs. L'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa session spéciale sur le désarmement a demandé aux organes d'information de faire un effort plus grand pour mobiliser l'opinion publique en faveur de l'arrêt de la course aux armements et du désarmement. Dans le même sens que cette Déclaration, la Déclaration de l'Unesco sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre devraient être le fondement de nouvelles politiques de la communication visant à favoriser la compréhension internationale. Un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication exige une coopération pacifique entre les nations et doit devenir un instrument de cette coopération.

Nous recommandons :

79. Les politiques nationales de communication devraient être cohérentes avec les principes adoptés en matière de communication internationale et tendre à créer un climat de compréhension mutuelle et de coexistence pacifique entre les nations. Les pays devraient également encourager les organes de radiodiffusion et les autres moyens de communication internationale dont ils disposent à contribuer autant que possible à la paix et à la coopération internationale et à se garder d'entretenir la haine nationale, raciale ou religieuse et d'inciter à la discrimination, à l'hostilité, à la violence ou à la guerre.

80. Les problèmes de la paix et du désarmement, des droits de l'homme, du développement et ceux relatifs à l'instauration d'un nouvel ordre de la communication devraient recevoir toute l'attention qu'ils méritent. Les moyens de grande information imprimés ou audio-visuels devraient être invités à faire connaître les documents importants de l'Organisation des Nations Unies, de l'Unesco, des mouvements mondiaux pour la paix et des diverses autres organisations internationales et nationales se consacrant à la paix et au désarmement. Les programmes des écoles de journalisme

(suite)

que la Commission n'en disposait. Cette proposition reprend pour l'essentiel l'une des deux idées soumises à une réunion d'experts de l'Unesco tenue en novembre ; ni l'une ni l'autre n'ont été retenues. La question est à l'ordre du jour d'une réunion intergouvernementale qui doit se tenir à l'Unesco en avril. L'Assemblée générale des Nations Unies s'intéresse maintenant beaucoup à cette question et elle a invité le Secrétaire général à agir. Telle qu'elle apparaît, cette proposition ne peut que décourager la coopération nécessaire aussi bien des organes compétents des Nations Unies que des nations en développement dont la coopération est indispensable pour permettre de nouveaux progrès. »

Commentaire de M. S. MacBride : « Si des mesures sont prises dans ce but, je suggère de consulter au préalable et d'obtenir l'accord des organisations des journalistes et des autres organisations non gouvernementales compétentes dans le domaine de la communication de masse. »

devraient faire une place à l'étude de ces problèmes internationaux et aux idées qui se manifestent à leur sujet dans le cadre des Nations Unies.

81. Toutes les formes de coopération entre les organes d'information, les professionnels et leurs associations qui contribuent à une meilleure connaissance des autres nations et des autres cultures devraient être encouragées et favorisées.

82. Une grande prudence et un sens élevé des responsabilités s'imposent dès lors qu'il s'agit de rendre compte d'événements internationaux ou des tensions et des crises qui peuvent surgir dans tel ou tels pays. En ce cas, les organes d'information sont souvent l'un des rares liens, sinon le seul qui subsiste entre des groupes combattants ou hostiles. Il est clair de ce fait qu'un rôle spécial leur incombe dont ils devraient chercher à s'acquitter avec tact et objectivité.

**

Les recommandations et suggestions formulées dans notre rapport ne prétendent pas couvrir tous les sujets ni toutes les questions qui appellent à la réflexion et à l'action. Elles n'en témoignent pas moins de l'importance et de l'ampleur des tâches qui incombent à tous les pays dans le domaine de l'information et de la communication, et dont les dimensions internationales constituent un défi formidable pour la communauté mondiale.

Notre étude montre clairement aussi l'orientation que doit suivre le monde s'il veut instaurer un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication — qui se traduit essentiellement par un ensemble de nouvelles relations nées des progrès promis par les nouvelles technologies de la communication et qui devraient bénéficier à tous les peuples. La prise de conscience qui apparaît déjà à propos de certaines questions comme le déséquilibre global de la circulation de l'information donne à penser qu'un processus de changement est amorcé. Pourtant, les possibilités et les perspectives qu'offrent des techniques et des systèmes de communication toujours renouvelés exigent que des mesures délibérées soient prises pour veiller à ce que les écarts existants ne s'accroissent davantage encore. L'objectif est avant tout de faire en sorte que les hommes et les femmes soient en condition de mener une vie plus riche et plus intense.

B. QUESTIONS DEVANT FAIRE L'OBJET D'ÉTUDES PLUS APPROFONDIES

Nous avons suggéré quelques mesures susceptibles de conduire vers un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Certaines peuvent être entreprises immédiatement ; d'autres seront plus longues à préparer et à mettre en œuvre. Ce qui est important, c'est de commencer dès maintenant à essayer de changer la situation actuelle.

D'autres questions auraient mérité cependant d'être examinées, mais la Commission internationale n'a pas eu à sa disposition le temps, les données ou les compétences nécessaires pour les aborder. Les propositions énumérées ci-dessous n'ont pas été approuvées par la Commission ; plusieurs d'entre elles n'ont même pas en fait été discutées. Des membres de la Commission ont considéré néanmoins qu'ils étaient libres de présenter des propositions, individuelles ou communes à plusieurs d'entre eux, dont ils estimaient qu'elles devraient être étudiées à l'avenir. La Commission n'a pas souscrit à ces suggestions dont il peut pourtant ressortir certaines idées préliminaires sur des orientations qu'il conviendrait de suivre si elles retiennent un jour l'attention.

I. Une interdépendance croissante

1. Des études sont nécessaires pour définir de façon plus précise l'interdépendance des intérêts des pays pauvres et riches, aussi bien que celle de pays appartenant à des systèmes socio-politiques différents. Les recherches entreprises jusqu'ici n'ont pas suffisamment exploré cette communauté d'intérêts ; des données solides devraient être réunies pour servir de base à des mesures éventuelles menant dans l'avenir à une coopération plus large. Des études similaires sont nécessaires pour préparer des actions de coopération plus diversifiées entre les pays en développement.

2. Dans cette même optique, il faudrait établir des indicateurs pour faciliter la comparaison des résultats obtenus avec les divers moyens de communication dans différents pays.

3. La coopération internationale étant fondée sur la compréhension mutuelle, les barrières linguistiques posent un problème permanent. Un grand déséquilibre apparaît dans l'utilisation des langues internationales et des études pourraient être entreprises afin de rechercher les moyens d'améliorer la situation à cet égard.

II. Une coordination améliorée

4. Il n'est pas possible d'instaurer un nouvel ordre de l'information et de la communication sur la base de projets et d'initiatives sporadiques et sans une base sérieuse de recherche. Des études prospectives visant à améliorer la coordination des activités, particulièrement à leur stade initial, dans de nombreux domaines mettent en jeu : (a) la collecte et la diffusion de l'information ; (b) les banques de données ; (c) les banques d'échanges de programmes de radiodiffusion ; (d) l'échange de données de la télé-détection.

III. Normes et instruments internationaux

5. L'élaboration d'une législation internationale dans le domaine de la communication implique le réexamen des textes des instruments internationaux (de la Société des Nations, des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales, etc.) ainsi que de projets qui se heurtent depuis fort longtemps à des obstacles politiques. L'élargissement de cette législation paraît nécessaire pour surmonter certaines difficultés et l'adapter aux dimensions du nouvel ordre mondial de la communication.

6. Des études devraient être entreprises afin de dégager autant que possible les principes généralement reconnus par la profession qui tiendraient compte de l'intérêt des usagers. Dans ces études, on devrait également se pencher sur la possibilité d'un nouvel examen, par les organisations de journalistes elles-mêmes, de l'idée d'un code international de déontologie. Ce code pourrait puiser des éléments fondamentaux dans la Déclaration de l'Unesco sur les organes d'information ainsi que dans les dispositions communes à la majorité des codes nationaux et régionaux.

7. Des études devraient être entreprises sur les effets sociaux, économiques et culturels de la publicité en vue d'identifier les problèmes et de suggérer des solutions, aux plans national et international, incluant si possible l'examen des conditions pratiques d'élaboration et d'application d'un code international de la publicité qui pourrait avoir pour fondement la préservation de l'identité culturelle et la protection des valeurs morales.

IV. Rassemblement et diffusion des nouvelles

8. La portée des tables rondes mentionnées dans la Recommandation 51 ci-dessus pourrait être élargie, après études appropriées, pour englober d'autres problèmes majeurs se rapportant au rassemblement et à la diffusion des nouvelles internationales, en particulier les aspects professionnels, éthiques et juridiques.

V. Protection des journalistes

9. Des études complémentaires devraient porter sur la protection des journalistes dans l'exercice de leur profession. Il conviendrait d'explorer la possibilité de mettre en place un mécanisme assurant au journaliste à qui on refuse sa carte d'identité professionnelle ou qui est privé de cette carte un droit d'appel auprès d'un organisme professionnel indépendant. L'idéal serait que cet organisme dispose d'une autorité judiciaire suffisante pour rectifier une décision injustifiée. De telles études devraient également approfondir les conditions de création d'un organisme international devant lequel un appel pourrait être interjeté en dernier ressort.

VI. Une plus grande attention aux zones négligées

10. Les inégalités découlant de la concentration des moyens de communication dans les régions développées et des avantages dont jouissent les catégories aisées de la population en ce qui concerne le contrôle et l'accès à ces moyens devraient être corrigés en accordant une plus grande attention aux besoins des pays les moins développés et à ceux des régions rurales. Des études devraient être faites pour évaluer ces besoins, fixer les priorités et mesurer la rentabilité des investissements futurs. On pourrait par exemple prendre en considération : (a) la généralisation éventuelle de la diffusion radiophonique et télévisée, ainsi que l'expansion des réseaux téléphoniques dans les zones rurales ; (b) l'efficacité de mesures éventuelles d'ordre gouvernemental pour étendre la distribution de récepteurs (par ex. sous forme de facilités spéciales, exonérations fiscales, prêts à faible taux d'intérêt, subventions, etc.) et (c) des possibilités et innovations technologiques (par ex. production de générateurs à forte puissance destinés aux zones dépourvues d'électricité).

VII. Un élargissement des ressources financières

11. La pénurie de ressources disponibles pour le développement de la communication, au niveau national comme au niveau international, montre le besoin d'études nouvelles dans trois domaines différents : (a) choix des priorités pour le financement national et international ; (b) évaluation du coût et de l'efficacité des investissements actuels ; (c) recherche de nouvelles ressources financières.

12. En ce qui concerne les nouvelles ressources, plusieurs possibilités pourraient être envisagées : (a) mobilisation des ressources provenant des bénéfices excédentaires réalisés sur les matières premières ; (b) création d'un prélèvement international¹³ sur l'utilisation du spectre électromagnétique et de l'orbite géostationnaire au profit des pays en voie de développement ; (c) établissement d'un prélèvement international¹⁴ sur les profits de transmission de l'information, au bénéfice des pays en développement et pour le financement partiel du coût d'utilisation des moyens de communication internationaux (câbles, réseaux de télécommunication, satellites, etc.).

*
**

Conformément au large mandat qui lui a été confié, la Commission s'est efforcée de dégager les problèmes et les tendances majeurs et de

13. **Commentaire par M. S. Losev** : « L'idée d'un impôt international quelles que soient les bonnes raisons ou les causes qui peuvent être invoquées ne me paraît ni juste ni justifiable. »

14. **Commentaire de M. S. MacBride et de Mlle Zimmerman** : « Les exemples cités, en particulier ceux qui proposent un prélèvement international, semblent avoir été insuffisamment examinés du point de vue de leur validité ou de leur mise en œuvre sur la scène internationale, et montrent qu'il conviendrait d'entreprendre dans ce domaine des études plus approfondies. »

recommander certains principes d'action. En dehors des recommandations émanant de la Commission dans son ensemble, certains de ses membres ont présenté des suggestions additionnelles estimant que l'intérêt pour de nouvelles questions continuera de grandir.

L'important est de se rendre compte que le nouvel ordre que nous recherchons n'est pas seulement un objectif mais une étape dans un cheminement. C'est un effort de longue haleine en vue d'établir dans toutes les sociétés et entre toutes les nations et les peuples des relations plus libres, plus équitables et plus justes. Le rapport témoigne de ce que nous croyons avoir appris. Et c'est cela surtout que nous souhaitons communiquer.

APPENDICES

Appendice 1

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

M. Sergei Losev

Bien que je me sois rallié, en signant le Rapport final, au consensus qui s'est manifesté au sein de la Commission, je souhaite joindre à ce rapport mes commentaires et les réserves qui s'ajoutent à celles que j'ai tenu à faire sur plusieurs points précis dans les parties II, III, IV et particulièrement dans la partie V.

Pour évaluer le rapport présenté par la Commission, je dois dire que, même s'il ouvre une vaste et large perspective au développement des médias de masse et du journalisme dans le monde aujourd'hui, il présente aussi des points faibles et des défauts spécifiques qui tiennent certainement à l'ampleur et à la difficulté de la tâche qui était devant nous.

1. Le terme « communication » n'a pas été convenablement défini ce qui tend à affaiblir la terminologie du rapport. Les concepts de *communication* et d'*information*, ceux de *communication* et de *médias de masse* sont souvent confondus.

2. Il est particulièrement regrettable que du fait de cette définition trop large du terme *communication*, les problèmes de l'information n'aient pas été traités de manière adéquate. Dans de nombreux cas, on devrait lire *information* là où est écrit *communication*. Et dans de trop nombreux cas, il ne serait pas correct de traduire en russe le mot *communication* autrement que par *information*.

3. La position des pays en développement a été érodée. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le problème de la souveraineté de ces pays dans les domaines de l'information et de la culture. La notion même d'invasion culturelle n'a pas reçu la place qui devrait lui revenir dans le rapport, de même qu'a été sous-estimé le rôle de la culture de masse occidentale dans l'appauvrissement des cultures nationales des pays en développement.

4. Les recommandations sont parfois trop concrètes pour être appliquées partout.

5. Les réalisations et les expériences des pays socialistes et des pays en développement dans l'établissement de systèmes nationaux de communication de masse et dans la recherche de l'autodépendance dans ce domaine n'ont pas été prises en considération par la Commission. Les expériences pratiques de la Bulgarie et de la Pologne, de la Tanzanie et de l'Inde, de l'Ouzbékistan et de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie, du Turkménistan et de la Kirghizie, de la Iakoutie et du Tadjikistan ne sont pas reflétées dans le rapport et il y a là certainement une incapacité à saisir l'aptitude à réaliser l'autodépendance dans ce domaine très essentiel des médias de masse.

6. Il en résulte que le Rapport final est un peu trop occidentalisé à la fois dans sa terminologie et dans son approche.

7. Il est fâcheux d'avoir eu recours à des formules déjà dépassées et rebattues comme la notion de libre circulation de l'information.

8. Le droit à communiquer est trop largement débattu, bien qu'il n'ait jamais été internationalement reconnu, de même qu'il n'est pas reconnu au niveau national dans aucun des pays représentés au sein de la Commission. En même temps, le problème de l'élaboration d'un droit international dans le domaine de l'information et de l'échange d'information n'a pas été convenablement analysé.

9. Il en résulte que la notion même de nouvel ordre international de l'information a été érodée au cours de la préparation du rapport alors que nous devrions tous consentir plus d'efforts pour établir et développer ce nouvel ordre international de l'information dont le monde aujourd'hui a tellement besoin pour développer des relations internationales meilleures, améliorer la compréhension internationale et renforcer l'indépendance nationale et la souveraineté de tous les pays du monde.

10. Seule la partie V du rapport final a pu faire l'objet d'une discussion véritable et définitive. En ce qui concerne les parties I, II, III et IV, nous n'avons pu procéder qu'à un examen en première lecture des textes qui les composent, ce qui a certainement empêché une discussion approfondie de chacun des points contenus dans ces parties.

Je souhaite finalement souligner de nouveau l'importance de ce rapport et particulièrement la contribution qu'il apporte à la paix et à la compréhension internationale ainsi que l'attention accordée à juste titre à l'Acte Final d'Helsinki.

M. Mustapha Masmoudi

1. Je pense que la réflexion et les travaux de la Commission ont permis dans l'ensemble de définir le concept de nouvel ordre mondial de l'information, d'en dégager les principes directeurs, d'ouvrir de larges perspectives à la communication et au développement des moyens d'information dans le monde et de proposer, à titre indicatif et dans le cadre d'un processus continu, des actions susceptibles de servir de base à la concrétisation de ce nouvel ordre.

2. Néanmoins, j'aurais souhaité que la Commission ait poussé plus loin la réflexion en proposant au Directeur général un texte de déclaration et un projet de charte qui puissent servir de point de départ pour la discussion de cet important sujet à la prochaine session de la Conférence générale de l'Unesco, conformément à l'esprit de la résolution adoptée par la Conférence générale, à sa 20^e session, sur la mission de la CIC et de la résolution sur la communication adoptée lors de la 34^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

3. Il me semble aussi que le texte de la convention internationale relative au droit international de rectification qui a été établi avant l'émergence des satellites et d'autres moyens de grande communication et qui constitue de ce fait un minimum, devrait être amendé et soumis à l'adoption et à la ratification des Etats membres et non pas seulement pris en considération « pour être appliqué *volontairement* dans chaque pays en fonction des pratiques journalistiques en vigueur et des structures juridiques nationales ». Le moins que l'on puisse faire en attendant est d'inviter tous ceux qui sont concernés par cette convention à la respecter.

4. En ce qui concerne les problèmes de protection reliés à l'information, il convient de considérer, outre la protection du journaliste, celle aussi de l'utilisateur (qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe, d'une collectivité, d'un peuple ou d'une nation) et de lui garantir en conséquence la possibilité d'avoir recours aux différents moyens de protection en cas d'infraction aux règles ou normes prescrites dans le code déontologique.

5. Une observation finale porte sur les problèmes linguistiques qui sont étroitement liés à la communication sociale et à la communication internationale. Comme nous le savons, la coopération internationale est fondée essentiellement sur la compréhension mutuelle, et la diffusion de la pensée scientifique utilise plus que jamais les nouveaux moyens de communication. Or, les barrières linguistiques constituent un obstacle permanent à ces facteurs indispensables à la paix et au progrès, et le déséquilibre entre les langues utilisées à une large échelle internationale ne cesse de se creuser. Il convient en conséquence d'inviter les institutions internationales concernées à se pencher sur la question des langues internationales pour étudier les solutions adéquates qui permettraient de parer à cette situation, et chercher de nouveaux instruments scientifiques de communication capables de stocker et de diffuser avec les moyens les plus économiques, la plus grande masse d'information.

6. S'agissant du titre du rapport, j'aurais souhaité qu'il soit le suivant : *Pour un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication* de manière à refléter l'objectif majeur qui était poursuivi.

Telles sont quelques-unes des remarques de caractère plus ou moins général que je souhaite présenter aux lecteurs de notre Rapport final.

Gabriel Garcia Marquez et Juan Somavia

Nous souhaitons transmettre les commentaires suivants qui portent spécifiquement sur la manière dont certaines questions ont été présentées dans le Rapport final :

1. L'attention accordée à la question de la démocratisation est hautement significative. Des structures plus démocratiques de la communication constituent une exigence nationale et internationale pour les peuples partout dans le monde. Promouvoir l'accès, la participation, la décentralisation, la gestion ouverte et l'éclatement du pouvoir concentré dans les mains des intérêts commerciaux ou bureaucratiques est un impératif universel. Ceci est d'une importance particulièrement cruciale pour les pays du Tiers Monde dominés par des régimes minoritaires répressifs.

2. La communication ne se ramène pas à l'information. Elle est un facteur déterminant de tous les processus sociaux et un élément fondamental du mode d'organisation des sociétés. Cette approche adoptée dans le Rapport permet une compréhension plus large et mieux équilibrée des problèmes en jeu et replace les questions particulières dans une perspective plus générale. Ceci permet de situer le débat international de la communication dans le contexte global, à la fois politique, économique et culturel qui doit être le sien.

3. Dans différentes parties du Rapport se manifeste une tendance à *glorifier* les solutions technologiques qui peuvent être apportées aux

problèmes contemporains de la communication. Nous tenons à souligner que la *promesse technologique* n'est pas neutre, pas plus qu'elle n'est affranchie de tout système de valeur. Les décisions en pareil domaine ont d'énormes conséquences politiques et sociales. Chaque société doit développer les instruments nécessaires pour évaluer les choix alternatifs et leur portée.

4. Souligner le besoin de développer les infrastructures de la communication dans les pays du Tiers Monde est une préoccupation légitime et nécessaire, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Résoudre les problèmes contemporains de la communication n'est pas seulement une question d'argent et de formation. L'idée d'un *Plan Marshall* pour le développement de la communication du Tiers Monde est inappropriée et tendrait à reproduire les valeurs occidentales et les intérêts transnationaux dans les sociétés du Tiers Monde. Toute action dans ce domaine devrait faire l'objet d'un choix attentif afin de ne pas renforcer les structures des pouvoirs minoritaires dans les pays du Tiers Monde et ne pas servir de véhicule à la domination culturelle.

5. Le rapport ne reconnaît pas suffisamment en général l'importance du rôle joué par la recherche pour faire de la communication l'un des enjeux du débat contemporain et pour étayer nombre des positions prises par la Commission. En particulier, le chapitre consacré à la recherche aurait dû mettre davantage en relief l'importance fondamentale que la recherche professionnelle sérieuse continue de revêtir pour promouvoir la compréhension de toutes ces questions et clarifier les phénomènes structurels sous-jacents.

6. Le travail de la Commission représente un effort louable pour atteindre un certain niveau de consensus parmi des participants ayant des points de vue divergents dans le contexte d'un organisme des Nations Unies. Le Rapport n'est pas toujours systématique dans le développement des différents sujets qu'il traite et il manque parfois d'un style totalement cohérent et méthodique. Comme tel, il s'agit plus d'un document négocié que d'un texte universitaire. Ce fait met en évidence sa valeur politique et pratique dans la mesure où le Rapport reflète certaines zones de compréhension mutuelle dans lesquelles il pourrait être possible de développer des politiques concrètes et d'envisager une action conduite par de nombreux acteurs sociaux dans différents contextes nationaux et internationaux.

Appendice 2

NOTES

Systèmes internationaux de satellite

Intelsat

Le système global de satellite Intelsat comprend deux éléments : le segment dans l'espace qui est constitué par les satellites appartenant à Intelsat ; et le segment terrien qui consiste en stations terrestres appartenant aux organismes de télécommunication dans les pays où elles se trouvent.

A la date du 31 mars 1979, le segment dans l'espace comprenait douze satellites placés en orbite synchrone à une altitude approximative de 35 780 km (22,240 miles). Le service d'ensemble était fourni grâce à une combinaison des satellites Intelsat IV et IV-A au-dessus des régions de l'Atlantique et de l'Océan Indien et des satellites Intelsat IV au-dessus de la région de l'Océan Pacifique.

Chaque satellite Intelsat IV-A a une capacité théorique de transmission de 6 000 circuits téléphoniques et de deux chaînes de télévision alors que chaque Intelsat IV dispose d'une capacité théorique de 4 000 circuits téléphoniques et deux chaînes de télévision.

Le segment au sol du système global affecté au service international comporte 249 antennes de communication réparties sur 203 stations terrestres dans 97 pays. Le système combiné de satellites et de stations au sol est mis à la disposition de plus de 670 réseaux de communication unissant entre elles les stations au sol.

Mis à part les circuits téléphoniques internationaux utilisés à plein temps (plus de 12 000 au total), les satellites Intelsat fournissent également à plus de 130 pays et territoires des facilités de transmission destinées à une grande variété de services de télécommunication comprenant notamment la transmission de données et la télévision.

En mars 1979, Intelsat offrait une capacité d'utilisation des satellites aux services nationaux à usage domestique dans 15 pays (Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Chili, Colombie, Espagne, France, Malaisie, Nigeria, Norvège, Ouganda, Pérou, Soudan, Sultanat d'Oman et Zaïre). D'autres pays commenceront prochainement ou envisagent sérieusement d'utiliser des satellites Intelsat pour leurs services domestiques ; parmi eux figurent le Danemark, l'Égypte, l'Inde et l'Irak.

L'ère d'Intelsat V devrait commencer en 1980 selon les prévisions avec le lancement du premier d'une nouvelle génération de satellites de communication.

Chaque Intelsat V aura une capacité théorique de 12 000 circuits téléphoniques simultanés dans les deux sens plus deux chaînes de télévision.

La capacité additionnelle a été obtenue en partie grâce au recours accru aux techniques de fréquence réutilisées ainsi qu'en utilisant une nouvelle bande de fréquence. Par exemple la fréquence 4-6 GHz sera utilisée quatre fois, deux fois par une séparation géographique au moyen des lobes

d'antenne hémisphériques est et ouest et deux fois à travers une double polarisation. La nouvelle bande 11-14 GHz sera utilisée deux fois grâce à des faisceaux étroits est et ouest physiquement séparés.

On escompte que la capacité de la série Intelsat V permettra de répondre à la demande croissante de facilités de communication internationales par satellite bien au-delà des années 1980.

(Source : *Rapport Intelsat*, 1979).

Interspoutnik

Le système international et l'organisation de communications spatiales « Interspoutnik » a été établi en 1971 à l'initiative des pays socialistes : Bulgarie, Cuba, Hongrie, Mongolie, Pologne, Roumanie, République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Union soviétique, dans le but de satisfaire aux besoins en matière de communication téléphonique et télégraphique, d'échange de programmes de radio et de télévision, ainsi que pour faciliter la transmission d'autres catégories d'information par l'intermédiaire de satellites artificiels de la terre. Le gouvernement de la République socialiste du Vietnam est partie à cet accord depuis 1979.

L'accord sur « Interspoutnik » est fondé sur le principe d'universalité tel qu'il a été fixé dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et dans le traité du 27 janvier 1967 sur les principes régissant les activités des états dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique qui souligne que cet espace est ouvert à l'exploration et à l'utilisation de tous les états sans discrimination.

La coopération est organisée sur la base du respect de la souveraineté et de l'indépendance des états, de l'égalité et de la non-ingérence dans les affaires intérieures ainsi que de l'assistance mutuelle et de l'avantage réciproque.

Interspoutnik est une organisation internationale ouverte. Le gouvernement de n'importe quel état qui se déclare disposé à adhérer à l'accord peut en devenir membre.

L'accord ne prescrit aucune limite aux droits souverains des pays de participer à d'autres organisations internationales de communication spatiale et offre la possibilité d'utiliser les canaux de communication du système Interspoutnik aux pays non membres à parité avec les membres d'Interspoutnik.

Dans ses activités, Interspoutnik cherche à élargir et à approfondir la coopération dans le domaine de la communication spatiale avec d'autres organisations internationales.

Les systèmes de communication Interspoutnik comportent un complexe spatial comprenant des satellites de communication avec des systèmes de contrôle et des systèmes au sol qui maintiennent un contact mutuel par l'intermédiaire de satellites de communication.

Le complexe spatial est la propriété de l'organisation ou est loué à ses membres. Les stations terriennes sont la propriété des états qui les ont construites ou des organisations reconnues qui assurent leur fonctionnement.

Les premières stations au sol opérant dans le cadre du système Interspoutnik qui ont commencé l'échange international d'information en 1973

ont été construites en Union soviétique et en République de Cuba. Auparavant, en 1967, une station au sol établie en Mongolie est devenue opérationnelle mais ses fonctions se limitaient à la réception des programmes de télévision soviétique diffusés en URSS au réseau national de stations orbitales. Dans les années qui ont suivi, des stations au sol ont été construites en Pologne et en Tchécoslovaquie (1974), en République démocratique allemande (1975), en Bulgarie et en Hongrie (1976) et en Algérie (1979). Des stations doivent devenir opérationnelles en Angola, en Éthiopie, en Irak, en République démocratique populaire du Yémen et dans un certain nombre d'autres pays.

Les satellites de communication de l'URSS « Molniya-2 » et « Molniya-3 » qui contournent la terre le long d'une orbite elliptique ont été utilisés au stade initial du système Interspoutnik. Ces satellites utilisaient deux canaux de fréquences radio pour les communications téléphoniques et télégraphiques et des échanges de programmes radiophoniques et de télévision. A partir de 1979, les nouveaux satellites « Statsionar » placés en orbite géostationnaire sont utilisés dans le système Interspoutnik. Les satellites sont situés au-dessus de l'Atlantique et l'Océan Indien et permettent d'assurer pratiquement la communication entre tous les pays.

Chaque satellite « Statsionar » dispose de six canaux de fréquence à large bande et à usage général qui peuvent être employés à la fois pour les communications téléphoniques et télégraphiques et pour les échanges de programmes de radio et de télévision.

Le système Interspoutnik utilise les capacités existant à bord de ces satellites selon les besoins des pays en canaux de communication. C'est ainsi que, pendant les Jeux olympiques d'été de 1980, les satellites Statsionar fonctionneront avec huit canaux à large bande ; l'un d'eux sera utilisé pour les communications téléphoniques et télégraphiques et les sept autres pour la transmission à de nombreux pays et continents des programmes olympiques radiodiffusés.

Interspoutnik répond de manière croissante aux besoins des pays en matière d'échange international de l'information et le cercle des pays utilisateurs s'élargit constamment.

(Source : Représentants d'Interspoutnik à Moscou).

Organisations internationales actives dans différents domaines de la communication*

I. Organisations internationales intergouvernementales

Nations Unies : Assemblée générale ; Conseil économique et social (ECOSOC) ; institutions affiliées y compris la Commission du droit inter-

* Dans une étude sur les *Structures internationales compétentes dans les Politiques et élaboration des décisions en matière de communication* préparée pour la Commission par l'Institut international de la communication (document CIC n° 29), un certain nombre des organisations et institutions intéressées ont été énumérées et sont reprises pour la plupart dans le présent Appendice.

national ; le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ; les commissions régionales pour l'Europe (CEE), l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Amérique latine (CEPAL), l'Afrique (CEA), l'Asie occidentale (CEAO) ; PNUD ; CNUCED ; FISE.

Institutions spécialisées des Nations Unies et autres institutions appartenant au système des Nations Unies : OIT ; UIT ; Unesco ; UPU ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; GATT ; FAO ; OMS ; OACI ; OMCI ; OMM ; Banque mondiale.

II. Organisations régionales intergouvernementales

Europe : Conseil de l'Europe ; Communautés économiques européennes (CEE) ; Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) ; Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ; Conseil nordique.

Amérique : Organisation des États américains (OEA) et institutions affiliées — Commission interaméricaine des droits de l'homme, Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture, Banque interaméricaine de développement, Pacte Andin.

Afrique : Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Région arabe : Ligue des États arabes ; Organisation éducative, culturelle et scientifique de la ligue arabe (ALECSO) et Organisation régionale arabe d'alphabétisation qui y est rattachée.

Asie et Pacifique : Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE).

III. Autres organisations

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Conférence des pays non alignés.

IV. Institutions opérationnelles et organisations professionnelles (intergouvernementales et non gouvernementales)

Organisations régionales de télécommunications : Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) ; Union arabe des télécommunications (UAT) ; Union panafricaine des télécommunications (UPAT) ; Asia Pacific Telecommunity ; Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL).

Organisations de communication spatiale : Organisation internationale des communications par satellites (INTELSAT) ; INTERSPOUTNIK ; Organisation internationale de satellite maritime (INMARSAT) ; Agence spatiale européenne (ASE) ; Organisation arabe des communications spatiales (ASO).

Organisations de radiodiffusion : Union européenne de radiodiffusion (UER) ; Organisation internationale de radiodiffusion et télévision (OIRT) ; Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA) ; Union asiatique de radiodiffusion (UAR) ; Union des radiodiffusions et télévision des États arabes (ASBU) ; Organisation de la télévision ibéro-américaine (OTI) ; Association interaméricaine de radiodiffusion (AIR) ; Caribbean Broadcasting Union (CBU) , Association du Commonwealth pour la radiodiffusion ; Communauté de télévision francophone ; Commu-

nauté radiophonique de programmes de langue française ; Association catholique internationale pour la radio et la télévision (UNDA) ; Union islamique de radiodiffusion ; Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC).

V. *Organisations professionnelles de médias*

Un grand nombre d'organisations internationales non gouvernementales s'intéressent à la communication. Les organisations suivantes peuvent notamment être mentionnées :

Alliance européenne des agences de presse,
Association interaméricaine de la presse,
Association internationale des études et recherches sur l'information,
Association internationale pour la recherche et la diffusion des méthodes audiovisuelles et structuro-globales,
Association universelle d'Esperanto,
Bureau intergouvernemental pour l'informatique,
Centre international de documentation et de communication,
Comité international des télécommunications de presse,
Communauté internationale des associations de libraires,
Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs,
Confédération des journalistes des pays de l'ANASE,
Conseil international des archives,
Conseil international des associations de bibliothécaires et des bibliothèques,
Fédération internationale de documentation,
Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications,
Fédération internationale des journalistes,
Fédération internationale de la presse périodique,
Fédération internationale des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes,
Fédération PEN,
Fédération internationale des rédacteurs en chef,
Fédération internationale pour le traitement de l'information,
Fédération latino-américaine des journalistes,
Fondation asiatique pour la presse,
Institut international de communication,
Institut international de la presse,
Organisation des agences asiennes d'information,
Organisation catholique internationale du cinéma,
Organisation internationale des journalistes,
Union catholique internationale de la presse,
Union internationale des éditeurs,
Union de la presse du Commonwealth.

On compte beaucoup d'autres organisations internationales dans ce domaine ou dans des domaines voisins et de nouvelles organisations sont en voie de création au niveau régional et sous-régional, ce qui témoigne de la prise de conscience croissante des nombreux problèmes que soulève

la communication sur tous les plans et du besoin de plus en plus ressenti de coopération de caractère informel ou non officiel qu'éprouvent les professionnels.

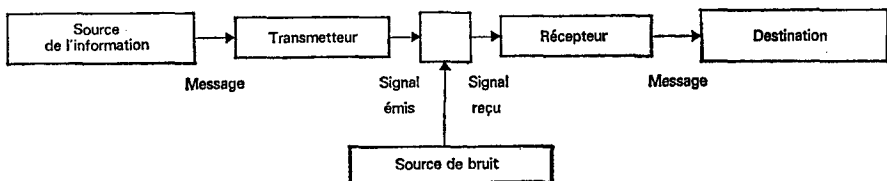
Schémas ou modèles conceptuels pour l'étude de la communication

Dans la section du Rapport final consacré aux fonctions de la communication, (Partie I, Chapitre 2), la Commission se réfère aux différentes théories de la communication et à la signification des diverses composantes qui s'intègrent dans le processus de la communication. Sans chercher à élaborer, dans un ouvrage qui n'a pas d'ambition scientifique à proprement parler, des modèles conceptuels, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler et de décrire brièvement, en marge du rapport, certains de ces modèles ou schémas théoriques. Tel est l'objet de la présente note qui vise également à montrer les relations éventuelles qui peuvent apparaître entre les préoccupations des chercheurs et les orientations qui ont guidé la Commission internationale.

Les modèles présentés ici appartiennent à des catégories qui diffèrent avec l'inspiration scientifique de leurs auteurs. Ils sont, pour cette raison, complémentaires et non exclusifs l'un de l'autre.

I. Le modèle issu du concept de système discret de communication (Théorie de l'information)

Bien que ce modèle ait été formulé pour la première fois en 1947, Claude E. Shannon et Warren Weaver devaient en donner une formulation définitive en 1949. Comme l'indique le schéma ci-dessous, ce modèle de communication comprend quatre éléments : une source de l'information, riche d'un nombre plus ou moins important de messages à communiquer ; un transmetteur — ou émetteur — capable de transformer le message en un signal ; un récepteur, qui décode le signal afin de retrouver le message initial ; enfin, une destination, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un support physique, auquel le message est censé s'adresser.



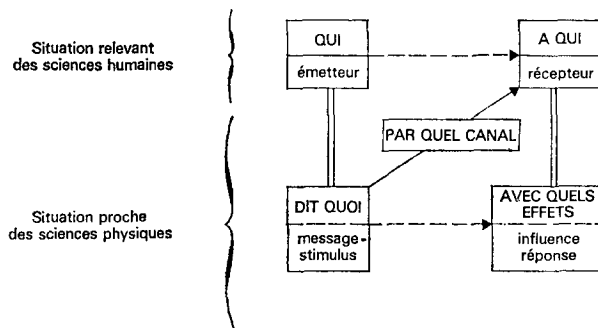
(Source : C. Shannon et W. Weaver, *The Mathematical Theory of Communication*. University of Illinois Press, 1949).

II. Les modèles d'inspiration psycho-sociologique

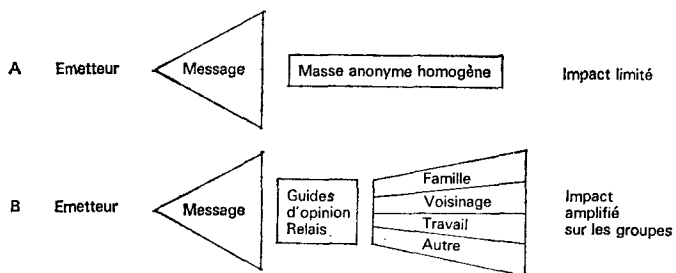
C'est à Harold Lasswell que l'on doit d'avoir découpé pour la première fois avec précision les différents éléments constitutifs d'un « fait de communication ». Selon lui, on ne peut décrire « convenablement une action

de communication » que si l'on répond aux questions suivantes : qui dit quoi, par quel canal, à qui, et avec quel effet ?

La description des émetteurs, l'analyse du contenu des messages, l'étude des canaux de transmission, l'identification des audiences et l'évaluation des effets : tels sont les cinq pôles autour desquels, à la suite de Lasswell, s'ordonnent les études sur les communications. Michaël Buhler représente le modèle de Lasswell avec le schéma ci-dessous :



Tirant les enseignements de diverses enquêtes réalisées au cours de campagnes électorales (notamment celle opposant Roosevelt à Wilkie en 1940), Elihu Katz et Paul Lazarsfeld élaborent en 1955 une théorie connue sous le nom de théorie des deux étages de la communication. Selon eux, les messages des médias atteignent d'abord certaines personnes plus impliquées et plus influentes que les autres ; ensuite, les guides d'opinion retransmettent en l'amplifiant, l'information reçue dans le cadre de relations en face à face et à l'intérieur de groupes restreints. Des observations ultérieures montrent que les guides d'opinion ne constituent pas toujours un relais aussi simple entre les médias et le grand public : les réseaux d'influence sont complexes et multiples. Voici comment Bühler représente la théorie de Katz et Lazarsfeld :



John W. et Matilda Riley adoptent, quant à eux, une perspective délibérément sociologique : ils mettent l'accent sur les diverses influences qui s'exercent aussi bien sur le « communicateur » émetteur du message, que sur le récepteur de celui-ci, chacun d'eux étant immergé dans des groupes primaires (famille, milieu professionnel, etc.), eux-mêmes parties intégrantes d'une structure sociale plus large. Ainsi, « dans un système aussi englobant, le processus de communication de masse apparaît (...) comme une composante d'un processus social plus large, qui l'affecte et est en retour affecté par lui ».

III. *Les modèles d'inspiration culturaliste ou anthropologique*

Avec *Pour comprendre les médias*, publié en 1964, McLuhan renverse la perspective habituelle, en affirmant que « le message, c'est le médium ». Ce qui importe, ce n'est pas, selon lui, le contenu des messages, mais la façon dont ceux-ci sont transmis. Autrement dit, le mode de transmission d'une culture influe sur celle-ci et la transforme. L'important c'est le « massage » exercé par les médias sur les modes d'appréhension et de perception du monde et de ses réalités.

Abraham Moles applique à l'étude de la communication les schémas de la cybernétique : il représente le processus de la communication culturelle, artistique ou scientifique comme un circuit dont le fonctionnement est assuré en permanence par des médias soucieux de se renouveler. Il y aurait, selon lui, un double cycle socio-culturel : l'un est long, parce qu'il va des créateurs à la société par le relais des micro-milieus et des médias ; l'autre est court car il va directement des événements à la société par le canal unique des médias.

IV. *Les approches « institutionnelles » inspirées des sciences politiques*

Le « modèle général de communication » que George Gerbner propose en 1958, devait le conduire à définir les différents rôles du « communicateur » et à identifier les diverses sources d'influences s'exerçant sur lui. Influences qu'il divise en deux catégories : celle des pouvoirs « internes » et celle des pouvoirs « externes ».

Le tableau ci-dessous illustre cette tentative :

<i>Rôles de pouvoir à l'intérieur des médias</i>	<i>Sources de pouvoir caractéristiques</i>	<i>Fonctions caractéristiques</i>
1. CLIENTS	Disponibilité des fonds pour investissements et des subsides	Spécifier les conditions d'octroi du capital, des facilités diverses, des crédits de fonctionnement
2. SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES	Autorité hiérarchique	Formuler des programmes et superviser leur mise en œuvre
3. COLLÈGUES	Solidarité	Établir des normes ; auto-défense
4. CONCURRENTS	Rareté	Établir des normes ; vigilance
5. AUXILIAIRES	Services	Fournir, distribuer, rendre les choses accessibles
<i>à l'extérieur des médias</i>		
6. AUTORITÉS	Législation et application des lois	Régler l'ordre social, y compris les communications
7. ORGANISATIONS	Recours aux autorités, aux intérêts et aux publics pour avoir appui et protection	Requérir une attention favorable
8. EXPERTS	Connaissances spécialisées	Donner des consultations, prêter leurs talents, établir des normes
9. MEMBRES DU PUBLIC	Réception des messages	Cautionner les médias auprès des clients

Dans son *Plaidoyer pour une nouvelle problématique* (document CIC N° 40, 1979) Francis Balle part d'un postulat en forme de double inégalité. La communication, c'est plus que les seules techniques baptisées médias. Mais c'est moins que la totalité des échanges sociaux. Double inégalité qui, d'une part, invite le chercheur à mettre en lumière les multiples relations d'influences, de complémentarités, d'exclusions ou de substitutions réciproques entre les différents modes de l'échange social, d'autre part, l'invite à concentrer l'attention sur les différents modes de la communication sociale : la communication interpersonnelle, la communication institutionnelle (entre les organisations, entre les gouvernants et les gouvernés, etc.) et la communication par les médias.

Cette approche est sans doute la plus voisine de l'« approche globale » adoptée par la Commission internationale tout au long de son rapport.

Définitions

Les définitions de plusieurs notions générales utilisées dans le Rapport — et particulièrement celles de communication et d'information — n'ont pas été formalisées et l'unanimité ne s'est pas faite quant à leur signification. En fait, les termes sont employés de diverses manières, par différents auteurs, avec des nuances nombreuses sur ce qu'ils impliquent et ce qu'ils signifient. Fondamentalement, la notion d'information a néanmoins été généralement considérée comme se rapportant aux signes ou aux messages codés transmis unilatéralement par un émetteur (source) à un receveur, tandis que celle de communication correspond davantage à la complexité des phénomènes d'échange de toute nature intervenant, au moyen de signes et de symboles, entre les individus et les groupes.

De nombreuses définitions de la communication peuvent être mentionnées. Celles qui suivent sont révélatrices de la tendance à utiliser le terme dans la perspective d'échanges réciproques entre humains : « La communication est le vaste champ des échanges de faits et d'opinions entre les êtres humains » (Redfield). « La communication est une sous-catégorie de l'interaction, à savoir la forme d'interaction qui a lieu grâce à l'utilisation de symboles. Les symboles peuvent être des gestes, des dessins, des sculptures, des mots ou toutes autres formes symboliques servant de stimulus à des comportements qui ne seraient pas provoqués par le symbole seul en l'absence d'un conditionnement spécial de la personne qui répond » (Lundberg). « La communication... réunit tous les procédés d'expression qui servent à la compréhension mutuelle » (Revesz). « Notre but fondamental est de modifier la relation originale entre notre organisme et l'environnement dans lequel nous nous trouvons. Plus précisément, il est de réduire la probabilité que nous soyons seulement un objectif pour les forces extérieures et d'augmenter la probabilité que nous exercions des forces nous-mêmes. Notre objectif fondamental dans la communication est de devenir un agent qui influe sur les autres, sur notre environnement physique et sur nous-mêmes, de devenir un agent déterminant, d'avoir son mot à dire dans les événements. En bref, nous communiquons pour influencer — pour exercer un effet conforme à nos intentions » (Berlo).

Il faut souligner que, dans une partie de la littérature spécialisée, les deux termes d'information et de communication sont souvent confondus

ou employés sans discrimination. Dans le présent rapport, les termes ont été utilisés d'une manière aussi cohérente que possible en se référant respectivement à deux phénomènes distincts : la communication est le processus d'échange des informations, des faits, des opinions et des messages entre les individus et les peuples ; l'information est un « produit » qu'il s'agisse par exemple de nouvelles, de données et des différents autres éléments ou contenus des moyens d'information, des activités ou des industries culturelles.

Appendice 3

COMMISSION INTERNATIONALE D'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE LA COMMUNICATION

Origine et mandat

1. Le débat de politique générale intervenu devant la Conférence générale de l'Unesco, à sa dix-neuvième session (Nairobi, octobre-novembre 1976) avait mis l'accent sur les aspects fondamentaux de la communication entre les peuples et entre les nations tandis que le projet de Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre, donnait lieu à une discussion difficile. De nombreux délégués ont estimé alors que la discussion de ces questions aurait été facilitée et les controverses atténuées si une analyse plus complète de l'ensemble des problèmes de la communication et de l'information avait été disponible.

2. Après un long débat, il a été admis de l'avis général que « la plus haute priorité doit être accordée aux mesures visant à réduire l'écart existant dans le domaine de l'information entre les pays développés et les pays en développement et à aboutir à une circulation internationale de l'information plus libre et plus équilibrée » et qu'il convenait « de procéder à un examen de la totalité des problèmes de la communication dans la société moderne ».

3. Tenant compte de ces directives, le Directeur général a décidé de confier à une Commission internationale composée de seize membres, le soin de procéder à l'étude d'ensemble des problèmes de la communication dans la société contemporaine. La Commission a été établie en décembre 1977.

4. Le mandat de la Commission a été défini par le Directeur général. Les termes de ce mandat qui précise les directions générales de l'étude sont rappelées dans le texte du rapport lui-même (Partie I, Chapitre 3, Section 4).

Composition

5. La désignation des membres de la Commission reflète à la fois l'exigence du pluralisme et le besoin d'unité et d'homogénéité. Elle tient compte de la nécessité de réunir des personnalités possédant les qualifications et l'expérience requises, représentatives des courants de pensée, des tendances intellectuelles et des traditions culturelles qui se manifestent dans les grandes régions du monde ainsi que de la diversité des systèmes économiques et sociaux.

Président : Sean McBride (Irlande), journaliste, juriste et homme politique, Président du Bureau international de la paix, ancien Ministre des affaires étrangères, membre fondateur d'Amnesty International, Commissaire des Nations Unies pour la Namibie, Prix Nobel et Prix Lénine de la paix.

Membres : Elie Abel (USA), journaliste et spécialiste professionnel de la radiodiffusion, Professeur de communication, Stanford University (chaire fondée par Harry et Norman Chandler).

Hubert Beuve-Méry (France), journaliste, fondateur du journal « Le Monde », Président du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes à Paris.

Elebe Ma Ekonzo (Zaïre), journaliste, Directeur général de l'Agence Zaïre-Presse.

Gabriel Garcia Marquez (Colombie), journaliste et écrivain.

Sergei Losev (URSS), Directeur général de l'Agence de Presse TASS.

Mochtar Lubis (Indonésie), journaliste, Président de la Fondation asiatique de la presse.

Mustapha Masmoudi (Tunisie), Délégué permanent de la Tunisie auprès du Premier Ministre chargé de l'Information, Président du Conseil intergouvernemental de coordination et de l'information des pays non alignés.

Michio Nagai (Japon), journaliste et sociologue, ancien Ministre de l'Education, éditorialiste au journal « Assahi Shimbun ».

Fred Isaac Akporuaro Omu (Nigeria), Professeur de recherche, Université du Bénin, précédemment Commissaire à l'information, au développement social et aux sports de l'Etat de Bendel.

Bogdan Osolnik (Yougoslavie), journaliste, politicien, membre de l'Assemblée nationale.

Gamal el Oteifi (Égypte), précédemment Ministre de l'information et de la culture, professeur honoraire de l'Université du Caire, journaliste, juriste et conseiller juridique.

Johannes Pieter Pronk (Pays-Bas), économiste et homme politique.

Juan Somavia (Chili), Directeur exécutif de l'Institut latino-américain d'études transnationales.

Boobli George Verghese (Inde), journaliste et « Gandhi Peace Foundation Fellow ».

Betty Zimmerman (Canada), spécialiste de radiodiffusion, Directrice de Radio Canada International.

6. Un petit secrétariat composé de membres du personnel de l'Unesco a été mis à la disposition de la Commission pendant la durée de son travail. Le Secrétaire exécutif était Acher Delon.

Activités

7. Dans l'accomplissement de son mandat, la Commission a bénéficié d'une entière autonomie intellectuelle comme elle a joui d'une complète liberté dans l'organisation de son travail, dans la mise en œuvre de ses activités et dans l'établissement de son rapport.

8. De décembre 1977 à novembre 1979, la Commission a tenu huit sessions s'étendant sur 42 jours. Quatre de ces sessions ont eu lieu à Paris, les autres en Suède (avril 1978), en Yougoslavie (janvier 1979), en

Inde (mars 1979) et au Mexique (juin 1979). A l'occasion de la session de Stockholm, un colloque international sur les infrastructures de la collecte et de la diffusion de l'information a été organisé avec la collaboration du gouvernement suédois. De manière similaire, parallèlement à chacune des sessions tenues hors de Paris, des tables rondes ont été organisées par les gouvernements hôtes sur des thèmes généraux d'importance particulière touchant aux relations entre la communication d'une part, la société, le développement, la technologie et la culture de l'autre.

9. Au cours de leur travail, le Président et d'autres membres de la Commission ont pris part à de nombreuses conférences, réunions, colloques, et groupes de discussion convoqués par des organisations internationales, des associations professionnelles et diverses institutions régionales et nationales.

10. Le travail de la Commission a été enrichi par des contributions additionnelles constituées par une série d'études et de monographies portant sur des aspects spécifiques de la communication et préparées par des spécialistes venant de différentes régions du monde (voir liste jointe). De même, des dizaines d'institutions internationales, régionales et nationales — centres de recherche et de documentation, écoles de journalisme, universités, associations professionnelles et institutions similaires — ont mis généreusement à la disposition de la Commission de nombreux témoignages, synthèses de travaux de recherche, documents spécialisés et commentaires analytiques.

11. La Commission a eu également le bénéfice des commentaires présentés par des centaines d'individus, d'institutions et de gouvernements sur le Rapport intérimaire qui a été publié et distribué à plus de 7 000 destinataires et soumis en 1978 à la vingtième session de la Conférence générale de l'Unesco.

12. Le Président de la Commission a transmis le Rapport final au Directeur général en février 1980.

**LISTE DES DOCUMENTS
DE LA COMMISSION INTERNATIONALE
D'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE LA COMMUNICATION**

1. Composition de la Commission internationale (CIC) (versions originale et révisée).
2. Origine et mandat.
3. Méthodes de travail.
4. Allocution d'ouverture du Directeur général à la première session de la Commission (M. A.-M. M'Bow).
5. Allocution du Président de la Commission à la séance inaugurale (M. S. McBride).
6. Un aperçu des statistiques de la communication.
7. Bibliographie sélective sur la communication.
8. De la liberté de l'information à la libre circulation de l'information. De la libre circulation de l'information à la circulation libre et équilibrée de l'information.
9. Que savons-nous sur la communication ?
10. Que savons-nous sur la communication ? (II).

**

11. Le monde des agences de presse.
12. Coopération multilatérale des agences de presse.
13. Monographies (I).
AFP : Agence France-Presse.
ANSA : Agenzia Nazionale Stampa Associata.
AP : Associated Press.
APS : Agence de Presse Sénégalaise.
AZaP : Agence Zaïre-Presse.
BERNAMA : Pertubuhan Berita Nasional Malaysia.
14. Monographies (II).
CANA : Caribbean News Agency.
DPA : Deutsches Presse Agentur.
GNA : Ghana News Agency.
INA : Iraqui News Agency.
IPS : Inter Press Service.
KYODO : Kyodo Tsushin News Service.
LATIN : Agencia Latinoamericana de Informacion.
15. Monographies (III).
MENA : Middle East News Agency.
PRENSA LATINA.
REUTER.
TANJUG : Telegrafiska Agencija Nova Jugoslavija.
TASS : Telegrafnoie Agenstvo Sovietskavo Soyusa.
UPI : United Press International.

Les documents sans nom d'auteur ont été rédigés par le Secrétariat de la CIC ou le Secrétariat de l'Unesco.

16. Collaboration entre les agences de presse des pays nordiques (G. Naesselund, Danemark).
17. Une politique nationale pour l'équilibre et la liberté de l'information (T. Hammarberg, Suède).
18. Prolégomènes pour l'étude des moyens d'information dans un monde pluraliste (L. Sussman, États-Unis).
19. Infrastructure de la collecte et de la diffusion de l'information dans le monde (Colloque international de Stockholm, 24-27 avril 1978 : Organisation - Débat - Conclusions).
20. Codes de conduite des journalistes : extraits choisis.

**

21. Liste d'instruments internationaux intéressants différents aspects de la communication.
22. Communication : extraits d'instruments internationaux.
23. Aperçu de législations nationales (1)
Dispositions constitutionnelles.
24. Aperçu de législations nationales (2)
L'entreprise d'information.
I. Presse
II. Agences de presse
25. Aperçu de législations nationales (3)
L'entreprise d'information
III. Radiodiffusion
IV. Cinéma
26. Aperçu de législations nationales (4)
V. Contenu de l'information.
27. Aperçu de législations nationales (5).
VI. Personnel de l'information.
- 27 *bis*. Législation relative à l'information :
Amérique latine (O. Capriles, Vénézuéla).
28. Politiques et élaboration des décisions en matière de communication :
Structures nationales compétentes (préparé par l'Institut international de la communication).
29. Politiques et élaboration des décisions en matière de communication :
Structures internationales compétentes (préparé par l'Institut international de la communication).
30. Rôle et activités dans le domaine de la communication de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées.

**

31. Le nouvel ordre mondial de l'information (M. Masmoudi, Tunisie, membre de la CIC).

32. Objectifs et stratégies d'un nouvel ordre international de la communication (B. Osolnik, Yougoslavie, membre de la CIC).
33. La communication dans un monde pluraliste et interdépendant (E. Abel, États-Unis, membre de la CIC).
- 33 *bis*. Pour un nouvel ordre international de l'information :
Remarques préliminaires (G. El-Oteifi, Égypte, membre de la CIC).
- 33 *ter*. Construire un nouvel ordre mondial de l'information (Allocution du Président de la Commission internationale au « Forum 1979 »).
34. Le nouvel ordre économique international et le nouvel ordre international de l'information (C. Hamelink, Pays-Bas).
35. Observations sur la relation entre le nouvel ordre international de l'information et le nouvel ordre économique international (J. Pronk, Pays-Bas, membre de la CIC).
36. Le droit de l'homme à communiquer (J. d'Arcy, France).
37. Le droit de l'homme à communiquer
 1. Le concept (L.S. Harms, États-Unis).
 2. Vers une définition (D. Fisher, Irlande).
38. Le droit de l'homme à communiquer
 3. Fondements juridiques (A.A. Cocca, Argentine).
 4. Relations avec les médias (J. Richstad, États-Unis).
39. Le droit de l'homme à communiquer
 5. Un point de vue socialiste (J. Pastecka, Pologne).
- 39 *bis*. Relation entre le droit à communiquer et la planification de la communication (G. El-Oteifi, Égypte, membre de la CIC).
- 39 *ter*. Le droit de l'homme à communiquer et le nouvel ordre international de la communication (Tomo Martelanc, Yougoslavie).
40. La communication : plaidoyer pour une nouvelle problématique (F. Balle, France).



41. Communication et développement international : quelques considérations théoriques (M. Tehranian, Iran).
42. Médias de masse et développement national, 1979 (W. Schramm, États-Unis).
43. Vers une politique nationale de la communication au service du développement (G.N.S. Raghawan et V.S. Gopalakrishnan, Inde).
44. Une philosophie de la communication pour le développement : Le point de vue de l'Inde (B.G. Verghese, Inde, membre de la CIC).
45. La relation entre développement et communication : textes choisis.
46. A qui appartiennent les médias de masse ? (R. Cruise O'Brien, États-Unis).
47. La communication suit le capital (H. Schiller, États-Unis).
48. L'adieu à Aristote : La communication « horizontale » (L. Ramiro Beltran, Colombie).
49. Développement rural et circulation de l'information (H. Cassirer, États-Unis).

50. Publicité et relations publiques des industries d'armement : leur rôle dans les médias de masse (P. Lock, République fédérale d'Allemagne).

**

51. Typologie de restrictions à la liberté d'information : des violations évidentes et reconnues aux entraves cachées (J. Louy, France).
52. Entraves à la libre circulation de l'information (F. Gilles, Royaume-Uni).
53. Responsabilité et obstacles dans le journalisme (préparé par l'Organisation internationale de journalistes).
54. Déséquilibre en matière de communication (I) :
Asie.
55. Déséquilibre en matière de communication (II) :
Amérique latine et les Caraïbes (L. Anibal Gomez, Vénézuéla).
56. Circulation de l'information importée et exportée.
 1. Nouvelles étrangères en termes étrangers : Finlande (U. Kivikuru, Finlande).
 2. Diffusion de la culture et circulation de l'information : Hongrie (T. Szecsko, Hongrie).
57. Images reflétées par les médias : Distorsions.
 - a) L'image de l'Afrique du Sud dans certains pays occidentaux (R. Lefort, France).
 - b) Étude de cinq reportages sur l'Éthiopie (R. Lefort, France).
58. Images reflétées par les médias : Manipulations.
L'axe nucléaire : une étude de cas dans le domaine du journalisme enquêteur (B. Rogers, Royaume-Uni).
59. Images reflétées par les médias : Stéréotypes.
 - a) Les relations raciales (C. Jones, Royaume-Uni).
- 59 bis. Images reflétées par les médias : Stéréotypes.
 - b) Images de la femme (M. Gallagher, Irlande).
60. La radiodiffusion internationale (B. Bumpus, Royaume-Uni).

**

61. Planification de la communication.
62. Communications et communautés : une perspective nord-américaine (J. Halina, Canada).
63. Une politique nationale pour une finalité sociale de l'information : les médias en URSS (Y. A. Poliakov, URSS).
64. Une politique nationale de socialisation et d'autogestion de l'information (V. Micovic, Yougoslavie).
65. La communication : accès et participation (F. Berrigan, Australie).
66. Participation et communication : textes choisis.
67. Expériences alternatives (I) :
Les stations locales de radio-télévision en Italie (G. Richeri, Italie).

68. Expériences alternatives (II) :
Pratiques de la communication en Amérique latine (F. Reyes Matta, Chili).
69. Démocratisation de la communication (J. Somavia, Chili, membre de la CIC).
70. Le véritable problème : la démocratisation de l'information (J. Schwoebel, France).

*
**

71. Innovations pour l'éducation et l'apprentissage : utilisation des technologies et des équipements de la communication.
72. Éducation aux médias ou éducommunication (J. Dessaucy, France).
73. Renforcer la presse du tiers monde (préparé par l'Institut international de la presse).
74. La formation dans la communication : inventaire international sélectif des établissements et des ressources disponibles.
75. Culture et communication (V. Flores Olea, Mexique).
76. Interaction entre culture et communication (M. Lubis, Indonésie, membre de la CIC).
77. L'industrie culturelle (H. Gutierrez, Mexique).
78. La recherche en communication de masse : le contexte (J. Halloran, Royaume-Uni).
79. Les tendances de la recherche dans le domaine de la communication : textes choisis (I).
80. Les tendances de la recherche dans le domaine de la communication : textes choisis (II).
81. Les techniques de la communication dans les années 1980 (I) :
 1. Les implications (K. Schaefer et A. Rutkowski, États-Unis).
 2. L'avenir de la téléinformatique (D. Parkhill, Canada).
82. Les techniques de la communication dans les années 1980 (II) :
 3. Développement de la technologie de la diffusion télévisée (M. Krivocheev, URSS).
 4. Le progrès récent et son influence sur le développement et la politique de la communication (R. Gazin, Yougoslavie).
83. Les techniques de la communication dans les années 1980 (III) :
 5. Les conséquences sociales (S. Komatsuzaki, Japon).
 6. Tendances futures (Yash Pal, Inde).
84. Techniques et changement dans les communications modernes (I. de Sola Pool, États-Unis).
85. Contributions des progrès scientifiques et techniques au développement de la communication (V.S. Korobeynikov, URSS).
86. Nouveaux développements techniques dans la presse écrite (A. Smith, Royaume-Uni).
87. La répartition internationale des fréquences destinées aux radio-diffusions nationales (M. Chaffai, Tunisie).
88. Configuration institutionnelle des grandes structures spatiales de communications : base pour l'institution de normes internationales de communications spatiales (D. Smith, États-Unis).

89. Protection de l'individu et respect de sa liberté et de sa vie privée, en particulier dans le domaine de l'informatique (J. Freese, Suède).
90. La protection des journalistes (S. MacBride, Irlande, Président de la CIC).
- 90 *bis*. Éthique professionnelle dans la communication de masse (B. Osolnik, Yougoslavie, membre de la CIC).
- 90 *ter*. Liberté et responsabilité du journaliste (H. Beuve-Méry, France, membre de la CIC).

**

91. Formes principales de la communication traditionnelle : Afrique (M.M. Diabaté, Mali).
92. Un problème toujours actuel : Fonctions et dimensions culturelles des médias traditionnels en Inde (H.K. Ranganath, Inde).
93. Formes principales de la communication traditionnelle : Égypte (S.M. Hussein, Égypte).
- 94-100. La communication : Textes choisis.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
2^e TRIMESTRE 1980
POUR LE COMPTE
DES NOUVELLES ÉDITIONS AFRICAINES
(DAKAR)
UNESCO (PARIS)
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE (PARIS)